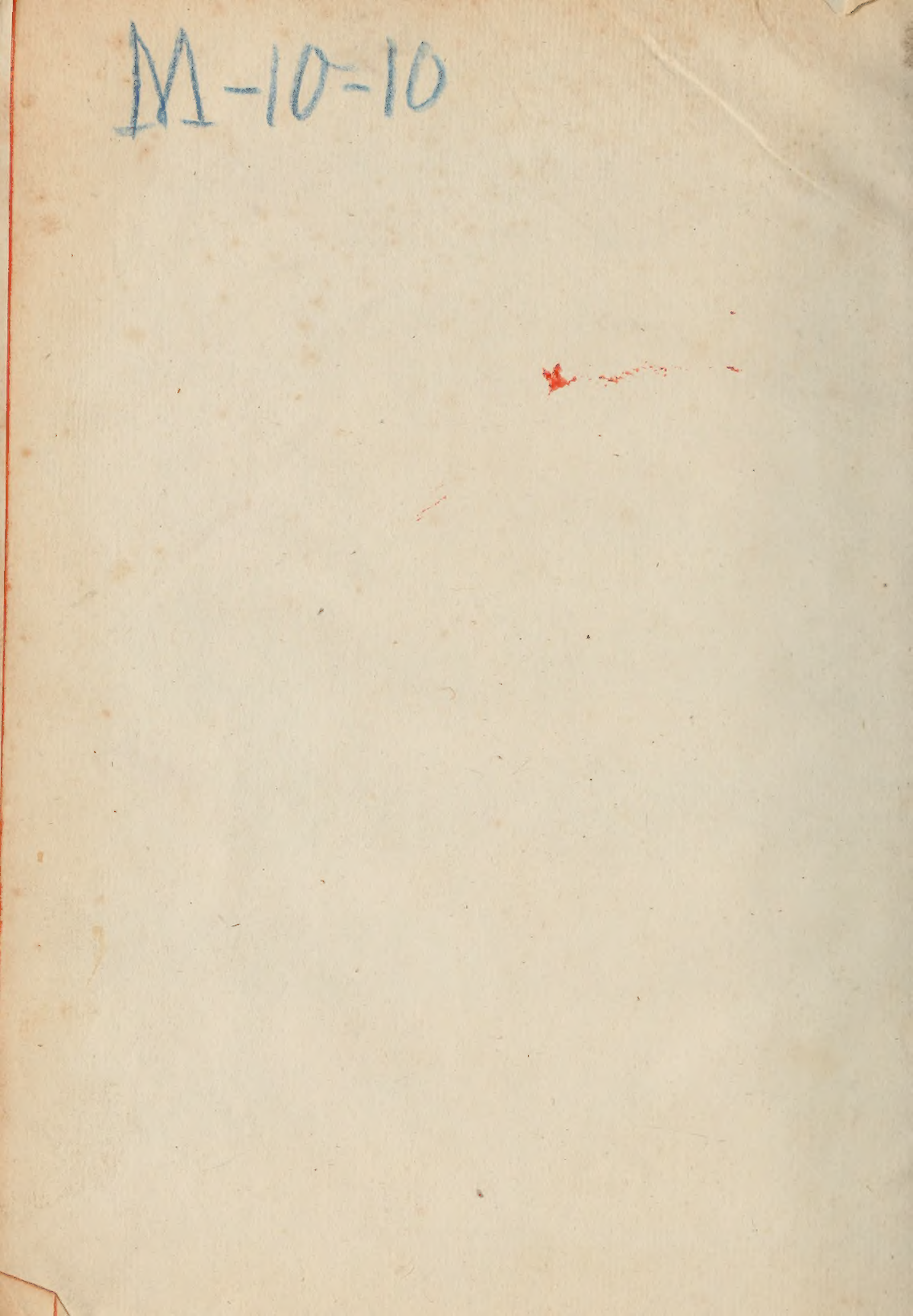

OBS · ORD · CLUNIACENSIS · PROCURATOR · GEN · STRICT ·


LIBRARY OF
THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
FROM THE LIBRARY OF
CONTE ANTONIO CAVAGNA
SANGIULIANI DI GUALDANA
LAZELADA DI BEREGUARDO
PURCHASED 1921

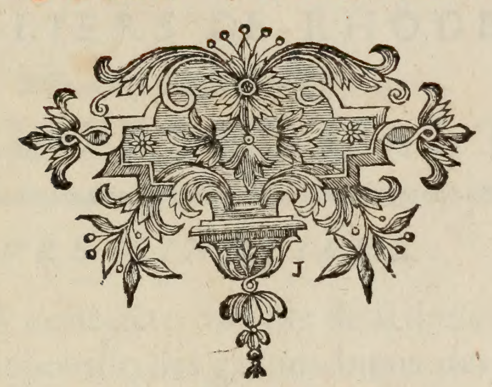



M-10-10

HISTOIRE
DES
CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE
S. JEAN DE JERUSALEM,
APPELLEZ DEPUIS
LES CHEVALIERS DE RHODES,
ET AUJOURD'HUI
LES CHEVALIERS DE MALTE.

Par M. l'Abbé DE VERTOT, *de l'Academie des Belles Lettres.*

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez ROLLIN, à la descente du Pont S. Michel, Quai des Augustins, au Lion d'Or.
QUILLAU Pere & Fils, Imp. Jur. Lib. de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.
DESAINT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le College.

M. DCC. XXVI.

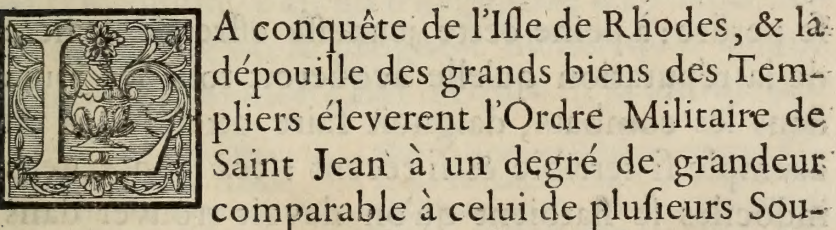
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



C. m. Ge. Scotin Sculp.

HISTOIRE
DES
CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE
SAINT JEAN DE JERUSALEM,
APPELLEZ DEPUIS
CHEVALIERS DE RHODES,
ET AUJOURD'HUI
CHEVALIERS DE MALTE.

LIVRE CINQUIÉME.



LA conquête de l'Isle de Rhodes, & la dépouille des grands biens des Templiers éleverent l'Ordre Militaire de Saint Jean à un degré de grandeur comparable à celui de plusieurs Souverains de l'Europe. Parmi les differentes Isles

FOULQUES DE VILLARET.

Sporades, celle de Rhodes tenoit le premier rang, ſoit par la fertilité de ſon terroir, ſoit par la ſureté de ſes Ports & de ſes Rades qui y attiroient de tous côtez le commerce & l'abondance. D'ailleurs depuis que les Chevaliers s'en étoient rendus maîtres, il en ſortoit tour à tour des Galeres & des Vaiſſeaux bien armez qui donnoient la chaſſe aux Pirates; & les Chevaliers qui commandoient ces eſcadres s'enrichiſſoient des priſes qu'ils faiſoient continuellement ſur les Infideles.

Mais ces differentes ſources de richeſſes ſi avantageuſes dans un Etat purement ſeculier, affoiblirent inſenſiblement un Ordre Religieux. Sa puiſſance temporelle pouſſée trop loin, cauſa depuis ſa foibleſſe; & les grands biens, ſur tout des particuliers, introduiſirent parmi les plus jeunes Chevaliers le luxe, la moleſſe, & les plaiſirs.

Ces Religieux Militaires au retour de leurs caravanes & de leurs courſes conſumoient dans le jeu, & ſouvent dans la débauche les biens qu'ils avoient acquis à la guerre, & qu'ils auroient dû par leur profeſſion remettre au commun Treſor de l'Ordre. En vain d'anciens Commandeurs élevez dans des mœurs auſteres, & dans une pratique exacte de leur regle, leur repreſentoient que par une ſemblable conduite les Templiers venoient de ſe perdre: à peine cette jeuneſſe effrenée & fiere de la réputation qu'elle acqueroit tous les jours dans les combats, daignoit faire attention à un exemple ſi terrible & ſi récent: ces jeunes gens indociles ſe flatoient qu'on devoit trouver dans leur valeur toutes les vertus de leur état; & ce qui

étoit de plus déplorable, c'eſt que le Grand Maître lui-même par ſon exemple ſembloit autoriſer un ſi étrange changement dans les mœurs de ſon Ordre.

Villaret ébloui de la gloire qu'il venoit d'acquerir par ſes conquêtes, ne put ſoutenir une fortune trop favorable; il ſe preſſa de jouir du fruit de ſes travaux; & toujours environné d'une troupe de flateurs, il paſſoit ſes jours dans une indigne oiſiveté; ſa table étoit ſervie avec autant de délicateſſe * que de profuſion; il falloit au travers des périls de la mer lui aller chercher des mets exquis, & les vins les plus délicieux: & pour fournir à ſon luxe & à ſa dépenſe, il s'appliquoit les revenus des Commanderies vacantes, ou, au préjudice des plus anciens Chevaliers, il en faiſoit la récompenſe de ſes favoris & des miniſtres de ſes plaiſirs. A l'égard des autres Chevaliers, il affectoit de ſe rendre d'un accès difficile; & s'il leur accordoit quelque audience, c'étoit toujours d'une maniere bruſque & hautaine. La voye des remontrances étoit fermée aux plus juſtes plaintes, & il ne ſortoit gueres de Chevaliers de ſon Palais qu'avec une indignation ſecrete.

Ce qui augmentoit le mécontentement du Corps de la Religion, c'eſt qu'il négligeoit d'en acquitter les dettes; & on ſe plaignoit même qu'il laiſſoit manquer la Maiſon Chef d'Ordre de ſa ſubſiſtance

* Deſciverat à priſtina virtute Hoſpitalariorum Equitum princeps Villâretus, captâque Rhodo, non ad proferendum Chriſti cultum in Syriam extulerat mentem, ſed in delicias abjecerat: prætеritiſque inſoleſcens victoriis, intentuſque privatæ rei, publicas curas ſpernebat: quocirca Equites, communicato inter ſe conſilio, eum opprimere ex inſidiis adorti ſunt. *Rainaldi ad ann.* 1317, *n.* 35.

& de ſon néceſſaire. En vain les plus anciens Commandeurs lui repreſenterent que l'Ordre n'avoit jamais été plus riche, ni l'entretien des Religieux plus négligé; l'imperieux Grand Maître recevoit ces remontrances comme des injures : ſa conduite, ſes manieres, la forme qu'il vouloit introduire dans le Gouvernement étoient d'un Souverain abſolu, & il ſembloit qu'il ne diſtinguât pas les Chevaliers, des habitans de l'Iſle & des autres ſujets de la Religion. Mais il avoit en tête un grand corps de nobleſſe : pluſieurs même de ces Chevaliers tirez des premieres Maiſons de la Chrétienté, & élevez dans des principes républicains, vouloient bien ſe ſoumettre à une autorité fondée ſur les Loix; mais ils étoient incapables de ſouffrir un odieux deſpotiſme.

La voye des remontrances particulieres n'ayant pas réuſſi auprès d'un Chef ſi fier & ſi hautain, les Chevaliers qui prétendoient en avoir reçu quelque injuſtice, eurent recours à une procedure réguliere. Le Grand Maître à leur requeſte fut ſommé juridiquement de ſe trouver au Conſeil pour y rendre compte de ſon adminiſtration : il en rejetta la ſignification avec mépris. Les mécontens ne ſe rebuterent point : ils s'aſſemblerent ſecretement pour déliberer ſur le parti qu'ils avoient à prendre : Frere Maurice de Pagnac, ſous prétexte de délivrer l'Ordre d'une domination tyrannique, s'étoit mis à leur tête. C'étoit un ancien Commandeur, pieux, exact dans l'obſervation de ſa regle; mais d'un zele amer, & qui de ſa régularité ſe faiſoit une eſpece de droit de condamner tous les Chevaliers qu'il ne croyoit


FRERE MAURICE DE PAGNAC

pas aussi dévots que lui. Ce Commandeur naturellement dur & infléxible, & qui d'ailleurs dans la révolution qu'il méditoit, vrai-semblablement avoit ses vûes particulieres, représenta à ses Confreres qu'après avoir eu recours inutilement à la voye des requestes & à l'autorité des Loix, ils alloient infailliblement tomber sous une tyrannie déclarée, à moins que par une courageuse résolution ils ne se déterminassent à arrêter eux-mêmes le Grand Maître ; que cette entreprise toute hardie & toute extraordinaire qu'elle pouvoit paroître, si elle avoit un heureux succès, seroit infailliblement approuvée par les Chevaliers mêmes les plus indifferens, & que s'ils étoient une fois maîtres de sa personne, on le traduiroit devant le Conseil, où on lui feroit son procès. Ce projet, quoique rempli de violence, n'en fut que plus agréable à des gens aigris & passionnez ; mais l'execution n'étoit pas sans de grandes difficultez. Les principaux Commandeurs & les plus sages, quoique mécontens du Gouvernement, n'avoient point encore pris de parti dans ces differends ; d'ailleurs le Grand Maître, outre sa maison qui étoit nombreuse, ne sortoit jamais en public qu'environné de ses créatures & de certains flateurs, qui, sans s'embarasser de ce qui est juste ou injuste, s'attachent aveuglément à l'auteur & à la source des graces.

Les mécontens pour le surprendre dans un temps où il seroit moins accompagné, tâcherent de corrompre à prix d'argent un de ses Valets de Chambre, & ils lui offrirent une grosse somme pour leur faciliter de nuit l'entrée dans son appartement :

Foulques de Villaret.

mais le domeſtique fidele à ſon maître l'avertit auſſi-tôt des propoſitions qu'on lui avoit faites, & pour faire valoir ſon zele & ſa fidelité, il exagera le nombre des conjurez, & le péril où il étoit d'être arrêté. Le Grand Maître craignant qu'il n'y eût pas de ſureté pour lui dans la Ville, en ſortit ſous prétexte d'une partie de chaſſe, gagna en diligence le Château de Lindo, dont il s'empara. Ce Château eſt ſitué ſur une Montagne au côté oriental de l'Iſle, environ à ſept milles de la Ville de Rhodes. Outre un bon Port qui eſt au pied de ce Château, on trouve encore au Septentrion une grande baye dont le fond eſt net, ferme & ſabloneux, & un peu plus loin il y a un endroit appellé Triande, ou le canton des Serpens, au-deſſous duquel on trouve une fort bonne rade, où les Vaiſſeaux ſont à l'abri des vents d'Orient & de Sud-eſt. Villaret s'étant rendu maître de ce Château, y fit entrer des troupes & des vivres, en même temps que des Galeres par ſes ordres étoient dans le Port toujours armées, & prêtes pour le recevoir s'il étoit trop preſſé par ſes ennemis; & pour arrêter les procedures qu'on avoit commencées contre lui, il fit ſignifier au Conſeil qu'il appelloit au Saint Siege de tout ce qu'on pourroit ſtatuer en ſon abſence contre ſa perſonne & contre ſa dignité.

Mais ſa fuite, & ſur-tout la maniere dont de ſa ſeule autorité il s'étoit emparé d'une Place forte, & des Galeres qui appartenoient à tout l'Ordre; les Troupes qu'il avoit jettées dans cette Place; celles qu'il levoit actuellement dans l'Iſle, & les proviſions de guerre qu'il amaſſoit de tous côtez, tout

cela aigrit si fort les esprits, que la plûpart des Chevaliers les plus moderez, & qui ne s'étoient point encore déclarez, se joignirent aux mécontens. Ce fut comme une conspiration générale contre ce Grand Maître : tout le monde crioit au Tyran, & malgré son appel au Saint Siege, la plûpart des Chevaliers assemblez tumultuairement, le déposerent, élurent en sa place Maurice de Pagnac ; & par cette élection précipitée on vit un schisme funeste s'élever dans cet Ordre.

Les Chevaliers les plus désinteressez crurent en devoir avertir le Pape Jean XXII. successeur de Clement. On avoit déja prévenu ce Pontife sur le mauvais usage que Villaret faisoit des biens de l'Ordre, & sur-tout au sujet de la négligence qu'il apportoit à acquitter le principal & les interests de l'argent qu'il avoit emprunté pour l'entreprise de Rhodes.

Les Commandeurs étoient d'autant plus interessez dans cette négligence, que c'étoit à leurs dépens, & du fond même des Responsions qu'il avoit fallu augmenter considerablement, que l'on payoit ces interests. Le Pape avant que de rien statuer sur un évenement aussi surprenant, envoya sur les lieux en qualité de ses Commissaires, Bernard de Moreze, Prieur de Saint Caprais, & Bosolo son Chapelain, pour informer de la verité de ce qui s'étoit passé dans cette émotion.

L'instruction de ces Commissaires portoit que sitôt qu'ils seroient arrivez à Rhodes, ils suspendissent le pouvoir des deux Grands Maîtres, & qu'ils leur intimassent un ordre exprès du Saint Siege de

FOULQUES DE VILLARET.

se rendre inceſſamment l'un & l'autre à la Cour du Pape; qu'ils ſignifiaſſent en même temps à tous les Chevaliers qu'en attendant la déciſion de cette grande affaire, le Pape comme premier Superieur de l'Ordre, nommoit pour le gouverner Frere Gerard de Pins. C'étoit un ancien Chevalier de la Langue de Provence, de la même Maiſon que le Grand Maître Odon de Pins, eſtimé par ſa valeur & par ſa ſageſſe, & qui n'ayant point voulu ſe déclarer pour aucun parti, étoit également réveré de tous les deux. Le Pape par la même inſtruction ordonnoit à ces Commiſſaires de ſaiſir l'argent, les pierreries & tous les effets de Villaret, d'en dreſſer un procès verbal, & un inventaire exact & ſigné des principaux intereſſez; qu'après cette formalité préalable ils remiſſent le tout au Treſor de l'Ordre, pour être uniquement employé à ſatisfaire les Banquiers de Florence, & tous ceux qui avoient fourni l'argent néceſſaire pour la conquête de Rhodes.

Les deux Commiſſaires étant arrivez dans cette Iſle s'acquitterent avec beaucoup d'exactitude des ordres dont ils étoient porteurs. Ils citerent les deux prétendans à la Cour d'Avignon, & après avoir fait reconnoître le Commandeur de Pins pour Lieutenant Général de la Grande Maîtriſe, ils lui firent part d'un ordre particulier qu'ils avoient du Pape, & qui concernoit la Grande Commanderie de l'Iſle de Chypre: ce Benefice, par l'étendue de ſon territoire, ſa Juriſdiction & la richeſſe de ſes revenus étoit moins une ſimple Commanderie, qu'une Principauté. Le Château & le Bourg de

Coloſſe

Coloſſe étoit le chef-lieu de cette Seigneurie, qui comprenoit pluſieurs villages avec le Château, & le Bourg de Curias, appellé autrement Epiſcopia, & qui avoit ſervi autrefois de réſidence à d'anciens Rois de cette Iſle. Villaret par reconnoiſſance des ſoins que Frere Albert l'Allemand de Chateaunoir avoit pris pour le recouvrement des biens des Templiers, l'avoit gratifié de cette riche Commanderie, la dignité, après la Grande Maîtriſe, la plus conſiderable que l'Ordre eût dans tout l'Orient. On s'étoit plaint au Pape que le Grand Maître, pour favoriſer le Commandeur l'Allemand, ne l'avoit taxée qu'à trente mille beſans d'or de reſponſion par an, quoique tous les Commandeurs précedens en euſſent payé ſoixante mille, monnoye d'or évaluée à vingt-un ſols trois deniers pour beſant : ce qui doit faire comprendre le revenu de cette riche Commanderie. Le Pape conſentoit que le Lieutenant de Pins laiſſât le Commandeur en poſſeſſion de cette dignité, à condition qu'il en payât au Treſor de l'Ordre la même redevance de ſoixante mille beſans. Mais s'il en faiſoit difficulté, il ordonnoit qu'à ſon refus on adjugeât cette Commanderie à celui des plus anciens Chevaliers qui ſe ſoumettroit de payer exactement la reſponſion ſur l'ancien pied.

Cependant les deux Grands Maîtres, en execution des ordres du Pape, ſe mirent en chemin pour ſe rendre à Avignon. Villaret fut reçu dans tous les lieux où il paſſa, & ſur-tout par Robert Roi de Sicile, comme un grand Capitaine, & avec tout l'accueil que méritoit ſa réputation : tout le monde

s'intereſſoit dans ſa diſgrace. Il ne fut pas moins bien traité à Rome: Pagnac ſon rival & ſon concurrent s'apperçut bien que le changement de théâtre & du lieu de la ſcene ne lui étoit pas favorable; qu'on ne parloit à la Cour du Pape que de la valeur & des conquêtes de Villaret, au lieu qu'il étoit regardé comme un rebelle, & un Chef de mécontens.

Jean XXII.

Le Pape donna pluſieurs audiences à l'un & à l'autre, ſoit en particulier ou en plein Conſiſtoire. Les plus celebres Avocats de la Cour d'Avignon furent chargez de cette grande affaire. Edouard Dupont, fameux Juriſconſulte, parla en faveur de l'élection de Pagnac: il repreſenta que les Chevaliers qui compoſoient ce qu'on appelloit à Rhodes le Couvent, ayant, ſuivant le droit qu'ils en avoient, & ſur la perſuaſion où ils étoient de la vertu de Villaret, élevé ce Chevalier à la dignité de Grand Maître, ils s'étoient crus bien fondez, voyant qu'il abuſoit de ſon pouvoir, à reprendre une autorité que cet Avocat ſoutint qu'on ne lui avoit remiſe qu'en dépôt, & que pour autant de temps qu'il en feroit un bon uſage. Il faiſoit ſur-tout valoir le pouvoir du Conſeil qui avoit concouru dans ſa dépoſition, & qu'il faiſoit enviſager comme le Corps repréſentatif de la Religion & du Chapitre général.

L'Avocat de Villaret, après avoir parlé magnifiquement des exploits & des conquêtes de ſa Partie, ſi glorieuſes & ſi utiles à l'Ordre, & même à toute la Chrétienté, demandoit ſi ſa dépoſition étoit la récompenſe qu'il en devoit attendre, & ſi

des mutins & des rebelles pouvoient jamais être autorisez dans une assemblée tumultueuse, & au milieu d'une sédition, à déposer leur Chef & leur Superieur, sur-tout après qu'il avoit prévenu une si témeraire entreprise par un appel au saint Siege. Et pour répondre à ce que l'Avocat de Pagnac avoit avancé au sujet de l'autorité souveraine du Conseil, comme corps représentatif du Chapitre général, il s'écrioit que la condition des Grands Maîtres seroit bien malheureuse, si chargez des soins pénibles du Gouvernement, ils n'en avoient que la fatigue & les inquiétudes, pendant que les membres du Conseil, comme d'autres Ephores, s'érigeroient en Juges séveres & en Censeurs de leur conduite. Cependant qu'on n'ignoroit pas, ajoutoit ce Jurisconsulte, que c'étoient les Grands Maîtres eux-mêmes de qui les Chevaliers tenoient les Dignitez qui donnoient entrée dans le Conseil, & s'il étoit juste que le sort des Chefs dépendît de leurs créatures, & qu'il fussent obligez de trembler devant leur propre ouvrage.

Quoi que ces raisons dans un Gouvernement Républicain eussent plus d'éclat que de solidité, cependant le Pape blessé du peu d'égard que le parti de Pagnac avoit eu pour l'appel de Villaret, penchoit secretement de son côté. Les Cardinaux, & les Courtisans sur-tout, ausquels rien n'échape des dispositions de leur maître, blâmoient hautement la précipitation avec laquelle on avoit déposé le Grand Maître. Pagnac au travers des discours qui se répandoient à ce sujet, vit bien qu'il n'obtien-

droit jamais la confirmation de ſon élection. La crainte de la voir caſſée par un Jugement ſolemnel, & la triſte idée de retomber par là ſous la puiſſance d'un ennemi puiſſant & irrité, le jetta dans une ſombre mélancolie : il quitta la Cour, & ſe retira à Montpellier, où il tomba malade, & après y avoir langui quelques mois, il y trouva la fin de ſa vie & de ſon ambition.

Sa mort délivra le Pape de l'embarras de prononcer juridiquement ſur une affaire auſſi délicate. Ce Pontife, pour conſerver toujours la ſubordination, commença par rétablir Villaret dans toutes les fonctions de ſa dignité ; mais comme il avoit remarqué beaucoup d'aigreur & d'animoſité dans les eſprits du parti contraire, avant que de lever la ſuſpenſion que ſes Commiſſaires avoient ſignifiée au Grand Maître, il étoit convenu ſecretement avec lui qu'après avoir repris le Gouvernement de ſon Ordre pendant un temps limité, il remettroit au Saint Siege, comme de lui-même, ſa démiſſion, & qu'il ſeroit pourvû d'un grand Prieuré, dont il jouiroit avec une indépendance entiere de ſon ſucceſſeur, & même ſans être obligé de contribuer aux charges & aux Reſponſions de l'Ordre : ce qui après differens changemens de Prieurez, & bien des difficultez, fut enfin entierement conſommé vers l'an 1323. Villaret après ſon abdication ſe retira au Château de Teiran, qui appartenoit alors à une de ſes ſœurs : il y mourut quatre ans après, & en 1327. Son corps fut enterré au grand Saint Jean de Montpellier, dans un Sepulcre de marbre ; & on

lisoit au tour une Inscription * qui apprenoit sa qualité, mais sans parler de son abdication.

Pendant que l'Ordre étoit agité par des divisions, Orcan ou Urcham Gazi, fils & successeur d'Ottoman, crut la conjoncture favorable pour chasser les Chevaliers de l'Isle de Rhodes. Ce jeune Prince pendant la vie du Sultan son pere avoit eu beaucoup de part à ses conquêtes. C'étoit le plus habile de ses Généraux, & le plus sûr instrument de ses victoires. La souveraine puissance où il parvint après la mort d'Ottoman, ne fit qu'élever encore son courage. L'esprit toujours rempli de nouveaux projets de conquêtes, il passoit toutes les saisons de l'année en campagne, & dans son Camp il vivoit avec ses soldats en soldat, & comme s'ils eussent été ses freres ou ses enfans : & dans les plus grands périls il leur témoignoit une confiance qui étoit également honorable au Prince & à ses troupes. Son habileté n'étoit pas inferieure à sa valeur : peu de Souverains l'ont égalé dans l'art d'exciter des divisions entre les Princes ses voisins : il ne manquoit jamais de se déclarer pour le parti le plus foible contre le plus puissant, pour les accabler ensuite plus facilement tous les deux. Ce fut par cette politique encore plus que par la valeur de ses troupes, qu'il se rendit maître de la Mysie, de la Licaonie, de la Phrygie & de la Carie, dont il chassa la plûpart de ces petits Princes, qui avoient partagé avec Ottoman son pere les Etats du dernier

* Anno Domini M. CCC. XXVII. die scilicet 1ª Semptembris obiit nobilissimus Dominus Frater Folquetus de Villareto, Magister magni Hospitalis Sacræ Domûs Sancti Joannis-Baptistæ Hyerosolimitani, cujus anima requiescat in pace, Amen. Dic pro me Pater noster, Ave Maria.

FOULQUES DE VILLARET. Sultan Selgeucide d'Iconium, leur maître & leur Souverain.

La proximité de l'Isle de Rhodes qui n'est séparée de la Carie que par un canal assez étroit, le détermina à en tenter la conquête. Il s'en croyoit si assuré, sur les avis qu'il avoit reçus des divisions qui régnoient dans l'Ordre, qu'il résolut d'y conduire lui-même une Colonie de Mahometans, Turcs, Arabes ou Sarrasins ; & on prétend qu'il choisit pour cela la plûpart des familles que les Chevaliers, par la conquête de Rhodes, avoient chassées de cette Isle, & qui, sous les auspices du Sultan, se flattoient d'y rentrer & de s'y rétablir. Orcan laissa les viellards, les femmes & les enfans dans la petite Isle d'Episcopia, dont en passant il s'étoit rendu maître : il tourna ensuite la proue de ses vaisseaux du côté de Rhodes. On rapporte qu'il n'avoit pas moins de quatre-vingt Flutes, Brigantins, ou vaisseaux plats de differentes grandeurs, la plûpart chargez de troupes de débarquement, dont il prétendoit se servir pour former le Siege de la ville de Rhodes.

1321.

Giovan Villani. 118.

Gerard de Pins dont nous venons de parler, & que le Pape avoit établi Lieutenant Général de tout l'Ordre, averti des desseins du Prince infidele, & qu'un si grand armement regardoit Rhodes, ne jugea pas à propos d'attendre les ennemis dans l'Isle. Malheureusement la plûpart des Galeres & des Vaisseaux de la Religion étoient en course ; il ne restoit que quatre Galeres dans le Port, avec quelques Fregates, des Flutes & des Vaisseaux marchands, ausquels heureusement se joignirent six Galeres Gé-

noiſes, qui ſe rencontrerent dans le Port de Rhodes à leur retour des côtes de la Cilicie, & de la petite Armenie où ils trafiquoient. Tout ce qu'il y avoit de Chevaliers dans l'Iſle, de ſoldats & même d'habitans capables de porter les armes, s'embarquerent ſur cette petite Flote. Le Commandeur de Pins monta la Capitane, & comme il étoit grand homme de mer, à la faveur du vent dont il ſçut profiter, il attaqua courageuſement les Turcs. Ces Infideles étoient ſuperieurs en nombre de Vaiſſeaux : ils avoient le même avantage par les troupes de débarquement dont leur Flote étoit chargée, mais c'étoient tous ſoldats peu faits aux guerres de mer. Les Chevaliers au contraire accoutumez à ce genre de combats, manœuvrerent avec tant d'habileté, qu'ils leur coulerent à fond une partie de leurs Fregates, & de leurs Vaiſſeaux plats, en prirent pluſieurs, & firent un grand nombre de priſonniers. Orcan ne fut vaincu que pour s'être crû invincible par le nombre & la valeur de ſes troupes ; mais il n'en avoit fait experience que ſur terre, & il trouva en mer des ennemis dont la capacité & l'adreſſe furent ſuperieures à toutes ſes forces. Le Général de l'Ordre, après avoir diſſipé cette Flote, fit une deſcente dans l'Iſle d'Epiſcopia, où nous venons de dire qu'Orcan avoit débarqué un grand nombre de familles Turques, qu'il deſtinoit pour peupler l'Iſle de Rhodes. Le Général Chrétien pour couper la racine de cette guerre, & ôter à ces Infideles, anciens habitans de Rhodes, l'eſperance de s'y rétablir, fit paſſer au fil de l'épée tous ceux qu'il trouva en défenſe, & on vendit par ſon ordre

FOULQUES DE VILLARET.

pour esclaves les vieillards, les femmes & les enfans.

Comme la Grande Maîtrise étoit vacante par l'abdication de Villaret, le Pape convoqua à Avignon & dans son Palais, les Prieurs & les Chevaliers qui se trouverent à sa Cour ou dans les Provinces voisines d'Avignon ; & après qu'ils furent arrivez, ils les exhorta à la concorde, & à sacrifier leurs ressentimens particuliers au bien général de la Religion. Tous ces Chevaliers s'enfermerent ensuite dans une espece de conclave pour proceder à l'élection d'un nouveau Grand Maître, & après l'invocation du Saint Esprit, & une mûre déliberation, le choix de l'Assemblée tomba sur Frere

HELION DE VILLENEUVE.

HELION DE VILLENEUVE, que le Pape favorisoit ouvertement, & dont la recommandation, peu differente d'un ordre, influa beaucoup dans cette

1323. élection, qu'il confirma depuis par une Bulle autentique en datte de l'an 1323 : d'autres prétendent que cette confirmation fut une pure nomination, émanée de la seule autorité du Pape.

Le nouveau Grand Maître n'en fut pas ingrat ; & pour en marquer sa reconnoissance à ce Pontife,

1324. il lui vendit des maisons que l'Ordre possedoit dans la Ville de Cahors, & de grandes terres situées aux environs, dont le Pape, originaire de cette Ville, fit l'acquisition en faveur de sa famille qu'il vouloit tirer de l'obscurité où elle se trouvoit ensevelie. Son pere appellé Arnaud d'Ossa ou Deusse, n'étoit qu'un pauvre Savetier. Le mérite de son fils, & sa capacité extraordinaire dans le Droit Civil & Canon, le fit parvenir à la dignité de Cardinal. Cette dignité ne lui fit point oublier la bassesse de sa naissance ;

HELION DE VILLENEUVE.

sance ; il vivoit avec les autres Cardinaux comme avec ses maîtres ; sobre, frugal, modeste, ce n'étoit presqu'à son habillement qu'on s'appercevoit d'une dignité qui paroissoit lui être tout à fait indifferente. Tel étoit ce Cardinal à la mort de Clement V. les Cardinaux furent deux ans sans pouvoir convenir du sujet qu'ils éliroient pour Pape. Ils s'étoient d'abord assemblez à Carpentras ; mais les Cardinaux d'Aquitaine ennuyez de la longueur du Conclave, y ayant fait mettre le feu par leurs domestiques, ils se disperserent ; & depuis ils n'avoient pû se rassembler. Philippe, Comte de Poitiers, frere de Louis le Hutin Roi de France, en ayant attiré à Lion par adresse & sous differens prétexte jusqu'à vingt-trois, il les engagea à s'enfermer dans un Conclave. Mais comme les factions étoient toujours également vives, & qu'ils ne pouvoient s'accorder, ils convinrent enfin, si on en croit Villani & Saint Antonin, de s'en remettre par voye de compromis à la nomination seule que le Cardinal d'Ossa feroit d'un Pape ; persuadez qu'un si homme de bien, si désinteressé, & qui au milieu de toutes les cabales s'étoit toujours montré neutre, ne pourroit faire qu'un bon choix. Mais les prétendans & les chefs de parti furent bien étonnez lorsque ce Cardinal, en vertu du pouvoir qu'on lui avoit deferé délire le Pape, se nomma lui-même, & que d'une voix claire, forte & intelligible, il prononça ces mots : C'est moi qui suis Pape : *Ego sum Papa*. Cependant comme le compromis étoit revêtu de toutes les formalitez requises, il fallut le reconnoître, & il prit à la cérémonie de

HELION DE VILLENEUVE.

ſon couronnement le nom de Jean XXII. C'eſt ainſi que les Hiſtoriens que je viens de citer rapportent cet évenement, quoique l'Empereur Louis de Baviere ſon ennemi, & les Partiſans de ce Prince, dans les écrits qu'ils publierent depuis avec tant d'aigreur contre ce Pontife, ne lui ayent jamais reproché ce tour d'une ambition ſi rafinée.

Le Grand Maître étoit trop attaché à ce Pontife pour quitter ſi-tôt ſa Cour. Il y reſta, ou aux environs, près de quatre ans. Pendant ce temps-là, pour remedier aux abus qui s'étoient introduits dans l'Ordre, il convoqua un Chapitre général à Montpellier. Il faut convenir que le Grand Maître Villaret avoit encore fait moins de tort à l'Ordre par ſes diſſipations, que par le relâchement dans la diſcipline réguliere. Depuis l'union des grands biens des Templiers à l'Ordre de Saint Jean, la plûpart des Chevaliers ſe trouvoient revêtus de Commanderies. Ces nouveaux Commandeurs, & ſur-tout ceux qui demeuroient en Europe, attachez à découvrir les anciens biens des Templiers, ou à les faire valoir, à la faveur des diviſions qui regnoient alors dans cet Ordre, ſe diſpenſoient de réſider à Rhodes, & même de l'obéiſſance qu'ils devoient au Grand Maître & au Conſeil. La plûpart s'attachoient ou à la Cour du Pape, ou à celle de leurs Souverains particuliers; & ces mauvais Religieux recherchoient la protection des Princes ſéculiers, pour s'en faire un ſecours & une protection contre les ordres de leurs Superieurs légitimes, & pour ſe diſpenſer ſur-tout de réſider à Rhodes, & dans la Maiſon chef d'Ordre, qui leur paroiſſoit un veritable éxil.

Le Chapitre qui voyoit avec douleur qu'un Ordre militaire fondé & établi dans la Terre sainte & dans l'Orient, se trouvoit dispersé & comme enseveli dans les differentes Commanderies de l'Europe, pour en tirer les Chevaliers, & les rappeller à leur Maison principale, déclara incapables de toutes Dignitez de l'Ordre ceux qui n'y auroient pas fait un certain nombre d'années de résidence actuelle : il falloit même que pendant cette résidence ils eussent servi dans les guerres & sur les vaisseaux de la Religion. A l'égard des Grands-Croix & des Chevaliers qui étoient revêtus des principales Dignitez de l'Ordre, le Chapitre nomma huit Baillis Conventuels, qui en cette qualité devoient entrer dans le Conseil, & dont le Grand Maître étoit le Chef & le President né. Cependant il n'y avoit qu'une voix de plus que chaque Conseiller ou Pillier, comme on les appelle encore aujourd'hui. Par cette nomination ces Baillis étoient obligez de résider à Rhodes.

On prétend que ce fut dans ce même Chapitre qu'on divisa le corps de l'Ordre en differentes Langues ou Nations, & qu'on attacha à chaque Langue des Dignitez particulieres, & les Commanderies de chaque Nation : & ces Commanderies furent encore partagées entre les Prieurez d'où elles dépendoient. Il fut aussi arrêté que les Grands Maître auroient tous les dix ans dans chaque Prieuré 1329.
la nomination de deux Commanderies vacantes, par préference au cours de chaque Langue, qui commençoit à s'établir, & que chaque Prieur, après que la Langue seroit remplie, pourroit nom-

HELION DE VILLENEUVE.

mer une fois en cinq ans à une Commanderie vacante dans son Prieuré, pourvû qu'il y eût fait les améliorissemens nécessaires, & qu'il ne dût rien au commun Tresor de ses Responsions particulieres, comme on le verra dans le traité du Gouvernement de cet Ordre, qu'on trouvera dans le dernier tome de cet Ouvrage.

Le Grand Maître après la conclusion de ce Chapitre se disposoit à partir pour Rhodes, & il étoit déja arrivé à Marseille où il devoit s'embarquer, lorsqu'il y fut retenu par une longue & dangereuse maladie, qui dura près de deux ans, ainsi que nous
1332. l'apprenons par une Lettre du Pape de l'an 16 de son Pontificat. Enfin ce Grand Maître ayant recouvré ses forces, s'embarqua avec un grand nombre de Chevaliers, & arriva heureusement à Rhodes vers l'an 1332.

Cette Isle par les divisions qui s'y étoient élevées, & par le long séjour que les Grands Maîtres avoient fait en France, étoit bien déchue de sa puissance & de sa force. La plûpart des Commandeurs, sous differens prétextes, s'étoient retirez dans leurs pays & dans leurs Commanderies. Le défaut de solde faisoit que la garnison de la Ville étoit fort diminuée, & on trouvoit des brêches en differens endroits des murailles. Le Grand Maître ne fut pas plutôt débarqué qu'il fit lui-même une visite exacte de tous les dehors de la Place; il fit réparer les endroits qui en avoient besoin, & la Ville & l'Isle entiere lui fut redevable d'un bastion ou d'un boullevard qu'il fit construire à ses dépens à la tête d'un Faubourg. Ce Prince à cette précau-

tion ajouta celle d'nne garnison nombreuse, qu'il entretint toujours de ses propres deniers, outre un grand nombre de Chevaliers que sa presence, & encore plus ses biens-faits attirerent à Rhodes.

Il tint la même conduite à l'égard des Isles & des autres Places qui dépendoient de Rhodes. Des Commissaires habiles par son ordre en firent la visite, & firent fortifier les endroits qui pouvoient être insultez ; & le Grand Maître envoya dans toutes ces Isles pour y commander des Chevaliers pleins de valeur & d'experience, qui, par des signaux ou par de legeres barques, faisoient passer des avis au Grand Maître de tout ce qui paroissoit dans ces mers. La marine de l'Ordre sous un Chef si vigilant reprit son ancienne réputation : outre les escadres de la Religion, les principaux Commandeurs, & les plus riches armerent des galeres à leurs dépens. Les Corsaires n'oserent plus paroître, & l'Isle de Chypre & la petite Armenie dont les côtes étoient souvent infestées par ces Pirates, s'en vit délivrée à la faveur du Pavillon de Saint Jean.

Si les Etats Chrétiens voisins des Chevaliers tiroient tant d'avantages de leur proximité, les habitans de Rhodes & sur-tout les pauvres ressentirent les premiers effets de l'attention du Grand Maître. Sous un si sage Gouvernement on ne vit plus de malheureux dans toutes les Isles de la Religion : une subsistance nécessaire ne manquoit point à ceux qui manquoient de bien. Les malades étoient reçus dans un grand & magnifique Hôpital, où tous les secours, soit pour les besoins du corps,

HELION DE VILLENEUVE.

ſoit pour ceux de l'ame leur étoient fournis abondamment. Le Grand Maître par ſon exemple avoit ranimé le zele de ſes Religieux, & on peut dire que tant qu'il vêcut, il remplit parfaitement le titre & les fonctions de Gardien des pauvres, attaché depuis la fondation de l'Ordre à ſa dignité.

Ce fut par ce même eſprit de charité & par des vûes de prudence, qu'il défendit à tous les Chevaliers, ſous peine de privation de l'habit, de s'attacher à combattre un Serpent ou un Crocodile, eſpece d'animal amphibie qui vit & qui ſe nourit dans les marais & au bord des grandes rivieres. Ce Crocodile étoit d'une énorme grandeur, cauſoit beaucoup de déſordre dans l'Iſle, & il avoit même dévoré quelques habitans. Pour l'intelligence d'un évenement ſi extraordinaire, & que quelques Auteurs ont traité de fabuleux, nous rapporterons ſimplement ce qu'on en trouve dans l'hiſtoire, & nous laiſſerons au lecteur à juger de la verité d'un fait ſi étonnant, ſelon ſes lumieres, & le dégré de probabilité qu'il trouvera dans notre narration.

La retraite de ce furieux animal dont nous parlons, étoit dans une caverne ſituée au bord d'un marais au pied du mont Saint Etienne, à deux milles de la Ville. Il en ſortoit ſouvent pour chercher ſa proye. Il mangeoit des Moutons, des Vaches, & quelques fois des Chevaux quand ils approchoient de l'eau & du bord du marais : on ſe plaignoit même qu'il avoit dévoré de jeunes Pâtres qui gardoient leurs troupeaux. Pluſieurs Chevaliers & des plus braves du Couvent, en differens temps, & à l'inſçu les uns des autres, ſortirent ſéparément de la Ville

pour tâcher de le tuer ; mais on n'en vit revenir aucun. Comme l'uſage des armes à feu n'étoit point encore inventé, & que la peau de cette eſpece de monſtre étoit couverte d'écailles à l'épreuve des fleches & des darts les plus acerez, les armes, pour ainſi-dire, n'étoient pas égales, & le Serpent les avoit bien-tôt terraſſez. Ce fut le motif qui obligea le Grand Maître à défendre aux Chevaliers de tenter davantage une entrepriſe qui paroiſſoit au-deſſus des forces humaines.

Tous obéïrent à l'exception d'un ſeul Chevalier de la Langue de Provence, appellé *Dieu-donné de Gozon*, qui, au préjudice de cette défenſe, & ſans être épouvanté du ſort de ſes confreres, forma ſecretement le deſſein de combattre cette bête carnaciere ; & il réſolut d'y périr, ou d'en délivrer l'Iſle de Rhodes. On attribua cette réſolution au courage déterminé de ce Chevalier. D'autres prétendent qu'il y fut encore engagé par des railleries piquantes qu'on fit de ſon courage dans Rhodes, & ſur ce qu'étant ſorti pluſieurs fois de la Ville pour combattre le Serpent, il s'étoit contenté de le reconnoître de loin, & que dans ce péril il avoit fait plus d'uſage de ſa prudence que de ſa valeur.

Quoiqu'il en ſoit des motifs qui déterminerent ce Chevalier à tenter cette avanture, pour commencer à mettre ſon projet en execution, il paſſa en France, & ſe retira dans le château de Gozon, qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans la Province de Languedoc. Ayant reconnu que le Serpent qu'il vouloit attaquer n'avoit point d'écailles ſous le ventre, il forma ſur cette obſervation le plan de ſon entrepriſe.

HELION DE VILLENEUVE.

Il fit faire en bois ou en carton une figure de cette bête énorme, ſur l'idée qu'il en avoit conſervée, & il tâcha ſur-tout qu'on en imitât la couleur. Il dreſſa enſuite deux jeunes Dogues à accourir à ſes cris, & à ſe jetter ſous le ventre de cette affreuſe bête, pendant que monté à cheval, couvert de ſes armes, & la lance à la main, il feignoit de ſon côté de lui porter des coups en differens endroits. Ce Chevalier employa pluſieurs mois à faire tous les jours cet exercice, & il ne vit pas plutôt ſes Dogues dreſſez à ce genre de combat qu'il retourna à Rhodes. A peine fut-il arrivé dans l'Iſle que ſans communiquer ſon deſſein à qui que ce ſoit, il fit porter ſecretement ſes armes proche d'une Egliſe ſituée au haut de la montagne de Saint Etienne, où il ſe rendit accompagné ſeulement de deux domeſtiques qu'il avoit amenez de France. Il entra dans l'Egliſe, & après s'être recommandé à Dieu, il prit ſes armes, monta à cheval, & ordonna à ſes deux domeſtiques, s'il périſſoit dans ce combat, de s'en retourner en France, mais de ſe rendre auprès de lui, s'ils s'appercevoient qu'il eût tué le Serpent, ou qu'il en eût été bleſſé. Il deſcendit enſuite de la montagne avec ſes deux chiens, marcha droit au marais & au repaire du Serpent, qui, au bruit qu'il faiſoit, accourut la gueule ouverte, & les yeux étincelans pour le dévorer. Gozon lui porta un coup de lance que l'épaiſſeur & la dureté des écailles rendit inutile. Il ſe préparoit à redoubler ſes coups; mais ſon cheval épouvanté des ſifflemens & de l'odeur du Serpent, refuſe d'avancer, recule, ſe jette à côté; & il auroit été cauſe de la perte de ſon

ſon maître, ſi, ſans s'étonner, il ne ſe fut jetté à bas; & mettant auſſi-tôt l'épée à la main, accompagné de ſes deux fideles Dogues, il joint cette horrible bête, & lui porte pluſieurs coups en differens endroits, mais que la dureté des écailles l'empêcha d'entamer. Le furieux animal d'un coup de queue le jetta même à terre, & il en auroit été infailliblement dévoré, ſi les deux chiens, ſuivant qu'ils avoient été dreſſez, ne ſe fuſſent attachez au ventre du Serpent qu'ils déchiroient par de cruelles morſures, ſans que malgré tous ſes efforts, il pût leur faire lâcher priſe.

Le Chevalier, à la faveur de ce ſecours, ſe releve, & ſe joignant à ſes deux Dogues, enfonce ſon épée juſqu'aux gardes, dans un endroit qui n'étoit point défendu par des écailles: il y fit une large playe dont il ſortit des flots de ſang. Le monſtre bleſſé à mort, tombe ſur le Chevalier qu'il abbat une ſeconde fois; & il l'auroit étouffé par le poids & la maſſe énorme de ſon corps, ſi les deux domeſtiques, ſpectateurs de ce combat, voyant le Serpent mort, n'étoient accourus au ſecours de leur maître. Ils le trouverent évanoui, & le crûrent mort; mais après l'avoir retiré de deſſous le Serpent avec beaucoup de peine, pour lui donner lieu de reſpirer, s'il étoit encore en vie, ils lui ôterent ſon caſque, & après qu'on lui eut jetté de l'eau ſur le viſage, il ouvrit enfin les yeux. Le premier ſpectacle & le plus agréable qui ſe pouvoit preſenter à ſa vûe, fut celui de voir ſon ennemi mort, & d'avoir réuſſi dans une entrepriſe ſi difficile, où pluſieurs de ſes confreres avoient ſuccombé. 1342.

F.R.F. ELIE DE VILLE NEUVE VINT CINQUIEME GR. MAITRE. an 1332.

Lucas Sculp.

son maître, si, sans s'étonner, il ne se fut jetté à bas; & mettant aussi-tôt l'épée à la main, accompagné de ses deux fideles Dogues, il joint cette horrible bête, & lui porte plusieurs coups en differens endroits, mais que la dureté des écailles l'empêcha d'entamer. Le furieux animal d'un coup de queue le jetta même à terre, & il en auroit été infailliblement dévoré, si les deux chiens, suivant qu'ils avoient été dressez, ne se fussent attachez au ventre du Serpent qu'ils déchiroient par de cruelles morsures, sans que malgré tous ses efforts, il pût leur faire lâcher prise.

HELION DE VILLENEUVE.

Le Chevalier, à la faveur de ce secours, se releve, & se joignant à ses deux Dogues, enfonce son épée jusqu'aux gardes, dans un endroit qui n'étoit point défendu par des écailles: il y fit une large playe dont il sortit des flots de sang. Le monstre blessé à mort, tombe sur le Chevalier qu'il abbat une seconde fois; & il l'auroit étouffé par le poids & la masse énorme de son corps, si les deux domestiques, spectateurs de ce combat, voyant le Serpent mort, n'étoient accourus au secours de leur maître. Ils le trouverent évanoui, & le crûrent mort; mais après l'avoir retiré de dessous le Serpent avec beaucoup de peine, pour lui donner lieu de respirer, s'il étoit encore en vie, ils lui ôterent son casque, & après qu'on lui eut jetté de l'eau sur le visage, il ouvrit enfin les yeux. Le premier spectacle & le plus agréable qui se pouvoit presenter à sa vûe, fut celui de voir son ennemi mort, & d'avoir réussi dans une entreprise si difficile, où plusieurs de ses confreres avoient succombé.

1342.

On n'eut pas plutôt appris dans la Ville ſa victoire & la mort du Serpent, qu'une foule d'habitans ſortirent au devant de lui. Les Chevaliers le conduiſirent en triomphe au palais du Grand Maître; mais au milieu des acclamations, le vainqueur fut bien ſurpris quand le Grand Maître jettant ſur lui des regards pleins d'indignation, lui demanda s'il ignoroit les défenſes qu'il avoit faites d'attaquer cette dangereuſe bête; & s'il croyoit les pouvoir violer impunément. Auſſi-tôt ce ſevere obſervateur de la diſcipline, ſans vouloir l'entendre, ni ſe laiſſer fléchir par les prieres des Chevaliers, l'envoya ſur le champ en priſon. Il convoqua enſuite le Conſeil, où il repreſenta que l'Ordre ne pouvoit ſe diſpenſer de punir rigoureuſement une déſobéiſſance plus préjudiciable à la diſcipline, que la vie même de pluſieurs Serpens ne l'auroit été aux beſtiaux & aux habitans de ce canton; & comme un autre Manlius, il opina hautement à rendre cette victoire funeſte au vainqueur. Le Conſeil obtint qu'il ſe contentât de le priver de l'habit de l'Ordre; le malheureux Chevalier s'en vit honteuſement dépouillé, & il ſe paſſa peu d'intervalle entre ſa victoire & ce genre de ſupplice, qu'il trouva plus rigoureux que la mort même.

Mais le Grand Maître, après que par ce châtiment il eut ſatisfait à la manutention de la diſcipline, revint à ſon caractere naturellement doux & plein de bonté: il voulut bien être appaiſé, & il fit en ſorte qu'on le priât d'accorder une grace qu'il auroit ſollicitée lui-même, s'il n'eut pas été à la tête de l'Ordre. Aux preſſantes inſtances que lui firent

les principaux Commandeurs, il lui rendit l'habit & ses bonnes graces, & il le combla de ses bienfaits. Mais ils n'égalerent jamais les louanges sinceres du peuple, qui dispose souverainement de la gloire, pendant que les Princes, quelque puissans qu'ils soient, ne peuvent disposer que des honneurs & des dignitez de l'Etat.

On attacha la tête de ce Serpent ou de ce Crocodile sur une des portes de la Ville, comme un monument de la victoire de Gozon. M. Thevenot dans la relation de ses voyages, rapporte qu'elle y étoit encore de son temps, ou du moins son effigie; qu'il l'y avoit vûe; qu'elle étoit beaucoup plus grosse & plus large que celle d'un cheval, la gueule fendue jusqu'aux oreilles, de grosses dents, les yeux gros, le trou des narines rond, & la peau tirant sur le gris blanc, peut être à cause de la poussiere, qui par la suite des temps s'y étoit attachée.

Edition de 1637.

On sera moins surpris d'un évenement si extraordinaire, si on fait réfléxion que l'Isle de Rhodes fut anciennement appellée *Ophieuse*, du mot Grec ὄφις qui signifie Serpent, à cause de la multitude de ces reptiles qui infectoient cette Isle. Hyginus Historien Grec, sur le témoignage de Polyzelus Rhodien, rapporte qu'un certain Thessalien, fils de Triopas, ou de Lapithas selon Diodore de Sicile, ayant été jetté par la tempête sur les côtes de Rhodes, extermina heureusement ces animaux nuisibles; que Phorbas entr'autre en tua un d'une grandeur prodieuse, qui dévoroit les habitans. Le sçavant Bochart prétend que les Phéniciens donnerent à cette Isle le nom de *Gesirath Rod*, c'est-à-dire

HELION DE VILLENEUVE.

l'Isle des Serpens: *Gesirath*, selon cet Auteur, étant un terme commun aux Phéniciens, aux Syriens, aux Arabes & aux Chaldéens, qui signifie une Isle, & *Rod* en langage Phénicien, un Serpent; si bien qu'en joignant ces deux mots, on en forma celui de Gesirath-Rod, d'où les Grecs firent depuis celui de *Rhodos*, que cette Isle a conservé jusqu'aujourd'hui. Mais sans nous arrêter à une antiquité si reculée, peut-être que ceux qui ont critiqué cet endroit de l'Histoire moderne de l'Isle de Rhodes, n'ont pas fait attention à un pareil évenement qui arriva en Afrique pendant qu'Attilius Regulus y commandoit l'armée Romaine, & faisoit la guerre contre les Carthaginois; & je n'ai pas crû m'éloigner de mon sujet, en rapportant exactement ce que les Historiens de cette Nation nous ont appris d'un Serpent encore plus grand & plus terrible que celui que le Chevalier de Gozon avoit tué.

L'armée Romaine, disent ces Ecrivains, étoit campée en Afrique proche du fleuve Bragada. Les soldats ayant voulu aller à l'eau, se virent attaquez & devorez par un Serpent qui les empêchoit d'en approcher. Il en engloutit plusieurs avec sa gueule effroyable; d'autres furent tuez des coups de sa queue, & plusieurs moururent de la seule infection de son haleine. Enfin il donna tant de peine à Regulus, que ce Général fut réduit à employer les légions contre ce monstre, & pour décider lequel demeureroit maître de la riviere. Mais comme ce Serpent, à cause de la dureté de ses écailles, étoit impénétrable à tous les traits des soldats, on eut recours aux machines de guerre: on l'assiegea comme on auroit fait une Forteresse:

on lançoit de loin contre lui des pierres & des caillous; enfin aprés bien des peines, une pierre d'une grosseur extraordinaire qui partoit de la plus forte machine, l'atteignit heureusement, lui cassa l'épine du dos, & tua ce monstre redoutable.

Regulus tout grand capitaine qu'il étoit, continuent ces Historiens, ne dédaigna pas d'envoyer à Rome la peau de cet animal énorme, qui avoit cent pieds de longueur: on la suspendit dans un Temple, comme un monument de sa victoire, & elle y demeura jusqu'à la guerre de Numance. C'est ainsi que s'en expliquent Florus, Valere Maxime, Orose, Aulugelle & Zonaras.

Je ne prétends pas qu'il n'y ait rien d'exageré dans la longueur du Serpent d'Afrique, ni soutenir tout ce qu'on a rapporté de la grandeur monstrueuse du Crocodile de Rhodes: mais ce qui paroît certain par les Historiens du temps, par la tradition, & même par des inscriptions & des monumens autentiques, c'est que Gozon tua un animal redoutable, & que par cette action il acquit une grande réputation, sur-tout auprès du peuple de Rhodes, qui le regardoit comme son liberateur.

Le Grand Maître pour le dédommager en quelque maniere de la mortification qu'il lui avoit donnée, lui confera de riches Commanderies: il l'approcha même depuis de sa personne, & lui ayant trouvé une prudence égale à son courage, il le fit ensuite son Lieutenant Général dans le Gouvernement de l'Isle; persuadé qu'un Chevalier si brave & si courageux, & qui avoit exposé si généreuse-

ment ſa vie pour le ſalut des habitans de l'Iſle, ſçauroit en cas de guerre ou de ſurpriſe les défendre mieux qu'un autre contre toutes les entrepriſes des Infideles.

Ces Barbares inſtruits des forces & de la vigilance du Grand Maître, & rebutez du mauvais ſuccès de leurs armes, ſuſpendirent leurs courſes & leurs pillages ordinaires. Rhodes & les autres Iſles de la Religion jouirent pendant pluſieurs années d'une profonde paix. Cette ſecurité devint à la fin préjudiciable à la Religion : on arma moins de vaiſſeaux ; la marine fut négligée ; la plûpart des Chevaliers ne trouvant point d'occupation pour leurs armes retournerent dans leur patrie ; & pluſieurs Commandeurs, ceux ſur-tout des Royaumes du Nord, ſous prétexte de ce calme apparent, ſe diſpenſerent de payer leurs Reſponſions. Cette déſobéiſſance avoit ſa ſource dans la dépenſe que faiſoient ces Commandeurs dans leurs Provinces. La plûpart conſervoient peu de relation avec la Maiſon Chef-d'Ordre : il ſembloit qu'ils ſe regardoient comme les propriétaires de leurs Commanderies, & au lieu des Novices & des ſimples Chevaliers que chaque Commandeur étoit obligé d'entretenir dans ſa Maiſon, & d'élever dans l'eſprit de l'Ordre, on n'y voyoit qu'une foule inutile de valets, & des équipages de chaſſe. Les parens même de la plûpart de ces Commandeurs conſommoient ſouvent le pain des pauvres, & des biens deſtinez à la défenſe des Etats Chrétiens.

Les peuples accoutumez à voir vivre leurs prédeceſſeurs en veritables Religieux, ſe ſcandaliſe-

HELION DE VILLE-NEUVE.

rent bien-tôt de cette vie toute mondaine : des gens de bien en porterent des plaintes au Pape Benoît XII. qui venoit de ſucceder à Jean XXII. On lui repreſenta que ces Hoſpitaliers en heritant des biens immenſes des Templiers, s'étoient comme eux laiſſez infecter du luxe & du poiſon toujours dangereux que cauſent de grandes richeſſes; que tant que les Templiers avoient ſubſiſté, l'émulation entre ces deux Ordres Militaires les avoit engagez à l'envi les uns des autres dans des armemens & des entrepriſes toujours utiles à la Chrétienté; mais que depuis l'extinction de cet Ordre, les Commandeurs Hoſpitaliers, occupez de leurs plaiſirs, ſembloient fuir le péril, & négligeoient la conduite & la défenſe des Pelerins que la dévotion conduiſoit à la Terre Sainte. Des ennemis ſecrets des Hoſpitaliers, ou pour mieux dire des Courtiſans toujours avides du bien d'autrui, & toujours attentifs à s'enrichir, propoſoient au Pape de retirer des mains des Hoſpitaliers les biens des Templiers: d'autres moins intereſſez étoient d'avis qu'on les employât à la fondation d'un nouvel Ordre Militaire. Le Pape ſans s'arrêter à ces differens projets, pour ranimer le courage des Hoſpitaliers, fit deſſein de les faire entrer dans une ligue qu'il méditoit de former contre les Turcs, qui devenoient tous les jours plus redoutables; mais la mort dont il fut peu après prévenu, en empêcha l'exécution.

Des Corſaires d'Afrique ayant en ce temps-là fait des deſcentes le long des côtes des Iſles de Chypre & de Candie, & ravagé celles de l'Archipel

HELION DE VILLENEUVE.

qui étoient moins en défense, donnerent lieu à de nouvelles plaintes contre les Hospitaliers. On representa à Clement VI. successeur de Benoît XII. que les Chrétiens du Levant étoient abandonnez en proye aux Infideles, pendant que la plûpart des Chevaliers retirez en Occident, ou dans leurs Commanderies, ou à la Cour des Princes Chrétiens, n'étoient occupez que de leurs plaisirs, ou du soin d'amasser de grandes richesses, & que le Grand Maître & les Chevaliers qui étoient restez auprès de lui dans l'Isle de Rhodes à l'abri des insultes des Barbares par les fortifications de la Place, vivoient dans une entiere indifference de ce qui se passoit à la mer. Ce qui donnoit du poids à ces plaintes & aux murmures du public, c'est que des Chapelains Religieux de l'Ordre, & quelques Freres servans firent passer à la Cour d'Avignon des Memoires secrets contre le Grand Maître & contre les Chevaliers, dans lesquels ils se plaignoient qu'au milieu du luxe & de la molesse où ils vivoient, ils n'avoient point de honte de les laisser manquer d'habillemens, & même de la subsistance nécessaire à la vie. Le Pape fatigué de ces plaintes en écrivit au Grand Maître d'un stile plein d'aigreur & de reproches.

PREUVE I.

» Nous avons appris, lui dit ce Pontife, par des » personnes de consideration, que c'est un senti- » ment commun dans le Clergé & parmi tous les » peuples de la Chrétienté, que vous & vos Freres » ne faites presque aucun bon usage des biens im- » menses que vous possedez tant deça que de là la » mer. Ceux qui en ont l'administration, montent, dit-on,

» dit-on, de beaux chevaux, font bonne chere, » ſont ſuperbement vêtus, ſe ſervent de vaiſſelle » d'or & d'argent, nouriſſent un grand nombre de » chiens & d'oiſeaux pour la chaſſe, amaſſent de » grands tréſors, font peu d'aumônes, & négligent » la défenſe des Chrétiens, ſur-tout de ceux d'ou- » tre-mer. C'eſt pourquoi on a déliberé s'il ne ſe- » roit pas à propos que le Saint Siege créât un nou- » vel Ordre militaire, qui ſeroit doté d'une partie » de vos biens, afin d'exciter & d'entretenir une » louable émulation entre ces deux Ordres, com- » me il y en avoit autrefois entre vous & les Tem- » pliers : ce que toutefois nous n'avons pas encore » voulu executer, dans la juſte confiance où nous » ſommes que vous rétablirez inceſſamment dans » votre Ordre l'ancienne diſcipline, & une réfor- » me néceſſaire dans les mœurs.

Le Pape dans la même Lettre ajoute qu'on lui a fait ſçavoir que les Turcs armoient puiſſamment pour ſe rendre maîtres de toute la Romanie. On ne ſçait ſi par ce terme il entendoit ſeulement la Province qui porte ce nom, ou ſi, ſelon le langage des Turcs & des Arabes il comprenoit ſous ce nom, tous les Etats qui compoſoient alors ce qu'on appelloit en Orient l'Empire Romain : entrepriſe, dit ce Pontife, qui entraîneroit la ruine entiere de la Religion Chrétienne. Le Pape ajoutoit que pour obvier à un ſi grand malheur, il avoit formé le plan d'un armement naval compoſé des Galeres de differens Princes qui tiendroient la mer, & qui pourroient ſe joindre & agir de concert, ſoit pour empêcher les deſcentes des Barbares, ſoit pour por-

HELION DE VILLENEUVE.

ter du ſecours dans les endroits qui ſeroient attaquez ; que le Roi de Chypre étoit convenu de fournir pour ſa part quatre Galeres, la République de Veniſe cinq ; qu'il ordonnoit que les Chevaliers de Rhodes en miſſent ſix en mer, & que le Saint Siege en entretiendroit quatre : » Quoique, continue ce Pontife, il nous ait été remontré par plu- » ſieurs de nos Freres les Cardinaux que votre » Ordre étoit aſſez riche & aſſez puiſſant, non- » ſeulement pour épargner au Saint Siege les frais » de cet armement, mais encore pour fournir ſeul » une flotte entiere, & qu'il y avoit dans votre » Treſor plus d'or & plus d'argent qu'il ne s'en » pourroit trouver dans celui d'aucun Prince Chré- » tien, ſans compter des ſommes conſiderables que » vos Prieurs & vos Commandeurs accumulent en » particulier. Le Pape finit cette Lettre en avertiſſant le Grand Maître que l'Egliſe eſt mal édifiée des inimitiez particulieres que des Chevaliers entretiennent les uns contre les autres ; & il ajoute qu'on a porté des plaintes au Saint Siege qu'ils négligeoient la ſubſiſtance des Chapelains & des Freres ſervans.

Quoique le Grand Maître vît bien qu'on avoit ſurpris la religion du Pape, par l'exageration qu'on lui avoit faite des richeſſes de ſon Ordre, cependant en veritable Religieux, il prit le parti de l'obéiſſance. On arma auſſi-tôt ſix Galeres dans le Port de Rhodes, & pour leur entretien & leur dépenſe, de l'avis & de concert avec le Conſeil ſouverain, il y attacha la dépouille des Commandeurs morts ; c'eſt-à-dire les droits de mortuaire & de

vacant. On prenoit, comme on fait encore aujourd'hui, le mortuaire sur les revenus de la Commanderie, depuis le jour du décès du Commandeur, jusqu'au premier jour du mois de Mai suivant, & de ce même jour le vacant étoit encore ouvert jusqu'au premier de Mai de l'année suivante : avant ce temps-là le nouveau Commandeur ne pouvoit point entrer en jouissance des revenus de la Commanderie.

Le Grand Maître & le Conseil firent ensuite differens reglemens pour la réforme des mœurs, sur-tout à l'égard des Provinces d'Occident. Il fut défendu entr'autres choses aux Chevaliers de se vêtir de draps qui coutassent plus de deux florins la canne ; espece de mesure qui dans plusieurs Provinces de France, contient deux tiers plus que l'aune de Paris. Et par le même reglement on leur interdisoit la pluralité des mets, & l'usage des vins délicieux. Discipline sage & utile, & qu'il seroit à souhaiter pour le bien de l'Ordre, qu'on vît renaitre de nos jours.

On chargea trois Visiteurs de porter ces reglemens au Pape, de le prier d'y ajouter ou d'en diminuer ce qu'il jugeroit à propos, & de revêtir ces Commissaires qu'on lui envoyoit, de l'autorité Apostolique, afin qu'ils fussent en état de les faire observer plus exactement.

Odon de Montaigu Prieur d'Auvergne.

Esnard d'Albarno, Prieur de Capoue.

Pierre Plantin, Prieur de l'Eglise.

Le Pape fut fort touché de la prompte obéissance du Grand Maître ; & pour répondre à ses généreux soins, il fit mettre en mer les quatre galeres qu'il devoit fournir pour son contingent, ausquelles celles du Roi de Chypre, de l'Ordre de S. Jean, & de

la République de Venise, se joignirent sous le commandement général d'un Genois, appellé le Capitaine Gingarria. Cette petite flote tint la mer pendant tout l'Eté, mais sans rien entreprendre qui répondît à ses forces, & à la dépense que les Alliez avoient faite pour cet armement. Le Général Genois plus attentif à son interêt qu'à sa gloire, s'en étoit servi pour charger ses galeres de differentes marchandises, & avoit tourné à son profit l'argent qui lui avoit été confié pour les frais de la campagne. Henri, Patriarche titulaire de Constantinople, Légat du Saint Siege, montoit la Capitane de la flote & avoit en cette qualité le Commandement suprême, suivant la politique des Papes qui se l'attribuoient dans toutes les guerres de la Religion. Ce Prélat, comme le Général Genois, se comporta plutôt en négociant, qu'en qualité de subdelegué du souverain Pontife. L'année suivante les Alliez indignez contre les Genois, choisirent pour Général Frere Jean de Biandra, Chevalier de Rhodes, Prieur de Lombardie, & qui avoit commandé en particulier les galeres de l'Ordre.

Le nouveau Général forma un dessein digne de son courage. Le port de Smirne, ville considerable de l'Anatolie, servoit souvent de retraite aux Corsaires Turcs, qui étoient maîtres de cette Ville. Biandra, outre les soldats qu'il avoit sur sa flote, ayant pris à Rhodes un grand nombre de troupes commandées par des Chevaliers pleins de valeur, en forma le siege, & l'emporta l'épée à la main. Des Historiens prétendent qu'il ne se rendit maître que du Château qui étoit au bord de la mer, & qui commandoit l'entrée du port. Tout ce qui se

trouva de ſoldats dans ce Fort, Turcs & Arabes, furent taillez en pieces. Le Grand Maître en ayant reçu la nouvelle, & connoiſſant l'importance de cette Fortereſſe, y envoya auſſi-tôt de nouvelles troupes, avec des vivres & des armes pour en augmenter la garniſon. On voit encore ſur les portes du Château, quoique tombé en ruine, les armes de l'Egliſe, qui y furent miſes comme un monument de cette conquête, dont on rapportoit tout l'honneur à ce Pontife, comme au Chef de la Ligue, quoique les Chevaliers de Rhodes y euſſent la meilleure part. Un Turc appellé Morbaſſan, qui commandoit dans la haute Ville & dans tout le pays, entreprit l'année ſuivante de chaſſer les Chrétiens de cette place. Il en forma le ſiege; mais après trois mois d'attaques aſſez vives, & d'une défenſe courageuſe, il feignit d'abandonner ſon entrepriſe, ou du moins de tourner le ſiege en ſimple blocus. La plûpart de ſes troupes ſe retirerent, & il n'en reſta dans ſon camp que la moindre partie. Les Chrétiens avertis de ſa retraite firent une furieuſe ſortie, forcerent ſans peine des retranchemens mal défendus, entrerent dans le camp, & paſſerent au fil de l'épée, ou firent priſonniers tout ce qui leur réſiſta, ou qu'une prompte fuite ne mit pas en ſureté. On celebra cette victoire ſur le lieu même au ſon des inſtrumens militaires, & avec des feſtins & une joye d'autant plus dangereuſe que l'ennemi n'étoit pas éloigné.

HELION DE VILLENEUVE.

Morbaſſan qu'on croyoit bien avant dans le pays, mais caché ſeulement avec ſes troupes derriere les montagnes voiſines, averti par certains

HELION DE VILLENEUVE.

ſignaux, en deſcendit, & trouvant les Chrétiens en déſordre, en fit à ſon tour une cruelle boucherie. Ce fut ſur les Chevaliers de Rhodes que tomba la plus grande perte : le Légat du Pape qui étoit venu dans le camp prendre part à la joye publique, y fut tué avec la plûpart des Officiers & des Eccleſiaſtiques de ſa Maiſon. Les Chevaliers qui échaperent à la fureur des Barbares regagnerent le Fort, & s'y maintinrent par de nouveaux ſecours contre tous les efforts des Turcs & des autres Infideles.

La triſte nouvelle de cette diſgrace étant paſſée en Europe, le Pape pour la réparer publia une Croiſade avec toutes les Indulgences attachées aux premieres. Humbert II. Dauphin de Viennois rechercha avec empreſſement d'en être déclaré le Chef & le Général. C'étoit un Prince de peu d'eſprit, naturellement vain, inconſtant dans ſes projets, & qui étoit moins touché de leur ſolidité, que de l'éclat & des diſtinctions qui les environnoient. Il ſe rendit en perſonne à la Cour du Pape Clement VI. pour ſolliciter cet emploi. Dans la requeſte qu'il préſenta à ce ſujet au ſouverain Pontife, il le prioit de lui octroyer *à être*, dit-il, *Capitaine de ce ſaint voyage contre les Turcs, & contre les non-feaux à l'Egliſe de Rome, & que tous tant Hoſpitaliers que tous autres l'y ayent, & doivent obéir par mer & par terre.*

PREUVE II.

Pour déterminer le Pape à lui accorder ce généralat, il offroit d'entretenir à ſes dépens, pendant cette guerre, trois cens hommes d'armes, mille arbaleſtriers, de fournir cinq vaiſſeaux de guerre bien équipez, & de mener à ſa ſuite douze Sei-

HELION DE VILLENEUVE.

gneurs bannerets & cent Chevaliers : promesses magnifiques, mais autant au-dessus de ses forces, que la fonction de Général d'armée l'étoit au-dessus de son experience & de sa capacité.

Matt. Villani Hist. l. 1. c. 26. pag. 19. Edit. de Flor.

Quelques Cardinaux du Conseil du Pape qui n'étoient pas prévenus en faveur du courage de ce Prince, voulurent s'opposer à sa demande; mais l'inclination du souverain Pontife prévalut & entraîna tous les suffrages. * Humbert fut élû Général de l'armée Chrétienne, il en prêta le serment entre les mains du Pape, & s'obligea en même temps par un vœu solemnel de passer trois ans entiers dans cette sainte expedition. Mais à l'égard de ce puissant armement par terre & par mer qu'il devoit fournir, tout se réduisit à cent hommes d'armes, & on jugea sans peine du succès de cette guerre par le choix du Général. Le lendemain jour de la Fête-Dieu, il reçut des mains du Pape la Croix & l'Etendart de l'Eglise qu'il fit porter devant lui dans les rues d'Avignon avec son Etendart particulier à côté, & suivi d'un nombreux cortege, il s'en retourna en grande pompe en son Hôtel : cérémonie dont au défaut d'une gloire solide un esprit aussi vain se repaissoit. Il fut question de trouver des fonds pour subvenir aux frais d'un si long voyage. Le Dauphin eut recours à une imposition extraordinaire qu'il fit sur tous ses sujets. Il se disposa ensuite à partir avec la Princesse Marie

PREUVE III.

* Et quia inter cæteros Principes habui (providere de aliquo duce & capitaneo exercitui agminis Domini Dei Israel) repperi instantem sæpius, supplicantem humilius, optantem ardentius, offerentem liberalius, dilectum filium Imbertum Dalphinum Viennensem, hic præsentem : idcircò ipsum de fratrum nostrorum consilio ducem & capitaneum contra Turcos exercitus duximus deputandum. *Baluz. in Not. ad vit. Paparum Avenion. pag. 890.*

HELION DE VILLENEUVE.

des Baux sa femme, qui, pendant que le Dauphin tint la mer, se retira dans la Ville de Rhodes, & y mourut.

Malgré toutes les disgraces arrivées aux Chrétiens dans la Terre sainte, les voyages d'outre-mer ne laissoient pas d'être encore frequens; & ce qui en rendoit l'entreprise plus facile, c'est que moyennant le prix dont on convenoit avec les Patrons des navires, on trouvoit dans la plûpart des ports de la Méditerranée des vaisseaux toujours prêts à faire voile, & pourvûs de toutes les munitions nécessaires soit pour la navigation, soit pour le combat.

Le Dauphin ayant traité pour quatre de ces navires à 650 florins pour chacun par mois, s'embarqua à Marseille le 2 de Septembre sur cette petite escadre de louage, qui le porta d'abord à Venise où étoit le rendez-vous de tous les Croisez. Il passa ensuite à l'Isle de Négrepont, où les quatre vaisseaux du Pape, un de Rhodes, & l'autre de Venise le joignirent. Le Prieur de Lombardie à son arrivée se retira sur les galeres de la Religion, dont il reprit le commandement particulier : il paroît que le Dauphin passa l'hyver dans cette Isle. L'année suivante il tint la mer avec toute la flote des Croisez, & contribua à faire lever aux Turcs le siege de Caffa, ville appartenante alors aux Genois. La flote Chrétienne eut même dans ces mers quelque avantage sur celle des Infideles, dont le Dauphin se fit honneur. Le Pape prévoyant que cette guerre ne pourroit être continuée avec succès, s'il ne procuroit aux Croisez les fonds nécessaires pour en soutenir la dépense, eut recours à une

impofition

imposition extraordinaire sur tous les biens Ecclesiastiques des Royaumes de France, d'Espagne, & d'Angleterre. Mais la cruelle guerre que les Anglois faisoient alors en France, & la perte de la bataille de Crecy, où dix-sept cens seize Chevaliers François furent tuez, ne permettant pas de lever ces deniers, le Pape dans la crainte que la dépense de la Croisade ne retombât toute entiere sur lui, embrassa avec joye le projet d'une treve avec les Infideles que lui proposa le Dauphin.

Memoires de Pilati, Hist. de Dauphiné act. 284.

Ce Prince lui récrivit de Rhodes où il s'étoit retiré pendant l'hyver, que les Turcs paroissoient disposez à faire la paix, & que l'on pourroit facilement entrer avec eux en négociation. Le Pape sentit bien la honte de demander la paix à un ennemi qu'on étoit venu chercher de si loin pour lui faire la guerre; mais la crainte d'être obligé d'en soutenir de ses propres deniers toute la dépense, lui fit souhaiter de la voir finir. Il écrivit au Dauphin de chercher des expediens, qui, dans cette négociation, sauvassent l'honneur de la Ligue, & l'intérêt de la Religion. Il lui prescrivit même les formes & les bien-séances qu'il devoit garder en traitant avec les Infideles: il ne paroît point que le traité eût été conclu. Le Dauphin, après avoir reçu du Pape la dispense du vœu qu'il avoit de rester trois ans entiers dans cette expedition, reprit le chemin de ses Etats. Depuis la mort de Marie des Baux sa femme, il avoit formé le dessein de se remarier avec Blanche sœur d'Amedée, Comte de Savoye, & il y en eut même un contrat signé; mais le Dauphin ayant rejetté les offices que le

PREUVE IV.

PREUVE V.

HELION DE VILLENEUVE.

Comte de Savoye avoit employez pour l'obliger de restituer au Seigneur de Beaujeu le Château de Mirabel, le peu d'égard qu'il eut à sa priere, causa la rupture de son mariage. Le Dauphin tourna ensuite ses vûes du côté de Jeanne, fille aînée de Pierre de Bourbon, il s'y engagea même par un traité solemnel qu'on peut voir dans les preuves. Mais quelque honneur que lui fit une si grande alliance, toujours agité & combattu par ses irrésolutions ordinaires, il ne put se résoudre à finir cette affaire. Ce Prince n'ayant pas trouvé à la guerre & sur la route où ses semblables vont chercher la distinction & l'éclat qu'il affectoit, crut mieux réussir par un chemin tout opposé. Il quitta la profession des armes, & le gouvernement de ses Etats pour se faire Religieux de l'Ordre de Saint Dominique. Il remit le Dauphiné au Roy de France, qui le réunit à sa Couronne, dont il avoit été autrefois détaché; & pour fixer l'inconstance du Dauphin, le Pape à la priere du Roi l'ordonna Prêtre. Il se chargea depuis de l'administration de l'Archevêché de Reims, mais sans quitter l'habit Religieux qu'il porta le reste de ses jours: Souverain sans sujets, Général sans troupes & sans experience, mari sans femme, Moine sans Couvent, Prélat sans titre & sans jurisdiction, & dans ces differens états sans avoir jamais rien fait pour le bien de sa Province que de l'avoir remise sous la domination de nos Rois. On a même reproché à sa mémoire, avec quelque sorte de justice, qu'il eût enlevé au Prieur Biandra le généralat de la flote Chrétienne, qui, sous les ordres

PREUVE VI.

Registre Pilati. ad annum 1348 & 1349.

HELION DE VILLENEUVE.

de ce Chevalier, s'étoit rendue redoutable aux Infideles, & qui depuis ſous le mêmc commandement, acquit de nouveau beaucoup de gloire.

Ce fut en ce temps-là que l'Ordre perdit le Grand Maître de Villeneuve, Prince recommandable par ſon œconomie, & qui pendant ſon Magiſtere acquitta toutes les dettes de la Religion, augmenta les fortifications néceſſaires pour la défenſe de l'Iſle & de la Ville de Rhodes, & du reſte de ſes deniers, & pour un monument de ſa piété avoit fait conſtruire une Egliſe en l'honneur & ſous l'invocation de la Sainte Vierge; & il y laiſſa des fonds pour l'entretien de deux Chapelains qui y devoient dire la Meſſe tous les jours pour le repos de ſon ame. 1346.

Il ſe préſenta un grand nombre de prétendans. Les plus anciens Chevaliers & qui faiſoient profeſſion d'une vie réguliere s'attachoient à ceux qui leur paroiſſoient plus capables de maintenir la diſcipline de l'Ordre. La jeuneſſe, ſans s'informer trop ſcrupuleuſement de la régularité des mœurs, ſouhaitoit ſeulement un grand Capitaine, qui les menât à la guerre, & qui leur fît acquerir de la gloire & du bien : un pareil choix n'étoit pas ſans difficulté. Le Commandeur de Gozon, dont nous venons de parler, étoit un des Electeurs. Quand ce fut à ſon tour de donner ſon ſuffrage : » En » entrant, dit-il, dans ce Conclave, j'ai fait un ſer- » ment ſolemnel de ne propoſer que celui des Che- » valiers que je croirois le plus digne de cette gran- » de place, & le mieux intentionné pour le bien

HELION DE VILLENEUVE.

» général de tout l'Ordre : & après avoir mûrement
» ment consideré l'état où se trouve la Chrétienté,
» les guerres que nous sommes obligez de soute-
» nir continuellement contre les Infideles, la fer-
» meté & la vigueur nécessaire pour empêcher le
» relâchement dans la discipline, je déclare que
» je ne trouve personne plus capable de bien gou-
» verner notre Religion que moi-même. Il parla ensuite magnifiquement de ses propres vertus. Le combat contre le Serpent ne fut pas oublié; mais il s'étendit principalement sur la conduite qu'il avoit tenue depuis que le Grand Maître de Villeneuve l'avoit fait son Lieutenant : » Vous avez
» déja, dit-il aux autres Electeurs, essayé de mon
» gouvernement; vous sçavez ce que vous en de-
» vez esperer, & je ne crois pas que sans injustice
» vous me puissiez refuser vos suffrages.

Quelque recommandable que fût ce Chevalier, ses Collegues ne laisserent pas d'être étrangement surpris de voir un Electeur se nommer soi-même; un pareil procedé le rendit suspect d'une ambition démesurée. Cependant quand on vint à le comparer avec les autres prétendans, on trouva qu'il leur étoit bien superieur, non-seulement par son courage dont il avoit donné des preuves si glorieuses, mais encore par sa sagesse & sa moderation dans le commandement. Quelques-uns des Electeurs, & qui lui étoient les moins favorables, ne purent s'empêcher de dire qu'il eût été à souhaiter que tout ce qu'il avoit avancé pour faire valoir son mérite, fût sorti de la bouche d'un autre. Mais cette généreuse audace ne déplut pas au plus grand nom-

F·RERE DIEUDONE DE GOZON VINGT-SIXIEME GRAND MAITRE · an · 1346.

Cars sculp.

bre, & plusieurs soutinrent qu'après des actions aussi brillantes, il étoit permis aux grands hommes de parler d'eux-mêmes avec cette noble confiance que donne la verité. Ainsi toutes les voix, ou du moins la plus grande partie, se réunirent en faveur de DIEU-DONNE' DE GOZON : & 1346.
il fut reconnu solemnellement pour Grand Maître à la satisfaction du Couvent, & sur-tout des Citadins de la Ville de Rhodes, & de tous les habitans de l'Isle, qui, depuis la victoire qu'il avoit remportée sur le Serpent, le regardoient comme le Heros de la Religion.

Sa conduite dans la grande Maîtrise ne démentit point tout ce qu'on avoit esperé de sa valeur & de son habileté dans le gouvernement. Ses premiers soins furent de ranimer la Ligue Chrétienne: les escadres des Alliez se joignirent. Le Grand Maître par son crédit en fit rendre le commandement au Prieur de Lombardie : il fut aussi-tôt chercher la flote des Infideles, qu'il trouva dans l'Archipel proche d'Embro ou l'Embro, petite Isle qui a 24 milles de tour, avec un Bourg du même nom, & un port sur la côte Orientale : cette Isle est à douze milles des bouches des Dardanelles en allant vers l'Isle de Lemnos.

La plûpart des Turcs qui croyoient encore les Chrétiens dans leurs ports, avoient débarqué, & s'étoient répandus dans l'Isle. Le Commandant de la flote les surprit dans ce désordre, fondit sur eux, enleva, ou coula à fond une partie de leurs vaisseaux.

Ce fut moins un combat qu'une déroute générale: les soldats qui étoient sur cette flote l'aban-

donnoient pour chercher un azile dans l'Isle, & ceux qui étoient descendus à terre auparavant, accouroient pour se rembarquer. Les uns & les autres ne faisoient que s'embarasser; & dans ce désordre & cette confusion, le Général de Rhodes leur prit cent dix-huit petits vaisseaux, legeres fregates, brigantins, felouques ou barques armées: mais trente-deux galeres, à la faveur de leur chiourne, prirent le large, & éviterent le combat. Les Chrétiens mirent ensuite pied à terre, ravagerent l'Isle, & firent près de cinq mille esclaves.

Une victoire aussi complette donna beaucoup d'éclat aux armes des Chevaliers, quoique le Pape Clement VI. suivant l'usage de la plûpart de ses prédecesseurs, en eût attribué tout l'honneur à l'Archevêque de Candie son vice-Légat. Constant, d'autres l'appellent Livon, Roi de la petite Armenie, instruit des forces de l'Ordre, envoya des Ambassadeurs au Grand Maître pour le conjurer de le secourir contre l'invasion des Sarrasins d'Egypte, qui s'étoient emparez d'une partie de ses Etats. Quoique ce Prince suivît le Rit Grec, & fût même Schismatique, Gozon plein de zele, & animé de l'esprit de son Institut, ne crut pas devoir abandonner des Chrétiens à la fureur de ces Barbares. Il détermina le Conseil de l'Ordre à faire passer des troupes dans l'Armenie: on équipa une puissante flote; les plus braves Chevaliers s'y embarquerent avec un corps considerable d'Infanterie. Toutes ces troupes ayant abordé les côtes de l'Armenie, se joignirent à l'armée de Constant, qui s'étoit avancé pour faciliter leur descente. Après cette

jonction, ils marcherent droit aux Sarrasins; ils n'eurent pas de peine à trouver des ennemis qui les cherchoient; on en vint bien-tôt aux mains; le combat fut long & opiniatré; la valeur ordinaire des Chevaliers décida du succès. Les Sarrasins qui croyoient n'avoir affaire qu'aux Armeniens qu'ils avoient déja battus plusieurs fois, surpris de voir les Etendarts de Saint Jean qu'ils connurent encore mieux aux grands coups que ces Chevaliers portoient, se tournerent en fuite. Il en périt la meilleure partie dans la chaleur du combat; les Chrétiens prirent tout leur bagage, & firent un grand nombre de prisonniers.

1347.

Le Roi d'Armenie soutenu d'un si puissant secours, assiegea ensuite & reprit toutes les Places dont les Infideles s'étoient emparez, & les Chevaliers de Rhodes ne quitterent point l'Armenie, qu'ils n'en eussent chassé entierement les Sarrasins, qui eurent bien de la peine à regagner l'Egypte.

On peut bien juger que de si hautes entreprises, & tant de guerres differentes ne se pouvant soutenir sans de grandes dépenses, le Trésor de l'Ordre en fut bien-tôt épuisé: d'ailleurs le Pape, pour éviter la dépense, s'étoit retiré de la Ligue, comme nous le venons de dire, & il n'y contribua plus dans la suite que d'Indulgences. Il proposa même au Grand Maître d'accepter une treve que les Turcs offroient, à condition qu'ils partageroient avec l'Ordre la Douanne de Smirne, & les droits d'entrée qui se payoient par les vaisseaux étrangers. Enfin la Ligue acheva d'être déconcertée par la guerre qui s'alluma entre les Genois & les Veni-

DIEU-DONNE' DE GOZON.

tiens au ſujet du commerce que les uns & les autres faiſoient dans la mer Noire.

Cependant l'Ordre fit repréſenter au Pape que quoiqu'il ſe vît abandonné de ſes Alliez, il ne pouvoit, ſuivant ſon inſtitut, entrer dans aucun traité public avec les Infideles, & qu'en attendant que Dieu lui ſuſcitât de nouveaux Alliez, il ſe tiendroit au moins ſur la défenſive. Le Grand Maître écrivit en même temps à tous les Commandeurs qui n'avoient pas fourni leurs Reſponſions, d'y ſatisfaire promptement; & l'hiſtoire nous a conſervé une Lettre qu'il adreſſoit aux Commandeurs des Royaumes de Suede, de Dannemarck & de Norvege, qui mérite de trouver ſa place dans cet Ouvrage.

PREUVE VII.

Boſio t. 2. p. 18.

On voit par cette Lettre qu'il leur reproche que depuis la perte de la Terre ſainte la Religion n'avoit reçu de leur part aucune contribution, & quoiqu'ils habitaſſent les contrées les plus reculées de l'Europe, il étoit bien difficile qu'ils n'euſſent pas appris la conquête que l'Ordre avoit faite de l'Iſle de Rhodes, où on avoit transferé le Siege de la Religion, & que l'Ordre, ſuivant ſon inſtitut, s'étoit dévoué à une guerre ſi ſainte; que tous les Chevaliers étoient continuellement en armes ſoit ſur les galeres de la Religion, ou à Rhodes & dans les Iſles voiſines qui en dépendoient, & dont ils étoient chargez de la défenſe; qu'il étoit bien ſurprenant que les ſeuls Chevaliers du Nord fuſſent demeurez contre leur devoir dans une inaction qui les deshonoroit; qu'il leur commandoit, comme leur Superieur, & en vertu de la ſainte obédience,

DIEU-DONNE' DE GOZON.

dience, d'envoyer à Rhodes un détachement de leurs plus jeunes Freres, & d'y faire passer incessamment leurs Responsions ; qu'il sçauroit bien punir les réfractaires à ses ordres, mais que ceux qui se montreroient enfans d'obéissance, trouveroient en lui un Chef & un Superieur plein de tendresse & de bonté, & qui n'avoit uniquement pour objet que la gloire de Dieu, & l'honneur de la Religion. Ce fut par ce même zele pour le bien de son Ordre, qu'il obtint de Clement VI. que les Cardinaux ne pourroient se faire pourvoir d'aucune Commanderie, ni même, sous prétexte de légation, exiger aucune contribution des Chevaliers. Le Pape lui accorda cette exemption, apparemment en retour de la complaisance que le Grand Maître & le Conseil eurent pour le Vicomte de Turenne, neveu de ce Pontife, auquel ils cederent la Bastie de Detrats, appartenante à la Religion, & voisine de ses Terres, en échange d'autres biens situez proche du Rhosne, qu'on réunit au Prieuré de saint Gilles. Le Pape en écrivit au Grand Maître pour l'en remercier ; mais en même temps il lui fit sçavoir que le Doge & le Sénat de Venise se plaignoient que dans la guerre qu'ils avoient à soutenir contre les Genois, on voyoit plusieurs Chevaliers de Rhodes dans leurs armées, & qu'il sembloit que l'Ordre de Saint Jean voulût tourner contr'eux, & en faveur de leurs ennemis, des armes, qui par leur profession, ne devoient être employées que contre les Infideles.

1350.

Le Grand Maître lui répondit que dans un Ordre militaire composé de Religieux de tant de Nations

différentes, il n'étoit pas ſurprenant que quelques particuliers s'affectionnaſſent aux intérêts de leur Patrie ; qu'il y avoit des Chevaliers Venitiens qui ne montroient pas moins d'attachement pour leur Nation que les Genois ; mais qu'outre que la Religion n'approuvoit point que ces Religieux ſéduits par cet amour ſi naturel pour leur Patrie, ſe mêlaſſent dans ces guerres, il ne ſe trouveroit point que ni lui ni tout le corps de l'Ordre eût pris aucun parti entre ces deux puiſſantes Républiques, & qu'il avoit toujours conſervé inviolablement la neutralité dont il faiſoit profeſſion entre les Princes Chrétiens.

Quelque raiſonnable que paroiſſe cette réponſe par rapport aux plaintes des Venitiens, je ne ſçai pas bien après tout, ſi des Religieux qui par un eſprit de pénitence avoient fait aux pieds des Autels les trois vœux ſolemnels de la Religion, pouvoient, ſans de juſtes ſcrupules, tremper leurs armes dans le ſang des Chrétiens. Du moins on ne peut ignorer que dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, on doutoit même s'il étoit permis aux Chrétiens de porter les armes. Une partie de la pénitence conſiſta depuis à quitter la profeſſion militaire, & on éxigeoit même des Laïques qui avoient tué un Chrétien, quoique dans des guerres juſtes, d'expier ſa mort par quelque ſatisfaction. Cet uſage s'obſervoit encore en France dans le milieu du neuviéme ſiecle, & nous voyons qu'après la fameuſe bataille de Fontenai, qui ſe donna vers l'an 840, les Evêques François ordonnerent que ceux qui ſentoient leur conſcience chargée d'avoir

agi dans le combat par emportement, par haine, par vanité, ou enfin par quelqu'autre motif humain, eussent à s'en confesser & à expier leur péché par une exacte pénitence.

Mais ce qui n'est pas moins décisif pour la matiere que nous traitons, c'est que l'Eglise ne toléra la prise d'armes parmi les Hospitaliers, que pour la seule défense des saints Lieux, des Chrétiens qui les occupoient, ou qui venoient d'Occident pour révérer une terre sanctifiée par la naissance d'un Dieu fait homme: & c'est pour conserver la mémoire de ce pieux motif, que, suivant le formulaire qui s'observe à la profession des Chevaliers, quand l'Officiant presente au Novice l'épée, il lui dit: *Recevez cette épée & servez-vous-en pour votre défense, & celle de la sainte Eglise de Dieu, & à la confusion des ennemis de la Croix de Jesus-Christ.* D'où il semble qu'on doit conclure qu'il n'est permis à ces Religieux de se servir d'armes offensives, que contre les Infideles & les ennemis déclarez de Jesus-Christ. Ce fut par ce juste motif de ne pas tirer l'épée contre des Princes Chrétiens, que le Grand Maître refusa de prendre part aux guerres civiles qui agitoient alors l'Empire de Constantinople. Le Pape Clement VI. étant mort, Innocent VI. son successeur écrivit au Grand Maître pour lui recommander les intérêts de l'Empereur Mathieu Paleologue, qui disputoit cet auguste titre à l'Empereur Jean, fils du jeune Andronic.

Pour l'intelligence des prétentions de ces Princes, il faut sçavoir que l'Empereur Andronic ayant laissé à sa mort Jean Paleologue pour tuteur de son

fils, & pour Régent de ses Etats, ce Ministre ambitieux, qui n'avoit l'autorité souveraine qu'en dépôt, s'en rendit maître absolu & indépendant. Il se fit proclamer Empereur conjointement avec son pupille; & pour éblouir ce jeune Prince qui ne faisoit que de sortir de l'enfance, il lui avoit fait épouser sa fille. Mais comme ce tyran n'avoit pour objet que l'élevation de son fils, il l'associa à l'Empire. Ce fut un troisiéme Empereur: & le pere & le fils chasserent depuis le fils d'Andronic de Constantinople. Il eut sa revanche; de fideles sujets de son pere le ramenerent comme en triomphe dans la Ville Imperiale: ce fut aux Paleologues à en sortir à leur tour. Le pere pour assurer sa vie, se jetta dans un Monastere, & y prit l'habit de Moine; son fils s'adressa au Pape, & lui demanda du secours sous la promesse qu'il fit à ce Pontife, s'il remontoit sur le Trône, de réunir l'Eglise Grecque à la Latine. C'étoit le leure ordinaire dont les Grecs se servoient pour tirer du secours des Latins. Le Pape écrivit très pressamment au Grand Maître en faveur de Mathieu; & ce Prince fut lui-même porteur de la Lettre: mais ce Grand Maître ne jugea pas à propos d'engager son Ordre dans une guerre civile entre des Princes Chrétiens, outre que l'indocilité de plusieurs Commandeurs de l'Europe à satisfaire à leurs Responsions, avoit mis l'Ordre hors d'état de fournir aux frais nécessaires pour une si grande entreprise. L'âge avancé du Grand Maître, & des infirmitez presque continuelles porterent ce Prince à demander au Pape la permission d'abdiquer une dignité qui lui étoit

alors aussi onéreuse, qu'il avoit témoigné d'empressement pour l'obtenir. Le Pape qui connoissoit tout le mérite de ce grand homme, & combien il étoit utile à son Ordre, n'y voulut point d'abord consentir. Il l'exhorta au contraire à soutenir courageusement le poids du gouvernement.

Le Grand Maître n'ayant pû obtenir ce consentement, qu'il regardoit alors comme une grace, employa ce qui lui restoit de vie à fortifier la ville de Rhodes. Il fit entourer de murailles tout le Fauxbourg qui regarde la mer, & construire en même temps le mole où aborderent depuis les vaisseaux & les galeres. C'étoit par des soins si utiles qu'il tâchoit de se consoler du refus que le Pape avoit fait d'admettre sa démission. Le relâchement qui s'introduisoit malgré lui dans la discipline, l'obligea de réïterer ses instances. Il s'apperçut avec douleur que la plûpart des Commandeurs qui résidoient en Europe, pour éluder ses ordres, se servoient de la protection même du Pape, & de celle des Rois de France, d'Arragon & de Castille : ce qui rendoit ces mauvais Religieux arbitres de leur devoir. Gozon ne trouvant point de remede à un si grand mal, dépêcha de nouveaux Envoyez au Pape qui reçut enfin sa démission. Ils apporterent à Rhodes la permission de ce Pontife de proceder à une nouvelle élection; mais cette permission fut inutile par une mort subite dont fut surpris le Grand Maître, si on peut se servir de ce terme pour un si homme de bien, & qui avoit été encore plus attentif sur sa propre conduite, que sur celle des Chevaliers dont il étoit chargé. Ses funérailles

Decembre 1353.

DIEU-DONNÉ DE GOZON.

furent célébrées par les juſtes louanges de ſes confreres, & par les larmes de tous les habitans de l'Iſle, & ſur-tout des pauvres dont il avoit été le pere. On ne mit ſur ſon tombeau que ces mots : CY GIST LE VAINQUEUR DU DRAGON.

PIERRE DE CORNILLAN.

1353.

Le Couvent & le Chapitre de Rhodes, après la mort de Gozon, élurent pour ſon ſucceſſeur Frere PIERRE DE CORNILLAN OU DE CORMELIAN, Chevalier de la Langue de Provence. Il étoit très-digne de cette éminente place par la régularité de ſa vie, & même par la ſévérité de ſes mœurs : l'Ordre avoit alors beſoin d'un pareil Superieur. Il n'eut pas plutôt pris poſſeſſion de ſa dignité, qu'il convoqua un Chapitre général à Rhodes. Il s'étoit gliſſé dans le gouvernement differens abus, mais tournez en coutume. Ceux qui en profitoient les euſſent volontiers fait paſſer pour des loix. Le premier & un des plus dangereux, c'eſt qu'on abuſoit ſouvent du ſceau du Grand Maître pour ſceller ſans ſa participation des ordonnances & des quittances qu'on portoit enſuite au tréſor. Un autre abus, & qui n'étoit pas moins préjudiciable à tout le Corps des Chevaliers, c'eſt que les Prieurs s'étoient mis en poſſeſſion dans leurs Prieurez de nommer aux Commanderies vacantes ; & au préjudice du mérite, de l'âge, & des droits d'ancienneté, ils faiſoient ſouvent remplir ces places par leurs parens & par leurs amis. Le Grand Maître obtint du Chapitre un réglement par lequel il fut ordonné que dans la ſuite on ne ſe ſerviroit plus de ſceau de la Grande Maîtriſe pour tout ce qui


F.RE PIERRE DE CORNILLAN VINGT SEPTIEME GR.D MAITRE, an 1353.
Cars Sculp.

concernoit les finances ; mais que toutes les Ordonnances ſeroient ſcellées du ſceau du Couvent, & en plein Conſeil.

Par le ſecond réglement, la nomination aux Commanderies fut renvoyée au Grand Maître & au Conſeil de l'Ordre pour y être pourvû ſelon le rang, l'âge, & les ſervices des Chevaliers. Ce n'étoient pas là les ſeuls abus que le Grand Maître eût bien voulu corriger ; mais auſſi prudent que plein de zele, il diſtribua en differens tems ſes projets de réformation, & il en remit l'exécution à proportion qu'il ſe trouveroit autoriſé dans le gouvernement.

Pendant que ce Grand Maître étoit tout occupé du rétabliſſement de la diſcipline, des ennemis ſecrets que l'Ordre avoit à la Cour du Pape, reprirent le deſſein de tirer des mains des Chevaliers de Rhodes tous les biens des Templiers, dont apparemment ils comptoient bien d'avoir la meilleure part. Mais pour ne ſe pas rendre ſuſpects, ils attaquoient l'Ordre avec beaucoup d'art. Les uns diſoient ſimplement au Pape que l'on découvroit tous les jours que les richeſſes & la dépouille des Templiers excedoient de beaucoup tout ce qu'on en avoit publié ; d'autres ajoutoient que les Hoſpitaliers n'étoient pas même en aſſez grand nombre pour vaquer à la recherche de ces grands biens ; que la plûpart des Chevaliers étoient paſſez en Europe ; qu'il ſembloit qu'ils euſſent abandonné l'Iſle de Rhodes, & que ceux qui étoient reſtez avec le Grand Maître, enſevelis dans le fond d'un Palais, n'étoient occupez que de leurs plaiſirs &

PIERRE DE CORNILLAN.

du ſoin d'accumuler des tréſors. Ces diſcours étoient ſemez avec beaucoup de ſecret & d'artifice, & prévenoient inſenſiblement l'eſprit du Pape. Enfin leurs ennemis en vinrent juſqu'à propoſer à ce Pontife de mettre en ſa main tous les biens des Templiers, & de les employer enſuite au gré de Sa Sainteté en œuvres pieuſes ; ou s'il le jugeoit à propos, de les donner pour la fondation d'un nouvel Ordre militaire, qui par ſon zele exciteroit l'émulation des Chevaliers de Rhodes, & les tireroit d'une diſſipation ſi contraire à leur regle & à leur inſtitut.

Le Pape au ſujet des conquêtes que faiſoient les Turcs, prit un autre parti & bien extraordinaire. Orcan dont nous venons de parler, & qu'on regarde comme le ſecond Prince des Oſmanides ou des Ottomans, après avoir conquis la plus grande partie de l'Anatolie, battu l'Empereur Jean Paleologue en differentes occaſions, & pris Burſe, Nicomedie & Nicée, ayant paſſé l'Heleſpont, ſembloit vouloir établir le ſiege de ſon Empire dans la Morée. On rapporte à ce ſujet qu'un grand tremblement de terre lui ayant facilité la priſe de Gallipoly : » Demeurons en Europe, dit-il à » ſes Officiers, puiſque Dieu nous en ouvre le » chemin. Le Pape Innocent VI. dont nous venons de parler, allarmé de la rapidité de ſes conquêtes, dans la crainte qu'il ne portât ſes armes juſques en Italie, & pour l'obliger de retourner en Aſie, ordonna aux Chevaliers de Rhodes de quitter cette Iſle, & de tranſporter le Couvent & leur habitation, dans quelque endroit de terre ferme.

ferme voisin des Turcs ou des Sarrasins, & soit du côté de la Palestine ou de l'Anatolie, dans la vûe que ces Chevaliers, par une diversion utile, attireroient sur eux les armes des Infideles, & par cette guerre allumée au milieu des Etats du Turc, serviroient de boulevart à la Chrétienté; dessein qui avoit déja été inspiré aux prédécesseurs de ce Pontife, mais dont l'auteur ne peut avoir été qu'un ennemi secret de cet Ordre, & aussi mauvais politique que peu entendu dans l'art de la guerre. Il est surprenant que le Pape proposât à l'Ordre d'abandonner une Isle puissamment fortifiée, de renoncer à tout l'avantage que les Chevaliers tiroient de la mer & de leurs flottes qui couvroient également l'Isle de Chypre & l'Armenie, pour les envoyer, pour ainsi dire, à la boucherie, & les obliger comme de nouveaux avanturiers à chercher un établissement au milieu des Etats des Infideles, trop puissans pour les y souffrir.

PIERRE DE CORNILLAN.

Cependant au préjudice de si justes considerations, & qui devoient se présenter naturellement à l'esprit du Pape, ce Pontife toujours entêté de son projet, envoya à Rhodes Frere Ferdinand d'Heredia, Châtelain d'Emposte, & Grand Prieur de Castille, qui étoit regardé à la Cour de Rome comme le confident & le favori d'Innocent, & il le fit accompagner par Frere Raimond Berenger, Précepteur ou Commandeur de Castel-Sarrasin, & par Frere Pierre de Cornillan, Commandeur de Val-Puget, & apparemment parent du Grand Maître; tous trois des principaux Chevaliers de

PIERRE DE CORNILLAN.

l'Ordre, & dont les deux premiers parvinrent depuis à la Grande Maîtrise.

Le Pape les chargea de représenter au Grand Maître & au Conseil les plaintes qu'il recevoit continuellement de l'inaction & de la léthargie dans laquelle tout l'Ordre paroissoit depuis quelque tems enseveli : Que pendant que les Turcs ravageoient la Grece & menaçoient l'Italie, les Chevaliers contens de se trouver dans leur Isle en sûreté à l'abri des fortifications de Rhodes, & amolis par les délices, consumoient dans des plaisirs criminels, & que la pudeur & l'honnêteté ne permettoit pas de nommer, ces grands biens qu'ils ne tenoient que des dépouilles des Templiers & de la pieté des Fideles ; qu'il étoit bien instruit que les Papes Jean XXII. Benoît XII. & Clément VI. ses prédécesseurs immediats, pour les arracher de ces lieux enchantez, où leur salut couroit tant de risque, les avoient souvent exhortez de transferer leur habitation dans la Terre Sainte, quoique occupée par les Infideles ; mais que le S. Siege n'ignoroit pas le peu de cas qu'ils avoient fait jusques alors de pareils conseils, qu'ils devoient regarder comme des loix & des ordres formels. Qu'il leur commandoit de travailler actuellement à cette translation dans quelque endroit, d'où avec le secours du ciel, ils pussent pénétrer jusques dans la Terre Sainte, sinon qu'il seroit obligé de les y contraindre par toutes les voyes qui lui paroîtroient les plus convenables, & entr'autres par la privation des biens des Templiers, qu'il employeroit à la création d'un nouvel Ordre

militaire, dont le zele exciteroit peut-être leur émulation, ou les couvriroit d'une honte éternelle.

Le Grand Maître répondit au Pape qu'il avoit reçu ses ordres avec bien du respect; mais que sans la participation & le consentement du Chapitre général de l'Ordre, il ne pouvoit pas abandonner si brusquement une conquête si considerable, & qui avoit couté le plus pur sang des Chevaliers; qu'il alloit indiquer incessamment ce Chapitre dans Rhodes même, & qu'il communiqueroit à ses Freres les intentions de Sa Sainteté. Le Pape craignant que si le Chapitre s'assembloit dans Rhodes, la richesse de cette Isle, ses fortifications, son port, ses flottes, & même la vie délicieuse qu'on y menoit, ne déterminassent les Chevaliers à y rester, déclara par une Bulle solemnelle qu'il vouloit que le Chapitre se tînt à Nismes ou à Montpellier; Places peu éloignées d'Avignon, & d'où apparemment il se flattoit que son autorité influeroit plus efficacement dans l'assemblée. Ce Pontife marquoit dans sa Bulle, que depuis le retour de ses Envoyez, il avoit appris avec surprise que d'autres Chevaliers qui étoient à sa Cour, avoient écrit à Rhodes de ne pas s'inquietter de tout ce que le Châtelain leur avoit dit, comme venant de sa part; que cet adroit courtisan pour se rendre nécessaire dans son Ordre, avoit grossi ses reproches & ses menaces; mais que le Pape même en leur présence s'étoit expliqué bien differemment, & qu'on devoit demeurer en repos au sujet de la translation: le Pape ajoutoit qu'il leur envoyoit cette Bulle,

PIERRE DE CORNILLAN.

comme un témoignage irrefragable de sa volonté, & en même tems de la verité de ce que le Châtelain leur avoit dit de sa part, & afin que de pareils faits n'apportassent aucun retardement à leur établissement sur les frontieres des Infideles.

On ne peut exprimer la douleur dont le Grand Maître fut pénétré, soit en voyant que le Pape persistoit dans un dessein si pernicieux, ou par la crainte même que son Ordre comme souverain, ne prétendît s'y opposer: & il se trouvoit partagé entre l'obéissance qu'il devoit à ce Pontife, & ce qu'il croyoit devoir à son Ordre & à ses Religieux: deux devoirs qui lui paroissoient presque également indispensables. Dans une si cruelle situation, la mort vint, pour ainsi dire, à son secours, & termina sa vie dans le 18[e] mois de son Magistere. Les Chevaliers firent remplir sa place par ROGER DE PINS, Chevalier de la Langue de Provence, d'une Maison illustre en Languedoc, parent d'Odon de Pins, vingt-troisiéme Grand Maître de l'Ordre, & de Gérard de Pins, qui pendant la vacance du Magistere, avoit remporté une victoire signalée sur Orcan, fils d'Otman.

ROGER DE PINS.

1353.

Le Pape qui n'avoit pas voulu permettre la convocation du Chapitre à Rhodes, & qui de son autorité l'avoit indiqué à Nismes ou à Montpellier, craignant encore qu'il ne s'y prît des résolutions contraires à ses projets au sujet de Rhodes, & pour être mieux instruit de ce qui s'y traiteroit, voulut qu'il se tînt dans Avignon même, & pour ainsi dire sous ses yeux. Mais dans l'impatience qu'il


FRERE ROGER DE PINS VINGT HUITIEME GR^D MAITRE 1355
Caro Sculp

avoit de tirer les Chevaliers de l'Isle de Rhodes, comme il leur eût fallu un tems considerable pour se rendre à Avignon des differentes Provinces de la Chrétienté, il se contenta qu'on tînt à sa Cour une assemblée, où Frere Guillaume de Mailly, grand Prieur de France, & Frere Guillaume Chalûs, grand Prieur d'Auvergne, présideroient de la part du Grand Maître, & en qualité de ses Lieutenans en deçà de la mer.

Heureusement pour l'Ordre, quelque tems avant l'ouverture de cette assemblée, on insinua au Pape que dans le dessein où il étoit de tirer les Chevaliers de l'Isle de Rhodes, il seroit bien plus utile pour la Chrétienté, & sur-tout pour l'Italie de les établir dans la Morée que dans la Palestine, où ils ne pourroient résister à la puissance formidable des Turcs & des Sarrasins. Le Pape goûta assez cette proposition. Robert Empereur titulaire de Constantinople étoit alors Prince de Tarente & Souverain de l'Achaye, ou de la Morée, par la cession que lui en avoit fait Jean Duc de Duras son oncle. D'un autre côté, Jacques de Savoye fils aîné de Philippe Prince de Piedmond, prétendoit que la Morée lui appartenoit du chef d'Ysabelle de Ville-hardouin sa mere, & parmi ces differentes prétentions, le Turc qui avoit pour lui le droit du plus fort, emportoit tous les jours quelque place de cette Province. Le Pape pour la conserver à la Chrétienté, proposa au Prince de Savoye de traiter de ses droits avec les Chevaliers de Rhodes. Cette grande affaire fut agitée dans l'assemblée d'Avignon: les Chevaliers qui ne vouloient pas

ROGER DE PINS.

heurter de front les ſentimens du Pape, nommerent des Commiſſaires; mais, comme ils attendoient quelque changement du benefice du tems, ils firent traîner, ſous differens prétextes, cette négociation, & ils travaillerent ſi lentement, que la mort ſurprit le Prince de Savoye avant qu'il y eût rien de conclu; & ce ne fut que long-tems après qu'on reprit ce deſſein, comme nous le dirons dans la ſuite.

Cependant on fit dans cette aſſemblée, differens reglemens qui concernoient la diſcipline, & qui font connoître les abus qui s'étoient introduits dans l'Ordre au ſujet de la diſtributiondes aumônes. Au grand ſcandale des peuples & au préjudice des pauvres,depuis que les biens des Templiers avoient été réunis à la manſe des Hoſpitaliers, on avoit negligé dans leurs Maiſons tous les devoirs de la charité, ſous prétexte qu'ils s'exerçoient dans les Commanderies des Chevaliers deRhodes. L'aſſemblée ordonna qu'indépendemment de ces aumônes, on rétabliroit inceſſamment celles qui ſe faiſoient dans les Maiſons qui avoient appartenuaux Templiers.

Quoique le Pape fût peu favorable à l'Ordre,comme on vient de le voir, cependant perſonne n'avoit plus de pouvoir ſur ſon eſprit, qu'un Chevalier de Rhodes, appellé Frere Jean-Ferdinandd'Hérédia,de la langue d'Arragon &Châtelain d'Empoſte.Lui ſeul ſervoit de conſeil & de miniſtre à ce Pontife, qui l'employoit même dans des négociations étrangeres.Pour le rendre plus autoriſé à ſa Cour, il l'avoit fait Gouverneur d'Avignon & de tout le Comtat

Venaiſſin. Une faveur ſi declarée pouvoit faire ſoupçonner que les projets extraordinaires du Pape lui étoient inſpirez par l'Arragonnois, qui, ſi l'Ordre eût été contraint d'abandonner l'Iſle de Rhodes, n'auroit peut-être pas été fâché, ſous le titre de Bailli, de s'en faire nommer par le Pape pour Prince ſouverain. Du moins toute ſa conduite fait voir que ſans égard pour les ſtatuts & reglemens des Chapitres géneraux, il ne ſe ſervoit de l'autorité du Pape que pour ſon agrandiſſement. C'eſt ainſi qu'il obtint ſucceſſivement le grand Prieuré de Caſtille, & même celui de ſaint Gilles, auquel l'avide Eſpagnol ſe fit nommer par le Pape, qui le lui confera ſans la participation du Grand Maître, & de pleine autorité. L'Ordre fut accablé d'un coup ſi ſurprenant; les Papes, à la verité, outre la puiſſance des Clefs, conſervoient encore une autorité particuliere ſur l'Ordre de ſaint Jean, comme en étant les premiers Superieurs; mais ils ne s'en ſervoient que pour le proteger, ou pour en corriger des abus inévitables dans la condition humaine, & même dans les ſocietez les plus auſteres.

Les Chevaliers ſe plaignoient que ce dernier Pontife n'employoit ſa puiſſance que pour détruire la forme de leur gouvernement; qu'ils ne pourroient plus à l'avenir compter ſur leurs années de ſervice, & ſur leur antiquité, ſi un de leurs Confreres, à la faveur d'une intrigue de Cour, & au mépris des plus ſages reglemens, étoit maître d'enlever dans chaque Langue, les meilleures Commanderies. Le Grand Maître & le Conſeil en-

Roger de Pins.

voyerent des Ambaſſadeurs au Pape, pour lui porter les juſtes remontrances de tout l'Ordre; & le Grand Maître, pour engager Hérédia à ſe déſiſter de la nomination du Pape, lui envoya d'amples proviſions de la charge de ſon Lieutenant en-deçà de la mer. Mais toutes ces démarches furent également inutiles; le Pape fut inflexible, ſoit par affection pour ſon favori, ou pour ne pas déroger à cette ſuprême autorité qu'il prétendoit exercer dans le gouvernement de l'Ordre: & Hérédia abuſant de la nouvelle grace du Grand Maître, non-ſeulement ne payoit plus au treſor commun les reſponſions de tant de Commanderies qu'il avoit accumulées, mais encore, ſous prétexte de ſa Charge de Lieutenant, il retenoit par ſes mains les reſponſions des autres Commanderies. Si elles venoient à vaque, il tiroit du Pape de nouvelles proviſions, & par une conduite ſi violente, il s'érigeoit en tyran de ſon Ordre.

Ce fut le ſujet d'une nouvelle Ambaſſade: le Grand Maître envoya à Avignon Frere Roger de Montaut, grand Commandeur, & Frere Eſtienne Montaigu, pour demander au Pape la permiſſion de faire faire le procès à Hérédia, comme à l'uſurpateur des biens de l'Ordre. Le Pape qui ne vouloit pas proteger ouvertement ſes injuſtices, feignit de conſentir à ce que le Grand Maître deſiroit: il nomma même deux Cardinaux pour prendre connoiſſance de cette affaire. Mais ſous la qualité de juges, ils ne firent que l'office de mediateurs; & à cauſe du credit d'Hérédia qu'ils vouloient ménager eux-mêmes, ils engagerent les Ambaſſadeurs, moyennant

nant une legere ſatisfaction, à ſe déſiſter de leur pourſuite. Le Pape envoya exprès à Rhodes un Gentilhomme de ſa Maiſon, pour dire de ſa part au Grand Maître qu'on lui feroit plaiſir de ne pas troubler Hérédia dans la jouiſſance des dignitez qu'il lui avoit conferées, & dont, diſoit-il, ce Chevalier n'employoit les revenus que pour l'interêt de l'Egliſe & le ſervice du S. Siege.

Le Grand Maître fut obligé de ſouffrir un abus qu'un ſi puiſſant protecteur l'empêchoit de corriger. Mais de peur qu'un ſi pernicieux exemple ne tirât à conſequence, & qu'à l'imitation d'Hérédia, les autres Prieurs ne s'appropriaſſent les Commanderies, ou du moins les reſponſions que l'Ordre poſſedoit dans l'étendue de chaque Prieuré; ce ſage Grand Maître convoqua à Rhodes un Chapitre géneral, & il choiſit exprès une Place dont l'Ordre étoit ſouverain, afin que les déliberations en fuſſent plus libres, & qu'on y pût prendre des réſolutions qui ne fuſſent point traverſées par d'autres Puiſſances. Ce fut dans ce Chapitre qu'on établit dans chaque Prieuré des Receveurs particuliers des droits de l'Ordre, & qui n'en étoient comptables qu'au treſor commun. On ordonna en même tems que les Prieurs ne pourroient être pourvûs d'autres Commanderies, que de celles qui compoſoient leur Chambre prieurale. Quelques Freres ſervans ayant par leurs intrigues, obtenu la Croix de Chevalier, il fut fait dans le même Chapitre un reglement qui défendoit d'élever aucun Servant à cette dignité: ordonnance conforme à celle d'un grand Pape, qui avoit ſagement

ROGER DE PINS.

établi la diſtinction de ces deux états, par celle de leurs habits; ſtatut qu'il ſeroit à ſouhaiter, par reſpect pour la Nobleſſe, qu'on obſervât exactement.

Le Grand Maître ſurvêcut peu à la concluſion de ce Chapitre. L'Ordre perdit en ſa perſonne un Chef plein de zele pour la manutention de la diſcipline; & les pauvres de l'Iſle, un pere très-charitable. On remarqua que dans le tems que la peſte infecta cette Iſle, comme tout l'Orient, & qui fut ſuivie d'une famine affreuſe, il employa d'abord tous ſes revenus, & qu'il vendit enſuite ſon argenterie, & juſqu'à ſes meubles, pour ſubvenir aux beſoins des pauvres: ce qui lui merita dans l'Ordre & devant les hommes, le titre d'*Aumônier*, & dans le Ciel, une juſte récompenſe, & ce centuple promis ſi formellement par celui ſeul dont les promeſſes ſont infaillibles.

1365.

RAIMOND BERENGER.

L'Ordre élut pour ſon ſucceſſeur Frere RAIMOND BERENGER, Dauphinois de naiſſance, de la Langue de Provence, Commandeur de Caſtel-Sarraſin, que les Hiſtoriens font deſcendre des Berengers ſouverains d'Italie; d'autres, de ceux qui ont regné à Barcelonne, & dans le Comté de Catalogne. Quoi qu'il en ſoit de ſon origine, il eſt certain qu'il y donna un nouvel éclat par ſa valeur, & par la hardieſſe de ſes entrepriſes. Des corſaires Egyptiens infeſtoient ſouvent les côtes de l'Iſle de Chypre, & enlevoient tout ce qui navigeoit dans ces mers, ſous l'étendart de la Croix. Le Grand Maître ne ſe contenta pas de mettre en mer pluſieurs galeres qui leur donnerent la chaſſe: mais


FRERE RAIMOND BERANGER VINGT NEUF.e GRAND MAITRE an. 1365

RAIMOND BERENGER.

de concert avec le Roi de Chypre, il résolut de les aller brûler jusques dans le port d'Alexandrie. Ce Prince & le Grand Maître assemblerent près de cent vaisseaux de differentes grandeurs ; ils les chargerent de troupes de débarquement, qu'ils avoient la plûpart tirées des côtes de France, mais sans leur communiquer l'entreprise à laquelle on les vouloit employer, & dont Urbain V. qui étoit alors sur la Chaire de saint Pierre, eut seul communication.

La flotte étant prête de mettre à la voile, le Roi & le Grand Maître s'embarquerent, suivis d'un grand nombre de Chevaliers, & en moins de cinq jours, ils aborderent au pied des murailles d'Alexandrie. Ils poserent des échelles le long des murailles, & presenterent l'escalade. Les Alexandrins furent surpris ; mais outre une nombreuse garnison, il y avoit tant de monde dans cette grande Ville, la plus riche de l'Egypte, qu'on vit en un instant les murailles bordées de soldats & d'habitans, qui faisoient pleuvoir une grêle de fléches sur les Chrétiens. Ces assiegez, appuyez sur le parapet, à grands coups de piques & de hallebardes, renversent les assiegeans, les poussent dans le fossé, & les accablent de grosses pierres. De nouveaux assaillans prennent la place des morts & des blessez, & sans s'étonner du sort de leurs compagnons, tâchent de gagner le haut des murailles. Les uns sont percez à coups de fléches ; d'autres précipitez, ou renversez avec les échelles. Les assiegez répandent de tous côtez de l'huile bouillante & des feux d'artifice ; embrasent les

RAIMOND BERENGER.

machines des Chrétiens ; s'attachent même à leurs habits ; paſſent juſqu'au corps, & forcent le ſoldat tout en feu, d'abandonner l'attaque pour chercher du ſecours dans l'eau, où il ſe précipite. Jamais aſſaut ne fut plus furieux & plus meurtrier; mais malgré l'image de la mort qui ſe preſente de tous côtez, les Chevaliers de Rhodes animez par leur propre courage, & ſoutenus des regards intrépides du grand Maître, reviennent au combat, s'attachent de nouveau aux murailles, & ſe faiſant une échelle des corps morts de leurs compagnons, s'élevent juſqu'au haut, gagnent le parapet, ſe jettent dans la Place, & tuent tout ce qui ſe preſente devant eux. De-là les victorieux ſe répandent dans la ville, pénetrent dans les maiſons voiſines des remparts, maſſacrent les hommes dans les bras de leurs femmes, pillent les plus riches meubles, & font eſclaves tout ce qui échape à la premiere fureur du ſoldat.

Quoique le Roi & le Grand Maître euſſent perdu beaucoup de monde dans les differentes attaques, cependant ils auroient bien ſouhaité de pouvoir ſe maintenir dans leur conquête. Mais ayant appris que le Sultan faiſoit avancer toutes les forces de l'Egypte pour les en chaſſer ; & d'ailleurs ſe voyant dans une Place encore remplie d'un nombre infini d'habitans qui s'étoient retranchez dans la baſſe-ville, ils réſolurent de ſe retirer : & après s'être chargez d'un butin ineſtimable, ils mirent le feu à tous les vaiſſeaux des Infideles qu'ils trouverent dans le port, & ſe rembarquerent avec leurs priſonniers. Le Roi reprit le che-

min de ſon Iſle, & le Grand Maître celui de Rhodes où ils arriverent l'un & l'autre heureuſement.

Le Grand Maître ayant tiré des priſons des Infideles Pierre de ſaint George, neveu, ou proche parent d'Urbain, ſe faiſoit un mérite de le conduire lui-même à Avignon : mais avant que de partir, il apprit ſa mort. Les Hiſtoriens rapportent que ce Pontife étant à l'extrêmité, & après avoir reçû les Sacremens de l'Egliſe, en préſence de ſon Camerier, de ſon Confeſſeur & de pluſieurs Cardinaux, dit, en leur adreſſant la parole : *Je crois fermement tout ce que tient & enſeigne la ſainte Egliſe Catholique ; & ſi jamais j'ai avancé quelqu'autre choſe de quelque maniere que ce ſoit, je le révoque, & me ſoumets à la correction de l'Egliſe.* *

Pierre Roger, dit le Cardinal de Beaufort, neveu du Pape Clément VI. ſucceda à Urbain V. Il prit le nom de Grégoire XI. Le Grand Maître ſongeoit alors à abdiquer ſa dignité. L'indocilité de la plûpart des Commandeurs de l'Europe l'avoit réduit à faire une démarche auſſi extraordinaire. A ſon retour de l'expedition d'Alexandrie, il apprit du Conſeil que la Religion ne pouvoit rien tirer des reſponſions de l'Occident. Cette dureté le ſurprit autant qu'elle l'affligea : en vain il envoya des ordres les plus preſſans : on n'y répondit

* Præſentibus etiam Camerario, Confeſſore, pluribuſque aliis familiaribus ſuis, ac aliis multis notabilibus perſonis dixit & aſſeruit ſe tenere & credere firmiter, ſicque confeſſus eſt ſimpliciter quidquid ſancta, catholica & apoſtolica tenet, docet & prædicat Eccleſia : & ſi per priùs docendo, legendo, prædicando, aut diſputando, vel aliàs aliud quovis modo prædicaverat, vel dixerat, totum id revocavit, voluitque haberi pro non dicto, ſubmittens ſe & dicta ſua hujuſmodi correctioni & determinationi dictæ ſanctæ Matris Eccleſiæ, à qua aſſeruit ſe nunquam deviaſſe ſcienter. *Geſta Urb. 5. apud Boſq. Raind. t. 16. ad ann. 1370 §. 23.*

RAIMOND BERENGER.

que par un ſilence obſtiné, & qui couvroit une deſobéïſſance formelle. Beaucoup de ces Commandeurs poſſedoient pluſieurs Commanderies, & ils employoient leurs reſponſions & le bien de l'Ordre, ou à acheter la faveur & la protection des Princes, ou à enrichir leurs familles : & les plus réguliers, quand ils faiſoient quelquefois paſſer de l'argent à Rhodes, regardoient de leur part ces reſponſions comme des aumônes arbitraires & de pures liberalitez. D'ailleurs il s'étoit élevé des differends conſiderables entre les Langues de Provence & d'Italie ; & les principaux Chevaliers de ces deux Langues refuſoient de ſe ſoumettre au jugement du Grand Maître. Tant de deſobéïſſance de toutes parts l'affligeoit ; mais comme il aimoit veritablement ſon Ordre, il crut qu'un autre Grand Maître plus habile & plus ferme ſe feroit mieux obéir, & pourroit rétablir une heureuſe correſpondance entre le chef & les membres. Ce fut le principal motif qui le porta à vouloir abdiquer ſa dignité ; mais le Pape qui connoiſſoit ſon merite, lui refuſa ſon conſentement : & ce Pontife qui pour le ſoulager, vouloit entrer en connoiſſance des affaires de l'Ordre, convoqua à Avignon une aſſemblée générale des principaux Commandeurs, mais dont il diſpenſa le Grand Maître à cauſe de ſon extrême vieilleſſe ; & il ſe contenta de lui demander un memoire des reglemens qu'il croyoit les plus neceſſaires pour le rétabliſſement de la diſcipline.

PREUVE IX.

1373.

On traita d'abord dans cette aſſemblée du differend qui étoit entre les Langues de Provence &

d'Italie. Le ſujet de leurs conteſtations venoit de ce que la Langue de Provence, comme la plus ancienne & la premiere de l'Ordre, poſſedoit le Prieuré du Royaume de Hongrie, & dans l'Italie ceux de Capoue & de Barlette, & les Commanderies de ſaint Eſtienne, de Monopoli, de Veniſe & de ſainte Euphemie, que la Langue d'Italie réclamoit. Elle demandoit en outre que le Prieuré de Hongrie lui fût annexé comme un équivalent, & pour balancer dans le Chapitre le pouvoir de la Langue de Provence, qui ſeule avoit plus de ſuffrages que deux autres Langues.

Comme la Langue de Provence ſe défendoit par le titre de ſa poſſeſſion, le Pape en remit le jugement aux Cardinaux d'Eſpagne & de Florence; & par leur médiation plutôt que par une déciſion de rigueur, on convint qu'à la premiere vacance du Prieuré de Hongrie, il y ſeroit pourvû par le Grand Maître & le Conſeil, qui choiſiroient indifferemment dans les deux Langues le ſujet qui en auroit paru le plus digne, & que dans la ſuite les deux Langues y nommeroient alternativement; que les Prieurez de Capoue & de Barlette, & les Commanderies de Naples & de ſainte Euphemie appartiendroient à la Langue d'Italie; mais que Saint Eſtienne, Eſtonibbia, Alife, Venouſe, Monopoli & leurs dépendances, demeureroient à la Langue de Provence.

On ordonna dans la même aſſemblée, ſuivant les intentions du Grand Maître& le mémoire qu'il avoit envoyé au Pape, que chaque Chevalier ne pourroit poſſeder qu'une grande Commanderie

RAIMOND BERENGER.

ou deux petites, c'eſt-à-dire, dont les reſponſions n'excederoient pas la ſomme de deux cens florins, & que toutes les reſponſions ſeroient payées exactement chaque année ſous peine de la privation de la Commanderie. On ajouta à ces réglemens que dans la vacance de la Grande Maîtriſe, & quand on procederoit à l'élection d'un nouveau Grand Maître, on ne prendroit plus indifferemment les Electeurs dans toutes les Langues, comme on avoit fait juſqu'alors ; mais que chaque Langue nommeroit deux Electeurs. A l'égard du Conſeil ſouverain de l'Ordre, il fut ſtatué que pour être cenſé complet, il devoit s'y trouver au moins les huit Baillis conventuels, trois grands Prieurs, l'Infirmier, deux des plus anciens Chevaliers de chaque Langue, & qui ſeroient tous préſidez à l'ordinaire par le Grand Maître, qui à raiſon de ſon éminente dignité, auroit ſeul deux ſuffrages dans toutes les aſſemblées, comme il s'étoit toujours pratiqué juſqu'alors ; & que ce Conſeil, quand il ſeroit complet, diſpoſeroit des Prieurez & des Commanderies qui viendroient à vaquer.

De ſi ſages réglemens autoriſez par l'approbation du Pape furent envoyez à Rhodes & dans tout l'Ordre. Le Grand Maître les reçut avec une ſenſible joye ; mais la mort dont il fut prévenu l'empêcha d'en recueillir le fruit, qui fut reſervé à Frere ROBERT DE JULLIAC, grand Prieur de France, que le Chapitre de Rhodes nomma quoiqu'abſent, pour Grand Maître.

ROBERT DE JULLIAC. 1373.

Quand il en reçut les nouvelles, il étoit actuellement en France dans ſon Prieuré. Il en partit auſſi-tôt


FRERE ROBERT DE JULIAC TRENTIEME GRAND MAITRE. an 1373.
XXX

pour la Cour d'Avignon, où il rendit ſes devoirs au Pape. Il changea enſuite tous les Receveurs d'en deçà la mer, qui lui parurent négliger leur recette: ce fut le premier uſage qu'il fit de ſon autorité. Il en fit un autre de ſon obéiſſance envers le S. Siege, en ſe chargeant avec ſon ordre de la proprieté & de la défenſe du Château & de la baſſe ville de Smirne, que l'armée de la Ligue avoit enlevée aux Turcs, comme nous le venons de rapporter. L'Archevêque & les habitans s'étant plaints au Pape qu'Ottobon Cataſleo leur Gouverneur, plus marchand que ſoldat, les abandonnoit ſouvent, à raiſon de ſon commerce, pour faire de frequens voyages en Italie, en ſorte qu'il laiſſoit cette Place ſans garniſon & ſans vivres, le Pape fit dire aux Chevaliers que ſon intention étoit qu'ils uniſſent Smirne aux autres biens de leur Ordre. En vain le Grand Maître lui repreſenta que cette fortereſſe étoit ſituée au milieu des terres des Turcs, & dans un éloignement de l'Italie, qui ne permettoit pas en cas d'un ſiege, d'en eſperer un prompt ſecours; qu'il falloit d'ailleurs pour l'entretien de la garniſon, des ſommes conſiderables, que ſon Ordre n'étoit pas en état de fournir. Le Pape ſe contenta d'aſſigner pour cette dépenſe, une ſomme de 1000 liv. par an, que le treſorier de la Religion devoit prendre ſur les dixmes de Chypre. Du ſurplus, comme tout ce que le Grand Maître lui avoit repreſenté de la ſituation de la ville de Smirne enclavée dans les terres de la domination des Infideles, étoit la raiſon même qui l'avoit déterminé à en confier la défenſe aux Chevaliers, dans la vûe que les Turcs ne porteroient point leurs armes plus loin,

ROBERT DE JULLIAC.

tant qu'ils auroient des voisins si redoutables, ce Pontife ordonna au Grand Maître & au Conseil, sous peine d'excommunication, d'envoyer incessamment dans Smirne une garnison suffisante, composée d'un bon nombre de Chevaliers, & des troupes que la Religion entretenoit à sa solde. Le Grand Maître se disposoit à partir pour Rhodes avec ces ordres, lorsqu'il en reçût de fâcheuses nouvelles. Il apprit qu'il s'y étoit élevé des divisions entre les Chevaliers du Couvent, & le Conseil. Les Chevaliers se plaignoient que le Conseil, soit dans la nomination aux Commanderies, soit dans les differends qui naissoient entre les Chevaliers, sans égard pour les droits d'ancienneté, ou pour la justice, regloit ses nominations & ses jugemens par le credit que les particuliers pouvoient avoir dans cette compagnie. Le Conseil de son côté mandoit au Grand Maître que les Chevaliers avoient trouvé le moyen d'éluder toutes ses ordonnances par des appels continuels au saint siege, ce qui ruinoit entierement la discipline & l'autorité du gouvernement. Le Grand Maître fit part au Pape de ces plaintes réciproques, & ce Pontife pour favoriser les particuliers, cassa par une Bulle expresse toutes les nominations faites par le Conseil pendant la vacance du magistere, & l'absence du Grand Maître. Mais aussi par la même Bulle, après avoir repris sévérement les Religieux qui ne se servoient, disoit-il, de la voye d'appel, que pour se soustraire à l'obéissance qu'ils devoient à leurs Superieurs, il ordonna au Conseil de n'avoir à l'avenir aucun égard à de pareils appels; mais qu'ils se dispo-

ſaſſent tous également à recevoir leur Grand Maître, comme leur Superieur legitime, & qu'il avoit même revêtu à leur égard de l'autorité apoſtolique.

Le Grand Maître partit avec ces ordres, & arriva heureuſement à Rhodes. Sa preſence, des manieres affables, & une exacte juſtice qu'il rendoit indifféremment à tous ſes Religieux, rétablirent bien-tôt la concorde. Il leur communiqua enſuite les intentions du Pape au ſujet de la défenſe de Smirne: & quoique les principaux du Conſeil viſſent bien que c'étoit ſacrifier & envoyer à la boucherie les Chevaliers qu'on chargeroit d'une pareille commiſſion, cependant on prit le parti de l'obéiſſance: on vit même pluſieurs des Chevaliers s'offrir généreuſement pour un emploi où le peril & la gloire étoient également certains. En effet, il n'y avoit gueres d'apparence que les Empereurs Turcs dont la puiſſance augmentoit tous les jours, ſouffriſſent au milieu de leurs Etats les Chevaliers paiſibles poſſeſſeurs d'une Place qu'ils leur avoient enlevée.

Soliman premier fils aîné d'Orchan, marchant ſur les traces de ſon pere, en moins de deux ans avoit joint à ſon Empire la meilleure partie de la Thrace, & s'étoit rendu maître d'Andrinople & de Philippopoli. Comme Amurat premier, ſon frere & ſon ſucceſſeur, vêcut plus long-tems, auſſi étendit-il plus loin ſes conquêtes. Les Royaumes de Bulgarie, de Servie, de la Boſſine, & de Theſſalie, & les Principautez d'Epire, d'Achaïe & de Caramanie, qui s'étoient formez des débris de l'Empire grec, devinrent l'objet de ſon ambition, & il en enviſagea la conquête, comme le moyen

ROBERT DE JULLIAC.

des'ouvrir un chemin à celle de Conſtantinople. Ce Prince défit dans une bataille Cracovilchs Roi desBulgares. Il eut le même avantage ſur leDeſpote de Servie; il venoit de ſe rendre maître de la ville de Pherès, alors capitale de la Macedoine. La Miſie tomba ſous l'effort de ſes armes, & l'Empereur Jean ou Calojean Paleologue, s'étant avancé dans la Romanie, pour en arrêter les progrez, fut défait à plate couture; on prétend que ce Sultan étoit ſorti victorieux de trente-ſix combats ou batailles.

Cependant, comme s'il n'eut encore rien entrepris pour ſa gloire, il fit faire des levées extraordinaires de troupes dans tous ſes Etats. Un armement auſſi conſiderable, les marches & les contremarches de tant de troupes allarmerent tous ſes voiſins; chacun ſe tenoit ſur ſes gardes, ſans qu'on pût prévoir de quel côté il tourneroit ſes armes.

Le Grand Maître fit part au Pape de tous ces mouvemens, & des raiſons qui lui faiſoient craindre que Smirne & même Rhodes ne fuſſent l'objet ſecret d'un auſſi puiſſant armement. Il lui repreſenta en même tems, que dans l'expedition d'Alexandrie, l'Ordre avoit perdu plus de cent Chevaliers, qui n'avoient point été remplacez; que l'Iſle & la ville de Rhodes avoient beſoin d'un prompt ſecours, & qu'il ſupplioit ſa Sainteté d'y pourvoir inceſſamment, de peur de ſurpriſe de la part des Infideles.

1375. Le Pape convoqua à ce ſujet une aſſemblée des principaux Commandeurs dans la ville d'Avignon, & il y fut réſolu qu'on feroit paſſer à Rhodes dans le mois de Mars ſuivant, cinq cens Chevaliers & autant d'Ecuyers ou de Freres ſervans. Les Prieurs,

PREUVE X.

ſuivant un ordre particulier du Pape devoient nommer les Chevaliers de leur Prieuré, qu'ils jugeoient en état de marcher, & chaque Chevalier étoit en droit de choiſir lui-même à ſon tour le Frere ſervant dont il vouloit être accompagné, & qui lui paroiſſoit le plus propre pour ſon ſervice; ce qui fait voir en paſſant que ces Freres ſervans à l'égard des Chevaliers, étoient comme des eſpeces d'Ecuyers, & que chaque Chevalier en ce tems-là, avoit ſon Frere ſervant attaché à ſa perſonne & au ſervice militaire ſous ſes ordres. Ces Chevaliers & leur ſuite arriverent heureuſement à Rhodes: une recrue auſſi conſiderable fit beaucoup de plaiſir au Grand Maître & à tout le Couvent. Mais cette année on n'eut rien à démêler avec les Turcs, dont toutes les forces tomberent de nouveau ſur les Bulgares & les Serviens.

Cependant la Religion ſouffrit plus cette année de ſes propres enfans que des Infideles. Il s'éleva dans l'Ordre des ennemis domeſtiques, & comme une ſemence de rebellion, qui éclata principalement en Angleterre, en Caſtille & en Portugal.

Frere Robert d'Alri Prieur d'Angleterre, Sanche de Sumaſſa Prieur de Caſtille, & Alvarez Gonſalve Prieur de Portugal, cantonnez dans leurs Prieurez, & favoriſez des Rois ſouverains de leur pays, refuſerent ouvertement de payer leurs reſponſions. Le Prieur d'Angleterre fondoit ſa déſobéiſſance ſur l'injuſtice qu'il prétendoit que le Grand Maître lui avoit faite, en conferant une Commanderie d'Ecoſſe à un Chevalier Ecoſſois, quoiqu'il ſoutînt qu'elle dépendoit du Prieur d'An-

ROBERT DE JULLIAC.

gleterre. Son Souverain qui regardoit l'Ecoſſe comme un ancien fief de ſa Couronne, non-ſeulement appuyoit la rébellion du Prieur; mais encore il fit ſaiſir les revenus de toutes les Commanderies que l'Ordre poſſedoit dans ſes Etats. Le Grand Maître porta au Pape des plaintes d'un procedé ſi violent. Ce Pontife inſtruit de la juſtice de ſa nomination, en fit paſſer les preuves à la Cour d'Angleterre, & il menaça en même tems le Prieur de cette Nation de l'excommunier, & de le priver de l'habit, s'il ne payoit inceſſamment ſes reſponſions, & s'il ne procuroit en même tems la main-levée des biens de l'Ordre, qu'il avoit eu le credit de faire ſaiſir. La crainte de l'excommunication le remit dans ſon devoir, auſſi-bien que le Prieur de Caſtille, auquel on intima les mêmes menaces de la part du ſaint Siege. Mais ces foudres, tout redoutables qu'ils étoient, ne firent aucune impreſſion ſur le Prieur de Portugal. Le Pape, pour toucher vivement un homme qui n'étoit en priſe qu'à l'interêt, confera ſon Prieuré à Frere Jean Fernand, Commandeur de Toulouſe, & il le cita à ſa Cour, pour ſe voir dégrader de la dignité de Chevalier, & privé de l'habit de la Religion. Malheureuſement tous ces Decrets de la Cour de Rome n'avoient gueres d'effet à l'égard du temporel, qu'autant que le Souverain les vouloit bien appuyer de ſon autorité, & ce ne fut que quelques années après, que ce Prieur rebelle rentra dans ſon devoir.

On place dans cette année la mort du Grand Maître de Julliac, qui ne tint cette dignité qu'un peu plus de deux ans; mais qui fut généralement


F.RE F. JEAN FERNANDES DE HEREDIA TRENTIE. ET UNIEME GR. M.E an 1376
Cars Sculp.

regreté, par la ſageſſe, la prudence, & ſur-tout par la douceur de ſon gouvernement. Le Chapitre & le Couvent de Rhodes firent remplir ſa place par Frere JEAN-FERDINAND D'HEREDIA, Châtelain d'Empoſte, ou grand Prieur d'Arragon, & grand Prieur de ſaint Gilles & de Caſtille, qui étoit abſent, & toujours réſident auprès des Papes en qualité de Gouverneur d'Avignon & du Comtat Venaiſſin.

JEAN-FERDINAND D'HEREDIA.

1376.

On ſera peut-être ſurpris, après tout ce que nous avons dit de la conduite de ce Chevalier, que l'Ordre, dont, contre toutes les regles, il avoit uſurpé les principales dignitez, eût fait un pareil choix. Mais apparemment que les électeurs conſidererent que ce Chevalier conſervoit toujours un grand credit dans la Cour d'Avignon; que ce credit s'étendoit même juſqu'auprès de la plûpart des Princes chrétiens, qui ménageoient avec de grands égards un homme habile, & dont les conſeils influoient beaucoup dans les differens partis que prenoit la Cour du Pape; d'ailleurs qu'un malheureux eſprit de rebellion, qui avoit ſa ſource dans une ſordide avarice, infectant depuis quelque tems pluſieurs Commandeurs, il étoit de la politique de l'Ordre de mettre à ſa tête un homme auſſi puiſſant & auſſi autoriſé que l'étoit Hérédia, & qui dans cette place ne pourroit plus diſtinguer les interêts de la Religion des ſiens propres.

Quoi qu'il en ſoit des motifs qui déterminerent les électeurs à l'élever à la dignité de Grand Maître, peut être que le lecteur ne ſera pas fâché de connoître un peu plus particulierement un Che-

JEAN-FERDINAND D'HEREDIA.

valier, qui après avoir été le tyran de son Ordre, en devint un pere bien-faisant, & un des principaux ornemens. Jean-Ferdinand d'Hérédia étoit issu d'une des plus nobles Maisons d'Arragon: Blasco Hérédia son frere aîné étoit revêtu de la Charge *d'el justitia*, ou de grand Justicier, dignité établie dans ce Royaume, comme un frein à l'autorité Royale, & pour empêcher les Souverains d'en abuser, au préjudice des privileges de la Nation. Il faisoit lui seul la fonction dont les Ephores étoient autrefois chargez à Lacedemone contre leurs Rois. Ce Seigneur pendant plusieurs années, n'ayant point eu d'enfans de sa femme, pour ne pas laisser perir sa Maison, obligea le jeune Hérédia son frere, dont nous parlons, de se marier. Il n'eut de ce mariage que deux filles; & sa femme étant morte en couche, son frere toujours entêté de se voir des heritiers de son nom, l'engagea dans une seconde alliance, & lui fit épouser Dona Thérése Contellie, niéce & heritiere de sa femme; en sorte que tous les biens de ces deux grandes Maisons, regardoient uniquement le jeune Héredia & ses enfans. Il eut de ce second mariage un garçon & une fille. Peu de tems après, il se vit encore veuf par la mort de sa seconde femme; mais celle de son frere aîné, après plusieurs années de sterilité, ayant mis au monde successivement deux enfans mâles, il se vit tout d'un coup sans biens, & déchû de toutes ses esperances.

Dans une si triste situation, après avoir recommandé ses enfans à son frere aîné, & sans communiquer

niquer son dessein à personne, il s'embarqua, passa à Rhodes, où il demanda l'habit, & fut reçu par le Grand Maître de Villeneuve en qualité de Chevalier de la Langue d'Arragon. Bien-tôt son air noble, des manieres polies, & le courage & la valeur qu'il fit paroître en differens combats contre les Infideles, lui gagnerent l'estime & l'amitié des principaux Chevaliers. Il plut sur-tout au Grand Maître par la régularité de sa vie, & par un esprit adroit & insinuant, qui lui faisoit prendre sans peine toutes les formes qui pouvoient contribuer à son élevation.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

Ce fut à ces rares qualitez, & à l'estime particuliere du Grand Maître, qu'il fut redevable d'une Commanderie de grace, appellée Alambro, d'où il passa depuis à titre d'échange ou d'amélioration à celle de Villet. Et comme un grand nombre de Chevaliers, & sur-tout de ses anciens, avoient été tuez dans l'escalade d'Alexandrie, il parvint successivement, & à son tour au Bailliage de Capse, & depuis à la Châtellenie d'Emposte, une des principales dignitez de l'Ordre, & la plus considerable en Europe après la Grande Maîtrise, tant par l'étendue de sa jurisdiction, le nombre & la qualité de ses vassaux, que par des revenus immenses.

La fortune qui le conduisoit comme par la main n'en demeura pas là. Le Grand Prieuré de Catalogne étant venu à vaquer, il se présenta deux prétendans : l'un au préjudice des droits & des privileges de l'Ordre, s'en étoit fait pourvoir par le Pape : & un autre Chevalier appellé Frere Bérenger Ni-

JEAN FERDINAND D'HEREDIA.

cossa, réclamoit ce Prieuré à titre d'ancienneté. Son droit n'étoit pas incertain, & il étoit même de l'interêt de l'Ordre de ne pas souffrir que ses Religieux, au lieu de s'attacher à mériter des graces par leurs services, tournassent leurs vûes du côté de la Cour du Pape. Mais comme on craignoit à Rhodes d'offenser le souverain Pontife, le Grand Maître & le Conseil résolurent de lui envoyer un Ambassadeur. On avoit besoin pour une pareille négociation d'un Ministre habile, souple & adroit, & qui, sans blesser l'autorité Pontificale, sçût conserver les droits & les privileges de la Religion. Le Grand Maître, parmi un grand nombre de Chevaliers, crut avoir démêlé dans le Châtelain tous les talens d'un habile négociateur. Il le nomma pour Ambassadeur auprès du Pape, & il fit approuver son choix par le Conseil. L'instruction qu'on donna à Heredia portoit qu'après avoir baisé les pieds du Pape de la part du Grand Maître, & au nom de tout l'Ordre, il lui representeroit le tort que sa nomination alloit faire à la Religion; que la plûpart des Chevaliers trouveroient le chemin bien plus court pour parvenir aux Commanderies de les obtenir par faveur & par quelque intrigue, que de les attendre de la longueur des années, & de leurs services; que de pareilles dispositions ruineroient absolument la discipline; que le Couvent seroit bien-tôt désert, & qu'on verroit les Chevaliers négliger la résidence de Rhodes & leurs obligations, & s'attacher uniquement soit à la Cour du Pape, ou à celle des Souverains de l'Europe.

L'Ambaſſadeur avoit ordre d'inſiſter fortement ſur la révocation du Bref apoſtolique; mais comme on craignoit que le Pape ne voulût abſolument maintenir ſa nomination, on permit à l'Ambaſſadeur de terminer cette affaire par un accommodement, s'il y trouvoit la moindre ouverture.

Hérédia partit avec cette inſtruction, & après être arrivé à Avignon, & dans l'audience qu'il eut du Pape, il lui repreſenta avec beaucoup d'art & d'éloquence, que quoique l'Ordre eût une ſoumiſſion parfaite, & tout le reſpect qu'il devoit pour ſa nomination, il ne pouvoit s'empêcher de ſe plaindre d'une diſpoſition qui violoit ſes privileges, & qui alloit ruiner l'ouvrage des Pontifes ſes prédéceſſeurs; qu'il étoit chargé de dépoſer aux pieds de ſa Sainteté, & dans le ſein du pere commun des Fideles, les juſtes remontrances d'un Corps conſacré à la défenſe de la Chrétienté, mais dont le zele ſe ralentiroit infailliblement ſi les particuliers s'appercevoient qu'on les privât de la récompenſe attachée juſqu'alors à leurs ſervices. Le Pape lui répondit en général qu'on lui avoit dit beaucoup de bien du ſujet qu'il avoit nommé au Prieuré de Catalogne; mais qu'il ne ſeroit pas fâché qu'on pût terminer cette affaire à l'amiable & à la ſatisfaction des Parties, pourvû que ce fût ſans bleſſer l'autorité du ſaint Siege. L'Ambaſſadeur jugea bien par ce diſcours qu'il n'obtiendroit pas du Pape la révocation de la grace qu'il avoit accordée. Ainſi il tourna tous ſes ſoins du côté de l'accommodement, & il chercha en même tems les moyens d'y trouver ſon interêt particulier. Les deux pré-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

tendans le voyoient ſouvent ; il ménagea ſi adroitement leurs eſprits, qu'il les fit convenir de partager les grands biens du Prieuré, & il fit même agréer ce partage au Pape. Juſques-là, il avoit conduit ſa négociation conformément à ſes inſtructions & aux intentions du Grand Maître ; mais il s'en éloigna depuis qu'il eut apperçu qu'en ſe dévouant à la Cour de Rome, il pourroit ſe faire des droits ſur le Prieuré même. Les deux prétendans n'étant point en état par leur âge & leurs infirmitez de ſe tranſporter au Prieuré, il s'en procura l'œconomat dont le Pape le gratifia. Ce fut ſa premiere démarche ; & après cela abandonnant à découvert les intérêts de ſon Ordre, il n'eut point de honte de ſe faire nommer par ce Pontife pour leur ſucceſſeur ; & ces deux Chevaliers ayant peu ſurvêcu à cette diſpoſition, lui ſeul profita de leur concurrence. Ce ne fut pas ſans une extrême ſurpriſe qu'on apprit depuis à Rhodes que cet Ambaſſadeur, au lieu de s'oppoſer, comme il en étoit chargé, à ces nominations des Papes, les avoit lui-même ſollicitées, dés qu'il en avoit pû être l'objet.

Il n'y avoit pas moyen après cela de retourner auprès du Grand Maître : Hérédia ſe vit obligé de reſter à Avignon, & il s'attacha uniquement à la Cour de Rome. Il ſe fit bien-tôt pour lui-même un plan ſecret de toutes les intrigues & de la politique de cette Cour, & il ſe conduiſit avec tant d'habileté, qu'il eut depuis beaucoup de part dans les élections & dans la confiance des ſouverains Pontifes.

JEAN FERDINAND D'HÉRÉDIA.

Clement VI. ayant appris que Philippe de Valois Roi de France, & Edouard Roi d'Angleterre étoient à la veille d'en venir aux mains, choisit Hérédia qu'il envoya à ces deux Princes pour faire de sa part auprès d'eux l'office de médiateur. Ce Chevalier aussi courageux qu'habile, & qui prévit qu'il y auroit infailliblement une sanglante bataille, se fit donner par le Pape la permission de se déclarer contre celui de ces Princes qui refuseroit la médiation du S. Siege. Et comme Edouard avoit été l'aggresseur, il se rendit d'abord dans son camp, & lui exposa sa commission. Il vouloit l'engager à une suspension d'armes; mais il trouva le Prince Anglois si prévenu de quelques avantages qu'il avoit déja remportez, qu'il n'en put rien obtenir. Comme il vit qu'il rejettoit avec hauteur toutes les propositions de paix, & qu'il faisoit même assez peu de cas de ses offices, le fier Espagnol irrité du peu d'égard qu'il avoit pour son caractere, lui déclara que sa commission étant finie par ses refus obstinez, il alloit servir le Roi de France. Il lui communiqua en même tems la permission qu'il en avoit du Pape, & là-dessus il prit congé de ce Prince, & se jetta dans l'armée Françoise, qui ne tarda gueres à en venir aux mains avec les Anglois.

On sçait quel fut le malheureux succès de cette journée: la bataille se donna près de Crecy en Ponthieu. Les François la perdirent par la trahison 1346. de quelques-uns de leurs chefs, & par la précipitation des autres. Philippe fit voir dans le combat plus de valeur que de conduite; il resta des der-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

niers ſur le champ de bataille, & il combattoit encore, quoiqu'il n'eût plus que ſoixante Cavaliers auprès de lui. Mais ſon cheval ayant été tué, il ſeroit tombé entre les mains de ſes ennemis, ſi Hérédia ne ſe fût jetté promptement à terre, & ne lui eût préſenté le ſien avec lequel ce Prince fit ſa retraite.

Le Châtelain voyant un corps d'infanterie qui combattoit encore, fut ſe mettre à la tête, & diſputa quelque tems la victoire aux Anglois. Mais ces bataillons ayant été accablez par l'armée victorieuſe, il fut enfin entraîné dans la déroute générale; & ce ne fut pas ſans peine que percé de coups, il rejoignit les débris de l'armée Françoiſe.

Pendant qu'il ſe faiſoit panſer de quatre grandes bleſſures qu'il avoit reçues dans la bataille, il apprit que dans le camp Anglois on parloit deſavantageuſement de ſa conduite, & que des Officiers de cette nation diſoient qu'étant revêtu du caractere d'Ambaſſadeur, il n'avoit pû combattre en faveur des François, ſans violer le droit des gens. Ce Chevalier ne fut pas plutôt guéri, qu'il envoya dans leur camp un Hérault pour préſenter ſon gage de bataille à ceux qui attaquoient ſa conduite; & apparemment qu'il s'en ſeroit ſuivi un combat particulier, ſi Edouard auquel on en demanda la permiſſion, ne lui eût rendu juſtice, & publié qu'avant la bataille, il lui avoit communiqué la permiſſion que le Pape lui avoit donnée au bas de ſon inſtruction, de combattre contre le Prince qui rejetteroit les propoſitions de paix dont il étoit chargé. Il en reprit depuis la négociation,

à ce qu'on prétend, & c'eſt à lui que des Hiſtoriens attribuent une tréve dont les deux Rois convinrent pour un an.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

Quoi qu'il en ſoit, à ſon retour à Avignon, il eut la ſatisfaction de voir le Pape content de ſa conduite; & Innocent VI. ayant ſuccedé à Clément, la fortune d'Hérédia prit un nouvel éclat ſous le Pontificat d'un Pape, dont il avoit toujours été l'ami le plus particulier, & dont il devint depuis le Miniſtre & le confident.

Innocent pour prémices de ſa faveur, le déclara Gouverneur d'Avignon & du Comté Venaiſſin; & comme ſi la fortune de ſon favori eût été ſon unique affaire, il ne paroiſſoit occupé que du ſoin de ſon élévation. Il l'accabloit tous les jours de nouveaux bienfaits; toutes les graces paſſoient par ſon canal; les plus gtands Princes recherchoient avec empreſſement ſon amitié, & il partageoit avec ſon maître la puiſſance des clefs, ou pour mieux dire, le Pape n'en avoit que le titre, pendant que ſon Miniſtre jouiſſoit de toute l'autorité.

Ce fut à la faveur de ce crédit ſans bornes qu'il amaſſa des richeſſes immenſes, & dont il employa une partie à l'établiſſement des enfans qu'il avoit laiſſez en Arragon. Pour ne pas paroître ingrat envers ſon bienfaicteur, & pour la ſûreté même du Pape & de toute ſa Cour, il fit entourer à ſes dépens la ville d'Avignon d'épaiſſes murailles, & fortifiées de diſtance en diſtance de tours qui mirent cette Place hors de ſurpriſe & d'inſulte. Le Pape touché de ſes marques ſi magnifiques de ſa reconnoiſſance, arracha pour ainſi dire de l'Ordre

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

les grands Prieurez de Castille & de Saint Gilles; dont il le fit pourvoir contre toutes les régles & les privileges de la Religion, & malgré les services importans que l'Ordre rendoit continuellement aux Chrétiens en combattant contre les Infideles. *

La mort de ce Pontife auquel succeda Urbain V. & ensuite Grégoire XI. lui fit perdre une partie de son crédit, sans rien perdre de son ambition; & le Grand Maître de Juliac étant dans un âge très avancé, il regarda sa place comme un azile honorable contre les coups de la fortune, & les disgraces de la Cour. Il fit de bonne heure sa batterie; les amis qu'il avoit à la Cour d'Avignon agirent vivement pour ses interêts; la plûpart des Souverains de l'Europe entrerent dans ses vûes, & le recommanderent aux Chevaliers qui étoient nez leurs sujets: en sorte qu'après le décès de Juliac, le Couvent, quoique mécontent de sa conduite, se vit dans une espece de nécessité de le nommer, comme il fit, pour Grand Maître.

Hérédia n'eut pas plutôt reçû les nouvelles de son élection, qu'il se disposa à partir pour Rhodes; mais comme il y voulut paroître avec des forces qui soutinssent sa réputation, & le choix de l'Ordre, il mit en mer à ses dépens jusqu'à neuf galeres, sans compter d'autres vaisseaux de differentes grandeurs, sur lesquels il embarqua un grand nombre d'avanturiers qu'il avoit pris à sa solde.

* Retulere etiam nobilem victoriam Hospitalarii Equites de Turcis in Græcia, quamvis longè numero impares: invecti enim quatuor tantùm triremibus atque onerariâ, viginti novem barbarorum naves, dum in eas vicinorum agrorum prædas inferebant, intercepêre, ut narrat Matheus Villanus. *Rain. ad ann.* 1359. *num.* 15.

Il étoit prêt de mettre à la voile, lorsqu'il se vit obligé de differer son départ à la priere du Pape Gregoire XI. qui venoit de succeder à Urbain, & qui vouloit se servir de lui & de sa flote pour un grand dessein qu'il méditoit depuis quelque tems, & qu'il fit alors éclater.

Il y avoit près de soixante & dix ans, comme nous l'avons vû, que le S. Siege avoit été transferé par le Pape Clément V. dans la ville d'Avignon. Pendant cette longue absence, quoique les Papes se prétendissent souverains de Rome, cette Capitale du monde étoit alors gouvernée par un Magistrat, qui prenoit la qualité de Sénateur, & par douze autres citoyens qu'on nommoit *Bannerets*, à cause des differentes Bannieres qu'ils arboroient pour se distinguer chacun dans leur quartier. Leur vûe, qu'ils tâchoient d'inspirer aux habitans, étoit de rétablir dans Rome l'ancienne République; mais ce qu'on appelloit alors les Romains, étoient bien differens de ces illustres Républicains, aussi célébres par la grandeur de leurs sentimens, que par cette rare valeur qui les avoit rendus les maîtres d'une partie de la terre. Ces derniers Romains n'étoient qu'un assemblage confus, & un miserable reste d'Hérules, de Gots, de Lombards, & de tous ces barbares qui dans les siécles précedens, avoient inondé l'Italie. Depuis même que Rome s'étoit vûe la Capitale des Papes, la grandeur d'ame des anciens Romains, & cet amour si respectable pour la liberté, leur valeur & leur courage s'étoient tournez dans l'ambition particuliere de s'élever aux premieres dignitez de l'Eglise.

Glossaire de Ducange t. 3. p. 796.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

L'étude du droit en étoit le ſeul chemin. Rome peuplée d'Eccleſiaſtiques, n'étoit ſouvent remplie que de cabales : ces diviſions cauſoient leur foibleſſe, & les habitans de la nouvelle Rome n'avoient gueres de Romains que le ſeul nom. D'ailleurs cette grande ville depuis l'éloignement des Papes n'étoit plus qu'un lieu champêtre, & ce fleuve d'or qui y couloit auparavant de tous les Etats de la Chrétienté, avoit été détourné, & ſuivoit dans ſon cours la route que tenoit la Cour du Pape. La plûpart des autres Places du patrimoine de S. Pierre, ou étoient occupées par de petits tyrans, ou ſous le titre ſpecieux de liberté, s'étoient jointes à la Ligue des Florentins, qui faiſoient alors la guerre au Pape même, & ravageoient la campagne de Rome.

PREUVE XI.

Grégoire XI. avoit employé contr'eux les armes de l'Egliſe : ils avoient été excommuniez par une Bulle ſolemnelle ; & comme ils n'en paroiſſoient pas fort touchez, le Pape fit paſſer en Italie une armée que le Cardinal Robert de Généve commandoit en qualité de Légat du S. Siege. Mais ce Pontife n'en ayant pas tiré tout le ſuccès dont il s'étoit flaté, il en revint aux armes ſpirituelles ; & pour les rendre plus tranchantes, il les aiguiſa, pour ainſi dire, d'une maniere aſſez nouvelle. Non ſeulement il aggrava l'ancienne excommunication fulminée contre les Florentins ; mais il y comprit tous les Fideles qui auroient commerce avec eux, & qui leur fourniroient de l'or, de l'argent, du bled, du vin, de la viande, de la laine, des draps, & juſqu'à du bois à brûler : *Et de plus*, ajoute le

Pape, *Nous confiſquons tous les biens des Florentins, & nous ordonnons qu'on leur courre ſûs ; qu'on ſe ſaiſiſſe de leurs perſonnes ; qu'on en faſſe des eſclaves, & qu'on les réduiſe en ſervitude.*

Cette Bulle eut tout l'effet qu'on pouvoit eſperer de l'avidité des hommes, animée par la pieuſe crédulité de ces tems-là. Chacun ſe faiſoit un mérite de perſecuter ces excommuniez ; on ſaiſiſſoit leurs biens par-tout où l'on en pouvoit découvrir. Le commerce des Florentins, qui faiſoit leur principale force fut entierement ruiné ; leurs débiteurs refuſoient même de les payer, & dans les pays étrangers, & ſur-tout en Angleterre, pluſieurs de leurs marchands furent arrêtez par Ordre du Roi, & faits eſclaves.

Les Florentins mirent les armes bas ; & pour fléchir le Pape, lui députerent des Ambaſſadeurs. Mais n'en ayant pû obtenir la révocation de cette terrible Bulle, ils eurent recours à ſainte Catherine de Sienne, Religieuſe de l'Ordre de ſaint Dominique, célébre dans toute l'Italie par ſa pieté, & ſur-tout par des révélations & des communications intimes avec le Ciel, qu'elle prenoit ſoin de publier, quoique un peu extraordinaires.

La Sainte, à la priere des Florentins ſes voiſins, s'embarqua pour la Provence, & arriva heureuſement à Avignon. Elle vit le Pape ; & dans une audience qu'elle en eut, elle lui fit de ſi vives inſtances en faveur des Florentins, qu'elle en obtint la révocation de ſa Bulle ; quoique ce Pontife l'eût avertie qu'elle ſe verroit trompée, diſoit-il, par ces Marchands. Ce n'étoit pas la ſeule commiſſion

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

importante dont elle étoit chargée. Les Romains privez du profit que leur produisoit la résidence des Papes & des Cardinaux, & l'abord continuel de tant d'étrangers qui avoient affaire à la Cour du Pape, avoient dépêché secretement des Envoyez à Avignon ; ils conjurerent le Pape de revenir dans la Capitale du monde chrétien. Pour l'y déterminer, ils protesterent de le reconnoître pour leur Souverain, & d'avoir pour lui & pour ses successeurs une fidelité inviolable. La bienheureuse Catherine appuya de tout son crédit leur requête : elle représenta au Pape que sa présence calmeroit tous les troubles d'Italie, & qu'en rétablissant le S. Siege à Rome, il en rétabliroit l'autorité dans toutes les Places que des tyrans avoient usurpées.

Pierre Infant d'Arragon, Religieux de l'Ordre de saint François, & sainte Brigitte, le pressoient de leur côté de retourner dans son Eglise ; mais ce qui détermina absolument le Pape à quitter la Provence, & à retourner à Rome, c'est que le Cardinal de S. Pierre qui y résidoit alors en qualité de son Vicegerent, lui donna avis par un courier, que les Romains, s'il ne revenoit pas promptement, étoient résolus d'élire un autre Pape, & qu'ils s'étoient même assurez de l'Abbé du Montcassin, Moine peu scrupuleux, & qui sans avoir horreur du schisme, étoit convenu avec eux de faire l'infâme personnage d'un Antipape.

Grégoire épouvanté d'un projet qui alloit à mettre sa dignité en compromis, résolut de prévenir un si grand malheur par un prompt retour

en Italie. Guillaume Comte de Beaufort & ſa femme, pere & mere de ce Pape, qui vivoient encore, & qui même lui ſurvêcurent, employerent inutilement les prieres les plus tendres pour le retenir en Provence. Le Roi Charles V. de ſon côté qui prévoyoit les ſuites funeſtes pour l'Egliſe de ce voyage précipité, lui écrivit dans les termes les plus preſſants pour l'en détourner. *Vous allez, Saint Pere*, lui dit ce Prince, *dans un pays où vous n'êtes gueres aimé; ſi vous y mourez, ce qui eſt aſſez vraiſemblable, les Romains ſe rendront maîtres de la perſonne de tous les Cardinaux: & pour éviter que la Cour de Rome ne retourne à Avignon, ils les forceront le poignard ſur la gorge à élire un Pape Italien.*

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

Quarta vita Gregorii XI. p. 481.

Mais, malgré toutes les inſtances de ce Prince, & de la plûpart des Cardinaux, qui lui repreſenterent l'eſprit ſéditieux & mutin du peuple de Rome, le Pape prévenu par les remontrances & les conſeils de ſainte Catherine, & des autres devots perſonnages dont nous venons de parler, fut inflexible. Il quitta Avignon, & alla s'embarquer à Marſeille ſur les Galeres de l'Ordre, que commandoit en perſonne le nouveau Grand Maître Hérédia, & qui étoit accompagné des Prieurs de ſaint Gilles, d'Angleterre & de Rome, & d'une quantité conſiderable de Chevaliers & de Commandeurs de l'Ordre.

Pierre Amelio, Evêque de Sinigaglia, qui ſe trouva dans ce voyage, en a fait une relation exacte, & jour par jour, qu'Abraham Bzovius nous a conſervée. Le Prélat nous y repreſente le Grand Maî-

JEAN-FERDINAND D'HE'RE'DIA.

tre avec une grande barbe blanche, tenant le timon de la galere du Pape, environné de tous ſes Chevaliers. On apprend du même Hiſtorien, que cette petite flotte ayant été diſperſée par la tempête proche les côtes de Provence, le Grand Maître par ſa fermeté & par ſa capacité dans l'art de la navigation, ſurmonta la violence des vents, & conduiſit heureuſement le Pape juſques dans le port d'Oſtie.

Ce Pontife avant que d'entrer dans Rome, pour ſa ſureté, & en conſequence des promeſſes des Magiſtrats, en tira une déclaration, par laquelle au nom du peuple Romain, ils le reconnoiſſoient pour le Souverain de la Ville & de tout ſon territoire. Il y fut reçu enſuite avec toute ſa Cour, & précedé du Grand Maître, qui portoit immediatement devant ſa Sainteté, l'étendart de l'Egliſe. Les Magiſtrats ſuivis d'une foule de peuple, par des acclamations témoignoient la joye publique; mais on s'apperçût dans la ſuite qu'il y avoit plus d'éclat & de pompe dans ces ſoumiſſions apparentes, que de fidelité & de veritable obéiſſance, & que le Senateur & les Bannerets ne ſe deſaiſiroient pas aiſément de l'autorité qu'ils avoient uſurpée.

Cependant le Grand Maître s'étant acquité ſi glorieuſement de la conduite & de la conſervation du Pape, en prit congé, ſe rendit ſur ſa flotte avec tous ſes Chevaliers, & prit le chemin de Rhodes, où il étoit attendu par tout le Couvent avec beaucoup d'impatience. Il rencontra ſur ſa route & proche des côtes de la Morée, une flotte des

Venitiens qui étoient alors en guerre contre les Turcs. Ces Barbares avoient enlevé depuis peu à la République la ville de Patras, célebre par son commerce de soye. Le Géneral Venitien, après être entré dans la galere du Grand Maître pour le saluer, comme il en connoissoit la valeur & la capacité dans le mêtier de la guerre, il le conjura au nom de sa République & pour le bien de toute la Chrétienté, de vouloir joindre leurs forces pour retirer une place aussi importante des mains des Infideles. Quoique des affaires importantes appellassent le Grand Maître à Rhodes où il alloit prendre possession de sa dignité, son courage l'emporta sur son interêt, & il embrassa avec joye une occasion de signaler ses talens guerriers contre les ennemis perpetuels de sa Religion. Les deux flottes se joignirent, & après avoir débarqué leurs troupes, ils marcherent droit à Patras, ville située sur une hauteur, & éloignée environ d'un quart de lieue du bord de la mer.

Comme cette Place avoit peu de fortifications & beaucoup d'étendue, le Grand Maître tenta de l'emporter par escalade, & s'attacha à des endroits dont les murailles étoient presque ruinées: & il s'en rendit maître sans trouver beaucoup de résistance. LeGouverneur avoit réservé sa garnison pour la défense du Château, où il la fit entrer. Ce Château étoit situé dans l'endroit de la ville le plus élevé, & on n'y avoit oublié aucune des fortifications que l'art enseignoit en ce tems-là pour le rendre imprenable.

Il fallut en faire le siege dans les formes: les

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

attaques furent vives & pressantes, & la défense ne fut pas moins courageuse. L'Ordre y perdit plusieurs Chevaliers de consideration : enfin les machines dont on se servoit encore en ce tems-là, ayant fait une brêche, le Grand Maître impatient d'une si longue résistance, prend une échelle, l'appuye contre la brêche, monte le premier l'épée à la main, & sans regarder s'il étoit suivi, se jette dans la place. Le Gouverneur de son côté s'oppose avec beaucoup de courage à son passage : il se fait entr'eux comme un duel particulier : le Chrétien plus fort ou plus adroit que l'Infidele, lui passe son épée au travers du corps, le tue, lui coupe la tête, pendant que ses Chevaliers, incertains de son sort, montent en foule pour le secourir, renversent tout ce qui se presente devant eux, & après être entrez dans la Place, passent la garnison au fil de l'épée.

Le Grand Maître flatté d'un si heureux succès, & animé par les louanges interessées du Géneral Venitien, résolut d'étendre ses conquêtes dans toute la Morée. Corinthe fut le premier objet de ses armes ; on résolut dans le Conseil de guerre, d'en chasser les Infideles ; l'armée Chrétienne entra dans le pays pour en former le siege. Le Grand Maître, avant que de s'y engager, voulut reconnoître par lui-même l'état de la Place. Mais comme il n'avoit pris qu'une foible escorte, il tomba malheureusement dans une embuscade. Les Turcs taillerent en pieces sa troupe, & le firent prisonnier. Ces Infideles croyoient n'avoir pris qu'un simple Chevalier; mais des déserteurs l'ayant fait

fait connoître, on le conduisit dans le Château de Corinthe, où il fut gardé avec beaucoup de soin.

Les grands Prieurs de saint Gilles, d'Angleterre, & de Rome, qui l'avoient suivi dans cette expedition, du consentement du Géneral des Venitiens, offrirent pour sa rançon de rendre Patras; mais les Turcs rejetterent cette proposition, & répondirent fierement qu'étant maîtres de la Morée, ils sçauroient bien reprendre cette Place en moins de tems que les Chrétiens n'en avoient employé à la conquerir. Les Chevaliers au desespoir qu'on pût leur reprocher qu'ils avoient laissé leur Grand Maître entre les mains des Infideles, offrirent outre Patras, une somme très-considerable, & que les trois grands Prieurs demeureroient en ôtage jusqu'à l'entier payement.

Les Turcs parurent contens de cette derniere proposition; mais quand on l'eut communiquée au Grand Maître, il s'y opposa généreusement, & ne voulut jamais consentir que les trois grands Prieurs restassent pour lui en ôtage parmi les Infideles, & il leur dit: *Laissez, mes chers Freres, mourir dans les fers un vieillard inutile, & qui ne peut plus vivre long-tems: Pour vous qui êtes jeunes, reservez-vous pour servir la Religion.* En vain ses Religieux qui avoient eu la permission de le voir, tâcherent par leurs prieres & leurs larmes de le faire consentir à cet échange; rien ne put ébranler sa résolution. Il ne voulut pas même consentir qu'on tirât du trésor de l'Ordre sa rançon. *Si on la doit payer*, ajouta-t-il, *ma Famille a reçu d'assés*

grands biens de moi pour me donner cette marque de reconnoiſſance. Les Turcs peu touchez d'une ſi haute générosité, & pour l'obliger à hâter le payement de ſa rançon, le firent paſſer dans les montagnes de l'Albanie. Il fut enfermé dans une étroite priſon ; & au lieu de jouir à Rhodes de ſa nouvelle dignité, il ſe vit retenu pendant plus de trois ans dans un rigoureux eſclavage, où il eut tout le tems de faire de ſerieuſes réflexions ſur le peu de ſolidité des grandeurs humaines.

Ce fut pendant ſa priſon qu'arriva le furieux Schiſme qui déchira depuis l'Egliſe pendant plus de cinquante ans, & dans lequel l'Ordre de ſaint Jean ſe trouva malheureuſement enveloppé comme tous les Etats & tous les Ordres de la Chrétienté. Nous venons de voir que le Pape Gregoire XI. prévenu par les promeſſes & les ſoumiſſions apparentes des Romains, & ſeduit, ſi on oſe le dire, par la confiance qu'il avoit aux revelations de ſainte Catherine, avoit abandonné la Provence, & fixé ſon ſéjour à Rome, le ſiege naturel de tous les ſouverains Pontifes.

Mais il n'y eut pas demeuré long-tems, qu'il s'apperçut avec douleur que l'eſprit de rébellion regnoit toujours dans cette Ville ; que les Magiſtrats, malgré les ſermens les plus ſolemnels, bien loin de lui rendre l'obéiſſance qu'ils lui devoient, avoient repris leur premiere autorité, & ſe perpétuoient dans le gouvernement. La juſte crainte qu'à ſa mort, ces mutins n'étendiſſent leur tyrannie juſques ſur le Conclave, & qu'ils ne ſe rendiſſent maîtres de l'élection de ſon ſucceſſeur, lui

fit prendre la résolution de retourner à Avignon. JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.
Mais ayant été surpris par une grande maladie, qui ne se termina que par son décès, peu avant que d'expirer, & tenant entre ses mains le saint Sacrement, il exhorta tous les Cardinaux qui l'assistoient dans ces derniers momens, à lui donner pour successeur, celui qu'ils trouveroient le plus digne de remplir cette grande place. Il les avertit qu'ils eussent à se défier de certaines personnes de l'un & de l'autre sexe, qui sous prétexte de prétendues révélations, proposoient leurs visions pour regle de la conduite qu'on devoit tenir dans le gouvernement de l'Eglise; ce qui par son trop de confiance & l'esprit séditieux des Romains, alloit exposer l'Eglise au péril d'un Schisme affreux, si le Sauveur des hommes par sa bonté infinie, n'en préservoit son Epouse. *

On voit assez de qui le saint Pontife entendoit parler: & malheureusement son pressentiment fut justifié par les évenemens, & se trouva plus vrai que les prédictions & les propheties dont on l'avoit ébloui. Car ce Pontife n'eut pas plûtôt les yeux 1378.
fermez, que les Bannerets & les Magistrats de la Le 27. Mars.
Ville, de peur qu'un nouveau Pape ne transferât le saint Siege à Avignon, résolurent de s'opposer à l'élection d'un Cardinal ultramontain, & de forcer ceux qui composeroient le Conclave, à nommer un Romain, ou du moins un Italien.

Dans cette vûe ils s'assurerent des portes de la

* Quia per tales ipse seductus, dimisso suorum rationabili consilio se traxerat, & Ecclesiam in discrimen Schismatis imminentis, nisi misericorditer provideret Sponsus Jesus. *Gerson exam. doct. part. 2. Wading. ann. minor. l. 4.*

JEAN FERDINAND D'HEREDIA.

Ville, où ils mirent des corps de garde, comme dans une place de guerre, de peur que les Cardinaux n'en ſortiſſent à leur inſçû, & qu'ils ne ſe retiraſſent dans quelque Ville d'Italie, où ils fuſſent en état de proceder avec liberté à l'élection d'un Pape.

Ces ſéditieux chaſſerent enſuite de Rome tout ce qu'il y avoit de gens bien intentionnez, & qui pouvoient s'oppoſer à la violence qu'ils prétendoient faire aux Cardinaux, en même tems qu'ils y firent entrer des bandits & des payſans des montagnes voiſines, gens feroces qu'ils armerent, & qui courant dans les differens quartiers de la ville, menaçoient de tout tuer, ſi on ne leur donnoit un Pape Romain, ou du moins Italien. *Romano lo volemo, ó al manco Italiano*, crioient ces furieux: & la plus vile populace animée ſecretement par ſes Magiſtrats, ſe joignit à eux.

PREUVE XII.

Le déſordre ne ſe termina pas à ce tumulte; mais quand après les dix premiers jours qu'on employa à faire les obſeques du défunt Pape, les Cardinaux ſe diſpoſerent à entrer dans le Conclave, les ſéditieux, après s'être rendu maîtres des portes, leur déclarerent que s'ils s'aviſoient d'élire pour Pape un Cardinal ultramontain, *ils leur feroient les têtes plus rouges que ne l'étoient leurs chapeaux:* & pour accelerer l'élection d'un Italien, les plus furieux entaſſoient des fagots de ſarment & de la paille ſous l'endroit où les Cardinaux étoient aſſemblez, comme étant prêts d'y mettre le feu. D'autres frapoient contre le plancher avec des piques& des hallebardes; & afin

Froiſſart. t. 2. Ch. 12.

JEAN FERDINAND D'HEREDIA

d'arracher leur consentement, on leur presentoit la mort sous differentes faces, & toutes également affreuses & terribles.

Les Cardinaux aimant mieux, dit un historien du tems, être au nombre des Confesseurs, qu'au rang des Martyrs, pour sauver leur vie, & appaiser ces forcenez, convinrent de nommer pour Pape un Italien. Mais avant que de proceder à une élection si visiblement violentée, les Cardinaux ultramontains & même des Italiens, protesterent devant Notaires, qu'ils ne faisoient cette élection que par force, & pour éviter la mort; & que quand ils seroient libres, & en lieu de sureté, ils prétendoient proceder à une nouvelle élection & plus canonique. Ils nommerent ensuite pour Pape, Barthelemi Prignano, Napolitain, Archevêque de Bari. Ils firent ce choix, auquel on ne s'attendoit point, dans la vûe que ce Prélat, qui passoit pour le plus sçavant homme d'Italie dans le Droit Ecclesiastique, d'ailleurs témoin oculaire de la violence qu'on leur faisoit, ne voudroit pas s'en prévaloir pour se maintenir dans une dignité où il n'étoit pas appellé selon les regles de l'Eglise. Des Historiens rapportent même que voyant la violence qu'on exerçoit contre les Cardinaux, & sans prévoir qu'il en recueilleroit tout le fruit, il avoit dit à un de ses amis qui se trouvoit alors avec lui dans l'Eglise de saint Pierre, *qu'il ne reconnoîtroit jamais pour Pape, celui qu'on auroit forcé les Cardinaux le poignard sur la gorge, d'élever à cette suprême dignité.*

Mais quand ces Princes de l'Eglise l'eurent en-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

voyé querir pour lui annoncer ſon élection, il en reçut d'abord la nouvelle avec beaucoup de ſurpriſe; la joye ſucceda bien-tôt à ce premier ſentiment, & l'ambition lui fit donner un prompt conſentement. En vain après ce phantôme d'élection, les Cardinaux le ſolliciterent de ſortir de Rome ſous prétexte, diſoient-ils, de ratifier ſa nomination dans un lieu libre; l'ambitieux Napolitain, bien loin de donner dans le piége, leur déclara qu'il tenoit ſon élection pour très-légitime; & afin d'empêcher les Cardinaux de la révoquer, il ſe ſervit des chefs de la ſedition, pour les retenir malgré eux dans Rome. Par une nouvelle violence, on les força d'aſſiſter en perſonne à ſon introniſation, & à la ceremonie de ſon couronnement, où il prit le nom d'Urbain VI.

Theod. de Niem.

Il exigea enſuite des Cardinaux qu'ils écriviſſent des Lettres aux principaux Potentats de la Chrétienté, pour certifier que ſon élection avoit été très-libre & très canonique. Les Cardinaux qui ſe voyoient tous les jours, pour ainſi dire, entre la vie & la mort, afin d'éblouir celui qu'ils regardoient comme leur tyran, ſignerent tout ce qu'il voulut; mais en même tems, ils firent ſçavoir par une voix ſecrete à pluſieurs Souverains, & ſur-tout à Charles V. Roi de France, qu'on ne devoit ajouter aucune foi à tout ce qu'ils écriroient tant qu'ils ſeroient dans Rome. Leur but étoit de s'en tirer, & ils en obtinrent la permiſſion ſous prétexte des grandes chaleurs. Mais au lieu de ſe retirer chacun dans leurs maiſons de campagne, la plûpart des Ultramontains qui étoient en Italie, ſe rendirent

de concert dans la ville d'Anagnie, d'où ils informerent le Roi de France, & tous les Princes Chrétiens de la maniere violente dont on les avoit forcez de mettre l'Archevêque de Bari ſur la Chaire de ſaint Pierre, & ils leur envoyerent en même tems, une relation exacte de tout ce qui s'étoit paſſé à Rome de puis la mort de Gregoire XI. avec une copie autentique de leurs proteſtations. Ils écrivirent enſuite au nouveau Pape, & ils lui repreſenterent que perſonne n'étoit mieux inſtruit que lui-même des vices de ſon élection; qu'étant témoin des violences qu'on leur avoit faites, il ne pouvoit pas ignorer qu'il n'étoit pas Pape; & ils le conjuroient dans les termes les plus preſſans de quitter genereuſement une place qu'il ne pouvoit occuper plus long-tems, ſans expoſer l'Egliſe par ſon ambition aux malheurs affreux d'un Schiſme, dont il ſeroit comptable à la juſtice de Dieu.

Urbain rejetta avec hauteur leur exhortation & leurs prieres; il les traita de rebelles & de ſchiſmatiques. Il ſembla enſuite s'adoucir; & pour les faire revenir à la Cour, il leur offrit une amniſtie, que la ſuite fit bien voir qu'il auroit mal obſervée, s'ils s'étoient laiſſez éblouir par ſes promeſſes. Les Cardinaux apparemment, pour ſuivre les mouvemens de leurs conſciences, ſe retirerent à Fondi, Place forte dans le Royaume de Naples; & pour leur ſureté, ils y firent venir un corps de troupes étrangeres, Gaſcons & Bretons, que Gregoire XI. avoit pris à ſa ſolde, pour la défenſe du Patrimoine de ſaint Pierre. Ce fut dans cette ville qu'ils procederent de nouveau à l'élection d'un Pape;

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

& après s'être enfermez dans le Conclave, dès le premier ſcrutin, le Cardinal Robert de Géneve, frere d'Amedée Comte de Géneve, fut élû par les ſuffrages unanimes de la plûpart des Cardinaux, & enſuite couronné ſous le nom de Clement VII.

Les deux Papes firent éclater le ſchiſme par les anathêmes qu'ils lançoient réciproquement l'un contre l'autre, & contre tous ceux qui ſuivoient un parti contraire au leur. Tous les Princes Chrétiens ſe partagerent dans ce fameux differend : les uns adheroient à Urbain ; d'autres ſe rangerent ſous l'obédience de Clement. Il y eut pareillement des deux côtez de fameuſes Univerſitez, de grands Theologiens, de ſçavans Juriſconſultes, & même de ſaints perſonnages, célébres, à ce qu'on prétend, par le don des miracles, qui ſe trouverent dans des partis oppoſez, comme ſi Dieu n'eût pas voulu qu'on ſçût lequel des deux étoit le légitime Pape.

Le même eſprit de diviſion ſe répandit dans l'Ordre de ſaint Jean, & parmi les Chevaliers ; le Grand Maître Hérédia racheté des deniers de ſa famille, après être ſorti de la priſon des Infideles, & tout le Couvent de Rhodes ſe déclarerent pour Clément *; & les Langues d'Italie, d'Angleterre, & pluſieurs Commandeurs d'Allemagne reconnurent Urbain. Ce Pape pour ſe venger du Grand Maître, le déclara déchû de ſa dignité ; & n'ayant pû obtenir du Couvent qu'on en élût un autre, il

* Rhodiorum pariter Equitum Magiſter ſchiſmatis laqueis ſe irretiit, ut queritur Urbanus, qui ob eam rem vectigalia quæ in Germania Rhodio Magiſtro pendebantur, Pontificio fiſco inferri juſſit. *Rain. ad annum* 1387. *num.* 10.

nomma


F. RICHARD CARACCIOLO NOMÉ TRENTE-DEUXIÈME G.D M.E PENDANT UN SCHISME. an 1383
Cars Sculp

nomma de ſon autorité Frere Richard Carracciolo, Prieur de Capoue, pour remplir cette éminente dignité. Ainſi il ſe trouva en même tems dans l'Ordre deux Grands Maîtres, comme il y avoit deux Papes dans l'Egliſe. Mais ſi on en excepte l'Italie & l'Angleterre, & quelques Commandeurs d'Allemagne, comme nous le venons de dire, tout l'Ordre demeura inviolablement attaché à l'obédience de Clément, & ſoumis au gouvernement d'Hérédia.

Ce Grand Maître auparavant ſi avide de biens & d'honneurs, pendant qu'il étoit dans les fers & dans les priſons des Infideles, avoit eu tout le tems de réfléchir ſur la vanité des grandeurs de ce monde. L'adverſité, cette dure, mais utile maîtreſſe, le rendit à ſon Ordre, deſintereſſé, modeſte, plein de zele, toujours animé de l'eſprit de ſa Religion, attentif ſur ſa conduite, & n'ayant pour objet que le bien de ſon Ordre, la manutention de la diſcipline, & ſa propre ſanctification.

Pendant ſa priſon, & un an avant qu'il en ſortît, Frere Bertrand de Flotte, Grand Commandeur, & Lieutenant du Grand Maître, avoit tenu à Rhodes un Chapitre général où il s'étoit fait differens réglemens qui auroient été utiles, s'il y avoit eu dans le gouvernement aſſez d'autorité pour les faire obſerver. Il y avoit été ordonné que les collations que feroient le Grand Maître & le Conſeil des Commanderies de l'Europe, ſeroient reçûes avec ſoumiſſion, nonobſtant les prétentions de quelques Prieurs qui s'étoient attribuez le droit de nommer aux Commanderies vacantes dans 1380.

leurs Prieurez ; qu'on feroit ſept parts & ſept Commanderies des grands biens qui compoſoient la Commanderie de Chypre, & que la premiere des ſept portions porteroit le nom de Grande Commanderie avec le titre de Grand-Croix, & que les ſix autres écherroient aux Chevaliers, ſelon leur droit d'ancienneté, & ſeroient ſoumiſes à la Juriſdiction du Grand Commandeur ; que le Commandeur de l'Iſle de Cos ou de Lango, ſeroit obligé de nourir & d'entretenir vingt-cinq Chevaliers, & que tout Chevalier de l'Ordre ſeroit tenu d'entretenir un cheval avec ſon équipage, de s'exercer à tirer de l'arbalête, & d'être toujours en état de marcher aux ordres de ſes Superieurs ; & que s'il y manquoit, il ſeroit privé de l'entretien & de la penſion qu'il tiroit du tréſor.

On avoit ajouté à ces réglemens quelques articles concernant la conduite des Grands Maîtres, pour les obliger à une réſidence exacte dans Rhodes. Il avoit été ſtatué qu'ils ne pourroient hors du Couvent conferer aucune dignité, ni donner aucune Commanderie : & pour prévenir l'abus qui s'introduiſoit inſenſiblement de la part des Grands Maîtres, qui ſollicitoient en Cour de Rome d'être déchargez des affaires de leur dignité, il avoit été fait un ſtatut, que quand un Grand Maître accablé du poids des années, ou à raiſon de ſes infirmitez, voudroit abdiquer la grande Maîtriſe, il ne pourroit la remettre qu'au Chapitre général, ou au Couvent chef d Ordre, auſquels ſeuls appartenoit le droit de lui donner un ſucceſſeur.

Cependant le Grand Maître après avoir payé

ſa rançon, s'étoit rendu à Rhodes où il prit poſ- JEAN FERDINAND D'HEREDIA.
ſeſſion de ſa dignité & du gouvernement. Il ſe fit rendre compte enſuite de l'état du tréſor & des finances de la Religion, ſi néceſſaires pour la con- 1381.
ſervation & la défenſe des Iſles & des Places que l'Ordre occupoit dans la mer Méditerannée, ou ſur ſes côtes: & ce fut avec une ſenſible douleur, qu'il reconnut que pendant ſa priſon, & à la faveur du ſchiſme, une pernicieuſe anarchie s'étoit introduite dans la Religion, & que la plûpart des Religieux, & ſur-tout les Prieurs & les Commandeurs s'étoient rendus indépendans, & comme les arbitres de leur devoir. Les uns ne déféroient aux ordres du Conſeil, qu'autant qu'ils s'y trouvoient engagez par une utilité préſente. Ceux du côté du Nord n'entretenoient plus aucune relation avec le Couvent; on ne payoit point les reſponſions, ou l'on n'en payoit que la moindre partie; & comme l'Ordre ne pouvoit ſe diſpenſer de fournir l'entretien & la paye aux ſoldats qui étoient en garniſon dans les Places qui appartenoient aux Chevaliers, on avoit été contraint de faire des emprunts conſiderables dont les interêts ſeuls abſorboient tous les revenus qu'on pouvoit tirer de Rhodes.

Le Grand Maître ayant conferé avec le Conſeil de l'état fâcheux où ſe trouvoit l'Ordre, & de la difficulté d'y pouvoir apporter des remedes convenables, le Conſeil jugea qu'il n'y avoit qu'une autorité ſuperieure, & telle que celle du Pape même, qui pût corriger de ſi grands deſordres. On pria le Grand Maître de ſe tranſporter à Avi-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

gnon, où le Pape Clément résidoit ; mais comme on craignoit qu'il ne restât trop long-tems dans une Cour, où il avoit passé une partie de sa vie, & qu'on n'avoit pas oublié que pendant sa faveur auprès de plusieurs Papes, il avoit détourné à son profit la plûpart des responsions de la France, & des Espagnes, le Conseil, avant qu'il s'embarquât, exigea de lui un serment solemnel qu'il feroit remettre au trésor commun tout l'argent qu'il recevroit des responsions de l'Ordre ; & que pour accelerer son retour, il ne pourroit pendant son absence, nommer à aucune dignité de l'Ordre, suivant qu'il avoit été arrêté dans le dernier Chapitre tenu à Rhodes pendant sa prison.

Le Conseil porta encore plus loin sa précaution ; & sous prétexte de lui procurer un cortege honorable, on le fit accompagner par les Freres Bertrand de Flotte, Grand Commandeur, du Buisson Prieur de l'Eglise, Eston de Slegleolts, Commandeur de Fribourg, & Guillaume de Fontenai, Commandeur Despaillons : tous Chevaliers pleins de zele, & attachez inviolablement à l'observation des statuts. Mais l'évenement fit voir combien ces précautions étoient inutiles, & que le Grand Maître depuis son élevation à cette dignité, n'avoit plus pour objet que le bien de son Ordre. Ce fut par ce motif, qu'avant de partir, il laissa à Rhodes pour son Lieutenant Frere Pierre de Culant, Maréchal de l'Ordre, Seigneur aussi distingué par sa haute naissance, que par sa rare valeur. Le Grand Maître ne fut pas plutôt arrivé à Avignon, qu'après avoir baisé les pieds au Pape, &

fait le ferment d'obédience, il lui repréſenta l'état déplorable où ſe trouvoit ſon Ordre par la malheureuſe diviſion qui s'y étoit introduite, & qui privoit le tréſor de l'Ordre des reſponſions des Commandeurs ſchiſmatiques ; que les Commandeurs de ſon obédience, ſous differens prétextes, n'étoient gueres plus exacts à s'acquitter envers l'Ordre de ce tribut ſi juſte & ſi néceſſaire, & qu'on n'oſoit même preſſer des gens qui conduits par un eſprit d'avarice, ne ſe croiroient pas deshonorez pendant le ſchiſme en changeant de parti ſous le prétexte ſpecieux de choiſir le plus juſte. Clément entra dans ſes vûes : il convint qu'il falloit dans une pareille conjoncture, tâcher de ramener les eſprits par la douceur : & pour y parvenir, ce Pontife de ſon autorité, convoqua ſucceſſivement pluſieurs Chapitres à Valence, à Avignon, & dans la Châtellenie d'Empoſte, pour les Eſpagnes.

Le Grand Maître préſida dans toutes ces aſſemblées, & encore plus par ſon exemple que par ſes diſcours, il tâcha de ranimer dans ſes Religieux, l'eſprit d'union & de charité. Pluſieurs en parurent ſincerement touchez ; les uns s'engagerent à paſſer inceſſamment à Rhodes ; d'autres offrirent de payer les arrerages de leurs reſponſions. Mais comme ces ſecours n'étoient, ni préſens ni aſſez conſiderables à cauſe du ſchiſme qui étoit dans l'Ordre, & que Rhodes & Smirne étoient également menacées d'un ſiege par Bajazet I. Sultan des Turcs, le Grand Maître ſacrifia généreuſement une partie de ſes grands biens au ſecours

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

de ſon Ordre ; & en differentes fois, il fit paſſer à Rhodes & à Smirne des vaiſſeaux chargez d'armes & de vivres : & par la même voye, il y envoya des ſommes conſiderables pour payer les ſoldats que la Religion tenoit à ſa ſolde.

Ce fut par le même eſprit de pieté, & peut-être par un motif de pénitence & de reſtitution, que des grands biens qu'il avoit acquis avant ſon élevation au Magiſtere, il fonda à Capſe & à Rubulo dans l'Arragon, une Commanderie pour ſes Chevaliers, & une Collegiale de douze Prêtres en faveur des Chapelains de l'Ordre : & pour leur ſubſiſtance, il y attacha à perpetuité la terre d'Exariel, & la moitié des revenus du château de Saint Pierre.

Frere Richard Carracciolo, Prieur de Capoue, que le Pape Urbain VI. avoit nommé de ſon autorité pour Grand Maître en la place d'Hérédia, voulant imiter la liberalité d'Hérédia, fonda de ſes deniers un célebre Monaſtere de Dames Religieuſes de l'Ordre dans la ville de Florence, ſous le titre de S. Jean.

La Dame Perrete Viviani fut la premiere Commandatrice de ce Couvent, & on n'y recevoit aucune fille qui n'eût fait ſes preuves de nobleſſe, qui devoient être examinées par le Prieur de Piſe, ſous les ordres du Grand Maître. Le Carracciolo, qui portoit ce titre à l'égard de l'Italie & de l'Angleterre, étant décedé, Boniface IX. qui pendant le ſchiſme, avoit ſuccedé à Urbain VI. prévoyant que le ſucceſſeur qu'il donneroit au Prieur de Capoue, ne ſeroit jamais reconnu pour Grand

Maître par la plus ſaine partie de l'Ordre au préjudice d'Hérédia, ſe contenta, comme ſi la grande Maîtriſe eût été vacante, de nommer ſeulement pour Lieutenant, Frere Boniface de Caramandre, ſon parent. Mais, ſi on en excepte l'Italie & l'Angleterre, comme nous le venons de dire, tout l'Ordre demeura inviolablement attaché au Grand Maître, dont il réveroit les grandes qualitez. Ce Prince mourut à Avignon dans la même année & dans une extrême vieilleſſe après avoir tenu le gouvernement de ſon Ordre pendant 19 ans & 8 mois. Son corps fut porté dans l'Egliſe de Capſe, qu'il avoit fondée, & qui devint depuis le chef d'un Bailliage.

Mars 1396.

Pendant ſa vie privée il fut auſſi grand Capitaine qu'adroit Courtiſan; avide de biens & d'honneurs, & ſacrifiant tout à l'élévation de ſa famille; il avoit acheté au nom de Jean Ferdinand d'Hérédia ſon fils les Châteaux & les Terres de Mora, de Valbonne, pluſieurs autres Seigneuries, & entre autres le Comté de Fuente qui eſt encore aujourd'hui poſſedé par ſes deſcendans. Mais depuis qu'il fut parvenu à la grande Maîtriſe, déſintereſſé, liberal, magnifique, d'ailleurs plein de zele pour la manutention de la diſcipline, & ſur-tout pour la défenſe des droits & des privileges de l'Ordre qu'il avoit autrefois violez ſi ouvertement pour s'agrandir: Nous avons de lui d'excellentes loix, ou pour mieux dire, de ſages ordonnances qui ſe conſervent encore dans le Livre de Statuts, & qui font voir ſon zele, & combien il étoit habile dans le gouvernement. Il avoit appris par ſes propres fau-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

tes que l'ambition lui avoit fait commettre, à prévenir celles de ſes ſucceſſeurs. Depuis ſon élévation à la dignité de Grand Maître, ce fut pour ainſi dire, un autre homme, & il auroit été à ſouhaiter, ou qu'il n'eût jamais entré dans l'Ordre, ou que la condition humaine lui eût permis de n'en quitter jamais le gouvernement.

Fin du cinquiéme Livre.




F. RE. PHILIBERT DE NAILLAC TRENTE-TROISIEME G.D MAITRE. an. 1396.
Flipart Sculp.
Cars Sculp.

LIVRE SIXIEME.

LES nouvelles de la mort du Grand Maître Hérédia ne furent pas plûtôt arrivées à Rhodes, que le Corps des Religieux qui se trouverent dans cette Isle, s'assembla pour lui donner un successeur. Le choix des électeurs tomba sur Frere PHILEBERT DE NAILLAC grand Prieur d'Aquitaine, Seigneur également révéré par sa sagesse & par sa valeur. L'Ordre pendant le schisme qui le divisoit, aussi-bien que toute l'Eglise chrétienne, avoit besoin d'un chef aussi rempli de prudence, & il ne lui fut pas moins utile dans les guerres qu'il eut depuis à soutenir contre la plûpart des Princes de l'Orient.

PHILEBERT DE NAILLAC.

1397.

A peine le nouveau Prince de Rhodes avoit-il pris possession de sa dignité, qu'il fut sollicité d'entrer dans une Ligue contre Bajazet, premier du nom, & cinquiéme Sultan de la Dynastie des Turcs Ottomans, qui menaçoit la Hongrie d'une cruelle invasion. Sigismond, de la Maison de Luxembourg, & fils de l'Empereur Charles IV. regnoit dans ce Royaume du chef de la Reine Marie sa femme, Prince que l'adversité & les differentes disgraces qu'il avoit essuyées dans sa jeunesse, avoient rendu habile dans le gouvernement; mais plus grand politique, que grand Capitaine. Les ravages que les Turcs faisoient presque tous les ans sur les frontieres de ses Etats, l'obligerent d'avoir recours au Pape. Ce Pontife, pour le

Abu-Jesid-Benmorad-Gazi.

PHILEBERT DE NAILLAC.

ſecourir, forma contre ces Infideles une puiſſante Ligue, dans laquelle il engagea Charles VI. Roi de France, Philippe le hardy, Duc de Bourgogne, la Republique de Veniſe, & les Chevaliers de Rhodes. Manuel Empereur de Conſtantinople y voulut être compris, & pluſieurs petits Princes Chrétiens, Latins & Grecs demanderent à y être reçûs; mais on en tira peu de ſecours, & leurs noms ne ſervirent au plus que de nombre dans les differentes ſignatures qui furent apposées au bas de ce fameux traité. Charles VI. ſeul fournit plus de troupes que tous les autres alliez enſemble. On prétend qu'il ſortit de la France pour cette expedition plus de mille Chevaliers à banniere, ou chefs de compagnie, & plus de mille Ecuyers auſquels un zele ardent de ſignaler leur courage contre Bajazet, fit abandonner généreuſement leur patrie.

1383. *Hiſtoire des Turcs. t. 1. p. 45. chez Foppens.*

Ce Prince Infidele étoit fils d'Amurat premier, qu'un eſclave de Lazare Deſpote de Servie poignarda au milieu de ſes gardes, pour venger la mort de ſon Maître, que ce barbare Sultan, après l'avoir pris dans un combat, avoit fait étrangler en ſa preſence. Bajazet avant que la nouvelle de la mort de ſon pere fût divulguée, fit écrire auſſitôt par un Secretaire d'Etat, & au nom de ſon pere au Prince Giacup ſon frere, de ſe rendre inceſſamment auprès de lui. Ce Prince infortuné, ignorant la cruelle deſtinée qui l'y attendoit, ne fut pas plûtôt arrivé à Andrinople, que Bajazet pour ſe déliver d'un concurrent à l'Empire, le fit étrangler avec la corde d'un arc, funeſte inſtrument,

Laon. Chalcondile. t. 1.

dont la plûpart de ses successeurs, sous prétexte de ne vouloir pas répandre un sang aussi précieux que celui des Princes Ottomans, ont coutume de se servir pour se défaire des Princes de leur Maison.

Bajazet délivré d'un concurrent, ne songea depuis à conserver les Etats que son pere lui avoit laissez, que par de nouvelles conquêtes. C'étoit un Prince tout de feu, dont le courage égaloit l'ambition, vif, hardi, entreprenant, toujours à cheval & en campagne, avide du sang de ses ennemis, prodigue de celui de ses soldats, & chez qui l'art de se faire craindre passoit pour la plus sure regle de la politique. Il attaqua d'abord la Bulgarie, & le sort des armes ayant fait tomber entre ses mains le Souverain du pays, il le fit aussitôt étrangler : il ravagea ensuite la Bosnie & la Croatie, dont il enleva plus de prisonniers qu'il n'y laissa d'habitans. La Macedoine ne fut pas exempte de la fureur de ses courses; il passa delà dans la Morée, en conquit une partie, & pénetra jusqu'aux environs de Constantinople. Il auroit bien voulu en pouvoir former le siege, mais ne se trouvant pas des forces assez nombreuses pour une si grande entreprise, il se contenta de resserrer cette capitale de l'Empire grec par un blocus & par differens corps de troupes qu'il fit cantonner aux environs.

Philippi Loniceri Turcica hist. l. 1.

Il alla finir dans l'Asie la campagne qu'il avoit commencée en Europe. Après avoir passé le détroit, il courut avec la même rapidité la Cappadoce & la Phrygie; & sans distinguer les Princes de sa religion, des Chrétiens, il attaqua Aladin

PHILEBERT DE NAILLAC.

Sultan de la Cilicie; mais trouvant trop de résistance de ce côté-là, il retomba sur plusieurs petits Princes de l'ancienne race des Turcomans Selgeucides, appellez Ethein-Sarkhan-Mendez-Teko & Metin qui occupoient differens cantons de l'Anatolie, & qu'il dépouilla de leurs Etats. S'il avoit pû se rendre maître de leurs personnes avec autant de facilité, il ne les auroit pas mieux traitez qu'il avoit fait le Roi des Bulgares. Mais ces Princes qui connoissoient son humeur sanguinaire, se réfugierent de bonne heure auprès de Tamerlan, grand Khan de Tartarie, autre conquerant, & qui de son côté s'étoit emparé de la Perse, de la Mesopotamie & d'une partie de la Syrie.

Bajazet après ces expeditions, laissa en Asie & à Burse capitale de ses Etats, le Prince Ortogules son fils, pour faire voir en même à ses sujets l'autorité de son regne, & l'esperance du regne de son successeur. Il repassa ensuite en Europe, fixa son séjour à Andrinople, d'où il ravagea l'Attique, la Thessalie, conquit une partie de la Macedoine, défit le Prince des Valaques, & le força à lui payer tribut. La rapidité de ses courses ne donnoit point le tems de les traverser; ce qui le fit appeller *Ilderim*, c'est-à-dire, le foudre ou la tempête. Un petit corps de ses troupes détâché du gros de l'armée s'étant avancé du côté de Delphes, *Theu-*
1394. *delinde*, veuve de Dom Louis Davalos, dont les prédecesseurs s'étoient emparez de ce petit Etat, craignant de se voir assiegée par ce conquérant, le vint chercher bien loin & jusques dans son camp; lui donna de magnifiques presens, & lui presenta

ſa fille qui paſſoit pour une des plus grandes beautez de l'Orient. Les charmes de la jeune Princeſſe déſarmerent Bajazet, qui priſa plus cette conquête que celle de Delphes: il en laiſſa *Theudelinde* maîtreſſe, & en échange amena avec lui ſa fille. Sur la fin de la campagne il ravagea les frontieres de la Hongrie, où il porta le fer & le feu de tous côtez. On rapporte qu'en ſe retirant il renvoya à Sigiſmond quelques priſonniers, & qu'il les chargea de dire à ce Prince, par maniere de menaces & d'inſulte, qu'il reviendroit au printems prochain le viſiter; & qu'après l'avoir chaſſé de ſes Etats, il paſſeroit en Italie & juſqu'à Rome; qu'il vouloit arborer ſes étendarts au haut du Capitole, & faire manger de l'avoine à ſon cheval ſur l'autel même de ſaint Pierre.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Le Pape allarmé de ces menaces, fit publier contre ce Prince infidele, une eſpece de Croiſade: ce fut le ſujet de la Ligue dont nous venons de parler. L'Empereur Grec, les Venitiens, & les Chevaliers de Rhodes mirent en mer une puiſſante flotte commandée par le Noble Thomas Mocenigo, qui pendant toute la campagne, tint la mer vers l'embouchure du Danube, en même tems que le Roi de Hongrie avoit fait prendre les armes à toute ſa nobleſſe, ſans compter les milices de cette Nation. La France ſeule, comme nous le venons de dire, fournit plus de troupes d'ordonnance, que tous les autres Alliez enſemble; & quand ce corps fut en état de partir, le Roi en donna le commandement à Jean Comte de Nevers, fils aîné du Duc de Bourgogne. Ce jeune

L'hiſt. anon. de S. Denis l. 16. c. 2.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Prince étoit accompagné de Philippe d'Artois, *Seigneur du Sang*, comme on parloit en ce temslà, & Connétable du Royaume. On voyoit dans la même armée le Comte de la Marche, Henry & Philippe de Bar, tous trois parens du Roi, Jean de Vienne, Amiral de France, le Maréchal de Boucicault, le Sire de Coucy, un des plus puissans Seigneurs du Royaume, & encore plus celebre par sa rare valeur que par ses richesses, Guy de la Tré-
1397. mouille, les Seigneurs de Roye, de saint Paul, de Montorel, de Sampi, & tout ce que la France avoit de jeunesse la plus illustre, tous brûlans d'ardeur d'en venir aux mains avec les Infideles.

Cette Croisade Françoise prit son chemin par l'Allemagne, & en traversant la Baviere & l'Autriche, elle fut jointe par Frere Frederic Comte de Zollern, grand Prieur d'Allemagne, qui étoit à la tête des Chevaliers de sa nation. Toutes ces troupes se rendirent en Hongrie en même tems qu'on y vit arriver de Rhodes le Grand Maître, suivi des principaux Commandeurs & d'un grand nombre de Chevaliers de son Ordre. Sigismond qui en connoissoit la valeur, declara qu'il vouloit combattre à leur tête, les logea dans son quartier, & retint le Grand Maître auprès de lui.

Bajazet étoit alors dans l'Anatolie, d'autres disent qu'il campoit proche de Constantinople, dont ses troupes continuoient le blocus: & quoiqu'on l'eût informé des puissans secours qui étoient arrivez aux Hongrois, il ne fit aucun mouvement, soit qu'il se reposât sur la valeur des Gouverneurs qu'il avoit mis dans les principales Places de sa

frontiere, ſoit qu'il voulût laiſſer ralentir l'impé- tuoſité des François, ou qu'il ſe flatât que dans un auſſi grand corps qu'étoit l'armée Chrétienne, compoſée de differentes Nations, la jalouſie & la diviſion ne manqueroient jamais de s'y introduire; que le changement d'air & de nourriture, & la difficulté de recouvrer des vivres, pourroit cauſer des maladies dans le camp; enfin, en Prince ſage, il voulut d'abord eſſayer ce que le benefice du tems feroit en ſa faveur. La ſeule précaution qu'il prit, fut d'empêcher que les Chrétiens ne puſſent être inſtruits de ſa marche, & s'il étoit encore en Europe ou dans l'Aſie. Les Princes alliez n'en ayant aucune nouvelle, paſſerent le Danube, entrerent dans la Bulgarie, emporterent quelques petites Places, & dans une occaſion particuliere, un parti compoſé ſeulement de François, & commandé par le Sire de Coucy, tailla en pieces des troupes que le Sultan avoit laiſſées dans le pays, & qui s'étoient avancées pour empêcher les Chrétiens d'aller au fourage. Ce petit avantage, le nombre & la valeur des ſoldats Chrétiens, la facilité qu'ils eurent depuis d'étendre leurs partis de tous côtez, répandit un eſprit de préſomption parmi les ſoldats: les Generaux même étoient infectez de ce poiſon dangereux d'une fortune trop favorable: on ne parloit de Bajazet qu'avec mépris.

On diſoit qu'il ſe tenoit caché dans le fond de l'Aſie: le Maréchal de Boucicault ſoutenoit dans le Conſeil que ce Prince n'oſoit repaſſer le détroit, & un Hiſtorien Hongrois rapporte que Sigiſmond même ſe voyant à la tête de cent mille hommes,

Bonfinius rer. Hung. dec. 3. l. 2. p. 379.

PHILEBERT DE NAILLAC.

dont il y en avoit ſoixante mille de cavalerie, la plûpart hommes d'armes, ſe vantoit non-ſeulement de chaſſer les Turcs de l'Europe; mais que quand le Ciel tomberoit, ſes ſoldats étoient en aſſez grand nombre pour le ſoutenir ſur la pointe de leurs lances.

Cette confiance témeraire & toujours dangereuſe, lui fit entreprendre le ſiege de Nicopoli, place forte, défendue par une groſſe garniſon, commandée par Dogamberg un des principaux Capitaines de Bajazet. Ce Capitaine Turc fit bientôt ſentir aux Chrétiens par de frequentes ſorties, qu'il étoit plus aiſé de ravager la campagne que d'emporter une place dont on lui avoit confié le gouvernement; c'étoient tous les jours de nouveaux combats, les Chrétiens ne gagnoient pas un pouce de terrein qui ne leur coutât leurs plus braves ſoldats. Une ſi vigoureuſe réſiſtance affoiblit conſiderablement l'armée des Alliez, en même tems que le luxe & la débauche, deux ennemis encore plus dangereux que les Turcs, ſe répandirent dans le camp, dont la plûpart des jeunes Seigneurs firent un lieu public de proſtitution. Il ſembloit que du pieux motif de leur expedition, ils ſe fuſſent fait une diſpenſe qui les autoriſât à violer impunément les obligations les plus eſſentieles du Chriſtianiſme. LesFrançois ſur-tout paſſoient les jours entiers avec des femmes perdues & dans des plaiſirs faciles & honteux. Le ſoldat à leur exemple ſe noyoit dans le vin, & ſon ivrognerie ne pouvoit pas même être moderée par l'indigence : c'étoient comme des bacchanales perpetuelles, qui ſcandaliſoient même les

Hiſt. anon. de S. Denis l. 16. c. 10.

les Turcs aussi-bien que les Chrétiens habitans du pays. Ce relâchement dans la discipline militaire, & le peu de soin que prenoient les chefs d'envoyer des partis aux nouvelles, donnerent le tems à Bajazet de s'avancer avec un grand secret au secours de la Place assiegée : il n'en étoit plus qu'à une journée, que les Chrétiens le croyoient encore dans l'Anatolie. Ce ne fut que par quelques soldats qui s'étoient écartez pour piller, qu'on apprit enfin que ce Prince n'étoit plus qu'à six lieues du camp; ils en porterent avec empressement les premieres nouvelles aux Generaux. Le Maréchal de Boucicault toujours entêté de son premier sentiment, & que le Turc n'oseroit en venir à une bataille, rejetta avec un grand mépris l'avis qu'on lui en donna, & s'adressant à ces maraudeurs : *Coquins*, leur dit-il, *vous vous repentirez d'être venus par vos fausses nouvelles mettre l'alarme au camp.* Il les menaça même de leur faire couper les oreilles; mais il ne fut pas long-tems sans être desabusé d'une prévention si pernicieuse, & on vit bien-tôt paroître la tête des troupes ennemies qui s'avançoient en bon ordre, & qui se rangerent en bataille dans la plaine.

Hist. anon. Liv. 16. c. 11.

La surprise, le tumulte & l'agitation succederent dans le camp des Chrétiens à cet excès de confiance. Le Comte de Nevers qui ne croyoit pas que les Turcs, avec leurs zagayes & leurs cimeteres pussent résister aux lances & aux épées des François, fit monter sa cavalerie à cheval. Il prétendoit occuper sur le champ de bataille le poste d'honneur, & charger le premier les Infideles;

PHILEBERT DE NAILLAC.

mais le Roi de Hongrie lui fit dire que cette nuée de ſoldats Turcs qui couvroient les campagnes voiſines, n'étoient que des milices & des payſans mal armez qu'on avoit amenez du fond de l'Aſie enchaînez, & qu'on traînoit à la guerre par force; que les Infideles avoient coutume de jetter ce grand corps devant eux, & de les expoſer à la premiere furie de leurs ennemis pour les laſſer; & qu'avec des troupes fraîches & d'ordonnance qu'ils reſervoient, ils profitoient enſuite du deſordre & du mouvement inévitable dans le commencement d'un combat; que les Hongrois, à leur exemple, n'oppoſoient ordinairement à cette ſorte d'ennemis, que de pareilles milices, & dont ils ne faiſoient pas plus d'eſtime; qu'il le conjuroit de ſouffrir que cette infanterie eſſuyât les premiers traits des Infideles; que ſa cavalerie pourroit enſuite à la faveur des lances, ouvrir & percer les plus épais bataillons des Janiſſaires; qu'il le ſoutiendroit avec le Grand Maître, à la tête de ſes Chevaliers & de la Nobleſſe du Royaume: qu'après tout, il le prioit de ſe ſouvenir que l'honneur & la gloire d'une bataille conſiſtoit moins dans les premiers coups, que dans les derniers, & dans ceux qui finiſſoient le combat, & décidoient de la victoire.

Id. ib. d. c. 11.

Le Comte de Nevers ayant aſſemblé le Conſeil pour lui rendre réponſe, s'adreſſa premierement au Sire de Couci, dont le Duc de Bourgogne ſon pere lui avoit recommandé à ſon départ de ſuivre les conſeils. Ce Seigneur fondé ſur l'experience qu'on avoit en Hongrie de la maniere dont les Turcs dans les batailles rangeoient leurs troupes,

approuva l'ordre & la diſpoſition que le Roi de Hongrie propoſoit, & il appuya ſon ſentiment ſur ce que les milices de ce Royaume étant ſoutenues par la cavalerie françoiſe, ne pourroient reculer. L'Amiral Jean de Vienne, ancienCapitaine, fut du même avis ; mais le Connétable & le Maréchal de Boucicault jaloux que le Prince, avant que de demander leur ſentiment, ſe fût adreſſé au Sire de Couci, déclarerent qu'il ſeroit honteux à la Nation Françoiſe de marcher après l'infanterie Hongroiſe, & qu'ils n'étoient pas venus de ſi loin pour ſe laiſſer préceder par de miſerables payſans, & par des milices plus accoutumées à fuir qu'à combatre de pied ferme. Toute la jeuneſſe ſéduite par ce diſcours, & par une émulation de gloire mal entendue, entraîna le Comte de Nevers par ſes cris dans le même ſentiment. Ce Prince fit dire au Roi de Hongrie, que les François ne pourroient ſe réſoudre à ceder dans la bataille le poſte d'honneur à aucune Nation. Il fit auſſi-tôt monter ſa cavalerie à cheval ; mais avant que de tirer l'épée contre les ennemis, cette jeuneſſe furieuſe & emportée en fit un uſage bien indigne du nom Chrétien & du nom François. Ces Chevaliers ſous prétexte que les priſonniers qu'ils avoient faits en differentes occaſions, pourroient les embaraſſer pendant le combat, les maſſacrerent tous de ſang froid, & ſans égard pour la foi & la parole qu'ils leur avoient donnée de leur ſauver la vie, en payant la rançon dont on étoit convenu réciproquement.

On donna enſuite le ſignal de la bataille ; les François en allant à la charge, ſe trouverent d'abord

PHILEBERT DE NAILLAC.

arrêtez par une paliſſade, & par pluſieurs rangs de pieux aiguiſez par le bout, qui embarraſſoient la cavalerie, & qui l'empêchoient de marcher ſerrée, & en bonne ordonnance. Il fallut mettre pied à terre; mais après qu'on eût forcé cet obſtacle, les hommes d'armes ayant remonté à cheval, tomberent ſur l'infanterie Turque qui leur étoit oppoſée : ils rencontrerent d'abord ce grand corps de milices, qui fit peu de réſiſtance, comme l'avoit bien prévû le Roi d'Hongrie. Ces payſans qui ne méritoient pas le nom de ſoldats, ſe laiſſoient égorger, ou cherchoient leur ſalut dans la fuite. Les Janiſſaires ou l'infanterie Turque compoſée de troupes reglées, firent paroître plus de courage & de réſolution. Ils ſe batirent avec une valeur qui ne le cedoit en rien à celle des François : le combat fut long & opiniâtré; enfin les lances françoiſes ſe font jour dans les plus épais bataillons des ennemis; les Turcs ne tiennent plus; tout ce qui paroît, eſt pouſſé, battu, enveloppé : l'épouvante étoit par tout; la ſûreté nulle part; & ces Janiſſaires ſi redoutables, après avoir perdu plus de dix mille hommes, ſe jetterent derriere un grand corps de cavalerie qui s'avançoit à leur ſecours.

Id. ibid. c. 12.

Ce fut comme une ſeconde bataille qu'il fallut que les François livraſſent aux Infideles. Cette cavallerie Turque préſentoit un grand front. Les Chrétiens pour n'en être pas envelopez, ſe mirent ſur une longue ligne, & ſans garder trop exactement leurs rangs, & ſans même prendre d'autre ordre que de leur courage, chaque homme d'armes, comme ſi la victoire n'eût dépendu que de

lui ſeul, ſe pouſſa contre les Turcs avec une valeur ſi déterminée, que rien ne pût réſiſter à leur impétuoſité. Les Hongrois qui ſembloient n'être venus que pour être ſpectateurs de la bataille, & les Infideles même ne ceſſoient d'admirer un courage qui leur paroiſſoit au-deſſus des forces ordinaires de la nature. Cinq mille Turcs périrent dans ce ſecond combat, & les François en fuſſent ſortis victorieux & couverts de gloire, ſi l'ardeur de cette jeuneſſe ne l'eût emportée à la pourſuite du reſte de cette cavalerie qui ſe retiroit ſur une hauteur voiſine.

En vain les principaux chefs, & ſur-tout le Sire de Couci & l'Amiral de Vienne étoient d'avis qu'on laiſſât fuir les Infideles, ou du moins qu'on prît haleine, & qu'on formât de nouveau les eſcadrons pendant qu'on feroit avancer les Hongrois. Tous ces jeunes Seigneurs qui environnoient le Comte de Nevers, s'étant écriez qu'il y avoit de la lâcheté à laiſſer échaper les ennemis, ils partirent de la main; & ſans obſerver aucun ordre, & ſans avoir laiſſé reprendre haleine à leurs chevaux, ils s'éloignerent à toute bride du corps de l'armée, & ils monterent cette colline où ils croyoient trouver les débris de l'armée Turque.

Mais quelle fut leur ſurpriſe, quand en leur place ils découvrirent une nouvelle armée compoſée de quarante mille hommes de cavalerie, l'élite & la fleur des troupes de Bajazet? Ce Prince s'étoit placé au milieu de cette forêt de lances, comme dans une citadelle; & pour pouvoir prendre ſon parti, ſuivant les évenemens. A cette vûe le ſoldat

Id. ibid. c. 12.

s'effraye ; ses premiers avantages lui deviennent suspects ; il n'a plus cette assurance de vaincre qu'on peut appeller le premier gage de la victoire ; bientôt la terreur & l'épouvante succederent à une confiance téméraire. Ces héros qui, comme des lions, s'étoient fait craindre des Turcs, *devinrent plus lâches que les lievres*, dit l'Auteur, anonyme de saint Denis ; tout se dispersa, chacun chercha son salut particulier dans la fuite ; mais la cavalerie de Bajazet leur coupa chemin. La plûpart des François furent taillez en pieces, & il y en eut jusqu'à trois mille faits prisonniers, parmi lesquels se trouverent le Comte de Nevers, le Comte de la Marche, le Prince de Bar, Boucicault, le Connétable, & Enguerrant de Coucy. L'Amiral de Vienne voyant tout perdu, fit quelque mouvement pour se sauver ; mais revenant tout à coup au soin de sa gloire, & se tournant vers dix à douze cavaliers qui s'étoient attachez à lui : *A Dieu ne plaise, mes compagnons*, leur dit-il, *que pour conserver un reste de vie, nous ternissions notre réputation : il faut tenter le hazard d'une généreuse défense, ou mourir ici dans le lit d'honneur :* & en disant ces paroles, il chargea les Infideles, pénetra plusieurs fois dans leurs escadrons ; & après avoir vû tomber ses compagnons accablez par le nombre des ennemis, lui-même percé de coups, expira sur le champ de bataille.

Id. ibid. c. 12.

Les Turcs ayant dissipé ce grand corps de François, marcherent avec toute la confiance que donne le commencement d'une victoire, droit aux Hongrois ; ils étoient campez le long des bords du

Danube. Leur infanterie qui n'étoit composée que de milices, comme nous le venons de dire, épouvantée de la défaite de ses alliez, & sans attendre l'ennemi, se renversa sur la cavalerie, y porta la terreur & la confusion. Ce fut moins en cette occasion un combat qu'une déroute générale. Ce qu'il restoit de noblesse de cette nation, & les Chevaliers de Rhodes se rallierent auprès du Roi & du Grand Maître; & quoiqu'ils vissent leur perte certaine par le grand nombre des Turcs dont ils étoient environnez, aucun ne chercha son salut dans une honteuse fuite: tous firent ferme, & se batirent avec une valeur digne d'un meilleur sort. La plus grande partie de cette illustre Noblesse, & un grand nombre de Chevaliers, moururent les armes à la main. Le Roi & le Grand Maître n'auroient pas évité une pareille destinée, si dans ce desordre que causa une déroute si générale, ils n'eussent trouvé par hazard au bord du fleuve la barque d'un pêcheur dans laquelle ils se jetterent; & malgré une nuée de fléches que ces barbares tiroient contre eux, ils s'éloignerent du rivage; & se laissant aller au courant, ils gagnerent l'embouchure du fleuve d'où ils découvrirent la flote chrétienne qui n'en étoit pas éloignée. Le Roi & le Grand Maître accablez de douleur, prirent une des galeres de la Religion, qui les porta heureusement à Rhodes. Le Roi malgré la perte de tant de Chevaliers, y fut reçu, sinon avec joye, mais du moins avec ce respect qui étoit dû à sa naissance & à sa dignité. D'autres Historiens prétendent qu'il s'arrêta sur les côtes de la Dalmatie.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Bozio. tom. 2. Liv. 4.

Bonfin. ibid. p. 379.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Le lendemain de la bataille, Bajazet se fit amener les prisonniers qu'il fit massacrer en sa présence par représailles de ces prisonniers Turcs, que les Chrétiens avant le commencement de la bataille, avoient immolez à une honteuse précaution. Ce Prince en qui l'avarice servoit de contre-poids à sa cruauté, exempta de ce massacre géneral, le Comte de Nevers, & vingt-cinq autres des principaux Seigneurs dont il esperoit tirer une grosse rançon; & l'argent étant venu de France, quand le Comte de Nevers fut prendre congé de
1398. lui: *Je n'exige point de toi*, lui dit fierement Bajazet, *que tu t'obliges par les sermens les plus solemnels à ne me faire jamais la guerre, comme je pourrois t'y contraindre; au contraire si tu as quelque sentiment d'honneur, je te conjure de reprendre les armes le plutôt que tu pourras, & d'assembler toutes les forces de la Chrétienté: tu ne sçaurois jamais me faire un plus sensible plaisir, que de me fournir de nouvelles occasions d'acquerir de la gloire.*

Ce Sultan après avoir triomphé si heureusement des Chrétiens latins, tourna depuis ses armes contre les Grecs ses troupes se répandirent dans la Morée où ils mirent tout à feu & à sang. Et après les avoir réunies en corps, il s'avança du côté de Constantinople dont il tourna le blocus dans un siege régulier. L'Empereur Manuel épouvanté de voir cet ennemi si redoutable au pied de ses murailles, mandia du secours chez tous les Princes Chrétiens; mais les differentes guerres qui agitoient alors l'Europe, ne lui permirent pas d'en esperer un prompt secours, outre que la perte de la bataille de

de Nicopoli, & les larmes qui couloient encore pour la mort de tant d'illuſtres Seigneurs qui venoient d'y périr, avoient refroidi le zele de la principale Nobleſſe. Ainſi l'Empereur Grec ſe vit réduit à recourir à Tamerlan Grand Khan des Tartares. Il lui envoya des Ambaſſadeurs chargez de riches préſens, & qui le conjurerent de ſa part d'employer la puiſſance de ſes armes, ou du moins d'interpoſer ſes bons offices pour arrêter les entrepriſes du Prince ambitieux, qui ſans diſtinction de Religion, vouloit faire ſes eſclaves de tous les Souverains qui ſe trouvoient dans le voiſinage de ſes Etats.

PHILEBERT DE NAILLAC.

1398.

Pendant que cette grande affaire ſe traitoit à la Cour de Tamerlan, Thomas Paleologue Deſpote de la Morée, & frere de l'Empereur Grec, n'ignorant pas que les grandes puiſſances ne ſecourent jamais les petites gratuitement, ne fit aucun fond ſur cette ambaſſade : il ſe retira à Rhodes d'où le Roi de Hongrie venoit de partir pour retourner dans ſes Etats. Le Prince Grec ne fut pas reçu moins honorablement que le Roi de Hongrie dans une Iſle qui ſervoit alors d'azile à tous les Princes Chrétiens qui étoient perſecutez par les Infidéles. Paleologue ſe défiant de ſes forces, & peut-être de ſon courage, vendit la Morée à l'Ordre de ſaint Jean, & convint avec le Grand Maître & le Conſeil de leur livrer Corinthe, Sparte, & les principales villes de cette grande Province : il en reçut le prix dont on étoit convenu, partie en argent, & le reſte en pierreries.

1399.

Bozio. L. 4.

PREUVE I.

1401.

Des Commiſſaires de l'Ordre s'embarquerent

auſſi-tôt pour en aller prendre poſſeſſion ; ils furent reçus avec beaucoup de joye par les Magiſtrats & par les habitans de Corinthe, qui, ſous la protection des Chevaliers de Rhodes, ſe crurent desormais à l'abri des incurſions des Turcs.

Mais les habitans de Sparte en agirent bien differemment. L'Evêque de cette ville qui ſuivoit le rit grec, & ennemi par conſequent des Latins, ne doutant point que l'Ordre ne ſeroit pas plutôt maître de cette Place, qu'il mettroit un Evêque latin dans ſa ville épiſcopale, aſſembla tous les citoyens, & leur repréſenta ſi vivement le malheur où ils alloient être expoſez en ſe ſoumettant à la puiſſance des Latins, que tous ces habitans de concert envoyerent des députez aux Commiſſaires de Rhodes pour leur déclarer qu'ils n'étoient pas réſolus de les admettre dans leur Ville ; & que s'ils en approchoient, ils ſeroient traitez comme ennemis ; ainſi ces Commiſſaires qui n'avoient pas aſſez de forces pour ſe faire obéir, prirent le parti de retourner à Rhodes.

Le Deſpote naturellement inconſtant, & qui ayant regné en Souverain, avoit peine à s'accommoder de la condition d'un particulier, rendit une partie de l'argent, quitta Rhodes, & revint à Sparte où il fut reçu avec beaucoup de joye par ſes ſujets, qui l'aſſurerent qu'il trouveroit dans ſes Etats la même obéiſſance & la même fidelité qu'il avoit éprouvée depuis tant d'années, pourvû qu'il ne traitât point avec les Latins, & qu'il n'en admît même aucun dans le gouvernement : tant étoit grande & implacable cette averſion, que les Evê-

ques Grecs avoient inſpirée à leurs peuples contre tout ce qui reconnoiſſoit l'autorité du Pape ; & je ne ſçai s'ils n'auroient pas préferé la domination des Turcs à l'Empire d'un Prince Chrétien, qui auroit été dans la Communion de l'Egliſe Romaine.

L'Ordre eut beaucoup de peine à retirer du Prince Grec le reſte de l'argent qu'on lui avoit donné. Les Freres Raimond de l'Eſtoure, Prieur de Toulouſe; Elie du Foſſé, Commandeur de ſainte Maxence, & Pierre de Beaufremont, grand Hoſpitalier, firent à ce ſujet differens voyages dans la Morée. Enfin cette affaire fut terminée par Frere Louis d'Allemagne, Commandeur de Naples, Chevalier d'un eſprit inſinuant, & habile négociateur; & par le traité qu'il fit avec le Paleologue, il fut arrêté que la Religion de ſaint Jean lui remettroit la ville de Corinthe, & que ce Prince en échange lui donneroit dans la même Province le Comté du Soleil, avec la Baronnie de Zétonne, outre quarante-ſix mille cinq cens ducats qu'il devoit rendre de l'argent qu'il avoit reçu à Rhodes, & dont il en paya vingt-deux mille comptant.

Cependant Bajazet continuoit avec ardeur le ſiege de Conſtantinople, dont il prétendoit faire la Capitale de ſon Empire ; & il s'en ſeroit à la fin rendu maître, ſi Tamerlan Grand Khan des Tartares Orientaux, à la ſollicitation des Ambaſſadeurs Grecs, & à la priere même de ces petits Princes de l'Anatolie que Bajazet avoit dépouillez, ne ſe fût avancé pour arrêter les progrès d'un

PHILEBERT DE NAILLAC.

Prince qui sembloit ne vouloir point donner de bornes à son ambition & à ses conquêtes. Apparemment même que le Prince Mogol ou Tartare s'engagea dans cette guerre, moins par compassion, sentiment peu ordinaire aux Souverains, que par jalousie contre un voisin trop puissant.

Quoi qu'il en soit de ces motifs dont les Princes ont coutume d'orner leurs manifestes, Tamerlan ne fit paroître que les plus nobles, & il envoya un Ambassadeur à Bajazet pour lui demander le rétablissement de ces petits Princes qui s'étoient réfugiez auprès de lui, & qu'il levât en même tems le siege de devant Constantinople. Ce député lui présenta ensuite de la part de son maître une veste magnifique; mais comme en Orient ces sortes de présens ne se faisoient qu'à des inferieurs, Bajazet le plus fier de tous les hommes, rejetta le présent avec mépris. En parlant de Tamerlan, il le traita d'avanturier & de chef de brigants, & il chargea son Ambassadeur de lui dire de sa part, que s'il étoit assez hardi pour entrer dans ses Etats, il sçauroit bien le faire repentir d'une entreprise si téméraire.

Il y a des auteurs qui prétendent que Tamerlan n'étoit fils que d'un pastre & d'un berger. Des Historiens modernes, ou pour mieux dire, les Traducteurs modernes d'anciens Historiens, le font sortir d'une Maison Royale parmi les Mogols du Zacatay. Le Tarikh Montekh prétend qu'il descendoit de Ginghizkhan par les femmes; cependant il ne prit d'abord que la qualité d'Emir, c'est-à dire de Commandant, auquel depuis qu'il eut

conquis quelques Provinces, il ajouta ſeulement le titre de *Kurkan* ou d'allié des Princes; ce qui pourroit faire croire qu'il ne ſe regardoit pas encore lui-même comme Prince. Mais la fortune l'ayant élevé à la dignité de grand Khan, ſon origine ſe développa à proportion de ſes forces, & il devint trop puiſſant pour n'être pas iſſu du ſang royal.

On n'eſt gueres plus inſtruit de la Religion de ce Prince que de ſa naiſſance: il y en a qui diſent qu'il n'étoit ni Juif, ni Chrétien, ni Mahometan. Ahſnében-Arabſchach rapporte qu'il ſuivoit la loi de Ginghizkhan, & que ſa Religion approchoit même plus de la Chrétienne que de la Mahometane. Cependant il ſemble que par politique, il s'accommodoit du moins à l'exterieur, au culte & à la Religion du plus grand nombre de ſes ſujets, qui étoient Mahometans; le reſte lui étoit aſſez indifferent; & content, comme Ginghiskhan, de réverer un premier être & un ſeul Dieu, il lui laiſſoit volontiers le ſoin de ſa gloire & de l'établiſſement de ſa loi.

Quoi qu'il en ſoit, de la naiſſance, & de la religion de Tamerlan; l'Arabe Alhacen dans l'hiſtoire ou le roman de ſes conquêtes, prétend que ce Prince ou Chef des Mogols, à la tête d'une nombreuſe armée, ſoumit d'abord à ſon empire, les uns après les autres, tous les Princes Tartares qui occupoient le Nord de l'Aſie; qu'il triompha du Moſcovite, ſubjugua enſuite la Perſe, la Méſopotamie & la Syrie; qu'il rendit tributaire le Sultan

PHILEBERT DE NAILLAC.

d'Egypte; que quelques Souverains des Indes furent obligez de lui prêter ſerment de fidelité, & que la Chine même, au moins la partie Septentionale de ce grand Empire, le reconnut pour ſon Souverain: en ſorte que pendant tout le cours de ſa vie, une victoire n'étoit pour lui qu'une ſemence d'une nouvelle guerre; & ſi on en croit Alhacen, toute la terre avoit les yeux tournez ſur ſes entrepriſes, qui étoient devenues, dit-il, le premier ſpectacle du monde entier. Ce fameux Tartare avoit le regard affreux, les yeux de travers, la phyſionomie ſombre, & dans toutes ſes manieres un air terrible & menaçant.

Tel étoit le plus grand des ſucceſſeurs de Gengiskhan, & le ſecond heros des anciens Tartares Mogols. Mais ſans adopter toutes les fables qu'on a publiées à ſon ſujet, il eſt certain que c'étoit un grand Capitaine, originaire de Zagatay, qui par ſa valeur s'éleva à une fortune prodigieuſe, & qui par ſon activité, par ſon courage & par une diſcipline admirable, ſe rendit la terreur de tous ſes voiſins; d'ailleurs cruel, ſanguinaire, & qui diſoit ordinairement, *Qu'un Monarque n'étoit jamais en ſûreté, ſi le pied de ſon trône ne nageoit dans le ſang;* maxime digne d'un Tartare, & qu'il ne démentit point dans tout le cours de ſon regne.

Hiſt. de Tamerlan par M. Petit de la Croix.

Ce Prince Barbare ayant reçu la réponſe de Bajazet, ſe mit en campagne à la tête de huit cent mille hommes, qu'il traînoit à ſa ſuite, & qui étoient commandez ſous ſes ordres par les Princes ſes enfans, ou par d'autres Princes ſes tributaires.

Mais la puiſſance abſolue qu'il exerçoit indiffe-remment ſur les uns & les autres, les raprochoit des moindres Officiers : & tous plioient égale-ment ſous la puiſſance & la majeſté de ce redou-table Souverain.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Depuis qu'il eut déclaré la guerre à Bajazet, il attaqua d'abord Sebaſte ou Siuvas, ville de la Cap-padoce. Ortogule jeune Prince plein d'ardeur & de courage, s'y étoit jetté pour ſignaler ſa valeur & dans le deſſein d'arrêter les Tartares, & de don-ner le tems au Sultan ſon pere d'avancer à ſon ſe-cours; mais malgré la valeur de ce Prince, & tout le courage que la garniſon fit paroître pour ſa défenſe, rien ne put réſiſter à la violence des at-taques de Tamerlan. La place fut emportée dans un aſſaut; les ſoldats & tous les hommes capables de porter les armes, paſſerent par le fil de l'épée, on conduiſit les femmes, les filles, les enfans & les vieillards dans une plaine hors de la place où ils furent tous égorgez, ſans diſtinction d'âge ou de ſexe. La ville fut enſuite raſée, & le Tartare qui n'avoit jamais compté la clemence & la généroſité au nombre des vertus, fit couper la tête au fils de ſon ennemi.

Bajazet qu'une conſtante felicité rendoit plus ſenſible aux atteintes de la fortune, s'abandonna à une violente douleur, lorſqu'il apprit cette fu-neſte nouvelle; il aimoit tendrement ſon fils, & il avoit vû avec plaiſir germer & croître dans le cœur de ce jeune Prince, des ſemences d'ambi-tion & de gloire qu'il lui avoit inſpirées. Une mort ſi indigne de ſon rang & de ſa naiſſance,

PHILEBERT DE NAILLAC.

le jetta dans des fureurs qu'il n'eſt pas aiſé d'exprimer. Il jura la perte de Tamerlan ; & emporté par des deſirs violens d'une prompte vengeance, & ſans ſe donner le tems d'amaſſer aſſez de troupes pour réſiſter à un ennemi ſi puiſſant, il leva le ſiege qu'il avoit mis devant Conſtantinople, paſſa le Boſphore, & s'avança du côté de la Phrygie.

On rapporte que pendant la marche de ſon armée, il vit un berger ſur une coline voiſine, qui à l'abri par ſa pauvreté de l'avidité des ſoldats, jouoit paiſiblement de ſa flute. Le Sultan s'arrêta quelques momens pour l'écouter, & pénétré de ſa douleur, & enviant peut-être la condition de ce paſtre: *Berger*, lui dit-il, *je te prie que le refrein de ta chanſon ſoit déſormais de répéter ces mots: Malheureux Bajazet, tu ne verras plus ton cher fils Ortogule, ni ta ville de Sebaſte :* & après cela, il continua ſon chemin & rencontra les Tartares près d'Angouri ou d'Ancyre, ville capitale de la Galatie. Il
1399. n'avoit gueres dans ſon armée plus de ſix-vingt mille hommes la plûpart Turcs naturels, ſans compter une horde de ces Tartares qui habitoient au-deſſus du Pont-Euxin & de la mer Caſpienne, commandez par Mahmoudkhari qui s'étoit mis à la ſolde de Bajazet. Comme ce Sultan avoit éprouvé la valeur des Treballiens avant qu'il les eût ſubjuguez entierement, il en tira malgré eux un corps d'infanterie ; & la crainte & la terreur, ſeuls liens de la ſervitude, les contraignirent d'expoſer leurs vies pour ſoutenir la domination d'un Prince qu'ils regardoient comme leur Tyran.

La bataille ſe donna au pied du mont Stella ;

&

& dans la même plaine, où Pompée avoit autrefois vaincu Mithridate. Le choc des deux armées fut terrible, le combat très ſanglant; les Treballiens s'y diſtinguerent par la plus haute valeur; la victoire commençoît à ſe declarer de leur côté, & ils pourſuivoient les Tartares qu'ils avoient contraint de prendre la fuite. Bajazet qui craignoit que l'ardeur du combat ne les emportât trop-loin, leur envoya commander de revenir prendre leur poſte. Ils obéirent : Tamerlan rallia ſes troupes; ſe mit à leur tête, & leur fit enviſager en même tems le mouvement des Treballiens comme une fuite. Par ſon ordre, le Prince Sacruh ſon fils qui commandoit une aîle de l'armée, les chargea; & après un combat ſanglant, les réduiſit à leur tour à prendre la fuite. Les Turcs de l'Aſie épouvantez de leur défaite, ſe débanderent ſans rendre de combat, & Bajazet éprouva que dans une bataille on ne fait point de mouvement ſans péril devant un Général auſſi habile que Tamerlan.

Nous avons dit que Bajazet avoit dans ſon armée un grand corps de Tartares. Ces barbares gagnez par ceux de leur Nation, au plus fort de la mêlée, abandonnerent le parti du Sultan; & leur Commandant, pour mettre le comble à ſa trahiſon, pourſuivit les Turcs dans leur déroute, en tua une partie, fit priſonnier Bajazet, & le preſenta à Tamerlan.

On parle différemment de la maniere dont le Tartare le reçut. Il y a des Hiſtoriens qui prétendent qu'il lui reprocha ſon orgueil, ſa cruauté & ſa préſomption : *Ne devois-tu pas ſçavoir*, lui

PHILEBERT DE NAILLAC.

dit-il, *qu'il n'y a que les enfans des infortunez qui osent s'opposer à notre invincible puissance?* D'autres Ecrivains prétendent au contraire que Tamerlan le reçut fort honnêtement; qu'il le conduisit dans sa propre tente; qu'il le fit manger avec lui, & que pour le consoler, il ne l'entretint que de la vicissitude & de l'inconstance de la fortune. On ajoute qu'il lui envoya un équipage de chasse, soit par un motif de compassion, soit peut-être par une sorte de mépris, & que le fier Tartare fût bien-aise de lui faire sentir qu'il le croyoit plus propre à la suite d'une meutte de chiens courans, qu'à la tête d'une grande armée.

C'est au moins l'explication que Bajazet lui-même donna à ce present mysterieux de son ennemi. Ce malheureux Prince n'étant pas maître de son ressentiment, & plein d'un chagrin farouche: *Dites à Tamerlan*, répondit-il fierement à celui qui étoit venu de sa part, *qu'il ne s'est pas trompé en m'invitant à un exercice qui a toujours fait le plaisir des Souverains, & qui convient mieux à Bajazet, né du grand Amurat, fils d'Orchan, qu'à un avanturier comme lui, & à un chef de brigands.*

Tamerlan revint bien-tôt à son caractere, & ce Barbare irrité d'une réponse si injurieuse, commanda sur le champ qu'on mît Bajazet sans selle sur quelque vieux cheval de ceux qui servoient à porter le bagage, & que dans cet état on l'exposât dans le camp au mépris & aux railleries de ses soldats, ce qui fut executé aussi-tôt; & au retour on ramena le malheureux Bajazet devant son vainqueur, qui avec un souris mocqueur & une

raillerie amere, lui demanda si cette promenade n'étoit pas encore de ces plaisirs où ses illustres ancêtres avoient coutume de se délasser ? Il ajouta à une si cruelle raillerie, un autre outrage qui lui fut infiniment plus sensible.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Bajazet avoit épousé Miliére ou Marie fille d'Eléazar Despote de Servie. Les Turcs l'appelloient Ucogli : c'étoit la plus chere & la mieux aimée de toutes ses femmes. Tamerlan ayant pris cette Princesse dans la ville de Burse dont il venoit de s'emparer, lui fit couper sa robe jusqu'au-dessus du genou, & dans cet état & à demi nue, la contraignit de lui servir à boire en presence de son mari. Bajazet à qui il ne restoit pour armes que sa langue, outré de couroux & d'indignation, & peut-être furieux de jalousie, lui cria qu'étant sorti de la lie du peuple, & de parens inconnus par leur obscurité, il devoit mourir de honte de fouler aux pieds le sang royal, & de manquer de respect pour une Princesse, que l'ordre de sa naissance ne lui eût du faire regarder qu'avec respect.

Le Tartare ne fit que rire de la colere impuissante de son prisonnier ; il le traîna depuis à sa suite, chargé de chaînes ; on prétend même qu'il le fit enfermer dans une cage de fer, comme une bête farouche. Bajazet ne put soutenir plus long-tems tant d'outrages, & le comble de son infortune étoit d'avoir été auparavant toujours heureux. Des Historiens prétendent que pour finir la vie, qui lui étoit odieuse, il s'écrasa la tête contre les barreaux de sa cage. Quelques Ecrivains rapportent qu'un esclave lui ayant jetté in-

PHILEBERT DE NAILLAC.

ſolemnment un os de poiſſon, comme il auroit fait à un chien, Bajazet après l'avoir éguiſé avec les dents, s'en perça la gorge : d'autres enfin le font mourir d'apoplexie, comme on le conduiſoit à Samarcande, capitale des Etats de Tamerlan.

Comme tous les deſſeins de ce Prince alloient toujours à une domination imperieuſe, il n'eut pas plutôt triomphé de la puiſſance & de la vie de Bajazet, qu'il fit deſſein d'aſſujettir tous les autres Princes de l'Anatolie. La plûpart, ceux ſur-tout qui avoient imploré ſa protection contre Bajazet, lui faiſoient aſſidûment leur cour ; mais ſous le nom d'alliez, ils étoient peu differens de ſes autres ſujets; & leurs chaînes pour être dorées, n'en étoient pas moins peſantes. Il n'y avoit que le Grand Maître de Rhodes & ſes Chevaliers, qui, quoiqu'ennemis irréconciliables des Turcs, ne voulurent point fléchir ſous la puiſſance du Tartare. Ce fut le ſujet qui l'obligea à leur déclarer la guerre. Mais comme il n'avoit pas de vaiſſeaux pour faire paſſer la mer à ſon armée, & que d'ailleurs l'Iſle entiere de Rhodes, défendue par des baſtions, des redoutes, des tours & des boulevards, ſembloit n'être plus qu'une ſeule fortereſſe, & qui montroit de tous côtez un front redoutable, le Tartare aima mieux s'attacher à la ville de Smirne habitée par les Chevaliers, riche par ſon commerce, & dont le port lui pouvoit fournir dans la ſuite des vaiſſeaux pour tranſporter ſes troupes dans l'Iſle de Rhodes, & dans les autres Iſles de la Méditerannée & de l'Archipel, qu'il vouloit conquerir.

La ville de Smirne, comme nous l'avons déja

dit, eſt ſituée dans cette partie de l'Aſie que les Grecs habitoient anciennement ſous le nom d'Ionie, & qu'on appella depuis, comme on fait encore aujourd'hui, l'Anatolie. Cette ville étoit bâtie en amphitheatre ſur la pente d'une coline, qui regardoit l'Occident d'Eté; mais du milieu juſques au haut de ce côteau, on ne voyoit que des ruines: le bas a toujours été habité. Du tems de Tamerlan, on y trouvoit un Château qui fermoit le port. Le Chevalier Frere Jean de Biandra, Prieur de Lombardie, aprés s'être rendu maître de ce Fort, y avoit fait mettre les armes de l'Egliſe. Et quoique Clement VI. chef de la Ligue chrétienne ſe fut fait honneur de cette conquête: cependant Gregoire XI. un de ſes ſucceſſeurs, auquel l'entretien de la garniſon étoit à charge, ceda la proprieté de cette Place aux Chevaliers de S. Jean, qui ſe chargerent de ſa défenſe.

PHILEBERT DE NAILLAC.

On a pu voir dans cette hiſtoire combien la conſervation de cette Place, & les fortifications qu'on y ajouta, couterent à l'Ordre. On y tenoit en tout tems une nombreuſe garniſon commandée par des Chevaliers. Le Grand Maître ſe voyant à la veille d'être attaqué, ſoit par Bajazet ou par Tamerlan, ſuivant que la fortune en décideroit, avant que ces Princes en vinſſent aux mains, avoit envoyé pour commander dans Smirne Frere Guillaume de Mine, grand Hoſpitalier: & il fit entrer en même tems dans la Place des munitions de guerre & de bouche, de nouvelles troupes dont il augmenta la garniſon, & l'argent néceſſaire pour leur ſolde.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Tamerlan qui n'ignoroit pas que Smirne étoit encore plus fortifiée par le nombre & la valeur de ses défenseurs, que par ses fortifications, & la hauteur de ses murailles, pour éviter les périls & la longueur d'un siege qui pouvoit être très meurtrier, se contenta pour sa gloire, de demander seulement que le Chevalier qui commandoit dans la Place, souffrît qu'il arborât ses enseignes sur ses tours. Mais ce Gouverneur ayant rejetté avec mépris cette proposition, il fallut que le sort des armes en décidât. * Tamerlan irrité de ce refus, fit investir cette Place; ses troupes commencerent leur attaque par combler les fossez avec de la terre, des clayes & des fassines, pendant que leurs archers tiroient contre ceux qui défendoient les murailles. Les Chevaliers interrompirent leurs travaux par de fréquentes sorties; c'étoient tous les jours de nouveaux combats dans lesquels ces soldats de Jesus-Christ signaloient à l'envi leur valeur contre les Infideles.

Tamerlan eut recours à la sappe; mais les Chrétiens en jettant des quartiers de roche, des pierres & des poutres, écrasoient les plus hardis, & empêchoient les autres d'approcher du pied des murailles. Le Tartare irrité d'une résistance si coura-

* Hic etiam Tamerlanus Smyrnam tunc fortissimum Castrum in Græcia, vicinum Turcorum dominio, quod erat Hospitalis Sancti Joannis Hierosolymitani etiam ea tempestate, vi destruendo solo æquavit. Tamen quidam Cathalanus qui pro eodem Hospitali erat Capitaneus, si vexillum dicti Tamerlani super illo collocare voluisset, rogatu cujusdam Episcopi Christiani, Tamerlanus illud nullatenùs destruxisset: sed quia dictus Cathalanus illud cum fastu, seu aliàs recusaret facere, dictus Tamerlanus hoc ægrè ferens, & vim viribus accumulans, tandem dictum Castrum cepit & destruxit totaliter; adeo quòd etiam, ut ipsimet fratres dicti Hospitalis aiunt; cum centum millibus florenorum auri in statum pristinum reduci non posset. *Theodorici à Niem de Schismate. Liv. 2. ch. 30.*

Philebert de Naillac.

geuſe, & que de plus grands deſſeins appelloient autre-part, pour forcer plus promptement cette Place, eut recours à l'eſcalade. Ce Prince dans cette vûe fit faire un nombre prodigieux de tours de bois : c'étoient des machines ambulantes que les aſſiegeans conduiſoient avec des roues fort près des murailles. Chalcondile parlant de ce ſiege, rapporte que Tamerlan faiſoit entrer dans chaque tour juſqu'à deux cens hommes ; on y trouvoit des échelles, & comme des eſcaliers pour monter aux differens étages. Ordinairement l'étage d'en-bas étoit deſtiné pour les ouvriers qui conduiſoient cette machine, ou pour les ſoldats qui travailloient à ſaper la muraille ; l'étage du milieu devoit être de niveau avec le haut de la muraille, & on y trouvoit un pont qui s'abatoit ſur la muraille même, & d'où les aſſiegeans ſe jettoient dans la Place : enfin au plus haut étage, on plaçoit des archers, qui à coups de fléches, & par la ſuperiorité de leur poſte, écartoient ceux qui ſe préſentoient pour la défenſe de la Place.

Cherefeddin Ali natif d'Yedz, Auteur contemporain traduit du Perſan en François par feu M. Petit de la Croix le fils, nous a laiſſé une Relation du ſiege de Smirne ; & quoique cet Auteur ne nomme point expreſſément les Chevaliers de Rhodes, on n'a pas de peine à les reconnoître dans la peinture qu'il fait des défenſeurs de cette Place ; & j'ai cru que je ferois plaiſir aux Lecteurs de copier cet endroit de ſon hiſtoire. Voilà à peu près de quelle maniere s'exprime cet Hiſtorien Perſan mort en 1456.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Timur fut informé que sur le bord de la mer il y avoit une Place extrêmement forte, bâtie de pierres de taille, entourée de la mer de trois côtez, qui du côté de la terre avoit un fossé profond, le tout bâti à chaux & à ciment depuis le haut jusques en bas; qu'il y avoit dedans un grand nombre d'Européens, & qu'elle se nommoit Ismir ou Smyrne; que suivant l'opinion des Grecs, ils croyoient que c'étoit un lieu saint, & qu'ils y venoient de loin en pelerinage avec grande dévotion; qu'ils y faisoient des vœux, & y apportoient des aumônes; que tout auprès à la distance de la course d'un cheval, il y avoit une autre forteresse sur la cime d'une montagne, aussi nommée Ismir, mais habitée de Musulmans qui avoient incessamment la guerre avec ceux de l'autre Place à cause de la difference de Religion; & comme le Smyrne des Chrétiens étoit entouré de la mer de trois côtez, ils étoient secourus d'Europe par mer, & on leur apportoit des vivres, des habits, des armes, & tout ce qui leur étoit nécessaire. Et comme ce lieu étoit à l'extrêmité des frontieres de l'Asie, & du pays Musulman, les Grecs faisoient une cruelle guerre, & gardoient la Place, comme leur étant d'une extrême importance; que jamais elle n'avoit été conquise par aucun Prince Musulman, & que jamais elle n'avoit payé de tribut à personne; que Amurat pere de Bajazeth s'étoit mis plusieurs fois en campagne à la tête d'une armée puissante sans en pouvoir venir à bout, & que Bajazeth lui-même l'avoit tenue sept ans assiegée sans rien avancer; que cette Place incommodoit extrêmement les Musulmans, & que l'on ne voyoit que meurtres, & des ruisseaux de sang couler incessamment

ſamment

ſamment dans la mer comme des torrens.

Lorſque Timur fut informé de l'état de Smyrne, ſon zele pour la religion, lui inſpira qu'il étoit de ſon devoir de délivrer les Muſulmans de peine, en exterminant leurs ennemis. Il y envoya le Mirza Pirmehemet Gmarchoicz, l'Emir Check Nouredden & autres avec ordre de les ſommer d'abord par un Ambaſſadeur d'embraſſer la Religion Muſulmane ; car tel eſt l'ordre de Mahomet que ſi ils étoient aſſez fortunez pour le faire, il voulot qu'on les traitât bien, & même qu'on l'en avertît, afin qu'il les fiſt participans de ſes graces ; que ſi quittant leur opiniâtreté, ils vouloient reſter Chrétiens, & payer tribut, qu'on leur en reglât la ſomme, & qu'on en fi la recette ; mais que ſi pour leur malheur ils entreprenoient de ſe défendre, qu'ils les fiſſent tous paſſer au fil del'épée.

Le Mirza & les Emirs obéirent promptement, & étant arrivez devant Smyrne, ils y envoyerent un Ambaſſadeur pour inviter les habitans à ſe faire Muſulmans, tant par des menaces, que par des promeſſes ; mais comme ils étoient prédeſtinez à périr, l'un & l'autre furent inutiles, & Mahmouy qui en étoit Gouverneur, avoit envoyé demander du ſecours à tous les Princes de l'Europe, en ſorte qu'il y aſſembla un grand nombre des plus braves Capitaines Chrétiens, ou plûtôt une bande de diables enragez qui y mirent des magaſins, & des munitions de guerre & de bouche.

Nos Géneraux en donnerent avis à la Cour, & Timur ſur cette nouvelle, réſolut d'y aller en perſonne. Il laiſſa le bagage au pied de la montagne de Tiré, & quoique ce fut en hyver, & qu'il y eut de

PHILEBERT DE NAILLAC.

grosses pluyes, il ne laissa pas de monter à cheval, pour acquerir le merite de cette guerre de Religion, & de marcher de ce côté-là. Il y arriva le Samedi sixiéme de Jumazyulevel 805, à la tête de son armée, & envoya ordre au Mirza Mehemet Sultan, qui étoit en quartier d'hyver à Magniscah, de se rendre devant Smyrne. Le même ordre fut envoyé aux Merzasmiren-Chuh & à Bonléen, ainsi qu'à l'Emir Gehan-Chah & autres. A l'arrivée de Timur devant la Place, l'on batit les tambours & les timbales, & l'on fit le grand cri de toute l'armée. Aussi-tôt on attaqua la place du côté de terre ferme, & chaque Géneral fit saper vis-à-vis de son poste, & dresser des machines & des beliers. On jetta des marmites de feu gregeois & des fleches sur les portes du Château; l'Emir Chamelec fit construire de grands échaffauts à trois pieds au milieu de l'eau proche les uns des autres, sur lesquels on jetta des planches; & des deux côtez du Château, jusqu'au lieu que les pieds des trépieds arrivoient à la terre. Ils y firent un chemin uni qu'ils affermirent; en sorte que les soldats pouvoient se tenir dessus avec assurance, & y combattre comme s'ils eussent été à terre, ce qui étant achevé, les Musulmans s'armerent de leurs boucliers, & monterent sur les échaffauts: de-là ils donnerent des assauts au Château, & comme le chemin étoit fermé du côté de la mer, il fut impossible à qui que ce fût de secourir les assiegez.

Cependant on vit arriver les Mirzas, Mehemmed Sultan & Miranchah, qui avoient laissé leur bagage à Magni-siah, sous les soins de l'Emir Chamseddin-Abbaz; ce renfort ne servit pas peu à avan-

cer le siege ; car Timur ordonna l'Assaut général. Les Emir de Loumans & les Colonels de Hézarés avec leurs troupes s'avancerent chacun vis-à-vis leur poste, & l'assaut dura depuis le matin jusqu'au soir, & du soir au matin, où les braves des deux partis firent des actions de la derniere vigueur. Si l'attaque fut ferme, la défense étoit de même, & personne n'eut le tems de se reposer un moment ; les machines & les beliers mirent en pieces les murs & les tours, & les assiegez intrépides ne cessoient de jetter des fleches en roue, des marmites de nafte, du feu gregeois, des fleches en fusées & des pierres, sans se donner de relâche.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Pendant ce tems-là, il pleuvoit si extraordinairement, qu'il sembloit que l'univers se dût abîmer par un second déluge : malgré un orage si excessif, l'infatigable Timur ne fut pas un moment sans donner des ordres aux Généraux, excitant lui-même les soldats. Après que les sapeurs eurent achevé les bréches, & qu'ils eurent appuyé les bastions & les courtines sur des pierres, on remplit les bréches de fascines & de fagots enduits de nafte, ausquels on mit le feu, en sorte que tout à coup les murailles furent renversées, & plusieurs des assiegez tomberent du haut des murs, & furent tuez. Les Musulmans les forcerent l'épée à la main à quitter les bréches qu'ils défendoient ; & après les avoir poussez, ils entrerent dans Smyrne, en criant victoire, & disant des louanges à Dieu, auquel ils presenterent les têtes de tous les ennemis, en action de graces de cette faveur. Il n'y en eut que très-peu qui échaperent à ce peril, en se jettant dans la mer, dont ils atteignirent des

PHILEBERT DE NAILLAC.

vaisseaux à la nage: encore s'en noya-t-il une bonne partie. Après que l'on eut fait main basse sur ceux de Smyrne, on rasa les maisons tant de la ville que du château, & l'on en jetta les materiaux dans la mer, ainsi que les briques, les armes & les meubles.

Il leur étoit venu de certains lieux d'Europe de grands navires que l'on nommoit Caraca: ils avoient deux mats & même davantage, & étoient remplis de gens de guerre & d'armes pour secourir ceux de Smirne. Lorsqu'ils se furent approchez & qu'ils ne virent plus de vestiges, ni de la Ville, ni du Château, ils prirent la peur & arrêterent leurs navires. Timur ordonna que l'on jettât quelques-unes des têtes des Chrétiens sur ces navires, & les jetteurs de feu gregeois ayant executé cet ordre, il tomba plusieurs têtes dans les navires mêmes. Ces marins ayant reconnu les têtes de leurs camarades, s'en retournerent intimidez & frustrez de leur esperance.

C'est ainsi que Cherefeddin raporte ce qui se passa au siege de Smirne. On voit bien que tout ce qu'il dit des pelerinages que les Chrétiens faisoient dans cette ville, & où, dit-il, ils portoient des aumônes, doit s'entendre de Jerusalem dont les Chevaliers portoient le nom. Le secours que ceux de Smirne envoyerent chercher en Europe, d'où il leur vint de braves Capitaines, ou plutôt une bande de *diables enragez*, toute cette description représente la génereuse défense que firent ces Chevaliers. L'Auteur n'a pas oublié la grande caraque de la Religion; & en traitant les Chevaliers de marins, on voit bien qu'il veut parler de ceux de Rhodes. Cependant ils succomberent à la fin, com-

me on vient de le voir, ſous les efforts de Tamerlan. Ce barbare, ſuivant ſa coutume, fit égorger tous les habitans, & raſer la Place. Il en uſoit d'une maniere ſi cruelle pour intimider ceux qui refuſoient de lui ouvrir leurs portes. Quand il avoit mis le ſiege devant une Place, on arboroit le premier jour un étendart blanc ſur ſa tente pour marquer qu'il étoit diſpoſé à traiter avec clémence, ceux qui ſe rendroient ſur le champ. Le lendemain ce ſignal étoit de couleur rouge pour faire entendre qu'il vouloit du ſang, & qu'il en coutât la vie au Gouverneur, & aux principaux Officiers de la garniſon. Mais le troiſiéme jour on arboroit un étendart noir, pour déclarer, ſoit que la Place fût emportée d'aſſaut, ou qu'elle ſe ſoumît volontairement, qu'il falloit que tout pérît, & que la ville même fût entierement détruite. Malgré les précautions que ſa cruauté lui fit prendre, pluſieurs Chevaliers & un grand nombre de ſoldats lui échaperent, qui voyant la ville priſe, ſe jetterent à la mer, & gagnerent à la nage les vaiſſeaux qui s'étoient avancez pour jetter du ſecours dans la Place.

Tamerlan qu'on peut regarder comme un autre Attila, & comme un fleau de Dieu, après avoir rempli de ſang toute l'Aſie mineure, faiſoit deſſein de paſſer en Europe, d'y étendre ſes conquêtes juſqu'aux colonnes d'Hercule; de traverſer enſuite le détroit, & après avoir ſoumis l'Afrique à ſon Empire, de retourner par l'Egypte dans ſes Etats. Mais comme il faiſoit des préparatifs proportionnez à un ſi vaſte projet, il apprit qu'un Roi des Indiens dont l'hiſtoire ne nous a point conſervé le

PHILEBERT DE NAILLAC.

nom, étoit entré dans la Perse; qu'il avoit ravagé une grande étendue de pays, & emporté Cheri une des principales villes de ce Royaume, d'où il avoit enlevé les trésors que Tamerlan y faisoit garder, & qui devinrent la proye de cet autre barbare.

Le fier Tartare qui se croyoit au-dessus de tous les Souverains, & peut-être au-dessus même de la fortune & de la condition humaine, entra en fureur en apprenant ces nouvelles. Il marcha aussitôt contre ce Prince dans le dessein de l'exterminer; mais après differens combats, ayant éprouvé ses forces, & reconnu qu'il avoit affaire à un Prince aussi puissant que lui, & aussi grand Capitaine, se voyant d'ailleurs dans un âge fort avancé, il jugea à propos de faire la paix avec son ennemi, & il se retira dans ses Etats & dans sa ville de Samar-

1. Avril 1415.

cande, où il mourut peu après des excès qu'il avoit faits avec ses femmes, & dans les plaisirs de la table. D'autres Historiens prétendent qu'il fut surpris par la mort sur le chemin de la Chine. Ses enfans partagerent son Empire; ils se diviserent bien-tôt, & cette division donna le moyen aux enfans de Bajazet de se rétablir dans les Etats de leur pere. Ils étoient quatre, Josué, Musulman ou Calapin, Moyse & Mahomet. Ces quatre Princes regnerent successivement: les trois premiers ne sortirent du trône que par une mort violente, Mahomet resta le dernier, & plusieurs Historiens de cette Nation, sans faire mention de ses freres, le font regner immediatement après Bajazet.

Pendant ces guerres civiles, & que ces Princes Infideles se disputoient tour à tour l'Empire, le

Grand Maître profita de ces diviſions ; & pour la ſûreté des Iſles de la Religion, & ſur-tout de celle de Lango, il forma le deſſein de ſe rendre maître d'un ancien Château ſitué en terre ferme à 12 milles de cette Iſle dans le golfe de Ceramis, & ſur les ruines, à ce qu'on prétend, d'Halicarnaſſe, capitale de la Carie, ville célebre par le magnifique tombeau que la Reine Artemiſe avoit fait élever autrefois au Roi Mauſole ſon mari. Cette Place n'étoit pas moins illuſtrée dans l'antiquité par la naiſſance des Hiſtoriens grecs Herodote & Denis ſurnommé d'Halicarnaſſe. Le Grand Maître monta lui même ſa flotte, courut les côtes de la Carie, aborda dans le golfe, entra dans le port par un vent de Sud-Oueſt, ou de Lebeſche, débarqua ſes troupes, ſurprit & attaqua une garniſon de Tartares que Tamerlan avoit laiſſée dans cette Place, & s'en rendit maître ; mais en ayant reconnu la foibleſſe, il en fit conſtruire une nouvelle, qu'il fit bâtir ſur le roc à la pointe d'une Preſqu'Iſle qui s'avançoit dans la mer ; il la nomma le Château de ſaint Pierre, & les Turcs l'appellerent depuis *Bidrou.* Il la revêtit de toutes les fortifications que l'art pût inventer ; les murailles étoient très-hautes, & dans leſquelles il y avoit, d'eſpace en eſpace, des embraſures garnies de canons, qui empêchoient les vaiſſeaux ennemis d'en approcher. Cette place étoit encore plus fortifiée du côté de terre ; & outre la hauteur & l'épaiſſeur de ſes murailles, l'entrée en étoit défendue par des boulevards & des baſtions, & on prétend qu'il falloit paſſer ſept portes avant que de pouvoir pénetrer

PHILEBERT DE NAILLAC.

dans le corps de la Place. On lisoit sur la derniere, ces paroles du Pseaume : *Nisi Dominus ædificaverit civitatem, frustrà vigilat qui custodit eam*, c'est-à-dire, que les plus fortes garnisons ne sont point capables de conserver une place qui n'a point été édifiée au nom du Seigneur, & pour sa gloire. Depuis que cette forteresse fut en état de défense, le Grand Maître fit creuser & élargir les fossez, en sorte que l'eau de la mer y entroit facilement, & il tenoit en tout tems un certain nombre de brigantins, de barques & de felouques, qui aux moindres signaux, & de concert avec les galeres des Isles de Lango & de Rhodes, fermoient l'entrée de la riviere de Carie aux vaisseaux des Corsaires: & ce Château du côté de terre servoit en même tems d'azile aux esclaves Chrétiens des contrées voisines, qui échapoient des chaînes des Infideles.

L'attention du Grand Maître ne se bornoit pas à la conservation seule des Isles de la Religion; il s'interessoit également à la défense de tous les Etats chrétiens de l'Orient: il en étoit comme le Général né. L'Isle de Chypre sur-tout, voisine de celle de Rhodes, ne devoit sa conservation qu'aux flottes & aux armes des Chevaliers. Mais si par leur valeur, ils empêchoient les Infideles d'en approcher, toute la prudence & l'habileté du Gtand Maître n'avoit pû prévenir & empêcher les mauvais effets du peu de courage & de la lâcheté des Chypriots, Nation amolie par le luxe & par les plaisirs, & qui, quoique Chrétienne, sacrifioit encore dans le fond de son cœur, à la Déesse de la volupté, l'ancienne divinité tutelaire de cette Isle dans le tems du Paganisme.

Pierre

Pierre de Lusignan regnoit alors dans cette Isle. Des affaires importantes ayant appellé ce Prince en Italie, avant que de s'embarquer, il laissa le gouvernement de son Etat au Comte de Rohas ou de Rohais; c'est ainsi qu'on appelloit alors le Comté d'Edesse, mais dont il n'étoit plus que Seigneur titulaire depuis la conquête qu'en avoient fait les Infideles. Ce Regent pendant l'absence du Roi, débaucha la Reine, à ce qu'on prétend, & de concert avec elle, il prit des mesures pour enlever au Roi sa Couronne: on ne pouvoit gueres pousser le crime plus loin. Le Roi averti de leurs mauvais desseins par un courier que lui dépêcha secretement un Seigneur du nom de Visconti, revint brusquement, fit arrêter le traître, & le mit entre les mains de la Justice, pour être puni selon la rigueur des loix. Mais les loix parmi une Nation si effeminée, n'avoient plus gueres de vigueur; les Juges corrompus par le credit de la Reine, & par les presens de son adultere, le déclarerent innocent, & Visconti comme calomniateur, fut condanmné à un bannissement perpetuel. Le Roi outré d'un jugement qui le deshonoroit, de Prince sage & moderé, devint un tyran furieux & cruel; & pour se venger, il s'en prit indifferémment à tous ses sujets. Sur le plus foible prétexte il les faisoit charger de fers, s'emparoit de leurs biens, ravissoit l'honneur des femmes & des filles, les abandonnoit même aux ministres de sa tyrannie, & le moindre soupçon de rebellion tenoit lieu de conviction à l'égard des accusez, qu'il envoyoit aussi-tôt au supplice.

PHILEBERT DE NAILLAC

Les prisons ordinaires ne suffisant pas pour contenir ce grand nombre de malheureux qu'il faisoit arrêter tous les jours, il en fit construire une nouvelle au milieu de la place publique; & par un rafinement de vengeance, il contraignoit les personnes même de qualité de l'un & de l'autre sexe, d'y travailler, & de servir les maçons. Parmi tant de gens nez pour la servitude, il se trouva une femme courageuse qui tâcha de les porter à secouer un joug si odieux. Pour y parvenir, cette femme née Damoiselle, & d'une des meilleures Maisons de l'Isle, sous prétexte de marcher avec plus de facilité avec les fardeaux dont on la chargeoit, releva ses juppes & sa chemise jusqu'au-dessus des genoux. Elle demeura dans cet état jusqu'à ce que le Roi, qui venoit voir régulierement tous les jours ses ouvriers, parut suivi de toute sa Cour. Si-tôt qu'elle l'apperçut, elle rabatit ses juppes; mais après qu'il fut passé, elle les releva aussi-tôt. Des gens scandalisez de cette immodestie, lui ayant demandé pourquoi elle ne cachoit sa nudité que devant le Roi: *C'est*, répondit-elle, *qu'entre femmes, on ne s'observe pas si scrupuleusement, & que parmi tous vous autres, il n'y a que le Prince qui m'ait paru un homme.* Ce reproche excita dans le cœur des Chypriots une indignation violente: ils eurent honte de leur foiblesse & de leur lâcheté, & sur le champ même ils se jetterent sur le Roi qu'ils poignarderent. On défera la Couronne à Petrin, ou Pierre II. son fils, jeune enfant qui étoit encore sous la conduite d'un gouverneur, & on remit la Regence de l'Etat à Jacques de

Hist. de l'Isle de Chypre par Antoine Maria-Gratiani.

Lusignan, Prince de son sang, & son oncle. PHILEBERT DE NAILLAC.

Ce Prince à son avénement au gouvernement de l'Etat, d'autres disent à la ceremonie du couronnement du jeune Roi, donna une fête magnifique : il se trouva à ce repas royal un grand nombre de Seigneurs Venitiens & Génois. Ces étrangers se disputerent la préséance; mais par le credit du Regent, elle fut décidée ce jour-là en faveur des Venitiens. Les Génois pour s'en venger, résolurent de l'emporter la force à la main, & ils convinrent entr'eux de se trouver le lendemain au Palais avec des armes cachées sous leurs manteaux. Le Regent ayant été averti de leur complot, fit jetter par les fenêtres du Palais huit nobles Génois qui se promenoient dans la salle, & qu'on prétend, pour rendre le cas plus atroce, qui ignoroient absolument le dessein de leurs compatriotes.

La nouvelle en ayant été portée à Génes, le Senat pour tirer vengeance d'une si cruelle injure, envoya une puissante flotte à l'Isle de Chypre, chargée de quatorze mille hommes de débarquement, & commandée par Pierre Fregose. Les Génois ravagerent l'Isle, assiegerent & prirent Famagouste, & se saisirent même du Regent, qui fut conduit ignominieusement à Génes avec la Princesse sa femme, & enfermé dans une prison. Il n'en sortit qu'à la mort du jeune Roi son neveu, décedé sans enfans; il en étoit heritier. Les Génois dans cette conjoncture, lui rendirent la liberté, mais ils la lui vendirent bien cher; & avant que de souffrir qu'il s'embarquât pour retourner dans ses Etats, ils exigerent de ce Prince, qu'il

PHILEBERT DE NAILLAC.

leur laissât en toute souveraineté, la ville de Famagouste, & qu'il s'engageât à leur payer tous les ans dix mille ducats de tribut.

Jacques pour recouvrer sa liberté & sa couronne, souscrivit au traité, bien résolu d'y donner un jour des explications conformes à ses interêts. L'état de ses affaires ne lui permit point pendant sa vie de s'affranchir de cette servitude. Janus son fils, ainsi appellé, parcequ'il étoit né à Génes, élevé depuis dans une haine hereditaire contre les Génois, tenta de surprendre la ville de Famagouste. Cette entreprise fit naître la guerre entre ce Prince & les Génois. Ces Républicains agitez depuis longtems par de cruelles divisions qui s'étoient élevées entre le corps de la Noblesse & le Peuple, s'étoient donnez depuis peu à Charles VI. Roi de France, & Jean le Meingre, dit le Maréchal de Boucicault, commandoit pour le Roi dans Génes en qualité de Gouverneur ou de Viceroi. Ce Seigneur, pour s'opposer aux desseins du Roi de Chypre, fit préparer promptement une flotte qu'il résolut de commander lui-même; & en attendant que cet armement fût en état de mettre à la voile, il fit partir Antoine Grimaldi, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, avec trois galeres & des troupes de débarquement, qui entrerent sans trouver aucun obstacle dans le port de Famagouste.

Boucicault ayant armé sept gros vaisseaux & neuf galeres, mit à la voile, & prit la route du Levant; il aborda premierement dans l'Isle de Rhodes, & il y fut reçu par le Grand Maître & par

les Chevaliers, avec tous les honneurs qui étoient dûs à ſon mérite, & à la dignité du Prince qu'il repréſentoit. Le Grand Maître le logea dans ſon Palais, & le régala pluſieurs fois dans un Château, ou dans une maiſon de plaiſance qui étoit ſur une hauteur proche de la ville. Dans les entretiens que ces deux grands hommes eurent en particulier, le Grand Maître repréſenta au Maréchal que quelque joye qu'il eût de le voir dans l'Iſle de Rhodes, il ne pouvoit s'empêcher d'être ſenſiblement touché du ſujet qui l'y avoit conduit avec une armée ; que l'Iſle de Chypre voiſine de la Paleſtine & de l'Egypte avoit juſqu'ici ſervi d'entrepôt à toutes les flotes de l'Europe ; que c'étoit même le plus puiſſant boulevard qu'euſſent les Chrétiens en Orient ; qu'en y conduiſant ſon armée, il y feroit entrer toutes les calamitez inſéparables de la guerre ; qu'il alloit même travailler pour les Sarraſins, & leur en faciliter la conquête. Il ajouta qu'il le conjuroit de ſouffrir qu'il paſſât lui-même dans cette Iſle ; qu'il eſperoit que Dieu béniroit ſon voyage & ſes intentions, & que peut-être il ſeroit aſſez heureux pour rétablir la concorde entre les deux Nations.

Boucicault lui répondit qu'il cherchoit moins à faire des conquêtes, qu'à conſerver les droits d'une République qui s'étoit miſe ſous la protection du Roi ſon maître ; que le Roi de Chypre auroit la paix dès qu'il voudroit ſe déſiſter de ſon entrepriſe ſur Famagouſte ; & qu'à ſon égard, il aimeroit beaucoup mieux tourner ſes armes contre les Infideles, que de les employer contre un

PHILEBERT DE NAILLAC.

Roi Chrétien, & ſur-tout contre un Prince dont la Maiſon tiroit ſon illuſtre origine de la France.

Le Grand Maître en ayant obtenu une réponſe auſſi favorable, fit armer ſa Capitane, & ſuivi de deux autres galeres qui lui ſervoient d'eſcorte, prit le chemin de l'Iſle de Chypre. Le Maréchal qui ne vouloit pas demeurer oiſif pendant le voyage du Grand Maître, monta de ſon côté ſur ſa flote, & fut ravager les environs d'Alexandrette, ville de Syrie qu'on nommoit alors *Leſcandelours* ou *Scanderona*, ſituée à vingt-cinq lieues d'Alep ſur le Golfe de Laïazzo au milieu de quelques marais & aſſez près du bord de la mer : un Prince Turc en étoit alors Seigneur. Boucicault débarqua ſes troupes qui conſiſtoient en huit cens Chevaliers & Ecuyers, parmi leſquels on voyoit les bannieres du Maréchal, du Seigneur d'Acher, celles du Seigneur de Château-Morant, de Meſſire Guillaume de Naillac, du même nom que le Grand Maître, du Seigneur de Château-Neuf, & celle du Seigneur de Puyos : on comptoit environ trois mille hommes en tout ſur cette petite flote. Le Seigneur du pays étoit alors à cinq grandes journées d'Alexandrette, & il campoit ſur ſa frontiere pour s'oppoſer à ſon frere qui lui diſputoit cette Seigneurie. Le Maréchal ſe prévalant de ſon abſence, fit attaquer la baſſe-ville par le Seigneur de Château Morant, pendant que Frere Louis de Culan, qui faiſoit la fonction de Maréchal de camp dans cette petite armée, gardoit un défilé qui empêchoit qu'on ne pût jetter du ſecours dans la Place. L'attaque & la défenſe furent vives de part

& d'autre, & il fallut que les Chrétiens revinſſent juſqu'à trois fois à l'aſſaut. Enfin ils emporterent ce qu'on appelloit la baſſe-ville, qui étoit habitée principalement par des marchands. Tout fut pillé; leurs riches magaſins ſervirent de récompenſe à la valeur des ſoldats, en même tems que les Vaiſſeaux du Maréchal ſe rendirent maîtres du port. Le Seigneur de Scanderone ayant appris que pendant qu'il défendoit l'entrée de ſon pays contre ſon frere, les Chrétiens étoient à la veille de s'en rendre les maîtres, accourut au ſecours de ſa Capitale, qui étoit ſerrée de fort près. Il tenta pluſieurs fois d'y jetter du ſecours; mais ayant trouvé toutes les avenues occupées par les troupes du Maréchal, il eut recours à la négociation, la voye toujours la plus convenable au parti le plus foible; & il envoya des Ambaſſadeurs au Maréchal pour ſe plaindre que ſans avoir jamais eu rien à démêler avec les Génois, & ſans aucune déclaration de guerre préalable, il fût entré dans ſes Etats pour y exercer des actes d'hoſtilité, qui ne ſe pratiquent qu'entre des ennemis déclarez.

Ses Ambaſſadeurs ajouterent que quelque juſtes que fuſſent les plaintes de leur maître, ſi le Maréchal vouloit retirer ſes troupes de deſſus ſes terres, il étoit prêt d'entrer avec lui dans une confédération particuliere; & qu'en cas qu'il en vînt à une rupture avec le Roi de Chypre, il s'obligeroit de lui fournir tous les ſecours néceſſaires pour ſoutenir cette guerre dans une Iſle ſi éloignée de Génes.

Le Maréchal écouta d'autant plus volontiers ces

PHILEBERT DE NAILLAC.

propoſitions, que s'il étoit obligé de porter ſes armes dans l'Iſle de Chypre, il pourroit tirer de cette contrée qui étoit voiſine de l'Iſle, des vivres & d'autres ſecours : outre qu'il craignoit de reſter ſur cette côte dans une ſaiſon où l'air d'Alexandrette étoit ſi mal ſain, & ſi dangereux par les exhalaiſons qui ſortoient des marais, que ceux qui n'en mouroient pas, n'évitoient pas au moins de fâcheuſes maladies. Ainſi ayant fait ſon traité avec le Seigneur du pays, & employé ſeulement quatorze jours dans cette expedition, il rembarqua ſes troupes ; & pour hâter la négociation du Grand Maître, il ſe rendit le long des côtes de l'Iſle de Chypre, mais il trouva l'affaire fort avancée.

Ce Prince s'étant abouché avec le Roi, lui fit enviſager la puiſſance des Génois : il lui repréſenta qu'il n'étoit point en état de réſiſter aux forces de cette République, commandées ſur-tout par un Capitaine auſſi experimenté que le Maréchal ; que s'il appelloit les Vénitiens à ſon ſecours, il feroit de ſon pays le theatre d'une guerre ſanglante ; qu'il en ſeroit lui-même la victime ; que de quelque côté que tournât le ſort des armes, il ne lui reſteroit tout au plus que le choix de ſes Tyrans ; qu'il lui conſeilloit au contraire de maintenir de bonne foi le traité que les Génois avoient fait avec le Roi ſon pere ; & qu'en ne les troublant pas dans la poſſeſſion de Famagouſte, il les intereſſeroit à la conſervation de toute l'Iſle contre les entrepriſes des Sultans d'Egypte, qui avoient déja tenté pluſieurs fois de s'en rendre les maîtres.

Outre

Outre que cet avis étoit fondé ſur le bon ſens, & ſur la plus ſaine politique, de la part du Grand Maître c'étoit quelque choſe de plus que de ſimples conſeils. Il y avoit long-tems que les Rois de Chypre ne ſe ſoutenoient que par la protection & les ſecours qu'ils tiroient de Rhodes ; & le Prince qui regnoit alors n'eût pû rejetter les bons offices, & la médiation du Grand Maître, ſans s'attirer l'indignation de tout l'Ordre. On doit même remarquer que le Grand Maître en ce tems-là, étoit conſideré comme le plus puiſſant Prince Chrétien qu'il y eût dans l'Orient : jamais la Religion n'avoit eu de ſi braves Officiers, & en ſi grand nombre. Le Couvent nouriſſoit ordinairement juſqu'à mille Chevaliers ; la plûpart des Iſles Sporades en dépendoient ; la mer étoit couverte de ſes flotes. Les marchands Rhodiens eſcortez par des vaiſſeaux de la Religion s'enrichiſſoient en même tems par le commerce : il n'y avoit point de Corſaire qui oſât approcher des mers de Lycie ; & on peut dire que cet Ordre avoit également porté chez les Infideles la crainte de ſes armes, & parmi les Princes Chrétiens une eſtime générale pour ſa valeur : ainſi il eſt moins ſurprenant que le Roi de Chypre eût déferé avec une eſpece de ſoumiſſion au ſentiment du Grand Maître. On convint de part & d'autre que le ſiege ſeroit levé devant Famagouſte : le Roi même par la médiation du Grand Maître, s'aboucha avec le Maréchal ; mais il ſurvint une difficulté qui penſa faire échouer la négociation avant que le traité eût été ſigné.

Les Génois engagerent Boucicault à demander

PHILEBERT DE NAILLAC.

que le Roi de Chypre leur rembourfât les frais de la guerre qu'ils faifoient monter à des fommes confiderables. Le Roi prétendoit au contraire qu'ils devoient être bien contens qu'à la confideration du Grand Maître, il eût bien voulu confentir à lever le fiege devant une Place qui depuis tant de fiecles, appartenoit à fes ancêtres, & dont il fe voyoit à la veille de rentrer en poffeffion. Chacun foutenoit fes prétentions avec la même ardeur, & il étoit à craindre que cet article ne fît rompre tout le traité ; mais le Grand Maître qui connoiffoit l'importance & la néceffité de la paix, engagea le Roi de Chypre à payer aux Génois foixante & dix mille ducats : & comme ce jeune Prince n'avoit point cette fomme, il la lui fit prêter par le tréfor de l'Ordre, qui pour fa fûreté, reçut en dépôt la couronne Royale, des vafes d'or & d'argent, & des pierreries jufqu'à la concurrence de la fomme prêtée. Après la conclufion de ce traité, le Grand Maître & le Maréchal remirent à la voile ; & avant que de retourner à Rhodes, ils réfolurent de courir les côtes de la Syrie & de la Paleftine, occupées tant par les Sarrafins que par des troupes de Tamerlan. Ils aborderent au rivage de Tripoli : ils croyoient en furprendre la garnifon & les habitans ; mais ils trouverent les bords de la mer défendus par plus de quinze mille hommes, parmi lefquels il y avoit fix cens Cavaliers des troupes de Tamerlan, tous habillez de fin velours, dit l'Hiftorien de Boucicault, & de drap d'or.

Quoique les Chrétiens viffent bien que les In-

PHILEBERT DE NAILLAC.

fideles étoient avertis & sur leurs gardes, ils ne laisserent pas de faire des descentes sur les côtes des Sarrasins. Le Maréchal se mit à leur tête avec le Grand Maître, qui étoit accompagné de Frere Raimond de Lesture, Grand Prieur de Toulouse, de Frere Pierre de Beaufremont Hospitalier, & d'un grand nombre d'autres Religieux de l'Ordre. Ces Chevaliers emportez par leur courage, & sans attendre que les barques les eussent mis à bord, se jetterent dans la mer; & ayant l'eau jusqu'au col, & l'épée à la main, ils s'avancerent fierement contre les Infideles: & quoique dans l'armée chrétienne il n'y eût au plus que trois mille hommes, & qu'on en comptât quinze mille parmi les Sarrasins, nos Chevaliers soutenus des troupes de Génes, les chargerent avec tant de furie, que ces barbares n'en pouvant soutenir tout l'effort, leur abandonnerent le terrein; mais à quelque distance du bord de la mer, ils se rallierent, & leurs chefs les rangerent en bataille. Il n'y avoit gueres d'apparence avec si peu de forces qu'avoient les Chrétiens d'aller attaquer ce gros corps de Sarrasins, qui étoit même couvert par des hayes & des défilez, & qui avoit à dos une ville aussi puissante que Tripoli. Mais le Grand Maître & le Maréchal ne purent se résoudre malgré l'inégalité du nombre de se rembarquer, sans les joindre de plus près; & après avoir laissé reprendre haleine à leurs soldats, ils partagent leur petite armée en trois corps. Sans s'éloigner du bord de la mer, de peur d'être coupez par les Sarrasins, s'approchent d'eux, les attaquent l'épée à la main: on charge de part

& d'autre; bien-tôt on ſe mêle; le combat devient ſanglant & meurtrier, mais la plus grande perte tombe ſur les Infideles, qui ne peuvent ſoutenir les efforts des Chrétiens : ils ſe jettent dans des jardins plantez d'arbres fruitiers, & environnez de hayes épaiſſes : ne s'y croyant pas encore aſſez en ſûreté, la plûpart cherchent un azile dans la ville même; enfin tout diſparoît, & les Généraux Chrétiens ne trouvent plus d'ennemis à combattre. Cependant comme ils n'avoient pas aſſez de troupes pour former le ſiege d'une Place auſſi forte que Tripoli, & défendue par une garniſon ſi nombreuſe, qu'elle pouvoit même tenir la campagne, les Chrétiens ſe rembarquerent; mais avant que de s'en retourner, le Grand Maître & le Maréchal réſolurent de tenter l'entrepriſe de Baruth, & d'éprouver s'ils trouveroient l'ennemi en garde & prévenu ſur leur arrivée.

Baruth ou Beritte, ville de la Phenicie, étoit en ce tems-là conſiderable par ſon commerce. Son port ſervoit d'entrepôt aux marchandiſes qu'on portoit d'Egypte en Europe: la plûpart des marchands Chrétiens & ſur tout les Venitiens y avoient des comptoirs & des magaſins conſiderables. La flotte Chrétienne faiſant route, vit ſortir du port de Baruth, une barque legere, appellée en ce tems-là *Gripperio*, qui tâchoit de prendre le large, & d'échaper aux Chrétiens; mais on envoya à ſa pourſuite une galere qui l'eut bien-tôt jointe, & qui la ramena aux Généraux. Le Capitaine de ce petit vaiſſeau interrogé ſelon les loix de la guerre de ſa condition, de ſon état, & des raiſons qu'il avoit eûes de s'éloigner avec tant de précipitation de la flotte

Chrétienne, il déclara qu'il étoit lui-même Chrétien & Venitien. Il n'en vouloit pas dire davantage; mais la crainte de la question dont on le menaçoit, lui fit avouer qu'il avoit déja été dépêché par le Général des Venitiens dans toutes les Echelles de la Phenicie, de la Palestine & de l'Egypte, pour donner avis aux sujets du Sultan d'Egypte que les Chrétiens étoient en mer, commandez par le Grand Maître de Rhodes, & par le Gouverneur de Génes; afin qu'ils se précautionnassent contre les entreprises de leurs ennemis. La plûpart des Officiers de la flotte & des soldats, au désespoir d'avoir été prévenus par ce Venitien, vouloient le jetter à la mer, mais ils en furent empêchez par leurs chefs, qui ne laisserent pas de continuer leur route, & d'aborder proche de Baruth.

Comme la ville étoit peu fortifiée, les habitans, sur les avis du Venitien, avoient transporté leurs effets les plus considerables dans les bois & dans les montagnes. Cela n'empêcha pas les Chrétiens de faire leur descente; & après avoir pillé la Place, ils y mirent le feu, se rembarquerent, & prirent le chemin de Sayde, anciennement Sidon, autre ville de la Phenicie, à trente cinq milles de Baruth. Ils y trouverent les mêmes précautions, c'est-à-dire, le port & la plage couverts des habitans en armes au nombre d'environ dix mille hommes. Le Grand Maître & le Maréchal ne laisserent pas, à la faveur des machines qui étoient sur les vaisseaux, de faire une descente à la tête de deux cens arbalêtriers, & de deux cens hommes d'armes; & l'on continuoit à débarquer le reste des troupes,

PHILEBERT DE NAILLAC.

lorſqu'il ſurvint un gros tems, avec un vent contraire, & ſi violent qu'on ne put continuer le débarquement. Ainſi le Grand Maître & le Maréchal n'ayant au plus que cinq à ſix cens hommes auprès d'eux, ſe trouverent ſans ſecours, & expoſez à des ennemis beaucoup plus forts, qui les auroient taillez en pieces, s'ils euſſent ſçû profiter d'une occaſion ſi favorable.

Ces Barbares s'avancerent à la verité pour les charger; mais les Chrétiens ſerrez & fermes dans leurs rangs, leur preſentoient de tous côtez un front ſi redoutable, qu'ils ſe contenterent enſuite de les combattre de loin, & à coups de fléches. On leur répondoit de la même maniere, & la mer après cinq heures de tempête, s'étant appaiſée, les Chrétiens ſe rembarquerent à la vûe des Infideles, ſans qu'aucun eût oſé en approcher de plus près que d'un trait d'arc.

La flotte aborda enſuite à la côte de Lidda, autre ville de la Paleſtine, que les Grecs appelloient anciennement Dioſpolis, c'eſt-à-dire, ville de Jupiter. Cette Place étoit ſituée dans une plaine, à une lieue de Ramatha vers le Septentrion. Elle étoit couverte d'un côté par une montagne, & de l'autre par un bois. On n'y abordoit du côté de la mer, que par une anſe, ou golfe, qui étoit défendu par deux tours. On ne vit paroître qu'environ trois mille hommes, qui ſe tenoient même aſſez éloignez du bord de la mer, & comme s'ils euſſent eu peur. Les Généraux pour les reconoître, mirent quelques troupes à terre, ſans qu'ils trouvaſſent d'obſtacle à leur débarquement; & ſur le

rapport des principaux Officiers, on résolut d'attaquer les ennemis le lendemain. Mais de peur qu'à la faveur de la nuit, ces Barbares ne surprissent ce qu'on avoit débarqué de troupes, on les fit rentrer le soir dans les vaisseaux. Les Infideles voyant que les Chrétiens se rembarquoient, & croyant que leurs coureurs avoient découvert l'embuscade qu'ils avoient mise entre la mer & la ville, sortirent au nombre de plus de trente mille hommes de derierre la montagne & hors du bois: tous l'épée à la main, & avec de grands cris, s'avancerent fierement jusqu'au pied des tours & au bord de la mer. Ainsi leur précipitation à se montrer, sauva les Chrétiens, qui auroient péri le lendemain, si conformément au projet de leurs Généraux, ils avoient marché à Lidda, & qu'ils se fussent engagez dans la plaine, où ils auroient été coupez & enveloppez par une armée aussi nombreuse & aussi superieure.

Le Grand Maître & le Maréchal voyant la saison avancée, & qu'il n'y avoit rien à faire le long de la côte, se separerent. Le Grand Maître s'en retourna à Rhodes, & Boucicault prit le chemin de Famagouste, où après son arrivée, il donna les ordres necessaires à la conservation de cette place. Il en partit peu de jours après pour retourner en Italie; mais avant que de prendre la route de Génes, il aborda dans l'Isle de Rhodes, pour remercier le Grand Maître & la Religion des bons offices qu'il en avoit reçûs dans le traité qu'il venoit de conclure avec le Roi de Chypre. Le Grand Maître le traita magnifiquement, & fournit abondam-

PHILEBERT DE NAILLAC.

ment sa flotte de vivres & de rafraîchissemens; & avant qu'il se rembarquât, il lui fit voir les principales forteresses de l'Isle, leurs garnisons, leurs armes, & les magasins de chaque Place. Le Maréchal admiroit sur-tout le port de Rhodes, fortifié par deux Châteaux garnis d'une nombreuse artillerie, qui en défendoit l'entrée, & rempli d'un nombre infini de vaisseaux de guerre, de vaisseaux marchands, de galeres & de galiotes, de saïques & de felouques, la plûpart armées en guerre, & qu'on voyoit revenir avec differentes prises qu'ils faisoient tous les jours sur les Infideles, & principalement sur les sujets du Sultan d'Egypte. Ces Barbares n'osoient presque plus sortir du port d'Alexandrie, ni naviger dans les mers de Chypre & de Lycie, sans être enlevez par les Chevaliers de Rhodes.

Quelque irrité que fût le Sultan de ces prises & des differentes descentes que le Grand Maître venoit de faire le long de ses côtes, il jugea plus à propos de faire la paix avec la Religion, que de continuer une guerre si préjudiciable à ses sujets: il envoya dans cette vûe un Ambassadeur à Rhodes. Comme les Chevaliers étoient à la veille d'entrer dans une Ligue des Princes Chrétiens contre le Turc, pour n'avoir pas en même tems deux si puissans ennemis sur les bras, on résolut d'écouter le Ministre du Sultan. On nomma des Commissaires pour entamer la negociation; la paix se fit assez promptement par la disposition où étoient les parties de la conclure: mais il fut aisé de s'appercevoir que le Grand Maître donna la loi dans ce traité.

Naillac

Naillac qui ne perdoit jamais de vûe l'eſprit & le premier objet de ſon Ordre, fit ſtipuler que pour éviter les profanations des Infideles, il lui ſeroit permis de clorre de murailles le ſaint Sepulchre; qu'il pourroit tenir dans Jeruſalem en tout tems, ſix Chevaliers afranchis de tout *Carache*, c'eſt-à-dire, de tout tribut; qu'ils pourroient recevoir dans leur Maiſon, les autres Chevaliers & les pelerins que la devotion conduiroit dans la ſainte Cité; que l'Ordre pourroit racheter les eſclaves Chrétiens, en payant le même prix qu'ils auroient couté à leurs patrons, ou en donnant en échange un Sarraſin pour un Chrétien; qu'il y auroit liberté de commerce entre les ſujets de la Religion & ceux du Sultan, & que le Grand Maître, pour mettre les Chrétiens à couvert des avanies auſquelles ils étoient expoſez dans les pays des Infideles, tiendroit des Conſuls à Jeruſalem, à Rama & dans Alexandrie; enfin que les vaiſſeaux de la Religion pourroient tirer des grains des Etats du Sultan. Il fut même arrêté que celui des deux partis qui voudroit rompre ce traité, & recommencer la guerre, ſeroit obligé de la dénoncer trois mois auparavant; afin que chacun pût mettre ſes effets en ſûreté avant qu'on commencât les actes d'hoſtilité: toutes conditions qui font voir l'empreſſement du Sultan à faire la paix, & la crainte qu'il avoit de la puiſſance & des armes des Chevaliers.

Mais quelles auroient été les forces de ce corps redoutable, ſi elles n'avoient pas été diviſées par le malheureux Schiſme qui déchiroit alors l'Ordre auſſi-bien que l'Egliſe univerſelle:

PHILEBERT DE NAILLAC.

Nous avons dit qu'il se trouvoit en même tems dans l'Eglise deux Papes, qui avoient chacun differentes Nations dans leur obédience; & dans l'Ordre deux Superieurs independans l'un de l'autre. Le Couvent de Rhodes, les Chevaliers qui étoient en Orient, ceux de France, de Castille & d'Ecosse, & d'une partie de l'Allemagne reconnoissoient l'autorité du Grand Maître, qui adheroit à Benoît XIII. successeur de Clement VII. & les Papes successeurs d'Urbain VI. pour retenir dans leur obédience les Chevaliers Arragonnois, Italiens, Anglois, ceux des Royaumes du Nord, de Boheme & de Hongrie, leur avoient donné pour chefs des Commandeurs Italiens, qui sous le nom de Lieutenans du Magistere, & comme si la grande Maîtrise eût été vacante, gouvernoient cette partie de l'Ordre, sans aucune relation avec le Grand Maître de Rhodes. On peut juger du préjudice qu'une si funeste division causoit dans cette Isle, qui voyoit ses forces partagées, & qui depuis long-tems ne tiroit plus aucun secours des Prieurez & des Commanderies qui s'étoient separées du corps de l'Ordre.

Heureusement en ce tems-là les Cardinaux des deux obédiences, excitez par le zele de la plûpart des Souverains de la Chrétienté, convinrent ensemble de concourir à l'assemblée d'un Concile général: & dans l'incertitude où l'on étoit lequel des deux concurrens étoit le veritable Pape, ou Pierre de Luna, appellé dans son obédience Benoît XIII. ou d'Angelo Corrario, qui avoit pris le nom de Gregoire XII. ces Cardinaux résolurent de mettre sur la Chaire de saint Pierre une

personne dont l'élection fût si certaine, qu'aucun Chrétien ne se pût dispenser de le reconnoître pour le seul & legitime Chef de l'Eglise universelle.

C'étoit dans cette vûe que ces mêmes Cardinaux dans tous les Conclaves qui s'étoient tenus depuis la mort d'Urbain VI. & de Clement VII. avoient souscrit à un acte solemnel, par lequel celui d'entr'eux qui seroit élû, s'engageoit pour le bien de la paix, de renoncer au Pontificat; ce qu'on appelloit prendre la voye de cession. Mais l'experience fit voir depuis, que tous ceux qu'on élevoit à cette suprême dignité, en recevant la tiare se croyoient dispensez des promesses qu'ils avoient faites pour y parvenir: & les competiteurs par une collusion tacite ne s'accordoient qu'en un point, qui étoit de ne convenir jamais sur les differens moyens qu'on proposoit pour faire réussir la cession réciproque.

La crainte de voir ce Schisme se perpetuer dans l'Eglise, détermina enfin les Cardinaux à convoquer un Concile général dans la ville de Pise en Italie. On n'avoit gueres vû dans toute la Chrétienté d'assemblée plus illustre, & en même tems plus nombreuse. Il s'y trouva vingt-deux Cardinaux, quatre Patriarches, douze Archevêques presens, & quatorze par Procureurs; quatre-vingts Evêques, & les Procureurs de plus de cent; le Grand Maître de Rhodes, accompagné de seize Commandeurs; le Prieur des Chevaliers du saint Sepulchre, & le Procureur de l'Ordre Teutonique; quatre-vingt-sept Abbez, parmi lesquels étoient les Abbez Chefs d'Ordre de Citeaux, de Grammont, de Camaldoli,

PHILEBERT DE NAILLAC.

de Valombreuse avec les Procureurs des Abbez généraux de Prémontré & de saint Antoine de Vienne; les Procureurs de deux cens autres Abbez; un nombre infini de Prieurs & d'Ecclesiastiques; les Députez des Universitez de Paris, de Toulouse, d'Orleans, d'Angers, de Montpelier, de Bologne, de Florence, de Cracovie, de Vienne, de Prague, de Cologne, d'Oxfort, de Cambridge; plus de trois cens Docteurs en Theologie & en Droit Canon, & les Ambassadeurs des Rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Boheme, de Sicile, de Pologne & de Chypre, des Ducs de Bourgogne, de Brabant, de Lorraine, de Baviere, de Pomeranie, du Marquis de Brandebourg, du Lant-grave de Thuringe, & de presque tous les Princes d'Allemagne.

1409. le 25 Mars.

L'ouverture de ce fameux Concile se fit le jour de l'Annonciation de Notre-Dame : il s'y tint plusieurs Sessions, & apres differentes citations faites inutilement aux deux prétendans, qui n'y voulurent jamais répondre, & apres toutes les autres formalitez qui se devoient observer dans une cause majeure & de cette importance, enfin le saint Concile par un jugement définitif, déclara Pierre de Lune & Ange Corrario Schismatiques, convaincus de parjure & de collusion pour tromper les fideles, & pour entretenir le Schisme qui déchiroit l'Eglise depuis si long-tems; les prive du Pontificat, & consent que les Cardinaux procedent à l'élection d'un Pape : la garde du Conclave fut commise au Grand Maître & à ses Chevaliers.

Tous les Cardinaux qui se trouvoient au Con-

cile, d'un mutuel consentement, donnerent leurs suffrages au Cardinal de Milan, qui dans son inauguration, & dans la ceremonie de son couronnement, prit le nom d'Alexandre V. personnage illustre par sa pieté éminente, & par un profond sçavoir; vertus également à desirer dans ceux qui remplissent cette auguste dignité. Ce Pape étoit Grec de naissance, & de l'Isle de Candie, mais sorti de parens si pauvres qu'il en fut abandonné dès sa plus tendre jeunesse; en sorte qu'il n'en connoissoit aucun: ce qui lui faisoit dire depuis son élevation sur la Chaire de saint Pierre, que l'Eglise sous son Pontificat, seroit à labri du *Népotisme*. Ce saint Pape fit en effet un plus digne usage de ses richesses, & il les employa également, soit au soulagement des pauvres, soit pour servir de récompense aux hommes vertueux, & aux personnes de merite. Quelque joye que l'Eglise eût fait éclater de l'élection d'un si saint Pape, & sur-tout dans l'esperance qu'elle éteindroit absolument le Schisme, il n'y eut personne qui en fût plus touché que le Grand Maître, & il l'envisagea comme un moyen de réunir tous les Princes Chrétiens, & de les engager dans une Ligue contre les Turcs. Dans cette vûe, il fit choix pour cette importante negociation de Frere Gaultier de Grassy, Prieur de l'Eglise de Rhodes, & de Frere Luce de Valines, grand Maréchal, qu'il envoya comme ses Ambassadeurs vers la plûpart des Souverains de la Chrétienté, pour leur faire part de l'élection du Pape. Ils avoient ordre de leur representer de sa part, combien la conjoncture presente étoit favorable pour faire la

guerre aux Turcs ; que le trône de Bajazet avoit été bien ébranlé par la chûte de ce Prince, & par les victoires de Tamerlan, & qu'il falloit profiter des guerres civiles allumées entre les enfans du Prince Turc, qui se disputoient sa succession, & les débris de son Empire.

Le Grand Maître ayant communiqué au Pape le projet de cette ambassade, en reçut de justes louanges sur son zele. Le saint Pontife lui déclara que si on pouvoit venir à bout de cette entreprise, il prétendoit s'en déclarer le chef, & en faire la principale dépense. Il envoya en même tems un Nonce à Rhodes, qui étoit adressé à Frere Dominique d'Allemagne, Lieutenant du Grand Maître & au Conseil de Rhodes & au Couvent, pour leur faire part de son élection. Le Pape, quoique le Grand Maître fût auprès de lui, fit cette démarche par une consideration particuliere pour tout le corps de l'Ordre, qui étoit toujours censé résider dans l'Isle de Rhodes.

Ce Pontife, pour éteindre absolument le schisme particulier qui depuis si long-tems déchiroit malheureusement cet Ordre, chargea son Nonce d'une Bulle authentique, qu'il fit publier dans toute la Chrétienté, par laquelle il déclaroit que le Frere Philebert de Naillac étoit le seul légitime Grand Maître de tous les Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem ; & il enjoignoit en vertu de la sainte obédience, & sous peine d'excommunication, à tous les Religieux de cet Ordre, soit Chevaliers, soit Chapelains, Freres servans, & en quelque partie du monde qu'ils habitassent,

de le reconnoître pour leur chef & leur unique Superieur.

En conſequence de cette Bulle du Pape le Grand Maître convoqua un Chapitre géneral dans la ville de Nice, qui fut depuis transferé à Aix en Provence : & par ſa citation, après avoir repréſenté très vivement tous les maux que le ſchiſme avoit cauſez en géneral dans l'Egliſe univerſelle, & en particulier dans tout l'Ordre, il ordonne à tous les Prieurs, & aux quatre plus anciens Commandeurs de chaque Prieuré, de ſe trouver le premier jour d'Avril au Chapitre pour y travailler de concert au rétabliſſement de la diſcipline, & à la réformation de l'Ordre, tant dans le chef, que dans les membres.

Le Grand Maître ſe diſpoſoit à ſe rendre dans cette aſſemblée où ſa préſence étoit bien néceſſaire pour éteindre les reſtes du ſchiſme, & rétablir une parfaite union entre tous ſes Religieux : mais le Pape qui connoiſſoit ſon mérite, & le talent particulier qu'il avoit pour les négociations, l'obligea de ſe charger d'une ambaſſade de ſa part vers les Rois de France & d'Angleterre, qui étoient alors en guerre, pour tâcher de les faire convenir d'une bonne paix, ou du moins d'une longue tréve. Le Grand Maître accepta d'autant plus volontiers cete commiſſion, qu'il enviſagea dans la paix qu'il alloit traiter, le moyen d'engager deux ſi puiſſans Rois à joindre leurs forces contre les Infideles. Mais pour ne pas priver la Religion par ſon abſence de l'utilité qu'on eſperoit tirer du Chapitre, il permit à cette auguſte aſſemblée de choiſir trois ſujets pour y pré-

PHILEBERT DE NAILLAC.

ſider en ſa place; & le choix des Capitulans tomba ſur les Freres Jacques Tivelly, Prieur d'Auvergne; Raimond de Leſture, Prieur de Toulouſe, & Philippe de Langueglia, Prieur de Lombardie. Il ſe fit dans ce Chapitre pluſieurs reglemens très-importans, tant par rapport aux reſponſions que le tréſor commun tiroit des Commanderies, qu'à l'égard de l'abus que certains Prieurs faiſoient de leur autorité. Comme pendant le ſchiſme, ce tréſor avoit été privé des droits qu'il tiroit des Commanderies ſituées en Angleterre, dans l'Ecoſſe, dans l'Arragon, dans une partie de l'Allemagne, dans les Royaumes du Nord, de Boheme, de Hongrie, & dans toute l'Italie, il fut ordonné qu'on enverroit dans tous ces Etats des Viſiteurs pour y rétablir les droits de la Religion; & en même tems on défendit ſolemnellement aux Prieurs de s'emparer à l'avenir, comme quelqu'uns avoient fait dans les Commanderies de leurs Prieurez, des bois, des droits de pêche, de ceux de main-morte, & de formariage; en un mot de tous les droits Seigneuriaux qu'ils s'attribuoient au préjudice des Commandeurs; & il fut ſtatué que dans la ſuite chaque Commandeur, pour pouvoir payer plus facilement ſes reſponſions, jouiroit de tous les droits & de tous les biens de ſa Commanderie, ſans que le Prieur, ſous quelque prétexte que ce fût, pût s'en approprier la moindre partie. Dans le même Chapitre, on nomma pour Adminiſtrateur du tréſor, Frere Raimond de Leſture, Prieur de Toulouſe, & Grand Commandeur de Chypre, Chevalier très zelé pour les intérêts de l'Ordre, & très habile

dans

dans le gouvernement des finances. La Religion en fit choix dans l'esperance qu'il sçauroit réduire les Commandeurs d'Italie & des autres Etats, qui à la faveur du schisme, s'étoient détachez du corps de l'Ordre, à payer les arrerages de leurs responsions, & à les continuer dans la suite avec l'exactitude que des Religieux doivent apporter à l'observation de leurs statuts, & des ordres de leurs Superieurs.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Mais malheureusement il se trouva que le schisme n'étoit point éteint. Le Concile de Pise, bien loin de terminer cette grande affaire, n'avoit fait que la rendre plus embarassée. Il est vrai que Benoît XIII. & Gregoire XII. y furent déposez, & qu'on mit en leur place Alexandre V. mais les deux premiers refuserent de reconnoître l'autorité de ce Concile : l'un & l'autre soutint son élection avec plus d'opiniâtreté que jamais ; de sorte qu'au lieu de deux Papes qu'il y avoit auparavant, il s'en trouva trois. A la faveur de ces troubles qui agitoient l'Eglise, la plûpart des Commandeurs, sous prétexte d'adhérer à ces deux Antipapes, se dispensoient d'obéir au Grand Maître, & de payer leurs responsions.

Le Pape Alexandre V. étant mort à Bologne au commencement du mois de Mai, on fut fort surpris, & mal édifié de voir sa place remplie par le Cardinal Baltazar Cossa, Légat, ou pour mieux dire, le tyran de la ville de Bologne. * Il avoit fait dans sa jeunesse le mêtier de Pirate ; il s'engagea

* In cujus electione multi scandalisati sunt, quia ut tyrannus rexisse Bononiam, & vitæ mundanæ deditus dicebatur. *Gobillin. in Cosmod. ætatis 6. cap. 30.*

PHILEBERT DE NAILLAC.

depuis dans l'état Eccléſiaſtique, & il embraſſa cette profeſſion qu'il crut plus propre à l'avancement de ſa fortune. Ce changement ſe fit ſans qu'il changeât les manieres de ſon premier mêtier, & on l'auroit plutôt pris pour un ſoldat que pour un homme dévoué au ſervice des Autels. Ses parens lui procurerent depuis un Archidiaconé dans l'Egliſe de Bologne; mais trouvant ce poſte trop borné pour ſon ambition, il réſolut d'aller à Rome; & on rapporte que lorſqu'il partit pour ſe rendre dans cette Capitale du monde chrétien, ſes amis lui ayant demandé où il alloit: *Je vas*, leur dit-il, *au Pontificat.* Boniface IX. ſucceſſeur d'Urbain, & un des Papes qui entretenoit le ſchiſme, le fit ſon Camerier; dignité où en pratiquant les tours les plus adroits de la ſimonie, il amaſſa de grandes richeſſes. Il ne travailloit pas pour lui ſeul: il étoit obligé d'en compter avec Boniface, auſſi avide que lui d'accumuler des tréſors, & qui diſſimuloit ſes brigandages pour les partager. Coſſa en obtint la légation de Bologne qu'il faiſoit valoir comme un Publicain & un Partiſan. On prétend que ce fut en partie par ſon crédit & par ſes intrigues qu'après la mort de Boniface IX. & d'Innocent VII. ſon ſucceſſeur, il fit dépoſer au Concile de Piſe Benoît XIII. & Gregoire XII. & élire Alexandre V. dont l'âge avancé lui faiſoit eſperer de pouvoir dans peu de tems lui ſucceder. Mais la mort ne venant pas aſſez tôt au gré de ſon ambition, il fut ſoupçonné de l'avoir fait empoiſonner dans un remede. Theodoric de Niem qui avoit été ſon Sécretaire, nous le repréſente dans ſon hiſ-

toire du ſchiſme, comme un homme noirci d'avarice, de cruauté, & de la plus affreuſe impudicité. Cependant comme il avoit été élû canoniquement, il fut introniſé & adoré ſous le nom de Jean XXIII.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Le changement de dignité n'en apporta point dans ſa conduite : il fut toujours également déreglé dans ſes mœurs, avide du bien d'autrui, & ſordide marchand des choſes les plus ſaintes. Sigiſmond Empereur ou ſeulement Roi des Romains, & dont nous avons eu lieu de parler en qualité de Roi de Hongrie, dans une conference qu'il eut avec ce Pontife à Lody, lui parla avec beaucoup de liberté de ſes déréglemens, & l'exhorta à faire ceſſer le ſcandale qu'il donnoit à toute l'Egliſe par ſa ſimonie. Ce Prince avoit ſouhaité cette entrevûe pour déterminer le Pape à convoquer un Concile géneral. Outre le bien qui en pouvoit revenir à l'Egliſe univerſelle, Sigiſmond attentif à ſes interêts, & auſſi grand politique que mauvais Capitaine, ne ſe trouvant pas en état de ſoutenir ſeul la guerre que les Turcs lui faiſoient dans ſon Royaume de Hongrie, ſe flatoit, s'il pouvoit venir à bout d'éteindre le ſchiſme, de réunir tous les Princes Chrétiens dans une Ligue contre les Infideles. Dans cette vûe il flatoit Jean XXIII. de le faire reconnoître dans un Concile géneral, & par la condamnation de Benoît XIII. & de Gregoire XII. pour le ſeul Pape, & le Paſteur de l'Egliſe univerſelle. Mais ſon deſſein ſecret, que le tems ſeul découvrit, avoit toujours été de faire dépoſer également les trois Papes, & d'en mettre un qua-

triéme ſur le trône de S. Pierre par le concours & les ſuffrages des Cardinaux des trois obediences. Le Pape Jean n'ayant pû pénétrer des vûes ſi fines; & pour ménager l'Empereur qu'il craignoit, indiqua le Concile à Conſtance. Outre l'extinction du ſchiſme qui en étoit le principal objet, on devoit encore travailler dans cette auguſte aſſemblée à la réforme de l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres, & examiner en même tems la doctrine de Jean Hus & de Jerôme de Prague, qui avoient fait revivre en Boheme les opinions hérétiques de Wiclef.

On s'étoit flaté que les remontrances de l'Empereur, & ſur-tout que la convocation d'un Concile géneral tiendroit en reſpect, ſoit le Pape ou les Officiers de la Chambre Apoſtolique : mais il ne ſe fit aucun changement dans leur conduite. L'Ordre de S. Jean en ſouffrit particulierement : le Pape, ou ceux qui ſe ſervoient de ſon autorité, moyennant une ſomme conſiderable d'argent, firent expédier une Bulle par laquelle il fut permis à un Chevalier Commandeur, qui avoit fait ſes vœux, d'y renoncer, de quitter l'habit de la Religion, & de ſe marier. Le ſouverain Pontife ſe fit remettre en même tems la Commmanderie que poſſedoit ce Religieux. On dit qu'il la vendit depuis à un jeune enfant, âgé au plus de quatorze ans, qu'il diſpenſa de prendre l'habit, & de faire ſes vœux. Il étendit encore plus loin ces ſortes de diſpenſes en faveur d'un autre enfant de cinq ans, appellé Aloyſe ou Alexis, fils naturel du Roi de Chypre, auquel il permit, moyennant une riche

Commanderie qu'il vendit au Roi son pere, de faire à cet âge les vœux solemnels de la Religion.

Par le même principe d'avarice, & sans aucun égard pour les services importans que cet Ordre rendoit à toute la Chrétienté, il s'emparoit de tous les Prieurez & des Commanderies dont il apprenoit la vacance, & qu'il vendoit ensuite à ceux qui lui en offroient de plus grosses sommes; en sorte que le Couvent de Rhodes, ou pour mieux dire tout l'Ordre, par son avarice, se vit à la veille d'être anéanti.

Ce fut le sujet d'une Lettre que le Conseil lui écrivit dans les termes les plus touchans, mais aussi les plus forts. On lui représentoit dans cette Lettre avec une génereuse liberté que les Chevaliers qui résidoient à Rhodes & dans les Isles voisines, pour signaler leur zele contre les ennemis de la foi, répandoient tous les jours leur sang pour la défense des Chrétiens, qui alloient visiter les saints Lieux; que leurs prédecesseurs, & eux mêmes de leur patrimoine, & en entrant dans l'Ordre, y avoient fondé differentes Commanderies; que la plûpart des Princes Chrétiens édifiez de leur zele, les avoient imité dans ces pieuses fondations; que Sa Sainteté en s'emparant de ces biens, ou en les conferant à ses créatures, alloit priver Rhodes de ses génereux défenseurs, & le Couvent des secours nécessaires pour sa subsistance; que les plus anciens Chevaliers avoient toujours regardé ces Commanderies comme la juste récompense de leurs services, & le seul moyen de les sou-

PHILEBERT DE NAILLAC.

lager dans leur vieilleſſe ; & que ſi on continuoit de les en priver, on verroit bien-tôt l'Iſle de Rhodes abandonnée en proye aux Infideles, & chaque Chevalier dans l'impuiſſance d'y ſubſiſter, chercher à la fin un azile chez ſes parens : ce qui ne pouvoit manquer de tourner au grand ſcandale de la Chrétienté, & à la honte même du ſaint Siege.

Quelque prévenu que fût ce Pontife de ſa ſouveraine puiſſance ſur tous les biens Eccleſiaſtiques, les juſtes plaintes de l'Ordre, & la crainte que les Chevaliers ne les fiſſent éclater en plein Concile, ſervirent de contre-poids à ſon avarice. Il revoqua la conceſſion de la Commanderie de Chypre faite en faveur du Bâtard dont nous venons de parler. Mais comme il n'avoit jamais fait grace ni juſtice gratuitement, il ne put point ſe réſoudre à rendre au Roi de Chypre l'argent qu'il en avoit reçû d'avance : il fallut que l'Ordre de ſes deniers fît ce rembourſement : & après que le Conſeil, pour ſe rédimer de cette avanie, eût ſouſcrit à de ſi iniques conditions, il en exigea encore ſix mille florins comptans, avant que de lâcher le Bref de révocation.

Nous paſſons ſous ſilence d'autres excès plus affreux, dont les Hiſtoriens & même les actes du Concile font mention, mais ſur leſquels il auroit été à ſouhaiter qu'on eût laiſſé tomber un voile épais. Nous nous contenterons de dire que quoique ce Pontife, à la conſideration de l'Empereur, eût indiqué l'aſſemblée du Concile dans Conſtance, Ville Imperiale, ſituée entre la Souabe & les Suiſſes, il ne s'y rendit qu'avec beaucoup de ré-

pugance, & comme s'il eût eû des pressentimens du sort qui l'y attendoit.

On rapporte qu'en arrivant proche de cette ville, & la regardant avec quelque émotion, du haut d'une montagne voisine, il ne put s'empêcher de dire avec un souris amer : *Voilà la fosse, où l'on prend les Renards.* Mais comme il étoit trop avancé pour reculer, il y entra escorté des Cardinaux & de toute sa Cour : il ouvrit le Concile le premier jour de Novembre, & indiqua la premiere Session pour le seize du même mois. Il se passa dans ce Concile des choses à jamais memorables ; le procès fait à deux Papes & leur déposition ; l'abdication volontaire ou forcée d'un troisiéme ; l'élection canonique & legitime d'un quatriéme ; la réunion de toutes les Eglises d'Occident sous son obédience ; le supplice de Jean Hus & de Jerôme de Prague ; la guerre civile à cette occasion allumée dans la Boheme ; les differens ressorts qu'on employa pour faire réussir de si grands évenemens : tout cela a été traité par de si sçavantes plumes, que nous nous contenterons de dire par rapport à l'objet particulier de notre Ouvrage, qu'après la déposition de Jean XXIII. la cession de Gregoire XII. & la condamnation de Benoît XIII. quand il fut question de faire remplir la Chaire de saint Pierre, le saint Concile pour éviter les brigues, si ordinaires dans les Conclaves des Cardinaux, & pour donner un digne Chef à l'Eglise universelle, ordonna dans la Session quarantiéme que pour cette fois seulement, & du consentement des Cardinaux, six Députez ecclesiastiques de chacune des cinq Nations qui composoient

cette auguste assemblée, leur seroient adjoints pour faire une élection si importante.

Enfin, un Jeudi onze de Novembre, cinquante-huit électeurs donnerent leurs suffrages en faveur d'Othon Colonne, Cardinal Diacre, du titre de saint Georges au voile d'or, qui en memoire de saint Martin de Tours, dont ce jour-là on célebroit la fête, voulut être appellé Martin, & il fut le cinquiéme de ce nom. Ce Pontife étoit issu d'une des plus nobles Maisons, non-seulement de l'Italie, mais encore de toute la Chrétiené, & qui en differens siecles avoit produit de grands hommes & des heros de tout caractere. Ceux qui sont sortis depuis ce tems-là de cette illustre race, n'y ont pas moins donné d'éclat par leurs grandes actions, qu'ils en avoient reçû de leurs ancêtres.

1418. Le Pape après la Session quarante-cinquiéme, congedia le 25 Avril les Peres du Concile avec les céremonies accoutumées, & ces Prélats qu'une si longue absence tenoit éloignez de leurs Dioceses, en reprirent le chemin avec plaisir. Le Grand Maître eût bien souhaitté de pouvoir retourner en même tems à Rhodes; les besoins de l'Ordre l'y rappelloient, & il y étoit invité par les vœux de tous ses Chevaliers qui avoient fait plusieurs processions & des prieres publiques pour sa conservation & pour son retour. Mais son zele pour tout le corps de la Religion ne lui permit pas de quitter si-tôt l'Europe: il se contenta d'envoyer à Rhodes dix-huit mille écus de ses deniers, pour subvenir aux besoins de la Maison Chef d'Ordre, qui par les malheurs du Schisme étoit tombée dans une extrême indigence.

On vient de voir dans le cours de cette Hiſtoire que cette funeſte diviſion qui depuisplus de quarante ans, avoit déchiré l'Egliſe, en avoit produit une ſemblable dans l'Ordre de ſaint Jean, & que la plûpart des Chevaliers de l'Europe s'étoient attachez aux differentes obédiences que leurs Souverains ſuivoient. L'élection unanime de Martin V. ayant fait ceſſer parmi les Princes Chrétiens ces differens partis, il étoit alors queſtion d'en arracher dans la Religion juſqu'à la racine, & de réunir au corps de l'Ordre les differens membres qui s'en étoient détachez, & ſur-tout les Chevaliers Italiens, qui malgré les Decrets & l'Ordonnance particuliere du Pape Alexandre V. & ſous prétexte que Gregoire XII. n'avoit pas voulu reconnoître l'autorité du Concile de Piſe, avoient perſeveré dans l'obédience de cet Antipape, ſous l'autorité des prétendus Lieutenans du Magiſtere. Le Grand Maître après la ceſſion volontaire de Gregoire XII. & l'élection unanime de Martin V. regarda comme l'affaire la plus importante de ſon Ordre, d'effacer juſqu'aux moindres traces de ce malheureux Schiſme.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Mais comme il ne pouvoit rien entreprendre ſans l'avis & le concours des principaux de la Religion, il convoqua à Avignon une aſſemblée qui ſe trouva compoſée des Prieurs, des Receveurs & des plus anciens Commandeurs de France, d'Eſpagne & de Savoye. Le Grand Maître leur propoſa le ſujet de cette convocation particuliere; & après qu'on eût ouvert differens avis, on revint à celui-ci, qui étoit conforme au gouvernement

PHILEBERT DE NAILLAC.

républicain de l'Ordre, c'eſt qu'il falloit convoquer à Rhodes un Chapitre général, y inviter par une citation, le plus grand nombre de Prieurs & d'anciens Commandeurs qui pourroient s'y rendre, & ſur-tout prévenir par une députation particuliere, les Prieurs de Lombardie, de Veniſe, de Rome & de Piſe, qui juſqu'alors avoient paru les plus éloignez de reconnoître l'autorité du Grand Maître : afin que leur réunion au corps entier de l'Ordre, fût autoriſée par les Decrets d'un Chapitre général, ou que cette auguſte aſſemblée dans laquelle réſidoit la puiſſance ſouveraine de l'Ordre, décernât les peines qu'elle jugeroit à propos contre les deſobéiſſans & les réfractaires.

Dans cette vûe on chargea le Chevalier Frere Jean de Patru, Tréſorier conventuel, de ſe rendre en Italie. Pour l'autoriſer dans cette Commiſſion, le Grand Maître le revêtit du titre de Viſiteur & de Correcteur dans les quatre Prieurez dont nous venons de parler : il avoit ordre de leur demander le rétabliſſement des reſponſions qu'ils n'avoient point payées depuis le commencement du Schiſme. Une pareille propoſition, quoique très juſte, n'étoit pas ſans de grandes difficultez. Il s'agiſſoit de lever une eſpece de tribut ou de taille ſur des gens élevez depuis plus de quarante ans dans un eſprit d'indépendance. Cependant comme ces Chevaliers n'avoient adheré aux Papes d'Italie que parcequ'ils les croyoient ſeuls de tous leurs concurrens, legitimes ſucceſſeurs de S. Pierre, & qu'ils leur étoient ſoumis de bonne foi, ils n'eu-

rent pas plûtôt appris la cessïon volontaire de Gregoire XII. & l'élection unanime de Martin V. qu'ils reconnurent ce dernier Pontife : & par la même disposition, ils reçûrent avec respect le Visiteur, protesterent de leur obéissance filiale envers le Grand Maître, & promirent de se rendre à Rhodes, & au Chapitre général, pour en recevoir en personne les Decrets, & s'y conformer.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Les Prieurs de Capoue, de Barlette, les Commandeurs de sainte Euphemie, de Venouse, de Naples, de saint Estienne de Monopoli, & tous les Chevaliers du Royaume de Naples, excitez par leur exemple, dépêcherent au Grand Maître le Chevalier de la Porte, avec une Lettre en forme d'acte solemnel, par lequel ils le reconnoissoient pour leur Superieur legitime, & demandoient avec instance d'être incessamment réunis au corps de l'Ordre, dont, disoient-ils, le malheur des tems les avoit separez.

Leur Envoyé trouva le Grand Maître à Bologne : ce génereux vieillard malgré son âge très avancé & les fatigues qu'il lui fallut essuyer dans ces voyages continuels, s'étoit rendu à Florence, pour conferer avec le Pape, des moyens d'engager les plus puissans des Princes Chrétiens dans une Ligue contre les enfans de Bajazet, qui commençoient à se rendre redoutables : & après avoir pris congé de ce Pontife, il étoit passé par Bologne, où il fut rencontré par l'Envoyé de Naples. Le Grand Maître fut touché d'une joye sensible en voyant enfin tout son Ordre réuni, & dans le même esprit de soumission & d'obéissance : il répondit à

PHILEBERT DE NAILLAC.

ces Chevaliers Napolitains, qu'après avoir reçû des marques de leur ſoumiſſion & de leur réunion au corps de l'Ordre, il ne lui reſtoit plus rien à ſouhaiter avant ſa mort; qu'il les invitoit à ſe rendre au Chapitre géneral qui devoit ſe tenir à Rhodes le 8 Septembre de la même année; & que pour préparer les matieres qui devoient s'y traiter, il ſeroit à propos qu'ils ſe trouvaſſent à Ancone pour en déliberer conjointement avec lui dans une aſſemblée où il ſe rendroit avant la fin de Mars.

Les Baillis, les Prieurs & les Principaux Commandeurs d'Italie ne manquerent pas de ſe trouver à cette aſſemblée. Il n'y eut que Frere Jean Pignatelli, Commandeur de ſaint Eſtienne de Monopoli, qui quoique cité expreſſément, negligea de s'y rendre. Le Grand Maître crut d'abord devoir diſſimuler avec le ſeul qu'il eût trouvé refractaire à ſes ordres: il vit bien que c'étoit un reſte & comme un levain de ce même eſprit de rebellion qui avoit cauſé un Schiſme ſi pernicieux dans l'Ordre. Mais comme il en vouloit éteindre juſqu'aux moindres étincelles, il le fit ſommer une ſeconde fois, de comparoître en ſa preſence, & il ne lui donna pour terme que juſqu'au quinze d'Avril. Le Commandeur perſiſta dans un ſilence obſtiné, & il fallut que par une troiſiéme citation le Grand Maître lui commandât en vertu de ſainte obédience, de ſe rendre à Rhodes dans l'eſpace de cinq mois, ſous peine d'être privé de l'Habit de la Religion & de ſa Commanderie. Il perſiſta encore quelque tems dans ſa deſobéiſſance; mais comme il vit qu'on ſe mettoit en état d'executer

contre lui les ordres du Grand Maître, il se soumit & rentra dans son devoir. On travailla ensuite dans l'assemblée à rétablir dans les Provinces d'Italie la discipline réguliere ; on y fit plusieurs reglemens très-nécessaires : on remit ce qui étoit moins pressant au Chapitre géneral, & chacun se disposa pour se rendre incessamment à Rhodes.

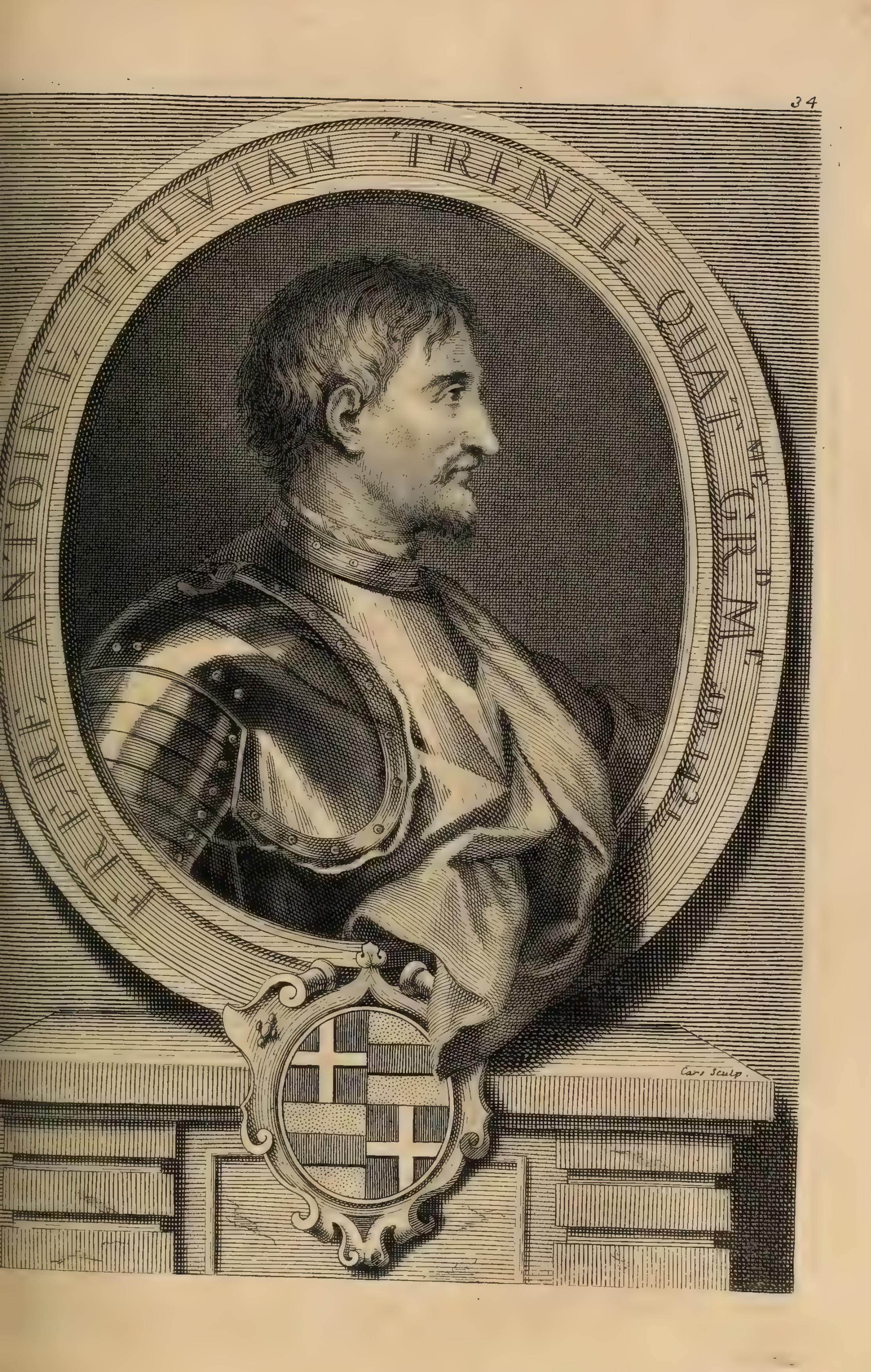
Le Grand Maître s'embarqua peu après, & arriva heureusement à Rhodes vers la fin de Juillet. Il y fut reçû avec une joye universelle & avec ce tendre respect qu'inspire toujours un grand mérite, soutenu d'une grande dignité. Le peuple surtout, dont il étoit le pere plûtôt que le Prince, célebra le jour de son retour par des feux publics. Ce fut une fête generale dans toute l'Isle. Les premiers soins du Grand Maître furent de s'instruire de l'état des magasins ; & ayant appris que la médiocrité de la derniere récolte avoit fait hausser le prix du bled, il envoya aussi-tôt des vaisseaux en differens ports d'Italie, pour en rapporter des grains, qui rétablirent l'abondance dans ses Etats.

Ce grand homme ouvrit ensuite le Chapitre géneral ; il y avoit long-tems qu'il ne s'en étoit tenu aucun si célebre, soit par le nombre des Capitulans, ou par l'importance des affaires qu'on y traita. On y vit pour la premiere fois, la plûpart des Chevaliers, qui auparavant s'étoient engagez dans le Schisme, & qui sans s'en apperçevoir, & avec de bonnes intentions, s'étoient trouvez insensiblement hors des bornes de leur devoir. Ils y rentrerent tous ; les Prieurs & les Baillis d'Italie, d'Angleterre, des Royaumes du Nord, de Boheme,

PHILEBERT DE NAILLAC.

de Hongrie & d'Arragon, reconnurent ſolemnellement le Grand Maître pour leur Chef & leur ſeul Superieur : il n'étoit plus queſtion de Schiſme que pour le déteſter. Les Chevaliers qui avoient été ſous differentes obédiences, s'embraſſoient avec joye pour célebrer leur réunion, & les uns & les autres qui la regardoient comme le fruit de la ſageſſe du Grand Maître, s'empreſſoient de deviner & de prévenir ſes intentions pour s'y conformer. Il n'y en avoit point qui n'euſſent pour objet la gloire de Dieu & la défenſe des Chrétiens: ainſi avant que le Chapitre ſe ſéparât, il en obtint ſans peine pluſieurs Decrets neceſſaires pour le rétabliſſement de la diſcipline, & pour le reglement des finances. Il envoya les actes de ce Chapitre au Pape, qui les confirma par ſon autorité. Ce fut le ſceau que mit ce ſage Pontife à la paix & à l'union de l'Ordre, & ce fut auſſi la derniere action qui ſe paſſa ſous le Magiſtere de ce Grand Maître. Il ſembloit qu'il n'en attendît la nouvelle que pour quitter la vie avec plus de ſatisfaction. Peu de tems après avoir reçû le Bref du Pape, il tomba malade : & ſans autre préparation que celle
1421. d'une ſainte vie, il finit ſes jours avec une tranquillité qu'on peut regarder comme un préſage de la felicité que le Ciel lui deſtinoit. Sa place fut remplie par Frere ANTOINE FLUVIAN OU DE LA RIVIERE, du Prieuré de Catalogne, Drapier de l'Ordre, & grand Prieur de Chypre, ou grand Conſervateur & Lieutenant de ſon prédeceſſeur. La paix dont la Religion avoit joui dans les dernieres années du Magiſtere de Naillac, fut trou-

ANTOINE FLUVIAN.


FRERE ANTOINE FLUVIAN TRENTE QUATme GRd ME 1421
Caro Sculp.

blée par differentes entrprises des Infideles : & les Chevaliers se virent attaquez successivement par les Turcs de l'Asie, & par les Sarrasins d'Egypte.

On a vû au commencement de ce sixiéme Livre de quelle maniere la puissance Ottomane avoit été sur le point d'être absolument détruite par la valeur & la bonne fortune de Tamerlan, & par la prison & la mort de Bajazet. Ce Prince avoit laissé quatre enfans, Ysa ou Josué, Musa ou Musulman, Moyse & Mahomet. Josué après la mort de Tamerlan, reprit Burse sur les Mogols ; & il auroit fait de plus grands progrès ; s'il n'eût pas été obligé de tourner ses armes contre Musulman, qui soutenu par un corps de troupes que lui donna l'Empereur de Constantinople, vient chercher son frere, l'attaque, le bat, le prend, & le fait étrangler. Moyse qui sembloit n'attendre que le succès de cette guerre civile pour se déclarer, paroît sur la scene armé puissamment, s'empare d'Andrinople, présente la bataille à son frere : mais il fut trahi par les Bulgares qui étoient dans son armée, & qui l'abandonnerent pendant la plus grande chaleur du combat. Moyse qui n'ignoroit pas le sort destiné au vaincu, se sauve, arrive à Andrinople, & se réserve pour un autre occasion. Il rassemble les débris de son armée, gagne & corrompt Chasan, Aga des Janissaires & Ebrénez commandant desSpahis qui passent dans son parti. Avec ce secours il marche de nouveau contre son frere, défait son armée, & l'ayant en son pouvoir, le fait étrangler.

L'Empereur Grec, pour entretenir la guerre

ANTOINE FLUVIAN.

civile entre les Turcs, oppoſe à Moyſe Mahomet Zelebin, c'eſt-à-dire le jeune, le dernier des enfans de Bajazet, qui dans la diſgrace de ſa maiſon, avoit été caché à Burſe chez un faiſeur de cordes de luth. On prétend qu'il en apprit le mêtier, & que ceux qui étoient chargez de ſon éducation, pour le mieux cacher, lui avoient celé à lui-même la nobleſſe de ſon origine. Quoi qu'il en ſoit, ce jeune Prince avec le ſecours des Grecs, du Prince de Caramanie & du Deſpote de Servie, met ſur pied une armée ; & ſans avoir jamais fait la guerre, va attaquer ſon frere, & lui préſente la bataille, qu'il perd. Malgré ſa défaite, par le ſecours de ſes alliez, il remet ſur pied d'autres troupes & il s'approche de l'armée de ſon frere. Il y avoit de ſecrettes intelligences : Chaſan, Aga des Janiſſaires, & Ebrenez Commandant des Spahis, qui avoient trahi Muſulman en faveur de Moyſe, abandonnerent depuis ce Prince, & paſſerent dans l'armée de Mahomet. L'Aga pouſſa encore plus loin ſa rebellion & ſa perfidie ; & avant que les deux armées en vinſſent aux mains, il s'avança aux premiers rangs ; & par des diſcours ſéditieux, il tâchoit de débaucher les Janiſſaires qui étoient reſtez dans le parti de Moyſe. Ce Prince irrité de ſa trahiſon & de ſon audace, pouſſe ſon cheval contre lui, & le cimeterre à la main, lui en voulut décharger un coup ſur la tête. Mais il fut prévenu par l'Ecuyer de Chaſan, qui lui coupa la main dont il tenoit ſon épée. Ce coup funeſte décida de la victoire & de ſa vie : ſes ſoldats le voyant rentrer dans leurs rangs ſans main, & tout ſanglant, interprêterent ſa bleſſure comme un

arrêt

arrêt du ciel, qui le proſcrivoit. Ils l'abandonnerent, & furent porter leurs étendarts & leurs enſeignes aux pieds de Mahomet.

ANTOINE FLUVIAN.

Le Prince victorieux fit arrêter Moyſe, qu'on trouva caché dans un marais : il le fit étrangler ; & par ſa mort, il ſe vit aſſuré de la Couronne, & regna ſans concurrens. Les Hiſtoriens Turcs ne mettent pas Yſa, Joſué, Muſulman, ni Moyſe, qui regnerent l'un après l'autre, au rang de leurs Empereurs, & ils comptent pour un interrégne, tout ce qui s'eſt paſſé depuis la mort de Bajazet, juſqu'à Mahomet I. Mais tous les Auteurs Grecs placent ces Princes au rang des Sultans ; & comme l'hiſtoire des Ottomans fait partie de celle des Chevaliers de ſaint Jean, leurs ennemis perpetuels, nous n'avons pû nous diſpenſer de rapporter ſommairement le ſuccès des guerres civiles, qui avoient agité ce nouvel Empire juſqu'à l'élevation de Mahomet I. ſur le trône de ſes ancêtres. Ce Prince jouit paiſiblement de l'autorité ſouveraine pendant huit ans qu'il regna, & il eut pour ſucceſſeur Amurat II. ſon fils aîné, un des plus grands Princes de cette nation. Ce dernier effaça par ſes conquêtes le ſouvenir de celles de Tamerlan, & rétablit l'Empire Ottoman dans ſa ſplendeur. Ses armes eurent un égal ſuccès en Europe & dans l'Aſie. Le Caraman & d'autres Princes infideles de l'Orient en éprouverent la fureur, auſſi-bien que les Albanois, les Hongrois & les Valaques tranſalpins. Il ravagea ces grandes Provinces dont il rendit tributaires la plûpart des Souverains, & il auroit étendu encore plus loin ſes conquêtes,

ANTOINE FLUVIAN.

s'il n'eût trouvé à ſon chemin d'un côté Scanderberg fils de Jean Caſtriot Roi d'Albanie, & de l'autre Jean Huniade, Vaivode de Tranſilvanie, & Géneral des troupes de Hongrie, les deux plus grands Capitaines de leur ſiecle, qui avec peu de troupes, mais ſoutenus d'un courage intrépide, & de la ſcience militaire, arrêterent le progrès de ſes armes.

Il les tourna depuis contre differens Princes qui occupoient des Places dans la Morée, & dans les Iſles de l'Archipel. Tous ces petits Souverains eurent recours à l'Ordre de S. Jean, & ils engagerent le Bailli de la Morée à ſe rendre à Rhodes pour implorer le ſecours du Grand Maître. Ce Prince ſuivant l'eſprit de ſon Ordre, & de concert avec le Conſeil, réſolut de faire paſſer dans ces mers quelques galeres de la Religion pour reconnoître le deſſein des Infideles. Mais comme on ſe diſpoſoit à y faire embarquer des troupes, il vint des avis que le Prince de Scanderone ou d'Alexandrette, joint à d'autres vaſſaux du Grand Seigneur, tenoient la mer par ſon ordre avec une flote compoſée de vaiſſeaux de differentes grandeurs, & de ſix galeres qui appartenoient au Seigneur de Scanderone. On ſoupçonna aiſément qu'ils en vouloient à l'Iſle de Rhodes, ou du moins aux Iſles voiſines qui dépendoient de la Religion. Ces nouvelles ſuſpendirent le ſecours qu'on avoit deſtiné pour la Morée; on mit en mer toutes les galeres de la Religion qui allerent chercher la flote ennemie. Mais comme les Infideles n'en vouloient pas venir à une action déciſive, ils éviterent le combat ; & pour

se dédommager des frais de cet armement, ils prirent quelques vaisseaux marchands de Rhodes & de Venise.

ANTOINE FLUVIAN.

Pendant que les Chevaliers & les Turcs également animez les uns contre les autres, couroient ces mers, ravageoient les côtes où ils pouvoient faire quelque descente, & tâchoient de se surprendre réciproquement, il survint à la Religion un nouvel ennemi presqu'aussi voisin de Rhodes que les Turcs ; mais plus redoutable par ses forces maritimes, par ses flotes, & sur-tout par la capacité de ses sujets dans l'art de la navigation, en quoi ils excelloient, sur-tout depuis son regne. Je parle du fameux Sultan d'Egypte, Alnazer - Aldaher, Circassien de naissance, que la milice des Mamelus avoit élevé sur le trône. On n'admettoit dans ce corps le plus puissant de l'Egypte que des esclaves étrangers : c'étoient ordinairement de jeunes enfans que les Tartares avoient enlevez dans leurs courses, ou qui leur avoient été vendus par des parens dénaturez. Les Egyptiens achetoient tout; on élevoit ces jeunes gens dans les exercices convenables à la profession à laquelle ils étoient destinez; & quand ils étoient capables de porter les armes, on les incorporoit dans la milice des Mamelus. C'est ainsi que Daher dont nous parlons, étoit entré dans ce corps, & qu'après de longues années de services, & un grand nombre d'actions brillantes, & d'une rare valeur, il se vit élevé à la souveraine puissance, qui par les réglemens de cette milice, ne pouvoit jamais passer du pere aux enfans, ou à ses heritiers.

ANTOINE FLUVIAN.

Daher pour ſe maintenir dans une dignité ſujette à de fréquens changemens par l'inconſtance & l'eſprit ſéditieux des Mamelus, & pour donner de l'occupation à leur courage, déclara la guerre à Janus de Luſignan Roi de Chypre. Ses flotes débarquerent une armée conſiderable dans cette Iſle: le Roi implora auſſi-tôt le ſecours de l'Ordre: & quoique les Chevaliers euſſent alors la paix avec les Sarraſins, le Grand Maître & le Conſeil ne purent voir leurs armes ſi près de l'Iſle de Rhodes, ſans appréhender pour la Religion les ſuites fâcheuſes de cette guerre. Comme l'Ordre avoit ſes Etats ſituez entre ceux des Empereurs Turcs & du Sultan d'Egypte, la politique du Conſeil étoit d'entretenir toujours la paix avec un de ces Princes Infideles, pendant qu'il étoit en guerre avec l'autre. Suivant cette maxime, on eût bien ſouhaité, pendant qu'on étoit en guerre contre les Turcs, de n'avoir rien à démêler avec les Sarraſins. Le Grand Maître dans cette vûe, n'oublia rien pour ménager la paix entre le Sultan d'Egypte & le Roi de Chypre; mais comme l'Egyptien regloit ſes prétentions par ſes forces, il demandoit que le Roi de Chypre ſe reconnût vaſſal de ſa Couronne; qu'en cette qualité il lui payât & à ſes ſucceſſeurs, un tribut annuel, & en outre qu'il le rembourſât des frais qu'il avoit faits pour cet armement.

La dureté de ces conditions les fit rejetter: il fallut que les armes en décidaſſent. On commença de part & d'autre les actes d'hoſtilité; l'Ordre, comme allié de la Couronne de Chypre, y fit paſſer de puiſſans ſecours en differentes fois; la

guerre fut longue & meurtriere. On en vint enfin à une bataille dont le détail nous eſt inconnu : on ſçait ſeulement que les Chrétiens la perdirent : un grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes Chypriots, & pluſieurs Chevaliers de S. Jean, y furent tuez. Les Sarraſins remporterent une victoire complete, & le Roi pour comble de diſgrace, tomba entre les mains des Infideles, qui le conduiſirent à Alexandrie.

ANTOINE FLUVIAN.

Le Grand Maître ayant appris de ſi fâcheuſes nouvelles, & dans la crainte que les Sarraſins ne s'emparaſſent de toute l'Iſle, y fit paſſer de nouveaux ſecours d'hommes & d'argent, & il fit aſſûrer ſecretement les principaux Seigneurs du Royaume, que l'Ordre ne les abandonneroit jamais, pourvû qu'ils ne s'abandonnaſſent pas eux-mêmes, & qu'ils priſſent une génereuſe réſolution de mourir l'épée à la main, plutôt que de ſe ſoumettre à des Mahometans. Mais ces Seigneurs peu unis entr'eux, & amolis par les délices, ne laiſſant pas voir beaucoup de courage, envoyerent, par le conſeil du Grand Maître, des Ambaſſadeurs en Egypte & à la Cour du Sultan, pour y traiter de la rançon de leur Souverain. La négociation traîna long-tems; le Sultan dans l'eſperance que ſes troupes le rendroient dans peu maître de l'Iſle entiere, faiſoit naître tous les jours de nouvelles difficultez. Mais le Géneral Egyptien vit bien-tôt arrêter le progrès de ſes armes par la valeur des Chevaliers. Pour s'en venger, il ravagea la grande Commanderie ou le Bailliage que l'Ordre poſſedoit dans cette Iſle. Ces barbares abatirent les maiſons, cou-

ANTOINE FLUVIAN.

perent les arbres, arracherent les vignes, en ſorte que cette grande Commanderie qui paſſoit pour la plus riche de l'Ordre, fut entierement ruinée. Le Sultan réſolut même de tourner l'effort de ſes armes contre l'Iſle de Rhodes, dans l'eſperance que s'il pouvoit s'en rendre maître, celle de Chypre deſtituée du ſecours des Chevaliers, tomberoit d'elle-même en ſa puiſſance. Et comme les Princes ambitieux ne donnent point de bornes à leurs projets, le Sultan ſe flatoit que la conquête des Iſles de Rhodes & de Chypre, faciliteroit celle de toutes les Iſles de l'Archipel, & que l'Aſie mineure après cela ne pourroit pas tenir contre une puiſſance auſſi redoutable que la ſienne. Plein de ſi vaſtes deſſeins, & dont ſon ambition lui cachoit les périls & les difficultez, il reprit la négociation avec les Ambaſſadeurs de Chypre. Ses Miniſtres mirent la liberté du Roi à prix, & ils demanderent pour ſa rançon ſix vingt mille florins d'or. Le Prince rejetta cette propoſition, non ſeulement parceque la ſomme lui parut exceſſive, mais encore par le défaut d'argent, & que la guerre avoit épuiſé ſon épargne. Mais le Grand Maître qui craignoit qu'à la fin les Sarraſins ne s'emparaſſent de l'Iſle de Chypre, lui conſeilla de ſe tirer à quelque prix que ce fût, des mains de ces barbares; & pour faciliter ſa liberté, la Religion fournit la plus grande partie de ſa rançon : la paix ſe fit à ces conditions.

Le Sultan pour amuſer le Grand Maître, & ſous prétexte de vouloir entretenir avec l'Ordre une paix durable, renouvella en même tems le traité

que le Sultan ſon prédeceſſeur avoit fait pendant le Magiſtere de Naillac. Mais le Grand Maître qui avoit à ſes gages des yeux & des oreilles fideles dans Alexandrie & juſques dans le Conſeil de ce Prince, fut bien-tôt inſtruit de ſes deſſeins les plus ſecrets. Pour n'ētrre pas ſurpris par ce Barbare, il en fit auſſi-tôt paſſer l'avis au Pape Eugene IV. & à la plûpart des Princes Chrétiens, & en même tems il envoya une citation génerale dans tous les Etats de la Chrétienté, avec injonction expreſſe aux Prieurs de faire paſſer inceſſamment à Rhodes au moins vingt-cinq Chevaliers ou Commandeurs de chaque Prieuré. Il en arriva un bien plus grand nombre, conduits par leur zele & par leur courage; on en retint une partie dans Rhodes, & on diſtribua le reſte dans les Iſles qui appartenoient à la Religion. Frere Hugues de Sarcus, grand Prieur de France, envoya dans la Capitale de l'ordre un vaiſſeau chargé d'arbalêtres, de viretons & d'autres armes neceſſaires pour la défenſe de cette place. Le Grand Maître y fit entrer des grains & toute ſorte de proviſions de bouche: enfin ce digne Chef par ſa vigilance & par ſon activité, ſe mit en ſi bonne poſture, que les nouvelles de ſon armement paſſerent bien-tôt en Egypte; & le Sultan ſe flattant que l'Ordre ne pourroit pas entretenir long-tems un ſi grand nombre de Chevaliers, jugea à propos de differer ſon entrepriſe.

Cependant une ſi grande dépenſe ayant épuiſé le treſor de l'Ordre, le Grand Maître, pour le remplir, reſolut de convoquer à Rhodes un Chapitre

ANTOINE FLUVIAN.

géneral ſuivant l'uſage de ce tems-là : les Prieurs apportoient ordinairement aux Chapitres les reſponſions des Commanderies contenues dans leurs Prieurez, avec la liſte de ceux qui n'avoient pas ſatisfait à cette obligation : & comme l'Ordre ne pouvoit ſoutenir tant de guerres differentes contre les Infideles ſans ce ſecours, le Chapitre décernoit des peines rigoureuſes contre les negligens & les refractaires, en même tems que par de nouvelles cotiſations, il tâchoit de fournir les fonds neceſſaires aux armemens de la Religion.

C'eſt dans cette vûe & pour le rétabliſſement de la diſcipline réguliere, que le Grand Maître convoqua le Chapitre à Rhodes pour le 23 May de l'année 1428. On y vit parmi un grand nombre de Prieurs, Baillis & Commandeurs, Frere Jean de Vivone, Prieur d'Aquitaine & Lieutenant du Grand Maître dans les trois Langues de France ; Frere Jean de Ventadour, grand Commandeur ; Frere Antoine de Saint-Chamand, Maréchal de l'Ordre ; Frere Jean de Laſtic, Prieur d'Auvergne ; Frere Gratien de la Tour, Bailli du Commerce de Rhodes, & pluſieurs autres anciens Chevaliers de differentes Nations.

Le Grand Maître ouvrit le Chapitre par un diſcours, dans lequel il repreſenta les dépenſes inévitables que l'Ordre avoit été obligé de faire tant pour la défenſe de l'Iſle de Chypre, que pour prévenir les mauvais deſſeins du Sultan ; qu'on avoit tous les jours à en craindre les ſuites ; que Rhodes & les Iſles qui en dépendoient, ſi on n'y entretenoit des forces ſuffiſantes, n'étoient pas plus en ſûreté

du

du côté d'Amurat, & que la Religion ne s'y maintenoit qu'à la faveur de la jalousie qui étoit entre les Sarrasins & les Turcs : deux puissances formidables, ausquelles il seroit difficile de résister, si par un zele de la religion qui leur étoit commune, ils unissoient leurs forces contre l'Ordre. Cependant que le Trésor ne tiroit presque plus rien des Prieurez de France, dont les Commanderies avoient été ruinées pendant la guerre que les Anglois avoient faite dans ce Royaume; que la Boheme, la Moravie & la Silesie ravagées par les Hussites, ne fournissoient plus aucun contingent à l'Ordre; que la Pologne occupée de ses guerres contre les Chevaliers Teutoniques, ne conservoit gueres plus de relation avec Rhodes, & que c'étoit au Chapitre, par de sages ordonnances, à rétablir autant qu'on pourroit les responsions, dont il sembloit que ces differentes Nations eussent perdu l'usage.

Le Chapitre ayant égard à de si justes remontrances, & pour remplacer le fond des responsions du Royaume de France, permit qu'on pût aliener, mais seulement à vie, & pour un certain prix, differentes terres appartenantes aux Commanderies de l'Ordre en faveur des seculiers, dont ces biens se trouveroient à la bien-séance. Dans la même vûe & par le decret suivant, on institua dans la Langue d'Allemagne la dignité de grand Bailli, à laquelle on attacha l'inspection & l'autorité sur tous les Prieurez & les Commanderies qui se trouvoient dans l'Allemagne, sur-tout dans la Boheme, & dans les Provinces voisines, où les

ANTOINE FLUVIAN.

Huſſites avoient fait de cruels ravages depuis le ſuplice que Jean Hus & Jerôme de Prague avoient ſouffert au Concile de Conſtance. On ajouta à l'autorité & aux fonctions du Grand Bailli d'Allemagne, l'inſpection ſur le Gouverneur & la garniſon du Château de ſaint Pierre, place forte dans la Carie, bâtie, comme nous l'avons dit, proche ou ſur les fondemens de l'ancienne ville d'Halicarnaſſe, & qui du côté de l'Aſie mineure & de la terre ferme, ſervoit de boulevart à l'Iſle de Rhodes. Le grand Bailli devoit viſiter tous les ans cette Place, ſoit par lui-même, ou par ſon Lieutenant. Par ſa commiſſion, il avoit le pouvoir de faire faire la revûe à la garniſon; de caſſer les ſoldats inutiles; de les remplacer par d'autres plus capables de ſervir: en un mot, tout ce qui concernoit la défenſe de ce Château & de ſon territoire, étoit ſoumis à ſa juriſdiction, à l'exception de la Maiſon & des Officiers du Gouverneur, & de quelques ſoldats, qui après la priſe de Smirne par les Tartares Mogols, s'étoient jettez dans la mer, & en gagnant à la nage des vaiſſeaux de l'Ordre qui étoient à l'ancre, avoient échapé à la fureur de ces Barbares. L'Ordre pour recompenſer leur valeur, leur avoit aſſigné un retraite pour le reſte de leurs jours dans cette Place, où ils étoient nourris aux dépens de la Religion. Le Chapitre par une infeodation avoit donné depuis à Frere Fantin Quintic, Prieur de Rome, l'Iſle de Niſſaro, aux conditions d'en payer au tréſor à titre de cens annuel, une ſomme de ſix cens florins d'or; d'y entretenir à ſes dépens une garniſon neceſſaire pour ſa défenſe,

& d'y nourrir deux Chevaliers, & un Frere servant. C'étoit alors dans tous les Prieurez de l'Ordre l'usage que quand on y recevoit un jeune Chevalier, on lui assignoit en même tems pour résidence une Commanderie dont le Commandeur devoit le nourrir & l'entretenir, & le former dans l'esprit de l'Ordre jusqu'à ce qu'il fût en état de passer à Rhodes.

Par un si sage réglement, dont il seroit à souhaiter qu'on pût rétablir la pratique, on ne voyoit point de jeunes Chevaliers errer dans les Villes & dans les Provinces, & n'avoir souvent de Religieux que la Croix de l'Ordre, que quelques-uns portent encore plûtôt comme une distinction qui flatte leur vanité, que comme la marque des obligations qu'ils ont contractées aux pieds des autels, de mener une vie sainte & réguliere.

Quoi qu'il en soit, on trouve dans les Annales de l'Ordre, que le Commandeur de Cagnac ayant voulu en ce tems-là se dispenser de recevoir chez lui un jeune Chevalier, appellé Frere Guillaume de Riery, auquel on avoit assigné pour sa résidence la Commanderie de Cagnac, le Commandeur, soit qu'il prétendît que sa maison étoit déja trop chargée d'éleves, ou que c'étoit le tour du Commandeur de saint Sulpice, le lui envoya. Celui-ci refusa de le recevoir, en porta même ses plaintes au Grand Maître, qui justement indigné contre le Commandeur de Cagnac, le menaça de le priver de l'Habit & de sa Commanderie, s'il negligeoit la nourriture & l'entretien du jeune Chevalier que l'Ordre avoit confié à ses soins : circonstance à

laquelle je ne me serois pas arrêté, si elle ne servoit de preuve que dans le milieu du quinzéme siecle, & depuis près de quatre cens ans que l'Ordre avoit été établi, toutes les Commanderies de la Religion étoient encore comme autant de seminaires, & en même tems d'academies où les Chevaliers étoient également élevez dans la pieté, & dans l'exercice des armes : deux qualitez qui quoique separées parmi les seculiers, peuvent à la verité former de grands hommes dans chaque espece particuliere, mais qui doivent être inseparables dans un Chevalier de l'Ordre de saint Jean.

Ce fut par le même esprit de régularité, & pour attacher plus étroitement les Chevaliers à leur résidence, que le Grand Maître leur défendit par une Bulle expresse d'aller à Rome, & de s'établir à la Cour des Papes sans sa permission, ou celle du Procureur géneral de l'Ordre. Il fit un si sage reglement pour arrêter l'humeur inquiette & ambitieuse de quelques Chevaliers, qui pour parvenir plûtôt aux Commanderies & aux principales dignitez, au lieu de les meriter par leurs services, tâchoient de les obtenir par la recommandation du Pape ou des Cardinaux, qui avoient le plus de part au gouvernement de l'Eglise. C'est ainsi que ce Grand Maître, dans l'intervalle que lui laissa la tréve faite avec le Sultan d'Egypte, employa son autorité à maintenir la discipline reguliere parmi ses Religieux. Pour leur rendre le sejour de l'Isle & du Couvent de Rhodes plus commode, il fit bâtir une magnifique infirmerie sur les fondemens de l'ancienne, qu'il dota de ses propres deniers.


F.RE IEAN LASTIC TRENTE CINQUIEME GRAND MAITRE. an. 1437
Cars Sculp.

Suivant l'eſprit de l'Ordre, & ce qui s'étoit toujours pratiqué, les Chevaliers malades ou bleſſez, y étoient traitez avec tous les égards & l'attention qu'on devoit à des hommes nobles, qui repreſentoient ceux qui avoient fait la conquête de l'Iſle, & qui au prix de leur ſang en défendoient tous les jours la poſſeſſion & la ſouveraineté. ANTOINE FLUVIAN.

Ce fut dans l'exercice de ces vertus paiſibles, que le Grand Maître Frere Antoine Fluvian, ou de la Riviere, trouva la fin de ſes jours. Il vit venir la mort ſans inquiétude & avec beaucoup de pieté: voulant mourir comme il avoit vécu en veritable Religieux, il fit ſon deſapropriement, & envoya au tréſor deux cens mille ducats, le fruit de ſes épargnes, qu'il avoit comme dérobez à la magnificence que le luxe & la vanité ſemblent exiger de ceux qui rempliſſent les premieres places dans l'Egliſe. 1437.

Le Chapitre s'aſſembla auſſi-tôt pour lui donner un ſucceſſeur; les Capitulans prirent la voye de compromiſſion. On élut d'abord treize Chevaliers, auſquels le Chapitre remit le droit d'élection. Ces treize Electeurs s'y préparerent par l'uſage des ſacremens de Penitence & d'Euchariſtie : ils entrerent enſuite dans une chambre ſeparée du lieu du Chapitre, & après avoir examiné avec ſoin le merite des prétendans, leurs qualitez perſonnelles, & celles ſur-tout qui étoient les plus convenables au Gouvernement, tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Frere JEAN DE LASTIC, grand Prieur d'Auvergne, qui fut reconnu ſolemnellement par tout le Chapitre pour Grand Maître de JEAN DE LASTIC. 1437.

JEAN DE LASTIC.

l'Ordre. Comme ce Seigneur étoit alors dans ſon Prieuré, on lui dépêcha auſſi-tôt deux grands Croix pour lui porter le decret de ſon élection ; mais avant que ces Envoyez partiſſent de Rhodes, le Couvent exigea d'eux un ſerment de ne lui demander aucune grace avant qu'il eût pris poſſeſſion de ſa dignité, & ſur-tout au préjudice des Religieux les plus anciens de l'Ordre.

Le Grand Maître, après avoir reçu les nouvelles de ſon élection, partit auſſi-tôt pour Rhodes. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il fut averti par les eſpions que l'Ordre entretenoit en Egypte, qu'il s'y formoit des deſſeins ſecrets contre l'Iſle de Rhodes ; & ce qui étoit de plus fâcheux, ces eſpions firent ſçavoir qu'on ſoupçonnoit qu'Amurat II. Empereur des Turcs approuvoit cette entrepriſe, ou du moins qu'il ne s'y oppoſeroit pas.

Juſques a lors la concurrence & la jalouſie de ces deux Puiſſances voiſines tenoit lieu à la Religion d'une eſpece de ſecours ; mais Amurat inquiet d'une puiſſante Ligue qui s'étoit formée contre lui par les Princes Chrétiens, ne fut pas fâché dans cette conjoncture, que le Sultan d'Egypte occupât toutes les forces des Chevaliers. Cependant comme on n'étoit pas entierement inſtruit des intentions de ce Prince, le Grand Maître lui envoya Frere Jean Morel, Prieur de l'Egliſe en qualité d'Ambaſſadeur, ſous prétexte de lui faire part de ſon élection, & pour lui demander qu'il renouvellât la tréve que la Religion avoit faite avec ſon prédeceſſeur. C'étoit un uſage dans l'Ordre, & autoriſé par les Papes, que les Chevaliers tâ-

choient de faire une tréve avec une partie des Infideles, pendant qu'il avoit à ſoutenir les efforts des autres. Le Prieur de Rhodes s'acquitta avec beaucoup d'adreſſe de ſa commiſſion. Le Grand Seigneur répondit aux honnêtetez qu'on lui fit de la part du nouveau Grand Maître par d'autres complimens, mais en termes vagues, & qui ne ſignifioient rien, & il ſe défendit d'entrer dans aucune négociation, ſous prétexte que les anciens traitez ſuffiſoient pour la ſûreté des uns & des autres. Le Prieur s'en retourna à Rhodes, & avertit le Grand Maître que ſi la guerre n'étoit pas déclarée, la paix n'en étoit pas plus certaine. Le Grand Maître, pour pénétrer, s'il ſe pouvoit, dans les deſſeins des Infideles, envoya vers les côtes d'Egypte & de Barbarie Frere Guillaume de Laſtic ſon neveu, Sénéchal de l'Ordre avec deux vaiſſeaux. Ce Chevalier ne fut pas long-tems ſans revenir à Rhodes, & il apprit au Grand Maître qu'il auroit inceſſamment ſur les bras toutes les forces de l'Egypte. La certitude de la guerre fit auſſi-tôt prendre les armes aux Chevaliers; on arma huit galeres, quatre vaiſſeaux de haut bord, & pluſieurs vaiſſeaux de tranſport, dans leſquels on fit entrer un corps conſiderable de troupes, & en même tems on travailla dans l'Iſle de Rhodes, & dans les Iſles voiſines, à en mettre les principales Places hors d'inſulte.

Le Sultan de ſon côté mit en mer une flotte conſiderable, compoſée de dix-huit galeres, d'un grand nombre de vaiſſeaux de differentes grandeurs, bien armez, & chargez d'un nombre con-

JEAN DE LASTIC.

ſiderable d'Albalêtriers, & de troupes de débarquement. Pour prétexte de cet armement, le Sultan prétendit que l'Iſle de Rhodes, auſſi-bien que celle de Chypre, dépendoit anciennement de l'Empire d'Egypte. Le premier effort de ſes armes tomba ſur une petite Iſle appellée Châteauroux, ſituée à cent milles à l'Orient de l'Iſle de Rhodes, & ſeulement à un mille, & tout au plus à une lieue de France, de la Lycie. Cette Iſle ou plutôt ce Rocher appartenoit à la Religion, qui y avoit fait conſtruire un Château. On voyoit ſur ſa porte les armes de l'Ordre de ſaint Jean, & celles d'Arragon : ce qui pouvoit faire croire que c'étoit la Langue de cette Nation qui avoit fait fortifier cette petite Place.

Les Sarraſins ayant fait une deſcente ſans trouver beaucoup de réſiſtance, s'emparerent apparemment avec la même facilité de ce petit Château : au moins on ne trouve point dans l'hiſtoire qu'il s'y ſoit paſſé aucune action conſiderable : ils ſe rembarquerent aprés avoir ruiné cette habitation, prirent la route de Rhodes, & parurent devant cette Iſle le vingt-cinq de Septembre de l'année 1440.

A l'exemple & par les ſoins du Grand Maître & des Chevaliers, les habitans en armes bordoient les côtes, & paroiſſoient bien réſolus de s'oppoſer à une deſcente des Infideles. Le Maréchal de l'Ordre, qui en cette qualité commandoit la flotte, ſortit du port en bonne ordonnance ; & quoiqu'il eût beaucoup moins de vaiſſeaux que les ennemis, il ne laiſſa pas de s'avancer fierement, & de leur préſenter

présenter la bataille. Les Infideles qui croyoient que les vaisseaux de l'Ordre seroient en course, surpris de cet armement, se retirerent dans une anse ; & ayant tourné les poupes du côté de terre, ils se contenterent, pour éloigner les Chrétiens, de faire un grand feu de leur artillerie. On y répondit de la même maniere ; le reste de la journée se passa à se canoner de part & d'autre ; & la nuit étant survenue, la flotte chrétienne rentra dans le port de Rhodes, d'où le Commandant, après avoir pris de la poudre & de nouvelles troupes, faisoit dessein de revenir aussi-tôt chercher les ennemis. Mais les Sarrasins qui voyoient que l'attaque de Rhodes, à la vûe de la flotte chrétienne, étoit impraticable, à la faveur des ténébres, mirent à la voile. Leur dessein étoit de surprendre l'Isle de Lango. Le Maréchal à qui l'experience tenoit lieu d'espions, ayant prévû leur projet, sortit en même tems du port; & à force de voiles & de rames, s'étant avancé jusques sous le canon du Château de Lango, les Sarrasins en arrivant furent bien étonnez de le trouver en front de bandiere, qui leur présentoit une seconde fois la bataille.

L'Amiral Egyptien étonné, & pour éviter le combat, changea de route, gagna une Isle qui appartenoit aux Turcs ; & étant entré dans le port qui paroissoit presque abandonné, il joignit ses galeres l'une contre l'autre, les proues du côté de la mer, sur lesquelles il fit dresser des batteries pour repousser les Chevaliers, s'il en étoit attaqué ; & les Turcs habitans de l'Isle, instruits des intentions d'Amurat, & portez d'ailleurs par le zele de la

JEAN DE LASTIC.

Religion qui leur étoit commune avec les Sarrasins, accoururent à leur secours contre les Chrétiens.

Le Maréchal qui n'avoit pas perdu de vûe la flote d'Egypte, la voyant si puissamment fortifiée, assembla le Conseil de guerre. La plûpart de ses Officiers pour le dissuader d'attaquer les Infideles, lui représenterent leur nombre & leurs forces superieures à celles de la Religion, outre que le fond en cet endroit étoit mauvais & rempli d'un sable mouvant, & très dangereux. Tous vouloient qu'on reprît la route de Rhodes ; mais le Maréchal qui ne connoissoit point de péril, leur répondit que les Chevaliers de S. Jean n'avoient jamais compté le nombre de leurs ennemis, & qu'il aimoit mieux être enseveli dans la mer, que non pas qu'on pût lui reprocher d'avoir vû de si près ces barbares sans avoir osé les ataquer. Mais comme il n'avoit pas moins de capacité que de valeur, il fit passer ses troupes dans des bâtimens plats, qui tiroient moins d'eau : & s'étant mis à la tête, & favorisé de son artillerie, il alla attaquer les Sarrasins qui le reçurent de leur côté avec le feu de leurs canons & de leur mousqueterie. Si l'attaque fut vive, la défense ne fut pas moins courageuse, & les Sarrasins soutenus des Turcs, faisoient tous leurs efforts pour empêcher les Chrétiens d'approcher de leurs galeres. La nuit qui survint, sépara les combatans ; les Infideles perdirent plus de sept cens hommes en cette occasion ; & du côté des Chrétiens, on n'y en comptoit que soixante. Le Maréchal couvert de son sang, de celui des ennemis, & blessé

en cinq endroits differens, reprit le chemin de Rhodes ſur des préſages de gros tems, & dans la crainte de quelque tempête, que les Pilotes appréhendoient. Pendant la nuit les Infideles profiterent de ſa retraite pour ſortir de ces mers : ils gagnerent d'abord l'Iſle de Chypre ; & dans une deſcente qu'ils y firent, ils mirent le feu à la grande Commanderie de l'Ordre : & ce fut tout l'avantage que le Sultan remporta d'un armement, & d'une expedition qui lui avoit coûté des ſommes conſiderables.

Ce mauvais ſuccès ne fit que l'irriter ; mais pour avoir le tems de faire de plus puiſſans efforts, il diſſimula ſa colere & ſes deſſeins. Le Grand Maître n'y fut point trompé ; on ajouta par ſon ordre de nouvelles fortifications à la ville de Rhodes : il remplit les magaſins de proviſions de guerre & de bouche. Ces premiers ſoins furent ſuivis d'une citation génerale, qui rappelloit au Couvent tous les Chevaliers capables de porter les armes ; & le Prince accorda en même tems une amniſtie pour tous les bannis, à l'exception des criminels de leze-majeſté, & des incendiaires. Il étendit enſuite ſes vûes juſques dans les Cours Chrétiennes, & il envoya des Ambaſſadeurs à la plûpart des Souverains de l'Europe pour implorer leur ſecours. Ces Ambaſſadeurs leur repréſenterent la puiſſance & les forces du Sultan d'Egypte ; que ce Prince infidele étoit à la veille de mettre le ſiege devant la ville de Rhodes ; que ſi on abandonnoit l'Ordre dans cette conjoncture, tout ce que les Chevaliers pouvoient eſperer après une longue défenſe, étoit de

JEAN DE LASTIC.

s'enſevelir ſous les ruines de cette Place. Mais que les Princes Chrétiens auroient à ſe reprocher éternellement d'avoir laiſſé perdre une Iſle & un Etat qui ſervoit de boulevart à la Chrétienté, & qui par ſon voiſinage de la Terre Sainte, pouvoit en faciliter la conquête. Les Princes à qui ces Ambaſſadeurs avoient été envoyez, ne donnerent à ces juſtes remontrances que des marques ſteriles d'une compaſſion inutile. La plûpart retenus dans leurs Etats par des guerres avec leurs voiſins, ne jugeoient pas à propos, dans cette conjoncture, de s'en éloigner : d'ailleurs il paroît que ce premier feu de dévotion qui avoit produit tant de Croiſades, étoit fort affoibli : pluſieurs même regardoient ces tranſports de pieté, ſoit comme l'effet d'un zele mal reglé, & peut-être comme un de ces reſſorts que la politique faiſoit jouer pour éloigner de leur patrie & ſous prétexte de dévotion, des Princes & des Grands trop puiſſans, & trop jaloux des privileges de leur dignité.

Quoi qu'il en ſoit, l'Ordre en cette occaſion ne tira aucun ſecours des Princes Chrétiens : il n'y eut que Jean Paleologue Empereur de Conſtantinople, qui fit avec la Religion une Ligue offenſive & défenſive contre le Sultan d'Egypte ; mais cette Ligue ne produiſit qu'un traité ſans ſuite & ſans effet. De ces vaſtes Etats qui compoſoient autrefois l'Empire du grand Conſtantin, il n'en étoit reſté à Paleologue que la ſeule ville de Conſtantinople avec ſon territoire. Les Turcs tenoient même ce Prince comme bloqué de toutes parts : ainſi attentif à ſa propre conſervation, & dans la

crainte de se voir assiegé lui-même tous les jours, il n'osa se défaire du secours qu'il s'étoit obligé de faire passer à Rhodes. Un traité aussi inutile fut suivi d'un autre fait avec le Sultan même d'Egypte, qui en apparence avoit quelque chose de plus avantageux ; mais que ce Prince, habile politique, ne conclut que pour amuser le Grand Maître.

Le Chevalier Fantin Quirini, noble Venitien, Bailli de Lango, & grand Amiral de l'Ordre, en tenoit à fief l'Isle de Nizzaro ; & il étoit chargé de la défense de ces deux Isles. Le Sultan craignant que s'il portoit ses armes de ce côté-là, les parens de Quirini qui étoient puissans dans le Sénat, ne déterminassent la République à envoyer des troupes au secours de l'Ordre, lui fit dire qu'à la consideration de sa Nation avec laquelle il avoit toujours entretenu une bonne correspondance, il conviendroit volontiers d'un traité de neutralité pour les Isles dont il avoit le gouvernement. Quirini fit part de ces propositions au Grand Maître & au Conseil de l'Ordre : quelques-uns se flaterent que d'un traité particulier, on pourroit peut-être parvenir à un plus géneral, & au rétablissement de la paix ; mais les plus habiles en jugerent autrement, & que le Sultan n'offroit la neutralité que pour ne pas rompre avec les Venitiens, qui faisoient tout le commerce d'Alexandrie, & dans la vûe que s'il pouvoit se rendre maître de Rhodes, les Isles voisines qui en dépendoient, suivroient le sort de la Capitale, & tomberoient d'elles-mêmes sous sa puissance. Cependant comme par ce traité

JEAN DE LASTIC.

l'Ordre se trouvoit déchargé du soin & de la dépense d'entretenir des troupes dans ces deux Isles, on manda au Bailli qu'il pouvoit le conclure, pourvû qu'il fût dressé en des termes convenables à la souveraineté de l'Ordre.

Le Sultan par un motif à peu près semblable à celui dont nous venons de parler, convint avec le Roi de Chypre d'une semblable neutralité pour les vaisseaux de Rhodes & d'Egypte, qui entreroient dans les ports de son Royaume. Cependant au milieu de ces traitez préliminaires, & qui sembloient annoncer la paix, ou du moins une longue tréve, une flotte considerable du Sultan parut de nouveau à la hauteur de l'Isle de Rhodes, & y débarqua dix-huit mille hommes d'infanterie, sans compter un gros corps de cavalerie & de Mamelus, qui faisoient la principale force des Egyptiens. Ces Barbares, sans s'arrêter à aucune des Places de l'Isle, marcherent droit à la Capitale, & l'assiegerent, pendant que leur flotte tenoit la mer pour bloquer le port, & empêcher qu'on n'y jettât du secours.

1444. Aoust

PREUVE III.

Le Lecteur s'attend avec justice de trouver ici une relation exacte de ce siege, avec le détail des sorties que les Chevaliers firent, des assauts qu'ils soutinrent, & des morts & des blessez qu'il y eut de part & d'autre; mais ces Chevaliers sçavoient mieux se servir de leur épée que d'une plume. Le peu de litterature qu'il y avoit alors dans l'Ordre, & même dans ce siecle, nous a privez d'une relation si curieuse & si importante : tout ce qu'on a trouvé dans les registres de la Chancellerie, c'est

que ce ſiege dura quarante jours; que les Infideles battirent la place avec une artillerie nombreuſe; qu'il y eut pluſieurs aſſauts où ils furent toujours repouſſez, & que leur Géneral ayant vû périr la meilleure partie de ſes troupes, ſe rembarqua avec le débris de ſon armée, & porta le premier à ſon Maître les nouvelles du mauvais ſuccès de ſes armes.

Le Grand Maître prévoyant ſagement qu'il ne ſeroit pas long-tems ſans revoir les Infideles aux pieds des murailles de Rhodes, dépêcha Guillaume de Laſtic ſon neveu en Occident pour rendre compte au Pape, & à la plus grande partie des Princes Chrétiens, des avantages que la Religion venoit de remporter ſur les Sarraſins. Il fit cette démarche dans la vûe d'en tirer du ſecours, & que les Souverains, comme la plûpart des hommes, ſe déclareroient plus volontiers pour le parti victorieux. En effet, on n'eut pas plûtôt appris en Europe que les Chevaliers avoient chaſſé les Infideles de leur Iſle, que la plûpart de la jeune nobleſſe de l'Europe, & ſur-tout les Gentilshommes des Royaumes de France & d'Eſpagne, pour avoir part à la gloire de l'Ordre, en demanderent l'habit avec empreſſement. Ce fut une recrue très-utile, & qui rétablit les forces de la Religion, que les pertes inévitables à la guerre avoient fort diminuées. Mais ce fut auſſi une augmentation de dépenſe pour le Couvent; & pour y ſubvenir le Grand Maître convoqua un Chapitre géneral à Rhodes pour le vingt-cinq de Juillet.

Pendant cette aſſemblée, le Grand Maître re-

JEAN DE LASTIC.

çut des nouvelles du Sénéchal son neveu, qui lui mandoit qu'après avoir parcouru la plûpart des Cours de l'Europe, il en avoit trouvé les Souverains si animez les uns contre les autres, & la guerre si allumée de tous côtez, qu'il ne devoit pas en esperer un grand secours. Le Grand Maître & le Chapitre virent bien par ces Lettres qu'ils ne devoient faire fond que sur leurs propres forces; ainsi d'un commun consentement, on augmenta les responsions pour cinq ans. On défendit par le même reglement aux Prieurs de recevoir un plus grand nombre de Chevaliers que l'Ordre n'en pouvoit nourrir, & on convint que le Grand Maître pourroit terminer une guerre si ruineuse par la paix, si on lui en faisoit quelque ouverture. Ce traité fut négocié l'année suivante par les agens de Jacques Cœur, Marchand François, & depuis Trésorier de Charles VII. Roi de France. C'étoit un bourgeois de la ville de Bourges, homme de *petite génération*, ainsi que s'en explique un Historien du tems, pour dire qu'il ne sortoit pas de parens nobles. Mais le défaut de naissance, si ç'en est un, étoit remplacé par l'étendue de son genie, par son travail & son application. On n'avoit point encore vû en France de Marchand porter si loin son commerce, & faire des gains si prodigieux: il avoit des flottes à ses ordres, & plus de trois cens facteurs répandus dans differens Etats de l'Europe & de l'Asie, & jusqu'en *Sarrasiname*, comme parle l'Auteur que nous venons de citer. Ce fut un de ces facteurs, qui à la faveur des saufs-conduits qu'il avoit pour son commerce, conduisit à Alexandrie

Histoire de Charles VII. Roy de France par Math. de Coucy p. 691. edit du Louvre.

Alexandrie ſur les galeres de ſon maître, l'Agent de l'Ordre. La paix ſe fit ſans qu'il nous ſoit rien reſté desconditions du traité, ſinon que l'Envoyé de Rhodes, après l'avoir conclue, ramena dans l'Iſle un grand nombre des eſclaves Chrétiens, & de priſonniers faits pendant la guerre. On trouve dans le tréſor de l'Ordre une Bulle du Grand Maître en datte de l'an 1446. du 8 Fevrier, par laquelle il ordonne à Frere Raimond d'Arpajon, grand Prieur de ſaint Gilles, & au Receveur de la Langue de Provence, de ſatisfaire aux droits qui étoient dûs à Jacques Cœur pour ce voyage.

La joye qu'eut le Grand Maître d'avoir procuré la liberté à tant de pauvres Chrétiens, fut balancée par le chagrin que lui cauſerent des Lettres qu'il reçût du Pape Nicolas V. Il y avoit à Rome & à la Cour de ce Pontife, des Commandeurs qui ſouffroient impatiemment qu'on eût augmenté les reſponſions de leurs Commanderies: ils en porterent leurs plaintes au Pape, comme d'une entrepriſe tyrannique, & comme ſi le Grand Maître & le Chapitre euſſent porté leur autorité au delà des bornes preſcrites par les ſtatuts. Nicolas V. prévenu contre le Grand Maître, & ſans approfondir ce qu'il y avoit d'injuſte dans ces plaintes, en écrivit durement à Laſtic, & lui envoya même un recueil des ſtatuts faits dans le dernier Chapitre, qu'il ſuppoſoit avoir été tranſgreſſez, & qu'il lui ordonna de ſuivre à l'avenir, comme la regle de ſa conduite. 1448.

Le Grand Maître communiqua au Conſeil ces Lettres du Pape, auſquelles il répondit en des termes reſpectueux, mais pleins de cette fermeté

JEAN DE LASTIC.

qu'inſpirent toujours la verité & la juſtice. Il repreſenta à ce Pontife, que le Pape Eugene IV. ſon prédeceſſeur, après avoir fait examiner les comptes de la dépenſe que l'Ordre avoit faite pour ſoutenir le ſiege de Rhodes, avoit approuvé l'augmentation des reſponſions, afin de ſatisfaire aux dettes que la Religion avoit été obligée de contracter pendant cette guerre; que ceux qui s'en plaignoient, étoient indignes de porter la Croix, gens, dit-il, qui n'avoient jamais vû Rhodes, ou qui n'y avoient pas reſté long-tems, ſoit pour ſe diſpenſer de la diſcipline réguliere, & peut-être même pour éviter les perils ordinaires à la guerre, & ſur-tout dans un ſiege auſſi meurtrier; que la plûpart de ces Religieux, au lieu de réſider au moins dans leurs Commanderies, ſuivant leurs obligations, & dans l'exercice & les fonctions de l'Hoſpitalité, s'étoient attachez à la Cour de Rome; qu'ils y vivoient dans la moleſſe & dans les plaiſirs; qu'il conjuroit ſa Sainteté de les renvoyer inceſſamment au Couvent & dans la Maiſon Chef d'Ordre, pour y apprendre, par l'exemple de leurs confreres, quelle devoit être la vie d'un veritable Chevalier de ſaint Jean. A l'égard des ſtatuts que ſa Sainteté lui avoit adreſſez, on étoit convenu dans le Conſeil, & après une collation exacte avec les originaux, que ce ne pouvoit être que l'ouvrage de quelque fauſſaire, qui y avoit gliſſé differens articles inconnus juſqu'alors dans l'Ordre, & qui n'avoient été inventez que pour favoriſer l'eſprit de proprieté, & le libertinage de ces mauvais Chevaliers.

L'indignation que le Grand Maître fit paroître contre ces mutins, étoit d'autant mieux fondée, qu'on vivoit à Rhodes ſous ſon gouvernent dans une exacte pratique de la regle & des ſtatuts; qu'au milieu même des armemens qui ſe faiſoient fréquemment, les Chevaliers ne ſe diſpenſoient jamais de jeûner auſterement l'Avent & le Carême; qu'ils faiſoient abſtinence de viande tous les Mercredis de l'année, & qu'au refectoire & dans tous les lieux reguliers, perſonne n'auroit oſé rompre le ſilence qui s'y obſervoit auſſi regulierement que dans une Communauté de Moines & de Solitaires. La Lettre du Grand Maître, en forme d'apologie, fut ſignée par tout le Conſeil; le Pape en parut ſatisfait.

Mais pluſieurs Commandeurs de l'Europe, qui ſe prévaloient de la protection de quelques Cardinaux, & qui avoient même dans l'Ordre & juſques dans le Conſeil de puiſſans amis, ne furent pas plus exacts à payer leurs reſponſions: il ſembloit qu'ils prétendiſſent s'affranchir du vœu d'obéïſſance. L'Ordre par leur rébellion tomboit inſenſiblement dans une eſpece d'anarchie; on tint là-deſſus pluſieurs Chapitres & differentes aſſemblées, où il ſe fit de ſages reglemens; mais que la deſobéïſſance, la brigue & le credit rendirent inutiles.

Le Conſeil voyant l'autorité du gouvernement mépriſée, ne trouva point de remede plus convenable pour arrêter un ſi grand déſordre, que de remettre la puiſſance ſouveraine, & la diſpoſition entiere des finances entre les mains ſeules du Grand Maître. C'étoit comme une eſpece de dictature,

JEAN DE LASTIC.

toujours dangereuse dans un Etat républicain; mais on étoit si persuadé du zele de Lastic, de sa pieté sincere, & en même tems de sa moderation, qu'on ne fit point de difficulté de lui confier une autorité absolue. Il s'en défendit d'abord sur son âge avancé; & de peur de donner atteinte à l'ancienne constitution de l'Ordre, dont il étoit zelé observateur, il ne ceda aux pressantes sollicitations de ses Religieux, qu'à condition que ce changement dans le gouvernement, ne dureroit que trois ans, & que ce terme expiré, le souverain Conseil reprendroit son ancienne autorité.

La sagesse & la fermeté de sa conduite justifierent bien-tôt le choix de la Religion: en execution des reglemens faits dans le dernier Chapitre, il menaça hautement de priver de leurs Commanderies & même de l'Habit de la Religion, tous ceux qui dans un tems limité, ne se seroient pas acquitez de leurs responsions. Ces menaces de la part d'un Souverain & d'un Superieur qu'on connoissoit incapable de fléchir sous aucune recommandation, intimiderent les plus rebelles. En attendant qu'ils pussent faire passer de l'argent à Rhodes, ils donnerent des assurances de leur devoir; tout plia sous l'autorité d'un si digne Chef, armé d'une juste autorité.

Mais comme pour payer les dettes, & pour subvenir aux besoins indispensables de l'Ordre, les fonds dans ces commencemens lui manquoient, il les prit sur les propres revenus du Magistere. Le premier usage qu'il fit de sa nouvelle autorité, fut de se dépouiller lui-même; & en verita-

ble pere, il ſacrifia avec joye les grands biens attachez à ſa dignité, pour la nourriture de ſes enfans, & la ſubſiſtance des troupes que l'Ordre entretenoit dans les differentes Iſles qui compoſoient alors cet Etat ſouverain. Cependant afin qu'on n'abuſât pas de ſa facilité, il défendit aux Commandeurs, qui réſidoient à Rhodes, & qui tiroient de leurs Commanderies la valeur de cent écus d'or de revenu, de rien exiger davantage du tréſor de l'Ordre pour leur ſubſiſtance.

Des ſoins plus importans ſuccederent à ce réglement de diſcipline domeſtique. Comme dans le deſordre où ſe trouvoient les finances, on avoit à craindre une rupture de la part des Turcs, peu ſcrupuleux ſur l'obſervation des traitez, le Grand Maître envoya à Amurat II. qui regnoit encore, des Ambaſſadeurs pour reconnoître la diſpoſition de ce Prince à l'égard de l'Ordre. Nous avons vû que pendant la guerre que le Sultan d'Egypte avoit portée dans l'Iſle de Rhodes, Amurat pour prendre ſon parti ſuivant les évenemens, avoit éludé la propoſition que le Grand Maître lui avoit fait faire, de renouveller les anciens traitez de paix. Les nouveaux Ambaſſadeurs de l'Ordre y trouverent plus de facilité dans cette conjoncture : ce Prince avoit à ſe défendre contre une puiſſante Ligue des Princes Chrétiens, dans laquelle le Roi de Hongrie, le fameux Jean Huniade, Vaivode de Tranſilvanie, les Valaques, Scanderberg Roi d'Albanie, & même Uſum-Caſſan Roi de Perſe étoient entrez. Mais de tous ces ennemis, aucun ne lui étoit ſi redoutable que le Roi ou le Prince d'Albanie.

JEAN DE LASTIC.

L'Albanie, Province de l'Europe, eſt à notre égard ſituée à l'Eſt, le long du Golfe de Veniſe: elle a au Levant la Macedoine, dont elle faiſoit autrefois partie, l'Epire au midi, & au Nord la Servie, & un coin de la Dalmatie. De hautes montagnes la ſéparent de l'Epire, & d'autres montagnes, des marais, des rochers eſcarpez & des défilez rendent le pays impraticable à des troupes qui ne connoiſſent pas le terrein. Cette ſituation avantageuſe, le courage & l'humeur féroce de ces montagnards, les rendoient redoutables à leurs voiſins, & ſur-tout aux Turcs: Amurat entreprit de les ſubjuguer. Jean Caſtriot qui regnoit alors dans cette contrée, ſe défendit long-tems avec beaucoup de courage; mais enfin il ſuccomba ſous des forces ſuperieures à celles que lui pouvoit fournir ce petit Etat. Pour ſauver les débris de ſa fortune, il traita avec le Prince Turc; & pour gages de ſa ſujetion, il fut obligé de lui donner en ôtage ſes trois enfans, Conſtantin, George & Jean. Amurat contre la foi du traité les fit circoncire & inſtruire dans la Loi Mahometane; & le pere de ces trois Princes infortunez, apprenant leur diſgrace, en mourut de douleur. Amurat ſous prétexte de conſerver aux enfans du défunt la Principauté de leur pere, s'en empara, & mit de fortes garniſons dans toutes les Places.

On ne ſçait point ce que devinrent les deux aînez de Jean Caſtriot. La plûpart des Hiſtoriens accuſent Amurat de les avoir fait empoiſonner; d'autres rapportent qu'il ſe contenta de leur faire perdre la vûe, & la faculté d'avoir jamais des he-

ritiers. Pareil ſort étoit deſtiné au troiſiéme ; mais on prétend qu'Amurat charmé de ſa bonne mine, & de certain air de grandeur qui ſe découvroit déja dans ce jeune Prince, lui épargna ces differens ſupplices, & ordonna qu'on l'élevât avec ſoin dans la Religion de Mahomet, & dans tous les exercices qui pouvoient convenir à un homme de guerre.

Si-tôt qu'il put porter les armes, Amurat le mena avec lui ; & dès ſa premiere campagne, il fit des actions d'une valeur ſi étonnante, que le Grand Seigneur par une alluſion au nom du grand Roi de Macedoine, voulut qu'on le nommât *Scander-Berg*, c'eſt-à-dire, le Seigneur Alexandre. Toute la ſuite de ſa vie répondit à un augure ſi favorable : ſoit dans des duels & des combats particuliers qu'il entreprit contre des avanturiers qui l'avoient défié à la tête des armées, ſoit dans des batailles generales, il en remporta toujours tout l'honneur. Il devint de bonne heure le favori, & enſuite un des Géneraux d'Amurat ; mais le ſouvenir de l'Albanie que ce jeune Prince regardoit comme ſon heritage, & la douleur ſecrete de ſe voir engagé dans une Religion differente de celle de ſes peres, le toucherent plus que toute la faveur du Sultan : il réſolut, à quelque prix que ce fût, de rentrer dans ſes Etats, & dans le ſein de l'Egliſe.

Scander-Berg s'étant affermi dans ce deſſein, prit le tems que le Sécretaire d'Amurat étoit en campagne. Il le fut joindre, le tira à l'écart ; & après lui avoir fait expedier par force des Lettres Pa-

JEAN DE LASTIC.

tentes adreſſées au Gouverneur de Croye, capitale de l'Albanie, par leſquelles il lui étoit ordonné de remettre à Scander-Berg le gouvernement de cette Place, il poignarda ce Miniſtre, & fit tuer tous les gens de ſa ſuite ſans en épargner un ſeul : & avec toute la diligence qu'il put, il ſe rendit aux portes de Croye. Il fut reçu dans cette capitale de l'Albanie avec le reſpect qui étoit dû aux ordres dont il étoit porteur ; mais à la faveur de la nuit y ayant introduit trois cens hommes qu'il avoit fait avancer, & qu'il tenoit cachez proche des portes de cette ville, il en fit paſſer le Gouverneur Turc & toute ſa garniſon par le fil de l'épée : il parcourut enſuite le reſte de l'Albanie, qu'il remit ſous ſa domination. La plûpart des Princes Chrétiens ſes voiſins l'envoyerent féliciter d'un ſi heureux ſuccès, & les Venitiens qui regardoient ſes Etats comme un boulevard qui couvriroit ceux de la République, lui firent tenir des ſommes conſiderables pour lever des troupes.

Il ne manqua pas de ſoldats : les Albanois, Nation guerriere, ſe préſenterent en foule pour prendre les armes ; mais parmi ce grand nombre, dont il auroit pû compoſer une armée conſiderable, il choiſit ſeulement huit mille hommes d'infanterie, & ſept mille de cavalerie. Avec un ſi petit corps de troupes, mais à la faveur des montagnes & des défilez dont le pays étoit embaraſſé, il batit quatre grandes armées Ottomanes. La premiere commandée par Ali, la ſeconde par Feris-Beg, & les deux autres par Muſtapha, Basha, Baſſa ou Pacha, comme parlent differens Ecrivains. Amurat attribuant de

ſi

ſi grandes pertes au défaut de courage ou de capacité de ces Géneraux, crut que ſes armes ſeroient plus heureuſes entre ſes mains. Il réſolut de commander lui-même ſes troupes; il alla à la tête d'une armée formidable attaquer Scander-Berg : il emporta quelques Places, mais dont la priſe lui coûta plus de ſoldats que la perte d'une bataille. Il étoit accompagné dans cette expedition du jeune Mahomet ſon fils, que ſa valeur & un courage déterminé autant que ſa naiſſance, l'avoit engagé à aſſocier à l'Empire, dans la vûe de faire voir en même tems à ſes troupes la capacité d'un vieux Capitaine, & l'ardeur & le feu d'un jeune conquerant.

Dans la ſeconde campagne, ces deux Sultans ſe préparoient à faire le ſiege de Croye, capitale de l'Albanie; mais avant que de rien entreprendre, & pour n'être pas troublez dans l'execution de leurs deſſeins, ils firent un traité de paix avec les Vénitiens, dans lequel il fut expreſſément ſtipulé que la République n'entretiendroit aucune relation avec le Prince d'Albanie. Ce fut par le même motif, & pour n'avoir rien à craindre des flotes de la Religion, qu'Amurat renouvella avec le Grand Maître les traitez de paix qu'il avoit faits avec ſon prédeceſſeur.

Le ſiege de Croye ne fut pas heureux pour les Turcs : Amurat après avoir vû périr une partie de ſon armée par des attaques imprévûes de Scander-Berg, qui tenoit la campagne, fut à la fin obligé de ſe retirer. Le Prince d'Albanie le pourſuivit dans ſa retraite, & tailla en pieces la meilleure partie de ſon arriere-garde. Amurat chagrin du mauvais

JEAN DE LASTIC.

ſuccès de la campagne, & accablé des infirmitez de la vieilleſſe, tomba malade. Il fut porté à Andrinople, où après avoir langui cinq à ſix mois, il y trouva la fin de ſa vie. Ce Sultan fut regretté par ſes ſujets, & même par les Chrétiens, ſur-tout quand on vint à comparer ſon regne & ſa conduite avec celle de ſon ſucceſſeur, jeune Prince à la verité un des plus grands conquerans que l'Europe & l'Aſie euſſent jamais vû ; mais cruel, perfide, ſanguinaire, & qui renouvella l'affreux ſouvenir des plus grands tyrans.

Les liaiſons eſſentielles de ſon hiſtoire avec celle que j'écris, & les guerres ſanglantes qu'il fit à l'Ordre de ſaint Jean, m'obligent à faire connoître plus particulierement un de ſes plus grands ennemis. C'étoit un jeune Prince à peine âgé de vingt & un an, que la nature & la fortune jointes à une haute valeur rendirent la terreur du monde entier. Son ambition étoit encore plus grande que ſa naiſſance & ſon Empire. Il poſſedoit tous les talens ſuperieurs, des vûes immenſes, le génie admirable pour diſtribuer dans les tems l'execution de ſes projets, toujours attentif, toujours préſent aux évenemens, & ne perdant jamais de vûe les diſpoſitions & les forces de ſes ennemis ; inſatiable de gloire & de plaiſirs, & noirci même de ces ſales voluptez que la nature ne ſouffre qu'avec horreur ; ſans foi, ſans humanité, ſans Religion, il ne faiſoit pas plus de cas de l'Alcoran que de l'Evangile ; & ſelon ſes principes, il n'y avoit que deux divinitez qui meritaſſent le culte des hommes, la fortune & la valeur.

Tel étoit Mahomet II. qui affecta de bonne heure le nom d'*Al-Biuch*, ou de *Mahomet le Grand*, titre que la posterité lui a conservé. Il en étoit digne, si on en juge seulement par ses conquêtes; mais dans les Souverains, il y a des vertus qui doivent marcher avant la valeur; & un Prince n'est veritablement grand, que par sa pieté & par sa justice : vertus inconnues à Mahomet, ou dont il ne crut la pratique convenable qu'à de simples particuliers.

Cependant on n'eut pas plutôt publié la mort d'Amurat, & l'élevation de Mahomet second sur le trône des Ottomans, qu'on vit accourir à la Porte des Ambassadeurs des Empereurs de Constantinople & de Trébizonde, & de la plûpart des Princes de la Gréce & de l'Orient. Le Grand Maître y envoya aussi au nom de l'Ordre Frere Pierre Zinot. Tous ces Ministres après les complimens ordinaires dans ces occasions, demanderent avec empressement la confirmation des anciennes alliances arrêtées entre les Princes leurs maîtres & la Maison Ottomane. Mahomet, soit que les charmes de la toute-puissance l'éblouissent, ou pour endormir ces Ambassadeurs, les reçut tous avec une joye étudiée, & renouvella sans difficulté les traitez dont on lui demandoit la confirmation. Mais comme la conquête de Constantinople étoit le premier objet de son ambition, il employa toute l'année suivante à faire secretement les préparatifs nécessaires pour une si grande entreprise, & à s'assûrer de toutes les avenues qui conduisoient à cette capitale de l'Orient, & pour empêcher les secours,

JEAN DE LASTIC.

que l'Empereur Grec pourroit tirer tant du côté de terre, que par la Mer Noire, ou le Pont-Euxin.

Dans cette vûe il fit construire un fort sur le rivage du Bosphore, qui tenoit à l'Europe. L'Empereur Constantin allarmé de cette entreprise, lui dépêcha des Ambassadeurs pour s'en plaindre comme d'une infraction des traitez de paix qu'il venoit de renouveller. Mahomet leur répondit d'abord avec une moderation apparente, qu'il n'avoit fait élever ce fort que pour s'opposer aux courses des Chevaliers de Rhodes, aussi ennemis des Grecs que des Turcs, & pour mettre, dit-il, les sujets des deux Empires à l'abri des incursions des Latins. Mais les Ambassadeurs ayant voulu insister sur la fidelité avec laquelle l'Ordre observoit ses traitez, Mahomet emporté par son humeur violente, leur imposa silence & jura *qu'il feroit écorcher tout vif le premier qui oseroit lui en parler davantage.*

Après cette declaration, & sans garder aucune mesure, il fit avancer ses troupes, & investir la capitale de l'Empire grec, & on commença à former un des sieges le plus memorable, dont il soit fait mention dans toute l'histoire du bas Empire.

Le Sultan arriva dans le camp le second Avril: on prétend qu'il y avoit au moins trois cens mille hommes dans son armée, sans compter une flotte nombreuse composée de deux cens cinquante bâtimens de differentes grandeurs, chargez de vingt-quatre mille hommes. Pour résister à des forces si redoutables, à peine comptoit-on dans Cons-

tantinople, ſix mille Grecs en armes, & environ trois mille hommes de troupes étrangeres & de volontaires : ce qui doit paroître ſurprenant par rapport à la grandeur de cette ville, & au nombre prodigieux de ſes habitans. Mais ce n'étoient plus ces Grecs ſi vantez dans l'antiquité par leur valeur & par leur amour pour la patrie; les eſprits s'étoient alors tournez du côté du commerce : Conſtantinople n'étoit remplie que de marchands, ſans compter un grand nombre de Calogers & de Religieux, la plûpart avares, & qui plûtôt que de ſecourir leur Souverain, enſevelirent leur argent dans les endroits les plus cachez. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi Conſtantin, deſtitué de forces & ſans ſecours, ne put pas ſoutenir long-tems les efforts des Infideles. Malgré toute la réſiſtance des Chrétiens, la ville fut emportée d'aſſaut le quarante-deuxiéme jour du ſiege. L'Empereur aima mieux ſe faire tuer en défendant ſa religion & ſa couronne, que de tomber vif entre les mains des Infideles. Peut-être que jamais il ne s'étoit vû de ſpectacle plus funeſte & plus touchant que ce qui ſe paſſa dans la priſe de cette Ville. Plus de quarante mille hommes paſſerent par le fil de l'épée ; ſoixante mille furent vendus comme eſclaves : rien n'échapa à la fureur ou à l'avarice du ſoldat.

Les femmes déteſtoient la fecondité qui les avoit rendues meres, & plaignoient avec des larmes de ſang, le ſort de jeunes enfans qu'elles portoient dans leurs bras. On voyoit une infinité de jeunes filles, timides & incertaines dans

JEAN DE LASTIC.

leurs démarches, & ſans ſçavoir de quel côté tourner leurs pas, qui erroient comme de malheureuſes étrangeres, dans le ſein même de leur patrie ; & en cherchant leurs parens, tomboient dans l'abîme des malheurs, & entre les mains de ces Barbares dont elles éprouvoient un ſort plus affreux pour elles que les plus cruels ſupplices. Les larmes, les cris pouſſez au ciel, rien ne touchoit l'inſolent vainqueur; & le plus miſerable des Turcs faiſoit ſa proye d'une beauté achevée, mais qui lui étoit ſouvent enlevée par un autre Turc, ou plus fort que lui, ou plus autoriſé dans l'armée. La plûpart de ces Barbares trafiquoient de leurs priſonniers; mais par ordre du Sultan, les gens de naiſſance, les Princes & les Officiers qui avoient été pris les armes à la main, furent livrez aux bourreaux: il n'échapa à ſa cruauté que les jeunes gens des deux ſexes les mieux faits, qu'il reſerva pour les abominations de ſon Serail.

C'eſt ainſi qu'une Grecque d'une naiſſance illuſtre, appellée Irene, à peine âgée de dix-ſept ans, tomba entre ſes mains. Un Bacha venoit de la faire eſclave; mais ſurpris de ſa rare beauté, il la crut digne d'être preſentée au Sultan. L'Orient n'avoit rien vû naître de ſi parfait; ſes charmes ſe firent ſentirent imperieuſement au cœur farouche de Mahomet; il fallut ſe rendre; il s'abandonna même entierement à cette nouvelle paſſion ; & pour être moins détourné de ſes aſſiduitez amoureuſes, il paſſa pluſieurs jours ſans ſe laiſſer voir à ſes Miniſtres & aux principaux Officiers de ſon

armée. Irene le ſuivit depuis à Andrinople : il y fixa le ſéjour de la jeune Grecque. Pour lui, de quelque côté que les armes tournaſſent ſes pas, ſouvent même au milieu des plus importantes expeditions, il en laiſſoit la conduite à ſes Généraux, & revenoit avec empreſſement auprès d'Irene. On ne fut pas long-tems ſans découvrir que la guerre n'étoit plus ſa premiere paſſion : les ſoldats accoutumez au butin qu'ils faiſoient à ſa ſuite, murmurerent de ce changement. Ces murmures devinrent contagieux ; l'Officier comme le ſoldat ſe plaignoient de cette vie effeminée : cependant ſa colere étoit ſi formidable, que perſonne n'oſoit ſe charger de lui en parler. Enfin, comme le mécontentement de la milice étoit à la veille d'éclater, le Bacha Muſtapha ne conſultant que la fidelité qu'il devoit à ſon maître, l'avertit le premier des diſcours que les Janiſſaires tenoient publiquement au préjudice de ſa gloire.

Le Sultan, après être demeuré quelque tems dans un ſombre ſilence, & comme s'il eût examiné en lui-même quel parti il devoit prendre ; pour toute réponſe, & ſous prétexte d'une revûe, ordonna à Muſtapha de faire aſſembler le lendemain les Bachas, & ce qu'il y avoit de troupes pour ſa garde, & aux environs de la ville. Il paſſa enſuite dans l'appartement d'Irene, avec laquelle il reſta juſqu'au lendemain.

Jamais cette jeune Princeſſe ne lui avoit paru ſi charmante : jamais auſſi le Prince ne lui avoit fait de ſi tendres careſſes. Pour donner un nouvel éclat à ſa beauté, ſi cela étoit poſſible, il exhorta

JEAN DE LASTIC.

ſes femmes à employer toute leur adreſſe, & tous leurs ſoins à ſa parure. Après qu'elle fut en état de paroître en public, il la prit par la main, la conduiſit au milieu de l'aſſemblée, & arrachant le voile qui lui couvroit le viſage, il demanda fierement aux Bachas qui l'entouroient, s'ils avoient jamais vû une beauté plus accomplie. Tous ces Officiers, en bons courtiſans, ſe répandirent en des louanges exceſſives, & le feliciterent ſur ſon bonheur. Pour lors Mahomet prenant d'une main les cheveux de la jeune Grecque, & de l'autre tirant ſon cimetere, d'un ſeul coup en fit tomber la tête à ſes pieds, & ſe tournant vers les Grands de la Porte, avec des yeux égarez & pleins de fureur : *Ce fer*, leur dit-il, *quand je veux, ſçait couper les liens de l'amour.*

Un frémiſſement d'horreur ſe répandit dans toute l'aſſemblée ; la crainte d'un pareil ſort fit trembler les plus mutins : chacun croyoit voir ce funeſte couteau élevé ſur ſa tête ; mais s'ils échaperent d'abord à ſon humeur ſanguinaire, ce ne fut que pour mieux aſſurer ſa vengeance. Muſtapha pour prix de ſes fideles avis, fut immolé le premier ſous un leger prétexte ; il le fit étrangler dans le Serail : & dans ces longues guerres qu'il entreprit depuis, & qui durerent autant que ſon regne, il eut le cruel plaiſir de faire perir les uns après les autres la plûpart des Janiſſaires, qui par leurs cris ſeditieux, avoient troublé ſes plaiſirs & réveillé ſa fureur.

Il n'y avoit pas plus de ſix mois que ce Prince étoit maître de Conſtantinople, que croyant que tous

tous les Princes de l'Asie devoient fléchir sous sa puissance, il commença par les Chevaliers de Rhodes à faire éclater de si hautes prétentions. Il envoya au Grand Maître un Ambassadeur, ou plûtôt un Heraut, qui le somma de sa part de le reconnoître pour son Souverain, & de faire porter tous les ans à son trésor deux mille ducats de tribut. A son refus, cet Ambassadeur étoit chargé de lui declarer la guerre, & que le Sultan son maître étoit résolu de porter lui-même ses invincibles armes dans toutes les Isles de la Religion.

JEAN DE LASTIC.

Le Grand Maître après avoir pris l'avis du Conseil, lui répondit que son Ordre étoit composé d'un corps de Religieux militaires, qui en cette qualité dépendoient par leur profession du souverain Pontife des Chrétiens; que leurs ancêtres par leur valeur & au prix de leur sang avoient depuis conquis l'Isle de Rhodes & les Isles voisines, dont aucun Prince ne leur avoit disputé la souveraineté; que par son élection à la grande Maîtrise elle avoit été mise en dépôt entre ses mains; qu'il en étoit comptable à ses freres & à leurs successeurs, & qu'il sacrifieroit avec joye sa vie plûtôt que de donner atteinte à l'indépendance & à la liberté de la Religion.

Ce sage Grand Maître & son Conseil ne doutant pas qu'une réponse si ferme n'attirât les armes du Sultan dans leurs Etats, eurent recours aux Princes Chrétiens, & ils firent cette démarche, plûtôt pour n'avoir rien à se reprocher, que dans l'esperance d'un prompt secours & bien effectif. Le Commandeur d'Aubusson, de la Langue

JEAN-DE LASTIC. d'Auvergne, d'une des plus anciennes des plus illuſtres Maiſons de la Marche, fut nommé pour Ambaſſadeur auprès de Charles VII. qui regnoit alors en France. Le Grand Maître qui connoiſſoit ſon zele pour la Religion, fit ce choix, & ce fut la derniere action de ſon Magiſtere. Il mourut accablé d'années, après avoir tenu le Gouvernail dans des tems difficiles & orageux, avec autant de prudence que de fermeté.

1454.

Fin du ſixiéme Livre.




F. R. FRÈRE JACQUES DE MILLI TRENTE-SIXIÈME GRAND MAITRE. année 1454
L. Cars Sculp.

LIVRE SEPTIEME.

FRERE JACQUES DE MILLY, grand Prieur d'Auvergne, ſucceda au Grand Maître de Laſtic; il étoit alors dans ſon Prieuré. On lui dépêcha le Chevalier de Boisrond ſon neveu, pour lui porter le decret de ſon élection: & dans la dépêche dont ce Chevalier étoit chargé, le Conſeil repreſenta au nouveau Grand Maître de quelle importance il étoit pour le bien de la Religion, qu'il ſe rendît inceſſamment à Rhodes. Par la même Lettre il lui inſinua que pour ſe débarraſſer des recommandations des Souverains en faveur de quelques jeunes Chevaliers, & pour ne pas préjudicier aux droits d'ancienneté, il devoit declarer de bonne heure qu'il n'accorderoit aucune grace, avant que d'avoir pris poſſeſſion de ſa dignité, & prêté dans Rhodes même les ſermens qu'on exigeoit des Grands Maîtres en pareilles ceremonies.

JACQUES DE MILLY.

1454. 1. Juin.

Ce Prince déféra à de ſi juſtes conſeils, partit en diligence pour Rhodes, & y arriva heureuſement le 20 Août de l'année 1454: ſa preſence y étoit bien neceſſaire. Mahomet le plus fier & le plus ſuperbe de tous les hommes, irrité de la réponſe courageuſe que les Chevaliers avoient faite à ſon Ambaſſadeur, jura leur perte & la deſtruction de Rhodes: & dans l'impatience de s'en venger, il venoit d'envoyer, comme les avant-coureurs de ſa fureur, trente galeres, qui par ſon ordre, avoient ravagé les côtes des Iſles de la Religion.

JACQUES DE MILLY.

De tous les Princes voiſins que ſa vaſte ambition lui faiſoit regarder comme ſes ennemis, il n'y en avoit point qui lui fuſſent plus odieux, ni qu'il ſouffrît plus impatiemment au milieu de ſes Etats, que les Grands Maîtres de Rhodes. Il faiſoit deſſein de porter l'année ſuivante ſes armes dans cette Iſle, & d'exterminer l'Ordre entier de ſaint Jean; mais il fut obligé de differer cette entrepriſe par les nouvelles qu'il apprit d'une puiſſante Ligue, qui s'étoit formée contre lui pourla défenſe de la Hongrie. Le Pape Calixte III. en étoit le chef, & il y avoit fait entrer ſucceſſivement, outre le Roi d'Hongrie, Alphonſe Roi d'Arragon, Philippe Duc de Bourgogne, les Républiques de Veniſe, & de Génes, le nouveau Grand Maître de Rhodes, & differens Princes d'Italie.

Charles VII. Roi de France étoit puiſſamment ſollicité par un Legat que le Pape lui avoit envoyé exprès, de joindre ſes armes à celles des alliez. Ce Pontife même ſur l'éloignement où ce Prince paroiſſoit être de quitter ſes Etats, lui en écrivit en des termes imperieux. Mais ce n'étoit plus le tems où les Papes, ſoit par pur zele pour la Religion, ſoit par des motifs de politique, vinſſent aiſément à bout, ſous le ſpécieux prétexte de croiſades & de guerres ſaintes, de releguer, pour ainſi dire, les Empereurs & les autres Souverains au fond de l'Orient. Le Roi de France fit peu d'attention à des menaces déguiſées ſous les apparences de pieuſes exhortations. Cependant comme ce Prince avoit un veritable fond de religion, quoiqu'il fût toujours en garde contre les Anglois qu'il

JACQUES DE MILLY.

avoit chassez de France, & que le Dauphin son fils par son ambition lui causât beaucoup d'inquiétude, il fit donner au Commandeur d'Aubusson, que le Grand Maître lui avoit envoyé pour implorer son secours, des sommes considerables qui furent employées, soit à acheter des armes, soit à de nouvelles fortifications qu'on fit dans la ville de Rhodes.

Pendant que tous ces alliez par des armemens lents & tardifs rassembloient leurs forces, Mahomet, après differentes entreprises qui cachoient son veritable dessein, tomba tout d'un coup sur la ville de Belgrade, qu'Amurat son pere avoit autrefois assiegée inutilement; mais que ce Prince, par une émulation de gloire, tenta de surprendre & d'emporter. On sçait que cette importante Place est située sur une pointe de terre & dans une presqu'Isle que forme le Danube au Septentrion, & la riviere de la Save à l'Occident. Huniade un des plus grands capitaines de la Chrétienté, & le seul de son tems comparable à Scander-berg, pendant tout le tems que dura le siege, s'étoit retranché à la tête des Hongrois sur le rivage septentrional du Danube. Mais Mahomet pour se rendre maître du cours de ce fleuve devant Belgrade, & pour couper la communication du camp des Chrétiens avec la place, avoit formé comme un demi cercle de saïques & de brigantins liez ensemble, qui occupoient tout l'espace d'au-dessus & d'au-dessous de la ville. Huniade pour percer cette espece d'estacade, & faire passer du secours dans la ville, arma de son côté un grand nombre de bâtimens de differentes gran-

JACQUES DE MILLY.

deurs, & après les avoir chargez de ce qu'il avoit de soldats les plus braves & les plus déterminez, il se met à leur tête, se laisse aller au fil de l'eau, aborde la flotte des Infideles, saute le premier dans la galiote de l'Amiral, s'en rend maître, & suivi par les Officiers Hongrois qui commandoient les troupes de débarquement, il rompt l'estacade, separe les petits vaisseaux qui la composoient, en coule une partie à fond, s'empare des autres, passe au fil de l'épée les troupes dont ils étoient chargez, & entre dans le port, traînant à sa suite les débris de la flotte Turque. Ce Seigneur par sa presence releve le courage de la garnison & des habitans, & leur adressant la parole: *Je suis venu*, leur dit-il, *avec ces braves soldats pour vivre ou pour mourir avec vous: & je sauverai la Place, ou je m'ensevelirai sous ses ruines.*

Pendant tout le tems que dura le siege, ce grand homme faisoit en même tems les fonctions de sage capitaine, & de soldat déterminé: Géneral, Gouverneur, Officier de Marine & d'Artillerie, les Turcs le trouvoient à tous les postes qu'ils attaquoient, on le voyoit en même tems à la tête de toutes les sorties. On rapporte que dans une de ces sorties, il tua de sa main jusqu'à douze ennemis; mais comme, après tout, ces petits avantages n'étoient point décisifs, & que Mahomet avançoit toujours ses travaux, il vit bien qu'il n'y avoit qu'un combat & une bataille qui pût sauver la Place. Dans cette vûe, il fit prendre les armes à la garnison, aux troupes qu'il avoit amenée, & même aux plus braves habitans:

1456.

dont il fit choix, & ayant formé de toutes ces troupes un corps conſiderable, il ſe mit à leur tête, & l'épée à la main ſe jetta dans les tranchées des ennemis. Il tailla d'abord en pieces tout ce qui s'oppoſa à ſon paſſage; mais au bruit que faiſoit cette attaque, les Turcs ſe rallient bien-tôt & font ferme: jamais les Chrétiens & les Infideles n'avoient combatu avec plus de courage & d'opiniâtreté. Huniade qui veut vaincre ou mourir, irrité d'une ſi longue réſiſtance, s'abandonne dans les plus épais bataillons des ennemis; pouſſe, tue tout ce qui ſe preſente devant lui, & force enfin les Infideles à reculer en déſordre. Mahomet accourt lui-même à leurs ſecours, & à la tête de ces legions invincibles de Janiſſaires qui faiſoient toute la force de ſon armée & de ſon Empire, charge les Chrétiens, & tue de ſa main un des principaux Officiers des Hongrois; mais dans le même tems il reçoit une large bleſſure à la cuiſſe, qui le met hors de combat: on le porte auſſi-tôt dans ſa tente, où le ſang qu'il avoit perdu le fit tomber en foibleſſe.

Cependant le combat ne ſe ralentit point: Huniade fait de nouveaux efforts; gagne les batteries, & tourne le canon contre les tentes du Sultan. Mais le Géneral Chrétien voyant un gros de Spahis qui s'avançoient le ſabre à la main pour lui couper le chemin de la retraite, ne jugea pas à propos par un combat trop opiniâtré, de réduire les Turcs à un déſeſpoir ſouvent plus redoutable que leur valeur ordinaire; & content des avantages qu'il venoit de remporter, il rentra triomphant dans Belgrade parmi les accla-

JACQUES DE MILLY. mations de ſes ſoldats, qui traînoient à leur ſuite un grand nombre de priſonniers.

Le Sultan revenu de ſon évanouiſſement, s'informa auſſi-tôt des ſuites du combat : on ne put lui cacher que les premiers Bachas de ſa Cour, le Vizir, l'Aga des Janiſſaires, & les principaux Officiers de ce corps avoient été tuez ; que le canon avoit été encloüé, & les bagages pris. On prétend que ſur de ſi fâcheuſes nouvelles & ſi contraires à ſes eſperances, il demanda du poiſon pour terminer ſa vie & ſa douleur.

1454 Ce qui eſt de certain, c'eſt qu'il perdit en cette
Le 6. Août. occaſion plus de vingt mille hommes de ſes meilleures troupes, & qu'il fut obligé de lever le ſiege & de regagner Conſtantinople avec précipitation. Pour ſurcroît de chagrin, il apprit que pendant la campagne, les Chevaliers de Rhodes pour faire diverſion, avoient ravagé les côtes de ſes Etats, bloqué ſes ports, cauſé de grands dommages au commerce de ſes ſujets, & aſſuré celui des Chrétiens.

Le Sultan pour ſe venger des Chevaliers, mit en mer une puiſſante flotte chargée de dix-huit mille hommes de débarquement, avec ordre de porter le fer & le feu dans toutes les Iſles de la Religion. L'Amiral aborda d'abord à l'Iſle de Cos ou de Lango : il y aſſiega un Château fortifié, appellé Landimachio : les Turcs battirent la Place avec grand nombre de Canons & de Mortiers, & ayant fait brêche, ils monterent en foule à l'aſſaut. Ils ſe flattoient d'emporter ce Château ſans beaucoup de réſiſtance ; mais ils trouverent ſur la brê-

che

che un bon nombre de Chevaliers, qui les repouſſerent, & qui en roulant des pierres, & faiſant tomber ſur les aſſiegeans de l'huile bouillante & du plomb fondu, en firent périr les plus braves au pied des murailles. Une ſortie faite enſuite à propos, acheva de jetter le trouble & le deſordre dans les troupes infidelles, qui ſe rembarquerent avec plus de précipitation & d'empreſſement, qu'ils n'avoient couru à l'aſſaut.

JACQUES DE MILLY.

Le Commandant ſans ſe rebuter d'un ſi mauvais ſuccès, crut qu'il ſeroit plus heureux contre les habitans de l'Iſle Simia, ou des Singes : il en aſſiegea le Château ; & pour ne pas hazarder ſes troupes, il l'attaqua par des mines ſecrettes qu'il conduiſit juſqu'au milieu de la Place. Mais ſon entrepriſe ayant été découverte à tems, il rencontra des Chevaliers, qui ayant contre-miné, éventerent la mine ; & l'épée à la main taillerent en pieces les mineurs & les troupes qui les ſoutenoient, & forcerent les Infideles à ſe rembarquer. De-là, ils s'approcherent de l'Iſle de Rhodes ; & ayant mis quelques ſoldats à terre, l'Amiral leur ordonna d'entrer dans le pays avec le moindre bruit qu'ils pourroient, de tâcher de reconnoître la garde que l'on faiſoit dans l'Iſle, & s'il y avoit des troupes le long de la côte.

Ces eſpions s'avancerent dans le pays ſans être découverts : tout leur parut tranquille & ſans défiance, & ils s'apperçurent qu'un Bourg voiſin appellé Archangel, très peuplé, & le plus riche de l'Iſle, n'avoit que de foibles défenſes : là-deſſus ils firent les ſignaux que l'Amiral leur avoit preſcrits.

JACQUES DE MILLY.

Ce Géneral ne les eut pas plutôt apperçûs, qu'il mit toute ſon infanterie dans des vaiſſeaux plats; & après que les Infideles furent débarquez, ils marcherent droit à ce Bourg, ſurprirent les habitans, tuerent ceux qui ſe mirent en défenſe, firent eſclaves les autres; & dans la crainte de s'attirer toutes les forces de la Religion, l'Amiral Turc, après avoir ravagé la campagne, ſe rembarqua bruſquement. Il fit une pareille execution dans les Iſles de Lerro, de Calamo, de Niſſara, de Lango & de Simia, par où il repaſſa à ſon retour de Rhodes. Comme ces Iſles étoient la plûpart ſans défenſe, il ravagea la campagne, arracha les vignes, coupa les arbres fruitiers, enleva les habitans qu'il put ſurprendre : & après avoir laiſſé par-tout des marques de ſa cruauté, il reprit la route de Conſtantinople. Il préſenta à Mahomet un grand nombre d'eſclaves qu'il avoit faits dans ſon expedition : le Sultan les enviſagea avec une joye cruelle, & comme un ſoulagement à la fureur dont il étoit animé contre les Chevaliers : il ne leur laiſſa que le choix de la mort, ou de renoncer à la foi. Pluſieurs furent aſſez foibles pour prendre ce dernier parti, & ces malheureux devenus Mahometans, ſervirent depuis de guides aux Corſaires qui infeſtoient les differentes Iſles de la Religion.

Frere Jean de Château-Neuf, de la Langue de Provence, Commandeur d'Uſez dans le Prieuré de ſaint Gilles, & Bailli des Iſles de Lango, de Lerro & de Calamo, les voyant déſertes & ruinées, en remit le gouvernement à l'Ordre, qui dans un Chapitre géneral, pria le Grand Maître

de se charger de les repeupler. Et pour éviter de pareilles surprises, le même Chapitre ordonna que cinquante Chevaliers résideroient dans le Château de saint Pierre; qu'on en mettroit vingt-cinq dans l'Isle de Lango; que quarante autres Chevaliers monteroient la galere qui étoit de garde en tout tems dans le port de Rhodes : & le Grand Maître de son côté, fit construire un fort dans le Bourg d'Archangel pour la sûreté des habitans.

Ces précautions étoient d'autant plus nécessaires, qu'outre la guerre que la Religion avoit à soutenir contre les Turcs, on étoit à la veille d'une rupture avec le Soudan d'Egypte, Prince voisin, & qui n'étoit pas moins redoutable que Mahomet. Le Grand Maître venoit de recevoir une Lettre pressante de Louis de Savoye Roi de l'Isle de Chypre, du chef de la Reine Charlotte de Lusignan sa femme, dans laquelle il imploroit le secours & la protection de l'Ordre contre les entreprises d'un bâtard de la Maison de Lusignan, qui à la faveur du crédit qu'il avoit à laCour du Soudan, prétendoit se rendre maître de ce Royaume.

L'Ordre, comme on sçait, y possedoit de grands biens, même des villes & des forteresses considerables : ainsi il ne s'y pouvoit rien passer dans une guerre civile, & entre la Reine & le bâtard, où le Grand Maître ne dût s'interesser.

Pour l'intelligence de ces prétentions réciproques, il faut sçavoir que Jean de Lusignan dernier Roi de Chypre, n'avoit pour heritiere de ses Etats qu'une jeune Princesse appellée Charlotte, sortie de son mariage avec Hélene Paleologue sa

JACQUES DE MILLY.

ſeconde femme. C'étoit un Prince effeminé, d'une foible complexion, preſque imbecile, incapable de gouverner ; & le dernier du Royaume étoit inſtruit avant lui des affaires de ſon Etat. Toute l'autorité réſidoit dans la perſonne de la Reine, qui étoit gouvernée elle-même par le fils de ſa nourice, Miniſtre abſolu qui diſpoſoit à ſon gré du gouvernement, & qui tournoit à ſon profit les Charges, les dignitez & les revenus de la Couronne.

Cette injuſte domination finit par le mariage de la Princeſſe avec Jean de Portugal, Duc de Conimbre. Ce Prince, du chef de ſa femme, héritier préſomptif de la Couronne, voulut entrer en poſſeſſion des droits que le Roi ſon beau-pere avoit abandonnez ; l'imperieux Miniſtre s'y opposa, mais le parti du Prince prévalut, & le Miniſtre qui redoutoit ſon reſſentiment, ſe refugia à Famagouſte dont les Génois depuis long-tems étoient en poſſeſſion. Sa mere pour ſe venger de l'exil de ſon fils, fit empoiſonner le Prince Portugais ; & par ſa mort, le Miniſtre revint à la Cour, & y reprit ſon ancienne autorité.

Il reprit en même tems tout ſon orgueil : ſoit vengeance, ſoit eſprit de hauteur, & que la tête, comme à la plûpart de ſes ſemblables, lui eût tourné dans une fortune trop élevée, il ne garda nulle meſure avec la veuve du Duc de Conimbre : il chercha même les occaſions de lui rendre de mauvais offices auprès de la Reine ſa mere. La Princeſſe outrée de ſes manieres hautaines & inſolentes, s'en plaignit à un frere bâtard qu'elle avoit, appellé Jacques de Luſignan, nommé à

l'Archevêché de Nicosie, capitale de l'Isle, quoiqu'il ne fût pas encore dans les ordres sacrez. C'étoit un homme dévoré d'ambition, à qui un crime ne coûta jamais rien pour arriver à ses fins, naturellement caché, cruel de sang froid ; & quand il y alloit de ses interêts, capable d'un assassinat prémédité.

Pendant la vie du Duc de Conimbre dont il redoutoit le courage & l'habileté, ce bâtard s'étoit tenu éloigné des affaires, & renfermé dans les bornes de son état ; mais la mort du Prince Portugais ralluma son ambition, & il crut qu'il ne lui étoit pas impossible de s'approcher plus près du trône, ou du moins de parvenir au Ministere : il falloit pour cela éloigner des affaires le fils de la nourice.

Jacques, sous prétexte de venger les outrages qu'il avoit faits à la Princesse, le poignarda luimême : il se flatoit d'occuper sa place ; mais la colere de la Reine ne lui permit pas de se montrer à la Cour. Il se refugia secretement chez un noble Vénitien son ami particulier, appellé Marc Cornaro, homme puissant & riche, qui avoit des établissemens considerables dans l'Isle : mais ne s'y croyant pas encore assez en sûreté contre le ressentiment d'une Reine offensée, il passa à Rhodes d'où il écrivit au Pape pour en obtenir la confirmation de sa dignité d'Archevêque.

La Reine qui redoutoit son esprit artificieux, traversa ses desseins à Rome. Le bâtard irrité de la trouver à son chemin, prit un parti extrême ; & sans songer davantage à l'Archevêché, il ramassa un nombre de bandits, retourna dans l'Isle

JACQUES DE MILLY.

de Chypre, arriva à Nicosie, forma un puissant parti, fit périr ses ennemis, & même tous ceux qui pouvoient prétendre au ministere & au gouvernement : & malgré la Reine, il s'empara& des forces & des finances de l'Etat. Cette Princesse dissimula sagement une entreprise à laquelle elle ne pouvoit alors s'opposer : elle ne trouva de ressource que dans un second mariage de sa fille : elle lui fit épouser Louis fils du Duc de Savoye, qui arriva ensuite dans l'Isle de Chypre avec une flote chargée de troupes de débarquement : ce fut au bâtard à sortir au plutôt de l'Isle, & il chercha un azile au grand Caire, & à la Cour du Soudan.

Cependant le Roi & la Reine étant morts à peu de jours près l'un de l'autre, le Prince de Savoye & la Princesse sa femme furent reconnus pour Roi & Reine de Chypre ; & en cette qualité, ils furent couronnez solemnellement. Le bâtard de Lusignan n'en eut pas plutôt les nouvelles, qu'il dépêcha à Constantinople une de ses creatures pour implorer la protection de Mahomet auprès du Soudan : & comme rien ne coûte à un usurpateur, son agent offrit de sa part de payer au grand Seigneur le même tribut que le Prince Egyptien tiroit de l'Isle de Chypre. Le bâtard à force de présens, sçut mettre en même tems dans ses intérêts le fils du Soudan, & trois de ses principaux Ministres, qui lui représenterent que s'il vouloit accorder au bâtard l'investiture de ce Royaume, il augmenteroit du double le tribut que son pere lui avoit payé de son vivant.

Ce fut au sujet de cette intrigue dont le Roi

Louis fut averti par l'Ambaſſadeur qu'il avoit envoyé au Caire, qu'il écrivit en diligence au Grand Maître pour lui demander dans une ſi importante conjoncture, ſon conſeil & du ſecours : il y avoit déja long-tems que l'Ordre tenoit lieu de protecteur à tous les Princes de la Maiſon de Luſignan. Le Grand Maître n'eut pas plutôt reçû les Lettres du Roi, qu'il envoya Frere Jean Delphin, Commandeur de Niſſara, au grand Caire pour traverſer les prétentions & les intrigues du bâtard.

Cet Ambaſſadeur ayant été admis à l'audience du Soudan, lui repréſenta que l'Iſle de Chypre étant féudataire de ſa Couronne, il étoit de ſa juſtice d'y maintenir contre un homme ambitieux, les droits légitimes des heritiers du feu Roi; qu'en qualité de ſes vaſſaux, ils lui payeroient avec exactitude le tribut auquel l'Iſle étoit aſſujettie, & qu'ils lui garderoient une fidelité inviolable, dont l'Ordre entier ſe rendroit volontiers caution. L'habileté de l'Ambaſſadeur, & quelques préſens répandus à propos parmi ces barbares, commençoient à incliner les eſprits du côté le plus juſte; mais il ſurvint un Ambaſſadeur de la part de Mahomet, qui repréſenta au Soudan qu'il étoit de l'intérêt de tous les vrais Muſulmans d'empêcher que le Prince de Savoye, & qu'aucun Prince Latin ne fît des établiſſemens dans le Levant. Il ajouta qu'il regarderoit tous ceux qui les favoriſeroient comme ſes ennemis; qu'il devoit craindre lui-même, s'il accordoit l'inveſtiture de Chypre à un Prince Latin, d'exciter une révolte dans ſes propres Etats, & s'il ne ſe ſentoit pas aſſez puiſſant pour chaſſer

JACQUES DE MILLY.

de l'Isle le fils du Duc de Savoye, il lui offroit le secours de ses armes ; qu'il consentiroit même avec plaisir qu'il s'en servît pour chasser de l'Isle de Rhodes les Chevaliers tous Latins d'extraction, & les ennemis irréconciliables de leur Prophete.

L'Egyptien déféra à des remontrances qui avoient un air de menaces, & qui venoient d'un Prince dont en ce tems-là personne ne vouloit s'attirer les armes & le ressentiment. L'investiture fut accordée au bâtard de Lusignan, & le Sultan pour l'établir sur le trône, le fit accompagner à son retour par une puissante armée. Avec ce secours, il se rendit maître en peu de tems de tout le Royaume : il ne resta au Roi & à la Reine que la forteresse de Cyrene, où ils se refugierent : le bâtard forma aussi-tôt le siege de cette Place. Les Génois conserverent dans cette révolution la ville de Famagouste, & les Chevaliers se maintinrent dans le Château de Colos, Place forte qui appartenoit à l'Ordre, & qui faisoit partie de la grande Commanderie de Chypre.

La Reine Charlotte de Lusignan ne se trouvant pas en sûreté dans Cyrene, abandonna l'Isle de Chypre, & se retira dans celle de Rhodes, sous la protection du Grand Maître. La naissance de cette jeune Princesse, sa dignité royale, ses malheurs, & plus que cela encore, cet empire naturel que donne la beauté, lui firent de zélez partisans de la plûpart des Chevaliers, & on remarqua sur-tout que soit pure générosité, soit inclination secrete, le Commandeur d'Aubusson s'attacha particulierement à ses intérêts. L'usurpateur de son

côté

côté pour ſe procurer l'appui de la République de Veniſe, épouſa depuis Catherine Cornaro ſous le titre ſpecieux de fille de ſaint Marc. En conſequence de cette qualité, ces habiles Républicains, pour ſe faire un droit ſur cette Iſle, donnerent à la jeune Cornaro une dot de cent mille ducats, & la République s'obligea par un traité ſolemnel à proteger le nouveau Roi contre ſes ennemis : ce qui déſignoit les Chevaliers de Rhodes qui avoient donné un azile à la Reine Charlotte. Mais l'uſurpateur ne fut pas longtems ſans éprouver qu'il eſt rare de trouver de la fidelité & de la bonne foi dans les traitez dont l'injuſtice a fait la baſe & le fondement. Les oncles de la Venitienne, pour avoir part au gouvernement de l'Etat, furent ſoupçonnez d'avoir empoiſonné le nouveau Roi. Ce qui eſt de certain, c'eſt que nous verrons dans la ſuite que la République recueillit ſeule le fruit de ces differentes uſurpations.

JACQUES DE MILLY.

Cependant le Grand Maître ſe trouvoit embarraſſé entre Mahomet & le Sultan d'Egypte, qui menaçoient également Rhodes d'un ſiege. Le Sultan même, pour ſe venger de la protection que l'Ordre donnoit à la Reine de Chypre, avoit retenu contre le droit des gens, l'Ambaſſadeur Delphin, & tous les vaiſſeaux marchands de Rhodes, qui trafiquoient en Egypte. Le ſage Grand Maître pour preſſentir les diſpoſitions du Turc, envoya à la Porte un Prélat Grec, appellé Demetrius Nomphylacus, qui demanda à Mahomet un ſauf-conduit en faveur du Commandeur de Sacconnay, chargé de quelques propoſitions de paix:

JACQUES DE MILLY.

mais il ne fut pas alors écouté. Les Chevaliers en furent d'autant plus allarmez, que se trouvant épuisez d'argent & de munitions, ils n'avoient pas seulement à se défendre des Sarrasins & des Turcs, mais encore des Venitiens, qui pour de legers interêts de commerce, firent une descente dans l'Isle de Rhodes, & y commirent plus de ravages & de cruautez, que n'avoient jamais fait ces Barbares. Ils y revinrent peu de tems après avec une flotte de quarante-deux galeres, qui bloquerent le port de Rhodes & menacerent la ville d'un siege.

Le sujet de cette entreprise venoit de ce que le Grand Maître par droit de represailles, & pour procurer la liberté à son Ambassadeur & à ses sujets que le Soudan avoit retenus, avoit fait arrêter de son côté deux galeres Venitiennes chargées de marchandises pour le compte de quelques marchands Sarrasins, & on avoit arrêté en même tems un grand nombre des sujets du Soudan qui se trouverent sur ces galeres. On mit à la chaîne ces Infideles : leurs marchandises furent confisquées ; & à l'égard du corps des galeres, on permit aux Venitiens de se retirer, & de poursuivre leur route : tout cela étoit dans les regles ordinaires de la guerre, qui veut même que la robe de l'ennemi fasse confisquer la robe de l'ami. Mais la République, que l'interêt de son commerce avoit lié étroitement avec les Sarrasins, demanderent hautement la main-levée des effets saisis. La plûpart des jeunes Chevaliers, & sur-tout les Espagnols, vouloient qu'on ne répondît à des propositions si injustes & si impérieuses, qu'à coups de canon ;

mais le Grand Maître fut d'un avis contraire. Il avoit été averti que si l'Ordre ne rendoit pas volontairement les prisonniers Sarrasins & leurs marchandises, le Commandant de la flotte avoit des ordres secrets de ravager toutes les Isles de la Religion, d'en enlever les paysans & les habitans de la campagne, & de les livrer ensuite au Sultan, comme des ôtages pour les Sarrasins arrêtez à Rhodes. *Je ne suis pas en peine, avec le secours de votre valeur*, dit le Grand Maître en plein Conseil, *de défendre cette Place contre toutes les forces de la République; mais je ne puis pas empêcher leurs galeres de surprendre nos sujets de la campagne, & je crois qu'il est plus à propos de rendre quelques Sarrasins, que d'exposer des familles entieres à tomber dans les chaînes de ces Barbares, & peut-être dans le péril à force de tourmens de changer de Religion.* Tout le Conseil se rendit à un sentiment si plein de prudence: les Sarrasins furent remis à l'Amiral Venitien, & la charité l'emporta sur le juste ressentiment d'une si grande injustice.

Au milieu de tant d'ennemis, l'Ordre pour comble d'embarras, se trouva malheureusement agité de divisions, que l'ambition & la vanité firent naître. Les Procureurs des Langues d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre & d'Allemagne, se plaignirent dans un Chapitre géneral, de ce que les principales dignitez de l'Ordre, & sur-tout la Charge de Capitaine géneral de l'Isle, étoient attachées aux Langues de France au préjudice des autres Nations: & ils soutenoient que dans une République bien reglée, & dans un Etat composé de la

JACQUES DE MILLY.

Nobleſſe de toute l'Europe, il ne devoit y avoir aucune diſtinction que celle de l'ancienneté & du merite. Les François leur répondirent que l'Ordre devoit uniquement à leurs ancêtres ſa fondation; que ſi par la ſucceſſion des tems, on y avoit admis d'autres Nations, c'étoient les ſeuls François qui les avoient adoptées; que les autres Langues les devoient toujours conſiderer comme leurs premiers peres, & qu'il ſeroit bien injuſte de priver aujourd'hui leurs ſucceſſeurs de ces marques d'honneur qu'ils avoient acquiſes ou conſervées aux dépens de leur ſang, & comme la juſte récompenſe des ſervices rendus à la Religion.

A l'égard de la charge de Capitaine géneral, le Commandeur d'Aubuſſon qui en l'abſence du Maréchal de l'Ordre en faiſoit la fonction, repartit que cette Charge n'appartenoit qu'à la Langue d'Auvergne, dont le Maréchal étoit le chef; qu'après tout, il n'y avoit point dans l'Ordre de Langue qui n'eût une dignité particuliere, & que comme les François ne s'ingeroient point dans les fonctions de l'Amiral, du grand Conſervateur, du Turcopilier & du grand Bailli, Dignitez qui donnoient entrée au Conſeil, & attachées aux Langues d'Italie, d'Arragon, d'Angleterre & d'Allemagne, il étoit bien ſurprenant que les Chevaliers de ces Langues enviaſſent à ceux de Provence, d'Auvergne & de France, les charges de grand Commandeur, de grand Maréchal & de grand Hoſpitalier, qui depuis l'origine de l'Ordre avoient été exercées par des Chevaliers François. Malgré une réponſe ſi ſage & ſi modeſte, les mécontens


FRERE PIERRE RAIMOND ZACOSTA TRENTE SEPTIEME Gd MAITRE an 1461.
Cav Scul.

perſiſterent dans leurs prétentions : & comme ils s'apperçûrent que leur parti n'étoit pas le plus fort, le Procureur de la Langue d'Arragon jetta aux pieds du Grand Maître un acte d'appel au S. Siege; & ſuivi des autres Procureurs, il ſe retira du Chapitre d'une maniere ſéditieuſe, & ſortit même de la ville. L'avis du Conſeil étoit de proceder contre eux; mais le Grand Maître d'un naturel doux & moderé, laiſſa exhaler ce premier feu. Pluſieurs anciens Chevaliers s'entremirent de l'accommodement, & ſans qu'il y eût rien pour lors d'innové à ce ſujet, les plus emportez rentrerent dans la ville & dans leur devoir. Mais le Grand Maître étant mort peu après d'une goutte remontée, ils firent revivre leurs prétentions ſous le Magiſtere de Frere PIERRE RAIMOND ZACOSTA, Châtelain d'Empoſte, Caſtillan de naiſſance & ſucceſſeur de Milly. On ne put terminer cette grande affaire que par la création d'une nouvelle Langue en faveur des Caſtillans & des Portugais, qui furent ſeparez des Arragonnois, des Navarrois & des Catalans. On attacha à cette nouvelle Langue la dignité de grand Chancelier, & par cette augmentation, il ſe trouva depuis huit Langues dans la Religion.

JACQUES DE MILLY.

1461.

RAIMOND ZACOSTA.

Nous venons de voir que Mahomet dans l'impatience de porter ſes armes dans l'Iſle de Rhodes, avoit refuſé d'accorder un ſauf-conduit au Commandeur de Sacconay qui étoit chargé par le Grand Maître de Milly, de traiter de la paix entre la Religion & la Porte. Il faut ajouter que la cauſe d'un refus ſi fier, venoit de ce que l'Ordre ne vouloit

RAIMOND ZACOSTA.

point entendre parler de tribut; d'autres desseins & plus importans firent dissimuler à Mahomet un refus si courageux : & quand on s'y attendoit le moins, on ne fut pas peu étonné de voir apporter ce sauf-conduit à Rhodes. La surprise des Chevaliers venoit de ce que ce Prince avoit fait alors des aprêts extraordinaires par terre & par mer; ce qui fit soupçonner qu'il n'avoit fait porter des paroles de paix, que pour endormir les Chevaliers, & les amuser à la faveur d'un traité qu'il étoit à la veille de rompre.

Le Grand Maître sans laisser voir sa juste défiance, & pour pénetrer le desseins des Infideles, ne laissa pas d'envoyer à Constantinople Frere Guillaume Maréchal, Commandeur de Villefranche, accompagné de deux Grecs de l'Isle de Rhodes, l'un nommé Arro Gentille, & l'autre Constance Collace. La négociation ne traîna point; on ne parla plus de tribut; ou du moins les Ministres de la Porte n'insisterent pas beaucoup sur cet article. Mahomet qui ne vouloit pas être traversé dans ses projets par les diversions ordinaires des Chevaliers, signa la tréve pour deux ans, & l'Ambassadeur revint à Rhodes sans avoir pû pénetrer de quel côté le Sultan tourneroit ses armes. On n'en étoit pas plus instruit à la Porte; & parmi même les favoris de ce Prince, le Cadilesquer ou Juge suprême de Constantinople, voyant la campagne prête à s'ouvrir, & ayant été assez hardi pour lui demander où l'orage alloit fondre : *Si un seul poil de ma barbe*, lui dit le furieux Mahomet, *sçavoit mon secret, je l'arracherois à l'instant, & le jetterois au feu:*

réponſe dont ce Miniſtre ne ſe fit l'application qu'avec une extrême frayeur. Enfin le ſecret de cette campagne, qui tenoit en ſuſpens l'Europe & l'Aſie, ſe declara : les Turcs entrerent dans la Penderacie, nommée anciennement Paphlagonie; & s'emparerent de Sinople & de Caſtamone, deux des plus conſiderables villes de cette Province; & qui quoique ſous la puiſſance d'un Prince Mahometan, ſervoient de boulevart à la ville Imperiale de Trébiſonde, qui obéiſſoit à un Prince Chrétien : c'étoit à cette capitale qu'en vouloit Mahomet. Ce Prince meſuré dans ſes démarches, n'étendoit jamais ſes conquêtes que de proche en proche; & après s'être aſſuré des Perſans par un traité de paix avec Uſum-Caſſan, il marcha droit à Trébiſonde, dont il forma le ſiege en même tems par terre & par mer.

Cette ville eſt ſituée ſur le rivage de la mer Noire, & faiſoit autrefois partie de l'ancienne Colchide. Dans la révolution qui arriva à Conſtantinople, & dans laquelle le faux Empereur Alexis Comnéne perit, le Prince Iſaac de la même Maiſon ſe refugia à Trébiſonde : il en fit la capitale d'un nouvel Empire, ou pour mieux dire, ſuivant le genie des Grecs, qui donnoit ſouvent de grands noms à d'aſſez petits ſujets, il appella du nom magnifique d'Empire, un Etat qui ne comprenoit gueres plus de deux ou trois petites Provinces. Ses ſucceſſeurs s'y conſerverent avec aſſez de tranquillité juſqu'au regne d'un autre Alexis qui vivoit du tems d'Amurat II. Les fils du Prince Grec, dans l'impatience de lui ſucceder, ſe révolterent, pri-

RAIMOND ZACOSTA.

rent les armes contre l'Empereur leur pere, & ensuite les uns contre les autres : & le vieil Empereur perit dans ces guerres civiles. Jean, un de ces Princes impies, demeura seul le maître, recueillit le fruit de tant de crimes, & fut reconnu pour Empereur. Il ne jouit pas long tems de cette dignité : la mort lui enleva la couronne, l'objet de son ambition. David Comnéne le dernier de ses freres, fut nommé Regent & Tuteur d'un jeune Prince qu'il laissa dans un bas âge, & à peine dans sa quatriéme année. Le tuteur qui n'avoit point dégeneré de la perfidie de ses freres, priva de la vie & de la Couronne son neveu & son pupille. Il épousa ensuite une Princesse de la Maison des Cantacuzenes, appellée Hélene, dont il eut huit fils & deux filles. Il regardoit avec plaisir ces enfans comme les soutiens du trône qu'il avoit usurpé ; mais la Justice divine, qui souvent dès cette vie, fait sentir sa main vengeresse aux usurpateurs, suscita Mahomet, qui à la tête de deux armées formidables par terre & par mer, vint l'assieger dans sa capitale : le siege dura trente jours. Le Prince Grec craignant d'être emporté d'assaut, entra en négociation, & il consentit à remettre à Mahomet cet Empire & sa Capitale, à condition d'en recevoir en échange une autre province. Le Sultan en convint, les portes de Trébisonde lui furent ouvertes ; il y mit garnison, & dans les autres Places qui appartenoient à Comnéne. Ce Prince le suivit ensuite à Constantinople ; mais au lieu de l'execution du traité, il ne lui laissa que le choix de la mort, ou de renoncer à la foi.

L'Empereur

L'Empereur Grec rappellant les anciens ſentimens de religion que l'ambition avoit étouffez, préfera la mort à l'apoſtaſie; ſept de ſes enfans mâles répandirent comme lui leur ſang, plûtôt que d'embraſſer la ſecte de Mahomet. L'extrême jeuneſſe du dernier, qui n'avoit pas trois ans, le déroba au martyre. Heureux ſi le cruel Sultan n'en fit pas dans la ſuite un renegat!

RAIMOND ZACOSTA.

1461.

Ce n'eſt pas que ce Prince fût touché du merite de faire des proſelytes : on ſçait ſa funeſte indifference pour toutes les religions; mais dans le cruel deſſein de ne laiſſer vivre aucun des Princes Chrétiens, dont il avoit conquis les Etats, il ſe ſervoit de ce prétexte pour s'en défaire : & s'il s'en trouvoit d'aſſez foibles pour ſuccomber à ſes menaces, il trouvoit bien-tôt un autre prétexte pour les faire perir : outre que ce changement de religion les rendoit ſi odieux & ſi mépriſables aux Chrétiens leurs anciens ſujets, qu'ils aimoient encore mieux être ſoumis à un Muſulman naturel, qu'à un transfuge & à un apoſtat.

Pendant que le Sultan étoit occupé dans ces guerres, le Grand Maître conſiderant de quelle utilité ſeroit pour la défenſe de la ville & du port de Rhodes un nouveau fort, le fit conſtruire à la faveur de la tréve, ſur des rochers fort avancez dans la mer : ce Prince n'épargna rien pour en rendre le travail ſolide. Philippe Duc de Bourgogne, à qui il communiqua ſon deſſein, fournit douze mille écus d'or pour y contribuer. Les Chevaliers par reconnoiſſance, firent mettre ſes armoiries ſur les flancs de cette fortereſſe, qui fut

RAIMOND ZACOSTA.

appellée la tour de ſaint Nicolas, à cauſe d'une Chapelle dediée à ce Saint, & qui ſe trouva enclavée dans l'enceinte de cette fortereſſe.

Quoiqu'il y eût alors une eſpece de tréve entre le Sultan & les Chevaliers, cependant les vaiſſeaux de ce Prince & des Corſaires Turcs, quand ils en trouvoient l'occaſion favorable, faiſoient des deſcentes dans les Iſles de la Religion, & en enlevoient les habitans qu'ils pouvoient ſurprendre. Le Grand Maître en fit porter ſes plaintes au Grand Seigneur; mais ſon Ambaſſadeur n'ayant pas été écouté, les Chevaliers par droit de repréſailles, n'épargnerent pas les côtes de la Turquie. Mahomet le plus fier de tous les Souverains, ne put ſouffrir que les Chevaliers oſaſſent traiter avec lui d'égal à égal: il entroit en fureur au ſeul nom de repréſailles. Pour s'en venger, il réſolut de chaſſer les Chevaliers de cette Iſle, & de l'Aſie entiere; mais avant que de s'engager dans cette guerre, il jugea à propos de la commencer par la conquête de Leſbos & des autres Iſles de l'Archipel, d'où l'Ordre eût pû tirer quelque ſecours.

Leſbos eſt une Iſle ſituée dans la partie Orientale de la mer Egée, qu'un Prince Grec de la Maiſon de Gattiluſio poſſedoit alors à titre de Souveraineté. Mahomet paſſa dans cette Iſle à la tête des troupes qu'il avoit deſtinées pour cette conquête: il forma d'abord le ſiege de Mitiléne capitale de l'Iſle. Il prenoit pour prétexte de cette guerre, que le Prince de Leſbos donnoit retraite dans ſes ports aux Chevaliers de Rhodes, & même aux Armateurs Génois & Catalans, qui troubloient

la navigation, & ruinoient le commerce des Turcs.
RAIMOND ZACOSTA.
Le Grand Maître qui entretenoit une alliance étroite avec le Prince de Lesbos, lui envoya aussitôt un corps considerable de Chevaliers, qui se jetterent dans la Place. Il leur en laissa la défense, & à des Armateurs Génois & Catalans, qui se trouverent dans le port. Lucio Gattilusio son cousin partageoit le commandement & la défense de la Place avec l'Archevêque de Mitiléne, pendant que ce petit Souverain, Prince peu guerrier & ennemi des perils, se renferma, ou pour mieux dire, se fut cacher dans le Château, comme dans l'endroit le plus sûr & le moins exposé. Les assiegeans & les assiegez dans l'attaque & dans la défense, donnerent toutes les marques qu'on pouvoit souhaiter de leur courage. Les Turcs accoutumez de passer de conquête en conquête, souffroient impatiemment qu'un petit Prince osât arrêter les armes de leur invincible Empereur. Ils se précipitoient dans toutes les attaques; un grand nombre y perit. Mahomet éprouva la difference qu'il y avoit entre un Chevalier de Rhodes & un soldat Turc. Les Chevaliers ne lui donnoient point de repos, & par des ruisseaux de sang qu'ils faisoient couler dans toutes leurs sorties, ils firent craindre au Visir qui commandoit au siege, sous les ordres de Mahomet, que ce Prince plein de la plus haute valeur, & qui s'exposoit souvent, n'y perit luimême. Comme rien n'étoit plus cher au Géneral que la conservation de son maître, le sage Ministre, sous prétexe de donner ses ordres pour de nouveaux secours, l'engagea à repasser en terre

ferme, où il lui envoyoit jour par jour une relation exacte de ce qui se passoit dans ce siege.

La vigoureuse résistance des Chevaliers & des Armateurs Chrétiens, ne lui permettant pas d'en esperer un prompt succès, il tenta la voye de corruption, qui lui réussit mieux que celle des armes. Il s'adressa au Gouverneur de la ville, du même nom & du même sang que le Prince; & il lui promit de la part de Mahomet, de lui laisser la souveraineté de l'Isle, s'il vouloit faciliter la prise de Mitiléne, & s'engager à ne souffrir jamais dans les ports de l'Isle, ni Chevaliers, ni Armateurs Chrétiens.

Lucio Gattilusio ne pouvoit pas ignorer que Mahomet ne devoit la plûpart de ses conquêtes qu'à sa foi promise, & presque toujours violée; mais le foible Grec ébloui par l'éclat d'une Couronne, se laissa séduire par les promesses magnifiques du Visir. Le traître lui livra une porte qu'il défendoit; les Turcs y entrerent en foule, & massacrent les Chevaliers, qui quoiqu'abandonnez par les Grecs, se firent tous tuer les armes à la main. Plusieurs armateurs eurent un sort pareil; d'autres, sur l'espoir de la vie qu'on leur promit, furent faits prisonniers. Le traitre pendant ce tumulte, courut au Château, & avec une frayeur étudiée, representa au Prince qu'il étoit à la veille d'être forcé, s'il ne se disposoit à capituler: le foible Prince de Lesbos lui en laissa le soin. Mahomet qui n'étoit pas éloigné, sur les avis qu'il reçût de son Visir, accourut pour recueillir la gloire & le fruit de sa négociation: le traité fut arrêté.

il promit au Prince en échange de ſon Iſle d'autres terres dans la Grece, & on convint qu'il ſe rendroit à Conſtantinople pour traiter de cet échange. Le Prince de Leſbos s'y rendit avec ſon parent dont il ignoroit la perfidie.

Mahomet ne les traita pas mieux qu'il avoit fait l'Empereur de Trébiſonde. Pour préliminaire de la négociation, on ne leur laiſſa que le choix de changer de Religion ou de la mort. Les deux Gattiluſio furent aſſez lâches pour renoncer à la foi : ils ſe flatoient au moins par leur apoſtaſie, d'avoir conſervé leurs jours ; mais Mahomet chercha un autre prétexte pour s'en défaire. Ce Prince dont la cruelle politique étoit de faire périr tous ceux qui pouvoient avoir de juſtes prétentions ſur les pays dont il s'étoit emparé, fit un crime aux deux Gattiluſio d'une promenade, comme s'ils euſſent voulu s'échaper, & ſortir de ſes Etats ſans ſa permiſſion ; & là-deſſus il leur fit couper la tête. Il traita encore plus cruellement les Armateurs chrétiens qui avoient défendu Mitiléne, & qui ſur l'aſſurance que le Viſir leur avoit donnée de la vie, s'étoient rendus aux Infideles. Le Sultan malgré la parole de ſon Viſir, les avoit fait arrêter ; & pour intimider leurs ſemblables, il les fit ſcier par la moitié du corps, & il ordonna qu'on en abandonnât les membres aux chiens & aux animaux carnaciers.

Le Grand Maître regarda ces cruels ſupplices comme des avant-coureurs de la guerre que Mahomet porteroit la campagne prochaine dans l'Iſle de Rhodes. Ce fut pour s'y préparer qu'il envoya

RAIMOND ZACOSTA.

en Europe une citation génerale adressée à tous les Chevaliers, avec des ordres particuliers aux Receveurs de se trouver à Rhodes pour assister au Chapitre qu'il y avoit convoqué, & d'y apporter les annates & les responsions dont ils étoient comptables au trésor commun.

Ces Officiers en consequence de ces ordres superieurs, presserent plusieurs Commandeurs de satisfaire à ce qu'ils devoient; mais la plûpart, & ceux sur-tout d'Italie & d'Arragon, chercherent differens prétextes pour éluder le payement qu'on exigeoit si justement d'eux. Les uns prétendoient que leur imposition étoit excessive; d'autres se plaignoient du Grand Maître comme d'un vieillard toujours tremblant aux moindres mouvemens de Mahomet, & qui sous prétexte d'une guerre imaginaire, non content de les fatiguer par des voyages de long cours, cherchoit sous differens prétextes à les épuiser par des taxes exorbitantes. Ces plaintes furent portées au Pape Paul II. & appuyées par les Rois de Naples, d'Arragon, & par le Doge de Venise.

Le Roi d'Arragon, sur-tout pressoit le souverain Pontife de le faire venir à Rome pour rendre raison de sa conduite. L'animosité de ce Prince étoit fondée sur ce que ce Grand Maître ayant retenu la Châtellenie d'Emposte, dont il étoit en possession quand il parvint au Magistere, redemandoit à ce Prince differentes terres de cette grande Commanderie, dont à titre de bienseance il s'étoit emparé. Tous ces Princes par differens motifs, obtinrent du Pape que le Chapitre géneral qui étoit

convoqué à Rhodes, se tiendroit à Rome. C'étoit pour ainsi dire, livrer le Grand Maître à ses ennemis : & ce qui étoit de plus fâcheux, par cette nouvelle citation & ce changement, on exposoit l'Isle de Rhodes à toutes les entreprises de Mahomet. Le Grand Maître pouvoit se servir d'une aussi juste raison, & alléguer pour éviter ce voyage, la necessité où il étoit de défendre en personne les Etats dont la Religion lui avoit confié la souveraineté ; mais ce vénérable vieillard dans l'impatience de faire éclater son innocence sur un aussi grand theatre que la Cour de Rome, s'y rendit en diligence : l'ouverture du Chapitre se fit peu après. Le Grand Maître soutenu des plus anciens Commandeurs, & des plus gens de bien, n'eut pas de peine à faire comprendre au souverain Pontife que les plaintes qu'on lui avoit faites, n'avoient point d'autre fondement que le libertinage de quelques mauvais Religieux, ausquels même de grands biens ne suffisoient pas pour fournir à un grand luxe : & pour preuve de son desinteressement, & pour faire cesser les plaintes du Roi d'Arragon, il remit en même tems à la Religion & au Chapitre, la Châtellenie d'Emposte, qu'il n'avoit retenue après son élection à la grande Maîtrise, que pour pouvoir fournir à la construction de la forteresse de S. Nicolas.

RAIMOND ZACOSTA.

Ces marques de desinteressement couvrirent de confusion ses ennemis : le Pape lui-même eut honte de s'en être laissé surprendre, & de les avoir écoutez. Pour réparer le tort qu'il avoit fait au Grand Maître, il le combla en particulier de caresses,

RAIMOND ZACOSTA.

& il affecta même en public de lui donner des marques de consideration, qui étoient si justement dûes à son merite, & au rang qu'il tenoit parmi les Princes Chrétiens. Le Chapitre de son côté fit contre les desobéissans des réglemens très séveres, qui furent approuvez par le S. Siege. Le Grand Maître se disposoit à les porter lui-même à Rhodes; mais une pleurésie qui le surprit à Rome, termina sa vie : & l'opinion commune fut que les peines & les chagrins que de mauvais Religieux lui avoient causez, avoient avancé ses jours. Le Pape voulut qu'il fût enterré dans l'Eglise de saint Pierre : on n'y oublia rien de la pieuse magnificence qui pouvoit orner ses funerailles : & par un decret du Chapitre, on mit dans son épitaphe que ce Grand Maître s'étoit également distingué par sa pieté, par sa charité, & par sa capacité dans le gouvernement.

JEAN-BAP. DES URSINS.

1467.

Le Chapitre géneral proceda ensuite à une nouvelle élection : les suffrages se trouverent partagez entre Frere Raimond Ricard, de la Langue de Provence, & grand Prieur de S. Gilles ; & Frere JEAN-BAPTISTE DES URSINS, Prieur de Rome, & d'une Maison si illustre, qu'outre son merite & ses qualitez personnelles, son nom seul étoit un grand titre : & il lui fit obtenir la préference. Cependant il ne l'emporta que d'une voix : ce qui pourroit faire présumer que dans tout autre endroit qu'à Rome, la pluralité des suffrages ne se seroit pas trouvée de son côté.

Le nouveau Grand Maître après avoir reçu la bénediction du Pape, se rendit en diligence à


FRERE JEAN BAPTISTE DESURSINS TRENTE HUITIEME Gd MAITRE
1467.
Cars Sculp

Rhodes où l'ambition & les forces de Mahomet faisoient toujours craindre quelque surprise. Il y fit venir par une citation particuliere les plus braves Chevaliers, & ceux de chaque Langue qui avoient le plus d'experience. On y vit bien-tôt arriver Frere Bertrand de Cluys, grand Prieur de France; Frere Jean de Bourbon, Commandeur de Boncourt; Frere Jean de Sailly, Commandeur de Fieffes; Frere Jean Wulner, Commandeur d'Oison; & Frere Pierre d'Aubusson, un des plus grands Capitaines de l'Ordre, habile sur-tout dans cette partie de l'art militaire, qui concerne les fortifications, & que le Grand Maître fit Surintendant de celles de l'Isle. Ce fut par son conseil & par ses soins qu'on creusa & qu'on élargit les fossez de la ville, & qu'on éleva du côté de la mer une muraille qui avoit cent toises de longueur, six de hauteur, & une d'épaisseur.

Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire, qu'on apprit depuis que le Sultan auroit ouvert la campagne par le siege de Rhodes, s'il n'avoit été retenu à Constantinople par une maladie dangereuse. Et la peste étant survenue en même tems dans cette capitale de l'Empire Turc, il fut obligé de differer pour quelque tems cette entreprise. Mais pour ne pas laisser les Chevaliers en repos, il mit en mer trente galeres chargées d'infanterie, & dont le Commandant eut ordre de faire des descentes dans les endroits de l'Isle les moins défendus; d'en enlever les habitans, & d'y mettre tout à feu & à sang. Le Grand Maître averti de cet armement, le rendit inutile par sa sage con-

JEAN-BAP. DES URSINS.

duite & la valeur des Chevaliers. Il y avoit alors dans cette Isle plusieurs Châteaux situez de distance en distance, & qui en tems de guerre servoient de retraite aux habitans de la campagne. On comptoit parmi ces Places fortes les Châteaux de Lindo, de Feracle, de Villeneuve, de Catauda, d'Archangel & de Tiranda. Les paysans eurent ordre de s'y retirer avec leurs bestiaux; & les Chevaliers partagez en differens corps de cavalerie, ayant laissé débarquer les Turcs, tomberent sur ceux qui s'étoient avancez dans le pays, en tuerent un grand nombre, firent plusieurs prisonniers, & forcerent les autres à chercher leur salut dans la fuite, & à se rembarquer.

Mahomet irrité de cette défaite, & dont toute la vie jusqu'alors n'avoit été pour ainsi dire qu'une campagne continuelle, donna aussi-tôt des ordres pressans pour un nouvel armement qu'il fit faire par terre & par mer. On ne doutoit point que ces apprêts extraordinaires ne regardassent l'Isle de Rhodes, ou celle de Negrepont, dont les Venitiens étoient alors les maîtres. Dans cette incertitude, ces habiles Républicains, pour se prévaloir du secours de l'Ordre, envoyerent des Ambassadeurs au Grand Maître & au Conseil pour y proposer une Ligue offensive & défensive contre leur ennemi commun. Rien en apparence n'étoit plus convenable pour les uns & pour les autres; mais quand on vint à approfondir les conditions de ce traité, ou fut bien surpris à Rhodes d'apprendre que les Venitiens pour préliminaire, demandoient que la Religion se mît sous la protec-

tion & la dépendance de leur République, & que la Religion à l'avenir, ne pût rien entreprendre sans ses ordres. Le Grand Maître rejetta avec une juste indignation le projet d'une Ligue, qui sous le nom d'alliance, auroit établi une veritable servitude : & si des Historiens célébres n'en faisoient mention, on auroit peine à croire qu'un Corps aussi sage que le Sénat de Venise, eût été capable de faire faire une proposition si odieuse, à un Ordre composé de la plus illustre & de la plus valeureuse Noblesse de la Chrétienté, & qui avec ses seules forces, résistoit depuis si long-tems à celles des Sarrasins & des Turcs. Mais quoique cette Ligue particuliere n'eût point de lieu, on n'eut pas plutôt appris à Rhodes que les armées de terre & de mer de Mahomet avoient investi l'Isle & la ville de Négrepont, que le Grand Maître se croyant obligé par sa profession de défendre tous les Etats des Princes Chrétiens, envoya aussi-tôt des galeres armées au secours des Venitiens. Le Chevalier de Cardonne commandoit cet armement; & le Commandeur d'Aubusson, fort habile dans l'attaque & la défense des Places, fut mis à la tête d'une troupe de braves Chevaliers, qui avoient ordre de tâcher de débarquer dans l'Isle, & de se jetter dans la ville assiegée.

L'Isle de Négrepont portoit anciennement le nom d'Eubée : son circuit est d'environ trois cens soixante milles ; sa plus grande largeur de quarante, & la moindre de vingt : & elle communique avec la terre ferme de Bœotie par un pont qui traverse l'Euripe. Les Atheniens appelloient sa capitale Chalcide ; mais depuis elle prit

JEAN BAP. DES URSINS. le nom général de l'Isle. Jean Bondumiero, & Louis Calbo son Lieutenant, nobles Venitiens, y commandoient pour la République; & Paul Erizzo autre noble Venitien, qui venoit d'y exercer la Charge de Provéditeur, voyant les approches de l'ennemi, résolut génereusement d'y demeurer, quoique le tems de son service fût expiré. Mahomet avant que de porter ses armes dans l'Isle de Rhodes, résolut d'attaquer celle de Négrepont, d'où les Chevaliers eussent pû tirer du secours.

Ce Prince belliqueux suivi d'une armée de six
1470. vingt mille combatans, arriva sur le rivage de l'Euripe dont il traversa le trajet sur un pont de bateaux, qu'il y fit construire, en même tems que sa flotte composée de trois cens voiles, s'en approcha sous la conduite du Vizir Machmut. Il y eut trois attaques principales, où d'abord il périt un grand nombre de Turcs; mais un traître leur ayant indiqué un endroit des murailles qu'ils avoient négligé, & dont les défenses étoient vieilles & tomboient en ruine, les Infideles y pointerent leur artillerie, & firent tomber un grand pan de ces murailles. Les assiegez firent donner avis du péril où ils étoient exposez au Géneral Canalé, qui commandoit la flotte de la République. Les galeres de la Religion l'avoient joint; la flotte chrétienne s'avança aussi-tôt à vûe du camp ennemi: elle avoit le vent & les courans favorables, & on avoit résolu dans le Conseil de guerre d'insulter le pont qui traversoit l'Euripe pour couper aux Turcs la communication avec la terre ferme, & les priver par là des convois qu'ils en tiroient. Toute la

flotte demandoit le combat avec de grands cris, & les Chevaliers de Cardone & d'Aubuſſon ſur-tout preſſoient Canalé d'avancer. Mais ce Commandant ayant jetté par hazard les yeux ſur ſon fils unique, qui paroiſſoit effrayé du péril, après avoir balancé quelque tems entre l'attaque & la retraite, tourna honteuſement la proue; & à force de voiles & de rames, s'éloigna des Infideles, & abandonna les aſſiegez, à qui il ne reſta aucune eſperance de ſecours.

Le Sultan profita de leur conſternation; ſes troupes le lendemain monterent à l'aſſaut, & forcerent l'endroit de la muraille que ſon artillerie avoit abatu. Ils n'y entrerent cependant que ſur les corps de Bondumiere, de Calbo, & des principaux Officiers de la garniſon, qui ſe firent tuer ſur la brêche.

Le Provéditeur Erizzo diſputa le terrein pied à pied, & par des retirades faites de rue en rue: ſe voyant forcé de tous côtez, il gagna encore le Château, où il ſe défendit avec beaucoup de courage; mais enfin manquant de vivres & de munitions de guerre, & la plûpart de ſes ſoldats étant bleſſez, il fut obligé de capituler. Il ne voulut pourtant point ouvrir les portes du Château, qu'il n'eût pour aſſurance de ſa vie la parole expreſſe du Sultan. Ce Prince jura par ſa tête que celle d'Erizzo ſeroit en ſûreté; mais ſe voyant maître de ſa perſonne, il le fit ſcier par le milieu du corps; & ajoutant la raillerie à la cruauté, & ſous prétexte d'un ſerment captieux & ambigu, il diſoit qu'à la verité il avoit donné à Erizzo aſſûrance pour ſa

JEAN BAP. DES URSINS.

tête, mais qu'il n'avoit jamais entendu épargner ſes flancs.

Ce généreux Venitien avoit avec lui Anne Erizzo ſa fille, jeune perſonne d'une beauté ſinguliere. Son pere craignant qu'elle ne devînt la proye du ſoldat inſolent, conjura ſes boureaux de la faire mourir avant lui; mais on lui répondit qu'elle étoit réſervée pour les plaiſirs du Sultan. On la conduiſit à ce Prince, qui charmé de ſa beauté, lui offrit de la faire regner ſur ſon cœur & ſur ſon empire. La ſage Venitienne lui répondit avec une modeſte fierté qu'elle étoit Chrétienne & Vierge, & qu'elle abhorroit plus que la mort, les débauches de ſon ſérail, & les douceurs empoiſonnées de ſes promeſſes. Mahomet employa inutilement toute ſorte de moyens pour la ſéduire; on lui porta de ſa part des pierreries & des habits magnifiques, qu'elle rejetta avec un noble mépris. Mahomet plus ſuſceptible d'orgueil que de ſenſualité, irrité de ſa ſage réſiſtance, changea ſon amour en haine, & dans les noirs tranſports de ſa fureur, d'un coup de cimeterre lui ſépara la tête du corps, & remplit les vœux de cette héroïne, qui par le ſacrifice d'une vie courte, & d'une beauté fragile, acquit une gloire & une felicité immortelle.

Il ſeroit difficile d'exprimer toutes les cruautez qui furent exercées à la priſe de Négrepont. L'Iſle fut bien-tôt remplie de carnage & d'horreur; le ſoldat Turc, à l'exemple & ſous les yeux de ſon Souverain, ſe faiſoit un merite de ſa fureur & de ſon emportement: ſur-tout on ne fit aucun quartier aux Chrétiens Latins; & le Sultan irrité d'a-

voir vû parmi la flotte Venitienne les galeres de la Religion, envoya à Rhodes déclarer la guerre à feu & à ſang, & jura de tuer de ſa main le Grand Maître, & d'exterminer tous les Chevaliers qui tomberoient en ſa puiſſance.

Ces menaces n'empêcherent pas la Religion de continuer dans la ſuite ſes génereux ſecours aux Venitiens. La flote de cette République étoit alors commandée par le fameux Mocenigo, qui avoit pris la place du timide Canalé. Les galeres de la Religion l'ayant joint, on fut de concert aſſieger Attalie ville célebre ſur les côtes de la Pamphilie, qu'on nomme aujourd'hui Satalie. Le Provéditeur Soranzo fut commandé d'abord pour rompre la chaîne qui fermoit le port, & il s'en acquitta avec beaucoup de courage & de ſuccès. Les vaiſſeaux Chrétiens y entrerent; on pilla enſuite le fauxbourg des deux enceintes, dont la ville étoit fortifiée. On emporta la premiere; mais les murailles de la ſeconde ſe trouverent plus hautes que les échelles qu'on avoit préparées pour l'eſcalade, & le Géneral des galeres de la Religion, & pluſieurs braves Chevaliers ayant été tuez dans cette attaque, le Géneral Venitien la fit ceſſer malgré les cris d'une vieille femme chrétienne, eſclave dans Satalie, qui du haut de la muraille appelloit les Chrétiens, & leur repréſentoit le petit nombre & la foibleſſe des aſſiegez. On rapporte que ſaiſie de douleur d'entendre ſonner la retraite, elle ſe précipita du haut de la muraille dans les foſſez, d'où les Venitiens l'enleverent toute briſée de ſa chûte, & prirent ſoin de ſa ſepulture.

JEAN BAP. DES URSINS.

Les Chrétiens repoussez allerent décharger leur colere dans la campagne ; & après le dégât ordinaire en pays ennemi, vinrent donner fonds à Rhodes. Ils y trouverent un Ambassadeur d'Ussun-Cassan, Roi de Perse, appellé Azimamet, qui outre ses domestiques, étoit accompagné de plus de cent Gentilshommes Persans.

Pour l'intelligence de la négociation dont il étoit chargé envers le Grand Maître & les autres Princes Chrétiens, ennemis de Mahomet, il faut sçavoir qu'après la perte de Négrepont, les Venitiens avoient formé une puissante Ligue contre le Turc, dans laquelle étoient entrez le Pape Paul II. le Roi d'Arragon, Ferdinand Roi de Naples, l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, & la République de Florence. Oûtre ces secours, les Venitiens pour susciter de tous côtez des ennemis au Sultan, avoient envoyé jusqu'en Perse un Ambassadeur appellé Catherini Zéno pour solliciter Ussun-Cassan d'arrêter par d'utiles diversions les armes d'un Prince ambitieux, qui menaçoit tout l'Orient de ses chaînes. Ce Prince n'avoit pas besoin d'être éclairé sur ses veritables interêts, & il y avoit long-tems qu'il souffroit impatiemment les conquêtes de Mahomet. Nous avons dit qu'il étoit déja entré dans une Ligue contre le Turc avec plusieurs Princes Chrétiens ; mais les fatales discordes de ses confèderez, & l'impétuosité de Mahomet, avoient fait perdre jusqu'alors le fruit de ces magnifiques alliances qui avoient plus d'éclat que de solidité. Il ne laissa pas d'écouter avec plaisir les nouvelles propositions que lui fit l'Ambassadeur Venitien.

Uſſun-Caſſan, ou Uzun-Haſſan, c'eſt-àdire, Uzun le long, ainſi appellé à cauſe de la grandeur de ſa taille, étoit le ſixiéme Prince des Turcomans, de la Dynaſtie d'Akconjonlû, ou du Mouton blanc. Il commença ſes conquêtes par uſurper les Etats de ſon frere Gehanghir, dont il ſçut ſe défaire, & dans la même année il s'empara de ceux de Gehanſchah, Prince de la Dynaſtie du Mouton noir, qu'il fit perir avec toute ſa famille. Il ne traita pas mieux Abouſaid petit-fils de Tamerlan, ſur lequel il conquit toute la Perſe.

Quoique ce Prince fît profeſſion de la ſecte Muſulmanne, ſoit qu'il en reconnût la fauſſeté, ſoit que l'interêt de ſon Etat fût ſa premiere religion, il ne faiſoit point de ſcrupule de s'unir avec des Princes Chrétiens : il n'avoit envoyé ſon Miniſtre que pour reconnoître les forces des Princes alliez. Cet Ambaſſadeur avoit été reçû par le Grand Maître avec tous les honneurs & la magnificence dûs à ſon caractere : on le combla de careſſes & de preſens. La Nobleſſe Perſane qui l'accompagnoit étoit regalée tous les jours par les principaux Chevaliers de l'Ordre ; & pour lui donner bonne opinion des forces de la Ligue, on lui en fit voir tour à tour les troupes de terre & de mer, rangées en ordre de bataille, & avec tous les mouvemens qui ſe pratiquent dans de veritables combats.

Azimamet dans une audience qu'il eut du Grand Maître & des principaux Capitaines de la Ligue, leur dit que le Roi ſon Maître avoit pris ſur Ma-

homet la forte place de Torate dans la petite Armenie; qu'il ſe préparoit à continuer ſes conquêtes; que les Perſans à la verité étoient invincibles par leur cavalerie, la premiere du monde; qu'ils ne manquoient ni d'hommes, ni de chevaux, ni de lances, ni de ſabres; mais qu'on ignoroit encore dans ſon pays l'uſage des armes à feu, & que le Roi ſon Maître l'avoit envoyé pour demander aux Princes Chrétiens des fondeurs & d'excellens canoniers pour s'en ſervir contre le Turc: ce qui lui fut promis, & le Grand Maître lui ayant donné une eſcadre de galeres, il fut conduit à Veniſe, où le traité fut conclu: & à ſon retour le Senat le fit accompagner par cent Officiers d'artillerie, avec des fondeurs & d'habiles armuriers, qui founirent depuis les armées de Perſe d'un train complet d'artillerie, & d'un nombre infini d'arquebuſes.

Il n'étoit gueres poſſible qu'une ambaſſade d'un auſſi grand éclat pût être cachée à Mahomet. Ce Prince en pénetra bien-tôt les motifs; & pour faire échouer cette négociation, il dépêcha un Ambaſſadeur au Roi de Perſe, pour repreſenter le tort qu'il faiſoit à ſa gloire, de s'unir avec des Infideles contre un Prince de ſa religion. Mais le Perſan peu en priſe à de pareils ſcrupules, ne fit pas beaucoup d'attention aux reproches de Mahomet; & trouvant ſon interêt dans la Ligue, il y perſiſta conſtamment, ſans même que de mauvais ſuccès l'en puſſent détacher. Mahomet aigri de la fermeté de ce Prince, lui declara la guerre, & il alla en perſonne, & à la tête d'une armée compoſée de

cent quatre-vingt-dix mille hommes, l'attaquer au milieu de ses Etats.

Avant que de partir de Constantinople, il y laissa le Prince Zizim le dernier de ses enfans avec un bon Conseil, pour avoir soin du gouvernement; mais en passant à Amasie, il y prit Bajazet, frere de ce jeune Prince; & Mustapha l'aîné de tous, qui commandoit sur la frontiere de Caramanie, le vint joindre avec les troupes de son gouvernement. Ce jeune Prince l'année précedente avoit défait en bataille rangée, une armée d'Ussun-Cassan. Mahomet voulant profiter de cette victoire, & de la consternation des Persans, s'avança jusqu'aux bords de l'Eufrate. Son dessein étoit de passer ce fleuve pour pénetrer dans la Perse; mais il découvrit de l'autre côté Ussun-Cassan, qui accompagné de trois Princes ses enfans, & à la tête d'un grand corps de cavalerie, composé de quarante mille chevaux, se disposoit à lui en disputer le passage. Jamais deux Maisons royales ne s'étoient vûes dans une plus glorieuse concurrence. L'Eufrate vis-à-vis de l'endroit où les deux armées étoient postées, se partageoit en plusieurs branches: il y en avoit quelques-unes de guéables. Les Turcs s'abandonnent dans le fleuve pour les gagner, mais la marche continuelle des chevaux qui remue les sables, d'un gué fait un goufre qui abîme tout. Pour comble de malheur, ceux qui peuvent approcher des bords de ce fleuve, les trouvent escarpez par la précaution du Roi de Perse. Epuisez du travail, & ne pouvant combattre de pied ferme sur des sables mouvans, ils se voyent en bute aux fléches

JEAN-BAP. DES URSINS.

des Perſans , ſans pouvoir vanger leur mort. Pluſieurs ſe noyent ; les courans en emportent d'autres. Plus de douze mille hommes périrent dans cette entrepriſe, & le furieux Mahomet deſeſperé de ce mauvais ſuccès, eſt contraint à la fin de faire ſonner la retraite.

Comme les Perſans avoient enlevé les vivres & les fourages de ces cantons, il fallut que les Turcs regagnaſſent leur frontiere. Il ne manquoit rien à la gloire du Perſan, s'il eût ſçû ſe borner à cet avantage. Mais entraîné par les conſeils audacieux des jeunes Princes ſes enfans , il paſſa l'Eufrate, & pourſuivit ſon ennemi : il le trouva puiſſamment retranché. On en vint bien-tôt aux mains : chacun ſe mêle: tout combat, le Prince comme le ſimple ſoldat. La victoire paſſa plus d'une fois dans l'un & l'autre parti. Le jeune Muſtapha, fils aîné de Mahomet la fixa enfin dans celui du Sultan : il défit un grand corps de Perſans, commandé par le Prince Zeinel, fils d'Uſſun-Caſſan, qui y fut tué. Pendant que Muſtapha pourſuivoit les fuyards, il envoya la tête du Prince Perſan à Mahomet, comme les gages de la victoire : elle ſe declara abſolument contre les Perſans depuis la mort de Zeinel, & toute leur armée fut diſſipée, & chercha ſon ſalut dans les montagnes voiſines. Au milieu de la joye que cauſoit à Mahomet un ſi glorieux ſuccès, on vint lui dire qu'on ne ſçavoit ce qu'étoit devenu le Prince Muſtapha. Le Sultan ſentit vivement qu'il étoit pere : il frémit, & déteſtoit une ſi funeſte victoire, lorſque les cris des ſoldats lui annoncerent peu après le retour de ce jeune Prin-

ce. Dans les premiers tranſports de joye, il court avec empreſſement au devant de lui, l'embraſſe tendrement, quoique tout couvert de ſang & de pouſſiere. Il voulut même lui preſenter de ſa main une taſſe de Sorbec; mais Muſtapha fit une douce experience dans cette occaſion, que de tous les rafraîchiſſemens, il n'y en avoit point de plus propre à eſſuyer la ſueur & les fatigues d'un combat, qu'une victoire qu'on y vient de remporter.

Cependant ce jeune Prince, le compagnon des travaux & de la gloire de ſon pere, l'appui de ſon trône, & l'eſperance de ſes ſujets, au milieu de tant de lauriers, ſe vit un an après frappé de la foudre. Achmet Geduc un des principaux Bachas de la Porte, avoit une femme d'une rare beauté. Le jeune Sultan eut le malheur de la rencontrer comme elle alloit au bain; & malgré l'auſtere précaution qu'on preſcrit aux femmes de cette Nation, de ne paroître en public que voilées, elle ne put réſiſter au plaiſir ſecret de lui laiſſer entrevoir combien elle étoit aimable. Un coin de ſon voile lui échape, mais qu'elle reprit auſſi-tôt; elle ne ſe montroit avec tant de reſerve, qu'afin d'être regardée avec plus de curioſité. Les Courtiſans, nation ſervile, ne manquerent pas de donner des louanges criminelles aux deſirs du jeune Prince, qui depuis les grandes actions qu'il avoit faites à la guerre, ſe croyoit au-deſſus des loix. Il la ſuit juſqu'au bain, entre malgré les gardes dans un lieu interdit aux hommes; la ſurprend dans un état peu décent; & emporté par ſa paſſion, en obtient des faveurs qui peut-être ne lui

JEAN-BAP. DES URSINS.

firent pas éprouver beaucoup de résistance. Achmet en est bien-tôt averti. Outré de cette insulte, il court au Serail, se jette aux pieds de Mahomet, s'arrache la barbe, déchire sa veste & son turban, & par ses cris & ses larmes, apprend au Sultan le malheur de sa femme ou plûtôt le sien. Mahomet commençoit déja d'avoir de l'inquiétude de l'humeur fiere & hautaine de son fils; mais pour ne pas s'abaisser jusqu'à blâmer cette violence devant un de ses sujets, il dissimule son ressentiment, & regardant avec mépris le Bacha: *Ta femme & toi*, lui dit-il, *n'êtes-vous pas mes esclaves, & trop honorez de contribuer à la satisfaction de mes enfans?* Il le renvoya avec une si dure réponse; mais en même tems il manda Mustapha, & avec cet air qui faisoit trembler les plus grands de sa Cour, il lui fit des reproches sanglans, le chassa de sa presence; & ayant appris que ce jeune Prince étoit sorti du Serail plein d'indignation, & en murmurant d'un traitement si dur, trois jours après il l'envoya étrangler. Quoique ces évenemens se soient passez dans l'intervalle de deux années, je les ai rapportez de suite, par la liaison qu'il y a entr'eux, & pour la commodité du Lecteur.

L'ordre des tems nous devroit faire reprendre la narration à l'endroit qui traite de la Ligue du Persan avec le Grand Maître & les autres Princes Chrétiens; mais comme cette matiere n'entre qu'indirectement dans notre Histoire, nous nous contenterons de remarquer que cette guerre entre deux Princes si puissans, & qui disputoient de l'Empire de l'Asie, dura plusieurs années, & suf-

pendit l'entreprise que Mahomet avoit formée contre Rhodes. Le Grand Maître dans cet intervalle, renouvella ses soins pour la conservation de cette Place & de toute l'Isle. Par son ordre, & de l'avis du Conseil d'anciens Chevaliers en visiterent toutes les Places & les autres Isles qui dépendoient de la Religion. Ce fut dans ce même tems qu'il tint à Rhodes un Chapitre géneral, la ressource la plus sûre pour la manutention, ou pour le rétablissement de la discipline réguliere. C'étoit dans ces grandes assemblées qu'on travailloit avec soin, & sans égards pour personne, à la correction des mœurs; & on peut dire que sans les fréquentes convocations des Chapitres, l'Ordre au milieu du tumulte des armes, ne se seroit jamais conservé si long-tems dans ce premier esprit de pieté & de desinteressement, qui ne le distinguoit pas moins que son courage & sa rare valeur.

Quoique la puissance de tant de Souverains qui étoient entrez dans la Ligue tînt en respect Mahomet: cependant ce Prince avoit des armées si nombreuses, que les Chevaliers de peur d'en être surpris, se tenoient sans cesse sur leurs gardes. On ajouta encore de nouvelles fortifications aux anciennes, & on fit construire sur le rivage de la mer deux tours du côté de Limonia, & une troisiéme qui regardoit le village de sainte Marthe. Le Commandeur d'Aubusson devenu grand Prieur d'Auvergne par la mort du Chevalier Cottet, conduisoit ces ouvrages avec une attention digne de son zele & de sa capacité; rien n'échapoit à sa vigilance. Le Grand Maître & la Religion écoutoient

JEAN-BAP. DES URSINS.

ſes avis comme des loix : c'étoit pour ainſi dire, l'ame & le premier mobile du Conſeil : lui ſeul étoit ordinairement chargé de l'execution des projets qu'il avoit propoſez : guerre, finances, fortifications, tout paſſoit par ſes mains. On le voyoit environné en tout tems de gens de guerre, d'artiſans & d'ouvriers, ſans que le nombre & la difference des affaires l'embarraſſaſſent : ſon zele pour le ſervice de l'Ordre, & l'étenduë & la facilité de ſon eſprit ſuffiſoient à ces differens emplois.

Le Grand Maître dans un âge avancé, & toujours infirme, avoit bien beſoin de ce ſecours ; il y avoit près d'un an qu'il étoit tombé malade, il ne faiſoit plus que languir, & une hydropiſie termina à
1476. la fin ſes jours. Il mourut le huitiéme de Juin de l'année 1476. On proceda à l'élection de ſon ſucceſſeur : Frere Raimond de Ricard, grand Prieur de ſaint Gilles, qui avoit concouru dans l'élection précedente avec ce dernier Grand Maître, fut choiſi pour préſider à celle de ſon ſucceſſeur, & ce fut ce grand Prieur, qui, après les ceremonies ordinaires annonça à l'aſſemblée que tous les ſuffrages des Electeurs s'étoient réunis dans la perſonne de Frere PIERRE D'AUBUSSON, grand Prieur d'Auvergne, Seigneur iſſu des anciens Vicomtes de la Marche ; & d'une des plus illuſtres Maiſons de France. On peut dire qu'avant même ſon élection à la grande Maîtriſe ; il étoit déja Grand Maître par les vœux de tous les Chevaliers, & même du peuple, qui aux premieres nouvelles qu'il en eut, fit éclater par des feux publics cette joye pure & ſincere, qui part du cœur, & que la politique, ou

PIERRE D'AUBUSSON.

PREUVE. I.


FRERE PIERRE D'AUBUSSON TRENTE-NEUVIEME GRAND MAITRE, an. 1476
Cars Sculp.

ou la ſervitude n'ont jamais ſçû contrefaire. Un ſi heureux choix raſſura les plus timides, & on ne craignit plus Mahomet, quand on vit d'Aubuſſon chargé du gouvernement, & à la tête des affaires.

Sa conduite juſtifia de ſi heureux préjugez : il employa ſon autorité pour faire executer tous les projets qu'il n'avoit propoſez auparavant que comme ſimple membre du Conſeil. Par ſes ordres on fit forger une groſſe chaîne de fer, dont on ferma le port; & pour empêcher les deſcentes & les courſes des pirates dans les autres endroits de l'Iſle, il augmenta les tours & les forts qu'on avoit fait conſtruire le long des côtes, & de diſtance en diſtance. Il ne borna point ſes vûes & ſes ſoins à la conſervation de la ſeule Iſle de Rhodes : il fit paſſer de puiſſans ſecours dans les autres Iſles qui dépendoient de la Religion ; & par le même zele & la même attention, il envoya des Ingenieurs au Château de ſaint Pierre, qui ſur ſes memoires & le plan qu'il leur remit, firent creuſer les foſſez ſi avant, que l'eau de la mer s'y répandant, les felouques & les brigantins de la Religion y entroient ſans peine, & s'y trouvoient à couvert des Turcs & des Corſaires. Pendant que ce digne Souverain de l'Iſle de Rhodes n'étoit occupé que de ſa défenſe, on vit arriver dans cette Iſle Michel Salamon Envoyé de Loredan, Géneral des Venitiens, qui venoit reclamer un Chypriot, appellé Riccio Marini, un des plus zelez ſerviteurs de Charlotte de Luſignan.

Nous venons de voir que la Couronne de Chypre, qui depuis près de trois cens ans étoit dans

PIERRE D'AUCUSSON.

la Maison de Lusignan, avoit été usurpée sur Charlotte de Lusignan par son frere Bâtard ; que l'usurpateur, pour s'assurer de la protection des Venitiens, avoit recherché en mariage une fille de la Maison de Cornaro, & que le Senat pour se faire un droit, ou pour mieux dire, des prétentions sur ce Royaume, la lui avoit accordée, & l'avoit dotée comme fille de saint Marc. Pour cette succession avancer, on prétend que ce Bâtard avoit été empoisonné: un petit enfant qu'il laissa presque à la mamelle ne lui survécut gueres. Les Venitiens à titre de protection, firent passer de puissans secours dans cette Isle ; ils s'en rendirent bien-tôt les maîtres sous le nom de la veuve du Bâtard, à qui ils ne laisserent de Reine que le nom & de vains ornemens.

Cependant Charlotte de Lusignan, l'unique & la legitime heritiere de cette Couronne, conservoit toujours de secrets partisans dans ce Royaume. Il s'y fit plusieurs projets pour en chasser les Venitiens, mais qui échouerent par l'habileté & les forces des Capitaines de cette République. Les chefs du parti de la Reine Charlotte furent obligez d'abandonner l'Isle; chacun se réfugia où il crut trouver un azile, & plus de sûreté. Riccio Marini un de ces chefs s'étoit retiré à Rhodes: ce fut le sujet de l'ambassade de Salamon: il vint le redemander au Grand Maître, comme un seditieux & un rebelle: il lui presenta de la part du Doge, une Lettre pleine de menaces, & l'Envoyé de Loredan ajouta avec hauteur, que la serenissime République ayant adopté Catherine Cornaro, elle

regarderoit comme ses ennemis, ceux qui favoriseroient les partisans de Charlotte de Lusignan.

On n'étoit gueres accoutumé à Rhodes d'entendre des Ambassadeurs parler avec tant de hauteur. Outre les services continuels que la Religion avoit rendus à cette République, les Chevaliers de Rhodes ne se croyoient pas inferieurs, ni en dignité, ni en forces à des gentilshommes Venitiens: & les plus fiers de cette noble Milice opinoient à renvoyer l'Agent de Loredan sans réponse.

Si le Grand Maître s'étoit abandonné à ces premiers mouvemens d'une inclination secrete, qui l'avoient autrefois attaché à la personne & aux interêts de Charlotte de Lusignan, il eût répondu à l'Envoyé du Géneral Venitien avec la même hauteur & ce courage qui lui étoient si naturels. Mais ce qui pouvoit être consideré dans un Chevalier particulier comme génerosité, ne convenoit plus à un Souverain, qui devoit regler ses démarches par l'interêt seul de son Etat: ainsi le Grand Maître, pour ne se pas attirer de nouveaux ennemis, à la veille de voir fondre toutes les forces de Mahomet sur l'Isle de Rhodes, tempera tellement sa réponse, que sans rien accorder à l'Envoyé des Venitiens, & aussi sans les offenser par des discours trop fiers, il sçut également maintenir les droits de sa Dignité, & la liberté de ses Etats. Il lui dit que l'Ordre suivant ses Statuts, ne prenoit point de parti dans les differends & dans les guerres qui naissoient entre les Princes Chrétiens; qu'il le chargeoit de dire à son Géneral, qu'on ne recevoit à Rhodes ni seditieux ni re-

PIERRE D'AUBUSSON.

belles ; mais que comme il ſe pratiquoit dans tout pays libre & ſouverain, on n'en chaſſoit pas auſſi ceux que des diſgraces particulieres obligeoient de s'y réfugier, & qui y vivoient en gens d'honneur & en bons Chrétiens : avec cette réponſe, il congedia ce Miniſtre.

A peine cet Envoyé fut parti de Rhodes, qu'il y en arriva un autre de la part du Soubachi ou Lieutenant du Gouverneur de la Lycie, Province voiſine, comme nous l'avons dit, de l'Iſle de Rhodes. Ce Commandant Infidele dont la cruauté n'étoit retenue que par ſon avarice naturelle, avoit actuellement dans ſes priſons pluſieurs Chrétiens & des ſujets de la Religion : & comme il en perdoit tous les jours quelqu'un par les peines & la miſere de l'eſclavage, il réſolut contre l'uſage de ſa Nation, de traiter de leur liberté. Mais on ſoupçonna que le voyage de cet Envoyé n'étoit qu'un prétexte inventé par Mahomet pour faire reconnoître les fortifications de Rhodes. Cependant, comme le Grand Maître n'avoit rien plus à cœur que la liberté de ſes Freres, il entra volontiers en négociation ; ce fut le ſujet de pluſieurs voyages que cet Envoyé fit à Rhodes.

Le Grand Maître, dans l'impatience de recouvrer ces Chevaliers, & en même tems pour couper pied à tous ces voyages, applanit les difficultez. Outre l'argent neceſſaire pour la rançon des eſclaves qu'il fournit de ſes propres deniers, il envoya encore des preſens magnifiques au Soubachi ; & quand le négociateur ramena ces Chevaliers, ſa récompenſe ne fut point oubliée. Le

Grand Maître les embrassa tous les uns après les autres ; jamais une tendre mere qui après une longue absence, revoit dans ses bras un fils unique, ne fit éclater une joye plus vive. Ces Chevaliers de leur côté baisoient ses mains, les mouilloient de leurs larmes, embrassoient ses genoux, & par ces transports muets, mais qui se font si bien entendre au cœur, tâchoient d'exprimer leur reconnoissance : ils l'appelloient leur pere & leur sauveur. Le Grand Maître se défendoit avec beaucoup de modestie de tous ces titres : *C'est à la Religion, mes enfans*, leur dit-il, *que vous devez ces marques de votre reconnoissance, & j'espere que vous vous en acquitterez avec votre valeur ordinaire contre les entreprises de Mahomet, qui nous menace tous les jours d'un siege.*

PIERRE D'AUBUSSON.

Il en avoit reçu des avis de differens côtez. L'Ordre n'avoit point encore eu de Grand Maître qui eût tant dépensé & si utilement en espions ; & il en entretenoit jusques dans l'interieur du sérail. C'étoit par leurs avis qu'il avoit appris que les Venitiens, à l'insçû de leurs alliez, négocioient secretement leur paix avec la Porte. Il sçavoit d'ailleurs par la voye publique que le Roi de Perse Ussun-Cassan, le plus puissant des ennemis de Mahomet, accablé d'années & des fatigues de la guerre, ne faisoit plus que se tenir sur la défensive, sans rien entreprendre contre les Turcs. Il voyoit que les Princes Chrétiens, selon leur immuable coutume, se déchiroient les uns les autres ; que Mathias Corvin Roi de Hongrie faisoit une guerre sanglante à l'Empereur Frederic : d'où il concluoit

PIERRE D'AUBUSSON.

que Mahomet se prévalant de ces divisions, tourneroit infailliblement ses armes l'année prochaine contre l'Isle de Rhodes.

Le Grand Maître, pour n'être pas surpris, fit remplir les magasins de munitions de guerre & de bouche ; & l'Isle de Rhodes se trouvant destituée pour sa défense d'un nombre suffisant de Chevaliers, il convoqua le Chapitre général ; & par une citation adressée aux grands Prieurs, il ordonna à tous les Chevaliers de se rendre incessamment à Rhodes avec leurs armes, & dans l'équipage conforme à leur profession. On trouve dans l'histoire de Bosio la copie en Italien de cette citation, dont l'original se conserve encore aujourd'hui dans les archives de Malte, & nous avons cru que les Lecteurs ne seroient pas fâchez d'en voir ici un extrait.

MES TRE'S CHERS FRERES,

Au milieu des plus grands périls dont Rhodes est menacée, nous n'avons point trouvé de secours plus assûré que la convocation générale, & une prompte assemblée de tous nos Freres. L'ennemi est aux portes ; le superbe Mahomet ne met plus de bornes à ses projets ambitieux ; sa puissance devient de jour en jour plus formidable : il a une multitude innombrable de soldats, d'excellens Capitaines, & des trésors immenses : tout cela est destiné contre nous. Il a juré notre perte ; j'en ai des avis bien sûrs. Ses troupes sont déja en mouvement ; les Provinces voisines en sont remplies ; tout file du côté de la Carie & de la Lycie :

un nombre prodigieux de vaiſſeaux & de galeres n'attendent plus que le printems & le retour de la belle ſaiſon, pour paſſer dans notre Iſle. Qu'attendons-nous nous-mêmes ? Ignorez-vous que les ſecours étrangers ſont éloignez, ordinairement très-foibles, & toujours incertains ? Nulle reſſource que dans notre propre valeur ; & nous ſommes perdus, ſi nous ne nous ſauvons nous-mêmes. Les vœux ſolemnels que vous avez faits, mes Freres, vous obligent à tout quitter pour vous rendre à nos ordres. C'eſt en vertu de ces ſaintes promeſſes faites au Dieu du Ciel & aux pieds de ſes Autels, que je vous cite. Revenez inceſſamment dans nos Etats, ou plutôt dans les vôtres : accourez avec autant de zele que de courage au ſecours de la Religion. C'eſt votre mere qui vous appelle ; c'eſt une mere tendre qui vous a nouris & élevez dans ſon ſein, qui ſe trouve en péril. Y auroit-il un ſeul Chevalier aſſez dur pour l'abandonner à la fureur des barbares ? Non, mes Freres, je ne l'apprébende point : des ſentimens ſi lâches & ſi impies ne s'accordent point avec la nobleſſe de votre origine, & encore moins avec la pieté & la valeur dont vous faites profeſſion.

Cette citation répandue dans toute l'Europe, excita le zele & l'ardeur des Chevaliers : tous travaillent avec empreſſement à leurs équipages. Pour avoir plus promptement de l'argent, on vend ſes meubles ; on loue & on afferme à vil prix les Commanderies ; chacun prend des meſures pour ſon départ & pour ſon paſſage, & tous ne craignent rien tant, que de n'arriver pas aſſez-tôt à Rhodes. Quelques Souverains édifiez de leur zele, y envoyerent differens ſecours : le plus conſiderable

PIERRE D'AUBUSSON.

vint de la France. Louis XI. qui regnoit alors, obtint du Pape Sixte IV. un Jubilé & des Indulgences en faveur de toutes les perſonnes qui aſſiſteroient les Chevaliers. Ce Jubilé produiſit très-promptement des ſommes conſiderables, qui furent envoyées auſſi-tôt en Orient, & qui par ordre du Grand Maître, furent employées à conſtruire de nouvelles fortifications, qu'il jugea à propos d'ajouter au Château & aux boulevards de la ville de Rhodes.

Mahomet ne s'apperçut qu'avec chagrin qu'on eût pénétré ſes deſſeins ; & pour empêcher que cette découverte ne mît en mouvement les Princes Chrétiens, & ne produisît à la fin quelque Ligue redoutable, il tâcha ſous prétexte d'une négociation de paix avec le Grand Maître, & par une ambaſſade d'un grand éclat, de ralentir le zele de ceux qui ſe diſpoſeroient à prendre les armes. Mais comme c'étoit le plus fier de tous les hommes, & qu'il ne vouloit pas s'expoſer à un refus de la part des Chevaliers, il chargea de cette démarche le Prince Zem ou Zizim, un de ſes enfans, & Cheleby ſon neveu, dont les gouvernemens étoient voiſins de Rhodes, & il leur ordonna de ſe ſervir pour cette négociation, d'un renégat Grec, appellé Démetrius Sophian, dont il connoiſſoit l'adreſſe & l'habileté.

Les deux Princes Turcs, en execution des ordres qu'ils avoient reçus du grand Seigneur, envoyerent à d'Aubuſſon une Lettre remplie de ſentimens d'eſtime pour ſa perſonne & pour tous les Chevaliers de ſon Ordre. Elle étoit même remplie de

traits

traits flateurs peu ordinaires dans le ſtile de ces barbares : & ces Princes la finiſſoient par l'inviter à faire avec Sa Hauteſſe une paix ſolide, & pour laquelle ils lui offroient leur médiation & leur crédit à la Porte.

Le Grec renégat fut chargé de cette Lettre & de la négociation, dont on prétend qu'il avoit ſeul le ſecret, à l'inſçu même des deux jeunes Princes. Il ſe rendit à Rhodes, préſenta au Grand Maître ſa Lettre de créance ; & quand il fallut entamer la négociation, il lui repréſenta que pour lui accorder une paix ſolide & durable, le grand Seigneur ne lui demandoit qu'un leger tribut. Pour l'y déterminer plus facilement, il ajoûta qu'afin d'obtenir un pareil traité, le Senat de Veniſe n'avoit point fait difficulté de s'engager à envoyer chaque année à la Porte huit mille ducats d'or ; qu'il en feroit quitte à bien meilleur marché ; quoiqu'on ne pût, dit-il, acheter trop cher l'amitié d'un Prince ſi puiſſant, & qui faiſoit trembler tous les autres.

Le Grand Maître avoit déja été averti par des eſpions qu'il entretenoit à Conſtantinople, de l'ambaſſade du renégat, & qu'on ne s'en ſervoit que pour l'endormir & le ſurprendre : ainſi pour tourner à ſon avantage & contre Mahomet l'artifice que ce Prince employoit pour le tromper, il diſſimula ſagement la connoiſſance qu'il en avoit. Il ne laiſſa même voir qu'une parfaite confiance aux paroles de l'Ambaſſadeur, & il lui dit qu'il feroit ravi de pouvoir parvenir à un paix ſolide avec le grand Seigneur. Mais il ajouta que ſon Ordre étant ſous la protection particuliere du ſou-

verain Pontife des Chrétiens, & qu'ayant même de grands biens dans les Etats de la plûpart des Princes de l'Europe, il ne pouvoit rien conclure ſans leur participation; cependant qu'il ne croyoit pas qu'ils s'oppoſaſſent à un traité qui établiroit une paix ſolide entre les deux Puiſſances; qu'il lui paroiſſoit que le Conſeil de ſon Ordre y conſentiroit auſſi volontiers; mais que pour obtenir ce conſentement des Chevaliers, il ne falloit pas parler de tribut, dont le nom ſeul leur étoit ſi odieux. Qu'il alloit neanmoins en écrire inceſſamment à Rome, & dépêcher des Ambaſſadeurs dans toutes les Cours de la Chrétienté, & qu'il ne demandoit que trois mois pour en avoir réponſe.

L'habile Grand Maître, dans la vûe de procurer aux Chevaliers qui étoient éloignez, le tems & la liberté du paſſage pour ſe rendre à Rhodes, ajouta avec une ingenuité apparente, que dans la diſpoſition favorable où le grand Seigneur paroiſſoit être de traiter de bonne foi avec ſon Ordre, il croyoit qu'il étoit de l'interêt des uns & des autres, & pour éviter de s'aigrir par de nouvelles entrepriſes, de faire une ſuſpenſion d'armes, & de rétablir entre leurs ſujets la liberté du commerce, au moins pendant les trois mois qu'il avoit demandez pour faire venir des réponſes de l'Europe.

Le Grand Maître après cette conférence, & pour ne pas retenir plus long-tems dans Rhodes un renégat qu'il regardoit comme un eſpion, le congedia, & il le chargea d'une Lettre pour les deux jeunes Princes Ottomans, où après avoir répondu à leur civilité avec toute la politeſſe con-

venable, il ajoutoit conformément à ce qu'il avoit dit à leur Ambaſſadeur, qu'il ne pouvoit conclure un traité de cette importance ſans la participation du Pape, & de la plûpart des Princes Chrétiens.

L'Ambaſſadeur à ſon retour rendit compte de ſa négociation aux deux Princes Ottomans. Il leur fit comprendre qu'il s'étoit apperçu que le Grand Maître traiteroit volontiers de la paix ; mais que ce Prince ne conſentiroit jamais à payer aucun tribut, & qu'il ſeroit même deſavoué de tout ſon Ordre s'il y conſentoit. Les deux Princes qui croyoient faire leur cour à Mahomet en avançant cette négociation, & qui la conduiſoient de bonne foi, renvoyerent l'Ambaſſadeur avec ordre de changer le nom de tribut dans celui d'un préſent, dont le prix & la valeur ſeroient reglez par les Chevaliers mêmes. Ils le chargerent en même tems de conclure une ſuſpenſion d'armes pour le tems qu'avoit exigé le Grand Maître. Mais d'Aubuſſon bien inſtruit qu'on ne cherchoit par ces differentes propoſitions qu'à l'amuſer, rejetta avec fermeté l'obligation d'un préſent, & de tout ce qui pouvoit avoir l'air de tribut : il demanda ſeulement le tems néceſſaire pour apprendre les intentions du Pape & des Princes Chrétiens, dans la vûe de pouvoir faire venir des ſecours de l'Europe. Le Grec n'en ayant pû tirer autre choſe, & pour tenir toujours la négociation ouverte, conclut avec lui cette ſuſpenſion d'armes, & la liberté du commerce, qu'un ſecond Ambaſſadeur, qui vint à Rhodes de la part de Mahomet même, confirma depuis.

PIERRE D'AUBUSSON.

Quoique ce Prince, sur la confiance qu'il avoit dans ses forces, conduisît ordinairement ses entreprises avec hauteur, il avoit cru en cette occasion devoir se servir de ces détours, & de cette feinte négociation, afin d'en faire passer les nouvelles en Europe, & par le bruit d'une paix prochaine que ses Emissaires avoient soin de répandre, refroidir le zele des Princes Chrétiens, & rallentir l'empressement des Chevaliers : c'étoit là le but de ses artifices. Le Grand Maître de son côté ne s'étoit laissé aller en apparence à écouter ses propositions, que pour faciliter le passage des Chevaliers, & pour avoir le tems de ménager d'autres traitez plus sûrs & aussi importans, qui se négocioient actuellement à Rhodes.

Il y avoit dans cette ville un Envoyé du Soudan d'Egypte & son favori, appellé Douan Diodar, qui y étoit venu pour renouveller les anciens traitez de paix avec les Chevaliers. On a pû voir dans le cours de cette histoire, que la Religion de saint Jean depuis son établissement avoit toujours eu deux sortes d'ennemis, Mahometans de Religion, & également redoutables. Les premiers étoient les Arabes ou les Sarrasins d'Egypte, qui s'étoient emparez sur les Chrétiens, comme nous l'avons vû, de la Palestine, de la Phénicie, & d'une partie de la Syrie. Les Turcs de la Dynastie Ottomanide, depuis la conquête de Rhodes faite par les Chevaliers, devinrent pareillement leurs ennemis déclarez : & quelquefois ces deux sortes d'ennemis, quoique jaloux les uns des autres, avoient joint leurs forces contre un Ordre militaire, qui par ses

flotes & ſes galeres, troubloit le commerce de leurs Marchands, & les entrepriſes de leurs Corſaires. Mais les forces de la Religion ne ſuffiſant pas pour réſiſter en même tems à ces deux Puiſſances, les Grands Maîtres & le Conſeil avoient toujours recherché avec ſoin d'avoir la paix avec une Nation, quand ils étoient en guerre avec l'autre: & par cette ſage politique ils balançoient leur pouvoir, & tenoient leurs forces ſéparées.

Le bruit que Rhodes étoit menacée d'un ſiege, étant paſſé en Egypte, fit craindte au Soudan que Mahomet ne réuſsît dans ſon entrepriſe: voiſin pour voiſin, il aimoit mieux le plus foible; & pour ne laiſſer rien à craindre de ſa part aux Chevaliers, il avoit envoyé à Rhodes ſon favori pour y renouveller les derniers traitez de paix. Le Grand Maître en reçut les premieres ouvertures avec d'autant plus de plaiſir, qu'il vit bien que l'interêt ſeul du Soudan rendroit le nouveau traité durable.

Ainſi on entra en matiere avec une confiance réciproque; & après quelques conférences, on convint que les vaiſſeaux de la Religion ne troubleroient plus à l'avenir ceux d'Egypte dans leur commerce, & que les Chevaliers ne ſouffriroient point que leurs ſujets ſerviſſent de ſoldats, de pilotes ou même de guides aux ennemis du Soudan. Réciproquement le Soudan promit de ne rien entreprendre contre les interêts du Grand Maître; que les vaiſſeaux de la Religion ſeroient bien reçus dans tous ſes ports; que s'ils y étoient pourſuivis par leurs ennemis, les Sarraſins ſeroient tenus de les défendre; que quand les ſujets du Grand

PIERRE D'AUBUSSON.

Maître, pour aller à la Terre Sainte, passeroient sur les Etats du Soudan, on n'en exigeroit aucun droit; que l'on ne retiendroit plus aucun esclave Chrétien, qui se trouveroit avoir été affranchi par son patron; & qu'à l'égard des autres esclaves Chrétiens, on en pourroit faire l'échange contre des Sarrasins esclaves à Rhodes, & en donnant un Sarrasin pour un Chrétien.

Le Grand Maître fit un traité à peu près pareil avec le Roi de Thunis, autre Prince Mahometan; & on y ajouta seulement que la Religion pourroit prendre dans ses Etats, quand elle en auroit besoin, trente mille muids de bled sans payer aucun droit de traite & de sortie.

Pendant ces differentes négociations, il arrivoit à Rhodes des Chevaliers de tous les endroits de la Chrétienté; mais comme on en attendoit encore un plus grand nombre, le Chapitre fut differé jusqu'au 28 d'Octobre, que le Grand Maître en fit l'ouverture. *Généreux Chevaliers*, leur dit-il, *voici enfin l'occasion de faire paroître votre zele & votre courage contre les ennemis de la foi. Dans une guerre si sainte, c'est Jesus-Christ lui-même qui sera votre Chef: il n'abandonnera pas, mes Freres, ceux qui vont combattre pour ses interêts. En vain Mahomet, ce Prince impie, & qui ne connoît point d'autre divinité que sa propre puissance, se vante d'exterminer notre Ordre. S'il a des troupes plus nombreuses que les nôtres, ses troupes ne sont composées que de vils esclaves qu'on traîne par force dans les périls, & qui ne s'exposent à la mort que pour éviter la mort même, dont ils sont menacez par leurs Officiers: au lieu que*

je ne vois parmi vous que des Gentilshommes nez d'un ſang illuſtre, élevez dans la vertu, déterminez à vaincre ou à mourir, & dont la pieté & la valeur ſont des gages ſûrs de la victoire.

Les Chevaliers qui compoſoient l'aſſemblée, ne répondirent à un diſcours ſi touchant, que par les aſſûrances de répandre juſqu'à la derniere goute de leur ſang pour la défenſe de la Religion : & afin que le ſervice ne fût point retardé par la diverſité du commandement, & & la lenteur des conſeils, tout le Chapitre conjura le Grand Maître de ſe charger ſeul, & avec une autorité abſolue, du commandement des armes, & de l'adminiſtration des finances. C'étoit une eſpece de Dictature, dont on jugea à propos de le revêtir pendant l'orage dont Mahomet menaçoit l'Ordre. Le Grand Maître par modeſtie vouloit refuſer un pouvoir ſi étendu & ſi peu ordinaire ; & il repréſenta que ces differens emplois ſeroient mieux remplis, s'ils étoient partagez entre pluſieurs Chevaliers : mais tout le Chapitre avoit une ſi parfaite confiance dans ſa capacité, & dans le zele qu'il avoit fait paroître pour le bien de la Religion, & on lui fit de ſi preſſantes inſtances, qu'il ne put ſe diſpenſer de s'en charger.

Le premier uſage qu'il en fit, fut de nommer quatre Capitaines Generaux, qu'on appelloit en ce tems-là *Capitaines du ſecours*, & qui devoient commander chacun dans le quartier qui leur fut aſſigné. Il choiſit pour ces emplois, l'Hoſpitalier, l'Amiral, le Chancelier & le Tréſorier de l'Ordre : & le Chevalier Rodolphe de Vartemberg, grand

PIERRE D'AUBUSSON.

Prieur de Brandebourg, fut choiſi pour Géneral de la Cavalerie : le Grand Maître à la tête de ces premiers Officiers, viſitoit tous les jours les fortifications & les dehors de la Place.

Par ſon ordre on abbatit toutes les maiſons de plaiſance qui en étoient trop voiſines : on coupa les arbres, & on raza juſqu'aux Egliſes de S. Antoine & de Notre-Dame de Philerme, dont les ennemis pendant le ſiege auroient pû ſe prévaloir. Les Rhodiens ne virent pas ſans quelque regret ruiner leurs maiſons de campagne, & détruire des jardins délicieux, dont la ville étoit environnée ; mais le ſalut public l'emporta ſur toute autre conſideration : rien ne fut épargné ; & avant que de ruiner l'Egliſe de Notre-Dame de Philerme, on rapporta dans la principale Egliſe de la ville une image de la Vierge, qui y étoit conſervée de tems immémorial, & qui y étoit révérée avec un culte religieux.

Le Grand Maître pour ne pas laiſſer de fourage, ni de pâture à la cavalerie ennemie, fit couper tous les grains de la campagne, & marqua aux payſans de chaque canton les Forts, où à l'arrivée des Infideles ils pourroient ſe retirer. Par le même eſprit de prévoyance, & en parcourant le rivage de la mer, il examinoit avec ſes Officiers les endroits d'où on pouvoit s'oppoſer aux deſcentes des ennemis ; ceux où il faudroit ſe retrancher, ſi on étoit trop preſſé ; les coupures & les retirades qu'on ſeroit obligé de faire derriere les murailles, ſi elles tomboient par l'effort de l'artillerie. Rien n'échapoit à l'étendue & à la juſteſſe

de

de ſes vûes : fortifications, artillerie, armes, vivres & finances, tout paſſoit ſous ſes yeux, & il étendoit ſes ſoins ſur les moindres habitans, & pour leur ſubſiſtance, comme pour celle des Chevaliers & des troupes qui compoſoient la garniſon.

PIERRE D'AUBUSSON.

Heureuſement pour le ſoulager dans ces differens travaux, outre un grand nombre de Chevaliers de toutes nations, qui s'étoient déja rendus à Rhodes, on y vit arriver Bertrand de Cluys, grand Prieur de France; Charles de Montholon, & pluſieurs autres Chevaliers des trois Langues de ce Royaume. Ils furent bien-tôt ſuivis par Frere Jean Daw, grand Bailli d'Allemagne, qui ſe rendit à Rhodes à la tête d'un grand nombre de Commandeurs & de Chevaliers de ſa nation, & avec un corps de troupes plus conſiderable encore par le choix & la valeur des ſoldats, que par leur nombre. Des Seigneurs & des Gentilshommes François, aux premieres nouvelles qu'ils eurent du ſiege dont Rhodes étoit menacée, par un mouvement de génerosité, y accoururent avec une ſuite conforme à leur qualité : on comptoit parmi ces illuſtres guerriers, Antoine d'Aubuſſon, Vicomte de Monteil, frere aîné du Grand Maître. Ces Seigneurs deſcendoient du côté de leur pere en ligne maſculine de Raimond, Seigneur de Monteil-au-Vicomte; & de la Feuillade, ſecond fils de Renaud VII. du nom, Vicomte d'Aubuſſon, qui avoit pour huitiéme ayeul Renaud d'Aubuſſon premier du nom, & frere aîné de Turpin d'Aubuſſon, qui par ſa pieté & la nobleſſe de ſon origine, fut élû Evêque de Limoges l'an 898, ainſi

qu'Aimar de Chabanois le rapporte dans ſa chronique. Sa mere étoit de la Maiſon de Comborn, très-illuſtre, très-puiſſante, & alliée à pluſieurs Princes ſouverains.

Le Vicomte d'Aubuſſon étoit accompagné de Louis de Craon, Seigneur des premieres Maiſons d'Anjou, & de Benoît Scaliger de l'Eſcale, dont les ancêtres avoient été Souverains de Verone: & ce Seigneur amena d'Italie à ſes frais au ſecours de la Religion pluſieurs bandes ou compagnies d'infanterie. On trouve encore parmi ces braves avanturiers, Louis Sanguin, Pariſien, Claude Colomb de Bordeaux, Mathieu Brangelier de Perigord, & Charles le Roi de Dijon. Le Grand Maître à la priere de tout le Conſeil, déféra au Vicomte de Monteil le Commandement géneral des armes, & il aſſigna aux autres volontaires les quartiers qu'ils devoient défendre. Une émulation heroïque regna bien-tôt entre ces Chevaliers ſeculiers, & les Chevaliers de l'Ordre: & la même émulation ſe retrouva entre les habitans grecs & latins, & paſſa depuis juſqu'aux femmes & aux enfans, qui travailloient à l'envi aux retranchemens que le Grand Maître avoit ordonnez.

Ces Chevaliers & ces généreux volontaires, tout brûlans de zele de ſe ſignaler, attendoient avec impatience l'arrivée des Infideles; mais ils n'attendirent pas long-tems. Mahomet ſe laſſa de diſſimuler, & de faire un perſonnage ſi contraire à ſon orgueil naturel: il ceſſa de feindre, & il fit éclater hautement le deſſein qu'il avoit formé d'attaquer l'Iſle de Rhodes, dont il regardoit la conquête

comme le fondement de celle de l'Aſie entiere, que ſon ambition embraſſoit, pour mettre le ſceau à ſa gloire.

Il étoit puiſſamment fortifié dans ce deſſein par le grand Viſir, ou le premier Bacha, comme on parloit en ce tems-là, appellé Miſach Paleologue, Prince Grec de cette Maiſon imperiale, né Chrétien : mais qui à la priſe de Conſtantinople, pour éviter la mort à laquelle Mahomet avoit condamné tous les heritiers de l'Empire, s'étoit fait Mahometan. Sa valeur, ſes ſervices, ſon adreſſe, & une complaiſance entiere pour toutes les volontez du Sultan, l'avoient élevé depuis à la dignité de Viſir: & pour ne pas laiſſer de ſoupçon à ce Prince ſur ſon changement de religion, il affectoit de ſe montrer ennemi implacable de tous les Princes Chrétiens, & ſur-tout du Grand Maître & des Chevaliers de Rhodes.

Ce fut pour faciliter à ſon maître la conquête de cette Iſle, qu'il introduiſit à ſa Cour trois fameux renégats qui en avoient levé le plan. Le premier appellé Antoine Meligalle étoit de la ville de Rhodes même, de noble extraction ; mais qui ayant diſſipé ſon patrimoine & l'heritage de ſes peres dans des débauches, s'étoit flatté pour derniere reſſource, de tirer quelque avantage de ſon changement de religion. Le ſecond étoit le même Demetrius Sophian, dont Mahomet s'étoit ſervi pour porter les Lettres du Sultan Zizim à Rhodes; homme d'eſprit, propre à la négociation ; mais accuſé de magie, & de s'adonner à la recherche de ces vaines connoiſſances, que des viſionnaires

PIERRE D'AUBUSSON.

appellent ſciences occultes. Le troiſiéme de ces renégats étoit un Ingenieur Allemand, appellé Georges Frapan, & communément *Maître George*, homme d'eſprit, bon Geometre, qui excelloit ſur-tout dans la conduite & le ſervice de l'artillerie. Mahomet qui n'épargnoit rien pour attacher à ſon ſervice des hommes qui lui pouvoient être utiles, lui donnoit des appointemens conſiderables. L'Allemand par ſon ordre avoit parcouru la plûpart des Places chrétiennes, ſur leſquelles le Sultan pouvoit avoir des deſſeins, en avoit levé le plan, & entre autres il lui en avoit rapporté un très-exact de la ville & des environs de Rhodes.

Le Bacha, pour flatter la paſſion du Sultan, lui parla de ces trois renégats comme de gens très-propres à faire réuſſir ſes deſſeins. Mahomet les fit appeller, & après qu'ils eurent été introduits en ſa preſence, pour ſe rendre plus agréables, & de concert avec le Miniſtre, ils lui dirent que la plus grande partie des murailles de Rhodes tomboient en ruine; que la diſette des munitions y étoit grande, & que les prétendus ſecours de l'Europe, dont les Chevaliers ſe flattoient, étoient fort incertains par les guerres continuelles qui étoient entre les Princes Chrétiens. Les trois renégats lui preſenterent chacun un plan de la ville de Rhodes: celui de l'Allemand fut trouvé le plus regulier, & ce fut ſur ce plan que le Sultan regla l'ordre des attaques, & tout ce qui devoit s'executer pour faire réuſſir une entrepriſe ſi importante.

Le Sultan emporté par ſon impatience, voulut que ſans attendre la grande armée, le Bacha par-

tît pour aller lui-même reconnoître la Place. Il le fit aussi-tôt embarquer sur de legeres fregates & des vaisseaux de bas bord, avec quelques compagnies de Janissaires & de Spahis: il étoit suivi des trois renégats ausquels ce Prince promit de magnifiques récompenses, s'ils pouvoient contribuer à le rendre maître de Rhodes. Dans la traverse le Rhodien Meligalle infirme depuis long-tems, fut attaqué d'une horrible maladie: sa chair couverte d'ulceres tomboit en morceaux, & avant que d'expirer il se trouva enseveli dans la pourriture.

Cependant le Bacha Paleologue faisoit route: il parut bien-tôt à la vûe de l'Isle de Rhodes; & le quatriéme Decembre, il vint mouiller vis-à-vis la forteresse de Fano. Il mit aussi-tôt quelques compagnies de Spahis à terre pour reconnoître, suivant ses instructions, s'il pouvoit y descendre lui-même. Le Bailli de Brandebourg qui commandoit la cavalerie legere de la Religion, ayant laissé ces coureurs avides de butin, s'engager dans les terres, tombe ensuite sur eux; en tue une partie; pousse les autres jusqu'au bord de la mer, & les force à se rembarquer. Le Bacha après les avoir reçûs sur ses vaisseaux, prend le large: & pour ne pas laisser les armes de son maître inutiles, en attendant l'arrivée de la grande flotte, il tenta une nouvelle descente dans l'Isle de Tilo qui appartenoit à l'Ordre. Les habitans de la campagne s'étoient refugiez dans la forteresse, où il y avoit une forte garnison, composée pour la plûpart de Chevaliers.

Paleologue pendant huit jours battit la place avec ce qu'il avoit d'artillerie: la brêche lui ayant

PIERRE D'AUBUSSON.

paru raiſonnable, il fit mettre pied à terre aux Spahis, & les mena lui-même à l'aſſaut. Il ſe flattoit d'emporter bruſquement le Château; mais il n'avoit pas encore éprouvé la valeur de ceux qui le défendoient. Ce qu'il y avoit de Chevaliers firent une ſi vigoureuſe réſiſtance, que le Bacha après avoir vû périr au pied des murailles les plus braves de ſa troupe, fut obligé de faire ſonner la retraite. Il jugea bien par le courage des aſſiegez, que s'il vouloit s'opiniâtrer à ce ſiege, il falloit en revenir à ouvrir la tranchée, & aux regles ordinaires de la guerre; mais n'ayant pas encore un aſſez grand corps de troupes pour une pareille entrepriſe, & la ſaiſon n'étant pas favorable, il leva le ſiege avec encore plus de honte que de perte; ſe rembarqua une ſeconde fois, & gagna le port de Phiſco en Lycie, ſituée à vingt-deux milles de Rhodes : d'autres diſent à dix-huit milles. C'étoit le rendez-vous & le quartier d'aſſemblée, tant pour la grande flotte que pour les troupes de terre, qui en attendant le retour du printems, étoient cantonnées dans cette Province & dans les Provinces voiſines.

Ce ne fut que vers la fin d'Avril que la grande flotte des Infideles partit de Gallipoli, paſſa le détroit, entra dans la riviere de Lycie, & ſe trouva à la vûe de l'Iſle de Rhodes. La garde qui étoit au haut du mont ſaint Eſtienne, donna le ſignal pour avertir qu'elle paroiſſoit. Le Grand Maître y accourut auſſi-tôt avec les principaux Officiers de la marine, & ils jugerent à ſa manœuvre qu'elle alloit au port de Phiſco pour y embarquer les trou-

pes qui étoient aux environs. La conjoncture ſe trouva juſte & bien fondée; ce fut dans ce port que ſe fit l'embarquement. On comptoit dans cette flotte cent ſoixante vaiſſeaux de haut bord, ſans les felouques, les galiottes, & les vaiſſeaux plats & de tranſport : on ne parloit pas moins que de cent mille hommes dans l'armée de terre. Ce formidable armement arriva enfin devant Rhodes le 23 du mois de Mai 1480.

Nous avons déja parlé de la ſituation de cette Iſle au ſujet de la conquête qu'en firent les Chevaliers pendant le Magiſtere de Foulques de Villaret: ainſi pour l'éclairciſſement de ce qui ſuit, nous nous contenterons de remarquer que la Capitale de cette Iſle, & qui en porte le nom, eſt ſituée au bord de la mer, & ſur la pente d'une colline, qui en ce tems-là, étoit couverte d'orangers, de grenadiers, de muſcats excellens, & de vignobles de differentes eſpeces. Cette Place étoit entourée par une double enceinte de murailles, & fortifiée de diſtance en diſtance par de groſſes tours. Un rempart ſoutenoit ces murailles & ces tours au-dedans de la ville; & au-dehors on trouvoit un foſſé large & profond. Cette Place avoit deux ports, dont le premier qu'on rencontroit en y abordant, ſervoit de retraite aux galeres: ſon embouchure étoit défendue par une platte forme ſur laquelle il y avoit une tour tournée vers l'Orient, & appellée le Fort S. Elme. Les grands vaiſſeaux occupoient l'autre port, qui étoit fortifié par deux tours, l'une appellée la tour ſaint Jean, & l'autre la tour de ſaint Michel. On prétend que

PIERRE D'AUBUSSON.

c'étoit en la place de ces deux tours & ſur deux rochers qui ſe regardent, qu'étoient autrefois poſez les deux pieds de ce fameux Coloſſe de bronze, dont nous avons parlé, & qui paſſoit pour une des ſept merveilles du monde. A côté de ce port, il y a comme deux petits golfes dont l'un regarde le Septentrion, & l'autre le Midi : celui qui regarde le Septentrion étoit fermé par un mole qui s'avançoit plus de trois cens pas dans la mer; c'étoit à ſon extrêmité que le Grand Maître Zacoſta avoit fait conſtruire une fortereſſe qu'on appelloit la tour de ſaint Nicolas, à cauſe d'une Chapelle dediée ſous le nom de ce Saint, & qui étoit renfermée dans la Place. A l'extrêmité de l'autre golfe & du côté du Midi, on trouvoit une autre tour, mais moins conſiderable que la premiere, & qui ne laiſſoit pas de ſon côté de défendre l'entrée du port. Cette tour empêchoit qu'aucun vaiſſeau y pût entrer ou en ſortir. A deux milles de la ville, on trouvoit la montagne ou la colline de ſaint Eſtienne, & un peu plus loin, & d'un autre côté, on rencontroit le mont Philerme, celebre par la dévotion des Inſulaires, & des autres peuples chrétiens voiſins, qui venoient en pelerinage viſiter l'Egliſe qui y étoit conſtruite en l'honneur de la ſainte Vierge. Telle étoit la ſituation de la ville de Rhodes & des environs, lorſqu'elle fut aſſiegée par le Bacha Paleologue.

Le bord de la mer étoit alors couvert des vaiſſeaux des Turcs, qui par des décharges continuelles de leur artillerie, tâchoient de favoriſer la deſcente. Le canon de la ville & des forts y répondoit

doit de ſon côté ; & les Chevaliers emportez par leur courage, pour prévenir & pour arrêter les Turcs, s'avançoient l'épée à la main dans l'eau juſqu'à la ceinture. Il y eut bien du ſang répandu dans cette premiere occaſion ; mais malgré tous les efforts des Chrétiens, il fallut que leur courage cedât au grand nombre des Infideles. Ces Barbares ſe partagerent, & pendant qu'une partie occupoit toutes les forces des Chevaliers, le plus grand nombre aborda en foule dans des endroits éloignez, & moins défendus. Tous enfin prirent terre : ils gagnerent le mont ou la colline de ſaint Eſtienne, où ils ſe retrancherent d'abord ; & après avoir débarqué leur artillerie, ils firent ſommer la Place, & ils employerent des menaces & des promeſſes qui furent également mépriſées.

Differens partis des Infideles parurent bien-tôt dans la plaine : les principaux Chefs qui étoient à la tête s'avancerent pour reconnoître les fortifications de la place. On ne les laiſſa pas approcher impunément : de vigoureuſes ſorties leur firent reprendre bien vîte le chemin de leur camp. Ce fut dans une de ſes ſorties, où commandoit le Vicomte de Monteil, frere du Grand Maître, que le renégat Demetrius périt. Son cheval fut tué ; il tomba à terre, & le poids de ſes armes l'ayant empêché de ſe relever, des eſcadrons qui pourſuivoient l'ennemi, lui paſſerent ſur le corps, & l'écraſerent. La Religion de ſon côté perdit en cette occaſion le Chevalier de Murat de la Langue d'Auvergne & de l'illuſtre Maiſon de la Tour, qui pouſſant les Infideles avec plus d'ardeur que

PIERRE D'AUBUSSON.

de prudence, se trouva enveloppé par un escadron de Spahis, qui lui couperent la tête.

De ces legeres escarmouches, & qui n'avoient rien de décisif, il en fallut venir à des attaques plus régulieres. L'Ingenieur Allemand après avoir reconnu tous les dehors de la Place, conseilla au Bacha de s'attacher d'abord à la tour de saint Nicolas, & il lui fit esperer qu'il seroit bien-tôt maître du port & de la ville, s'il pouvoit emporter cette forteresse. Paleologue suivant son avis, mit aussi-tôt en batterie trois grosses pieces d'artillerie près l'Eglise de saint Antoine, qui commencerent à battre la tour. Le Grand Maître de son côté fit dresser une contre-batterie dans le jardin de la Langue d'Auvergne, qui ne faisoit pas un moindre feu : & les Canoniers de part & d'autre tâchoient de ruiner les batteries qui leur étoient opposées. Ce n'étoit encore qu'un leger prélude de l'horrible tonnerre qui se fit entendre ; quand le Bacha eut mis en batteries ce nombre prodigieux de canons de toutes grandeurs, qu'il avoit fait amener dans son camp.

Relation de Merry, de Dupuy Auteur contempora. p. 17.

L'Ingenieur Allemand, pour joindre l'artifice à la force ouverte, & pour reconnoître les endroits foibles de la Place, de concert avec le Géneral Turc, se presenta le lendemain comme un transfuge, sur le bord du fossé, & avec une posture supliante, comme s'il eût craint d'être repris, il conjura la Garde de lui faire ouvrir promptement le guichet. Le Grand Maître en ayant été averti, permit qu'on le laissât entrer, & il fut aussi-tôt conduit à son Palais. C'étoit un homme de haute taille,

bien-fait, de bonne mine, adroit dans ses discours, & qui sous un exterieur ingenu, cachoit toute l'adresse d'un habile fourbe.

Le Grand Maître qui étoit environné du Conseil de l'Ordre, lui demanda par quel motif il avoit quitté le service d'un Prince aussi puissant que Mahomet, sur-tout pour s'exposer, si la Place étoit prise, aux cruels supplices dont on punissoit les transfuges. Le perfide Allemand, sans changer de contenance, & avec cet air de sincerité qui distingue sa Nation des autres, dissimula son changement de religion, & lui répondit qu'il étoit Chrétien, que l'avidité du gain, & l'esperance des récompenses l'avoit engagé, comme plusieurs autres Chrétiens, à suivre les étendarts du Grand Seigneur; mais que depuis que l'armée de ce Prince étoit débarquée dans l'Isle de Rhodes, il s'étoit senti déchirer par des remords si vifs, que n'ayant pû soutenir plus long-tems ces reproches de sa conscience, il venoit de bon cœur lui offrir ses services, & sacrifier sa vie pour la défense de Rhodes & de la Religion.

Le Grand Maître, quoique toujours en garde contre des transfuges, ne lui en laissa rien voir; au contraire, il donna de grandes louanges aux pieux motifs qui l'avoient rappellé au service des Princes Chrétiens : il lui demanda ensuite avec une confiance apparente quelles étoient les desseins & les forces du Bacha.

Le Bacha, lui répondit l'Allemand, *n'a que trop declaré ses desseins & ceux de son maître par ses attaques. A l'égard de ses forces, vous avez pû voir*

de vos yeux combien sa flotte est nombreuse & redoutable. L'armée de terre est composée de plus de cent mille hommes, la plûpart vieux soldats, & qui ont suivi Amurat & Mahomet son fils dans toutes leurs conquêtes. Mais ce qui est plus à craindre pour une Place assiegée, c'est son artillerie. Jamais aucun Géneral n'a eu dans son armée un si grand nombre de canons, si bien servis: & outre les canons ordinaires, il a fait fondre depuis qu'il est arrivé dans l'Isle, seize grosses pieces, appellées Basilics, ou doubles Canons, de dix-huit pieds de longueur, & qui portent des boulets de deux, & jusqu'à trois pieds de diametre. Il ajouta que l'effet des mortiers n'étoit pas moins redoutable; qu'ils jettoient dans une place des pierres d'une prodigieuse grosseur. *Vous éprouverez incessamment*, ajouta-t-il, *la furie de ces machines infernales, contre lesquelles vous ne pouvez vous précautionner trop-tôt.* Pour gagner la confiance du Grand Maître, & pour se faire de cette confiance, un degré à la trahison qu'il minutoit, il lui donna plusieurs avis importans pour la défense de la Place, & qui par l'évenement, furent trouvez très-utiles.

Il sembloit à plusieurs Seigneurs du Conseil qui l'écoutoient, que ce fourbe parloit de bonne foi; d'autres qui se souvenoient de l'avoir vû autrefois dans la ville même de Rhodes, avertirent secretement le Grand Maître, que dès ce tems-là, il passoit pour un avanturier sans Religion, & capable de tout faire, & de tout entreprendre pour de l'argent. Mais ce qui acheva de le rendre suspect, c'est qu'on jetta en même tems avec des

fléches, des billets dans la ville, où il n'y avoit que ces mots : *Défiez-vous de maître George.* On les porta aussi-tôt au Grand Maître ; & dans le Conseil, les uns attribuoient tout simplement ces avis à des Chrétiens sujets du Grand Seigneur, & qu'il forçoit de servir dans ses armées. D'autres soutenoient que ce pouvoit être un artifice du Bacha même, qui pour procurer la confiance des Chevaliers à son espion, affectoit de le décrier. Le Grand Maître pour ne rien hazarder, & pour profiter aussi, si on le pouvoit, des talens de cet Ingenieur, ordonna aux Officiers d'artillerie de tâcher d'en tirer toutes les lumieres qu'ils pourroient pour la défense de la Place ; mais en même tems de l'observer comme un espion. Pour l'empêcher de s'échapper, ni d'avoir aucune relation avec les Turcs, il le mit sous la garde de six soldats, qui de quelque côté qu'il tournât ses pas, ne le perdoient jamais de vûe. L'Allemand eut bien voulu, suivant ses ordres, reconnoître les endroits les plus foibles de la Place ; mais si-tôt qu'il approchoit d'un boulevard ou d'un bastion, il se voyoit abordé par quelque Commandeur, qui d'un air froid & sévere, lui demandoit ce qu'il cherchoit : & dans la crainte de se rendre à la fin suspect, & d'être traité comme un espion, il se tint retiré dans le logement qu'on lui avoit assigné.

Le Bacha en attendant le succès de sa trahison, & de leur intelligence mutuelle, continua de battre la tour de S. Nicolas avec sa plus grosse artillerie. On y tira plus de trois cens coups de canon : le côté qui regardoit la mer, & qui se trouva ter- *Caoursin, p. 3. versò.*

PIERRE D'AUBUSSON.

raſſé, réſiſta à l'effort de l'artillerie ; mais l'endroit de la muraille qui étoit vis-à-vis de la ville, en fut entierement ruiné. Les débris & les pierres par un heureux hazard, s'arrêterent au pied de la muraille, entaſſées les unes ſur les autres ; mais en forme de talu & qui ſervoit en dehors comme d'une ſeconde muraille.

Cependant le Grand Maître qui n'ignoroit pas que le ſalut de la ville dépendoit de la conſervation de ce fort, y fit entrer l'élite des Chevaliers, & il mit à leur tête le Commandeur Caretto, de la Langue d'Italie, Chevalier d'une valeur éprouvée, & qui étoit conſideré comme un des premiers de la Religion. Ces généreux Chevaliers travaillerent jour & nuit à ſe retrancher ; on dreſſa des batteries pour défendre la brêche. Le Grand Maître ayant reconnu qu'en certains endroits, la mer étoit quelquefois ſi baſſe, que les Turcs pourroient la paſſer à gué & monter ſur le mole, fit jetter au fond de l'eau des tables & des planches toutes hériſſées de clous & de pointes de fer. On prépare en même tems des brulots au pied des rochers qui environnoient la tour, pour mettre le feu aux galeres ennemies qui en approcheroient de trop près. Un corps de Chevaliers François & Eſpagnols ſe placent par ſon ordre dans le foſſé pour en défendre les approches, ou au moindre ſignal ſe jetter dans le fort & ſecourir la garniſon. Après toutes ces précautions, ce Prince ne ſe repoſant encore que ſur lui-même de la défenſe d'une Place ſi importante, s'y enferma avec le Vicomte de Monteil ſon frere, & d'autres volontai-

tes qui voulurent partager avec lui le péril manifeste où il alloit s'exposer.

En effet le Bacha ordonne l'assaut pour le lendemain neuf de Juin ; & deux heures avant le jour, ses galeres, & des bâtimens legers chargez d'infanterie s'avancent avec un vent favorable vers la tour. Ils joignent bien-tôt le mole; leurs soldats se jettent à terre en poussant de grands cris ; & malgré tout le feu de differentes batteries qu'il leur fallut essuyer, se présentent fierement à l'escalade. La difficulté de la montée leur fit prendre des échelles ; & les appuyant d'un air intrépide contre ce tas de pierre que le canon avoit fait crouler, & qui servoit à la Place comme d'avant-mur, ils monterent à l'assaut le sabre à la main, & avec une résolution capable d'étonner d'autres hommes que des Chevaliers. Le Grand Maître étoit sur la brêche, & faisoit en même tems l'office de Capitaine & de soldat. Il eut dans cette occasion ses armes faussées en plusieurs endroits, & un éclat de pierre lui ayant enlevé son casque sans le blesser, il prit sans en être plus émû le chapeau du premier soldat qui se trouva auprès de lui. D'autres accidens encore plus funestes qui pouvoient arriver, faisoient trembler pour lui les Chevaliers qui ne trembloient pas pour eux-mêmes : & le Commandeur Carette l'ayant conjuré respectueusement au nom de tout l'Ordre de se retirer, & de laisser à ses Religieux le soin de défendre la brêche : *C'est ici*, lui dit-il, *le poste d'honneur qui appartient à votre Grand Maître :* & en se tournant du côté de Carette : *Et si j'y suis tué*, ajouta-t'il avec

PIERRE D'AUBUSSON.

un ſouris obligeant, *il y a plus à eſperer pour vous qu'à craindre pour moi ;* comme pour lui faire entendre qu'il le croyoit digne par ſa valeur d'être ſon ſucceſſeur.

Les Chevaliers à l'exemple & ſous les yeux du Grand Maître bordoient la brêche, & au défaut de la muraille, faiſoient un rempart de leurs corps. Les uns renverſent les échelles, d'autres jettent des maſſes peſantes qui écraſent les aſſiegeans. Il y en a qui lancent des feux d'artifice, ou qui répandent de l'huile bouillante ; tous combattent, & tous font une réſiſtance qui ſemble paſſer les forces ordinaires de la nature. Les Turcs ne ſe rebutent point ; aucun ne fuit le péril. Si les Chevaliers par leurs coups en font tomber quelques-uns des échelles, ils ſe trouvent auſſi-tôt remplacez par d'autres, qui ſe preſſent d'y monter. Ceux qui ne pouvoient occuper les poſtes dangereux du pied des murailles, battoient la brêche à coups de mouſquets, tiroient des fléches où avec des crampons attachez à des cordes, & qu'ils jettoient ſur les Chevaliers, tâchoient de les accrocher, & de les attirer à terre pour les égorger.

Qui pourroit raconter toutes les actions d'une valeur déterminée que firent les particuliers de chaque parti, mais dont l'hiſtoire du tems nous a dérobé le détail ? enfin le feu, plus fort & plus redoutable que les hommes, décida du ſuccès de cette terrible attaque. Les brulots de la Religion embraſerent pluſieurs galeres des Turcs ; l'artillerie de la ville en foudroya d'autres, & les Chevaliers qui ſembloient renouveller de force & de courage,

courage, firent un si grand feu de mousqueterie, que les Infideles aprés avoir perdu leurs principaux Chefs, prirent la fuite, & dans cette retraite précipitée, & en voulant gagner les vaisseaux qui les avoient amenez, plusieurs se noyerent ou furent tuez au bord de la mer.

Ce mauvais succès ne rebuta point le Bacha, il n'en fut que plus animé contre les Chevaliers. Mais pour ne pas s'opiniâtrer mal à propos à l'attaque d'un endroit où le Grand Maître sembloit avoir porté toutes ses forces, il tourna ses efforts contre le corps de la Place. On fit par son ordre deux attaques en même tems, l'une contre le quartier des Juifs, & l'autre qui regardoit le poste de l'auberge d'Italie. Mais cette derniere n'étoit qu'une fausse attaque; la veritable avoit pour objet la muraille des Juifs: le Bacha fit dresser plusieurs batteries pour la ruiner, & quoique, au rapport des Historiens du tems, elle eût jusqu'à vingt-huit pieds d'épaisseur, comme elle étoit ancienne, & qu'elle ne se trouva point terrassée, l'effort de l'artillerie l'ébranla bien-tôt. Le Grand Maître pour prévenir les Turcs, s'ils se présentoient à l'assaut, fit abbatre plusieurs maisons; & en leur place, il fit creuser un fossé large & profond, & derriere ce fossé, on éleva une nouvelle muraille de brique, & soutenue d'une épaisse terrasse, ouvrage qui semble incroyable par le peu de tems qu'on employa à le mettre en sa perfection. Mais comme il n'y avoit personne qui n'en connût la nécessité, & le péril où la ville étoit exposée, tout le monde y travailloit avec une égale ardeur. Le Grand

Maître lui-même, & les plus anciens Commandeurs à son exemple, faisoient l'office de manœuvres & de pionniers. Tous les habitans sans distinction d'âge, de sexe ou de condition, travailloient jour & nuit : & les Grecs & les Latins si souvent divisez pendant la paix, ne l'étoient alors que par la génereuse émulation d'avoir plutôt achevé la tâche dont ils s'étoient chargez. Les femmes Juives comme les Chrétiennes ménacées d'un honteux esclavage & qui redoutoient encore plus les indignitez auxquelles elles seroient exposées si la ville étoit emportée d'assaut, fatiguoient comme les hommes. Les Religieuses même sorties de leurs Couvents, servoient les ouvriers avec un zele incroyable. Tout étoit alors soldat ou pionnier : tout le monde conspiroit à la défense de leur commune patrie : & ce ne fut que par ce zele général que le Grand Maître vint à bout en peu de tems de si grands travaux, & qui dans une autre conjoncture, n'auroient pas été finis en plusieurs mois.

Cependant l'artillerie des Infideles batoit continuellement la muraille ; rien ne résistoit à leurs basilics & à leurs gros canons : & le bruit s'en faisoit entendre depuis l'Isle de Lango qui est à cent milles de Rhodes à l'Occident jusqu'à l'Isle de Châteauroux, qui se trouve dans la même distance à l'Orient. Il partoit en même tems de leurs mortiers des pierres d'une énorme grosseur, qui après avoir été poussées dans l'air par la violence de la poudre, retomboient dans la ville & sur les maisons, en perçoient le comble, pénétroient jus-

ques dans les differens étages, & écrasoient tout ce qu'elles rencontroient; personne n'étoit en sureté : ce fut là l'espece d'attaque, qui fit plus de frayeur aux Rhodiens.

Le Grand Maître, pour mettre sur-tout les femmes & les enfans en sureté, leur ordonna de se retirer dans un endroit de la ville le plus éloigné des batteries, & qui étoit à l'Occident entre les maisons & le rempart. On posa sur cet endroit de grosses poutres en forme de toit, qu'on rendit si solide & si épais, qu'on n'eut plus rien à craindre des plus grosses pierres : & pour rendre le change au Bacha en même monnoye, le Grand Maître aidé de ses plus habiles Ingenieurs, fit faire par les charpentiers de la ville une machine de bois qui jettoit pareillement des quartiers de pierre d'une prodigieuse grosseur; & ces pierres non seulement écrasoient les soldats qui se trouvoient sous sa portée, mais par leurs poids elles ouvroient les sapes, & alloient chercher les travailleurs jusques au fond des mines. Les Chevaliers nommerent cette machine par raillerie *le tribut*, faisant allusion à celui que Mahomet avoit voulu exiger de la Religion, & pour l'avertir que c'étoit la seule espece de payement qu'il en devoit esperer. *Caoursin, p. 7.*

Cependant le Géneral des Infideles poussoit vivement le travail de ses approches; & son artillerie ayant fait de grandes brêches, il les envoya reconnoître dans le dessein de faire monter ses troupes à l'assaut. Mais il fut bien surpris d'apprendre que les Chevaliers avoient fait un fossé profond, & élevé un nouveau mur derriere l'an-

Pierre d'Aubusson.

cien : & des transfuges lui rapporterent que par la vigilance & les ſoins du Grand Maître, les habitans & les femmes ſur-tout n'avoient plus rien à craindre pour leurs perſonnes de l'effet terrible des pierres qui ne pouvoient plus offenſer que des maiſons vuides.

Le Bacha outré de trouver dans la perſonne ſeule du Grand Maître des obſtacles continuels à toutes ſes entrepriſes, réſolut de s'en défaire à quelque prix que ce fût, & de le faire périr par le fer ou le poiſon. Pour un ſi lâche deſſein, il jetta les yeux ſur deux transfuges de la garniſon, & qui depuis même leur déſertion, avoient renoncé à la foi : l'un étoit Dalmate & l'autre Albanois. Ces deux renégats ſéduits par des promeſſes magnifiques du Bacha, & de concert avec lui, quitterent le turban, rentrerent dans la ville comme s'ils ſe fuſſent échappez des fers des Infideles. Après avoir été pris dans une ſortie, on les reçut dans la Place avec joye & ſans la moindre défiance. Ces ſcelerats s'applaudiſſoient déja du ſuccès qu'ils eſperoient dans leur entrepriſe ; le Dalmate à force d'argent, avoit même, à ce qu'on prétend, corrompu un petit Officier de la bouche, qui n'attendoit plus qu'une occaſion favorable pour executer un ſi noir complot. L'Albanois qui étoit connu du Sécretaire du Grand Maître, s'étant apperçû qu'il étoit mécontent de ce Prince, fut aſſez imprudent de s'ouvrir à lui : & lui ayant fait voir des Lettres ſcellées du ſceau du Bacha, qui lui promettoit les premieres dignitez de l'Empire, & des tréſors immenſes, s'il vouloit executer ce que l'Al-

banois lui proposeroit de sa part, ce Sécretaire plein d'honneur, en avertit aussi-tôt le Grand Maître. L'Albanois fut arrêté ; il découvrit à la question son complice ; & avant qu'on les eût pû conduire au supplice, l'un & l'autre furent déchirez, & mis en pieces par le peuple.

Le Bacha sans se rebuter du mauvais succès qu'avoit eu un si lâche & si honteux dessein, revint à la force ouverte ; & sans quitter l'attaque du quartier des Juifs, par le conseil des principaux Officiers de son armée, il reprit le premier projet de l'Allemand, qui étoit de pousser à bout l'entreprise de la tour de S. Nicolas.

Un canal, quoique assez étroit, séparoit cette tour de l'endroit où campoient les Infideles : & pour l'attaquer, il falloit traverser le canal ou ce petit bras de mer, que formoit un des Golfes dont nous avons parlé. Le Géneral des galeres, le Commandant des troupes d'Anatolie, & Merla-Bey, gendre d'un des fils de Mahomet, tous Officiers pleins d'experience & de valeur, se chargerent de cette attaque, & de porter les troupes qui étoient nécessaires pour l'execution jusques sur le mole. Pour cet effet on construisit un pont qui alloit du pied de l'Eglise S. Antoine jusqu'à la tour ; & pour le pouvoir conduire, & en faire poser un bout à la pointe du mole de S. Nicolas, un Ingenieur Turc à la faveur de la nuit, porta en cet endroit un ancre qu'il attacha au pied d'un rocher qui étoit couvert de l'eau de la mer ; & dans l'anneau de cet ancre, il passa ensuite un gros cable qui répondoit à la tête du pont, & qui au moyen du ca- *Dupuis, p. 47.*

PIERRE D'AUBUSSON.

bestan, le devoit faire avancer. Mais un Matelot Anglois dont l'histoire n'a pas dédaigné de nous conserver le nom, & qui s'appelloit *Gervais Roger*, s'étant par hazard trouvé en cet endroit, & ayant vû sans se montrer toute la manœuvre de l'Ingenieur Turc, le laissa partir & s'éloigner, plongea aussi-tôt dans la mer, détacha adroitement le cable qu'il laissa sur le rivage, retira l'ancre, & l'apporta au Grand Maître, qui le récompensa magnifiquement. Les Turcs, après que leur pont fut en état, ayant voulu le faire avancer par le moyen du cable, ils s'apperçurent bien-tôt par la facilité avec laquelle il revint à eux, que leur stratagême avoit été découvert, & rendu inutile.

Le Bacha pour suppléer à cet expedient, fit venir quantité de barques qui soutenoient ce pont flottant, & le remorquerent pendant la nuit jusqu'au bord du mole, où il alla appuyer. Les soldats se jetterent sur le mole, & filoient successivement par ce pont, en même tems que des galiotes & d'autres bâtimens legers débarquoient d'un autre côté differentes compagnies composées des plus braves de l'armée. Tous se flatoient de surprendre les Chrétiens; mais d'Aubusson qui avoit prévû cette seconde attaque, après avoir renforcé la garnison, & bordé la muraille d'intrépides Arquebusiers, & d'une artillerie nombreuse, les attendit de pied ferme sur la brêche. Au bruit que firent les Turcs en se jettant sur le mole, on fit par son ordre, & malgré les tenebres de si furieuses décharges de tous côtez, qu'il y périt un grand nombre de ces Infideles.

Le Bacha qui conduisoit en personne cette entreprise, pour ne pas laisser plus long-tems ses soldats exposez au feu de la forteresse, les fit avancer jusqu'au pied du fort, & du côté que son artillerie avoit fait de grandes ouvertures. On en vint bientôt aux mains ; & sans se voir qu'à la lueur des pots à feu, des grenades & de la mousqueterie, le combat fut long & opiniâtré. Le pont & les galiotes fournissoient continuellement aux Turcs des troupes fraîches ; jamais ces Infideles n'avoient fait paroître tant de valeur, & un courage si déterminé. Plusieurs à la faveur de leurs échelles, gagnerent le haut de la brêche, & plutôt que de reculer, s'y firent tuer sans vouloir de quartier. Le gendre du fils de Mahomet tint ferme presque seul sur les ruines de la tour ; & se faisant un rempart des corps des soldats morts, & tout couvert de blessures, il tua encore de sa main plusieurs Chevaliers, & en déchargeant un coup de sabre sur un soldat qui venoit de le blesser, & qu'il tua, il tomba mort à côté de lui. On ne se battoit pas avec moins de fureur sur la mer ; des brulots que le Grand Maître avoit préparez s'attacherent à des galeres Turques, qui battoient le fort, & les embraserent. Les cris de ceux qui cherchoient à éviter le feu dont ils étoient environnez, le bruit & la fumée du canon ; les gémissemens des blessez ; l'horreur même des ténébres, tout cela n'étoit point capable de ralentir le courage des combattans : tous vouloient vaincre ou mourir. On voyoit des deux côtez la même valeur & la même fermeté. Combien d'actions héroïques dont l'obscu-

PIERRE D'AUBUSSON.

rité de la nuit déroba la connoiſſance ! Enfin le jour parut & fit voir la perte qu'avoient fait les Infideles. La mer étoit couverte de cadavres flottans, d'arcs, de fléches, de Turbans, & des débris encore fumans de leurs galeres. Pour ſurcroît de diſgraces, les Canoniers du fort voyant alors à découvert le pont ennemi chargé de ſoldats qui venoient au ſecours de leurs camarades, pointerent leurs canons contre ce pont, & le mirent en piéces: d'autres prétendent qu'il ſe briſa par la foule des Infideles qui fuyoient. Ces barbares ne pouvant plus ſoutenir les efforts des Chrétiens, malgré les menaces & les prieres de leurs Officiers, abandonnerent l'attaque, prirent la fuite, & chercherent leur ſalut dans les bâtimens qui les avoient amenez.

Pluſieurs Chevaliers à la tête de la garniſon, les pourſuivirent l'épée dans les reins, & en taillerent en pieces un grand nombre. Merry ou Mederic du Puis que j'ai ſuivi en pluſieurs endroits de cette Relation, rapporte qu'un Religieux de S. François appellé Antoine Fradin, fut des plus ardens dans cette pourſuite; qu'on le vit le ſabre à la main entrer dans la mer juſqu'à la ceinture pour empêcher ces barbares de ſe rembarquer; qu'il en tua pluſieurs auſquels il coupa la tête, & que les Infideles perdirent en cette occaſion plus de deux mille cinq cens hommes: Ce qui ne ſe put pas faire, ſur-tout dans un combat qui ſe paſſa pour la plus grande partie dans les ténébres de la nuit, ſans que l'Ordre de ſon côté n'eût auſſi perdu pluſieurs Chevaliers. On convient même qu'ils y furent preſque

presque tous blessez ; mais on n'en compte que douze de morts, & qui scelerent par la perte de leur vie, la profession qu'ils avoient faite de défendre la Religion jusqu'à la derniere goutte de leur sang.

Ce mauvais succès jetta les Turcs dans une consternation, suivie pendant trois jours d'un morne silence dans tout le camp ; ils tomberent dans une espéce d'inaction ; le Géneral frappé lui-même de cet étonnement, ne sçavoit plus quel parti prendre ; mais comme il ne redoutoit pas moins la colere & le ressentiment de Mahomet, que l'épée des Chevaliers, il sortit enfin de cette léthargie, & s'animant d'une nouvelle fureur, il continua le siege & ses attaques. Il n'y avoit point d'apparence de s'obstiner à celle de la tour ; ainsi il revint aux postes d'Italie & des Juifs, qu'il fit battre de nouveau avec toute son artillerie. Mais pour ne pas laisser pénetrer par quel endroit il vouloit monter à l'assaut, il fit dresser d'autres batteries contre differens quartiers des murailles. Les relations de ce siege portent que de ces basilics & de ces grosses pieces qu'il avoit amenées, il en fut tiré trois mille cinq cens volées, qui mirent en poudre une grande partie des murailles, des tours & des ravelins. Il joignit aux terribles effets de ces machines infernales, le travail continuel des soldats & des pionniers, dont les uns tâchoient de combler le fossé par des fascines & des terres transportées, & d'autres creusoient des mines, poussoient des galeries, & préparoient des fourneaux pour achever de faire sauter ce qui restoit de fortifi-

PIERRE D'AUBUSSON.

cations de bout. La Place étoit ouverte de tous côtez ; mais l'endroit ſur-tout de la baſſe ville & du quartier des Juifs, paroiſſoit le plus ruiné & en plus grand peril.

Dupuis. p. 60.

Dans cette extrêmité, les Chevaliers qui avoient en garde l'Ingenieur Allemand, le conduiſirent ſur la brêche, lui en firent enviſager les ruines, les travaux des aſſiegeans, les foſſez prêts d'être comblez, & lui demanderent le ſecours de ſon art contre tant de perils. A cette vûe, & de quelque diſſimulation que ce traitre en entrant dans la Place ſe fût couvert, il ne put s'empêcher de laiſſer échaper une maligne joye ; mais ſe renfermant auſſi-tôt dans ſon caractere, il feignit de déplorer le malheur de Rhodes & des Chevaliers. *Quel ſecours*, leur dit-il, *pouvez-vous eſperer dans une Place ouverte de tous côtez, environnée de cent mille hommes, tous prêts à monter à l'aſſaut, & qui ſera infailliblement emportée à la premiere attaque ?* Cependant, pour ſoutenir toujours ſon même rôle, il fut d'avis qu'on changeât de place les bateries, & par une nouvelle trahiſon qu'il avoit apparemment concertée avec le Bacha avant que de s'en ſeparer, il fit dreſſer les batteries dans les endroits les plus foibles de la ville pour déſigner aux Turcs où ils devoient adreſſer leurs coups. Cependant, ſous prétexte de ſe vouloir rendre utile, il voulut pointer & tirer lui-même le canon ; mais on s'apperçut que non-ſeulement il tiroit à coups perdus, mais encore qu'il attira de nouvelles canonades ſur l'endroit d'où ſes coups étoient partis. Ces diverſes obſervations le rendirent plus ſuſpect ;

on le mit au Conſeil de guerre; il ſe coupa plusieurs fois dans les interrogations que lui firent ſes Juges : & pour éclaircir ſes contradictions, ayant été mis à la queſtion, il avoua enfin qu'il n'étoit venu dans la Place que par ordre exprès de Mahomet, & pour livrer, s'il le pouvoit, la Place aux Infideles; que quoiqu'il fût obſervé par les gardes du Grand Maître, il n'avoit pas laiſſé de faire paſſer des avis très-utiles dans leur camp. Que ce n'étoit pas la premiere Place qu'il eût trahie. Sous les apparences d'un feint repentir, & qu'il avoit lui ſeul cauſé la perte d'une infinité de Chrétiens. On communiqua ſa confeſſion au Grand Maître, qui envoya ſur le champ ce fameux ſcelerat au ſupplice.

Mais quelques Chevaliers Italiens & Eſpagnols ne laiſſerent pas de faire attention ſur le peril où il avoit dit que la ville étoit d'être emportée au premier aſſaut: cela n'étoit même que trop viſible: ils ſe communiquerent leur frayeur réciproque; la cabale groſſit; on tint des conferences ſecretes, dont le reſultat fut que puiſqu'on ne pouvoit plus ſauver Rhodes, il n'étoit pas juſte de ſacrifier ce qui reſtoit de Chevaliers au déſeſpoir du Grand Maître, & d'un homme qui ne vouloit pas ſurvivre à la perte de ſa principauté; qu'il falloit malgré lui ſauver les Chevaliers & les habitans par une honorable compoſition. Ces murmures & de ſi indignes projets paſſerent bientôt juſqu'au Palais. Le Grand Maître en fut averti; il fit appeller ces Chevaliers : & comme s'il ne les eût plus conſiderez comme Religieux de ſon

PIERRE D'AUBUSSON.

Ordre: *Meſſieurs*, leur dit-il, *ſi quelqu'un de vous ne ſe trouve pas en ſûreté dant la Place, le port n'eſt pas ſi étroitement bloqué, que je ne trouve bien le moyen de vous en faire ſortir.* Prenant enſuite un air rempli de majeſté, d'indignation & de la colere: *Mais ſi vous voulez demeurer avec nous*, ajouta-il, *qu'on ne parle jamais de compoſition, ou je vous ferai tous mourir.*

Ces paroles foudroyantes couvrirent de honte & de confuſion ces Chevaliers; mais par un heureux effet, elles rappellerent dans leur cœur leurs anciens ſentimens de valeur. Ils déteſterent leur foibleſſe, tous lui promirent de l'expier par leur ſang, ou par celui des Infideles: & ce ne furent pas les derniers à s'expoſer depuis aux plus grands perils. Il ne falloit pas des hommes moins déterminez pour réſiſter aux attaques continuelles des Turcs. Le Bacha faiſoit battre la ville jour & nuit ſans donner de relâche aux aſſiegez; mais comme ſon principal deſſein étoit de donner l'aſſaut du côté de la muraille des Juifs, & que le foſſé étoit encore profond, ſes ſoldats par ſon ordre, & à la faveur du canon, travaillerent avec tant d'ardeur & de ſuccès, qu'ils vinrent à bout de le combler: en ſorte qu'il ſembloit qu'un eſcadron de cavalerie pourroit entrer ſans obſtacle dans la ville.

Tout paroiſſoit diſpoſé pour un aſſaut: il n'y avoit plus ni foſſez, ni murailles, ni tours qui empêchaſſent les Turcs d'y monter. Mais le Bacha qui appréhendoit encore plus la valeur heroïque des Chevaliers, que les fortifications de l'art, & qui vouloit ménager ſes troupes, envoya propoſer au Grand

Maître, une conference, dans la vûe de le réduire à se rendre sans attendre les dernieres extrêmitez. Le Grand Maître pour avoir le tems de faire de nouveaux retranchemens, ne s'éloigna pas de cette proposition; la conference se tint le lendemain sur le bord du fossé. Le Bacha ne s'y trouva point, mais il y envoya de sa part un des principaux Officiers de son armée, & le Grand Maître de son côté, y députa Frere Antoine Gaultier, Châtelain de Rhodes. L'Officier Turc, sans avoir rien de cet air superbe, & des manieres hautaines que la puissance formidable de Mahomet inspiroit à ses Ministres, exhorta les Chevaliers à prévenir tous les malheurs qui suivent, d'une Place emportée d'assaut. Il dit au Châtelain qu'une génereuse défense meritoit justement l'estime & les louanges même de l'ennemi, si on pouvoit se flatter d'un heureux succès; mais que la valeur devoit avoir ses bornes; que c'étoit moins courage qu'une fureur temeraire de se précipiter dans des perils dont on ne pouvoit échaper; qu'il y avoit même de l'inhumanité d'y entraîner un peuple innocent; sous prétexte de le défendre; que les murailles de la ville étoient rasées, les tours abbattues, les fossez comblez; que Rhodes enfin n'étoit plus, ou n'étoit qu'un amas confus de décombremens & un monceau de cendres, qui ne couteroit au plus au Bacha qu'un assaut de deux heures pour s'en rendre le maître. Prenant ensuite des manieres radoucies & touchantes, il le conjura de porter le Grand Maître & le Conseil à prévenir par une sage composition, le mas-

Dupuis. p. 67.

PIERRE D'AUBUSSON.

ſacre géneral des Chevaliers & des habitans, le deshonneur des femmes & des filles, & toutes les horreurs inſeparables d'une Place emportée d'aſſaut & l'épée à la main.

Caourſin. p. 10.

Quoique le Grand Maître n'eût point parû à cette conference, il n'en étoit pas éloigné. Il entendit tout le diſcours artificieux du Turc, & ce fut par ſon ordre que le Châtelain de Rhodes, lui répondit que le Bacha avoit été mal ſervi par ſes eſpions, & qu'ils n'avoient pas bien reconnu l'état & les forces de la Place; que ſi les Turcs oſoient ſe preſenter à l'aſſaut, ils trouveroient au défaut de la muraille, des foſſez, des retirades & des retranchemens qui leur couteroient bien du ſang, avant que de s'en être rendus les maîtres; mais que quand ils n'auroient pas ces obſtacles à vaincre, la ville étoit aſſez forte, tant qu'elle ſeroit défendue par les Chevaliers; qu'ils n'avoient tous qu'un même cœur, un même eſprit, & pour unique objet la défenſe de la foi, & l'honneur & la gloire de leur Ordre; que des hommes qui ne craignoient point la mort, étoient plus forts que des murailles & des baſtions. C'eſt ainſi que ſe termina la conference; l'Envoyé du Turc ſe retira, & fit comprendre au Bacha qu'il ne falloit point compter ſur aucune compoſition, & qu'il n'y auroit que la force ſeule des armes qui décideroit du ſort de Rhodes.

Le Bacha honteux & irrité d'avoir fait inutilement une pareille démarche, jura dans le tranſport de ſa colere, de faire paſſer tout au fil de l'épée. On aiguiſa même par ſon ordre un grand nom-

bre de pieux, pour empaler les Chevaliers & les habitans; il promit le pillage de la ville à ses soldats, & pour obliger les Chevaliers à partager leurs forces, il fit porter en differens endroits des échelles & les machines nécessaires pour monter à l'assaut. Mais la veritable attaque & le principal effort de ses armes, devoient se faire au quartier des Juifs, qui étoit le plus ruiné. Il ne restoit plus de vestige de muraille en cet endroit, comme nous l'avons dit, le fossé étoit comblé; & pour empêcher les Chevaliers de se retrancher, & même de paroître sur les brêches, plusieurs batteries de canons tirerent pendant un jour & une nuit entiere sans relâche, & enlevoient tout ce qui y paroissoit. Enfin le lendemain vingt-sept Juillet, un peu après le soleil levé, les Turcs en bon ordre & avec un grand silence s'avancent, montent sans faire de bruit sur les remparts, & s'en rendent les maîtres sans trouver la moindre résistance. Les Chrétiens qui étoient de garde, pour éviter la furie du canon qui battoit sans relâche cet endroit, se tenoient au pied d'un talu que les débris de la muraille avoient fait de leur côté, & plûpart même accablez de veilles & de fatigues, étoient alors malheureusement endormis. Les Turcs fiers de ce premier succès arborent leurs drapeaux, & se fortifient en cet endroit. Le Bacha surpris agréablement d'un si heureux commencement, fait avancer de nouvelles troupes, le rempart en fut bien-tôt couvert.

C'étoit fait de Rhodes sans un prompt secours; mais le Grand Maître averti du peril que cou-

PIERRE D'AUBUSSON.

roit la Place, fit déployer ſur le champ le grand Etendarts de la Religion, & ſe tournant vers des Chevaliers qu'il avoit retenus auprès de lui pour marcher aux endroits qui ſeroient les plus preſſez: *Allons, mes Freres*, leur dit-il avec une noble audace, *combattre pour la foi, & pour la défenſe de Rhodes, ou nous enſevelir ſous ſes ruines.* Il s'avance auſſi-tôt à grands pas à la tête de ces Chevaliers, & voit avec ſurpriſe; deux mille cinq cens Turcs maîtres de la brêche, du rempart & de tout le terre-plein qui la bordoit. Comme les maiſons & les rues étoient bien plus baſſes, on ne pouvoit aller à eux, & monter ſur le haut du rempart que par deux eſcaliers qu'on y avoit pratiqués autrefois; mais qui étoient alors couverts des débris de la muraille. Le Grand Maître prend une échelle, l'appuye lui-même contre ce tas de pierre, & ſans s'étonner de celles que les ennemis jettoient ſur lui, monte le premier une demi pique à la main; les Chevaliers à ſon exemple, les uns avec des échelles, & d'autres en graviſſant parmi ces décombres, tâchent de le ſuivre & de gagner le haut du rempart.

Baptiſt. Fulgoſius de dictis factiſque memorabilibus collectaneorum. lib. 3. cap. 2. particula penultima.

On vit dans cette occaſion, contre ce qui ſe pratique ordinairement dans les ſieges, les aſſiegez eux-mêmes monter à l'aſſaut, & les aſſaillans ſur la défenſive. Ces Infideles repouſſent les Chevaliers à coups de mouſquets, de flêches, ou en roulant ſur eux de groſſes pierres. Toute la valeur de ces courageux Chevaliers fut obligée de ceder à une ſi rigoureuſe réſiſtance; pluſieurs demeurerent écraſez ſous le poids des pierrres qu'on leur jettoit.

jettoit. Le Grand Maître lui-même fut renversé deux fois ; mais malgré la mort dont il étoit menacé, & qu'il voyoit présente de tous côtez, & sans faire attention à deux blessures qu'il venoit de recevoir, il se releve ; & à travers le feu continuel de la mousqueterie, des fléches & des pierres, il remonte courageusement, & suivi de ses braves Chevaliers, se jette enfin sur le terre-plein que les Turcs occupoient : pour lors le combat devint plus égal ; les Chevaliers fondent l'épée à la main sur les Infideles : bien-tôt on se mêle de part & d'autre, & avec une fureur réciproque : tout combat, & tous veulent vaincre, les uns pour conserver leur premier avantage, & les autres pour regagner un poste d'où dépendoit le salut de la Place. Le Grand Maître se distingua encore plus par sa rare valeur que par sa dignité ; il tua de sa main plusieurs Officiers des Turcs, & il en précipita d'autres du haut des murailles.

PIERRE D'AUBUSSON.

La victoire commença à se déclarer pour lui ; les Turcs plient, leurs bataillons s'éclaircissent : le Bacha qui s'en apperçut, fit avancer aussi-tôt pour les soutenir un corps de Janissaires. Il étoit sur les aîles le sabre à la main, soit pour les animer, ou pour tuer ceux qui reculeroient. Il eut bien-tôt reconnu le Grand Maître, moins encore à ses armes dorées, qu'aux grands coups qu'il donnoit. N'ayant pû le faire périr par le poison, comme nous avons dit, il engagea plusieurs Janissaires par l'espoir de magnifiques récompenses, à venger par sa mort le sang de leurs compagnons. Douze de ces soldats les plus déterminez, pour le faire périr,

PIERRE D'AUBUSSON.

ſe dévouerent pour ainſi dire à la mort. Ils ſe jettent auſſi-tôt dans la mêlée, chargent rudement les Chrétiens, les écartent, pénétrent juſqu'au Grand Maître, & malgré les Chevaliers qui l'environnoient, lui portent pluſieurs coups, & lui font tout à la fois cinq grandes bleſſures. L'ardeur dont il étoit animé l'empêcha d'abord de les ſentir : il combatit encore quelque tems avec ſa valeur ordinaire. Les Chevaliers s'étant apperçus du ſang qu'il perdoit par ſes playes, le conjurerent de ſe retirer ; mais ce grand homme au lieu de déferer à leurs tendres prieres : *Mourons ici, mes chers Freres*, leur dit-il, *plutôt que de reculer. Pouvons-nous jamais mourir plus glorieuſement que pour la défenſe de la foi & de notre Religion?*

Ces ſentimens héroïques, ſes bleſſures, le ſang qui en couloit, le déſir de le venger, animerent tellement les Chevaliers & les ſoldats Chrétiens, que furieux de leur douleur, & comme des gens qui ne vouloient plus ſurvivre à leur Chef, ils s'abandonnent au travers des plus épais bataillons des Infideles, & en font un horrible carnage. Les Turcs épouventez de leurs coups, les prennent pour d'autres hommes, ou pour quelque choſe au-deſſus de l'homme même. Ils perdent avec le courage, l'eſprit & le jugement; tous prennent la fuite, & dans ce deſordre & cette confuſion, pour s'ouvrir un paſſage, ils ſe tuent les uns les autres. Les Chevaliers profitent de cette conſternation ; & non contens d'avoir regagné la brêche, ils en ſortent & pourſuivent les Turcs. En vain le Bacha tâche de les raſſurer : malgré ſes promeſſes & ſes

menaces, tout fuit; ils l'entraînent lui-même dans cette déroute générale, & il fut trop heureux de trouver un azile dans son camp, d'où il regagna ensuite ses vaisseaux & ses galeres, & se rembarqua avec autant de honte que de desespoir.

18 Août.

Le Grand Maître tout couvert de son sang, de celui des ennemis, & encore plus couvert de gloire, fut porté dans son Palais, où par les soins des Chevaliers, & les vœux de tout son peuple, il recouvra en peu de tems sa santé. Dès qu'il fut en état de marcher, il fut dans l'Eglise de S. Jean rendre graces au Dieu des armées, de la victoire qu'il venoit de remporter; & pour laisser des monumens durables de sa reconnoissance & de sa pieté, il fit construire trois Eglises en l'honneur de la Sainte Vierge & des Saints Patrons de l'Ordre. Il fit dans ces Eglises differentes fondations pour prier Dieu à perpetuité pour les ames des Chevaliers qui avoient été tuez pendant un siege aussi meurtrier. Les Chevaliers vivans, & qui s'étoient le plus signalez, & jusqu'aux moindres soldats, eurent part à ses graces; & pour consoler les paysans & les habitans de la campagne dont les Infideles avoient ravagé les terres, il leur fit distribuer des grains pour les nourir jusqu'à la prochaine récolte, & les déchargea pour plusieurs années des tributs qu'ils payoient avant le siege.

Si le Grand Maître par sa victoire & sa liberalité rendit heureux tous les habitans de Rhodes, Mahomet au contraire, aux premiers nouvelles qu'il eut de la levée du siege, entra dans des fureurs qui faisoient trembler: il vouloit faire étrangler

PIERRE D'AUBUSSON.

ſon Géneral, & les principaux Officiers de ſon armée : il n'y en eut aucun qui oſât ſe préſenter devant lui. Paleologue ſe crut bienheureux d'en être quitte pour la perte de ſa dignité ; Mahomet le relegua à Gallipoli. Après les premiers mouvemens de ſa colere ; & pour ſe conſoler en quelque maniere lui-même, il dit tout haut que ſes armes n'étoient heureuſes qu'entre ſes mains, & il réſolut la campagne prochaine de ſe mettre à la tête de ſon armée.

Les préparatifs qu'il fit pour cela furent extraordinaires : il aſſembla juſqu'à trois cens mille hommes, & le rendez-vous géneral fut dans la Bithynie, Province voiſine de la Lycie, où on prétendoit qu'il devoit s'embarquer pour paſſer dans l'Iſle de Rhodes. D'autres ſoupçonnoient qu'un ſi grand armement regardoit le Soudan d'Egypte, & ils ſe fondoient ſur ce que le Prince Zizim un de ſes enfans, étoit déja entré dans la Syrie par ſon ordre. Quoi qu'il en ſoit, Mahomet avoit déja paſſé le détroit, & il s'avançoit à grandes journées dans l'Anatolie, lorſqu'un coup du Ciel arrêta le cours de ſes entrepriſes. Une violente colique l'emporta dans une bourgade de Bithynie, appellée Teggiar Tzair. Il mourut le trois de Mai de l'an 1481 ; on porta ſon corps à Conſtantinople dans une moſquée de ſa fondation : & quoique ce Prince eût conquis deux Empires, douze Royaumes, près de plus de trois cens villes, l'épitaphe qu'on lui fit, & dont on prétend même qu'il avoit donné le deſſein, ne parla point de ces grandes actions. Comme ſi on les eût comptées pour rien en comparaiſon

de ſes derniers projets, on ſe contenta de mettre ſur ſon tombeau neuf ou dix paroles turques expliquées par celles-ci :

JE ME PROPOSOIS DE CONQUERIR RHODES, ET DE SUBJUGUER LA SUPERBE ITALIE.

Mahomet par ſa mort laiſſa les Princes Bajazet & Zizim ſes fils, heritiers d'un ſi vaſte Empire. Ils s'y trouverent encore trop à l'étroit ; aucun des deux ne voulut entendre parler de partage : l'un & l'autre vouloient regner ſeuls. Caourſin Hiſtorien contemporain, & Vice-Chancelier de l'Ordre de S. Jean, prétend que Bajazet étoit l'aîné. Jaligni autre Hiſtorien du même tems, attribue le droit d'aîneſſe à Zizim : queſtion aſſez peu importante parmi une nation guerriere, où les armes avoient preſque toujours décidé de la Couronne.

Bajazet aimoit l'étude plus que la guerre, & il aimoit le vin encore plus que l'étude. Les Turcs lui attribuent une traduction en leur langue des ouvrages d'Averroës, célébre Philoſophe Arabe, l'ornement de Cordoue où il étoit né. Zizim moins voluptueux que ſon frere, avoit toujours marqué une grande impatience de marcher ſur les traces de ſon pere, & d'acquerir de la gloire par les armes. On prétend que ces deux freres ne s'étoient jamais vû qu'une ſeule fois : Mahomet jaloux juſqu'à la fureur de la ſouveraine puiſſance, les avoit toujours tenus ſéparez, de peur qu'ils ne s'uniſſent contre lui. Lorſque ce Prince mourut, Bajazet faiſoit ſa réſidence à Amaſie, ville ſituée ſur la mer noire,

PIERRE D'AUBUSSON.

& à l'extrêmité de la Capadoce : le séjour de Zizim étoit à Magnesie ville de la Carie.

Pendant l'éloignement de ces deux freres, les Bachas & les grands Officiers de la Couronne se partagerent sur le choix d'un Empereur. Chacun prit parti suivant son interêt ou son inclination. Mehemet alors grand Visir ou premier Bacha, & qui avoit succedé dans cette charge à Misac Paleologue, avoit plus de penchant pour Zizim. Mais le Bacha Chersec-Ogli, gendre de Bajazet, s'étant emparé des trésors de Mahomet, s'en servit pour gagner les Janissaires de la Porte. Achmet Géduc autre Bacha, & le plus grand Capitaine qui fût alors parmi les Turcs, étant revenu d'Italie, où il avoit conquis la ville d'Otrante, fit déclarer encore en faveur de Bajazet, l'armée qu'il commandoit.

On fut surpris que ce Géneral, né soldat, & élevé dans les armes, qui d'ailleurs du vivant de Mahomet avoit eu des differends assez vifs avec Bajazet, l'eût préferé à Zizim, Prince plein de valeur. Mais ce fut apparemment par des vûes de politique, & par rapport à son interêt particulier, qu'il se flata que sous un Prince peu guerrier, & abîmé dans la débauche, il seroit plus nécessaire & plus consideré que sous la domination d'un Sultan, qui voudroit lui-même commander ses armées. Quoi qu'il en soit, le parti de Bajazet, par l'adresse & l'habileté de ceux qui le conduisoient, étant devenu le plus puissant, on proclama à Constantinople ce Prince pour Souverain ; & pour ne pas laisser le trône vuide en son absence, ses par-

tiſans le firent remplir ſous ſon nom par un de ſes enfans, appellé *Corcut*, jeune Prince, qui quoique à peine âgé de huit ans, ne laiſſa pas de témoigner beaucoup de répugnance à en deſcendre quand à l'arrivée du Sultan ſon pere, il fut obligé de lui ceder ſa place.

Zizim plus éloigné de Conſtantinople, apprit plus tard la mort de Mahomet. Il ſe mit auſſi-tôt en chemin pour s'y rendre ; mais ayant appris qu'il avoit été prévenu par ſon frere, & que cette capitale de l'Empire s'étoit déclarée en ſa faveur, il revint ſur ſes pas, rappella l'armée qu'il commandoit en Syrie, fit de nouvelles levées de troupes, s'empara de Burſe & de toute la Bithynie, & réſolut d'y attendre ſon ennemi.

Bajazet pour l'empêcher de ſe fortifier dans l'Aſie, fit marcher auſſi-tôt contre lui ſes meilleures troupes. Cette armée pour la plûpart étoit compoſée de Janiſſaires & de Spahis, c'eſt-à-dire de l'élite de l'infanterie & de la cavalerie Turque, & y il avoit joint un grand corps de troupes Européennes ſuperieures en force & en courage aux Aſiatiques, la plûpart amolis par les délices du pays. Ce qui rendoit cette armée encore plus redoutable, le vaillant Achmet réveré des ſoldats en étoit Géneral, & Bajazet qui lui étoit redevable de la faveur des armées, en lui confiant le commandement géneral, le rendit tout de nouveau arbitre de ſa fortune & de l'Empire.

Achmet ayant paſſé le Boſphore, entra dans l'Aſie, & prit le chemin de Burſe. Zizim ne trouva pas à propos de s'y enfermer, & de s'y laiſſer aſſieger.

PIERRE D'AUBUSSON.

Il en ſortit, marcha droit au devant des troupes de ſon frere. On en vint bien-tôt aux mains ; un grand Empire devoit être le prix du victorieux. Zizim pour l'emporter, fit des prodiges de valeur : ce Prince le ſabre à la main, chargea tout ce qui ſe préſenta devant lui : le combat fut ſanglant & très opiniâtré de part & d'autre : on ne faiſoit point de quartier ni de priſonniers, & on fut quelque tems ſans s'appercevoir de quel côté panchoit la victoire. Mais Achmet, après avoir laiſſé jetter aux ennemis tout leur feu, s'étant mis à la tête du corps de réſerve, & de troupes fraîches, qui n'avoient point encore combattu, chargea les Aſiatiques ſi bruſquement, que ces troupes, la plûpart compoſées de nouvelles levées, ne purent ſoutenir plus long-tems les efforts des Européens. En vain Zizim pour tâcher de maintenir le combat, revint pluſieurs fois à la charge avec ce qu'il put rallier de ſa cavalerie. Les plus braves, & qui dans ce combat ne l'abandonnerent jamais, périrent preſque tous à ſes côtez. Achmet enſuite vint aiſément à bout de l'infanterie : la plûpart fut taillée en pieces : ce qui échapa à l'épée du victorieux, chercha ſon ſalut dans la fuite ; & la crainte de tomber au pouvoir de Bajazet réduiſit enfin Zizim à prendre le même parti.

A la faveur de la nuit qui ſurvint, il ſe jetta dans un bois & s'y enfonça. Comme la nuit l'avoit empêché de connoître toute la grandeur de ſa perte, il ſe flattoit de rallier le lendemain ſes troupes, & de tenter de nouveau le ſort des armes. Mais n'ayant pû raſſembler que quarante Cavaliers ; &

tout

tout le reste ayant été tué ou dissipé, il ne fut plus question que de s'éloigner avec une extrême diligence d'un endroit qui lui avoit été si malheureux, & qui pouvoit lui devenir encore plus funeste: le choix d'un azile ne laissoit pas de l'embarrasser. Parmi ceux qui étoient restez auprès de lui, les uns proposoient l'Egypte où regnoit le Soudan Cait-Beï; d'autres vouloient qu'il eût recours au Caraman, ou au Grand Maître de Rhodes, tous ennemis declarez des Turcs, ou jaloux de leur puissance. Zizim se détermina en faveur du Soudan, le plus puissant des trois. Par des routes détournées, il gagna avec sa petite troupe, la Syrie, pénetra dans la Palestine, se rendit à Jerusalem, visita la Mosquée, qu'on appelloit le Temple de Salomon, où il fit ses prieres: & après avoir traversé les deserts de l'Arabie, il arriva au Caire. Il fut reçu du Souverain avec tous les honneurs & les ceremonies dûs à sa naissance, mais dans le fond avec l'indifference que les Princes ont ordinairement pour les malheureux: Cait-Beï ne jugea pas à propos de s'associer à sa mauvaise fortune; & tous ses offices se terminerent à offrir à Zizim sa mediation auprès de son frere. Ce Prince l'accepta, plûtôt par complaisance, & pour ne pas paroître la mépriser, que par aucune esperance d'un heureux succès. Le Soudan fit partir aussi-tôt un Emir pour Constantinople. Pendant son voyage, Zizim par devotion fit celui de la Mecque, & à son retour, amena au Caire sa femme & ses enfans, que le Soudan reçut avec beaucoup de politesse, & ausquels il promit une constante protection.

PIERRE D'AUBUSSON.

L'Emir que Cait-Beï avoit envoyé à Constantinople, n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il entama sa négociation. Bajazet par le conseil d'Achmet son premier Ministre, & pour amuser Zizim, fit dire au Soudan d'Egypte qu'il donneroit volontiers à son frere une Province dans l'Asie. Cait-Beï eût bien souhaité, pour affoiblir cet Empire, qu'il y eût eu un peu plus de proportion dans ce partage; mais comme après tout Bajazet étoit maître de l'Empire entier, & que dans ce traité il prétendoit donner la loi, le Soudan indifferent, comme la plûpart des mediateurs, sur les interêts de Zizim, fut d'avis qu'il acceptât la proposition de son frere, & il lui representa qu'une grande Province en toute souveraineté étoit préferable à une guerre dont le succès, étoit incertain. Zizim qui aspiroit à l'Empire, & qui par son courage & son ambition s'en trouvoit plus digne que son frere, rejetta avec fierté ses offres. D'ailleurs il vit bien qu'on ne cherchoit qu'à le jetter dans un labyrinthe de négociations pleines de supercherie, & dont il ne verroit jamais la fin; & il répondit au Soudan que de si hautes prétentions de part & d'autre, & un démêlé de cette importance, ne pouvoient se décider que par la force des armes, & l'épée à la main.

Mais ne voyant pas ce Prince dans la disposition d'armer en sa faveur, il se contenta de lui recommander sa femme & ses enfans, & il se retira auprès du Caraman, Prince de Cilicie, dans lequel il crut trouver plus de génerosité & de résolution, & qui lui avoit même envoyé offrir jus-

qu'en Egypte, le ſecours de ſes armes, & de joindre leurs forces contre Bajazet. Mahomet avoit enlevé à ce Prince la Cappadoce, & cette partie de la Cilicie voiſine du mont Taurus. Zizim s'étant rendu auprès de lui, lui promit ſous les ſermens les plus ſolemnels de lui rendre ces Provinces, ſi par le ſecours de ſes armes, il pouvoit monter ſur le trône. Ces deux Princes dans une entrevûe, ſe jurerent une fidelité inviolable; le Caraman arma auſſi-tôt, demanda du ſecours à ſes alliez & à ſes voiſins. Le Grand Maître qui étoit du nombre, lui envoya cinq galeres chargées de ſoldats & d'artillerie pour tenir la mer & défendre les côtes de ſon pays; & le Caraman tira en même tems differens ſecours de pluſieurs petits Princes Mahometans, qui entrerent dans la même Ligue contre une puſſance qui ſembloit vouloir engloutir toutes les autres.

PIERRE D'AUBUSSON.

Ces Princes ayant joint leurs troupes avant qu'Achmet eût tiré les ſiennes de leurs quartiers d'hyver, s'avancerent juſques dans la plaine de Laranda à l'extrémité de la Cappadoce. Bajazet fut ſurpris en apprenant que ſon frere étoit revenu d'Egypte pour lui diſputer de nouveau l'Empire. Il y alloit de ſa Couronne, & même de ſa vie, de s'oppoſer à ſes efforts. Achmet à la verité étoit à la tête d'un grand corps de troupes, capable de combattre les ennemis; mais la défiance ſi naturelle aux hommes foibles, lui fit craindre que ce Géneral ne ſe laiſſât ſéduire par ſon frere; d'ailleurs ſes Miniſtres jaloux de la gloire que le Viſir acqueroit dans cette guerre, repreſenterent à ce Prince que dans

PIERRE D'AUBUSSON.

une querelle qui lui étoit perſonnelle & ſi importante, ſes ſoldats auroient mauvaiſe opinion de ſa valeur, s'il ne ſe montroit pas à la tête de ſes armées. Ces motifs le déterminerent à paſſer le Boſphore : il entra dans l'Aſie. Son armée étoit compoſée de cent mille hommes; Achmet n'en avoit gueres moins. Après qu'il eut joint le Sultan, ce Prince voulut faire la revûe de toutes ſes troupes; Achmet parut le premier, mais au lieu de porter ſon épée ou ſon cimeterre à ſon côté, Bajazet s'étant apperçû qu'il étoit ſeulement attaché au pommeau de la ſelle de ſon cheval, lui cria : *Mon protecteur, tu te ſouviens de loin, oublies les fautes de ma jeuneſſe : remets ton épée à ton côté, & t'en ſers avec ta valeur ordinaire contre nos ennemis.*

Pour l'intelligence de ce fait particulier, il faut ſe ſouvenir de tout ce que nous avons dit de la guerre, que Mahomet II. avoit portée en Perſe. Bajazet encore jeune l'y avoit ſuivi, & il avoit même un commandement particulier ſur un corps de troupes. Le Sultan ſon pere, qui n'étoit pas prévenu en faveur de ſa capacité, ni de ſa valeur, quelques heures avant que de livrer la bataille, ordonna à Achmet de viſiter la ligne où commandoit Bajazet, & de voir ſi ſa troupe étoit rangée en ordre de combat. Mais cet Officier n'y ayant trouvé que de la confuſion, il ne put s'empêcher de lui en faire des reproches aſſez aigres. *Eſt-ce ainſi, Seigneur*, lui dit ce vieux Guerrier, *qu'un Prince qui veut vaincre, doit ranger ſes ſoldats?* Bajazet outré de ces reproches, lui dit qu'il le feroit un jour repentir de ſon inſolence. *Et que*

me feras-tu? repartit le fier Achmet: *Je jure par l'ame de mon pere, que si tu parviens jamais à l'Empire; je ne ceindrai jamais d'épée à mon côté pour ton service.*

Tel fut l'évenement qui donna lieu à Achmet de paroître dans la revûe avec son épée attachée au pommeau de la selle de son cheval. Mais Bajazet avoit trop besoin de sa valeur & de son experience, pour ne pas tâcher de lui faire oublier ce petit démêlé. La paix entre le Prince & son Géneral fut bientôt faite; on ne songea plus qu'à aller chercher les ennemis. On prétend que le Géneral de Bajazet défit Zizim dans une seconde bataille : d'autres Auteurs rapportent que les alliez trop inferieurs en troupes pour tenir la campagne, à l'arrivée de Bajazet se retirerent dans les détroits du mont Taurus.

Ce Prince au désespoir que son frere lui eût échapé, pour le surprendre, lui envoya faire de nouvelles propositions; & aux offres qu'il lui avoit déja faites d'une Province en toute souveraineté, il ajouta une pension de deux cens mille écus d'or: somme excessive pour le tems. *J'ai besoin d'un Empire*, répondit fierément Zizim à l'Envoyé de son frere, *& non pas d'argent.* D'ailleurs ce Prince n'eut garde de se laisser éblouir par ces propositions, d'autant plus qu'en même tems qu'il lui faisoit témoigner l'envie qu'il avoit de bien vivre avec lui, il s'apperçût qu'Achmet s'emparoit insensiblement de tous les détroits des montagnes, & tâchoit de lui en fermer les issues. Le Caraman lui fit connoître, s'ils restoient plus long-tems en cet endroit, le peril où ils alloient être expo-

ſez:& l'un & l'autre n'ayant pas de forces ſuffiſantes pour les oppoſer à celles de Bajazet, ils convinrent, en attendant que ce Prince eût repris le chemin de Conſtantinople, de diſperſer leurs troupes qui ne ſerviroient qu'à les faire ſuivre, & de ſe retirer l'un & l'autre dans des endroits où ils fuſſent en ſûreté, ſoit par leur propre obſcurité, ou par la puiſſance du Prince auprès duquel ils ſe retireroient.

Le premier projet de Zizim étoit de ſe cacher avec peu de perſonnes dans les endroits les plus enfoncez de ces montagnes. Le Caraman fut d'un autre avis: il lui dit qu'il ne ſeroit peut-être pas encore aſſez en sûreté dans une caverne contre les recherches de ſon frere; qu'il avoit même interêt, pour conſerver ſes partiſans ſecrets, qu'on le crût en vie, & toujours dans la diſpoſition de revenir diſputer l'Empire: & il fut d'avis qu'il eût recours au Grand Maître de Rhodes; qu'il ſeroit plus sûrement dans ſes Etats & avec plus de dignité, & que par le moyen même des Chevaliers qui couroient toutes les mers de l'Aſie, il ſeroit inſtruit de tout ce qui ſe paſſoit à Conſtantinople & dans tout l'Orient.

Zizim ſuivit ce conſeil, & dépêcha au Grand Maître un des Seigneurs qui s'étoient attachez à ſa perſonne & à ſa fortune, pour lui demander un azile. Mais cet Envoyé fut arrêté par un parti de Bajazet, & ce Prince vit par les Lettres de ſon frere, le deſſein qu'il avoit formé de ſe retirer parmi les Chrétiens. Il fit auſſi-tôt quelques détachemens pour forcer le Prince ſon frere dans

les défilez où il étoit retiré, & en même tems il en fit partir d'autres pour lui fermer tous les passages qui pourroient le conduire à quelque port de la Lycie. Il se flattroit de le tenir enfermé, & qu'il ne pouvoit lui échaper; mais Zizim ne voyant point revenir son premier courier, en dépêcha à Rhodes deux autres chargez pareillement de demander au Grand Maître une retraite dans ses Etats, avec un sauf-conduit qui lui en assurât l'entreé & la sortie en toute liberté. Ce Prince quitta ensuite le mont Taurus, & sous la conduite du Caraman qui lui servoit de guide, il s'approcha des côtes de la mer pour attendre la réponse de Rhodes. Le Grand Maître de concert avec le Conseil, & près de mûres reflexions, crut qu'il étoit de l'honneur & même de l'interêt de l'Ordre, de ne pas refuser un azile à un si grand Prince. Une escadre de vaisseaux fut aussi-tôt commandée pour l'aller recevoir, & Dom Alvare de Zuniga, grand Prieur de Castille, fut chargé de cette commission, & du sauve-conduit qui avoit été dressé dans la forme que les Ambassadeurs de Zizim l'avoient demandé.

Ce Commandant mit à la voile, en même tems que Zizim & le Caraman qui se voyoient poursuivis par les Spahis, resolurent de se separer, après s'être tendrement embrassez, & s'être jurez une amitié inviolable. Le Caraman se rejetta dans les montagnes, d'où il reprit le chemin de quelques Places qui lui restoient. Le Prince Turc attendoit au bord de la mer des nouvelles de Rhodes; mais voyant approcher un escadron de Spahis, il se jetta dans

PIERRE D'AUBUSSON.

une barque que le Caraman, de peur de ſurpriſe, avoit toujours tenue prête, & qui étoit cachée derriere un rocher.

A peine Zizim avoit quitté le rivage, qu'il vit paroître cette troupe de Spahis qui ne l'avoient manqué que de quelques momens. Le Prince ſe voyant en ſûreté, fit arrêter ſa barque, & prenant ſon arc, il leur décocha une flêche à laquelle étoit attachée une Lettre adreſſée à ſon frere, & conçue à peu près en ces termes:

LE ROI ZIZIM,

AU ROI BAJAZET SON FRERE INHUMAIN.

Dieu & notre grand Prophete ſont témoins de la honteuſe néceſſité où tu me reduis de me refugier chez les Chrétiens. Après m'avoir privé des juſtes droits que j'avois à l'Empire, tu me pourſuis encore de contrée en contrée, & tu n'as point eu de repos que tu ne m'aye forcé, pour ſauver ma vie, à chercher un azile chez les Chevaliers de Rhodes, les ennemis irréconciliables de notre auguſte Maiſon. Si le Sultan notre pere eut pû prévoir que tu profanerois ainſi le nom ſi reſpectable des Ottomans, il t'auroit étranglé de ſes propres mains; mais j'eſpere qu'à ſon défaut, le ciel ſera le vengeur de ta cruauté, & je ne ſouhaite de vivre que pour être le témoin de ton ſupplice.

Le Commandant de cette troupe de Spahis ramaſſa la Lettre, & outré d'avoir manqué ſa proye, il la porta à Bajazet. On prétend que ce Prince

et

en la lisant, ne put retenir quelques larmes qui échaperent malgré lui à la nature. Zizim prit en même tems le large, & fit route du côté de Rhodes, pour découvrir s'il ne lui viendroit point de nouvelles des Ambassadeurs qu'il avoit envoyez au Grand Maître. Ce Prince infortuné, incertain de son sort, erroit à l'avanture dans ces mers, lorsqu'il découvrit une escadre qui venoit à toutes voiles, & qui avoit la proue tournée du côté de la Lycie. La crainte que ce ne fussent des vaisseaux que son frere eût envoyez pour l'empêcher de gagner l'Isle de Rhodes, l'obligea de commander à son pilote de regagner promptement le rivage, & de le remettre à terre. Mais à une certaine distance il découvrit le pavillon de Rhodes; & après des signaux dont il étoit convenu avec ses Ambassadeurs, il les vit arriver dans une chaloupe avec un Chevalier que Dom Alvare de Zuniga envoyoit pour accompagner ces Ambassadeurs, & pour assurer ce Prince de la part du Grand Maître qu'il seroit très bien venu dans l'Isle de Rhodes: ce Chevalier lui dit que le Commandant de l'escadre qui étoit Lieutenant Géneral du Grand Maître, avoit été envoyé exprès pour l'y conduire sûrement. Zuniga s'avança ensuite pour saluer ce Prince, entra dans sa barque, lui présenta une Lettre & le sauf conduit du Grand Maître. Après les complimens & les céremonies ordinaires, il le fit passer dans un grand vaisseau qu'il commandoit, & qui prit la route de Rhodes; il y arriva bien-tôt. Le Grand Maître n'en fut pas plutôt averti, qu'il envoya le recevoir par les plus anciens Comman-

PIERRE D'AUBUSSON.

deurs de la Religion. Il descendit lui-même de son Palais, & le fut rencontrer assez près du port : ils se donnerent la main l'un à l'autre. Le Grand Maître après lui avoir réïteré par le ministere d'un Interprête toutes les assurances qu'il lui avoit déja données par son sauf-conduit, l'accompagna jusqu'à l'auberge de France, qui lui avoit été destinée pour son logement : dans la marche il lui ceda la main droite. Zizim s'en étant apperçû la voulut quitter, & lui fit dire qu'il ne convenoit pas aux captifs de prendre la place d'honneur sur leurs Patrons. *Seigneur*, lui repartit obligeamment le Grand Maître, *des captifs de votre qualité tiennent le premier rang par-tout, & plût à Dieu que vous eussiez autant de pouvoir dans Constantinople, que vous en avez dans Rhodes !*

Le Grand Maître après l'avoir conduit à son appartement, le laissa entre les mains de plusieurs Commandeurs, & des Officiers de sa maison, qui par leur politesse & leur bonne chere, tâcherent de causer quelque distraction au souvenir de ses malheurs, dont il paroissoit tout occupé. Mathieu Bosso, Chanoine de Vérone, qui le vit quelques années après, & qui l'observa avec beaucoup d'attention, nous le représente dans une de ses Lettres qui nous est restée, comme un homme qui avoit tout l'air d'un barbare, & d'un Prince féroce & cruel. Il a, dit-il, la taille un peu au-dessus de la médiocre, le corps épais & ramassé ; les épaules larges, l'estomach avancé, les bras forts & nerveux, la tête grosse, un œil louche, le nez aquilain, & si courbé, qu'il touche presque à la lévre

PREUVE II.

ſuperieure, qui eſt couverte d'une large mouſtache. En un mot, dit cet Auteur, c'eſt le veritable portrait de ſon pere Mahomet, & tel qu'on le voit repréſenté dans pluſieurs de ſes médailles, qui me ſont tombées entre les mains.

Les Chevaliers n'oublioient rien pour divertir ce Prince : ce n'étoient que parties de chaſſe, que tournois, que feſtins, que concerts : mais cette derniere ſorte de divertiſſement touchoit peu le Sultan ; & quoiqu'on lui eût fait entendre d'excellentes voix, il parut qu'il ne prenoit aucun plaiſir à une ſi douce muſique. Pour le réjouir, on s'aviſa de faire venir un eſclave Turc, qui avec une voix rude & peu harmonieuſe, mais qu'il accompagnoit de mines & de poſtures ridicules, eut ſeul le privilege d'attirer ſon applaudiſſement.

Cependant le ſéjour d'un hôte de cette importance ne laiſſoit pas de cauſer beaucoup d'inquiétude au Grand Maître. Il ne doutoit pas que Bajazet n'auroit pas plutôt découvert l'endroit de ſa retraite, qu'il feroit tous ſes efforts pour forcer l'Ordre à le remettre entre ſes mains. On ne pouvoit le lui refuſer ſans attirer dans l'Iſle une ſeconde fois toutes les forces de l'Empire Ottoman ; & la parole du Grand Maître, ſon ſauf-conduit, & même la ſeule génerosité naturelle, ne permettoient pas de le livrer à ſon cruel ennemi.

Pendant que d'Aubuſſon étoit agité par ces differentes conſiderations, on vit arriver un Envoyé du Gouverneur de Lycie, Province, comme nous avons dit, qui n'eſt ſéparée de l'Iſle de Rhodes que par un canal d'environ dix-huit milles. Cet En-

voyé, ſous prétexte de propoſer entre les ſujets du Grand Maître & les peuples de ſon gouvernement une tréve marchande, & la liberté du commerce, étoit venu reconnoître ſi Zizim s'étoit retiré à Rhodes, & la conduite que le Grand Maître tenoit à ſon égard. Le Grand Maître le reçut bien, & parut ne pas s'éloigner des propoſitions qu'on lui faiſoit. Mais l'Envoyé qui avoit d'autres vûes, ſous prétexte qu'il attendoit de nouveaux ordres de ſon Maître, faiſoit traîner la négociation : & on démêla bien-tôt le principal objet de ſon voyage. Le Grand Maître pour n'avoir pas plus longtems ſous ſes yeux cet eſpion privilegié, termina promptement ſon traité, & le renvoya à ſon maître. Mais à peine en étoit-il défait, qu'il en arriva un autre, qui lui apporta une Lettre de la part du Bacha Achmet. Le grand Seigneur ne voulant pas s'expoſer à un refus, lui avoit commandé d'entamer comme de lui-même une nouvelle négociation avec le Grand Maître. Ce Miniſtre qui par les ſervices importans qu'il venoit de rendre à Bajazet, gouvernoit alors ſon Empire avec une autorité abſolue, écrivit au Grand Maître pour l'exhorter à faire avec la Porte un traité de paix ſolide & conſtante, à quoi il offroit ſon crédit & ſes bons offices, s'il vouloit envoyer des Ambaſſadeurs à Conſtantinople.

Le Grand Maître ſentit bien l'artifice, & que ces differens Négociateurs ne cherchoient qu'à s'introduire dans Rhodes, & à trouver les moyens de ſe défaire de Zizim, ſoit par le fer ou le poiſon. Quoique le Prince de Rhodes les regardât

comme des aſſaſſins, cependant comme ils étoient revêtus, ou pour mieux dire maſquez d'un caractere public, on diſſimula leurs deſſeins. Tout ce que le droit des gens & la prudence permirent de faire en cette occaſion, ce fut de congedier promptement ces Envoyez : & le Grand Maître ſe contenta de répondre ſimplement au Bacha, que pourvû qu'on ne lui parlât pas de tribut, il ne s'éloignoit pas d'envoyer dans quelque tems des Ambaſſadeurs à la Porte pour traiter avec lui d'une paix durable. On tint après cela à Rhodes differens conſeils ſur la conduite que l'Ordre devoit tenir dans une affaire ſi délicate.

Quoique dans tous ces préliminaires il n'eût pas été fait la moindre mention de Zizim, le Grand Maître n'eut pas de peine à s'appercevoir que le fond de la négociation rouleroit toujours ſur la perſonne de ce Prince, & que ſi ſon frere ne s'en pouvoit pas rendre Maître par la voye des traitez, ou il tâcheroit de le faire empoiſonner, ou qu'il l'attaqueroit à force ouverte, & qu'on reverroit bien-tôt toutes les forces des Ottomans inonder une ſeconde fois l'Iſle de Rhodes. On tint là-deſſus differens conſeils : & pour ne ſe point déſaiſir d'un ſi précieux gage, on réſolut pour la ſureté même de ce Prince, & en attendant qu'on vît quelle face prendroient les affaires de l'Orient, de le faire paſſer en France, & de l'envoyer réſider dans quelque Commanderie de l'Ordre.

Le Grand Maître pour lui faire prendre de bon gré ce parti, lui repréſenta qu'il étoit de ſon intérêt de ſe dérober pour quelque tems aux vio-

PIERRE D'AUBUSSON.

lentes poursuites de son frere ; que quelque précaution que la Religion prît, sa vie ne seroit jamais en sureté dans Rhodes, où tant de Grecs renégats pourroient, à la faveur de la langue, s'introduire, & malgré toutes les précautions que l'Ordre prendroit, le faire périr par le fer ou par le poison ; au lieu que pendant son éloignement, l'Ordre qui étoit entré en négociation avec le Sultan, pourroit dans la suite ménager ses intérêts, & qu'il se chargeoit de lui rendre compte de tout ce qui se passeroit à la Porte à son sujet.

Le Prince Turc qui se voyoit sans ressource, consentit à tout ce qu'on lui proposa. Il laissa même avant que de partir un ample pouvoir au Grand Maître pour traiter avec Bajazet en son nom, & suivant ce qui conviendroit le mieux à sa fortune & à sa sureté. Cet acte fut accompagné d'un autre, dans lequel ce Prince après y avoir marqué toutes les obligations qu'il avoit au Grand Maître, & à son Ordre, s'engageoit, s'il recouvroit jamais l'Empire, soit en son entier ou en partie, d'entretenir une constante paix avec les Chevaliers, d'ouvrir tous ses ports à leurs flottes, de rendre tous les ans gratuitement la liberté à trois cens Chrétiens de l'un & de l'autre sexe, & de payer cent cinquante mille écus d'or au trésor de la Religion pour la dédommager des dépenses qu'on avoit faites en sa faveur. Cet acte signé de sa propre main se garde encore dans les archives de Malte, & il est datté du cin-
1482. quiéme du mois de Regeb, de l'année de l'Hégire 887 : ce qui revient, selon notre maniere de compter, au 31 d'Août de l'an de grace 1482. Ce Prince

s'embarqua ensuite sous la conduite du Chevalier de Blanchefort, neveu du Grand Maître, qui par ses soins & sa complaisance, tâcha d'adoucir la tristesse dont ce Prince fut saisi en quittant son pays, & en passant dans une terre étrangere.

Pendant qu'il faisoit route du côté de la France, le Grand Maître, suivant la parole qu'il en avoit donnée à Achmet, envoya à Constantinople en qualité d'Ambassadeurs, les Chevaliers Guy de Mont, Arnaud & Duprat. Bajazet qui voyoit le grand Maître arbitre de la fortune de son frere, fut ravi de leur arrivée. Ils en furent reçus avec beaucoup d'honneur, & il leur donna pour Commissaires & pour traiter de la paix le Visir Achmet & Misach Paleologue, qui depuis la mort de Mahomet, & pour s'être déclaré en faveur de Bajazet, avoit été rappellé à la Porte. La négociation pensa échouer dès l'ouverture de la conference : Achmet pour préliminaire, demanda que le Grand Maître se reconnût pour vassal du grand Seigneur, & qu'en cette qualité il lui payât tribut. Cette proposition fut rejettée par les deux Ambassadeurs avec beaucoup de hauteur. Le Visir le plus fier de tous les hommes, leur dit que son maître iroit en personne, & à la tête de cent mille hommes, lever lui-même ce tribut : les Ambassadeurs, sur de pareilles menaces, vouloient rompre la conférence, & se retirer ; mais le Bacha Paleologue ayant dit en langage turc au Visir, qu'il ne devoit pas ignorer que le Sultan vouloit à quelque prix que ce fût, conclure ce traité, on reprit la négociation ; & les deux Chevaliers montrerent d'au-

PIERRE D'AUBUSSON.

tant plus de fermeté, que Duprat qui entendoit la langue Turque, étoit par là instruit des intentions du grand Seigneur. Achmet n'insista pas davantage; mais comme il croyoit que ce Prince se deshonoroit par un pareil traité, il en abandonna la conduite au Paleologue.

Il en fallut venir ensuite au principal point, & qui tenoit le plus au cœur du Sultan. Il s'agissoit de la personne de son frere, & ses Ministres demandoient qu'on le remît en son pouvoir. Les Ambassadeurs comprirent bien que ç'auroit été le livrer aux boureaux; aussi ils rejetterent avec indignation une proposition si odieuse. Enfin on convint que le Grand Maître s'engageroit de retenir toujours ce Prince en son pouvoir, & sous une garde exacte de plusieurs Chevaliers, & qu'il ne le remettroit point à aucun Prince Chrétien ou Infidele, qui pût se servir de son nom & de ses prétentions pour troubler le repos de l'Empire; que pour l'entretien & la garde de ce Prince, le Sultan feroit remettre tous les ans à la Religion trente-cinq mille ducats, monnoye de Venise, & qu'en particulier & séparément de cette somme, il en payeroit aussi tous les ans dix mille au Grand Maître pour le dédommager des ravages que l'armée de Mahomet avoit faits dans l'Isle de Rhodes. La paix à ces conditions ayant été arrêtée, le traité fut signé par le Sultan qui envoya à Rhodes un de ses principaux Ministres appellé Capitain, pour recevoir la ratification du Grand Maître.

Le Visir naturellement fier, ne put entendre parler des pensions que le Sultan s'étoit obligé de payer

payer tous les ans, ſans frémir d'indignation. Il ſe plaignit hautement que par un traité ſi honteux, on avoit proſtitué la gloire de l'Empire; & parmi ces diſcours, il lui échapa des railleries aſſez vives contre la perſonne même de ſon maître. Le Sultan en fut bien-tôt inſtruit: on ne manque point à la Cour de ces gens, qui par des rapports empoiſonnez, & débitez avec art, tâchent de perdre leurs ennemis. Achmet en avoit un très-dangereux dans la perſonne d'un Bacha, appellé Iſac, & dont il avoit autrefois épouſé la fille. C'étoit cette même Dame turque dont le fils aîné de Mahomet devint éperdument amoureux, & à laquelle dans la fureur de ſa paſſion, ſon mari prétendoit qu'il avoit fait violence. On vient de voir dans le commencement de ce Livre que Mahomet qui vouloit être le ſeul tyran dans ſes Etats, ſous prétexte de rendre juſtice à Achmet, avoit fait mourir ce jeune Prince, dont l'emportement lui fit craindre qu'il ne fût capable d'attenter à ſa perſonne. Achmet comme autrefois Ceſar, ſans vouloir approfondir la conduite de ſa femme, l'avoit répudiée: ce qui fit naître dans le cœur de ſon beau-pere, un deſir violent de s'en venger. Ce Bacha ne laiſſa pas échaper l'occaſion que lui fourniſſoit l'imprudence d'Achmet: il rapporta au Sultan les murmures & les railleries du Viſir, aſſaiſonnez du poiſon dont les Courtiſans ne ſont pas avares; & ſous prétexte de zele pour le ſervice du Prince, il lui inſinua que dans un Viſir ſi puiſſant, & adoré des ſoldats, de pareilles railleries ne pouvoient partir que d'un homme qui minutoit quelque révolte.

PIERRE D'AUBUSSON.

En pareille matiere, & ſur-tout dans un gouvernement auſſi deſpotique que celui des Turcs, le ſeul ſoupçon eſt un crime. Bajazet toujours ombrageux & défiant, comme ſont toutes les perſonnes foibles, pour prévenir les deſſeins qu'on attribuoit au Viſir, réſolut de s'en défaire : d'ailleurs il avoit de la peine à voir tous les jours un homme dont la grandeur des ſervices étoit au-deſſus des récompenſes. Par ſon ordre la plûpart des Grands de la Porte furent invitez à un ſuperbe feſtin que leur fit Bajazet. Contre leur loi, on y but beaucoup de vin ; le Sultan qui avoit ſes deſſeins particuliers, & qui vouloit faire parler le Viſir, fit tomber le diſcours ſur la paix qu'il venoit de conclure avec le Grand Maître, & il ajouta que n'ayant plus d'ennemis, il vouloit diminuer la ſolde des ſoldats, & même priver de leurs emplois des Officiers qui n'étoient pas affectionnez au gouvernement. Achmet, le pere des gens de guerre, naturellement fier & impatient, prit feu ; & dans la chaleur du vin, il dit tout haut que l'affection des ſoldats étoit le plus ferme appui du trône, & qu'un Sultan ſur-tout qui avoit encore un frere vivant, ſeroit mal conſeillé d'irriter la milice. On prétend qu'il n'eut pas plûtôt proferé ces paroles, qu'un muet apoſté exprès, à un ſigne que lui fit le Sultan, lui enfonça un poignard dans le cœur. D'autres Auteurs rapportent différemment ce qui ſe paſſa à la mort de ce Miniſtre, qui fut differée de quelque tems. Selon ces Ecrivains, Bajazet avant que de congedier les Bachas, & pour joindre la liberalité à la magnificence du feſtin, leur fit preſenter à cha-

cun une veſte de brocard avec une coupe remplie de pieces d'or; mais on ne mit devant le Viſir qu'une veſte noire, qu'il regardoit comme un triſte augure de ſa deſtinée: & il fut confirmé dans les preſſentimens qu'il en avoit, lorſque voulant ſuivre ceux qui ſe retiroient, le Sultan lui ordonna de reſter, ſous prétexte d'une affaire importante, dont il vouloit l'entretenir. Achmet ne doutant plus qu'il alloit être étranglé, s'écria plein de fureur: *Cruel tyran, puiſque tu me voulois faire mourir, pourquoi m'as-tu forcé d'offenſer Dieu, en buvant d'une liqueur défendue?*

Par ordre de Bajazet, on commença par le charger de coups, & les muets enſuite ſe mirent en état de l'étrangler. Mais le chef des Eunuques, qui étoit ſon ami particulier, voyant ſon maître yvre de vin & de colere, ſe jetta à ſes pieds. *Seigneur*, lui dit-il, *ne te preſſe point de le faire mourir: tu ſçais combien il eſt cher à tes Janiſſaires: attens juſqu'à demain, pour voir de quelle maniere ils apprendront les nouvelles de ſa mort: & pour lors tu en décideras ſuivant ta volonté abſolue.*

La peur, le plus puiſſant reſſort qu'on pût faire agir auprès de ce Prince foible & timide, eut ſon effet ordinaire. Bajazet differa la mort d'Achmet, & le fit jetter à demi-nu & chargé de fers dans un cachot. Son fils qui l'attendoit à la porte du Serrail, ne le voyant point ſortir, en demanda des nouvelles aux autres Bachas; mais la plûpart étoient ſi yvres, que tout ce qu'il en put tirer, c'eſt qu'il avoit paru que le Grand Seigneur étoit fort irrité contre lui. Ce jeune Seigneur tremblant pour ſa vie, court au corps de garde des Janiſ-

ſaires, & dans un vaſte logis où ils ſe retirent quand ils ne ſont point de garde: & là fondant en larmes, & adreſſant la parole aux plus anciens: *Mes chers compagnons*, leur dit il, *le Sultan vient de faire arrêter mon pere: ſouffrirez-vous, braves ſoldats, qu'on faſſe perir cruellement votre Géneral, avec lequel depuis tant d'années vous mangez du pain & du ſel?*

Chalcondile, vie de Bajazet II.

Les Janiſſaires à ces nouvelles prennent les armes, s'aſſemblent, marchent droit au Serrail, & demandent avec de grands cris qu'on leur en ouvre les portes: le bruit de ce tumulte paſſe bien-tôt juſques dans l'appartement de Bajazet. Le Prince aprés avoir deliberé ſur le parti qu'il avoit à prendre, & dans la crainte d'être détrôné par cette milice en fureur, parut à une fenêtre un arc à la main. *Que voulez-vous mes compagnons*, leur dit-il, *& quelle eſt la cauſe de ce tumulte? Tu l'apprendras tout à l'heure*, *s'écrierent-ils*, *yvrogne de Philoſophe. Où eſt Achmet? nous voulons le voir, ou nous ſçaurons venger ſa mort*. Le timide Sultan voyant toute cette milice en fureur & animée contre lui: *Achmet*, leur dit-il, *eſt dans mon Serrail, plein de vie; & je ne l'ai retenu que pour conferer avec lui d'affaires de conſequence*. Le Sultan étoit ſi effrayé de la contenance & des menaces des Janiſſaires, qu'il commanda qu'on l'amenât promptement. Il parut à la porte du Serrail, la tête & les jambes nues; & pour tout vêtement, il n'avoit qu'une ſimple camiſole, comme un homme deſtiné à la mort & qu'on alloit executer. Les Janiſſaires indignez de voir ce grand Capitaine traité ſi indignement,

arracherent un turban à un des principaux Officiers de la Porte, & le mirent ſur la tête d'Achmet. Ils commanderent en même tems qu'on lui apportât une veſte; & après l'en avoir revêtu, ils le conduiſirent juſques dans ſon Palais avec de grands cris, & comme s'ils euſſent remporté une victoire ſignalée.

Le Viſir, ſoit par grandeur d'ame, ou qu'il craignît qu'on ne lui fît un nouveau crime de l'affection des ſoldats, les conjura d'uſer plus modeſtement de leurs avantages. *Bajazet*, leur dit-il, *eſt notre Souverain : & qui ſçait ſi je ne me ſuis pas attiré ſon indignation par ma faute?* Enfin par ſes prieres il vint à bout de calmer la ſedition; mais il apprit par ſon experience qu'on ne remporte jamais d'avantage ſur ſon Souverain, qui ne ſoit à la fin funeſte à ſon auteur. Bajazet diſſimula quelque tems ſon reſſentiment; le Viſir rentra en apparence dans ſes bonnes graces : mais dans un voyage que fit la Cour à Andrinople, & lorſque toutes ſes craintes ſembloient être diſſipées, le Sultan le fit étrangler. Tel fut le ſort d'un des plus grands Capitaines de l'Empire Ottoman; mais qui pour s'être cru trop neceſſaire, ſe rendit ſuſpect à ſon maître, & odieux aux autres Bachas.

Pendant qu'une ſcene ſi tragique ſe paſſoit à la Porte, le Prince Zizim arriva heureuſement ſur les côtes de Provence. Le Grand Maître l'avoit fait préceder par un Ambaſſadeur qui demanda de ſa part au Roi Louis XI. qui regnoit alors en France, la permiſſion pour le Prince d'entrer dans ſes Etats, & même d'y ſéjourner pendant

PIERRE D'AUBUSSON.

quelque tems. Le Roi qui ne prenoit aucun interêt aux affaires d'Orient, y consentit sans peine. Le Prince, selon Jaligni, historien contemporain, fut conduit d'abord dans la Province de la Marche chez un Seigneur de cette Province, appellé Boislami, beau-frere du Grand Maître, & qui avoit épousé Souveraine d'Aubusson, sa sœur. Zizim, après y avoir fait quelque séjour, se retira dans la Commanderie de Bourgneuf: & les Chevaliers, qui sous prétexte de lui faire compagnie lui servoient de gardes, le logerent dans une tour qu'ils avoient fait construire exprès pour le mettre à couvert des entreprises de Bajazet, peut-être aussi pour l'empêcher de se tirer de leurs mains, & de s'échaper, comme quelque tems après ils eurent lieu de l'en soupçonner.

En effet ce malheureux Prince, au lieu de l'accueil & des secours qu'il s'étoit flatté de recevoir du Roi de France, se voyoit avec douleur éloigné de sa patrie & de ses amis; relegué dans une terre étrangere, confiné dans une espece de prison: & quelque soin que prissent les Chevaliers qui l'avoient en garde, de le divertir, il ne pouvoit s'empêcher de les regarder comme ses géoliers, & les ennemis mortels de sa Maison. Ces reflexions le jetterent dans une humeur sombre qui fut bientôt suivie d'une maladie dangereuse, & qui faisoit même craindre pour sa vie.

Un Chevalier de ceux qui étoient préposez à sa garde, touché de ses malheurs, & pour le tirer de cette profonde douleur où il étoit enseveli, lui conseilla de demander au Roi de France une

entrevûe : & il le flatta que dans une conference il pourroit intereſſer ce Prince dans ſa diſgrace ; & en tirer des ſecours ſuffiſans pour tenter encore une fois le ſort des armes.

Le Prince , comme tous les malheureux , ſe livra aux premieres lueurs d'eſperance qu'on lui donna , & il fit dire au Roi qu'il ſouhaittoit de l'entretenir. Le Roi occupé de ce qui ſe paſſoit chez ſes voiſins , & ſur-tout parmi les Anglois & chez le Duc de Bourgogne , ne s'embaraſſoit gueres des affaires de l'Orient. Cependant pour ſoutenir le caractere de Roi très-Chrétien , il répondit à ce Prince , qu'à la verité il ſeroit ravi de le voir , & même d'entrer en Souverain dans ſes interêts , ſi la religion n'y mettoit pas un obſtacle invincible ; mais que s'il vouloit ſe faire Chrétien & abjurer les erreurs dans leſquelles il avoit été malheureuſement élevé , il s'engageoit à le ramener dans ſes Etats à la tête d'une puiſſante armée , & qui ne le cederoit ni en chefs habiles , ni en nombre des troupes , à toutes les forces de l'Empire Ottoman ; & que s'il ne jugeoit pas à propos de tenter de nouveau le ſort des armes , la France lui offroit une ſeconde patrie , & qu'il lui donneroit dans ce Royaume de grandes Terres & des Seigneuries aſſez conſiderables pour y pouvoir vivre avec tout l'éclat & la dignité convenable à ſa haute naiſſance.

Le Prince Turc n'eut pas de peine à s'appercevoir que la propoſition n'étoit qu'un honnête prétexte pour ſe diſpenſer de lui accorder l'entre-

vûe qu'il lui avoit demandée, & le secours qu'il en esperoit. Outre les préjugez de l'éducation, à ne considerer ses interêts que par des vûes d'une politique humaine, il ne pouvoit pas quitter la secte de Mahomet, sans passer parmi les Mahometans pour un renégat, & sans se voir abandonné de ses meilleurs amis, & de tous ses partisans; ainsi ce Prince, sans s'arrêter davantage à la France, tourna toutes ses esperances du côté de l'Orient, dont il attendoit des nouvelles avec la derniere impatience. Il ne fut pas long-tems sans en recevoir; mais elles ne lui furent gueres agréables. Il apprit avec autant de surprise que de douleur, que les Chevaliers de Rhodes, les ennemis immortels des Ottomans, après differentes négociations qui s'étoient passées à Constantinople & à Rhodes, étoient à la fin convenus d'un traité, mais dont malheureusement la perte de sa liberté étoit le fondement & le prix; que le Grand Maître, au préjudice de son sauf-conduit, & de la parole qu'il lui avoit donnée si autentiquement, s'étoit engagé, tant que les Turcs ne violeroient pas ce traité, de le tenir toujours éloigné, & sous la garde des Chevaliers qui en répondroient. Que Bajazet de son côté s'étoit obligé de payer tous les ans au Grand Maître & à la Religion quarante-cinq mille ducats. Le traité fut décoré par ceux qui le dresserent, de prétextes honnêtes, dont les Princes ne manquent gueres; mais qui après tout ne mettoient pas l'Ordre à l'abri du reproche d'avoir violé son sauf-conduit.

Bajazet paya cette somme très-exactement & même

même d'avance : & dans le dessein de gagner entierement l'amitié du Grand Maître, il lui envoya peu après, la main droite de S. Jean-Baptiste, Patron de l'Ordre, qui avoit été apportée anciennement d'Antioche à Constantinople, & que Mahomet à la prise de cette ville, avoit fait mettre dans son trésor, apparemment pour la richesse du Reliquaire, ou pour trafiquer la Relique même avec quelque Prince Chrétien. Quoique les Turcs traitent d'idolatrie notre vénération pour les Corps saints, Bajazet ne laissa pas de la faire transporter avec beaucoup de cérémonie jusqu'à Rhodes : ce qui fait voir que dans la plûpart des Souverains, la Religion va bien loin après l'intérêt de l'Etat.

Cependant comme la liberté est le premier bien des hommes & le plus précieux, il ne faut pas s'étonner si le malheureux Zizim fut frappé de la plus violente douleur en voyant qu'on venoit de trafiquer de la sienne au poids de l'or. Ce traité le jettoit dans des fureurs qu'il n'est pas aisé d'exprimer : il invoquoit la mort comme le seul terme d'une si cruelle disgrace ; & dans ces transports, on craignoit à tout moment qu'il n'attentât même à sa vie. En vain les Chevaliers qui étoient préposez pour sa garde, tâchoient de le consoler par la considération qu'il ne s'étoit rien passé à Constantinople & à Rhodes que pour son salut même, & que pour l'empêcher de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Ils lui représentoient que sa prison seroit bien moins longue qu'il ne pensoit ; qu'il devoit tout esperer du bénefice du tems, & qu'il naîtroit infailliblement des conjonctures qui

PIERRE D'AUBUSSON.

permettroient au Grand Maître de le faire retourner dans ses Etats avec autant de gloire que de sureté. Le malheureux Prince n'étoit point susceptible de ces motifs vagues & douteux de consolation : l'idée affreuse d'une prison perpetuelle se présentoit à tous momens à son esprit : & toutes les raisons & les honnêtetez de ses gardes ne pouvoient l'en distraire.

L'éclat que faisoit sa douleur, passa bien-tôt au dehors de sa prison. Des gens mal intentionnez pour l'Ordre en prirent occasion de blâmer la conduite du Grand Maître. On disoit qu'il y avoit eu de l'inhumanité à vendre la liberté d'un Prince qu'on ne pouvoit au plus que mettre à rançon. D'autres ajoutoient qu'il étoit étonnant qu'un Ordre aussi noble, & que des Chevaliers, les ennemis perpetuels des Mahometans, pour un vil intérêt, se fussent érigez en geoliers aux gages de Bajazet, & qu'ils laissassent échapper une occasion si favorable d'allumer parmi ces Infideles une guerre dont tous les ennemis des Ottomans auroient pû se prévaloir.

Caoursin Vice-Chancelier de l'Ordre, Historien contemporain, & qui étoit alors à Rhodes, a tâché d'épargner ce reproche aux Chevaliers, par les avantages que les Princes Chrétiens, dit-il, tirerent de la détention du Prince Ottoman : & cet Auteur apparemment peu scrupuleux, pour justifier le manque de parole du Grand Maître, sotuient qu'on avoit fait en cela un moindre mal, que si en observant exactement le sauf-conduit, on eût attiré les armes de Bajazet dans l'Isle de Rhodes, & dans les autres Etats des Princes Chré-

tiens. Mais ſi on ſuit Jaligni, autre Hiſtorien auſſi contemporain, il n'y eut de la part du Grand Maître, ni ſauf-conduit, ni parole donnée. Zizim, comme on le peut voir dans cet Hiſtorien ſe trouva priſonnier de bonne guerre : & par conſequent le Grand Maître put diſpoſer de ſa liberté comme il le jugea à propos pour le bien de ſon Ordre.

Guillaume de Jaligni, p. 62, 63, 65 & 65. Edition du Louvre.

Comme ces deux Hiſtoriens tous deux contemporains, l'un Miniſtre & confident du Grand Maître, l'autre Sécretaire de Pierre de Bourbon, ſe trouvent oppoſez ſur le même fait, nous n'avons point trouvé aſſez de lumieres dans l'un ou l'autre de ces deux Ecrivains, pour pouvoir prendre un parti avec ſureté : & nous en laiſſons le jugement au Lecteur, qui trouvera dans le Livre des Preuves une diſſertation ſur cette matiere avec le texte même de ces deux Auteurs. Mais ſoit que Zizim fût fait priſonnier de bonne guerre, ou que les Chevaliers, ſous prétexte de ne pas irriter un Prince auſſi puiſſant que le Sultan, euſſent violé leur ſauf-conduit, on ne peut diſconvenir que le Pape Sixte IV. Ferdinand Roi de Caſtille, d'Arragon & de Sicile, un autre Ferdinand de la même Maiſon & Roi de Naples, les Venitiens, & ſur-tout Mathias Corvin fils de Huniade, & alors Roi de Hongrie, grand Capitaine, & comme ſon pere, la terreur des Turcs, faiſoient tous de grandes inſtances auprès du Grand Maître pour mettre Zizim à la tête de leurs armées, dans la vûe de ſe ſervir de ſon nom pour ranimer les partiſans ſecrets qu'il avoit dans l'Empire Ottoman. A la verité la plûpart de ces Princes étoient diviſez ; quel-

PIERRE D'AUBUSSON.

ques-uns même se faisoient actuellement la guerre; & il faut rendre cette justice au Grand Maître aussi sage politique que grand Capitaine, qu'il craignoit que si le sort des armes contre le Turc ne leur étoit pas favorable, il n'y en eût d'assez perfides, ou du moins d'assez foibles, pour acheter la paix de Bajazet en lui livrant son frere & son ennemi. Le Grand Maître faisoit un bien plus digne usage du pouvoir qu'il avoit sur la personne de Zizim: & par la seule crainte qu'il donnoit au grand Seigneur de mettre ce Prince à la tête de toutes les forces de la Religion, & de le montrer aux mécontens qui étoient en grand nombre dans ses Etats, il tenoit pour ainsi dire les forces de ce puissant Prince enchaînées: & ce fut par ce moyen qu'il l'empêcha pendant toute la vie de son frere, d'attaquer l'Italie, & de tourner ses armes contre les Princes Chrétiens.

Le Pape dans l'impatience de voir les armes des Princes Chrétiens tournées contre les Infideles, se laissa persuader que s'il avoit une fois la personne de Zizim en son pouvoir, il viendroit aisément à bout de réunir toutes les forces de l'Europe contre les Turcs. Ce Pontife venoit de succeder à Sixte
1484. IV. sous le nom d'Innocent VIII. il étoit Génois de naissance, & de l'illustre Maison de Cibo, originaire de l'Isle de Rhodes où son pere étoit né. Il
PREUVE. III. ne se vit pas plutôt sur la Chaire de S. Pierre, qu'il en donna avis aux Chevaliers qu'il regardoit comme les Souverains de sa Maison, & il les fit assurer par un Nonce qu'il envoya exprès à Rhodes, de l'estime & de l'affection qu'il conservoit pour un

Ordre auſſi illuſtre & auſſi utile à tous les Princes Chrétiens. Mais ce Nonce déclara en même tems au Grand Maître que Sa Sainteté pour le bien de toute la Chrétienté, & pour tenir le Turc en reſpect, ne ſeroit pas fâché de faire venir le Prince Zizim à Rome, ou du moins dans quelque Place forte de l'Italie.

Le Grand Maître repréſenta au Nonce qu'il étoit à craindre qu'un pareil changement ne donnât beaucoup d'ombrage à Bajazet : & que ce Prince pour s'en venger, & pour prévenir les deſſeins du Pape, ne portât ſes armes en Italie. D'ailleurs qu'en retirant Zizim des mains des Chevaliers, on pourroit faire ſoupçonner qu'ils n'en uſoient pas bien à ſon égard, & que cela deshonoreroit ſon Ordre. Le Nonce fit paſſer ces raiſons à Rome; mais le Pape fut inflexible : il fit de nouvelles inſtances pour qu'on envoyât inceſſamment des ordres au Chevalier de Blanchefort, devenu grand Prieur d'Auvergne, de conduire lui même le Prince Turc à Rome. Le Grand Maître par déference pour les ordres du Pape, nomma deux Ambaſſadeurs qui ſe rendirent auprès du S. Pere, & il choiſit pour cet emploi Philippe de Cluys, de la Langue de France, Bailli de la Morée, & Guillaume Caourſin, Vice-Chancelier de l'Ordre, & dont nous avons l'hiſtoire de tout ce qui ſe paſſa à Rhodes au ſujet du Prince Zizim.

Si on doit juger de la conduite qu'ils tinrent dans leur négociation par les avantages qu'ils en tirerent, il faut convenir que c'étoient de très-habiles Miniſtres : car pour la perſonne ſeule de Zizim,

PIERRE D'AUBUSSON.

qu'ils s'engagerent de livrer au Pape, ils en obtinrent des graces importantes. Innocent par ce traité s'engagea ſolemnellement à ne jamais conférer aucunes Commanderies au préjudice des Langues & du droit d'ancienneté, quand même elles vaqueroient en Cour de Rome : & par une Bulle expreſſe de l'an 1489, il déclara que les biens de l'Ordre ne pourroient être compris dans le rôle des Benefices que les Papes s'étoient réſervez, ou qu'ils pourroient ſe réſerver dans la ſuite : & en cas que Bajazet irrité de ce changement ceſsât de payer la penſion de Zizim, par une autre Bulle, & pour en dédommager les Chevaliers de Rhodes, il ſupprima les Ordres du S. Sépulchre & de S. Lazare, qu'il réunit à celui de S. Jean, pour empêcher, dit ce Pontife dans ſa Bulle, que des Chevaliers ſi néceſſaires à la Chrétienté, ne ſuccombent ſous la puiſſance formidable des Turcs. Les interêts du Grand Maître ne furent pas oubliez dans ce traité, & le Pape s'engagea, auſſi-tôt qu'on lui auroit remis le Prince Zizim, d'envoyer à ce Grand Maître le Chapeau de Cardinal, dignité à la verité éminente, mais après tout peu convenable à un homme de guerre, & ſur-tout dans la perſonne d'un Souverain.

Ce traité ayant été conclu à la ſatisfaction commune du Pape & du Grand Maître, ils envoyerent de concert des Ambaſſadeurs au Roi Charles VIII. fils & ſucceſſeur de Louis XI. pour lui en faire part, & demander ſon conſentement. Ils ne trouverent aucun obſtacle de ce côté-là ; mais pendant que ces Ambaſſadeurs étoient encore en

France, il y ſurvint un autre Miniſtre de la Porte, que Bajazet envoyoit au Roi. Ce Sultan qui avoit une attention continuelle ſur la conduite que les Chevaliers tenoient à l'égard de ſon frere, ne fut pas long-tems ſans être averti des deſſeins du Pape, & des négociations de ſes Miniſtres. Il fit auſſi-tôt partir un de ſes principaux Officiers pour traverſer cette négociation. Cet Ambaſſadeur ayant débarqué en Provence, en donna avis à la Cour, & ſe mit en chemin pour s'y rendre. Mais le Roi à l'exemple de ſon pere s'étant fait un ſcrupule de donner audience à un Infidele, ce Miniſtre s'arrêta à Riez, ſuivant l'ordre qu'il en reçut par un Courier exprès, d'où il ſe vit obligé de négocier par écrit: & il envoya en Cour les propoſitions dont il étoit chargé.

Bajazet par ſa Lettre prioit le Roi que le Sultan Zizim fût livré à ce Miniſtre, ou du moins qu'il ne ſouffrît point qu'il ſortît de ſes Etats. Pour l'engager à lui accorder l'effet de ſa demande par quelque choſe de plus précieux que de l'or ou des pierreries, il lui offroit toutes les Reliques que l'Empereur Mahomet ſon pere avoit trouvées à la priſe de Conſtantinople, & dans toute l'étendue de ſon Empire. Il ajoutoit qu'il étoit actuellement en guerre avec le Soudan d'Egypte; qu'il eſperoit le chaſſer bien-tôt de la Syrie, de la Paleſtine, & du Royaume de Jeruſalem, & que s'il en pouvoit venir à bout, il s'engageoit de remettre cette derniere Couronne ſur ſa tête, comme ſur celle du plus puiſſant Prince qui ſuivît la Loi du Meſſie.

PIERRE D'AUBUSSON.

Quoique le Roi fût jeune, plein de courage, & avide de gloire, il ne fut gueres en prise à cette derniere proposition. Il y avoit déja long-tems que la plûpart des Princes Chrétiens étoient rebutez de ces voyages de long cours, & de ces pieuses expeditions qui avoient coûté à leurs ancêtres des sommes immenses, & le plus pur sang de leur Noblesse. L'on n'étoit gueres plus prévenu en faveur des Reliques qui venoient de l'Orient depuis le sac de Constantinople; & les Grecs en avoient apporté chez les Latins une si grande quantité de fausses, que les plus superstitieux n'avoient plus cet empressement & ce respect, qui n'est dû qu'aux veritables. Ainsi le Ministre de la Porte fut renvoyé, au rapport de Philippe de Comines, sans avoir vû le Roi, & sans avoir pû rien obtenir: au lieu que ce Prince fit dire aux Agens du Pape & de l'Ordre qu'ils pouvoient partir quand ils le jugeroient à propos; qu'il consentoit qu'ils fissent passer le Prince Zizim en Italie; & qu'il seroit ravi que le S. Pere en pût tirer des avantages considerables pour le bien de la Religion.

Observations sur l'Hist. de Charles VIII. p. 586. Edit. du Louvre.

Cependant ce Prince qui avoit des vûes secretes de porter un jour ses armes en Orient, & contre les Turcs, ne donna ce consentement qu'à condition que Zizim resteroit toujours à la garde des Chevaliers François, & que le Pape s'obligeroit, sous le dédit de dix mille ducats, de ne le remettre à aucun autre Souverain, sans sa participation.

Le malheureux Zizim, après avoir passé de l'Orient en Europe, & de Rhodes dans le fond

de

de l'Auvergne, se trouve livré aux agens du Pape, qui le conduisent en Italie. Il y arriva sans obstacle, & pour lui déguiser ce changement d'esclavage, on ne le reçut pas avec moins de pompe & de magnificence, qu'on en auroit employée à l'entrée d'un Roi Chrétien. Le Cardinal d'Angers, & Francisquin Cibo, fils naturel du Pape, mais qu'il avoit eu avant que d'entrer dans les Ordres sacrez, allerent à sa rencontre à deux milles de Rome, & le saluerent de la part du Pape. Doria Capitaine des Gardes de ce Pontife, l'attendit à la porte de la ville, où l'on commença la marche de cette cavalcade. Quelques Turcs domestiques de Zizim, & qui ne l'avoient pas voulu abandonner, parurent les premiers. On vit ensuite passer les Gardes du Pape, ses Chevaux legers, ses Gentilshommes, ceux des Cardinaux, & la Noblesse de Rome. Le Seigneur de Faucon Ambassadeur de France relevoit l'éclat de cette marche par un équipage magnifique, & une riche & nombreuse livrée: le Vicomte de Monteil, frere du Grand Maître, & qui avoit acquis tant de gloire à la défense de Rhodes, marchoit immédiatement après, à côté du Seigneur Francisquin Cibo. Le Prince Turc venoit ensuite monté sur un superbe cheval, & suivi du grand Prieur d'Auvergne, & des autres Chevaliers qui étoient chargez de sa garde. La marche étoit fermée par le Maître de Chambre du Pape, & par une foule de Prélats Italiens & de la Cour du Pape. Le Prince Turc fut conduit dans un appartement du Vatican qu'on lui avoit préparé; & le lendemain l'Ambassadeur

PIERRE D'AUBUSSON.

de France & le grand Prieur d'Auvergne le conduisirent à l'audience du Pape.

Ce Prince étant entré dans la salle d'audience, y trouva le Pape sur son trône, accompagné des Cardinaux & de toute sa Cour. Le Prince le salua à la maniere de sa Nation; mais quelques instances que lui en fît le Maître des ceremonies, ce fut sans faire aucune genuflexion, & sans vouloir s'abaisser à ses pieds, comme font les Princes Chrétiens: le Pape ne l'en reçut pas moins gracieusement. Zizim lui demanda sa protection avec la même hauteur que si ce Pontife eût eu besoin de la sienne. Innocent lui répondit avec bonté: il fut depuis traité avec beaucoup d'égards, quoique toujours gardé par des Chevaliers. Mais comme il voyoit beaucoup de monde, & qu'il pouvoit même recevoir plus facilement des nouvelles de l'Asie, il se trouva moins malheureux à Rome que dans la tour de Bourgneuf.

Le Roi de France, par des raisons particulieres, s'interessoit à la conservation de Zizim. Ce Prince, jeune, puissant & ambitieux, aspiroit au titre d'Empereur; il vouloit se servir un jour de la personne de Zizim pour se rendre maître de Constantinople, de la Romanie & de la Morée. André Paleologue, neveu de Constantin dernier Empereur, lui avoit cedé tous ses droits sur cet Empire: & l'Albanie, la Grece & la Romanie nouvellement conquises par Mahomet, & encore peuplées de Chrétiens, lui tendoient les mains, & imploroient son assistance. Le Roi pour penetrer dans ces grandes Provinces, avoit besoin de quelques

ports dans l'Italie, & dans les Royaumes des deux Siciles. Son Conſeil le fit appercevoir du droit qu'il avoit ſur la Couronne de Naples: ce droit étoit fondé ſur le teſtament de Charles IV. Roi de Sicile & de Jeruſalem, neveu du Roi René, de la Maiſon d'Anjou, qui avoit inſtitué ſon heritier univerſel Louis XI. ſon couſin, & après lui le Dauphin ſon fils, qui regnoit alors ſous le nom de Charles VIII. Voilà un droit certain & auquel il ne manquoit que des forces ſuffiſantes pour le faire valoir. Le Roi & ſon Conſeil réſolurent, avant de paſſer en Grece, de s'attacher à cette entrepriſe. Ils y étoient d'ailleurs portez par Ludovic Sforce Regent des Etats de Milan, & ennemi ſecret de la Maiſon d'Arragon, dont une branche regnoit à Naples depuis près de ſoixante ans.

La guerre d'Italie fut réſolue avant que de rien entreprendre du côté de la Grece. Cependant, comme le Roi de France prévoyoit qu'il auroit beſoin dans cette derniere expedition de la perſonne de Zizim, il envoya des Ambaſſadeurs au Pape Innocent, & nous voyons dans leur inſtruction, qu'il leur ordonne de faire ſouvenir le Pontife des engagemens qu'il avoit pris avec lui au ſujet du frere du Grand Seigneur, c'eſt-à-dire, de n'en diſpoſer jamais ſans ſa participation; mais ces négociations furent interrompues par la mort du Pape, & Zizim, qui ſous ſon Pontificat, avoit trouvé quelque adouciſſement à ſa mauvaiſe fortune, retomba par cette mort dans de nouveaux malheurs.

Le Cardinal Rodrigue de Borgia ſucceda à Innocent, ſous le nom d'Alexandre VI. Pontife, ſi

on lui peut donner ce nom, qui acheta la tiare & les ſuffrages de quelquesuns de ſes confreres à deniers comptans, & qui pour s'en dédommager, quand il y fut parvenu, ne paya ces ſimoniaques que par le fer & le poiſon, ou du moins par un long exil. Sous ſon Pontificat, Evêchez, Benefices, Dignitez eccleſiaſtiques, Diſpenſes, l'uſage même des Sacremens, tout fut venal. Il vendoit en détail ce qu'il avoit acheté en gros, & il employoit le produit à entretenir des femmes de débauche: il n'eut point de honte de revêtir de la pourpre teinte du ſang des Martyrs, pluſieurs de ſes bâtards, ſouillez de toutes ſortes de crimes, & qu'il éleva au Cardinalat.

Le malheureux Zizim ſe trouva par ſa ſituation en ſa puiſſance; & ce tyran, pour être en état de diſpoſer à ſon gré de ſa liberté & même de ſa vie, le tira des mains des Chevaliers, qu'il congédia, le fit enfermer dans le Château ſaint Ange, & en donna avis enſuite au Grand Seigneur, qui de peur qu'il ne le remît en liberté, s'obligea de lui payer tous les ans quarante mille ducats: d'autres diſent qu'Alexandre en tiroit juſqu'à ſoixante mille par an.

Cependant le Roi toujours entêté de ſes premiers deſſeins de conquêtes, fait des levées extraordinaires: ſon armée ſe trouve compoſée de trois mille ſix cens hommes d'armes, de ſix mille archers, ſix mille arbalêtriers, huit mille piquiers, & autant d'arquebuſiers: tout cela accompagné d'un prodigieux train d'artillerie. Toute l'Italie fremit aux nouvelles d'un ſi puiſſant armement,

Le Pape dont tous les Cardinaux demandoient la déposition, trembloit au seul bruit de la marche des François; mais comme c'étoit un habile homme & un grand politique, il tourna ses vûes du côté de Constantinople, & il se flatta, s'il étoit poussé par ses ennemis, & tant qu'il seroit maître de la personne de Zizim, de tirer de Bajazet de puissans secours, soit en argent, soit en troupes pour soutenir la guerre contre les François.

Ce fut dans cette vûe qu'il lui dépêcha secretement un Nonce pour lui faire part des desseins & de l'armement de Charles VIII. On voit dans l'instruction donnée à ce Nonce, appellé George Bozzarde, qu'il le charge d'avertir le Grand Seigeur que le Roi de France s'avance à la tête d'une puissante armée pour enlever de ses mains le Sultan Gem ou Zizim son frere, dans la vûe de s'en servir pour le détrôner; qu'il est bien résolu avec le Roi de Naples son allié de s'opposer à son entreprise, & de l'empêcher sur-tout d'approcher de Rome; mais qu'il ne peut soutenir la guerre contre un si puissant Prince, sans un prompt secours, & qu'il lui fera plaisir de lui faire payer incessamment les quarante mille ducats qui lui sont dûs pour la pension du Prince son frere. Il ajoute dans cette instruction qu'il donna à cet Ambassadeur, qu'il fît connoître au Grand Seigneur, que le Soudan d'Egypte, avec lequel sa Hautesse étoit en guerre, lui avoit envoyé un Ambassadeur chargé de lui offrir des sommes immenses, s'il vouloit lui remettre le Prince Zizim; mais qu'il avoit rejetté cette proposition, & que rien n'étoit capable de le détacher de ses intérêts.

1494. PREUVE IV.

PIERRE D'AUBUSSON.

Le Pape par ce détour adroit, & en faiſant connoître les offres du Soudan d'Egypte, inſinuoit au Grand Seigneur, que la voye de l'enchere lui étoit ouverte, & qu'il ne tiendroit qu'à lui d'obtenir la préference. Bajazet entendit bien ce langage ; & comme il n'avoit point d'interêt plus preſſant que de ſe défaire de ſon frere, nous voyons par ſes Lettres au Pape, qu'il le conjure de le délivrer par une prompte mort de l'inquiétude que lui cauſe ſa vie. *Saint Pere*, lui dit-il, *Zizim dans le fond d'une priſon ne vit pas, il ne fait que languir : il eſt plus à demi mort. C'eſt lui rendre un bon office, que de l'envoyer par une mort entiere dans des lieux où il jouira d'un repos éternel.* C'eſt ainſi que s'en expliquoit ce tyran en écrivant à un autre tyran ; & pour le déterminer à ce meurtre, il s'engage par cette Lettre, ſi-tôt qu'il aura fait perir ſon ennemi, de lui faire remettre trois cens mille ducats, qu'il pourra, dit-il, employer en acquiſitions de Terres & de Seigneuries conſiderables pour ſes enfans. Le Pape auquel la vie d'un homme ne coutoit rien, quand il s'agiſſoit de ſon interêt, convint ſans peine des conditions du traité. Mais comme il tiroit tous les ans quarante mille ducats de tribut de la vie de Zizim, & que d'ailleurs il tenoit par-là Bajazet en reſpect, il jugea à propos de differer l'execution de ce traité, juſqu'à ce qu'il vît quel ſeroit le ſuccès de l'entrepriſe de Charles VIII. & ſi ce Prince ſeroit aſſez puiſſant en Italie pour lui enlever ſon priſonnier-

Mais il fut bien ſurpris quand il apprit que ce

Prince avoit déja paſſé les Alpes, & qu'il étoit entré dans l'Italie ſans trouver d'obſtacle & de réſiſtance. En effet, tout plia devant lui; il ne fallut ni ſieges, ni batailles; la plûpart des villes envoyoient bien loin au-devant de lui, pour lui preſenter leurs clefs, & on diſoit que pour une ſi grande conquête, il avoit eu moins beſoin de capitaines que de fouriers, qui alloient, comme ils en auroient uſé en France, marquer, la craye à la main, les logis où il devoit coucher. C'eſt ainſi que ce jeune Prince devenu conquerant avant que d'avoir tiré l'épée, parvint juſqu'à Rome: & pour comble de bonheur, comme ſi les portes de la ville n'euſſent pas été aſſez grandes pour l'y introduire; la nuit même qu'il arriva, il s'écroula au moins vingt toiſes des murailles, qui croulerent d'elles-mêmes par leur antiquité.

Le Pape dans la crainte de tomber entre les mains de ce Prince, & qu'il ne lui fît faire ſon procès, comme les principaux du ſacré College l'en ſollicitoient, s'enferma dans le Château ſaint Ange. Ses crimes paſſez ſe preſenterent alors à ſon ſouvenir avec toute leur horreur. Ses infames débauches, ſa ſimonie, ſes empoiſonnemens, ſes meurtres & ſes aſſaſſinats s'éleverent contre lui. Les Cardinaux témoins & ennemis de ces vices, le citoyen Romain, & le ſoldat François réunis dans un même ſentiment, crioient tout haut, qu'il falloit purger la terre & l'Egliſe de ce monſtre. Dans une ſi cruelle ſituation, & abandonné de tout le monde, il ne s'abandonna pas lui-même: & comme il avoit des tréſors immenſes, & autant

PIERRE D'AUBUSSON.

d'habileté que d'argent, il fait tête à l'orage: & pendant que ses ennemis le regardoient comme un homme perdu, à force de presens, & par la promesse qu'il fit d'un Chapeau de Cardinal à Briçonnet Ministre, il le gagne, & par son credit la plûpart des favoris du jeune Roi. Cette grande affaire se tourna en négociation, & se civilisa; on ne parla plus des crimes d'Alexandre: tout se réduisit à le retirer du parti des Arragonnois. Il promit tout ce qu'on voulut, bien résolu de ne tenir ses promesses qu'autant de tems qu'il y seroit forcé par une puissance superieure. Ainsi le traité fut bientôt conclu: il convint de s'attacher à l'avenir inviolablement aux interêts de la France; & pour gage de sa parole, il donna en ôtage le Cardinal de Borgia, ou de Valence, son fils, appellé depuis Duc de Valentinois, le heros de Macchiavel, & sans contredit le plus méchant homme qu'il y eût alors au monde, si son pere n'eût pas été vivant. Il devoit par le traité & en qualité d'ôtage suivre le Roi à la guerre pendant quatre mois. Pour sauver l'honneur de la pourpre, son pere le revêtit de la dignité de Legat du S. siege; & ce qui lui fut encore plus sensible que de voir son fils suivre les étendarts de la France, c'est qu'il fut obligé à la fin de livrer Zizim au Roi. On voit par le traité qui se fit à ce sujet, que ce Prince s'obligeoit après l'expedition de Naples, de le renvoyer au Pape & à Rome; qu'en attendant, le Roi obtiendroit du Grand Maître & du Conseil de l'Ordre une décharge en sa faveur, comme il leur en avoit donné une pareille, lorsqu'il avoit

PREUVE IV.

avoit tiré Zizim de leurs mains, & que tant que ce Prince vivroit, lui ſeul percevroit les quarante mille ducats que le Sultan payoit pour ſa ſubſiſtance ; toutes conditions qu'il ne ſtipula avec tant de ſoin, que pour cacher ſes mauvais deſſeins. Car ce tigre, pour tenir parole au Turc, & pour ſe mocquer de celle qu'il avoit donnée au Roi, fit empoiſonner Zizim * avant que de lui livrer ; & le malheureux Prince ne fut pas plutôt arrivé avec le Roi à Terracine, qu'il y trouva la fin de ſa vie. La fuite précipitée du fils du Pape, qui à la faveur des ténébres, s'évada la nuit, fit connoître les perfides auteurs de cet empoiſonnement.

Cette funeſte nouvelle paſſa bien-tôt à Rhodes : le Grand Maître en fut frappé d'horreur & d'étonnement. Il ſe reprochoit même, & peut-être avec aſſez de raiſon, d'avoir remis à Innocent VIII. un Prince qui s'étoit livré à l'Ordre ſous la foi d'un ſauf-conduit, & qui, quand même il ſeroit venu prendre des chaînes à Rhodes, ne pouvoit jamais être traité que comme un priſonnier de guerre. Et ce qui augmentoit la douleur du Grand Maître, c'eſt qu'il étoit obligé de la diſſimuler, & qu'il ne lui étoit pas permis de pourſuivre la vengeance d'un crime ſi affreux. Dans une ſituation ſi triſte, le grand Prieur d'Auvergne ſon neveu lui apporta des Lettres du Roi de France ; qu'il le prioit de ſe rendre auprès de lui pour conférer enſemble du deſſein qu'il avoit formé de porter

* Perſtringunt nonnulli Venetos Turcico corruptos auro operam dediſſe, ut veneno Zizimus necaretur ; alii autem Alexandrum Pontificem carpunt, qui Zizimum lento tabo infectum Gallo Regi tradiderit. *Rainaldi Annales Eccleſiaſt. anno* 1495.

PIERRE D'AUBUSSON.

ſes armes dans la Grece, & dans les Etats du grand Seigneur.

Ce jeune Prince que la fortune ſembloit conduire par la main, venoit de ſe rendre maître du Royaume de Naples, que le jeune Ferdinand lui avoit abandonné. La facilité qu'il trouvoit dans des conquêtes que perſonne ne lui diſputoit, lui faiſoit eſperer le même ſuccès contre les Turcs. C'étoit le ſujet de la Lettre qu'il avoit écrite au Grand Maître : elle étoit également honnête & preſſante. Ce Prince lui diſoit obligeamment qu'il l'avoit choiſi comme un des plus grands Capitaines du ſiecle, pour guide dans une ſi ſainte entrepriſe. Mais le Grand Maître ne ſe laiſſa pas éblouir par ces louanges, & encore moins par un projet qui avoit plus d'éclat que de ſolidité. Ce vénérable vieillard du fond de ſon Palais entretenoit des intelligences ſecrettes dans toutes les Cours des Princes Chrétiens, & juſques dans le Serrail du grand Seigneur. Il apprit que ce Prince délivré des inquiétudes que lui avoit cauſé ſon frere, tant qu'il avoit vêcu, armoit alors puiſſamment : & dans cette conjoncture, il n'étoit pas de la prudence du Grand Maître d'abandonner Rhodes & les Iſles de la Religion. Mais ce qui l'empêcha ſur-tout de partir, c'eſt qu'il reçut des avis fideles de divers endroits, que le Roi, bien loin de pouvoir paſſer dans le Levant, ſeroit trop heureux de regagner la France ; que l'armée qu'il avoit conduite en Italie, étoit conſiderablement diminuée par les garniſons qu'il avoit fallu mettre en differentes Places, par les maladies, & encore plus par

les débauches des ſoldats. D'ailleurs, qu'il ſe formoit une puiſſante Ligue contre ce Prince, dont le Pape étoit le principal moteur ; que Bajazet à la ſollicitation de ce Pontife avoit envoyé un Ambaſſadeur à Veniſe pour menacer ces Républicains d'une cruelle guerre, s'ils ne ſe déclaroient inceſſamment contre le Roi de France ; qu'ils étoient entrez d'autant plus volontiers dans cette Ligue, qu'ils étoient bien aiſes de n'avoir pas pour voiſin un Prince ſi puiſſant ; que c'étoit par leur Bayle que le grand Seigneur avoit appris les premieres nouvelles de la mort de l'infortuné Zizim, & qu'en faveur des Turcs, ils avoient fait arrêter l'Archevêque de Duraz, qui pour faciliter les conquêtes de Charles VIII. entretenoit des intelligences ſecrettes parmi les Grecs de l'Illyrie, nouveaux ſujets de la Porte ; & que ces politiques avoient envoyé au Sultan tous les papiers & les mémoires de ce Prélat.

On ajoutoit dans ces avis que l'Empereur Maximilien I. Ferdinand Roi d'Eſpagne, Ferdinand Roi chaſſé de Naples, Ludovic Duc ou uſurpateur de Milan, le Marquis de Mantoue, & pluſieurs autres petits Princes d'Italie, négocioient actuellement à Veniſe, & qu'on prétendoit que la Ligue avoit été ſignée le dernier de Mars. Le Grand Maître renvoya au Roi le Chevalier de Blanchefort pour lui faire part de ces avis, qui ne ſe trouverent que trop bien fondez. Tous ces Princes prirent les armes ; leur armée étoit compoſée de vingt mille hommes de pied, & de trente-quatre mille chevaux.

PIERRE D'AUBUSSON.

Le Roi vit bien que dans cette occasion il falloit surseoir l'entreprise du Levant : il ne songea qu'à aller chercher de nouvelles forces en France : il en prit le chemin avec le débris de l'armée qu'il en avoit amenée. Les ennemis qui avoient près de soixante mille hommes, s'opposerent à son passage; on en vint aux mains. Les Alliez quoique superieurs en forces, mais de differens avis, & peu unis entr'eux, se présenterent à la verité de bonne grace au combat ; mais après une premiere charge, la plûpart se retirerent en caracolant. Il sembloit qu'ils ne fussent venus que pour faire des tournois : & les Stradiots, cavalerie legere, à la solde des Venitiens, s'étant jettez sur le bagage qu'on leur avoit abandonné exprès, & comme un leure pour les occuper ; le Roi à la tête de sa Noblesse & de ses hommes d'armes, s'ouvrit un passage l'épée à la main, & continua son chemin sans avoir perdu que trente ou quarante soldats, & après avoir tué trois mille cinq cens hommes, parmi lesquels se trouverent Rodolphe oncle du Marquis de Mantoue, trois autres Princes du nom de Gonzague, & dix-huit Seigneurs Italiens.

Charles VIII. revint dans ses Etats avec plus de gloire que d'utilité. Le Royaume de Naples lui échapa par sa retraite ; & comme l'avoit bien prévû le Grand Maître, on ne parla plus en France du voyage d'outre-mer, ni de la conquête de Constantinople. Le Pape délivré de la crainte des armes du Roi, & appréhendant que ce Prince offensé de sa mauvaise vie & de ses fourberies, ne lui fît faire son procès, ne se contraignit plus depuis que

l'armée de France eut repassé les monts, & il retomba dans ses desordres.

Les Chevaliers de Rhodes ne furent pas à l'abri de la dureté de son gouvernement. Ce Pontife sans égard pour les privileges de la Religion, & qui ne pouvoit pas ignorer les services que les Chevaliers rendoient continuellement à la Chrétienté, prétendit être le seul maître de toutes les Dignitez & des Commanderies de l'Ordre : & le Prieuré de Catalogne étant venu à vacquer avec la Commanderie de Nouvelles, il les confera à Louis Borgia son neveu, quoique le Grand Maître en eût déja pourvû Frere François Bossolx, Catalan de Nation, & un des plus illustres Chevaliers de la Langue d'Arragon.

Une entreprise aussi violente causa de grandes plaintes dans tout l'Ordre ; on en écrivit par des Ambassadeurs à Ferdinand qui regnoit alors en Arragon & dans la Castille. Ce Prince qui dans les guerres qu'il soutenoit contre les Maures de Grenade, n'avoit pas de secours plus assuré que celui des Chevaliers Espagnols, entra dans leurs justes ressentimens. Il fit assurer le Grand Maître qu'il maintiendroit hautement la nomination qu'il avoit faite du Chevalier Bossolx, & que tant qu'il vivroit, il ne souffriroit point qu'on disposât à son préjudice & contre les droits de la Religion, d'aucune Commanderie. Ce Prince écrivit en même tems au Pape, & lui représenta qu'il n'y avoit point d'Etats dans toute la Chrétienté où l'institut & les armes de cette généreuse Milice ne fût en singuliere vénération ; que ces illustres Chevaliers

PIERRE D'AUBUSSON.

étoient les protecteurs nez de toutes les Nations Chrétiennes qui navigeoient dans la Méditerranée ; que depuis la fondation de l'Ordre, ils escortoient en tout tems les Pélerins que la dévotion conduisoit à la Terre Sainte, & pour visiter le Sépulchre du Sauveur des hommes ; qu'étant devenus plus puissans par la conquête de l'Isle de Rhodes, ils ne se servoient de leurs forces, comme Sa Sainteté en étoit bien instruite, que pour secourir les Princes Chrétiens contre les Infideles ; qu'ils y employoient leur bien, leur sang & leurs vies ; que l'Ordre perdoit tous les jours ses plus braves Chevaliers dans ces guerres saintes, & qu'il y en avoit peu qui en revinssent sans blessure ; que c'étoit en vûe & par reconnoissance de ces services si importans, que la plûpart des Souverains de la Chrétienté avoient donné à un Ordre si utile, les biens dont les Commanderies étoient composées, & qu'il n'y en avoit point qui ne vît avec chagrin qu'on entreprît de changer cette disposition ; qu'eux-mêmes souffriroient impatiemment qu'on fit passer en des mains étrangeres le bien que leurs prédécesseurs avoient acquis si légitimement, & par tant de travaux ; qu'après tout on ne pouvoit les en dépouiller sans rallentir leur zele, diminuer les forces qu'ils tenoient en mer, & abandonner tous les Chrétiens qui navigeoient, en proye aux barbares & aux Infideles.

Le Pape se rendit aux raisons, ou pour mieux dire, à l'autorité du Roi d'Arragon & de Castille. Ce Pontife n'ignoroit pas qu'au travers des plaintes des Chevaliers Espagnols, il étoit échapé des

invectives contre ses liaisons avec le Grand Turc. Il étoit de son honneur d'effacer les mauvaises impressions que l'empoisonnement de Zizim donnoit contre lui. Pour dissiper ces bruits si préjudiciables à sa réputation, il fit proposer par ses Nonces à la plûpart des Princes Chrétiens de former une puissante Ligue contre les Infideles. Il declara hautement qu'il en vouloit être le Chef: & pour éblouir ceux qui pourroient douter de la sincerité de ses intentions, il nomma le Grand Maître pour Géneralissime de l'armée chrétienne. Un pareil choix détermina la plûpart des Souverains de l'Europe à prendre les armes. L'Empereur Maximilien, Louis XII. Roi de France, ceux de Castille, de Portugal & de Hongrie, les Venitiens, & la plûpart des Princes d'Italie entrerent dans cette Ligue. Le Pape en fit passer la nouvelle à Rhodes: il exigea de la Religion que pour son contingent, elle entretînt pendant la guerre quatre galeres & quatre barques armées; il promit d'en fournir quinze pour sa part, & il marquoit par une Lettre particuliere au Grand Maître, que l'Evêque de Tivoli son Nonce les faisoit armer actuellement dans le port de Venise.

Quelque positive que fût cette promesse, le Grand Maître qui connoissoit l'esprit artificieux du Pape, avoit bien de la peine à s'y fier, & sur des pressentimens qu'il croyoit bien fondez, il auroit refusé le géneralat, si le Conseil de l'Ordre ne lui eût representé, qu'il y avoit des conjonctures où il falloit donner quelque chose au hazard; qu'à la verité on avoit à craindre que le

PIERRE D'AUBUSSON.

Pape, malgré cette grande oſtentation de zele qu'il affectoit, n'entretînt toujours ſecretement des intelligences avec la Porte; mais que dans une Croiſade & une guerre génerale, entrepriſe contre les Infideles, il n'étoit point permis à la Religion de demeurer dans une inaction, qui deſhonoreroit le courage des Chevaliers; & qu'ils devoient être les premiers à prendre les armes, & les derniers à les quitter.

Le Grand Maître ſentit bien que dans de pareilles occaſions, on ne pouvoit pas toujours ſuivre exactement les lumieres de la prudence: & une Lettre très-obligeante qu'il reçut en ce tems-là de Louis XII. Roi de France, acheva de le déterminer. Ce Prince, ſi bon juge du merite, après avoir donné de juſtes louanges à la valeur & à l'experience du Grand Maître, lui marquoit qu'il envoyoit dans la Mediterranée pluſieurs vaiſſeaux armez & chargez de troupes de débarquement; que Philippe de Cleves-Raveſtein commandoit cette petite flotte, & que ſon inſtruction portoit expreſſément de lui obéir & de n'agir que par ſes ordres. Le Grand Maître & le Conſeil pour répondre dignement à ce que toute la Chrétienté attendoit de l'Ordre, firent des efforts extraordinaires, & mirent en mer une flotte conſiderable, composée de vaiſſeaux de haut bord, de galeres, de galiotes & de barques armées. Tous ces vaiſſeaux étoient ſur le fer, & attendoient les galeres du Pape, & les vaiſſeaux François que commandoit Raveſtein. Mais cet Officier bien loin de ſe conformer aux inſtructions du Roi ſon maître,

maître, &pour s'attirer à lui seul tout l'honneur de la campagne, alla d'abord, sans consulter le Grand Maître, assieger la capitale de l'Isle de Metelin.

Les Venitiens tenoient la mer avec trente galeres : on attendoit toujours celles du Pape, & Ravestein se flattoit qu'avec ce secours il auroit la gloire de cette conquête. Mais il ne fut pas longtems sans s'appercevoir que cette entreprise passoit ses forces. La Place étoit revêtue de forts bastions : une nombreuse garnison composée pour la plûpart de Janissaires, la défendoit ; d'ailleurs le Géneral François n'avoit pas assez de troupes pour l'investir entierement, & les Turcs y faisoient entrer à tous momens de nouveaux secours. Ravestein après avoir perdu beaucoup de monde en differentes attaques, se vit obligé de lever le siege ; & sous prétexte que la saison étoit trop avancée, il reprit le chemin des côtes de France. Le Géneral Venitien écrivit au Grand Maître que les François avoient entrepris & levé le siege de Metelin sans sa participation ; il ajoutoit qu'il ne falloit point compter sur les quinze galeres du Pape, qui ne subsistoient qu'en idée ; qu'il ne lui en connoissoit que deux, dont le Duc de Valentinois son fils se servoit actuellement contre le Prince de Piombino, & qu'on ignoroit en Italie que le Pontife armât contre le Turc. La Ligue subsista encore quelque tems, pendant lequel les Chrétiens enleverent aux Infideles l'Isle de Ste Maure. Ce fut tout le fruit qu'on tira de cette union des Princes Chrétiens. La guerre qui s'éleva dans le Royaume de Naples entre les

PIERRE D'AUBUSSON.

François & les Espagnols, la rompit, & le Pape bien loin d'intervenir pour concilier ces deux Puissances, n'oublia rien pour fomenter leurs divisions. Les Venitiens abandonnez des principaux de leurs alliez, firent une paix particuliere avec la Porte. Ladislas Roi de Hongrie fit un pareil traité avec Bajazet, & il n'y eut que les Chevaliers de Rhodes, qui sans tirer aucun secours du Pape, & des autres Souverains de l'Europe, & avec les seules forces de la Religion, continuerent la guerre contre les Infideles.

Les galeres de l'Ordre tenoient alors la mer; elles rencontrerent le long des côtes de Syrie & d'Egypte une flotte de navires Turcs & Sarrasins, partis du port d'Alexandrie, où ils avoient chargé de riches marchandises, & qu'ils portoient à Constantinople. Le Chevalier de Villaragut, Châtelain d'Emposte commandoit cette escadre; il batit & tourna en fuite l'escorte de cette riche flotte, dont il s'empara, & qu'il conduisit dans le port de Rhodes. Mais quelque considerable que fût cette prise, elle ne consola point le Grand Maître de la tiedeur & de la négligence de ses alliez. Il employa inutilement tous les offices & les prieres les plus pressantes pour ranimer la Ligue, & pour engager le Pape à tenir sa parole la campagne suivante. Ce Pontife qui avoit assez fait pour sa réputation d'avoir formé une Ligue, ne songeoit uniquement qu'à procurer des établissemens considerables à César Borgia, le plus cher de ses enfans. Il vouloit faire un Souverain de ce bâtard,

& élever ſa fortune ſur les ruines des premieres Maiſons d'Italie.

Les autres Princes alliez à ſon exemple, n'étoient occupez que de leurs interêts particuliers. Le Grand Maître ne pouvant rien eſperer d'utile pour la Chrétienté ſous un tel Pontificat, en attendit le changement, & tourna tous ſes ſoins vers l'interieur de ſon Etat, & à regler les mœurs des Chevaliers & du peuple.

Par un Edit autoriſé du Conſeil, il bannit de l'Iſle de Rhodes & de tous les Etats de la Religion les Juifs qui y étoient établis depuis pluſieurs ſiecles. L'averſion héréditaire de cette Nation pour la perſonne adorable de Jeſus-Chriſt, les rendit odieux au Grand Maître. D'ailleurs ils ruinoient les ſujets de la Religion par d'énormes uſures, & on les accuſoit même de certains trafics encore plus honteux & plus infâmes.

Du même fond de pieté & par le même eſprit de religion, le Grand Maître fit de ſeveres reglemens contre les blaſphemateurs, & les étendit depuis contre le luxe de certains Chevaliers qui portoient des habits trop riches & trop chargez d'ornement. Ce digne Chef d'un Ordre ſi ſaintement établi, & auſſi grand Religieux lui-même que grand Capitaine, ordonna que tous les Chevaliers, conformément à ce qui s'étoit toujours pratiqué dans la Religion, n'auroient tous que des habits ſimples, uniformes, d'une ſeule couleur, & ſans toutes ces vaines parures que le faſte & l'ambition avoient inventez; & que ſi quelqu'un étoit aſſez hardi pour contrevenir à ce ſtatut, ou-

PIERRE D'AUBUSSON.

tre ſept jours de jeûnes, & deux de diſciplines auſquels il étoit condamné, ſon habit ſeroit encore confiſqué au profit des pauvres. Tous les anciens Commandeurs, & les plus zelez des Chevaliers donnerent de grandes louanges au Grand Maître au ſujet de cette ſage ordonnance. On vit diſparoître auſſi-tôt les étoffes de differentes couleurs, les dorures, les riches pelleteries, & tout l'attirail de la vanité, ſi peu convenable à des Religieux, qui au pied des Autels avoient fait le vœu ſolemnel de pauvreté. En effet que pouvoit-on penſer de voir ces Religieux ſe parer comme des femmes, peut-être pour les ſéduire, & ne garder plus de leur profeſſion, qu'une ſimple Croix qu'ils n'auroient pas même portée, ſi elle ne leur eût ſervi de titre pour les prétentions qu'ils avoient ſur les biens de l'Ordre? Heureuſement en reprenant l'habit modeſte de la Religion, chacun en reprit l'eſprit: & l'Ordre retrouva de ſaints Religieux dans la perſonne de ſes braves Chevaliers.

Pendant que le Grand Maître par de ſi dignes ſoins s'occupoit à maintenir la diſcipline reguliere dans ſon Ordre, il ſembloit que le Pape en eût conjuré la ruine. Ce Pontife toujours avide de biens, & entêté ſur-tout d'un pouvoir deſpotique, conferoit les plus riches Dignitez de la Religion à ſes parens & à des ſeculiers: & il en diſpoſoit ſans la participation du Grand Maître, ſans égard pour la nature des biens qui appartenoient à un Ordre ſouverain, & contre tous les droits & les privileges de la Religion. Un procedé ſi injuſte & ſi violent affligea ſenſiblement

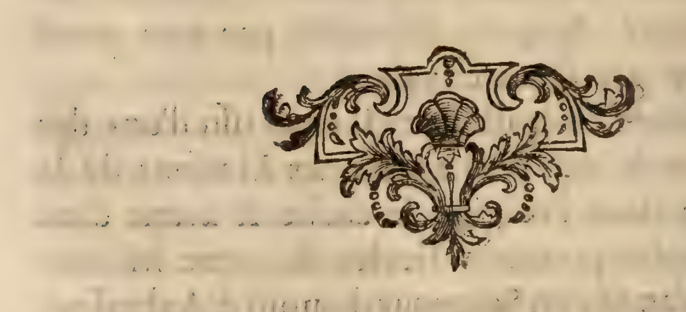
le Grand Maître : il en écrivit à ce Pontife en des termes très-forts, & tels qu'un veritable zele peut inſpirer ; mais il il n'en reçût pour toute réponſe que la continuation des mêmes injuſtices ; & il apprit qu'Alexandre avoit encore, depuis ſes remontrances, promis le Grand Prieuré de Caſtille à Dom Henry de Tolede. Ces triſtes nouvelles jetterent le Grand Maître dans une mélancolie qui lui cauſa à la fin une maladie mortelle. Ce génereux vieillard, qui aimoit ſi ſincerement ſon Ordre, dont il connoiſſoit le merite & toute l'utilité, ne put ſurmonter ſa douleur. Le mal devint inſenſiblement plus fort que tous les remedes de la medecine. Il en fut accablé ſans rien perdre de ſa fermeté ordinaire, & il vit arriver la mort dans ſon lit avec la même intrépidité qu'il l'avoit enviſagée tant de fois à la guerre dans les plus grands perils. Ainſi mourut, âgé de plus de quatre vingts ans, Pierre d'Aubuſſon, Grand Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, un des plus grands Capitaines de ſon ſiecle, révéré de tous les Souverains qui vivoient de ſon tems, l'amour & les délices de ſes Chevaliers, le pere des pauvres, le ſauveur de Rhodes, l'épée & le bouclier de la Chrétienté, & auſſi diſtingué par une pieté ſolide, que par ſa rare valeur.

Sa naiſſance étoit illuſtre : il étoit iſſu d'une des plus nobles & des plus anciennes Maiſons de la France, & dont l'origine ſe cache ſi avant dans l'obſcurité des premiers ſiecles de cette Monarchie. Dès l'an 887 un Seigneur du nom d'Aubuſſon, au raport d'Aimar de Chabanois, fut fait Vicomte

PIERRE D'AUBUSSON.

dans la Province de Limoſin par le Roi Eudes. Le même Hiſtorien qui vivoit en 1029, pour rendre plus recommandable la naiſſance de Turpin Evêque de Limoges, dit qu'il étoit oncle de Robert Vicomte d'Aubuſſon. On trouvera à la fin de ce volume une ſuite de Preuves ſur le même ſujet, que nous avons pris ſoin de n'emprunter que d'Hiſtoriens connus & contemporains. Mais quelque illuſtres qu'ayent été les ancêtres de ce Grand Maître, il tiroit ſa principale gloire de ceux de ces Seigneurs, qui s'étoient ſignalez dans les guerres de la Terre Sainte. Ce fut à leur exemple qu'il ſe dévoua ſous l'étendart de S. Jean à la défenſe des Chrétiens. On vient de voir dans l'hiſtoire de ſa vie qu'il leur fut auſſi utile, que redoutable aux Infideles. L'Ordre après ſa mort recueillit ſa ſucceſſion; mais on peut dire que le tréſor le plus riche qu'il lui laiſſa, fut le ſouvenir de ſa gloire, & l'exemple de ſes vertus.

Fin du ſeptiéme Livre.




F. R. FR. EMERI D'AMBOISE QUARANTIEME GR.D MAITRE, an 1503.
Cars Sculp.

LIVRE HUITIEME.

SI LES GRANDS MAÎTRES ſont mortels, on peut dire que la Religion de S. Jean eſt immortelle, & que cette eſpece de gouvernement républicain fondé ſur des Loix invariables, & toujours animé par un ſage Conſeil, peut perdre ſon Chef ou quelques-uns de ſes membres ſans rien perdre de ſa ſolidité. Quoi qu'il arrive, c'eſt toujours le même eſprit qui y regne : l'hiſtoire du Grand Maître d'Aubuſſon nous en fournit un grand exemple. L'Ordre par la ſageſſe & le zele de ſon ſucceſſeur, ne s'apperçut point de ſa perte. Ce ſucceſſeur fut Frere EMERI D'AMBOISE, d'une Maiſon ancienne & très noble, & qui étoit alors illuſtrée par le fameux George d'Amboiſe, frere du Grand Maître, Archevêque de Rouen, Cardinal & Légat du S. Siege, & premier Miniſtre de la France. EMERI D'AMBOISE. 1503.

Le nouveau Grand Maître étoit dans ce Royaume, quand le Chevalier de Gaverſton par ordre du Conſeil, lui apporta le decret de ſon élection. Ce Chevalier avoit été chargé de lui repréſenter combien l'Ordre avoit beſoin des bons offices du Roi de France auprès du Pape, qui continuoit contre les droits & les privileges de la Religion à diſpoſer en faveur de ſes creatures, de toutes les Commanderies qui vacquoient dans la Langue d'Italie. On ſe plaignoit même que par des graces expectatives, il anticipoit ſur les vacantes ; que pour

EMERI D'AMBOISE.

une modique somme d'argent, il exemptoit des Chevaliers, non seulement de la résidence dans Rhodes, si nécessaire en ce tems-là, pour acquerir & pour conserver le droit d'ancienneté; mais encore, ce qui étoit sans exemple, qu'il en avoit dispensé plusieurs des vœux solemnels de la Religion. Tout étoit venal dans la Cour de cet avare Pontife; personne, même dans ses Etats, n'étoit riche impunément, & quand les prétextes lui manquoient pour s'approprier le bien d'autrui, il avoit à ses gages des empoisonneurs, qui par leur art funeste, faisoient vacquer les plus riches Commanderies & les premieres Dignitez de l'Eglise.

On s'étonnoit que dans une place si sainte, Dieu souffrît si long-tems un monstre qui la deshonoroit; mais si sa justice fut lente, elle n'en fut pas moins rigoureuse: & ce Pontife périt par l'instrument ordinaire de ses cruautez: son dernier crime lui fut fatal.

Il y avoit long-tems que le Pape & son fils envahissoient en esperance la succession du Cardinal Adrien Cornette, qui passoit pour le plus riche des Cardinaux en argent comptant; mais comme ce vieillard vivoit trop long-tems à leur gré, ils résolurent de l'empoisonner. Le Pape l'invita à une fête dans une vigne voisine de Rome: le poison fut préparé dans une bouteille de vin dont on ne devoit servir qu'à ce Cardinal. Mais le Pape & le Valentinois étant arrivez avant lui dans ce jardin & ayant soif, l'Echanson qui avoit le secret des bouteilles ne s'étant pas trouvé dans le moment qu'ils demandoient à boire, un autre domestique

leur

leur présenta du vin de la bouteille empoisonnée, & ils en burent. Alexandre déja avancé en âge, quelques remedes qu'on lui fît, ne put résister à la violence du poison. C'est ainsi que mourut le Pape Alexandre VI. *dont les débordemens publics*, dit le Pere Daniel dans son Histoire de France, *les perfidies, l'ambition déméfurée, l'avarice insatiable, la cruauté & l'irreligion en avoient fait l'exécration de toute l'Europe, dans une place où l'on ne devoit être élevé que par le merite des vertus contraires à tous ces horribles vices.* *

EMERI D'AMBOISE.

1. Edit. t. 2. p. 1721.

Le Duc de Valentinois d'une constitution plus forte, & aidé de differens remedes, n'en mourut pas à la verité; mais après ce terrible accident, il ne fit que traîner une vie languissante : & il la perdit depuis en voulant reconnoître une petite Place qu'il avoit assiegée.

C'est ainsi que l'Eglise universelle, & l'Ordre de S. Jean en particulier furent délivrez de deux tyrans, qui par leur mauvais exemple & leur injuste gouvernement, sembloient en avoir conjuré la ruine. Le Grand Maître ayant appris leur mort, & ne se croyant plus nécessaire à la Cour de France, se disposa à partir pour Rhodes : il prit congé du Roi. Ce Prince le combla de caresses, lui fit présent d'un morceau de la vraye Croix, & il lui donna en même tems comme une marque de l'estime qu'il faisoit de sa valeur, l'épée que le Roi Saint Louis avoit portée dans les guerres d'outre-mer : présent convenable au Chef d'un Ordre animé du

PREUVE I.

* Historia arcana, sive de vita Alexandri VI. Papæ; seu excerpta ex Diario Johannis Burchardi Argentinensis Capellæ Alexandri sexti Papæ Clerici ceremoniarum Magistri. *Edita à Godefr. Guilielm. Leibnizio.*

même esprit que ce saint Roi. Le Grand Maître, avant que de partir, se rendit au Parlement : les Chambres étoient alors assemblées pour la vérification des Bulles qui concernoient la légation du Cardinal d'Amboise son frere. Il représenta à cette auguste compagnie qu'il n'avoit pas voulu partir pour ses Etats sans prendre congé de la Cour, laquelle il assura en géneral & en particulier de ses bons offices.

Le voyage du Grand Maître fut heureux ; il arriva sans obstacle à Rhodes, & donna fonds au mole de saint Nicolas. Il fut reçu avec toutes les cérémonies ordinaires en pareilles occasions ; & pour être instruit de l'état où se trouvoit le corps entier de la Religion, il convoqua un Chapitre géneral. Il s'y fit differens réglemens pour la manutention de la discipline ; & pour établir un bon ordre dans l'administration des Finances : des soins aussi importans étoient nécessaires pour prévenir les mauvais desseins des Turcs & des Sarrasins. Bajazet & le Soudan d'Egypte, irritez contre les Chevaliers qui dominoient dans toutes les mers du Levant, avoient fait secretement une Ligue pour détruire une Puissance qui ruinoit le commerce de leurs sujets. Le Grand Seigneur délivré de l'inquiétude que lui avoit causée jusqu'alors la vie de son frere, ne pouvoit pardonner aux Chevaliers d'avoir reçû dans leur Isle, un fils de ce malheureux Prince, appellé Amurat, qui ne se croyant pas en sureté dans les Etats du Soudan, s'étoit refugié à Rhodes. Bajazet pour s'en venger, avoit donné ordre à tous les Corsaires qui navi-

geoient ſous ſa banniere, de faire des deſcentes dans toutes les Iſles qui dépendoient de la Souveraineté du Grand Maître. Le Soudan de ſon côté étoit convenu de mettre ſur pied une puiſſante armée pour faire le ſiege de Rhodes ; mais comme il manquoit de bois dans ſes Etats pour la conſtruction des vaiſſeaux, le Grand Seigneur lui prêta quatre galeres armées, & permit à l'Ambaſſadeur de ce Prince d'acheter dans le port de Conſtantinople pluſieurs navires marchands, que cet Ambaſſadeur chargea de bois, de fer, de voiles & d'autres agrez néceſſaires. Outre ce ſecours, ce Miniſtre obtint encore du grand Seigneur en faveur du Soudan ſon maître, la permiſſion de faire couper des bois dans les forêts qui ſont voiſines du Mont Negro, & le long du Golfe d'Ajazzo : ce Golfe, comme on ſçait, joint enſemble la Cilicie & la Syrie. Ces préparatifs n'avoient pas ſeulement pour objet la guerre de Rhodes. Le Soudan appellé Campſon Gauri en deſtinoit une partie contre les Portugais, qui ſe rendoient redoutables le long des côtes de la mer Rouge, & dans tout l'Orient. On devoit apporter ces bois tous façonnez dans le port d'Alexandrie, d'où on les auroit tranſportez ſur des chameaux à Suez, petite ville aſſiſe ſur la derniere extrêmité de la mer Rouge, & vers l'endroit où les Iſraëlites traverſerent autrefois cette mer à pied ſec ſous la conduite de Moyſe.

1505.

Ozorius. l. 3. c. 4.
Matt. l. 3. c. 2.
Hiſt. gener. de Portugal par Lequien. tom. 2.

Emanuel Roi de Portugal, un des plus grands Rois de cette Nation, faiſoit alors la guerre à Naubeadarin Roi de Calicut : le commerce des épice-

EMERI D'AMBOISE.

ries avoit attiré les Portugais dans ſes Etats ſituez le long de la côte de Malabar, dans la preſqu'Iſle en de-çà du Gange. Ce fut en cet endroit qu'aborderent les Portugais quand ils découvrirent les Indes Orientales. Ils furent reçus d'abord par ces peuples avec beaucoup d'humanité; mais ayant abuſé de leur facilité, & s'étant voulu rendre les maîtres du pays, ils en furent chaſſez. Les Portugais y revinrent avec de puiſſantes flottes : le Roi du pays ne ſe trouvant pas des forces capables de réſiſter à ces étrangers, eut recours au Soudan d'Egypte. Pour l'intéreſſer dans ſa défenſe, il lui fit repréſenter par un Ambaſſadeur, que les Portugais ſembloient avoir entrepris la conquête de l'Orient, & la deſtruction de la ſainte Loi du Prophete, & que ces Européens étoient ſur le point d'étendre leurs conquêtes juſques dans les lieux pour leſquels les veritables Muſulmans ont le plus de vénération. Pour exciter tout le zele & l'indignation de ce Prince, il engagea le Roi d'Aden, que l'honneur d'être de la race de Mahomet diſtinguoit parmi les Rois d'Arabie, de lui dépêcher de ſon côté un Ambaſſadeur pour lui faire les mêmes remontrances.

Campſon qui entre ſes titres, prenoit celui de protecteur de la Mecque, les aſſura d'un puiſſant ſecours; & il y étoit auſſi ſollicité ſecretement par les Venitiens, qui jaloux du commerce que les Portugais faiſoient en Orient, envoyerent un Ambaſſadeur au Soudan. Cet Ambaſſadeur mena avec lui differens ouvriers, ſoit pour fondre de l'artillerie, ou pour travailler à la conſtruction des

vaiſſeaux ; on devoit ſur-tout les employer à conſtruire des galeres, vaiſſeaux abſolument néceſſaires dans le port de Suez, où les grands vaiſſeaux ne trouvent pas un fonds aſſez sûr pour y pouvoir aborder.

Tel étoit le ſujet qui avoit engagé Campſon à demander à Bajazet la permiſſion de tirer des bois des forêts de la Cilicie. Pendant que ſes ouvriers étoient occupez à ces ſortes d'ouvrages, le Grand Seigneur fit ſortir de ſes ports une flotte compoſée d'un grand nombre de galeotes, de flûtes & de diverſes ſortes de bâtimens chargez de troupes, & commandez par un fameux Corſaire appellé Camali, qui fut joint dans cette expedition par d'autres Corſaires qui tous avoient ordre, comme nous le venons de dire, de faire des deſcentes dans les Iſles des Chevaliers, & d'y mettre tout à feu & à ſang. Mais ils furent prévenus par les ſoins & la vigilance du Grand Maître : differens corps de cavalerie qui avoient à leur tête les plus braves Chevaliers, étoient de garde le long des côtes de l'Iſle de Rhodes, & ces Corſaires ayant tenté d'y faire une deſcente, les troupes qu'ils avoient miſes à terre ne ſe furent pas plutôt avancées dans le pays, qu'elles ſe virent inveſties par les Rhodiens. La plûpart furent taillées en pieces, & Camali après avoir recueilli ceux qui purent échapper à l'épée des Chevaliers, remit à la voile, courut les Iſles de Simia, de Tilo, de Niſſaro, où il n'eut pas un ſuccès plus avantageux. Il ſe flattoit de s'en dédommager par la conquête de l'Iſle de Lango ; dans ce deſſein il fit tourner les proues de ſes vaiſ-

EMERI D'AMBOISE. ſeaux de ce côté-là ; & il n'en étoit pas loin quand il apprit que le Grand Maître y avoit jetté une troupe conſiderable de Chevaliers commandez par Frere Raimond de Balagner ancien Chevalier, redouté dans toutes ces mers par ſa valeur & par ſon experience.

Toute cette expedition ſe termina par une deſcente dans l'Iſle de Lero qui doit être moins conſiderée comme une Iſle, que comme un rocher & un écueil : Camali mit à terre cinq cens Turcs, qui commencerent à battre le Château avec toute l'artillerie de leurs vaiſſeaux.

1506. Le Gouverneur de cette petite Place étoit un ancien Chevalier de la Langue d'Italie, qui étant alors malade à l'extrêmité, laiſſa le ſoin de la défenſe à un jeune Chevalier Piedmontois, à peine âgé de dix-huit ans, appellé Paul Simeoni. Ce jeune Chevalier n'ayant pour garniſon & pour ſecours que quelques pauvres habitans qui cultivoient les endroits de l'Iſle les moins arides, ne laiſſa pas de faire bonne contenance, & de répondre avec tout le feu de ſa Place à celui des Infideles : mais comme il vit que leur artillerie avoit abbatu un grand pan des murailles de ſon Château, pour intimider les ennemis, & les empêcher de monter à l'aſſaut, il fit habiller en Chevaliers, & avec la Croix blanche, les habitans de l'Iſle, & même leurs femmes : cette nouvelle milice par ſon ordre bordoit en foule la brêche. Les Turcs les prenant pour autant de Chevaliers, & croyant que c'étoit un ſecours qui au bruit du canon étoit arrivé de nuit dans l'Iſle, leverent le ſiege avec

précipitation, dans la crainte d'être ſurpris par les galeres de l'Ordre; & la Religion fut redevable de la conſervation de cette Place à la fermeté & à l'adreſſe du jeune Simeoni.

Le Soudan d'Egypte en execution du traité qu'il avoit fait avec Bajazet, avoit envoyé dans ces mers ſept flûtes, eſpece de vaiſſeau long de bas bord, & qui vont à voiles & à rames. Ces flûtes étoient chargées de troupes de débarquement, & le deſſein du Commandant étoit de tenter l'entrepriſe de Lango. Deux de ces vaiſſeaux qui en faiſoient comme l'avant-garde, s'étant avancez loin des autres pour reconnoître, furent découverts par les ſentinelles du Château. Le Gouverneur fit ſortir auſſitôt du port deux galeres, qui après avoir pris le large, revinrent ſur ces flûtes, & leur couperent le chemin de la retraite. Les Sarraſins ne ſe ſentant pas aſſez forts pour leur réſiſter, & ne pouvant rejoindre leur eſcadre, gagnerent la côte de Lango, donnerent des proues en terre, débarquerent, s'enfuirent, & ſe cacherent dans l'Iſle. Les Chevaliers ſçachant bien que cette proye ne leur pouvoit échapper, ſans s'amuſer à les pourſuivre, remorquerent les deux flûtes, y firent entrer des ſoldats & des matelots Chrétiens avec deux Chevaliers, qui reprirent la route que tenoient auparavant les Infideles. Les cinq autres flûtes qui s'avançoient tranquillement, voyant les deux autres qui les précedoient, les joignirent ſans aucune défiance: mais elles furent bien ſurpriſes de s'en voir attaquées. Elles le furent encore davantage, quand elles apperçurent ſortir de derriere un cap de l'Iſle, les

EMERI D'AMBOISE.

deux galeres de la Religion, qui les investirent, & qui après une vive attaque, les obligerent de se rendre. On mit à la chaîne tous ces Infideles aussi-bien que ceux qui s'étoient sauvez dans l'Isle, & qui furent bien-tôt découverts & arrêtez.

1507. Ce petit avantage fut suivi d'une entreprise bien plus considerable, que fit un des vaisseaux de la Religion. Il partoit tous les ans d'Alexandrie une grande caraque qui portoit d'Egypte en Afrique, & à Thunis, & jusqu'à Constantinople des soiries, des épiceries, & toutes sortes de marchandises, que les sujets du Soudan tiroient des Indes par la mer Rouge. Ce vaisseau étoit d'une grandeur si extraordinaire, qu'on prétend que la cime du grand mât des plus grandes galeres, n'approchoit pas de la hauteur de la proue de cette énorme machine. A peine six hommes en pouvoient-ils embrasser le mât. Ce bâtiment avoit sept étages dont deux alloient sous l'eau, outre son fret, les marchands & les matelots nécessaires à sa conduite : il pouvoit encore porter jusqu'à mille soldats pour sa défense, c'étoit comme un Château flottant, armé de plus de cent pieces de canon; les Sarrasins appelloient cette caraque la Reine de la mer : les Chevaliers sous le regne d'Aubusson avoient tenté plusieurs fois de la joindre & de l'attaquer, sans en pouvoir venir à bout. L'Ordre sous son successeur fut plus heureux; ayant appris qu'elle étoit en mer, le Grand Maître ordonna au Chevalier de Gastineau Commandeur de Limoges, & qui montoit le premier vaisseau de guerre de la Religion, de tâcher de rencontrer la caraque, de la combattre, mais d'employer

d'employer plus d'adresse que de force pour s'en rendre maître, & sur-tout sans la brûler ni la couler à fond. Le Commandeur en execution de ses ordres, mit à la voile faisant la route de Candie, & fut attendre la proye qu'il cherchoit un peu au de-là de cette Isle. La caraque parut bien-tôt, & découvrit l'armateur Chrétien ; mais les Sarrasins fiers de leurs forces, & de la superiorité de leur artillerie & de leur feu, ne s'écarterent point de leur route. Ils regardoient au contraire avec mépris, & comme une temerité, que le Chrétien se tînt à leur chemin, & semblât attendre des chaînes, & se livrer entre leurs mains.

EMERY D'AMBOISE.

Cependant le Chevalier fit toujours route, & se voyant à la portée du canon, il envoya un de ses Officiers dans son esquif, sommer le Capitaine de la caraque de lui livrer son vaisseau. Le Sarrasin lui répondit que ce vaisseau appartenoit au Soudan son maître : que par son ordre il le montoit depuis plusieurs années sans qu'il eût trouvé dans ces mers aucun ennemi assez hardi pour l'attaquer, & qu'il le chargeoit de dire à son Commandant qu'il avoit sur son bord une foule de braves Musulmans qui perdroient la vie plutôt que de perdre leur honneur & leur liberté. Le Chevalier ayant reçû cette réponse, & comme s'il eût voulu mettre une pareille affaire en négociation, renvoya son Officier à ce Sarrasin pour lui représenter que ses Superieurs l'avoient chargé de l'attaquer fort ou foible ; qu'il ne pouvoit se dispenser de leur obéir, & qu'il leur offroit seulement, s'ils se vouloient rendre, de leur faire bon quar-

Emeri d'Amboise.

tier, ſinon qu'il les brûleroit ou couleroit à fond. A la faveur de ces pourparlers & des allées & des venues de l'Officier Chrétien, le Commandeur qui n'avoit pour but que de les amuſer, s'avançoit toujours, & ſe trouva inſenſiblement bord à bord de la caraque ; en ſorte que les Sarraſins ayant menacé cet Envoyé de le jetter à la mer s'il revenoit chargé de pareilles propoſitions, il ne fut pas plutôt rentré dans le vaiſſeau de la Religion, que le Commandeur lâcha une bordée de ſon canon chargé à cartouches, qui tua le Capitaine Sarraſin. La plûpart des Officiers, & tout ce qui ſe trouva de ſoldats & de matelots ſur le tillac, les marchands, les matelots & ce qui reſtoit de ſoldats dans la caraque, étonnez d'une ſalve ſi meurtriere, & voyant qu'on ſe préparoit à leur lâcher une ſeconde bordée, calerent les voiles, & offrirent de ſe rendre. Le Commandeur obligea les principaux à paſſer dans ſon vaiſſeau en même tems qu'il fit entrer dans le leur des Officiers & des matelots pour en prendre la conduite. On ne peut exprimer toutes les richeſſes qui ſe trouverent dans cette priſe, outre de très groſſes ſommes d'argent & des pierreries dont les Marchands étoient chargez.

Le Soudan pour les racheter & ſes autres ſujets, envoya pluſieurs balles de poivre, gingembre, canelle, gérofle, & un grand nombre de riches tapis, des camelots & differentes ſortes de marchandiſes de grand prix. Peu de jours après les vaiſſeaux de la Religion prirent encore proche les côtes de Chypre trois navires des Sarraſins dont on envoya vendre les marchandiſes en France ; & du produit

de cette vente, les Agens de l'Ordre renvoyerent à Rhodes du canon, des armes & des provisions de guerre. EMERI D'AMBOISE.

Le Soudan irrité de tant de pertes, résolut d'augmenter son armement de mer, & d'avoir toujours un certain nombre de galeres dans la Mediterranée & dans la mer Rouge. Ce Prince envoya vingt-cinq vaisseaux de differentes grandeurs dans le Golfe de l'Ajazzo pour en transporter le bois qu'il y avoit fait couper & façonner, & dont il prétendoit construire de nouveaux bâtimens. 1510.

Le Grand Maître bien instruit de l'arrivée de la flotte Egyptienne dans le Golfe, & de la destination de cet armement contre un Prince Chrétien, résolut de s'y opposer. Il en fit la proposition au Conseil. Plusieurs Grands-Croix trouvoient l'entreprise dangereuse par rapport aux forces du Soudan ; mais comme la Religion étoit plus puissante en mer que ce Prince, & d'ailleurs que le Conseil étoit persuadé de la sagesse & de la prudence du Grand Maître, son avis prévalut, & on lui permit de tirer du trésor tout l'argent nécessaire pour cette expedition. On arma par son ordre la grande Caraque, & on mit en mer en même tems quatre galeres de la Religion, & jusqu'à dix-huit vaisseaux de differentes grandeurs. Comme il s'agissoit dans cette guerre des interêts du Roi de Portugal, le Grand Maître donna le commandement des galeres à André d'Amaral de cette Nation, & de la Langue de Castille, Commandeur de la *Vera-Crux*, Chevalier plein de courage, habile dans la marine; mais fier, présomptueux, & trop prévenu de sa valeur & de sa capacité.

EMERI D'AMBOISE.

Les vaiſſeaux étoient ſous les ordres du Chevalier de Villiers de l'Iſle-Adam : le Grand Maître l'avoit choiſi pour cette emploi par rapport à l'eſtime où il étoit dans l'Ordre, & qu'il avoit meritée par ſa valeur & par la ſageſſe de ſa conduite dans le commandement.

Les galeres en ſortant du port de Rhodes, gagnerent l'Iſle de Chypre, & allerent terre à terre le long des côtes de cette Iſle. Mais le Commandeur de l'Iſle-Adam, pour éviter les bonaces, s'élargit en mer ; & les uns & les autres, ſelon qu'ils en étoient convenus, ſe rendirent par differentes routes au Cap de S. André, qui ſe trouve au Levant du Royaume de Chypre. Quand toute la flotte de la Religion fut réunie, on tint conſeil ſur la maniere dont on devoit attaquer les Infideles. Les deux Chefs, je veux dire d'Amaral, & l'Iſle-Adam, ſe trouverent d'avis oppoſez. Le François propoſoit d'attendre & de ſurprendre les vaiſſeaux chargez de bois quand ils ſeroient en mer ; d'Amaral vouloit qu'on allât les attaquer dans le fond du Golfe, ſans conſiderer qu'ils pouvoient être défendus par des batteries dreſſées ſur le rivage, & il prétendoit faire recevoir ſon avis comme une Loi en même tems qu'il rejettoit avec mépris celui de l'Iſle-Adam. Les eſprits s'aigrirent ; les deux Géneraux étoient prêts d'en venir aux mains : mais le François plus moderé, & qui craignoit que cette querelle ne fît échouer l'entrepriſe, donna ſon reſſentiment au bien commun de la Religion, & il ſe rendit à l'avis de d'Amaral. Toute la flotte ſe montra à découvert, & on entra à pleines voiles

dans le Golfe. Le Commandant des Sarrasins étoit neveu du Soudan : ce Prince plein de valeur, ayant apperçu la flotte de Rhodes, fit entrer dans ses vaisseaux ce qu'il avoit de troupes à terre, leva l'ancre, vint au-devant des Chevaliers, & leur présenta la bataille. Il y avoit sur la flotte Chrétienne d'excellens Pilotes accoutumez à naviger dans ces mers, & qui par leur adresse gagnerent le vent sur les ennemis : mais ces Infideles ne s'en battirent pas avec moins de courage. L'artillerie des deux côtez étoit également bien servie ; & les Géneraux combattirent & firent combattre leurs soldats comme des gens qui ne vouloient pas survivre à leur défaite. Le feu continuel du canon, de la mousqueterie ; le fracas des vaisseaux ; plusieurs démâtez ou coulez à fond : tout cela de part & d'autre fit périr beaucoup de monde, & sans qu'au bout de trois heures que duroit un combat si opiniâtré, on pût démêler de quel côté panchoit la victoire : & vrai-semblablement si on eût continué à se battre seulement de loin & à coups de feu, la bataille n'auroit pas fini si-tôt : mais les Chevaliers par ordre & à l'exemple de leurs Chefs, s'attacherent à l'abordage, & la plûpart l'épée à la main sauterent dans les vaisseaux ennemis. Cela fit changer la face du combat, & comme d'homme à homme un Chevalier surpassoit un soldat Sarrasin en courage & en adresse, les Egyptiens perdirent plusieurs vaisseaux. La plûpart de ces Infideles se jettent dans leurs esquifs ; d'autres à la nage tâchent de gagner le rivage. Ceux qui furent assez heureux pour y arriver, se sauverent dans

EMERI D'AMBOISE.

les bois & dans les montagnes : il n'y eut que leur Général qui aima mieux ſe faire tuer que d'abandonner ſon vaiſſeau ou de ſe rendre.

Les Chevaliers prirent dans ce combat onze navires, quatre galeres, & coulerent le reſte à fond. Ils débarquerent enſuite des troupes qui pourſuivirent les fuyards, en reprirent la plûpart qu'ils firent eſclaves ; & après avoir mis le feu aux bois que les Egyptiens avoient façonnés, ils retournerent à Rhodes, & rentrerent dans le port avec les vaiſſeaux & les galeres qu'ils avoient enlevez aux ennemis, & avec un grand nombre de priſonniers qu'on avoit faits dans cette expedition.

Toutes ces priſes dédommagerent amplement le tréſor des frais qu'il avoit fallu faire pour cet armement, ſur-tout dans un tems où les Chevaliers par un eſprit de deſapropriation, conſacroient au bien commun de la Religion, non ſeulement leurs priſes, mais encore les épargnes qu'ils pouvoient faire ſur les revenus des Commanderies qu'ils poſſedoient : tel étoit en ce tems-là Frere Charles l'Aleman de la Roche-Chinard, de la Langue de Provence, grand Prieur de S. Gilles, qui ne prenant ſur ſes biens qu'un très frugal entretien, employa pendant toute ſa vie le produit de ſon Prieuré à la décoration des Autels, ou à la défenſe & à l'utilité de la Religion : & on remarque que pendant le Magiſtere du Grand Maître d'Aubuſſon, il envoya à Rhodes les ſtatues des douze Apôtres qu'il avoit fait faire de vermeil, & qui peſoient deux cens marcs d'argent ; qu'on y porta depuis de ſa part un agneau d'or repréſentant le Sauveur

des hommes ; les ſtatues de la ſainte Vierge & de ſaint Jean-Baptiſte, pareillement d'or maſſif, & du poids de quatre-vingt marcs ; un calice, de riches paremens pour les Autels : & cette année, il fit préſent à l'Egliſe Priorale, de quinze tableaux qui coutoient mille écus, chacun avec une Croix de fin or, de la forme que la portoient les Chevaliers, & du poids de trente marcs. Enfin ce même Chevalier fit bâtir de ſes deniers un magnifique Palais pour ſervir d'Auberge aux Chevaliers de la Langue de Provence, auſquels il envoya en outre quatre canons avec leurs affuts pour ſervir à la défenſe de la Place. Il ne lui reſtoit avant ſa mort qu'une ſomme de dix mille écus, il la dépoſa en faveur du Corps de la Religion, à la banque de S. Georges de Genes, dans la vûe qu'en cas que Rhodes fût aſſiegée, les Chevaliers trouvaſſent ce ſecours tout prêt pour acheter des armes & des proviſions de guerre : toutes diſpoſitions ſi chrétiennes & ſi religieuſes, que nous avons crû être obligez d'en conſerver la memoire, & les propoſer pour exemple aux Commandeurs, qui ſous ce titre honorable, ne ſont cependant que de ſimples adminiſtrateurs des revenus qui appartiennent au Corps de l'Ordre, & au commun tréſor. C'étoit dans ce même eſprit que le Grand Maître d'Amboiſe pendant tout ſon Magiſtere employa les biens attachez à ſa dignité, ſoit au ſoulagement des pauvres dont il étoit conſideré comme le pere, ſoit aux fortifications qu'il fit faire à Rhodes. La mort le ſurprit dans de ſi louables occupations, âgé de ſoixante & dix-huit ans, dont il avoit employé la

EMERI D'AMBOISE.

1511.

1512.

EMERI D'AMBOISE.

meilleure partie dans la pratique des vertus chrétiennes, Prince ſage, habile dans le gouvernement, heureux dans toutes ſes entrepriſes, qui enrichit ſon Ordre des dépouilles des Infideles, ſans s'enrichir lui-même, qui mourut pauvre & qui n'en laiſſa point dans ſes Etats.

Nous pouvons appliquer avec juſtice au Grand Maître d'Aubuſſon ce qu'on rapporte du bienheureux Raimond Dupuy, le premier des Grands Maîtres militaires de cet Ordre : c'eſt que la plûpart de ſes éleves avoient été ſes ſucceſſeurs. En effet dans la perte que la Religion venoit de faire du Grand Maître d'Amboiſe, on ne crut point la pouvoir mieux remplacer que par l'élection de Frere GUY DE BLANCHEFORT, grand Prieur d'Auvergne, neveu du Grand Maître d'Aubuſſon, & qui avoit eu tant de part durant ſon Magiſtere au gouvernement de l'Ordre, & ſur-tout à la garde & à la conduite du Prince Zizim.

GUY DE BLANCHEFORT.

Pendant que des couriers étoient partis de Rhodes pour porter en France & au Prieur de Blanchefort les nouvelles de ſon élection, le Conſeil de l'Ordre reçut un Bref de Jules II. qui étoit alors ſur la Chaire de S. Pierre, pour inviter les principaux Chevaliers à ſe rendre inceſſamment au Concile de Latran, que ce Pontife avoit convoqué pour balancer l'autorité de l'aſſemblée convoquée à Piſe contre lui, à la requête de l'Empereur Maximilien premier, de Louis XII. Roi de France, & de cinq Cardinaux. Le Pape par ſon Bref marquoit au Conſeil de l'Ordre qu'il avoit deſtiné la garde du Concile aux Chevaliers de S. Jean. Le deſſein de


FRERE GUI DE BLANCHEFORT QUARANTE-ET-UNNIEME Gᴰ. MAITʳᴱ an 1512.
Cars Sculp.

GUY DE BLANCHEFORT.

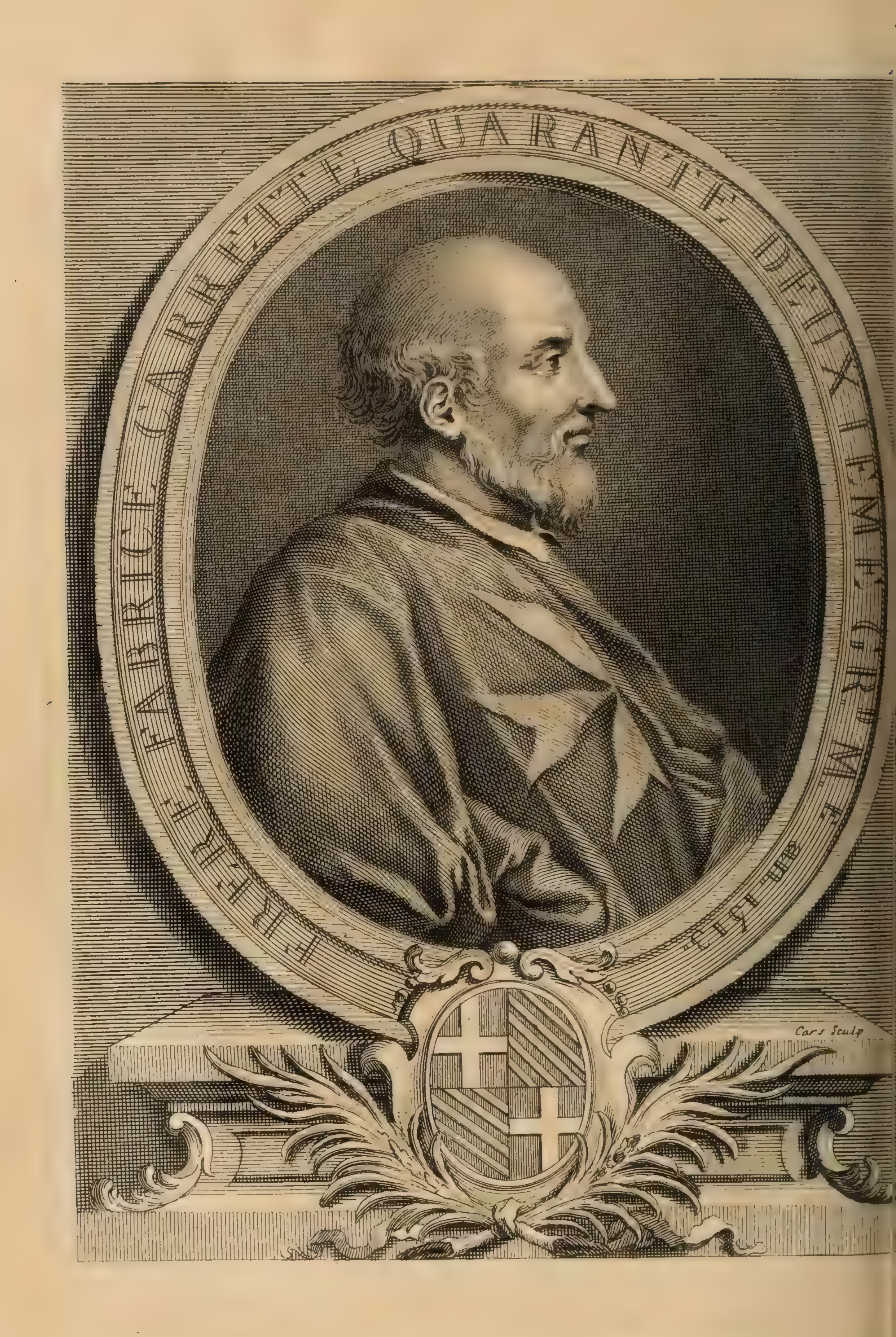
de ce Pape guerrier étoit d'attirer dans ſon parti & dans ſon armée un Corps conſiderable des Chevaliers de S. Jean. Mais le Conſeil bien inſtruit qu'il s'agiroit moins dans ce Concile des interêts de la Religion, que des projets ambitieux de Jules, qui avoit allumé la guerre dans tous les Etats de la Chrétienté, ne jugea pas à propos de prendre parti dans ces mouvemens qui avoient ſi peu de raport à ſon inſtitut. Il s'excuſa ſur l'abſence, & l'éloignement du nouveau Grand Maître de faire aucun détachement conſiderable à ce ſujet. Cependant pour déférer en quelque maniere aux ordres du Pape, le premier Superieur ſpirituel de la Religion, on ordonna au Chevalier Fabrice Carette, Amiral de l'Ordre, qui réſidoit alors à la Cour de Rome en qualité de Procureur géneral de la Religion, de tirer de l'Italie & des Etats du Pape un nombre de Chevaliers, & d'aller à leur tête offrir ſes ſervices à ce Pontife.

Le déſir de ménager les Princes Chrétiens n'étoit pas le ſeul motif qui avoit fait prendre un parti ſi ſage au Conſeil; des nouvelles qui étoient venues à Rhodes d'un puiſſant armement que les Turcs faiſoient dans tous leurs ports avoient déterminé le Lieutenant du Magiſtere, & tout le Conſeil à ne laiſſer ſortir aucun Chevalier de l'Iſle de Rhodes. On dépêcha en même tems au Grand Maître le Chevalier Jean de Fournon pour le conjurer de s'y rendre au plutôt. Le Commandeur Carette qui avoit acquis tant de gloire au ſiege de Rhodes, reçut ordre d'y amener lui même avec la permiſſion du Pape, deux vaiſſeaux char-

GUY DE BLANCHEFORT.

gez de grains, de recrues, & differens renforts pour les garnisons du Fort saint Pierre, & de toutes les Isles de la Religion : & on y envoyoit en même tems des compagnies de Chevaliers pour veiller à la défense & à la conservation de ces Places.

Les nouvelles qui se répandirent en Europe de l'armement des Turcs, précipiterent le départ du Grand Maître ; & quoiqu'il fût actuellement dangereusement malade, rien ne put l'arrêter. Il s'embarqua à Ville-Franche proche Nice ; mais la mer augmenta considerablement sa maladie. Les Chevaliers qui l'accompagnoient se voyant à la hauteur de Trapani ville de Sicile, voulurent lui persuader d'y relâcher, & de se faire porter à terre ; mais ce Grand Maître qui préferoit les interêts de son Ordre à sa propre vie, craignant, s'il y mouroit, que le Pape averti de sa mort avant l'élection de son successeur, n'entreprît de disposer de la Grande Maîtrise, il ordonna qu'on tînt toujours la route de Rhodes. Après quelques jours de navigation, se trouvant à la hauteur de l'Isle de Zante, il sentit les approches de la mort. Il l'envisagea avec la même fermeté qu'il avoit fait paroître dans tant de combats où il s'étoit trouvé ; & après avoir satisfait aux devoirs d'un Chrétien, & d'un veritable Religieux, il donna ses derniers momens à la conservation de la souveraineté & de l'indépendance temporelle de la Religion. Pour prévenir quelque entreprise de la Cour de Rome sur la liberté des suffrages, il ordonna aux Chevaliers qui étoient à sa suite, que si-tôt qu'il seroit expiré, & avant que les nouvelles de sa mort pussent être


FRERE FABRICE CARRETTE QUARANTE DEUXIEME GR. M. E. en 1513
Cars Sculp

portées en Italie, ils fissent partir une caravelle armée d'excellens rameurs, qui portassent en diligence à Rhodes les nouvelles de sa mort. Ses dernieres volontez furent executées ponctuellement : la caravelle arriva à Rhodes le 13 de Décembre : on assembla le lendemain le Chapitre, dans lequel l'Amiral CARETTE fut élû pour Grand Maître, dignité qui lui avoit été prédite par le Grand Maître d'Aubusson, comme nous l'avons rapporté dans le septiéme Livre de cet Ouvrage, & qu'il avoit meritée, tant par des actions pleines de valeur, que dans les differentes négociations qu'il avoit conduites auprès des Princes Chrétiens avec beaucoup de sagesse & d'habileté.

1513. 24 Novemb.

FABRICE CARETTE.

Il n'eut pas plutôt pris possession de cette éminente place, qu'il convoqua un Chapitre géneral. Comme on croyoit être à la veille d'un siege, la plûpart des reglemens qui s'y firent, roulerent sur la subsistance des Chevaliers nécessaires à la défense de Rhodes, & sur les provisions de guerre. Le Grand Maître se chargea de tout, & moyennant une somme de quarante mille écus qu'il devoit tirer du trésor par an, il s'engagea de nourrir cinq cens cinquante Chevaliers qui résidoient actuellement dans le Couvent. On lui assigna une autre somme de vingt-trois mille écus pour les frais extraordinaires de l'artillerie, & pour l'entretien du Sultan Amurat, fils de Zizim, qui s'étoit fait Chrétien, & auquel la Religion avoit accordé pour sa résidence le Château de Féracle dans l'Isle de Rhodes, où il vivoit avec beaucoup d'édification. Le Grand Maître par le moyen d'un riche

FABRICE CARETTE.

marchand de Lion appellé Laurenſin, fit venir une artillerie nombreuſe de France, & il y envoya en même tems pour réſider en qualité d'Ambaſſadeur de l'Ordre, Frere Philippe de Villiers de l'Iſle-Adam, dont nous avons parlé, Hoſpitalier & Grand Prieur de France, & qui dans ce Royaume, devoit faire la fonction de Viſiteur & de Lieutenant du Grand Maître.

La guerre qu'on appréhendoit à Rhodes de la part des Turcs, fut ſuſpendue par des diſſentions domeſtiques, qui s'éleverent à la Porte & dans la Maiſon Ottomane. Bajazet regnoit encore, Prince gouteux & valétudinaire, uniquement ſenſible aux plaiſirs de la table, ou à la découverte de quelque ſecret de la nature, Philoſophe oiſif & voluptueux, mais peu habile Souverain.

Ce Prince avoit trois fils, Achomat, Corcut & Selim : le premier, ſoit politique ou penchant naturel, paſſoit ſa vie dans la moleſſe & dans une indigne oiſiveté. Corcut dont nous avons déja parlé, & que les Janiſſaires après la mort de Mahomet II. ſon ayeul avoient placé ſur le trône pour en aſſurer la poſſeſſion à ſon pere, affectoit un grand air de dévotion, & on ne le trouvoit jamais qu'avec un Alcoran entre les mains. Selim le plus jeune des trois, aimoit les armes, & n'oublioit rien pour en acquerir la réputation. Parmi trois Princes d'un caractere ſi different, Bajazet eût bien voulu faire reconnoître Achomat pour ſon ſucceſſeur : la reſſemblance & la conformité de goût pour les plaiſirs cauſoient cette prédilection. Selim averti de ſes intentions, n'oublia rien pour les traverſer :

il ſçut mettre les Janiſſaires dans ſes interêts : ces ſoldats gagnez par l'argent de Selim, n'attendoient qu'une occaſion pour éclater. FABRICE CARETTE.

Le Grand Seigneur & le Roi de Perſe trop puiſſans & trop voiſins pour vivre long-tems en bonne intelligence, s'étoient déclarez la guerre. Les Janiſſaires, milice toujours redoutable à ſes Souverains, quand ils ne ſçavent pas s'en faire craindre, avant que de marcher en campagne, demanderent hautement un Prince pour les commander ; & il fallut que ce Prince fût Selim, malgré Bajazet, qui leur avoit nommé pour Général ſon fils aîné. Ils pouſſerent encore plus loin leur inſolence : ils exigerent du foible Bajazet pour ſureté de leur ſolde, à ce qu'ils diſoient, qu'il remît les clefs du tréſor à leur nouveau Géneral. Le malheureux vieillard entendit bien ce langage : il deſcendit du trône, & quitta Conſtantinople pour ſe retirer à Demotique, maiſon de plaiſance qu'il avoit fait bâtir ſur les bords de la mer majeure. Mais Selim qui ſe défioit toujours de ſon inclination pour Achomat, le fit empoiſonner par ſon Medecin : il fit depuis étrangler ſes deux freres, leurs femmes & leurs enfans. Ce furent là les degrez par leſquels il s'éleva à la ſouveraine puiſſance : à cela près grand Capitaine, toujours à cheval, infatigable, ſobre, inſenſible aux plaiſirs, & uniquement touché de la gloire, qu'il chercha toute ſa vie dans les périls de la guerre.

L'ambition de ce Prince, ſon courage, ſa puiſſance, les forces de ſon Empire, tout allarmoit ſes voiſins. Iſmaël Roi de Perſe en ſentit les premiers

FABRICE CARETTE.

efforts. Selim porta ſes armes dans ſes Etats, paſſa l'Eufrate, lui donna bataille, le défit & emporta la ville célébre de Tauris. Le Perſan pour ſe ſoutenir contre un ennemi ſi redoutable, chercha à faire differentes alliances avec les Princes ſes voiſins. Il envoya au Grand Maître un Ambaſſadeur, qui à la faveur d'un habit de marchand, & par le moyen d'un Turc habitant de Tharſe en Cilicie, & penſionnaire de la Religion, perça au travers des Etats de Selim, & ſe rendit à Rhodes. Il y fut reçû avec toute la conſideration qui étoit dûe à la grandeur de ſon Maître, & par rapport à l'importance de l'affaire qu'il étoit venu négocier. Ce Miniſtre traita avec le Conſeil, & conclut une Ligue contre l'ennemi commun. Campſon Gauri Soudan d'Egypte, auquel Selim n'étoit pas moins redoutable, entra dans ce traité. Le Grand Seigneur inſtruit de ces differentes négociations, envoya des Ambaſſadeurs au Kaire pour détacher le Soudan de la Ligue; mais n'en ayant pû venir à bout, il tourna l'effort de ſes armes contre ce Prince, conquit en moins de quatre ans la Syrie, la Paleſtine, les Places maritimes de la mer Rouge, une grande partie de l'Arabie, toute l'Egypte: & après avoir détruit entierement la Monarchie des Mamelus, il laiſſa le gouvernement de l'Egypte à Caïrberg, & celui de la Syrie à Gazelle, deux Seigneurs des principaux Officiers des Mamelus, qui au préjudice de la fidelité qu'ils devoient à leurs Souverains, étoient paſſez dans le parti du Turc. Selim couvert de gloire par tant d'exploits, retourna à Conſtantinople: il

donna auſſi-tôt tous ſes ſoins pour équiper deux cens galeres, qu'il deſtinoit pour faire la conquête de l'Iſle de Rhodes.

La précaution ſi néceſſaire à un conquerant, d'être inſtruit des fortifications d'une Place qu'il veut aſſieger, l'obligerent d'envoyer pour eſpion à Rhodes un Medecin Juif. Ce traître pour être moins ſuſpect, ſe fit baptiſer : ſa capacité & le beſoin qu'on en avoit, l'introduiſirent bien-tôt dans les principales maiſons de la Ville ; & quand il eut découvert les endroits foibles de la Place, il en rendit un compte exact aux Miniſtres de la Porte. Pendant qu'on travailloit ſans relâche dans les Arſenaux aux préparatifs néceſſaires à cette entrepriſe, Selim tomba malade de la pierre, d'autres diſent d'un cancer dans les reins, dont il mourut à l'âge de quarante ans, après avoir ruiné & détruit l'Empire des Mamelus, ſoumis la Syrie & la Paleſtine, triomphé de toutes les forces de la Perſe, conquis les villes maritimes de la mer Rouge, une grande partie de l'Arabie, & réduit l'Egypte entiere dans une ſimple Province de ſon Empire : toutes conquêtes qu'il acheva en moins de huit ans de regne. 1520.

Soliman II. ſon fils unique lui ſucceda dans le gouvernement de ce vaſte Empire, & il en prit poſſeſſion preſqu'en même tems que Charles-Quint fut élû Empereur d'Allemagne. Soliman étoit à peine âgé de vingt ans. Gazelle Gouverneur de la Syrie avoit été fidele à ſon pere qu'il craignoit, & dont il redoutoit la puiſſance ; mais ſe croyant délivré de ſes engagemens par la mort

FABRICE CARETTE.

de ce Prince, il n'en eut pas plutôt appris les nouvelles, qu'il ſongea à relever l'Empire des Mamelus : & il ne deſeſpera pas d'en occuper le trône. Il ne manquoit ni de courage, ni de capacité pour la conduite d'un auſſi grand deſſein ; mais comme il ne ſe trouvoit pas des forces ſuffiſantes pour réſiſter ſeul à la puiſſance formidable des Turcs, il dépêcha ſecretement un de ſes confidens à Cayerberg Gouverneur de l'Egypte, pour tâcher de l'engager dans la révolte qu'il méditoit. Son Agent lui repréſenta de ſa part que ſous le regne d'un jeune Prince, qu'il traitoit d'enfant, rien ne ſeroit plus aiſé & plus glorieux pour l'un & pour l'autre, que de joindre leurs forces, & de les employer à délivrer leur Nation de la tyranie des Turcs.

Mais Cayerberg préféra une fortune toute faite, & des plus grandes dont pût jouir un particulier, au ſuccès incertain d'une entrepriſe auſſi délicate, dont d'ailleurs, quand elle auroit réuſſi, Gazelle auroit peut-être recueilli ſeul tout le fruit. Ainſi pour éloigner de lui tout ſoupçon d'infidelité, il fit mourir l'Envoyé de Gazelle, & dépêcha en même tems un courier à la Porte pour informer le Grand Seigneur & ſes Miniſtres des projets dangereux du Gouverneur de Syrie.

Soliman envoya auſſi-tôt contre lui une puiſſante armée, commandée par le Bacha Ferrat, un des plus habiles Généraux de l'Empereur ſon pere. Gazelle ne voyant point revenir ſon Agent, ſe douta bien qu'il avoit été trahi par le Gouverneur de l'Egypte. Comme il étoit embarqué trop

avant

avant pour reculer, & que la ſeule déliberation ſi on demeurera fidele à ſon Souverain, eſt une infidelité puniſſable ; il rappella auprès de lui ce qui reſtoit de Mamelus diſperſez en differens endroits. Toute la Syrie par ſes ordres prit les armes, & il envoya en même tems des Ambaſſadeurs à Rhodes pour obtenir du Grand Maître un train d'artillerie, dont il avoit beſoin pour réſiſter à leur ennemi commun.

FABRICE CARETTE.

Le Grand Maître ravi de voir renaître la guerre entre les Infideles, lui envoya auſſi-tôt des canons, de la poudre, & d'autres proviſions de guerre avec d'excellens Officiers d'artillerie. Gazelle s'en ſervit utilement ; & quoiqu'il attendît à tous momens l'armée des Turcs, qui étoit en marche, il ne laiſſa pas d'aſſieger Tripoli, Barut, & pluſieurs autres Places de la Phenicie, dont il ſe rendit maître. Il fallut interrompre ſes conquêtes par l'arrivée du Bacha Ferrat. Quoique l'Egyptien eût moins de troupes, il vit bien qu'il ne pouvoit trouver ſon ſalut que dans une victoire : il marcha droit aux Turcs : les deux armées en vinrent bien-tôt aux mains : la victoire fut long-tems diſputée. Gazelle à la tête de ſes Mamelus, ſoutint pendant ſix heures entieres tout l'effort des armes des Turcs ; il rallia pluſieurs fois ſes troupes, combattit toujours à leur tête, & tua de ſa main pluſieurs Officiers des Janiſſaires ; enfin après avoir perdu la plûpart de ſes ſoldats, accablé par le nombre, & enveloppé de tous côtez, il ſe fit tuer plutôt que de ſe rendre. Il tomba percé de coups ſur un tas de Mamelus qui avoient eu un pareil ſort, & ſa

FABRICE CARETTE.

mort mit fin à cette guerre, & éteignit absolument cette Nation, ou plutôt cette milice, qui depuis plus de deux cens ans disposoit à son gré du trône de l'Egypte.

Le Grand Seigneur ne fut pas long-tems sans être instruit des Ligues dans lesquelles les Chevaliers de Rhodes étoient entrez contre le Sultan Selim son pere. Ses Ministres lui représenterent que ces Chevaliers par leurs flottes & leurs armemens, étoient maîtres de la mer; que plusieurs fois ils avoient enlevé des convois qu'on envoyoit en Syrie & en Egypte; qu'ils tenoient dans leurs fers plusieurs Officiers Turcs qu'ils avoient faits prisonniers; qu'il sortoit à tous momens de Rhodes & des autres Isles de la Religion, des Corsaires qui troubloient le commerce de ses sujets: & pour achever de l'irriter, ils le firent souvenir des secours que Gazelle en avoit tirez pour soutenir sa rebellion. Soliman résolut de porter la guerre dans cette Isle, & il fut principalement affermi dans ce dessein par des mémoires que le Sultan Selim avoit laissez, & dans lesquels ce Prince marquoit que pour assurer les frontieres de son Empire, il falloit en Europe s'emparer de la ville de Bellegrade, & de l'Isle de Rhodes en Asie.

Mais Soliman, avant que de s'engager dans deux entreprises si difficiles, & se voyant maître d'un si puissant Empire, voulut affermir sa domination sur des principes & des regles de conduite bien differentes de celles que suivoient ses prédécesseurs. Avant le regne de Soliman, la force seule à l'égard des Princes voisins décidoit de la paix & de la guerre, & ré-

gloit ſouverainement les entrepriſes de ſes prédé- ceſſeurs, en même tems qu'un barbare deſpotiſme étoit l'unique Loi dans le dedans de l'Etat. Les Bachas pilloient impunément le peuple ; & le Prince à ſon tour preſſoit ces éponges, & pour s'enrichir, faiſoit ſouvent mourir les plus puiſſans : ſous un pareil gouvernement, on n'étoit pas innocent ſi on étoit riche. Soliman tint une conduite toute oppoſée ; il ne fit jamais la guerre ſans la déclarer, & il ne la déclaroit jamais ſans avoir des prétextes plauſibles, dont après tout les Princes habiles ne manquent gueres. Ses ſujets ſous ſon regne virent peut-être pour la premiere fois régner la juſtice & l'équité. Ce Prince le plus grand qu'il y ait eu dans cette Monarchie, fit publier dans tous ſes Etats que tous ceux qui avoient été dépouillez injuſtement de leurs biens par ſon pere & par ſes ancêtres, n'avoient qu'à s'adreſſer à lui, & qu'il leur feroit juſtice. Les uſurpateurs des biens deſtinez à l'entretien des Temples & des Moſquées furent punis ſéverement : il rétablit l'autorité des Tribunaux, mépriſée ſous les regnes précedens. Pluſieurs Cadis ou Juges qui avoient prévariqué dans leurs Charges, furent condamnez à mort : & à l'égard des Grands & des Bachas, il ne les fit pas mourir parcequ'ils étoient riches ; mais il punit ſeulement ceux qui l'étoient devenus par des concuſſions, & en abuſant de leur pouvoir : en un mot il déclara la guerre au vice, à l'injuſtice & à la violence, avant que de porter ſes armes contre les ennemis de ſa Loi.

FABRICE CARETTE.

Tel étoit Soliman, lorſqu'il entreprit de faire

FABRICE CARETTE.

la guerre aux Chrétiens. Ce Prince ayant appris qu'Amurat ſecond & Mahomet II. avoient échoué aux ſieges de Bellegrade & de Rhodes, ſe flatta qu'une pareille entrepriſe honoreroit ſes premieres armes. Il avoit réſolu de commencer par le ſiege de Bellegrade ; mais pour empêcher les Hongrois d'armer de bonne heure pour leur défenſe, ſes Miniſtres par ſon ordre laiſſerent croire qu'il en vouloit uniquement à l'Iſle de Rhodes.

Le Grand Maître pour prévenir ſes deſſeins, fit faire une nouvelle enceinte de murailles dans les endroits de la Ville qui lui parurent en avoir plus de beſoin. On augmenta les fortifications de la Place ; on remplit les magaſins de grains & de proviſions de guerre & de bouche. A la priere de ce vigilant Grand Maître, le Pape envoya au ſecours de la Religion trois gallions bien armez : & François premier Roi de France y fit paſſer en même tems neuf galeres, quatre brigantins & quatre barques armées : cette petite flote arriva heureuſement à Rhodes ſous les ordres du Baron de S. Blancard.

Mais Soliman n'eut pas plutôt fait éclater ſes deſſeins par le ſiege de Bellegrade, que ces vaiſſeaux étrangers reprirent le chemin de leur pays. La Hongrie avoit alors pour Souverain un jeune Prince encore mineur, appellé Louis, fils de Ladiſlas : ou pour mieux dire, il y avoit dans ce Royaume autant de Souverains que de Grands, qui le déchiroient par des diſſentions domeſtiques, cauſées par une émulation réciproque, & plus ennemis les uns des autres, que des Infideles mêmes. Le Grand Seigneur voulant leur cacher ſes

desseins, avoit envoyé au jeune Roi un Ambassadeur pour lui faire part de son élevation à l'Empire; mais au lieu de recevoir ce Ministre avec les égards dûs à son caractere, les Seigneurs du Conseil le traiterent comme un espion, & l'empêcherent de retourner vers son maître.

FABRICE CARETTE.

Tel fut le sujet de la guerre : Soliman offensé qu'on eût violé si indignement le droit des gens, après en avoir demandé inutilement raison, fit partir le Bacha Pyrrus à la tête d'un grand corps de cavalerie, qui investit la ville de Bellegrade, ancienne capitale de la contrée appellée Rascie. Cette Place bâtie sur la pointe d'une colline au confluent de la Save avec le Danube, outre cette fortification naturelle, étoit entourée par une double enceinte de murailles, flanquées de distance en distances par de grosses tours munies d'artillerie : & on voyoit sur une éminence qui commandoit la Ville, un Château appellé anciennement *Taurunum*. Il étoit alors revêtu de toutes les fortifications que l'art y avoit pû ajouter, & passoit pour imprenable.

Soliman suivit de près le Bacha, & parut bientôt à la tête d'une armée formidable. On ouvrit la tranchée, le canon fut mis en batterie, & les Turcs n'oublierent rien pour avancer leurs travaux. Toute l'Europe avoit les yeux ouverts sur le siege d'une Place qu'on regardoit comme un des boulevards de la Chrétienté. Les Chevaliers de Rhodes sur-tout s'y intéressoient le plus, par la consideration que si le Turc emportoit Bellegrade sans être traversé par les Princes Chrétiens, un pa-

reil ſuccès le détermineroit à entreprendre enſuite le ſiege de Rhodes.

Pendant qu'on étoit agité de cette inquiétude, 1521. le Grand Maître tomba malade, & mourut aſſez bruſquement. C'étoit un Prince liberal, magnifique, charitable, aimant le peuple, & voulant être aimé, & ce qui étoit rare en ce tems-là, ſçavant dans les langues mortes, & qui parloit avec facilité la plûpart de celles qui étoient en uſage de ſon tems. La Religion fit dans cette conjoncture une perte d'autant plus conſiderable, que les Chevaliers étant à la veille d'entrer en guerre avec la Porte, euſſent pû tirer beaucoup de ſecours de la plûpart des Princes Chrétiens dont il étoit eſtimé, & avec leſquels, pendant ſon ambaſſade de Rome, il avoit ſouvent négocié.

L'Ordre ne pouvant pas demeurer ſans Chef, après les obſeques de ce Prince, on s'aſſembla pour lui donner un ſucceſſeur. Frere André Damaral Chancelier de l'Ordre, & Grand Prieur de Caſtille, dont nous avons parlé au ſujet de ſes differends avec le Chevalier de l'Iſle-Adam, demanda cette éminente place avec autant de hauteur & de confiance, que s'il eût crû faire grace à l'Ordre de la vouloir bien accepter. Il n'en eût pas été indigne s'il ne ſe fût pas rendu lui-même le premier cette juſtice : ſa préſomption & le mépris qu'il faiſoit de ſes rivaux, lui attirerent un refus général, & tous les ſuffrages ſe trouverent partagez ſeulement entre le Chevalier Thomas d'Ocray, Grand Prieur d'Angleterre, & Frere Philippe de Villiers de l'Iſle-Adam, Hoſpitalier & Grand Prieur de France.


F.RE.RE. PHILIPPE VILLIERS DE L'ISLE ADAM QUARANTE TROISIEME GR. MAITRE, an. 1521.
Cars Sculp.

L'Anglois étoit diſtingué par un génie élevé, un grand uſage de traiter avec les Souverains, auprès deſquels il avoit été employé dans des ambaſſades importantes, & on faiſoit même attention dans la conjoncture de la guerre dont Rhodes étoit menacée, à des richeſſes conſiderables que ce Chevalier poſſedoit. L'Iſle-Adam de ſon côté avoit acquis dans l'Ordre une grande conſidération & une eſtime générale par la ſageſſe de ſa conduite dans tous ſes emplois, & par des manieres ouvertes, pleines de franchiſe & de droiture, & que l'ambition & l'hypocriſie ne peuvent contrefaire long-tems.

Ce Seigneur étoit alors abſent ; il n'eut pour partiſans dans cette aſſemblée que la mémoire de ſes ſervices, & le ſouvenir de ſes vertus. Ce fut uniquement à une réputation ſi bien établie, qu'il dut le plus grand nombre de ſes ſuffrages. Il fut proclamé Grand Matîre. Tous les Chevaliers aplaudirent au choix que les électeurs avoient fait : ce fut une joye univerſelle dans toute l'Iſle. Il n'y eut que Damaral qui en fut outré de douleur ; & dans les premiers tranſports de ſa colere, il lui échapa de dire à un Commandeur Eſpagnol de ſes amis, que l'Iſle-Adam ſeroit le dernier Grand Maître qui regneroit à Rhodes.

1521. 22 Janvier.

Voyez la Relation du Commandeu de Bourboi dans le I des Pre s.

Le tems, au lieu d'adoucir la violence de ſon reſſentiment, ne fit que l'augmenter. De ſon animoſité particuliere contre la perſonne du Grand Maître, on prétend qu'il paſſa à une haine outrée contre tout l'Ordre, & toujours agité des furies qui lui déchiroient le cœur, il réſolut d'éteindre la Religion même, & d'étouffer la mere qui l'avoit nour

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Plein de ces funestes desseins, voici à peu près de quelle maniere Bozio rapporte qu'il les conduisit. Il s'en ouvrit, dit-il, à un esclave Turc qu'il avoit pris à la guerre, homme d'esprit, & qu'il avoit reconnu capable de conduire une intrigue ; cet esclave qui dans cette négociation, entrevit les moyens de recouvrer sa liberté, entra dans ses vûes ; & sous prétexte d'aller dans son pays chercher le prix de sa rançon, se rendit secretement à Constantinople. Il étoit chargé d'une Lettre du Chancelier Damaral pour le Grand Seigneur. Par sa Lettre il exhortoit ce Prince à former le siege de Rhodes ; & pour lui en faire voir la facilité, il avoit joint à sa Lettre une ample instruction qui contenoit l'état présent de cette Ville, les endroits les plus foibles de la Place, le nombre des Chevaliers & des troupes préposées à sa défense, ce qu'il y avoit de provisions & de munitions de bouche & de guerre pour soutenir un siege. Il ajoutoit que le Conseil venoit de faire abbatre une partie du bastion d'Auvergne pour le refaire sur des fondemens plus solides, & que si Sa Hautesse vouloit se presser de faire avancer son armée, il trouveroit la Place toute ouvette de ce côté-là & hors de défense. Soliman étoit encore en Hongrie ; l'esclave de Damaral en son absence remit son paquet aux Ministres qu'il avoit laissez à Constantinople ; on l'envoya par un courier exprès au Grand Seigneur. Ce Prince fut ravi de trouver dans le Chancelier un espion privilegié, qui entrant par sa dignité dans tous les Conseils, pourroit lui faire passer des avis surs & fideles. On lui renvoya son esclave avec des

promesses

promesses d'une récompense magnifique, s'il contribuoit au succès des desseins de Sa Hautesse. Le Chancelier, à ce que dit Bozio, toujours plein de fureur, & enyvré de sa passion, fut charmé de voir un acheminement à sa vengeance: & de peur qu'on ne fût surpris du retour de son esclave, il publia qu'il n'étoit revenu que pour lui apporter sa rançon. Cet excès de confiance pour un esclave qu'il avoit laissé partir sur sa parole, le retour de cet esclave, & les caresses que lui faisoit le Chancelier, ne laisserent pas de paroître bien extraordinaires: mais l'autorité de ce Seigneur, & la crainte de s'attirer pour ennemi un homme fier, hautain, & connu pour être implacable dans sa haine, étouffa ces soupçons, ou du moins empêcha qu'on ne les fit éclater.

Cependant le nouveau Grand Maître ayant reçu les nouvelles de son élection, se disposa à partir. Comme il étoit bien instruit que Rhodes étoit menacée d'un siege, il en fit part à tout son Ordre par une citation générale qu'il envoya dans tous les Etats de la Chrétienté. Il ramassa ce qu'il put recueillir des responsions, qu'il employa en provisions de guerres: & après avoir pris congé du Roi en Bourgogne, il se rendit à Marseille où il s'embarqua. Il montoit la grande caraque, & le reste de son train, de son équipage, & des munitions de guerre qu'il portoit à Rhodes, suivoient dans quatre felouques. Malheureusement, à la hauteur de Nice, par la négligence d'un Officier de bouche, le feu prit dans la caraque: l'embrasement se communiqua bien-tôt en differens en-

droits de ce vaiſſeau ; les voiles & les cordages furent en un inſtant réduits en cendres, & des tourbillons de flammes & de fumée augmentoient un objet ſi terrible, & empêchoient même le ſervice du matelot. Dans ce deſordre & la confuſion ordinaire en pareils accidens, chacun vouloit ſe précipiter dans la mer pour gagner le rivage, ou ſe ſauver dans les felouques qui n'étoient pas éloignées ; mais le Grand Maître défendit ſous peine de la vie qu'on ſortît du vaiſſeau. Une nouvelle crainte, & le reſpect pour ſes ordres, fit l'office de la fermeté ; les plus timides ſe rendirent à leur poſte ; on travailla enſuite de concert à éteindre le feu : on en vint à bout, & la caraque fut ſauvée par ceux mêmes qui la vouloient abandonner.

A peine le Grand Maître avoit échapé du péril du feu, qu'un autre élément qui n'eſt pas moins redoutable, le jetta dans de nouveaux dangers : il s'éleva une furieuſe tempête ; la mer s'émût, les vents ſouffloient avec violence, & ſoulevoient les flots ; le pilote n'étoit plus le maître de ſon gouvernail, & comme ſi le ciel eût été de concert avec la mer pour faire périr la caraque, le tonnerre après avoir grondé long-tems, tomba ſur ce vaiſſeau, entra dans la chambre de poupe, tua neuf hommes, & briſa l'épée du Grand Maître ſans endomager le foureau. Les matelots ne manquerent pas de tirer de fâcheux préſages de ces differens accidens, & je ne ſçai ſi les Chevaliers qui accompagnoient le Grand Maître furent exempts de ces préjugez, dans un tems ſur-tout où les Turcs menaçoient l'Iſle de Rhodes, & où la foi pour les

augures étoit fort respectée. Mais le Grand Maître sans s'arrêter à ces vains pronostics, entra dans le port de Siracuse, fit radouber ses vaisseaux, & se disposoit à continuer sa route, lorsqu'on lui donna avis que Curtogli fameux Corsaire, & cheri du Grand Seigneur, l'attendoit à son passage avec une puissante escadre de galeres & de vaisseaux, fort superieure à son escorte. Ce Corsaire outre l'esperance du butin, avoit formé cette entreprise dans le dessein de venger la mort de deux de ses freres, qui avoient péri dans des combats contre les Chevaliers, & il avoit encore en vûe, s'il pouvoit enlever quelque felouque, & prendre quelque Chevalier, de délivrer par une échange son troisiéme frere qui étoit actuellement esclave à Rhodes.

Bozio t. 2. l. 18. p. 625.

Les principaux citoyens de Siracuse, tâcherent de persuader au Grand Maître d'éviter la rencontre de ce Corsaire, redoutable dans ces mers par ses forces, & par sa valeur; mais ce grand homme qui n'avoit jamais connu de péril, sortit du port, fit mettre toutes les voiles au vent, reconnut le Cap-Mallée, appellé de Saint Ange, où les Infideles l'attendoient; le passa de nuit, & arriva heureusement à Rhodes. Il y fut reçû avec les cérémonies ordinaires, & avec la joye & le respect qui étoient dûs à sa dignité & à son merite. Sa présence augmenta, pour ainsi dire, le courage & la confiance des Chevaliers : il sembloit que sa personne seule tînt lieu d'une armée : personne ne craignoit plus un siege; plusieurs même le souhaitoient pour y trouver de fréquentes occasions d'y signa-

ler leur valeur : & Soliman ſi redouté en Hongrie ; n'étoit gueres appréhendé dans l'Iſle de Rhodes.

Ce jeune Prince venoit de ſe rendre maître de Bellegrade. L'heureux ſuccès de ce ſiege lui en fit eſperer un pareil contre la ville de Rhodes ; & outre le deſir d'acquerir de la gloire par une conquête ſi importante, il étoit porté à cette entrepriſe par les plaintes continuelles de ſes ſujets négocians, qui devenoient ſouvent la proye des Chevaliers ; & ſur-tout par les remontrances du Mufti, qui lui repréſentoit inceſſamment que ces armateurs Chrétiens troubloient le pélerinage de la Mecque, & qu'il étoit obligé en conſcience d'arrêter leurs courſes. Soliman fort zélé pour ſa Religion, étoit aſſez diſpoſé à tourner ſes armes de ce côté-là ; mais comme c'étoit un Prince ſage, & qui ne faiſoit aucune entrepriſe ſans la communiquer à ſon Conſeil, il y mit cette affaire en déliberation.

Quelques Bachas lui en repréſenterent toutes les difficultez, les fortifications de la Place, la valeur des Chevaliers & même des habitans, la plûpart Corſaires ; les puiſſans ſecours que le Grand Maître tireroit infailliblement de la Chrétienté ; que cette étincelle pourroit cauſer un grand embraſement, & produire une Ligue & une Croiſade de tous les Souverains de l'Europe, & qu'en differens ſiecles, ſes illuſtres ancêtres, & des Soudans d'Egypte ayant voulu tenter cette conquête, y avoient perdu beaucoup de troupes ſans y pouvoir réuſſir.

Muſtapha au contraire, qui avoit épouſé la ſœur de Soliman, Général plein de courage, & qui

avoit pénétré l'inclination ſecrete du Sultan, en bon courtiſan lui repréſentoit que toute la valeur des Chevaliers ne réſiſteroit jamais à ſes armes victorieuſes; qu'il avoit un ſi grand nombre de troupes & ſi aguerries, qu'il pourroit couvrir l'Iſle entiere de ſes nombreuſes armées; au lieu que le Grand Maître n'avoit pour ſa défenſe qu'une poignée de Chevaliers; qu'on n'avoit même rien à craindre des Princes Chrétiens actuellement en guerre, & ſi acharnez les uns contre les autres, que l'Empereur Charles-Quint avoit mieux aimé laiſſer prendre Bellegrade, dont la priſe ouvroit même un paſſage dans les Etats héréditaires de ſa Maiſon, que de faire la paix avec le Roi de France, ou de tirer des armées qu'il oppoſoit à ce Prince, quelque ſecours en faveur du Roi de Hongrie ſon allié; qu'après tout c'étoit une eſpece de deshonneur à la Maiſon Ottomane, dans ce point de grandeur & d'élevation où elle étoit parvenue, de ſouffrir plus long-tems au milieu de ſon Empire, une République de Corſaires, qui dominoient dans ces mers, troubloient le commerce de la Syrie, de la Paleſtine & de l'Egypte, & rançonnoient ſes ſujets; que l'Iſle de Rhodes & les autres Iſles de la Religion ſervoient d'azyle aux eſclaves fugitifs, aux mécontens & aux rebelles: & ce qui étoit le plus à conſiderer, qu'on n'ignoroit pas que dans des tems de paix entre les Princes Chrétiens, les Grands Maîtres s'en étoient toujours prévalus pour leur propoſer la conquête du Royaume de Jeruſalem; que pour une pareille entrepriſe, l'objet de leurs vœux & de leurs deſirs, ils avoient offert

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

toutes les forces de leur Ordre, & que tant que ces Chevaliers ſeroient maîtres en Orient du port de Rhodes, capable de recevoir les flottes chrétiennes, on auroit toujours à craindre quelque Croiſade de la part des Princes d'Occident.

Soliman préféra ce dernier avis comme plus conforme à cette ambition inſéparable d'une ſi grande puiſſance : Pyrrus & les autres Bachas, quoique d'un ſentiment contraire, revinrent avec ſoumiſſion à celui du Souverain ; la guerre contre les Chevaliers, & le ſiege de Rhodes furent réſolus. Le Sultan nomma le Bacha Muſtapha ſon favori & ſon beaufrere pour Général de l'armée de terre, Curtogli pour grand Amiral, le Bacha Achmet habile Ingenieur, pour conduire les travaux du ſiege, & il voulut que Pyrrus ſon ancien Gouverneur, & qui avoit toute ſa confiance, ſervît de conſeil à Muſtapha, jeune Général qui pouvoit n'avoir pas autant de prudence & de capacité que de courage & de valeur. Le Sultan après cette diſtribution d'emplois, & pour preſſentir la diſpoſition du Grand Maître, lui écrivit par un Ambaſſadeur qu'il lui dépêcha exprès pour le feliciter en apparence ſur ſon élevation à la dignité de Grand Maître. Il lui propoſoit même d'entretenir enſemble la paix & une bonne correſpondance ; mais il finiſſoit ſa Lettre pour lui faire part de la priſe de Bellegrade, comme s'il eût voulu l'intimider par la crainte d'un ſort pareil à celui de cette malheureuſe Ville. Comme le ſtile de ces ſortes de Lettres fait mieux connoître le caractere des Princes & les mœurs de leur ſiecle, que de ſimples

extraits, nous avons crû que le Lecteur ne ſeroit pas fâché de voir ici celle de Soliman, & les réponſes du Grand Maître. La Lettre de Soliman étoit écrite en grec, & conçûe à peu près en ces termes.

SOLIMAN SULTAN, *par la grace de Dieu Roi des Rois, Souverain des Souverains, très grand Empereur de Bizance & de Trébizonde, très puiſſant Roi de Perſe, de l'Arabie, de la Syrie & de l'Egypte, Seigneur ſuprême de l'Europe & de l'Aſie, Prince de la Mecque & d'Alep, poſſeſſeur de Jeruſalem, & Dominateur de la mer univerſelle.*

Bozio t. 2. l. 18. p. 627.

A Philippe Villiers de l'Iſle-Adam, Grand Maître de l'Iſle de Rhodes, Salut.

Je te félicite de ta nouvelle dignité, & de ton arrivée dans tes Etats: je ſouhaite que tu y regnes heureuſement & avec encore plus de gloire que tes prédéceſſeurs. Il ne tiendra qu'à toi d'avoir part dans notre bienveillance. Jouis donc de notre amitié, & comme notre ami ne ſois pas des derniers à nous féliciter des conquêtes que nous venons de faire en Hongrie, où nous nous ſommes rendus maîtres de l'importante Place de Bellegrade, après avoir fait paſſer par le tranchant de notre redoutable épée tous ceux qui ont oſé nous réſiſter. Adieu. De notre Camp ce ...... & de l'Hégire ce ......

Cette Lettre fut lûe en plein Conſeil, & on fut ſurpris que pendant que Soliman offroit, pour ainſi dire, d'une main la paix, de l'autre il fit une oſtentation de ſa puiſſance redoutable, & même que

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ſes vaiſſeaux inſultaſſent ceux de la Religion, ou ceux qui navigoient ſous la banniere de l'Ordre. Le Grand Maître ne laiſſa pas de répondre à ce Prince ; mais en des termes, comme on va voir, qui pouvoient lui faire comprendre qu'on étoit également diſpoſé à Rhodes à faire la paix, ou à continuer la guerre.

F. PHILIPPE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Grand Maître de Rhodes,

A Soliman, Sultan des Turcs.

J'ai fort bien compris le ſens de ta Lettre, que ton Ambaſſadeur m'a apportée : tes propoſitions d'une paix entre nous, me ſont auſſi agréables, qu'elles feront peu de plaiſir à Curtogli. Ce Corſaire à mon paſſage de France, n'a rien oublié pour me ſurprendre ; mais n'ayant pû réuſſir dans ſon projet, & ne pouvant ſe réſoudre à ſortir de ces mers ſans nous avoir cauſé quelque dommage, il eſt entré dans la riviere de Lycie, & a tâché d'enlever deux vaiſſeaux marchands qui partoient de nos ports. Il avoit même inveſti une barque appartenante à des Candiots, mais des galeres de l'Ordre que j'ai fait ſortir du port de Rhodes, l'ont contraint de lâcher priſe ; & de peur de tomber lui-même en notre puiſſance, il a cherché ſon ſalut dans une prompte fuite. Adieu .... de Rhodes ce ....

Comme les Turcs n'étoient pas fort ſcrupuleux ſur le droit des gens, le Grand Maître ne jugea pas à propos d'envoyer ſa Lettre ſans ſauf-conduit, par un Chevalier qu'ils auroient pû retenir. On en chargea un Grec, ſimple habitant de la ville de Rhodes

Rhodes. Soliman & ſes Miniſtres par la lecture de cette Lettre, connurent bien qu'ils avoient à faire à un Prince d'un caractere ferme & intrépide, & qui ne ſe laiſſeroit pas épouventer aiſément. Le Bacha Pyrrus, vieillard auſſi habile dans la politique que dans l'art militaire, propoſa dans le Conſeil qu'on écrivît derechef au Grand Maître, pour lui faire une nouvelle ouverture de paix; qu'on lui marquât qu'on n'avoit oſé préſenter ſa Lettre au Grand Seigneur à cauſe de la baſſeſſe du porteur; mais que s'il vouloit envoyer à la Porte un de ſes principaux Chevaliers, il y avoit lieu d'eſperer que ſa négociation ſe termineroit par une paix ſolide. Le but de ce Miniſtre étoit d'attirer à Conſtantinople quelqu'un des premiers de l'Ordre; de ſe rendre maître enſuite de ſa perſonne, & d'en tirer à force de tourmens des lumieres ſur l'état de la Place, & les forces de la Religion: ce qui pourroit faire douter de l'intelligence qu'on prétend que Damaral entretenoit avec le Grand Seigneur, quoiqu'elle ſoit certifiée par des Hiſtoriens contemporains. Ce n'eſt pas que Soliman ne reçût d'ailleurs les mêmes avis du Medecin Juif: ce perfide par ſes Lettres, le preſſoit continuellement d'avancer ſon armement; mais comme les traîtres, pour ſe faire mieux écouter, diminuent toujours les difficultez d'une entrepriſe dont ils ſont les auteurs, le Grand Seigneur & ſon Conſeil, peut-être dans la crainte d'une double trahiſon, auroient été bien aiſes, avant que de s'engager dans ce ſiege, de ſçavoir par le rapport de quelque Chevalier, ſi les

avis qu'il recevoient de leurs espions étoient fideles, & s'il n'y avoit point d'exageration dans leurs relations.

Le Grand Seigneur entra dans les vûes de son Ministre ; & pour tâcher, sous prétexte de quelque négociation, d'attirer quelque Chevalier à Constantinople, il voulut qu'on dépêchât un nouveau courier à Rhodes au nom même de Pyrrus. Ce Bacha écrivit au Grand Maître pour l'assurer que le Sultan étoit très disposé à traiter sincerement de la paix ; mais que dans la crainte d'offenser la Majesté d'un si grand Prince, on n'avoit osé lui présenter sa Lettre à cause de la bassesse de son Agent ; mais que s'il vouloit charger d'une autre Lettre quelque Seigneur de son Conseil, muni de pouvoirs suffisans, il seroit volontiers son introducteur à la Porte. Il ajoutoit que le Grand Seigneur surpris de n'avoir point de réponse à sa premiere Lettre, en avoit donné une seconde au courier, & qu'il ne doutoit pas qu'il n'y répondît conformément à ce qu'exigeoit la Majesté, & la puissance redoutable d'un si grand Empereur. Le courier en effet fut chargé d'une Lettre de Soliman pour le Grand Maître, dans laquelle ce Prince, comme on va voir, pour l'obliger à rechercher la paix, faisoit une grande ostentation de ses desseins, & de ses forces.

On nous a assurez, lui disoit-il, *que la Lettre que notre Grandeur t'avoit écrite, t'a été rendue, & qu'elle t'a causé plus d'étonnement que de plaisir. Assure-toi que je ne me contente pas de la prise de Belle-*

grade ; mais que je me propose d'en faire dans peu une autre aussi importante, de laquelle tu seras bientôt averti : toi & tes Chevaliers ne sortant gueres de ma mémoire.

Comme cette seconde Lettre avoit plus l'air d'un cartel & d'une déclaration de guerre que d'un préliminaire de paix, le Grand Maître crut être obligé d'y répondre avec autant de hauteur.

Je ne suis point fâché, lui dit-il dans sa réponse, *que tu te souvienne de moi & des Chevaliers de mon Ordre ; tu me parle de la conquête que tu as faite en Hongrie, & du dessein où tu es, à ce que tu me mande, de faire une autre entreprise dont tu espere le même succès ; mais fais réflexion que de tous les projets que forment les hommes, il n'y en a point de plus incertains que ceux qui dépendent du sort des armes. Adieu.*

Le Grand Maître ayant crû devoir répondre aux menaces indirectes de Soliman, avec autant de fermeté, ne laissa pas d'écrire en particulier à Pyrrus, que si le Sultan son maître souhaittoit la paix plus sincerement qu'il ne paroissoit par ses Lettres, il n'avoit qu'à lui envoyer des ôtages, ou du moins un sauf-conduit scellé du grand sceau de l'Empire ; qu'après l'avoir reçu, il feroit partir pour Constantinople un Chevalier des plus considerables de son Ordre pour écouter les propositions qu'on lui voudroit faire. Mais un brigantin de la Religion, commandé par un Frere servant ayant été enlevé par les Turcs proche de Rhodes, on prit cet acte d'hostilité pour une déclaration de guerre.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Le Grand Maître s'y prépara avec tout le courage & les précautions d'un ancien Capitaine, qui avoit vieilli dans l'exercice des armes; il fit creuser les fossez, réparer les fortifications, & en fit ajouter de nouvelles.

Pour priver les Turcs de fourage, on coupa par son ordre les grains, quoiqu'ils ne fussent pas encore meurs; des maisons de plaisance & même des Eglises situées au dehors de la Ville, furent rasées, & les materiaux emportez dans la Ville, de peur que les ennemis ne se servissent de ces ruines pour élever des plateformes, & y placer leur artillerie. Par une autre précaution, & pour avoir des pionniers, on fit entrer dans la Ville les paysans de la campagne, & on y rappella en même tems tous les avanturiers & les armateurs qui sous la banniere de l'Ordre, faisoient la course contre les Infideles, & trouvoient un azyle dans le port de Rhodes.

Mais il falloit pourvoir à la subsistance de ce peuple, aussi-bien qu'à celle des Chevaliers, des citoyens & de la garnison. Ce furent les premiers soins du Grand Maître: il nomma pour cela trois Commissaires; & afin qu'ils fussent plus autorisez, il les choisit parmi les Grands-Croix. Le premier fut Gabriël de Pommerols Grand Commandeur, & Lieutenant Général du Grand Maître; Jean Bouck Turcopilier, & de la Langue d'Angleterre, fut le second, & le Chancelier Damaral fut nommé pour le troisiéme; ces trois Seigneurs visiterent exactement tous les magasins; & quoiqu'ils les trouvassent la plûpart remplis, le Grand Maître persuadé que

dans ces occaſions, ce qu'on appelle ſuffiſant, ne ſuffit pas toujours, propoſa dans le Conſeil de faire venir inceſſamment de Naples, de Sicile & de Candie une plus grande quantité de bleds, de vins, de poudre & d'armes, & même de tâcher de tirer de l'Iſle de Candie cinq cens Archers & des gens de trait, en quoi les Candiots avoient excellé de tout tems par deſſus même les nations les plus aguerries.

Le Chancelier qu'on prétend qui avoit vendu ſa foi aux Infideles, pour éloigner cet effet des précautions du Grand Maître, repréſenta que par des nouvelles qui venoient des Iſles Chrétiennes de l'Archipel, on apprenoit que l'armement des Turcs regardoit moins les Iſles de la Religion, que celle de Chypre, & peut-être l Italie même; que depuis près de quarante ans qu'il étoit dans la Religion, il avoit obſervé pluſieurs fois que les Turcs avoient cauſé plus de dépenſe à l'Ordre par l'inquiétude que donnoient leurs armemens, que s'ils avoient attaqué Rhodes à force ouverte; qu'à la verité on ne pouvoit donner de trop juſtes louanges aux ſoins que prenoit le Grand Maître; mais qu'on pouvoit en differer encore pour quelque tems l'exécution, de peur d'épuiſer le tréſor de l'Ordre à force de préparatifs, & pour ſe garantir d'un orage qui vrai-ſemblablement iroit fondre ailleurs.

Le Grand Maître qui ne connoiſſoit pas les motifs de ces perfides conſeils, ne les attribuoit qu'à un eſprit d'épargne mal reglé; mais il déclara qu'il avoit des Lettres d'un eſpion ſûr & fidele qu'il entretenoit à Conſtantinople, & qui l'aſſuroit que le ſiege de Rhodes étoit le ſeul objet de l'arme-

ment du Grand Seigneur ; que ce Prince avoit défendu de laisser sortir de ses ports aucun vaisseau qui fît la route de l'Isle ; qu'on préparoit avec un grand soin un train de grosse artillerie, & qui ne s'employe que dans les sieges ; que ce Prince avoit fait forger une grande quantité d'outils pour remuer la terre, & que la plûpart des troupes prenoient la route de la Lycie, où elles devoient s'embarquer pour passer dans l'Isle de Rhodes. Le Grand Maître ajouta que dans une affaire si importante, il ne falloit pas écouter une politique trop timide, & qu'il valoit mieux hazarder quelque dépense, que de voir l'Isle inondée d'ennemis avant que d'avoir pourvû à sa défense.

L'avis du Grand Maître prévalut : on tira des bleds de Naples & de Sicile : il n'y eut que la poudre qui manqua dans la suite du siege par la trahison du Chancelier, qui fit un faux rapport de ce qui s'en trouvoit dans les magasins. On auroit manqué pareillement de vin par la même perfidie, & le Chancelier sous prétexte de ménage & d'épargne, avoit rejetté les propositions de trois marchands de Rhodes, qui offroient d'en fournir la Ville à un prix raisonnable. Mais le Grand Maître qui portoit ses vûes de tous côtez, envoya en Candie un Frere servant appellé Antoine Bosio, oncle de l'Auteur qui a écrit les Annales de cet Ordre, & il le chargea de faire une ample provision de vins, & de tâcher en même tems d'obtenir du Gouverneur de l'Isle la permission de lever cinq cens hommes d'infanterie. Bosio étant arrivé en Candie, n'eut pas de peine à recouvrer des vins : il en chargea

quinze grips ou brigantins, & il eut même l'adresse de gagner un jeune Gentilhomme Venitien appellé Bonaldi, qui avoit actuellement dans le port de Rhodes un vaiſſeau chargé de vins pour Conſtantinople, & qu'il engagea de changer de route, & de le conduire à Rhodes.

Ce Frere ſervant ne trouva pas la même facilité pour lever des ſoldats. Non ſeulement le Gouverneur lui en refuſa la permiſſion; mais comme il redoutoit le reſſentiment de Soliman, il fit faire défenſe à ſon de trompe à qui que ce ſoit, ſous peine de punition corporelle, de prendre parti avec l'Agent du Grand Maître, & de ſortir de l'Iſle. Mais l'habile Rhodien ne laiſſa pas de faire ſa recrue, & plus de cinq cens hommes déguiſez en marchands & en matelots s'embarquerent dans des brigantins ſans que le Gouverneur s'en apperçût, ou voulût s'en appercevoir. Cet adroit négociateur, avant de mettre à la voile, rendit un nouveau ſervice à la Religion. Il y avoit alors dans l'Iſle de Candie un excellent Ingénieur appellé *Gabriël Martinengue*, Gentilhomme Breſſan, ſujet de la République, & d'une Maiſon illuſtre & ancienne: le Senat lui avoit donné une penſion de douze cens écus pour avoir ſoin des fortifications dans toutes les Places qui ſe trouvoient dans cette Iſle. Boſio qui prévit combien un ſi habile homme feroit utile dans une Place aſſiegée, lui propoſa de venir à Rhodes partager avec les Chevaliers la gloire qu'ils eſperoient acquerir dans la défenſe de Rhodes. Martinengue plein de valeur, & auſſi brave ſoldat que grand Ingénieur,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

s'y offrit de bonne grace, ſuppoſé qu'on pût obtenir ſon congé du Gouverneur.

Boſio partit pour Rhodes avec ſes ſoldats & ſa proviſion de vin : il y arriva heureuſement ; & après avoir rendu compte au Grand Maître de ſon voyage, il l'entretint de la négociation qu'il avoit entamée avec Martinengue. Le Grand Maître ſentit bien-tôt tout l'avantage qu'on pourroit tirer d'un ſi habile homme dans la conjoncture préſente ; il renvoya Boſio en diligence à Candie avec une Lettre pour le Gouverneur, où il le prioit très inſtamment d'accorder à cet Officier un congé pour venir défendre une Place, qui ſervoit de boulevard aux Iſles mêmes de la République. Mais le Gouverneur refuſa hautement ce congé ; il envoya même querir Martinengue, auquel il défendit expreſſément de ſortir de l'Iſle. Mais cet Officier ſans s'embaraſſer des ſuites, ſe déguiſa, & de concert avec Boſio, ſe rendit ſecretement au bord de la mer, & il s'y embarqua dans une felouque qui l'attendoit dans une cale écartée de l'Iſle.

Le Gouverneur ayant été averti que l'Ingénieur étoit diſparu, en fit faire une recherche exacte dans les principales maiſons. Il envoya à la ſienne où il fit confiſquer tous ſes effets ; & ne doutant pas qu'il ne ſe fût embarqué dans quelque navire paſſager, il envoya à ſa pourſuite deux galeres avec ordre de le ramener mort ou vif. Martinengue & Boſio ſe voyant pourſuivis, firent abbattre le mât de la felouque, retirerent les rames dans leur vaiſſeau, le ſerrerent contre un rocher de l'Iſle, le firent couvrir de voiles faites de toiles griſes, &

à

à peu près de la même couleur que le rocher contre lequel cette felouque étoit rangée. Par cet artifice, & peut-être par des ordres ſecrets du Gouverneur, ils échaperent aux galeres: & après qu'elles furent rentrées dans le port, ils mirent à la voile, paſſerent la nuit à travers quelques vaiſſeaux Turcs, qui à la faveur de la Langue Grecque que parloit Boſio, crurent ce brigantin de leur eſcadre, & arriverent à Rhodes. Martinengue fut reçu avec joye par le Grand Maître qui connoiſſoit ſa naiſſance, & ſon habileté. Les principaux Commandeurs, à ſon exemple le comblerent de careſſes ; chacun s'empreſſoit de lui marquer combien on étoit touché de ſon mérite. Martinengue de ſon côté étoit charmé de ſe voir eſtimé par cette noble Milice, ſi bon juge de la valeur, & compoſée de tout ce qu'il y avoit de plus illuſtre dans tous les Etats de la Chrétienté. De ces ſentimens peut-être trop humains, il paſſa bien-tôt à ceux d'une vénération particuliere, en conſiderant que ces Chevaliers & ces hommes de guerre ſe préparoient en Chrétiens & en véritables Religieux à la défenſe de la Religion. Sous un habit de ſoldat, & avec un équipage militaire, il admiroit leur deſapropriation, une foi vive, un détachement ſincere de toutes les choſes du ſiecle : il voyoit ſur-tout avec édification que la plûpart ne ſe préparoient à ſoutenir un ſiege qui devoit être fort meurtrier, que par l'uſage fréquent des Sacremens.

Ces réflexions firent naître ſa vocation : il ſe voyoit lui-même ſans une préparation auſſi ſainte, expoſé aux mêmes périls : Dieu parla à ſon cœur ;

il courut au Palais du Grand Maître, ſe jetta à ſes pieds; & pénétré du deſir de ſacrifier ſa vie pour la défenſe de la foi, il conjura ce Prince de l'honorer de ſa Croix : le Grand Maître le releva, & l'embraſſa tendrement en l'aſſurant qu'il alloit propoſer au Conſeil ſa demande & ſes pieuſes diſpoſitions. Il n'y eut pas deux avis differens : on fut ravi dans l'Ordre d'y aſſocier un ſi excellent homme; le Grand Maître lui donna l'habit, & reçut ſes vœux en pleine aſſemblée : & pour reconnoître la généroſité avec laquelle il avoit abandonné ſon patrimoine & de groſſes penſions qu'il tiroit de la République de Veniſe, l'Ordre lui aſſigna une penſion de douze cens écus, juſqu'à ce qu'il fût pourvû d'une Commanderie ou d'un Prieuré de pareille valeur. Pour ſurcroît de grace, le Grand Maître fit le lendemain le nouveau Chevalier Grand-Croix: on lui donna en même tems la ſur-intendance générale ſur toutes les fortifications ; & le Grand Maréchal, le Géneral né de toutes les troupes de l'Ordre, partagea en quelque maniere ſon autorité avec lui : par conſideration pour ſa grande capacité, il l'admit dans le commandement & dans l'autorité que ſa Charge lui donnoit ſur toutes les troupes qui ſe trouvoient dans l'Iſle.

Ce fut par les conſeils & par les ſoins de Martinengue qu'on rétablit les murailles & les tours; il fit élever en même tems les remparts; on conſtruiſit des ravelins devant les portes de la Ville; il fit faire des caſemattes dans les flancs des baſtions, & dans la contre-eſcarpe du foſſé, des fourneaux, & comme des mines chargées de poudre,

où on pouvoit mettre le feu par une traînée pratiquée ſous terre : au dedans de la Place, il fit faire de nouveaux forts, des coupures, des foſſez, des retranchemens, des baricades, & toutes les choſes néceſſaires qu'un auſſi habile homme, & qui prévoyoit l'avenir, pouvoit oppoſer contre les attaques des aſſiegeans.

Pendant que la Religion profitoit ſi utilement de ſes lumieres & de ſes rares talens, ſur-tout à la veille d'un ſiege, il y eut une eſpece de déſertion parmi des Chevaliers de la Langue d'Italie. Les principaux de cette Nation ſe plaignirent au Grand Maître & au Conſeil que le Pape Adrien VI. qui venoit de ſucceder à Leon X. diſpoſoit ſouverainement, & à leur préjudice, de toutes les Commanderies d'Italie : & ils demanderent la permiſſion d'aller à Rome lui en porter leurs plaintes. Le Grand Maître ne jugea pas à propos dans la conjoncture préſente, de leur accorder ce congé qu'ils ſollicitoient ; ſon refus les irrita, & d'Amaral qui ne perdoit aucune occaſion de pouvoir affoiblir la Religion, leur inſinuoit qu'ils devoient prendre eux mêmes la permiſſion qu'on leur refuſoit ; que l'Iſle-Adam François de Nation, n'aimoit point la Langue d'Italie ; qu'il n'étoit peut-être pas fâché, pour les tenir toujours dans une eſpece d'humiliation, que le Pape leur enlevât des Commanderies attachées à leur Langue ; que ce Grand Maître ne faiſoit même courir tous les bruits d'un ſiege prochain, que pour pouvoir ſous ce prétexte, diſpoſer plus librement des fonds qui étoient dans le tréſor de l'Ordre ; qu'après tout ils ſeroient deshonorez, ſi

après avoir répandu tant de fois leur ſang pour la défenſe de la Religion, ils ſe voyoient par une odieuſe diſtinction privez ſeuls des récompenſes dûes ſi légitimement à leurs ſervices.

Les Chevaliers Italiens ſéduits par ces perfides conſeils, ſortirent de Rhodes ſans permiſſion, & ſe retirerent dans l'Iſle de Candie. Le Grand Maître juſtement indigné d'une deſobéiſſance ſi ſcandaleuſe, fit faire leur procès, comme à des rebelles & à des déſerteurs : & le Conſeil par une Sentence, les priva de l'habit. Quelque juſte que fût ce jugement, la Religion y perdoit un grand nombre de Chevaliers pleins de valeur ; quelques-uns de leurs amis, & mieux intentionnez que le Chancelier, du conſentement ſecret du Grand Maître, paſſerent à Candie ; & après être entrez adroitement dans leurs plaintes & dans leur reſſentiment, ils leur repréſenterent qu'on ne pouvoit plus douter du ſiege de Rhodes ; qu'on verroit au premier jour l'Iſle inondée par les Turcs, & que quelque juſte que fût le motif de leur voyage à Rome, ils ne pourroient pas empêcher leurs ennemis de publier qu'ils ne l'avoient entrepris dans une pareille conjoncture, que pour éviter les périls, où alloient être expoſez tous leurs confreres.

La certitude du ſiege de Rhodes, & la crainte d'être ſoupçonnez d'un motif ſi lâche, étoufferent tout leur reſſentiment : ils revinrent à Rhodes ſe jetter aux pieds du Grand Maître : & pour obtenir le pardon de leur faute, ils proteſterent de la laver dans leur ſang, & dans celui des Infideles. Le Grand Maître les reçut comme un bon pere ;

& après leur avoir fait une ſage correction ſur leur deſobéiſſance, ce généreux vieillard les embraſſa tendrement, leur rendit l'habit, & leur promit que quand la Religion ſeroit débaraſſée de la guerre dont elle étoit menacée, tout l'Ordre s'intéreſſeroit dans leur affaire; qu'il en feroit la ſienne propre, & qu'il eſperoit que ſur des plaintes ſi juſtes, les Souverains de la Chrétienté ne lui refuſeroient pas leurs bons offices auprès du Pape.

Cet orage étant heureuſement calmé, le Grand Maître fit partir inceſſamment des Chevaliers pour toutes les Cours de l'Europe, & pour tâcher d'obtenir du Pape & des Princes Chrétiens un prompt ſecours; mais l'évenement fit voir que l'Ordre ne devoit compter que ſur ſes propres forces. La plûpart de ces Princes occupez des guerres qui étoient entre eux, & de leurs intérêts particuliers, négligerent ceux de la Religion; & le Pape même, quoique Pontife vertueux, mais qui devoit la tiare au crédit & à la recommandation de l'Empereur Charles-Quint dont il avoit été précepteur, n'oſa ſans ſa participation diſpoſer des troupes ou des fonds du S. Siege.

Frere Jacques de Bourbon Commandeur d'Oiſemont, & fils naturel de Louis de Bourbon, élû Evêque de Liege, Prince de la Maiſon de France, nous apprend dans la Relation qu'il nous a laiſſée du ſiege de Rhodes, que ſur les inſtances que le Chevalier d'Anſoyville fit de la part du Grand Maître au Roi de France, ce Prince Religieux, qui affectionnoit l'Ordre, lui donna un pouvoir de faire armer tous les vaiſſeaux qu'il trouveroit dans

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

les ports de Provence, & de les conduire à Rhodes. Mais les Commandans de cette Province craignant d'être attaquez par les armées de l'Empereur, differerent d'executer ses ordres ; il fallut retourner à la Cour en solliciter de nouveaux & plus précis : & pendant ces voyages l'hyver survint, & le tems favorable de mettre en mer se passa.

Ce fut apparemment par une disgrace semblable qu'une puissante caraque que le Chevalier Hyserant, de la Langue d'Auvergne avoit fretée à Genes, & qui étoit chargée de provisions de guerre & de bouche, échoua proche de Monegue ; quoiqu'on soupçonnât en ce tems-là que la mer & les vents avoient moins contribué à cet accident que la politique des Génois, qui ne vouloient point s'attirer le ressentiment des Turcs. Il n'est pas moins difficile de sçavoir à quoi on doit attribuer l'inaction de Fabrice Pignatelli, Prieur de Barlette, de Charles Quesvalle, de Lully de Saint Etienne, & de Jean-Baptiste Carrafa, Bailli de Naples, qui par ordre du Grand Maître, & des deniers de l'Ordre, ayant acheté un grand nombre de provisions de guerre & de bouche, n'en firent passer aucune partie au secours de Rhodes.

Le Grand Maître dans l'incertitude de ces secours éloignez, mit toute sa confiance dans la protection du Ciel, & dans la valeur de ses Chevaliers : en homme de guerre, & en grand Capitaine, il n'oublia aucune des précautions nécessaires pour n'être pas surpris par les Infideles. Il commença ces soins si dignes de son zele & de son courage.

par une revûe générale de ce qu'il y avoit de Chevaliers & de troupes reglées : il n'y trouva qu'environ six cens Chevaliers & quatre mille cinq cens soldats : & ce fut avec cette poignée de gens de guerre qu'il entreprit de défendre sa Place contre les inondations de ces armées effroyables que Soliman mettoit en campagne dans toutes ses entreprises. Les Bourgeois de Rhodes à la verité prirent les armes, & on en forma quelques compagnies ; on rappella les armateurs Rhodiens qui étoient en mer, qui s'enfermerent dans la Ville, & qui furent chargez de la défense du port. On destina les paysans de la campagne pour servir de pionniers ; mais on ne put tirer dans la suite aucun service du petit peuple de la Ville, qui ne sçavoit que craindre, & qui fuyoit le péril. Le Grand Maître chargea Frere Didier Tholon de Sainte Jaille, Bailli de Manosque, du soin de l'artillerie, & les Chevaliers de Nuëres & Britto, de la conduite des travaux sous les ordres du Bailli de Martinengue. Les esclaves de Rhodes & ceux qui appartenoient à des particuliers, furent employez à creuser les fossez, & aux fortifications qu'on ajouta au bastion d'Auvergne : on répara les moulins ; on fit construire de nouveaux fours ; le port fut fermé par une double chaîne, l'une devant son embouchure, & l'autre en dedans, depuis la tour de S. Nicolas, jusqu'à la tour des moulins : & de peur que les Infideles ne tâchassent de s'emparer du mole, comme ils l'avoient tenté dans le siege précedent ; & qu'à la faveur de cette jettée, ils ne pénétrassent

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

jusqu'à la porte de Ste Catherine, on coula à fond à l'entrée du mandrache plusieurs vaisseaux chargez de pierre : les murailles furent en même tems bordez d'artillerie : on porta des armes, des grenades, des pots à feu & de grosses pierres sur les remparts & dans les bastions : jamais on n'avoit vû plus de diligence & plus d'ordre.

Les Chevaliers & les Gentilshommes Grecs, le Bourgeois comme l'Officier, le soldat & le matelot, les Prêtres même & les Religieux, chacun s'occupoit avec promptitude & sans confusion à ce qui lui étoit prescrit. Le Grand Maître se trouvoit par tout ; lui seul conduisoit ces differens travaux ; sa présence & sa capacité les avançoient encore plus que ne faisoient tant de mains qui y étoient employées, & peu de Princes & de Gouverneurs ont fait voir dans une Place assiegée une aussi parfaite intelligence de l'art militaire, jointe à une valeur tranquille & incapable d'être troublée par la grandeur & les differentes sortes de périls dont il fut depuis environné.

Mais pour faire mieux connoître l'importance & l'utilité de ses soins, quoique dans le Livre précedent, nous ayions parlé de la situation de cette Place, peut-être qu'il ne sera pas inutile d'en étendre la relation, & de l'augmenter du récit des fortifications qu'on y avoit ajoutées depuis le dernier siege.

La Ville de Rhodes, comme nous l'avons dit, est située au bord de la mer, sur une colline qui se termine par une pente douce dans une plaine : ce qui en rendoit la circonvallation aisée. Elle est divisée

diviſée en haute & baſſe-ville ; le Palais du Grand Maître étoit placé dans la haute ville à laquelle il ſervoit de Château, & en même tems de citadelle. Tous les Chevaliers étoient logez auprès du Palais du Grand Maître, & dans un même quartier ; & les ſéculiers avec les perſonnes mariées, ſoit bourgeois ou artiſans, occupoient la baſſe ville. Cette Place du côté qu'elle regarde la campagne, paroît de figure ronde ; & ſi on la conſidere du côté de la mer, elle repréſente un croiſſant parfait. Il y a deux ports ; le plus grand eſt quarré & ſpacieux, mais il n'eſt pas ſûr quand certains vents viennent à ſouffler. A l'entrée de ce port à main droite, on trouvoit la tour de Saint Nicolas, ouvrage de la liberalité de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Cette tour, garnie d'artillerie étoit attachée à un baſtion, qui étoit derriere, & elle avoit une courtine qui venoit juſques aux murs de la Ville, & faiſoit un des côtez du port. De l'autre côté, & vis-à-vis de cette tour, il y avoit un vieux Château que les Chevaliers nommoient le Château S. Ange. Ce Château & cette tour diſtans l'un de l'autre de plus de cinquante toiſes, avoient été conſtruits ſur les deux rochers, ſur leſquels on prétent qu'étoient poſez anciennement les pieds de ce grand Coloſſe de bronze, entre les jambes duquel les plus grands vaiſſeaux paſſoient, dit-on, avec toutes leurs voiles. Le baſtion auquel la tour de S. Nicolas étoit attachée, étoit ſur le bord de la mer, garni de neuf groſſes pieces de canon qui défendoient l'entrée du port de quelque côté que ce fût. Le petit port ou le port des

galeres étoit couvert du côté de la mer d'une langue de rocher qui tient à la terre ferme, & sur laquelle étoit bâti un Château appellé par les Chevaliers le Château de Saint Elme ou de Saint Erme. Ce port est plus sûr que le grand, & peut contenir plusieurs galeres; mais sa bouche est si étroite, qu'il n'y en peut entrer qu'une à la fois. On la fermoit tous les soirs avec une chaîne qui tient à une petite tour, tout au bout d'un mole qui avance vingt-cinq ou trente pas dans la mer; l'autre bout de la chaîne s'attachoit à une piece de rocher qui tient à la terre à sept ou huit pas de ce Château. A côté du port des galeres, on trouvoit l'Arsenal où on les construit, & vis-à-vis du bastion qui est entre les deux ports, il y a une grosse tour avec son fossé sur laquelle on voyoit trois grosses pieces de canon qui défendoient l'entrée de ce dernier port. Audessus du Palais du Prince & des Auberges des Langues, on voyoit s'élever un grand nombre d'Eglises, parmi lesquelles celle de Saint Jean Patron de l'Ordre étoit remarquable par la grandeur de son vaisseau, & par la hauteur & la délicatesse de son clocher. Tous ces superbes bâtimens joints aux fortifications anciennes & nouvelles rendoient Rhodes une des plus belles Villes de l'Orient. Elle étoit entourée d'une double, d'autres disent d'une triple enceinte de murailles fortifiées par treize grosses tours antiques, dont il y en avoit cinq renfermées dans une espece de ravelin & de bastion, que les Historiens du tems appellent des boulevards; & ces boulevards étoient enveloppez par des barbacanes, ou de fausses brayes, & par

des ouvrages avancez : le fossé étoit large & profond ; la contre-escarpe revêtue & pallissadée : tout ce qui étoit découvert aux environs de la Place, se trouvoit exposé à un nombre infini de batteries composées de canons de differens calibres, selon la proximité ou l'éloignement des endroits qui étoient en vûe. Rhodes présentoit de tous côtez un front redoutable, & depuis le glacis jusqu'à la Place, ce n'étoient que fortifications entassées les unes sur les autres, & que batteries, qui ne souffroient point qu'on en pût approcher impunément.

Nous avons dit sur la foi des Historiens du tems, qu'il y avoit cinq boulevards ou cinq bastions. Le Grand Maître en confia la défense à cinq anciens Chevaliers, qui en plusieurs occasions avoient donné des preuves de leur capacité & de leur courage. On chargea le Chevalier du Mesnil de défendre le bastion d'Auvergne ; Frere François des Carrieres fut mis dans celui d'Espagne ; Nicolas Huzi devoit commander dans celui d'Angleterre ; Berenger de Lioncel dans celui de Provence, & Andelot Gentil entreprit de défendre le bastion d'Italie. Le Grand Maître distribua en même tems la meilleure partie de ses troupes sur les remparts ; & il les partagea selon les quartiers. Frere Raimond de Ricard le plus ancien Commandeur de la Langue de Provence, devoit à la tête d'une brigade veiller au poste qui en portoit le nom. Raimond Roger de la Langue d'Auvergne étoit préposé pour le quartier de sa Langue ; Joachim de Saint Aubin avec les Chevaliers

François, ſe chargerent de la défenſe de la muraille depuis la tour Franque juſqu'à la porte de Saint Ambroiſe, & depuis cette porte juſqu'à celle de Saint Georges. Les Allemands étoient poſtez ſous la conduite du Commandeur Valdners : Guillaume Ouazon commandoit dans le quartier des Anglois ; Georges Emar dans celui d'Italie ; Jean de Barbaran, & Ernand Sollier devoient défendre les poſtes de Caſtille & d'Arragon, dont les foſſez n'étoient ni aſſez larges, ni aſſez profonds. Le quartier appellé Sainte Marie de la Victoire étoit encore plus foible : le Grand Maître ſe chargea de ſa défenſe, quitta ſon Palais, & ſe logea au pied de la muraille avec quelques Chevaliers qu'il avoit réſervez pour combattre ſous ſes ordres & avec lui.

Outre cette diſtribution, le Grand Maître choiſit encore quatre Seigneurs Grands-Croix, qu'on nomma *Capitaines du ſecours*, & pour en porter avec les Compagnies qu'ils commandoient, aux endroits qui ſeroient les plus preſſez. Le premier de ces Capitaines fut d'Amaral dont on ne ſoupçonnoit point encore la fidelité. Il fut chargé de ſoutenir ceux qui devoient défendre les poſtes d'Auvergne & d'Allemagne ; Frere Jean Bouk Turcopilier de l'Ordre, & Chevalier de la Langue d'Angleterre fut deſtiné pour le quartier d'Eſpagne & d'Angleterre ; Frere Pierre de Cluys, Grand Prieur de France devoit ſoutenir ceux de ſa Nation, & les poſtes de Caſtille & de Portugal ; & Frere Grégoire de Morgut, Grand Prieur de Navarre, ſe chargea de marcher au ſecours des poſtes de Provence & d'Italie. Le Grand Maître

ajouta à ces quatre Seigneurs, Frere Gabriël de Pommerols ſon Lieutenant Géneral, qui ſans avoir de poſte & de quartier affecté, devoit ſe porter dans tous les endroits où il en ſeroit beſoin : & le Grand Maître à la tête de ſes Gardes, commandez par le Chevalier de Bonneval, de la Langue d'Auvergne, ſe réſerva la même fonction.

Nous avons vû qu'avant le premier ſiege, on avoit apporté dans la Ville une ſtatue de la Sainte Vierge, qui étoit révérée dans une Egliſe conſacrée en ſon nom, & bâtie ſur le Mont-Philerme. On prit la même précaution avant ce ſecond ſiege, & tout le Clergé & le peuple furent en proceſſion la prendre dans ſon Egliſe, la porterent dans la Ville dont elle étoit regardée comme la Protectrice, & la dépoſerent dans l'Egliſe de S. Marc.

La tour de Saint Nicolas étant conſiderée comme le poſte le plus important, & comme la clef de Rhodes, le Grand Maître en confia la défenſe à Frere Guyot de Caſtelane, de la Langue de Provence, ancien Chevalier qui s'étoit diſtingué par un grand nombre d'actions de valeur. Vingt Chevaliers & trois cens hommes d'infanterie entrerent dans cette fortereſſe ſous ſes ordres ; on donna ſix cens hommes aux Chevaliers Claude de Saint Prix, & Jean Boniface, tous deux François, & à Lopez Daïala, & Hugues Capone Eſpagnols, pour faire tour à tour nuit & jour les rondes par la Ville, & pour y entretenir le bon ordre, avec pouvoir de juger à mort les malfaicteurs, ſauf l'appel au Grand Maître. Ce Prince craignant que les quatre Grands-Croix qu'il avoit choiſis pour Capitaines de ſe-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

cours, ne fussent pas suffisans dans la suite pour en porter dans tous les endroits, qui seroient attaquez, en ajouta quatre autres, sçavoir Anastase de Sainte Camelle, Guyot Dazas, Chevaliers François, Marin Furlan, & Raimond Marquet, Espagnols; & il donna à chacun une compagnie de cent cinquante hommes. Le Grand Maréchal, suivant les droits de sa Charge, remit le grand étendart de la Religion à Antoine de Grolée, de la Province de Daufiné, Chevalier d'une insigne valeur, & bien digne d'un dépôt aussi honorable. Le Chevalier de Tinteville parent du Grand Maître, fut nommé pour porter l'enseigne du S. Crucifix; & le Chevalier Henri de Mauselle, attaché à la Maison du Grand Maître, & un de ses Officiers portoit son étendart particulier.

Pendant que le Grand Maître étoit occupé à assigner aux Chevaliers leurs emplois, & les quartiers qu'ils devoient défendre, on vit que les Turcs faisoient de nuit des signaux avec du feu sur l'endroit des côtes de Licye, qui étoit opposé à l'Isle de Rhodes.

Relation du Command. de Bourbon. p. 13.

Le Grand Maître pour ne rien négliger, ordonna à un Chevalier François appellé Mennetou, de prendre sa flûte, & d'aller avec un Rhodien appellé Jaxi, qui parloit la Langue Turque, pour reconnoître ce que signifioient ces feux. Le Chevalier François en execution de ces ordres, se mit en mer, & ayant abordé assez près de la côte, il aperçut proche d'une fontaine plusieurs soldats Turcs, déguisez en marchands. Jaxi leur demanda le motif de leurs signaux, & en même tems des

nouvelles d'un marchand Turc qu'il connoiſſoit, & qui avoit négocié autrefois à Rhodes. On lui répondit que ce marchand n'étoit pas éloigné, qu'il alloit arriver, & que s'il vouloit ſe faire mettre à bord, il pourroit le voir. Le Rhodien s'en diſpenſa, à moins qu'ils ne vouluſſent envoyer un ôtage à ſon Commandant : les Turcs y conſentirent, l'échange ſe fit : mais Jaxi ne fut pas plutôt à terre, que ces perfides, contre le droit des gens, le garoterent, le conduiſirent avec une extrême diligence à Conſtantinople, & le remirent au Bacha Pyrrus l'auteur de cette trahiſon. Mennetou croyoit bien s'en venger ſur l'ôtage Turc ; mais quand il fut arrivé à Rhodes, il ſe trouva que ce n'étoit qu'un miſerable payſan, qu'ils avoient couvert d'une veſte de ſoye, & dont le Grand Maître & le Conſeil ne purent tirer aucun éclairciſſement.

Cependant Pyrrus ayant en ſon pouvoir le Rhodien, tâcha d'en tirer des lumieres ſur l'état de la ville de Rhodes ; & n'en ayant pû rien apprendre par careſſes, & ſous l'eſpoir de magnifiques récompenſes, il lui fit donner pendant pluſieurs jours une queſtion ſi violente, que le Grec n'en pouvant ſoutenir les douleurs, l'inſtruiſit de ce qu'il vouloit ſçavoir, & mourut peu après. Pyrrus fit part au Grand Seigneur de la dépoſition du Rhodien, & apprit à ſon maître qu'il n'y avoit pas dans Rhodes plus de cinq ou ſix mille hommes en armes. Soliman réſolut auſſi-tôt d'en commencer le ſiege ; mais comme il s'étoit fait une loi de n'entreprendre aucune guerre ſans une déclaration préalable, il en chargea un Exprès, qui ſe rendit en Lycie,

& qui suivant l'usage, fit les signaux ordinaires avec du feu, comme l'avoient pratiqué ceux qui avoient enlevé Jaxi.

Le Grand Maître qui ignoroit sa mort, crut d'abord que les Turcs le renvoyoient. Le Chevalier Boniface d'Aluys par son ordre, fut avec une galere le recevoir. Etant arrivé proche de la côte, il apperçut quelques Turcs à cheval, qui sans faire mention de Jaxi, lui dirent qu'il étoit venu des Lettres du Grand Seigneur pour le Grand Maître, & que s'il vouloit attendre un peu de tems, on alloit les apporter : & ils inviterent le Trucheman de la galere de descendre à terre pour les prendre. Mais le Chevalier d'Aluys craignant une supercherie pareille à celle qu'on avoit faite au Chevalier de Mennetou, ne le voulut pas permettre. Dans la crainte même que ce ne fût une autre embûche, & qu'il ne survînt des vaisseaux pour s'emparer de la galere, il leur fit dire qu'il alloit partir à l'instant, & que s'ils avoient des Lettres à envoyer au Grand Maître, ils pouvoient les lui remettre. Les Turcs le voyant prêt à voguer, & ayant lié le paquet de Lettres avec une pierre, le jetterent dans son bord. Il porta ce paquet au Grand Maître : on l'ouvrit en plein Conseil ; on y trouva une Lettre de Soliman en forme de déclaration de guerre, adressée au Grand Maître, à tous les Chevaliers, & aux citoyens & habitans de Rhodes, & ce cartel étoit conçû à peu près en ces termes :

Les brigandages que vous exercez continuellement contre nos fideles sujets, & l'injure que vous faites à notre Imperiale Majesté, nous engagent à vous commander

mander que vous ayiez à nous remettre inceſſamment l'Iſle & la Forteresſe de Rhodes. Si vous le faites de bon gré, nous jurons par le Dieu qui a fait le Ciel & la Terre, par les vingt-ſix mille Prophetes, & les quatre Muſaphi qui ſont tombez du Ciel, & par notre grand Prophete Mahomet, que vous pourrez ſortir de l'Iſle, & les Habitans y demeurer, ſans qu'il vous ſoit fait le moindre tort ; mais ſi vous ne déferez pas promptement à nos ordres, vous paſſerez tous par le fil de notre redoutable épée, & les tours, les baſtions & les murailles de Rhodes ſeront réduites à la hauteur de l'herbe qui croît au pied de toutes ces fortifications.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Cette Lettre ne ſurprit pas beaucoup le Conſeil, & on réſolut, ſi le Grand Seigneur attaquoit l'Iſle, de n'y répondre qu'à coups de canon. Mais avant que les ennemis paruſſent, & qu'on fût obligé d'entrer en action, le Grand Maître ordonna qu'on s'y préparât par des jeûnes & des prieres : il en donnoit l'exemple le premier, & quand le ſoin du gouvernement lui laiſſoit quelques momens libres, il les paſſoit aux pieds des Autels. Fontanus Hiſtorien contemporain, & témoin oculaire de ce qui ſe paſſa dans ce ſiege, dans la relation qu'il nous en a laiſſée, rapporte que les Chevaliers & les Citoyens de Rhodes n'avoient pas moins de confiance dans ſes prieres que dans ſa valeur, & qu'on diſoit communément que ſous un Prince ſi pieux le Ciel étoit intereſſé à la conſervation de ſes Etats.

Comme l'Iſle de Rhodes étoit habitée par deux Nations differentes, chaque Peuple avoit ſon Me-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

tropolitain, à la nomination des Grands Maîtres. Leonard Baleſtein rempliſſoit alors cette dignité à l'égard des Latins ; & un Caloyer appellé Clement, étoit Archevêque des Grecs. Ces deux Prélats vivoient dans une parfaite union, & n'étoient occupez que du ſoin d'entretenir la paix entre leurs Diocézains. L'Archevêque Latin excelloit dans le talent de la parole; c'étoit un des plus éloquens Prédicateurs de ſon ſiecle. Cependant comme les Turcs traitoient leurs ſujets Grecs plus favorablement que les Latins, le Grand Maître craignant que ceux de cette Nation qui habitoient les Iſles de la Religion, ne ſe laiſſaſſent ſéduire par cette diſtinction, il engagea les deux Metropolitains à exhorter dans leurs ſermons leurs Diocézains à combattre courageuſement contre ces ennemis de la foi.

Ces deux Prélats s'en acquittérent avec beaucoup de zele ; ils y réuſſirent ſans peine ; la fidélité des Rhodiens pour l'Ordre fut inébranlable, non-ſeulement par l'attachement inviolable qu'ils firent paroître pour la veritable Religion, mais encore parceque la domination des Chevaliers avoit toujours été juſte & moderée : ce qui eſt le lien le plus ſûr entre le Souverain & ſes Sujets.

Cependant la flotte des Turcs mit à la voile ; elle étoit précedée par trente Galéres : celui qui les commandoit, en paſſant le long des côtes de l'Iſle de Lango ou de Cos, y débarqua quelques Troupes pour la ravager : mais ces pillards à leur deſcente furent chargez ſi vigoureuſement par Préjan de Bidoux, Grand Prieur de ſaint Gilles,

Gouverneur de cette Isle, qu'après y avoir perdu quelques soldats, ils furent contraints de se rembarquer. Ce Commandant ayant appris des prisonniers qu'il avoit faits, que ces Galéres, & tout le corps de la flotte qui les suivoit, alloit droit à Rhodes, après l'avoir vû passer, envoya demander au Grand Maître la permission de se rendre auprès de lui pour servir la Religion pendant le siege. Le Grand Maître qui connoissoit sa capacité, & sa longue experience dans le métier de la Guerre, fut également touché de son zele & de son courage. Il lui envoya avec joie les ordres qu'il demandoit, & ce génereux Chevalier les ayant reçûs, se jetta dans un brigantin, & à la faveur de la nuit il entra dans le Port de Rhodes sans avoir été découvert par les Turcs, qui tenoient la Mer. Le Grand Maître l'embrassa tendrement & le combla de louanges ; & pour ne pas laisser ses talens, & surtout sa vigilance sans emploi, il lui donna la commission de visiter les differens postes de la Place, & de commander conjointement avec le Bailli de Manosque à toutes les batteries.

On fit venir en même-tems des Isles de la Religion, & surtout de celle de Nizzaro, la plûpart des Habitans, gens courageux, accoutumez à aller en course, & à combattre les Infideles. Le Grand Maître prit cette resolution, parceque dans cette guerre, il s'agissoit uniquement de sauver la Capitale, & que si l'Ordre s'y maintenoit, les autres Isles se pourroient conserver, ou du moins se recouvrer plus aisément.

Quand ces Habitans furent débarquez, on les

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

fit entrer avec des vivres dans les Châteaux de Lindo, de Féracle, & dans les autres Forteresses de l'Isle : des Chevaliers pleins de valeur s'y enfermérent pour les commander : ils avoient ordre, s'ils étoient assiegez, d'y tenir le plus long tems qu'ils pourroient pour gagner du tems, & reculer le siege de la Capitale ; & si les Infideles ne les attaquoient pas, d'aller souvent en parti, & de tâcher de surprendre ceux qui s'écarteroient du gros de l'armée.

La flotte Turque, après avoir reconnu les côtes de Licye, parut enfin à la vûe de Rhodes, & s'arrêta en une plage qui n'en étoit éloignée que de huit milles, ou environ de trois lieues ; mais n'y ayant pas trouvé un bon fonds, & cet endroit étant d'ailleurs exposé dans cette saison aux vents d'Occident, Curtogli fit lever l'ancre, mit à la voile, & alla surgir de l'autre côté de l'Isle, & dans une cale de bonne tenure, appellée *parambolin*, à six milles de la Ville. Il s'y rendit depuis des Ports de Syrie, de Palestine & d'Egypte, un grand nombre de Vaisseaux & de Galeres, chargez de troupes & de munitions ; en sorte que quand les Turcs eurent rassemblé toutes leurs forces, on comptoit dans cette flotte jusqu'à quatre cens voiles : & l'Armée de terre étoit composée de cent quarante mille hommes, sans compter soixante mille pionniers, que Soliman avoit tirez des frontieres de Hongrie, & des montagnes de Servie, de Bossine & de Valaquie, où la plûpart avoient été élevez à fouiller la terre, & à conduire des mines.

Le Grand Maître à l'aproche des ennemis quitta

ſon Palais, & vint ſe placer auprès de l'Egliſe de ſainte Marie de la Victoire, pour être plus à portée de ſecourir les poſtes qui ſeroient attaquez. Pendant les 13 premiers jours les Infideles ne firent aucun mouvement; leurs Galeres, les Vaiſſeaux plats, & les barques, tranſportoient continuellement leurs troupes des Ports de Fiſcho & de Macry dans l'Iſle de Rhodes, & on travailla en même-tems à mettre à terre la groſſe artillerie & les proviſions de guerre & de bouche. Quand tout fut débarqué, on tint un grand Conſeil ſur les differentes operations de l'armée : pluſieurs Officiers étoient d'avis qu'on s'attachât d'abord au Château de Lindo, & aux autres Fortereſſes de l'Iſle, que les Chevaliers avoient fait conſtruire pour arrêter les deſcentes, & ils repréſentérent que les troupes qui étoient dans ces Places, pourroient ſurprendre & traverſer les convois & tailler en pieces les Cavaliers qui s'écarteroient pour aller au fourage; mais le Bacha Péri, ou Pyrrus, fils d'un renégat Epirote, s'oppoſa à ce ſentiment, en repréſentant qu'on perdroit un tems précieux, à ſe rendre maître de ces petites Places; qu'il falloit aller droit à la Capitale, dont la conquête feroit tomber néceſſairement tous ces Châteaux, & qu'à l'égard des partis qui pourroient inquieter les convois & les fourageurs, pour n'en avoir rien à craindre, il n'y avoit qu'à leur donner des eſcortes ſi fortes, que les Chrétiens n'oſaſſent les attaquer.

Le Géneral ſe déclara pour ce dernier avis; Rhodes fut inveſtie; on commença à ouvrir la tranchée hors de la portée du canon; & quand on fut

plus près de la Ville, les Infideles dreſſérent une batterie qui fut bientôt démontée par l'artillerie de la Place. Il ne paroiſſoit rien dans la plaine, qui ne fût foudroyé par le canon; & dans de fréquentes ſorties, les Chevaliers tuérent un grand nombre de Turcs, netoyérent la tranchée, & comblerent ces premiers travaux. Les Turcs les recommencerent, dreſſerent de nouvelles batteries, & quoique couvertes de mantelets, de gabions & d'épaulemens, les Chevaliers par un feu continuel ruinoient tous ces ouvrages, faiſoient périr ceux qui ſervoient l'artillerie des Infideles. L'épée achevoit ce que le canon n'avoit pû faire; on étoit tous les jours aux mains, & il ne ſe fit point de ſorties, où ce qu'il y avoit de Turcs dans la tranchée, ne fût taillé en pieces.

Les Soldats Turcs accoutumez à faire des pronoſtics des premiers combats, n'en auguroient rien d'heureux pour le ſuccès du ſiege : les Janiſſaires & même leurs Officiers trouverent la valeur des Chevaliers ſi ſuperieure à tout ce qu'on leur en avoit dit, qu'ils ſe plaignoient qu'on les avoit amenez à la boucherie. D'ailleurs par la ſage précaution du Grand Maître, l'Iſle étoit comme déſerte, ſans habitans, ſans vivres, & ſans fourage; & le ſoldat ne pouvoit s'écarter pour en recouvrer, ſans rencontrer des partis ſortis des Châteaux de l'Iſle : & ces partis toujours cachez en differentes embuſcades, tuoient ſans quartier tout ce qui tomboit entre leurs mains. Une guerre ſi pénible & ſi meurtriere, les fortifications extraordinaires de Rhodes, le feu continuel de l'artillerie, des ſorties

frequentes, peu de vivres qu'on ménageoit avec ſoin, parcequ'on n'en pouvoit tirer qu'au-delà de la Mer, nulle eſperance de butin, encore moins de récompenſe en l'abſence du Souverain, peu de confiance à un jeune Géneral élevé dans les délices du Serrail : tout cela excitoit le dégoût, & même les murmures de l'Officier comme du Soldat. La mutinerie ſous un chef qui n'étoit pas aſſez accrédité, ſucceda aux murmures; & s'il falloit faire une attaque ou repouſſer une ſortie, les troupes ne s'y portoient qu'avec répugnance, & comme des gens qui ne croyoient pas pouvoir vaincre, ni éviter d'être vaincus. Enfin la crainte du péril diminua l'obéiſſance, & fit ceſſer le reſpect pour le commandement.

Le Bacha Péri, que Soliman avoit chargé en particulier de l'inſtruire exactement de tout ce qui ſe paſſeroit dans ce ſiege, crut être obligé de lui donner avis du découragement de ſon armée : & il lui marquoit par ſa Lettre qu'il n'y avoit que ſa préſence qui pût diſſiper les ſemences de rebellion, & ranimer le courage de ſes ſoldats. Les Bachas qui étoient reſtez auprès du Sultan, & qui compoſoient ſon Conſeil, n'étoient pas d'avis qu'il ſe commît aux hazards de la Mer; mais ce Prince jaloux de ſa gloire, qui avoit devant les yeux l'exemple de Selim ſon pere, & des Sultans ſes ancêtres, & perſuadé d'ailleurs que la préſence ſeule du Souverain ſurmonte les plus grandes difficultez, réſolut de ſe mettre à la tête de ſon Armée, & il partit pour la Licye avec un corps de quinze mille hommes.

Pendant que ce Prince étoit en chemin, une ſimple femme Turque, & eſclave d'un Bourgeois de Rhodes, ſoit par zele pour ſa fauſſe Religion, ou dans la vûe de recouvrer ſa liberté, forma ſeule une entrepriſe dont cent mille Turcs ne pouvoient venir à bout. Comme les Chevaliers & les Infidelles étoient tous les jours aux mains, pour faire une diverſion qui facilitât les attaques des Turcs, elle réſolut de mettre le feu aux principaux endroits de la Ville; mais comme elle ne pouvoit pas executer ſeule ce projet, elle le communiqua à d'autres eſclaves de ſon Pays & de ſa Religion. Ces eſclaves par les mêmes motifs dont elle étoit animée, & à ſa perſuaſion, entrérent dans ce complot. Cette femme trouva le moyen de faire avertir les Géneraux Turcs de ſon deſſein, & de concert avec eux elle aſſigna aux conjurez le jour & le quartier où ils devoient allumer cet incendie géneral. Ces meſures étoient ſi bien priſes, que Rhodes auroit ſuccombé ſous l'entrepriſe de cette femme; mais heureuſement le ſecret de la conjuration échapa à quelqu'un des eſclaves; ils furent auſſi-tôt arrêtez, & tous à la queſtion avouérent leur conjuration; il n'y eut que la femme, qui ſans rien confeſſer ſouffrit la plus violente torture. Mais ſes complices dans la confrontation lui ayant ſoutenu qu'elle ſeule les avoit engagez dans cette conſpiration, ſes Juges la firent pendre. On écartela tous les autres conjurez, & leurs membres furent attachez à differens endroits de la Ville pour intimider les autres eſclaves, & tous ceux qui pouroient être tentez de former une pareille entrepriſe.

Cependant

Cependant le Sultan après avoir traversé la Carie & la Licye, arriva à Portofischo. Ses vaisseaux l'y vinrent prendre avec les troupes qui lui servoient d'escorte, & il se rendit dans l'Isle de Rhodes & dans son camp, où il fut reçû au bruit de l'artillerie, des tambours, des trompettes, & des autres instrumens militaires. Sa presence étouffa les murmures des soldats, & fit naître la crainte du châtiment. Ce Prince déclara qu'il n'étoit venu que pour punir une armée rebelle, & pour faire décimer des soldats qu'il traitoit de lâches: mais le Bacha Péri, qui avoit beaucoup de pouvoir sur son esprit, lui représenta que c'étoient les Janissaires, & même les plus braves de ce Corps qui avoient paru les plus mutins; qu'il ne les pouvoit châtier sans décourager les autres, & que dans un siege aussi difficile, & de cette importance, il falloit dissimuler leur faute, ou se contenter de la leur faire sentir par des reproches, qui ranimassent leur courage.

28 Juillet 1522.

Ce Prince après avoir concerté avec son Ministre la conduite qu'il devoit tenir avec ses troupes, ordonna qu'elles parussent devant lui sans armes; & il les fit environner par les quinze mille hommes qu'il avoit amenez au siege; on lui avoit préparé un trône élevé & magnifique. Ce Prince armé de sa Majesté, y monta d'un air fier & superbe, & il y demeura quelque tems assis sans rien dire, & jettant de tous côtez des regards terribles, que le soldat épouvanté prenoit pour les avant-coureurs de la mort. Alors rompant ce funeste silence : *Si j'avois*, leur dit-il, *à parler à des sol-*

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

dats, je vous eusse permis de paroître devant moi avec vos armes ; mais puisque je suis réduit à adresser la parole à de malheureux esclaves, plus foibles & plus timides que des femmes, & qui ne peuvent pas soutenir seulement le cri des ennemis, il n'est pas juste que des hommes si lâches deshonnorent nos armes, & les marques de la valeur. Je voudrois bien sçavoir si quand vous avez abordé dans cette Isle, vous vous êtes flattez que ces Croisez seroient encore plus lâches que vous, & que dans la crainte de vos armes, ils vous apporteroient les leurs, & présenteroient servilement leurs mains & leurs pieds aux fers dont il vous plairoit de les charger. Pour vous desabuser d'une erreur si ridicule, sçachez que dans la personne de ces Chevaliers, nous avons à combattre l'élite des Chrétiens, des hommes courageux, élevez dès leur plus tendre jeunesse dans la profession des armes, des lions cruels & féroces, avides du sang des Musulmans, & qui ne céderont jamais leur repaire qu'à une force supérieure. C'est leur courage qui a excité le nôtre : en les attaquant j'ai crû trouver une entreprise & des perils dignes de ma valeur. Est-ce de vous, troupes lâches & efféminées, que je dois attendre une conquête, vous qui avant que d'avoir vû l'ennemi, fuyez sa presence, & qui auriez déja déserté, si la Mer dont vous êtes environnez n'y mettoit un obstacle? Mais avant qu'une pareille disgrace m'arrive, je ferai une justice si sévere des lâches, que leur supplice retiendra dans le devoir ceux qui seroient tentez de les imiter.

A peine ce Prince eut-il cessé de parler, que sur un signal qui fut fait à ces soldats armez qui

environnoient les autres, ils tirerent leurs épées, comme pour maſſacrer leurs camarades. Ces malheureux, à l'aſpect de ces armes nues, & dont la pointe étoit tournée contre eux, ſe jetterent à genoux, & avec de grands cris, implorerent la miſericorde du Sultan. Pour lors Péri & les autres Généraux, de concert avec ce Prince, s'approcherent avec un profond reſpect de ſon trône, & le ſupplierent dans les termes les plus ſoumis de pardonner à des ſoldats qui dans d'autres occaſions, dit Péri, l'avoient bien ſervi; mais qu'un méchant génie & une terreur panique avoient malheureuſement ſéduits. Ce Bacha ajouta qu'ils étoient prêts de laver leurs fautes dans leur ſang, & que ſa tête répondroit toujours à Sa Hauteſſe de leur repentir. Quoique Soliman ne cherchât qu'à remettre ſes troupes dans leur devoir, cependant pour ſoutenir toujours à leurs yeux le caractere d'un Prince irrité, & pour engager le ſoldat à effacer le ſouvenir de ſa lâcheté par quelque action hardie, & d'une valeur extraordinaire : *Je ſuſpens à votre priere*, dit-il à Péri, *la punition des coupables; c'eſt à eux à aller chercher leur grace dans les baſtions, & ſur les boulevards de nos ennemis.* Il congedia enſuite l'aſſemblée.

Le diſcours de ce Prince, mêlé à propos de ſéverité & de clémence, rendit aux troupes leur premiere audace, & leur ancienne valeur. Les Officiers ſur-tout, pour diſſiper la mauvaiſe opinion que le Prince avoit priſe de leur courage, demanderent avec empreſſement d'être placez aux poſtes les plus expoſez. Ceux mêmes qui avant l'arrivée

de Soliman avoient blâmé cette entreprise, la trouvoient alors facile & glorieuse : on eût dit que c'étoient d'autres hommes; tous brûloient d'ardeur de signaler leur courage, & à proprement parler, ce n'est que de ce jour qu'on doit compter le commencement du siege.

Les soldats & les pionniers pousserent la tranchée sans relâche ; on y travailloit le jour comme la nuit, & ils étoient relevez tour à tour par differens corps, qui se succedoient les uns aux autres. Le Grand Maître les voyant soutenus par de gros détachemens, ne jugea pas à propos de continuer les sorties où il perdoit plus par la mort d'un seul Chevalier, que Soliman par celle de cinquante soldats. Ainsi les Infideles n'ayant rien à craindre que le feu de la Place, travaillerent avec tant d'activité, qu'ils conduisirent leurs travaux jusqu'à la contre-escarpe : & pour rendre leurs lignes plus solides, ils les revêtirent par dehors de poutres & de madriers bien liez ensemble : on augmenta ensuite les batteries, d'où pendant plusieurs jours on tira continuellement contre la Ville. Les Turcs se flattoient d'en ruiner dans peu les fortifications ; mais ils furent avertis par ce Juif qui leur servoit d'espion dans Rhodes, qu'à peine leur canon avoit éfleuré les crenaux de la muraille ; soit que leurs batteries fussent mal placées, ou que le canon ne fût pas bien pointé. Il ajouta que les Chevaliers, du haut du clocher de S. Jean, découvroient tout ce qui se passoit dans leur camp & aux environs, & que si les Chrétiens s'avisoient de pointer sur ce clocher quelque piece d'artillerie, ils pourroient

tuer le Sultan lorſqu'il venoit viſiter ſes travaux, ou ceux qui portoient ſes ordres. Ces avis déterminerent les aſſiegeans à changer les batteries de place ; ils en dreſſerent une entre autres contre le clocher de S. Jean, que les premiers coups de canon jetterent à bas.

Ces barbares trouvant Rhodes couverte & enterrée, pour ainſi dire, ſous ſes fortifications, réſolurent d'élever deux cavaliers d'une hauteur ſupérieure à ces ouvrages, & qui commandaſſent la Ville & ſes boulevards. Les ſoldats & les pionniers par ordre du Général, apporterent pendant pluſieurs jours des terres & des pierres, qu'ils plaçoient entre les poſtes d'Eſpagne & d'Auvergne, & vis-à-vis le baſtion d'Italie. Comme ces deux endroits étoient vûs à découvert par le canon de la Place, on ne peut exprimer le nombre prodigieux de ſoldats & de pionniers Turcs qui périrent dans ce travail ; mais Muſtapha pour l'avancer, ne faiſoit pas grand ſcrupule de prodiguer la vie de ces miſerables ; & on vit à la fin paroître comme deux collines plus hautes de dix à douze pieds, que la muraille, & qui la commandoient abſolument.

Le Général & les autres Bachas partagerent enſuite les attaques ; Muſtapha ſe chargea de celle du boulevard d'Angleterre ; Péri de celle du poſte d'Italie ; le Bacha Achmet grand Ingénieur, de l'attaque des baſtions d'Eſpagne & d'Auvergne : mais comme ils paroiſſoient défendus par une nombreuſe artillerie, & par un grand nombre de Chevaliers, le Sultan voulut que ce dernier Ba-

cha fût ſoutenu par l'Aga des Janiſſaires. Le Beglier-Beï de l'Anatolie commandoit dans la tranchée oppoſée au poſte de Provence, & le Beglier-Beï de Romanie devoit attaquer la tour de S. Nicolas : tous ces Généraux faiſoient faire un feu continuel.

Le poſte d'Allemagne fut le premier attaqué ; les Turcs dreſſerent pluſieurs batteries contre la muraille. On ne croyoit pas qu'étant ſans terreplein, elle pût réſiſter long-tems à la violence du canon ; mais le Grand Maître s'y tranſporta auſſitôt, & la fit appuyer en dedans par de la terre, des poutres, des faſcines : & comme l'artillerie qui étoit placée ſur la porte de ſon Palais dans un lieu élevé, voyoit à découvert les batteries des Infideles, les canoniers Chrétiens les ruinerent, & mirent en pieces leurs gabions & leurs mantelets ou parapets. Il en fallut refaire de nouveaux, qui ne durerent pas plus long-tems que les premiers ; le canon de la Ville foudroyoit tout, & celui des Infideles au contraire mal ſervi & pointé ſur un endroit auſſi élevé, battoit toujours ſur une même ligne, paſſoit par deſſus la muraille, & tiroit à coups perdus : apparemment que ces canoniers ignoroient encore l'uſage de plonger, & de tirer de haut en bas, & contre le pied du mur.

Le Bacha rebuté du peu d'effet de ſes batteries, les tranſporta contre la tour de S. Nicolas. Nous avons vû dans le Livre précédent, & pendant le magiſtere du Grand Maître d'Aubuſſon, le peu de ſuccès des attaques du Bacha Paleologue : celle du Beglier-Beï de Romanie ne fut pas plus heureu-

ſe. CeBacha battit la tour avec douze gros canons de fonte ; mais il eut le chagrin de voir ſon canon démonté, & ſes batteries ruinées par celles de la tour. Pour prévenir cet effet de l'adreſſe des canoniers Chrétiens, il réſolut de ne tirer que de nuit ; & pendant le jour, il enterroit ſon canon & ſes gabions dans le ſable : on le remettoit ſur ſa plate-forme, ſi-tôt que la nuit étoit venue : plus de cinq cens coups de canon porterent contre l'endroit de la muraille qui regardoit l'Occident, & la firent crouler dans le foſſé.

Le Bacha s'applaudiſſoit de l'effet de cette batterie nocturne, & il ſe flattoit d'emporter cet ouvrage au premier aſſaut ; mais il fut bien étonné de voir paroître derriere les ruines une nouvelle muraille terraſſée avec ſon parapet, & bordée d'artillerie qui en défendoit les approches : il falloit ſe réſoudre à recommencer tout de nouveau à battre cette ſeconde muraille.

Soliman en ayant été averti, l'envoya reconnoître : on lui apprit que cette tour étoit l'endroit de la Place le plus fort, non-ſeulement par ſa ſituation ſur un rocher qui étoit à l'épreuve de la ſappe & de la mine, mais encore par tous les ouvrages qu'on y avoit ajoutez depuis le dernier ſiege ; & que ſous l'empire de Mahomet II. ſon ayeul, le Bacha Paleologue avoit été obligé d'abandonner cette attaque. Ces conſiderations déterminerent ce Prince à tranſporter ailleurs ſes batteries : Muſtapha par ſon ordre s'attacha aux principaux baſtions de la Place : une prodigieuſe artillerie les battit jour & nuit pendant un mois entier. Le Chevalier de

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Barbaran qui commandoit à celui d'Eſpagne, fut emporté d'un coup de canon : il fut remplacé par le Chevalier Jean d'Omedes, depuis Grand Maître, de la Langue d'Arragon, qui en défendant ce poſte, perdit peu de jours après un œil d'un coup de mouſquet. Les Turcs battoient en même tems tous ces baſtions : celui d'Angleterre fut le plus endommagé : une nouvelle muraille qu'on y avoit faite fut entierement ruinée par le canon des Infideles ; mais l'ancienne réſiſta à toute la furie de l'artillerie : le Grand Maître y accourut, & ayant reconnu que les Turcs s'opiniâtroient à cette attaque, il ſe logea au pied de la muraille ; & dans la crainte d'un aſſaut, il fit entrer cinquante Chevaliers de renfort dans ce baſtion.

Celui d'Italie étoit encore plus maltraité : dix-ſept pieces de canon qui tiroient jour & nuit, renverſerent preſque toute la muraille. Le Grand Maître par le conſeil de Martinengue, pour avoir le tems de faire des coupures & des retranchemens derriere la bréche avant que les Infideles puſſent monter à l'aſſaut, fit ſortir deux cens hommes commandez par un Frere ſervant appellé Barthelemi, & par Benoit Scaramoſe Ingenieur, & éleve de Martinengue : ils ſe jetterent dans la tranchée l'épée à la main, ſurprirent les Turcs, tuerent ou mirent en fuite tout ce qui ſe preſenta devant eux ; & avant que de ſe retirer, comblerent pluſieurs toiſes de la tranchée. Les Turcs ne manquerent pas, comme l'avoit prévû l'habile Ingenieur, d'accourir pour les repouſſer ; mais comme ils étoient obligez de paſſer par un endroit découvert,

vert, l'artillerie de la Place qu'on avoit pointée de ce côté-là, en tua un grand nombre : & à la faveur d'un feu continuel, les Chrétiens qui avoient fait cette ſortie, rentrerent dans la Ville ſans aucune perte conſiderable.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Pendant cette eſcarmouche, une partie des Chevaliers creuſoient des foſſez, faiſoient des traverſes & des retirades pour empêcher les ennemis de ſe loger ſur la bréche ; d'autres à coups de mouſquet tuoient tout ce qui oſoit en approcher. Le canon de la Place alloit chercher les plus éloignez ; rien ne paroiſſoit qui ne fût auſſi-tôt foudroyé : la plûpart des batteries des Infideles furent ruinées : gabions, mantelets, tout étoit mis en pieces, & les épaulemens n'empêchoient point que ceux qui ſervoient l'artillerie, ne fuſſent emportez par celle de la Ville.

Un renégat, Grand Maître de l'artillerie de Soliman, & fort entendu dans ſon mêtier, eut les deux jambes emportées d'un coup de canon ; qui tua encore cinq hommes de l'éclat des madriers qu'il avoit fracaſſez. Les Turcs ſans ſe rebuter, redreſſoient leurs batteries, tiroient continuellement, & ils avoient un ſi grand nombre de canons & tant de poudre, qu'ils raſoient ſouvent en une heure les ouvrages que les Chrétiens avoient eu bien de la peine à rétablir en pluſieurs jours. Les Chevaliers commençoient même déja à manquer de poudre. On accuſa depuis d'Amaral, un des trois Commiſſaires chargez avant le ſiege, de viſiter les magaſins, pour favoriſer les Turcs, & mettre les Chevaliers hors d'état de pouvoir continuer leur

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

défenſe, d'avoir déclaré au Conſeil qu'il avoit trouvé dans la Place plus de poudre qu'il n'en faudroit pour ſoutenir le ſiege, quand même il dureroit un an entier. On ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir du contraire ; ce qu'on avoit de poudre étoit diminué ſi conſiderablement, qu'on en auroit bien-tôt manqué abſolument : mais le Grand Maître qui avoit fait proviſion de ſalpêtre, donna tous les chevaux de ſon écurie pour le broyer par le moyen des moulins qui étoient dans la Place : le Bailli de Manoſque, & le Chevalier Pariſot furent chargez de la conduite de cet ouvrage. Cependant comme on n'avoit pas autant de ſalpêtre qu'on en auroit eu beſoin, les Officiers d'artillerie furent obligez de tirer moins ſouvent, de ménager la poudre, & de la réſerver pour les aſſauts qu'on prévoyoit que les Turcs donneroient à la Place, quand les bréches auroient été élargies.

A ce malheur cauſé, à ce qu'on prétend, par la trahiſon du Chevalier Portugais, en ſucceda un autre, que causerent de jeunes Chevaliers pendant une fauſſe alarme que les Turcs donnerent au poſte d'Auvergne. On en ramenoit du travail une bande d'eſclaves, d'environ 120 hommes, occupez ordinairement à creuſer la terre, ou à traîner des pierres & des poutres pour faire des retranchemens. Ces jeunes Chevaliers les ayant rencontrez, & par forme de jeu & en folâtrant en ayant frapé quelques-uns, d'anciens Chevaliers qui accouroient au poſte d'Auvergne ſur les ſignaux qu'on avoit faits en conſequence de l'alarme que les Turcs avoient donnée, crurent que ces eſclaves, dans l'impatience de

rompre leurs chaînes, s'étoient révoltez, & que ces jeunes Chevaliers les attaquoient ſerieuſement. Dans cette penſée, ils tomberent ſur ces malheureux l'épée à la main, les taillerent en pieces; & par cette fâcheuſe mépriſe, ils firent mourir des hommes innocens, & ſe priverent eux-mêmes du ſecours qu'ils tiroient de ces eſclaves, qui auroient même remplacé les pionniers Chrétiens, dont la plûpart périſſoient tous les jours, ſoit par le canon ennemi, ſoit par des coups de mouſquet & de fuſil d'un gros calibre, qui portoient juſques ſur les brêches & dans la Ville.

Le Général Turc ayant reconnu que c'étoient ces payſans qui, ſous les ordres de Martinengue, & ſans ménager leurs vies, faiſoient des baricades, des coupures & des retranchemens le long des bréches, avoit choiſi dans ſon armée une quantité de chaſſeurs accoutumez à tirer fort juſte. Il les avoit placez ſur des éminences les plus proches de la Place, & ſur des cavaliers qui la commandoient, d'où à coups d'arquebuſe ils abbatoient tout ce qui paroiſſoit ſur les remparts. Martinengue qui voyoit tuer ſes ouvriers ſans les pouvoir mettre à couvert du feu des ennemis, pour contre-batteries, fit élever ſur les toits des plus hautes maiſons de petites pieces de campagne, qui de leur côté tuerent beaucoup de ces chaſſeurs: mais dix de ces arquebuſiers mis hors de combat, ne dédommagoient pas la Religion de la mort d'un ſeul ſoldat Chrétien, ou d'un pionnier: la Ville réduite à un petit nombre de défenſeurs, n'en pouvoit perdre ſans voir avancer ſa ruine: & le Grand Maître

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

pour la reculer, n'avoit de ressource que dans un prompt secours, ou en prolongeant le siege, & en tâchant de gagner l'hyver & la saison où il croyoit que la flote Turque ne pourroit tenir la mer.

La guerre jusqu'à lors ne s'étoit faite entre les assiegeans & les assiegez, qu'à coups de feu : & quoique celui des Turcs par la multitude de leurs canons & l'abondance de poudre fût fort superieur, cependant ils n'étoient point encore maîtres d'un pouce de terrein dans les bastions & dans les ouvrages avancez de la Place. Les retirades & les retranchemens tenoient lieu des murailles abbatues; on ne pouvoit emporter ces nouveaux ouvrages que par un assaut ; & pour y monter, il falloit tenter la descente du fossé, ou le combler. Soliman qui avoit un nombre prodigieux de pionniers dans son armée, en fit differens détachemens, les uns pour jetter de la terre & des pierres dans le fossé; mais les Chevaliers à la faveur des Cazemates enlevoient la nuit les décombes qu'on y avoit jettez le jour : les autres pionniers étoient employez à creuser des mines dans cinq endroits differens, dont chacune conduisoit son approche vers le bastion opposé. Quelques-unes furent éventées par la vigilance de Martinengue, auquel on est redevable de l'invention de découvrir avec des peaux tendues & des tambours, en quel endroit se faisoit le travail.

Les Turcs avoient travaillé avec tant d'adresse, que les differens rameaux de ces mines alloient de l'un à l'autre ; & tous, pour faire plus d'ef-

ſet, aboutiſſoient au même endroit. Martinengue en reconnut une au milieu du foſſé de Provence, qui commençoit à l'Egliſe de Saint Jean. De la Fontaine Ingenieur la fit ouvrir auſſi-tôt, en chaſſa les mineurs à coups de grenades, & y jetta des barils de poudre qui brûlerent & étouférent les Turcs qui étoient dans ces conduits ſousterreins. Mais quelques ſoins qu'il prît, il ne put éviter que les Infideles ne fiſſent jouer deux mines l'une après l'autre ſous le baſtion d'Angleterre, dont l'effet fut ſi violent, qu'elles renverſerent plus de ſix toiſes de la muraille, & dont les ruines comblerent le foſſé.

La bréche ſe trouva ſi large, & la montée ſi facile, que pluſieurs bataillons des Infideles qui attendoient le ſuccès de la mine, ſe préſenterent auſſi-tot à l'aſſaut avec de grands cris & le ſabre à la main. Ils gagnerent d'abord le haut du baſtion, y planterent ſept enſeignes, & s'en ſeroient rendus maîtres, s'ils n'avoient rencontré derriere, une traverſe qui les arrêta. Les Chevaliers revenus de l'étourdiſſement qu'avoit cauſé le bruit effroyable de la mine, accoururent au baſtion, & chargerent les Turcs à coups de mouſquets, de grenades & de pierres. Le Grand Maître dans le moment que la mine joua, étoit dans une Egliſe voiſine, où il imploroit aux pieds des Autels, le ſecours du Ciel, que les Princes de la terre lui refuſoient. Il jugea bien à l'horrible fracas qu'il entendit, que l'éclat qu'avoit fait la mine, ſeroit ſuivi d'un aſſaut; il ſe leva auſſi-tôt, & dans le moment que les Prêtres de cette Egliſe, pour

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

commencer l'Office entonnoient cette priere préliminaire, *Deus in adjutorium meum intende :* Seigneur, venez à mon ſecours: *J'accepte l'augure*, s'écria le pieux Grand Maître, & ſe tournant vers quelques anciens Chevaliers qui l'avoient accompagné : *Allons, mes Freres*, leur dit-il, *changer le ſacrifice de nos louanges dans celui de nos vies, & mourons, s'il le faut, pour la défenſe de nôtre ſainte Loi.*

Il s'avance auſſi-tôt la pique à la main, monte ſur le baſtion, joint les Turcs, écarte, renverſe & tue tout ce qui oſe lui réſiſter: il arrache les enſeignes ennemies, & regagne impétueuſement le baſtion. Le Général Muſtapha qui de la tranchée vit la conſternation & la fuite de ſes ſoldats, en ſort le ſabre à la main, tue les premiers fuyards qu'il rencontre, & fait voir aux autres qu'ils trouveroient encore moins de ſûreté auprès de leur Général que ſur la bréche. Il s'y avance lui-même avec audace ; la honte & ſes reproches ramenent à ſa ſuite les fuyards ; le combat ſe renouvelle; la mêlée devient ſanglante; le fer & le feu ſont également employez de part & d'autre; on ſe tue de loin & de près à coups de mouſquet ou d'épée : on en vient juſqu'à ſe prendre corps à corps, & le plus fort ou le plus adroit tue ſon ennemi à coups de poignard. Les Turcs en butte aux arquebuſades, aux pierres, aux grenades & aux pots à feu, abandonnent enfin la bréche, & tournent le dos : en vain leur Général tâche par menaces & par promeſſes de les rapeller ; tous s'écartent ; tous fuyent ; mais ils trouverent en fuyant la mort qu'ils

apprehendoient de rencontrer dans le combat, & de différens endroits de la Place, on fit un feu si continuel d'artillerie sur le pied de la bréche, qu'on prétend que dans cette derniere occasion ils perdirent trois mille hommes, & trois Sangiacs ou Gouverneurs de Place.

Un si grand avantage coûta à la Religion le Grand Maître d'artillerie, le Chevalier d'Argillemont, Capitaine ou Géneral des Galeres, le Chevalier de Mauselle, qui portoit l'étendart du Grand Maître, & plusieurs autres Chevaliers qui furent tuez en combattant vaillamment.

Il ne se passoit presque point de jour qui ne fût signalé par quelque nouvelle attaque. Chaque Officier Géneral pour plaire au Grand Seigneur, tâchoit aux dépens de la vie des soldats, d'avancer les travaux dont il s'étoit chargé. Le Bacha Peri, ancien Capitaine, malgré son âge avancé, se distinguoit par des entreprises continuelles : il s'étoit attaché au bastion d'Italie, & ne laissoit en repos les assiegez ni jour ni nuit. Dans l'esperance d'emporter cet ouvrage, il fit cacher derriere un cavalier qu'on avoit élevé sur les bords du fossé, un gros corps d'Infanterie ; & le treiziéme de Septembre à la pointe du jour, & lorsque les assiegez épuisez par la fatigue & par des veilles continuelles s'étoient laissez surprendre au sommeil, il fit monter ses troupes à l'assaut, qui couperent d'abord la gorge aux sentinelles, passerent la bréche, & étoient prêts d'emporter les retranchemens, lorsque les Italiens honteux de voir les ennemis si près d'eux, se pousserent avec fureur contre ces Infi-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

deles, qui ne se défendoient pas avec moins de courage & de résolution.

Le combat se maintint long-tems par la valeur des uns & des autres. Le Bacha étoit à découvert sur le bord du fossé, d'où il leur envoyoit continuellement de nouveaux secours ; mais pendant qu'il les exhortoit à meriter les récompenses que le Grand Seigneur destinoit aux plus braves, un coup de mousquet tua à ses côtez le Gouverneur de l'Isle de Negrepont, jeune Seigneur d'une rare valeur, & favori de Soliman. Péri qui craignoit que le Grand Seigneur ne lui imputât la mort de son favori, ou pour la venger, redoubla ses efforts. Le Grand Maître que sa valeur & son amour pour son Ordre multiplioit pour ainsi dire, accourut au secours avec une troupe particuliere de Chevaliers attachez à sa personne. *Allons*, dit-il à ceux qui l'environnoient, *repousser les Turcs ; il ne faut pas craindre des gens à qui tous les jours nous faisons peur*. Il charge en même-tems les Infideles le sponton à la main : les Chevaliers de la Langue d'Italie sous ses yeux & à son exemple font des prodiges de valeur ; tous s'exposent aux plus grands périls. Plusieurs furent tuez dans cette occasion, & on leur doit cette justice, qu'après le Grand Maître, Rhodes ce jour-là fut sauvée par leur courage & leur intrépidité.

Péri jugeant bien qu'il s'opiniâtreroit en vain à une attaque défendue par le Grand Maître, se contenta d'entretenir le combat ; & ayant tiré ce corps d'Infanterie derriere le cavalier dont ils étoient couverts, il se mit à leur tête, & alla attaquer

quer un ouvrage conſtruit du tems du Grand Maître Carette, & qu'il prétendoit ſurprendre & moins défendu. Ses troupes ſe préſenterent à l'aſſaut avec beaucoup de réſolution ; mais elles n'en trouverent pas moins dans le Chevalier d'Andelot, qui défendoit cet ouvrage. Les citoyens & les habitans accoururent à ſon ſecours ; les Turcs ſe virent bien-tôt accablez de grenades, de pierres, de bitumes & d'huiles bouillantes : l'artillerie qui étoit ſur les flancs des baſtions voiſins, enfilant les foſſez, fit un carnage horrible de ces Infideles. Péri après avoir perdu beaucoup de monde dans ces deux attaques, ſe vit forcé malgré lui de faire ſonner la retraite.

Les Janiſſaires rebutez de tant d'attaques inutiles, murmuroient hautement contre une entrepriſe, où ils voyoient périr tous les jours les plus braves de leurs compagnons. Le Viſir Muſtapha craignant que ces plaintes ne paſſaſſent juſqu'à Soliman, & que ce Prince, comme la plûpart de ſes ſemblables, ne prétendît le rendre reſponſable des mauvais ſuccès, réſolut de donner un nouvel aſſaut au baſtion d'Angleterre ; & quelque nombre de ſoldats qu'il en coûtât à ſon maître, d'emporter la Place, ou d'y périr lui-même au pied de ſes retranchemens. Il communiqua ſon deſſein au Bacha Achmet, qui étoit campé, & qui commandoit dans le quartier oppoſé aux poſtes d'Eſpagne & d'Auvergne. Ces deux Généraux convinrent que pendant que le Viſir attaqueroit le baſtion d'Angleterre, Achmet pour partager les forces des aſſiegez, feroit mettre le feu aux mines qu'il avoit

fait creuser, & à la faveur des ruines, tâcheroit de son côté de monter sur les bréches & de s'y loger: cette entreprise s'executa le dix-sept de Septembre. Mustapha à la tête de cinq bataillons, sortit de la tranchée; les troupes soutenues de sa présence, gravirent sur les ruines & sur les débris de la muraille, monterent fierement à l'assaut, gagnerent la bréche; & malgré tout le feu des assiegez, pénétrerent jusqu'aux retranchemens sur lesquels ils planterent même quelques enseignes. Mais ils ne conserverent pas long-tems ce premier avantage: une foule de Chevaliers Anglois qui avoient à leur tête un Commandeur de cette Nation appellé Jean Bouk, sortirent de derriere les retranchemens, & soutenus par Préjan, Grand Prieur de Saint Gilles, & par le Commandeur Christophe Valdner, de la Langue d'Allemagne, firent une si furieuse charge, que les Infideles furent obligez de plier. Ils se retiroient, quoique en bon ordre & toujours en combattant. Mustapha plus brave soldat qu'habile Général, leur amene lui-même du secours; le combat recommence avec une fureur égale; le Général Turc se jette au travers des Chevaliers, en tue plusieurs de sa main; & s'il eût été suivi par ses soldats, Rhodes étoit en grand danger. Mais l'artillerie de la Place, les petites pieces sur-tout qui étoient pointées contre la bréche, & un grand nombre d'arquebusiers, qui tiroient de derriere les retranchemens, firent un si grand feu, que les Infideles sans écouter les menaces de Mustapha, abandonnerent la bréche & l'entraînerent lui-même dans leur fuite. Quel-

que glorieux que fût ce ſuccès pour la Religion, les Chevaliers ne laiſſerent pas de l'acheter bien cher : on perdit dans cette occaſion les Commandeurs Bouk & Valdner, & pluſieurs Chevaliers Anglois & Allemands, & la plûpart des principaux Officiers.

Le Bacha Achmet ne fut pas plus heureux dans ſon entrepriſe, que le Général Muſtapha : ce Commandant ayant fait mettre le feu aux mines, comme il en étoit convenu, celle qui étoit ſous le poſte d'Auvergne fut éventée, & n'eut point d'effet. La mine qui joua ſous le poſte d'Eſpagne, renverſa environ deux toiſes d'un ouvrage avancé, qui ſervoit d'avant mur. Les Turcs ſe préſenterent auſſi-tot pour s'en emparer ; mais ils trouverent ſur les ruines un gros de Chevaliers Eſpagnols, qui leur en défendirent les approches : on ſe battit quelque tems de loin & à coups de mouſquet ; mais comme les Turcs, ſerrez & en bon ordre, s'avançoient pour forcer les aſſiegez, le Chevalier du Meſnil, Capitaine du boulevard ou du baſtion d'Auvergne, & le Chevalier de Grimereaux, firent tirer l'artillerie de leurs poſtes ſi à propos, & ſi ſouvent, au travers de ces bataillons épais des Janiſſaires, que ces ſoldats quoique braves, & l'élite de l'armée, n'en pouvant eſſuyer plus long-tems la fureur, ſe diſperſerent d'eux-mêmes, & regagnerent leurs tranchées.

Soliman perdit ce jour-là trois mille hommes, & la Religion outre les Chefs dont nous venons de parler, eut encore pluſieurs Chevaliers de tuez

dans ces deux occasions, & entre autres Philippe d'Arcillan Espagnol d'extraction, qui par sa rare valeur mérita qu'on conservât la mémoire de son nom. Préjan de Bidoux, Grand Prieur de S. Gilles qui prenoit pour son poste tous ceux qui étoient attaquez, reçut un coup de mousquet qui lui perçoit le cou, mais dont il guerit heureusement.

20 Septembre. Bourbon p. 31.

Ce fut en ce tems-là qu'on découvrit la trahison du Medecin Juif, qui par ordre de Selim premier s'étoit autrefois établi dans Rhodes, où il servoit d'espion aux Turcs : on le surprit jettant dans leur camp une Lettre attachée à une fléche. Il fut aussi-tôt arrêté, & sur des indices si formels ayant été mis à la question, il avoua qu'il avoit toujours donné avis aux Infideles des endroits foibles de la Place, & de tout ce qui s'y passoit, & que lorsqu'il avoit été arrêté, c'étoit la cinquiéme Lettre qu'il leur avoit fait tenir par la même voye. Ses Juges le condamnerent à être écartelé : on prétend qu'il mourut Chrétien. Cette confession du Christianisme étoit très suspecte; aussi elle lui fut inutile, s'il ne l'avoit faite que pour sauver sa vie, & il subit le supplice qu'il avoit si justement mérité.

Cependant Soliman irrité du peu de progrès que faisoient ses armes, tint un grand Conseil de Guerre, où il apella ses principaux Capitaines. On y ouvrit differens avis; Mustapha, qui pour complaire à son Maître, & avant le siege, en avoit représenté l'entreprise comme très facile, redoutant alors sa colere & son ressentiment, proposa

de donner un aſſaut général, & d'attaquer la Ville en même-tems par quatre endroits differens. *Il ſemble*, dit-il, *que nous faſſions la guerre de concert avec nos ennemis, & que par génerosité nous ne voulions les combattre qu'à forces égales.* Nous n'attaquons qu'un poſte à la fois; & comme ces Chevaliers y portent toutes leurs forces, il ne faut pas s'étonner ſi de braves gens, & l'élite de la Chrétienté, réſiſtent à nos ſoldats. Mais ſi toute l'armée environne la Place, qu'on en faſſe des détachemens qui montent à l'aſſaut dans tous les endroits où il y a des bréches, & qu'on ait ſoin de fortifier les aſſaillans par des ſecours continuels; les Rhodiens obligez de ſe partager, ne ſoutiendront jamais nos efforts.

Le Grand Seigneur approuva cet avis: l'aſſaut général fut indiqué pour le vingt-quatre de Septembre, & Soliman pour inſpirer une nouvelle ardeur à ſes ſoldats, fit publier qu'il leur accordoit le pillage de Rhodes, s'ils pouvoient l'emporter l'épée à la main. Les Turcs firent préceder l'aſſaut dont nous allons parler, par un feu continuel de leur canon; & pour élargir les bréches ils battirent pendant deux jours continuels les baſtions d'Angleterre, & d'Eſpagne, le Poſte de Provence, & le Terreplein d'Italie. La veille de l'aſſaut, le Grand Maître, au mouvement qu'il apperçût dans le camp ennemi, ſe douta bien qu'il alloit être attaqué. Les Chevaliers à ſon exemple & par ſes ordres redoublerent leurs ſoins: mais quoiqu'ils euſſent à craindre pour tous les endroits qui étoient ouverts dans la vaſte enceinte des mu-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

railles ; cependant ils ſe virent contraints de ſe regler ſur le peu de troupes qui leur reſtoient ; & on ſe réduiſit à diſtribuer les anciens Commandeurs, & les principaux Chefs dans les poſtes que la violence des attaques, l'ouverture des bréches, & le défaut des fortifications expoſoient aux plus grands dangers.

Le Grand Maître ayant pris ſes armes, viſita tous les quartiers pour reconnoître la diſpoſition de ſes troupes, & les exhorter à une généreuſe défenſe ; & s'adreſſant aux Chevaliers qu'il trouvoit dans leurs poſtes : *J'offenſerois votre courage*, leur diſoit-il, *ſi par de ſimples paroles j'entreprenois de le fortifier ; & je vous dirois inutilement ce que votre valeur vous a tant de fois inſpiré en pareilles occaſions. Conſiderez ſeulement, mes chers Fréres, que nous allons combattre pour la Religion & pour la défenſe des Autels, & qu'une glorieuſe victoire doit être la récompenſe de notre valeur, ou Rhodes, le plus fort rempart de la Chrétienté, nous ſervir de tombeau.* S'il rencontroit des bourgeois & des habitans : *Songez*, leur diſoit-il, *qu'outre la défenſe de la Foi, vous avez pris les armes pour votre Patrie, pour vos femmes, pour vos filles, & pour tous vos enfans : combattez généreuſement, mes amis, pour les ſauver de l'infamie dont ces Barbares les menacent : leur liberté, la vôtre, votre ſang, votre honneur & vos biens ſont entre vos mains, & dépendent de votre courage.*

Ce peu de mots prononcez avec une ardeur heroïque attendrirent ſi fort les cœurs, que les uns & les autres, les Bourgeois comme les Chevaliers,

le Grec & le Latin proteſtérent hautement de n'abandonner leurs poſtes que par la mort : & s'embraſſant fraternellement, les yeux baignez de larmes, ils ſe dirent comme le dernier adieu ſans plus ſonger à autre choſe qu'à vaincre ou à mourir.

Les Turcs dès la pointe du jour redoublérent leurs batteries, ſur-tout contre les poſtes qu'ils vouloient attaquer, non ſeulement pour élargir les bréches ; mais encore afin d'être moins vûs en marchant à travers de la fumée de l'artillerie. Ils montérent fierement à l'aſſaut en quatre endroits différens ; on n'avoit point vu depuis le commencement du ſiege tant de réſolution, ſur-tout parmi les Janiſſaires, qui combattoient à la vûe du jeune Sultan.

Ce Prince pour les animer par ſa preſence s'étoit placé ſur une colline voiſine, où on lui avoit dreſſé un échafaut, d'où comme d'un amphiteatre il pouvoit juger ſans péril de la valeur de cette courageuſe milice. Le canon de la place commence à tonner: on vient aux coups de mouſquet, d'arbaleſte, & de fléches. Les Chevaliers montrent de tous côtez leur intrépidité ; les ſoldats leur obéïſſance & leur courage : les uns brûlent les aſſaillans avec des huiles bouillantes & des feux d'artifice ; d'autres roulent ſur eux de gros quartiers de pierre, ou les percent à coups d'eſpontons. Ce fut au baſtion d'Angleterre qu'il y eut plus de ſang répandu: c'étoit le plus foible de la place, le plus vivement attaqué, & auſſi le mieux défendu. Le Grand Maître y accourt : d'un côté ſa préſence inſpire une nouvelle ardeur aux Chevaliers ; de l'autre l'eſpe-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

rance du butin encourage le ſoldat Turc. Jamais ces Infidelles n'avoient fait voir une ſi grande ardeur ; ils montent ſur les ruines des murailles à travers des boulets, des dards, & des pierres : rien ne les arrête, & il y en eut pluſieurs qui du haut des machines que ces Infidelles avoient approchées des murailles, ſe jettoient à corps perdu ſur les remparts, où ils étoient bientôt maſſacrez. Les Chevaliers précipitent les Turcs du haut de la bréche dans le foſſé ; on renverſe les échelles, & le canon de la place fait un carnage ſi terrible, que les Turcs plient, reculent, & ſont prêts à abandonner l'aſſaut. Mais le Lieutenant du Général, qui commandoit à cette attaque, Officier révéré des ſoldats pour ſa rare valeur, les ramene au combat ; il monte le premier ſur la bréche ; y plante une enſeigne. Heureuſement pour les aſſiegez, un coup de canon parti du poſte d'Eſpagne, le renverſe dans le foſſé ; ſa mort devoit naturellement refroidir l'ardeur de ſes ſoldats. Le déſir de la venger fit naître en ce moment un ſentiment contraire, & une eſpece de rage & de fureur dans leurs cœurs : ils ſe précipitent dans le péril, contens de périr pourvû qu'ils puiſſent tuer un Chrétien. Mais toute leur impétuoſité ne put pas faire reculer d'un pas les Chevaliers. Les Prêtres, les Religieux, les vieillards, & juſques aux enfans, veulent avoir leur part du péril, & repouſſent les ennemis avec des pierres, du ſouffre, & de l'huile bouillante.

Des femmes ne le cedérent pas en aſſiduité aux pionniers, ni en courage parmi les ſoldats : pluſieurs

plusieurs perdirent la vie en défendant leurs maris & leurs enfans. L'Histoire fait mention d'une Grecque * d'une rare beauté, & maîtresse d'un Officier qui commandoit dans ce bastion, & qui venoit d'être tué. Cette fille outrée de la mort de son amant, & ne lui voulant pas survivre, après avoir baisé deux jeunes enfans qu'elle avoit eus de lui, & leur avoir fait le signe de la croix sur le front: *Il vaut mieux mes chers enfans*, leur dit elle, les larmes aux yeux, *que vous mouriez par mes mains, que par celles de nos impitoyables ennemis, ou que vous soyez réservez à d'infames plaisirs, plus cruels que la mort.* Alors pleine de fureur, elle prend un couteau, les égorge, jette leurs corps dans le feu, se revêt des habits de cet Officier encore teint de son sang, se saisit de son sabre, court sur la bréche, tue le premier Turc qui s'oppose à elle, en blesse d'autres, & meurt en combattant aussi vaillamment qu'auroit pû faire l'Officier le plus courageux, & le soldat le plus déterminé.

On ne se battoit pas avec moins de fureur & d'opiniatreté aux autres attaques. Le plus grand

* Mulier una græcanici sanguinis, quæ cum arcis præfecto consuetudinem habebat, ut eum agnovit fortiter dimicando occisum, amplexa duos venusto corpore & amabili indole pueros, quos defuncto genuerat, postquam maternæ pietatis oscula extrema libasset, & notam crucis Christi lacrymantium, periturorumque frontibus impressisset, ferro atrox fœmina jugulavit, & trementes adhuc exeunte simul sanguine & spiritu artus cum cæteris quæ cara habebat in ardentissimum rogum conjecit, ne hostis (dicebat) vilissimus vivis aut mortuis gemina nobilitate corporibus potiretur. Et cum dicto induens cari amatoris paludamentum madidum multo adhuc sanguine, accepta framea in hostes tendit; ibi egregia bellatrix, & omnium sæculorum memoria dignissima virago, inter confertas hostium phalanges, more virorum fortiter bellando occubuit. *Jacobi Fontani de bello Rhodio l. 2. t. p. 159. Francofurti ad Mœnum.*

péril fut au poste d'Espagne ; l'Aga des Janissaires qui commandoit de ce côté là, marcha à l'assaut à la tête de ses soldats : l'artillerie de la Place en tua un grand nombre avant qu'ils fussent parvenus au pied de la bréche. Ceux des Turcs qui peuvent traverser le fossé vont sapper le mur, & demeurent souvent ensevelis sous ses ruines ; d'autres plantent des échelles ; quelques-uns entassent les corps morts de leurs compagnons, gagnent le haut de la muraille malgré toute la résistance des assiegez, & pénétrent jusqu'aux retranchemens, où on prétend qu'ils plantérent jusqu'à trente enseignes. Malheureusement pour les Chevaliers, ceux de cet Ordre qui étoient de garde au bastion d'Espagne penserent être surpris pour ne s'être pas tenus sur leurs gardes. Les Turcs n'ayant fait aucune démonstration de les vouloir attaquer, ces Chevaliers qui se reprochoient d'être inutiles dans ce poste, & qui voyoient que les Turcs pressoient fort le bastion d'Ital e, coururent au secours, & ne laisserent sur le bastion d'Espagne que quelques sentinelles. Ces soldats même, contre toutes les regles de la guerre, abandonnérent leur poste pour aider à des Canoniers à transporter quelques pieces de canon, qu'ils vouloient pointer contre le poste que l'Aga des Janissaires attaquoit. Des Turcs cachez derriere des ruines voyant ce bastion abandonné, montent sans être découverts, gagnent le haut de cet ouvrage, s'en rendent maîtres, taillent en pieces les Canoniers, arrachent les enseignes de la Religion, plantent celles de Soliman en leur place, &

par des cris de victoire invitent leurs camarades à se joindre à eux : l'Aga y envoya un détachement de ses Janissaires.

Le Grand Maître averti de cette surprise y accourt aussi-tôt, fait pointer l'artillerie du bastion d'Auvergne contre l'ouverture que le canon ennemi avoit fait à celui d'Espagne, empêche les Turcs d'en approcher ; & d'une autre batterie qui voyoit le bastion, il fait tirer sur ceux qui s'en étoient emparez, & qui tâchoient de s'y loger. D'un autre côté le Commandeur de Bourbon par son ordre suivi d'une troupe de braves soldats, entre par la Cazemate dans le bastion, monte jusque sur le haut & sur la platte forme l'épée à la main pour en chasser les Infideles. Il en trouve une partie de tuez par le canon ; il taille en pieces le reste, releve les enseignes de l'Ordre, abbat celle des Turcs, & tourne l'artillerie de ce bastion contre ceux qui montoient à une bréche faite à l'endroit de la muraille qu'on appelloit le poste d'Espagne. L'Aga s'y maintenoit malgré la défense courageuse des Chevaliers ; le Grand Maître y revient à la tête de ses gardes, & se jette au milieu des Infidelles avec une ardeur, qui par des motifs différens ne faisoit pas moins craindre ses Chevaliers que ses ennemis. Le combat recommence avec une nouvelle fureur ; le soldat encore sain, le blessé & le mourant confondus ensemble, après six heures de combat, manquent plutôt de force que de courage. Le Grand Maître craignant que ses soldats épuisez par une si longue résistance ne fussent accablez par la multitu-

Villiers de l'Isle-Adam.

de des ennemis, tira de la tour de ſaint Nicolas deux cens hommes commandez par des Chevaliers. Ces gens frais & repoſez firent changer la face du combat; les Janiſſaires commencerent à reculer, & ſe voyant preſſez par ces braves ſoldats, ils abandonnent la bréche, & tâchent de regagner leurs tranchées. Soliman pour couvrir la honte de cette fuite, & pour ſauver l'honneur de ſes troupes, fait ſonner la retraite, après avoir laiſſé ſur la bréche ou au pied des murailles plus de quinze mille hommes, & pluſieurs Capitaines de grande réputation, qui perirent dans ces differens aſſauts.

Les Rhodiens à proportion ne firent pas une perte moins conſiderable; & outre les ſoldats & les habitans il y eut un grand nombre de Chevaliers tuez dans ces attaques, parmi leſquels on comptoit le Chevalier du Freſnoi, Commandeur de la Romagne, le Commandeur de ſainte Camelle Provençal, Olivier de Treſſac de la langue d'Auvergne, & Frere Pierre Philippes, Receveur du Grand Maître. Le Chevalier Jean le Roux dit Parnides, d'un coup de canon eut la main emportée, dont il venoit de tuer ſept Turcs: il y eut peu de Chevaliers qui revinſſent de ce combat ſans bleſſure, & à peine en reſta-t'il de ſains pour continuer le ſervice.

Bourbon p. 35.

Le Sultan devenu furieux par le mauvais ſuccès de cette entrepriſe, s'en prit à Muſtapha ſon Général, qui par complaiſance pour ſon Maître l'avoit conſeillée, & il commanda qu'il fût tué à coups de fléches: triſte récompenſe de ſes ſervices, mais à

laquelle sous le gouvernement des Infideles, des esclaves & des courtisans serviles sont souvent exposez. L'armée étoit rangée en bataille pour être témoin de la mort de son Général, & ce malheureux étoit déja attaché au funeste poteau, lorsque le Bacha Péri outré du supplice qu'on faisoit souffrir à son ami, en fit surseoir l'execution, persuadé que Soliman, après être revenu de sa colére, ne seroit pas fâché qu'on eût épargné cette tache à sa gloire. Comme il avoit élevé ce jeune Prince dès son enfance, & qu'il avoit conservé beaucoup de pouvoir sur son esprit, il fut se jetter à ses pieds, & lui demanda la grace de Mustapha. Mais il apprit par sa propre expérience, que les lions ne s'apprivoisent point; Soliman encore dans les premiers transports de sa colere, jaloux de son autorité, & irrité qu'il y eût dans tout son Empire un homme assez hardi pour surseoir l'execution de ses ordres, le condamna sur le champ à la même peine. Les autres Bachas consternez, pour le fléchir, se prosternérent tous à ses pieds; le Sultan revenu de son emportement, se laissa toucher à leurs larmes; il accorda la grace de Mustapha & de Péri: mais il ne voulut plus voir Mustapha, & l'éloigna depuis sous prétexte d'un autre emploi.

Ce Prince désesperant d'emporter cette Place, paroissoit déterminé à lever le siege, & on prétend que des Compagnies entieres, & les gros bagages commençoient à filer vers la mer pour se rembarquer: mais un soldat Albanois sorti de la ville, se rendit au camp des Turcs, & les assura

que la plûpart des Chevaliers avoient été tuez ou bleſſez au dernier aſſaut, & que ce qui en reſtoit, n'étoit pas capable d'en ſoutenir un autre. On prétend que le raport de ce deſerteur fut confirmé par une lettre d'Amaral, qui marquoit au grand Seigneur que les aſſiegez étoient réduits à la derniere extrêmité.

Ces différens avis le déterminerent à continuer le ſiege, & pour faire voir à ſes troupes & aux aſſiegez qu'il étoit réſolu de paſſer l'hiver devant la Place, on commença par ſon ordre à bâtir ſur le Mont Philerme une maiſon deſtinée à lui ſervir de logement: il donna en même temps le commandement de l'armée au Bacha Achmet, habile ingenieur, & qui changea de methode dans la conduite de ce ſiege. Il réſolut de ménager le ſang des ſoldats, & avant que de les ramener à l'aſſaut, de le préparer par un nouveau feu, & ſur-tout par la ſappe & la mine, & par d'autres ouvrages ſouterrains en quoi il excelloit.

Ce nouveau Général s'attacha d'abord au baſtion d'Eſpagne dont le foſſé étoit plus étroit & moins profond: & afin d'en faciliter la deſcente, ſon artillerie pendant pluſieurs jours battit avec tant de fureur cet ouvrage, qu'il en ruina toutes les défenſes: il n'y eut que la Barbacane ou la fauſſe braye, que le canon à cauſe de ſon peu d'élévation ne put endommager. Le Général Infidele réſolut de pouſſer la tranchée juſqu'à cet ouvrage, qui couvroit le pied de la muraille; mais cette tranchée étant vûe du poſte d'Auvergne, fut fou-

droyée par le canon des Chevaliers. Les Turcs pour s'en mettre à couvert, élevérent au devant de la tranchée une muraille épaiſſe ; mais ils ne purent achever ces differens travaux ſans perdre un nombre infini de ſoldats & de pionniers ; aucun n'oſoit ſe découvrir qu'il ne fût auſſi-tôt exposé au feu de l'artillerie ou de la mouſqueterie : & les Chevaliers en même temps jettoient continuellement des grenades & des pots à feu dans leurs ouvrages. Le Général Turc, pour en empêcher l'effet, fit dreſſer le long de la courtine une gallerie avec des planches couvertes de peaux de bœufs nouvellement écorchez, & ſur leſquelles le feu n'avoit point de priſe. A la faveur de ce nouvel ouvrage, il fit ſapper la muraille pendant que d'autres compagnies de pionniers & de mineurs travailloient continuellement à pénétrer ſous les baſtions de la Place, & à y établir des chambres & des fourneaux.

La ſappe ayant fait tomber pluſieurs toiſes de la muraille du poſte d'Eſpagne, les Barbares ſe préſenterent pour monter à l'aſſaut ; mais ayant pénétré juſqu'à la breche, ils ſe virent arrêtez par de nouveaux retranchemens bordez d'artillerie, & dont le feu continuel, après leur avoir tué un grand nombre de leurs plus braves Officiers, & une foule prodigieuſe de ſoldats, contraignit les autres de ſe rejetter dans leurs tranchées.

Le Bailli Martinengue toujours en action, & pour empêcher ces Infideles de venir reconnoître les travaux qu'il faiſoit au dedans de la Place, fit ouvrir des canonieres dans les murailles de la

contre-eſcarpe, qui étoit de ſon côté, d'où à coup d'arquebuſes, les Chevaliers tuoient tous ceux qui oſoient en approcher. Les Turcs à ſon exemple en firent autant de leur côté; c'étoit un feu continuel de part & d'autre. Malheureuſement un coup parti de la tranchée, & tiré au hazard, frapa Martinengue dans l'œil dans le moment qu'à la faveur d'une canoniere il examinoit les travaux des ennemis: il tomba de ce coup, & on le crut bleſſé à mort. La Religion dans une pareille conjoncture n'eût pû faire une plus grande perte: lui ſeul dirigeoit la valeur des Chevaliers, & déterminoit les temps & les endroits où ils devoient porter leurs armes.

Le Grand Maître ayant appris ſa bleſſure, accourut auſſi-tôt en cet endroit, & le fait porter dans ſon palais: par ſes ſoins & ſelon les vœux des Chevaliers & de tout le peuple, il guerit depuis de ſa bleſſure. Le Grand Maître en ſon abſence prit ſa place, & ſe chargea de la défenſe du baſtion d'Eſpagne. Le Chevalier de Cluys, Grand Prieur de France, le Commandeur de ſainte Jaille Bailli de Manoſque, celui de la Morée, & les plus anciens Chevaliers de l'Ordre reſterent auprès du Grand Maître pour partager avec lui les périls & la gloire de cette défenſe. Il s'y paſſa de part & d'autre des actions d'une valeur extraordinaire: c'étoient tous les jours de nouveaux combats. On devroit être ſurpris qu'un ſi petit nombre de Chrétiens qui n'avoient plus pour ſe couvrir que quelques retirades & de foibles retranchemens, euſſent pû tenir ſi long temps contre le nombre prodigieux

gieux des aſſaillans, ſi ce petit nombre, d'aſſiegez n'avoit été composé d'anciens Chevaliers tous d'une valeur éprouvée en mille autres occaſions, & qui dans celle-ci étoient tous résolus de ſacrifier leurs vies pour la défenſe des Autels. On eſt bien fort & bien redoutable quand on ne craint point la mort.

L'Hiſtoire en parlant de leur zéle & de leur courage, n'a qu'une ſorte d'éloge pour tous ces généreux ſoldats de Jeſus-Chriſt. Ce n'eſt pas qu'il ne ſe trouvât parmi ces guerriers des talens differens, & plus ou moins de capacité dans l'art militaire; & nous ſerions juſtement répréhenſibles ſi nous ne rendions pas la juſtice qui eſt dûe à la mémoire du Grand Maître, qui pendant trente quatre jours que dura la bleſſure & la maladie du Bailli Martinengue, demeura dans le retranchement fait ſur le baſtion d'Eſpagne ſans en vouloir ſortir, & ſans prendre aucun repos ni jour ni nuit, que pendant quelques momens qu'on lui jettoit un mattelas au pied de ce retranchement: tantôt ſoldat & tantôt pionnier, mais toujours Général; ſi on en excepte cette ardeur qui le faiſoit combattre comme un jeune Chevalier, & qui le précipitoit dans le péril avec moins de précaution qu'il ne convenoit à un Souverain.

A l'exemple d'un Grand Maître qui ſe ménageoit ſi peu, ce qui reſtoit de Chevaliers dans les principaux poſtes de la Place, prodiguoient tous les jours leurs vies, ſoit à la défenſe des bréches & des retranchemens, & ſouvent dans des combats ſouterrains, & quand il s'agiſſoit de rencon-

trer les mineurs, & d'éventer les mines : il ne se passoit point de jour qu'on n'en vînt aux mains en differens endroits. Outre le bastion d'Espagne qui étoit presque entierement ruiné, les Turcs s'étoient principalement attachez aux postes d'Angleterre, de Provence & d'Italie. Le grand nombre de troupes dont leur armée étoit composée, fournissoit aisément à tant d'attaques; les murailles étoient rasées en plusieurs endroits, & les bréches si grandes, qu'on vit les Turcs formez en bataillon monter à l'assaut du bastion d'Angleterre. Les Chevaliers qui en avoient entrepris la défense, bordoient les remparts l'épée à la main, & faisoient de leurs corps un nouveau parapet. Ils étoient secondez par l'artillerie de la Place, qui de differens endroits battoit le pied de la bréche. Les Turcs sans s'épouvanter du nombre des morts, se poussent avec fureur contre les Chevaliers, les joignent, combattent corps à corps, & autant par leur multitude que par leur courage, les forcent de reculer. Ces généreux défenseurs se voyoient au moment d'être accablez par la foule de leurs ennemis, lorsque le Chevalier de Morgut, Grand Prieur de Navarre, & un des Capitaines du secours, comme on les appelloit alors, accourut avec sa troupe, rétablit le combat, força à son tour ces Infideles de reculer, & par de nouveaux efforts, les réduisit à la fin, après avoir perdu plus de six cens hommes, à faire sonner la retraite & à abandonner cette attaque.

Mais si la Religion dans la personne de ses Chevaliers avoit de si braves défenseurs, elle nouris-

ſoit auſſi dans ſon ſein, & même parmi ſes principaux Chefs, un traître qui n'oublioit rien pour avancer la perte de Rhodes & la ruine de tout l'Ordre. On voit bien que je veux parler du Chancelier d'Amaral : voici à peu près de quelle maniere le Commandeur de Bourbon dans ſa Relation du ſiege de Rhodes, rapporte un événement ſi tragique.

D'Amaral, dit cet Auteur, toujours agité des furies qui lui déchiroient le cœur, & ſans être touché du ſang de ſes confreres, qu'il voyoit répandre tous les jours, perſiſtoit dans les intelligences criminelles qu'il entretenoit avec les Turcs. Un de ſes valets de Chambre, appellé Blaiſe Diez, qui avoit toute ſa confiance, ſe rendoit avec un arc à des heures indûes au poſte d'Auvergne, d'où quand il croyoit n'être pas apperçû, il jettoit dans le camp ennemi une Lettre attachée à une fléche. Ses voyages fréquents au même endroit, & ſur-tout dans une Place aſſiegée, firent naître d'abord quelque ſoupçon ; mais comme on ne lui avoit point vû jetter ces Lettres, & d'ailleurs qu'il appartenoit à une perſonne de grande autorité, ceux qui avoient obſervé ces démarches furtives, n'oſerent d'abord en parler, de peur de s'attirer le reſſentiment d'un homme puiſſant & vindicatif. Il n'y eut qu'un ſeul Chevalier, qui paſſant par deſſus toute conſideration, & voyant ce domeſtique revenir ſouvent au même endroit, en avertit ſecretement le Grand Maître. Par ſon ordre, on arrêta auſſi-tôt ce domeſtique ; il fut enſuite interrogé par les Juges de la Châtellenie, qui n'étant pas *30 Octobre.*

ſatisfaits de ſes réponſes équivoques, le firent appliquer à la queſtion. Il n'en eut pas ſi-tôt reſſenti les premiers traits, qu'il avoua que par le commandement de ſon maître il avoit jetté pluſieurs Lettres dans le camp des Turcs pour avertir ces Infideles des endroits les plus foibles de la Place. Il ajouta qu'il leur avoit fait ſçavoir que dans les derniers aſſauts, la Religion avoit perdu la plûpart de ſes Chevaliers : d'ailleurs que la Ville manquoit de vin, de poudre & de munitions de guerre & de bouche; mais que quoique le Grand Maître fût réduit à l'extrêmité, cependant il ne falloit pas ſe flatter que le Grand Seigneur ſe rendît maître de cette Place, que par la force de ſes armes.

Cette dépoſition fut portée au Conſeil, & par ſes ordres on arrêta le Chancelier, qui fut conduit à la tour de Saint Nicolas. Deux Commandeurs Grands-Croix s'y rendirent avec les Magiſtrats de la Ville pour inſtruire ſon procès : on lui lut la dépoſition de ſon domeſtique, qui lui fut enſuite confronté, & qui lui ſoutint que c'étoit uniquement par ſon ordre qu'il s'étoit tranſporté pluſieurs fois au poſte d'Auvergne, d'où il avoit jetté ſes Lettres dans le camp des Infideles. Cette dépoſition ſe trouva ſoutenue par celle d'un Prêtre Grec, Chapelain de l'Ordre, qui vint déclarer aux Juges que paſſant un jour par la barbacane du baſtion d'Auvergne, pour reconnoître les travaux des ennemis, il avoit trouvé dans un endroit écarté le Chancelier avec ce même domeſtique, qui tenoit une arbaleſte avec ſon carreau ou ſa fléche

quarrée, à laquelle il s'apperçut qu'il y avoit un papier attaché ; que le Chancelier qui regardoit alors par une canoniere, s'étant retourné, parut surpris de le voir si près de lui, qu'il lui demanda fierement & avec un ton de colere ce qu'il cherchoit ; & qu'ayant reconnu que sa présence dans cet endroit lui étoit desagréable, il s'étoit retiré avec précipitation.

Diez convint de la déposition du Prêtre Grec, & de toutes ces circonstances. Ce domestique qui peut-être se flattoit, à force de charger son maître, d'échaper au supplice, ajouta que c'étoit le Chancelier qui avoit attiré dans l'Isle les armes du Grand Seigneur par les avis qu'il lui avoit fait passer de l'état de la Place, & en lui envoyant jusqu'à Constantinople cet esclave dont nous avons parlé, & qui conduisit toute cette négociation. On fit en même tems souvenir le Chancelier que le jour de l'élection du Grand Maître, il n'avoit pû s'empêcher de dire qu'il seroit le dernier Grand Maître de Rhodes. D'Amaral sans s'étonner, & confronté une seconde fois avec son domestique & le Prêtre Grec, traita Diez de coquin & d'imposteur, & dont la déposition, dit-il, n'étoit que l'effet du ressentiment qu'il avoit conservé des châtimens que sa mauvaise conduite lui avoit attirez. Il nia tous les faits avancez par le Prêtre Grec, avec une fermeté qui ne devroit se trouver qu'avec l'innocence : il fallut enfin en venir à la question ; mais avant que de l'y appliquer, ses Juges qui étoient ses confreres, pour lui en épargner les douleurs, & aussi pour tâcher d'en tirer la connois-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ſance de ſes complices, le conjurerent dans les termes les plus preſſans, de les aider par un aveu ſincere de ſes fautes, à le ſauver; mais le Chancelier rejetta leur office avec indignation, & il leur demanda fierement s'ils le croyoient aſſez lâche, après avoir ſervi la Religion pendant plus de quarante ans, pour ſe deshonorer à la fin de ſa vie par l'aveu d'un crime dont il étoit ſi incapable. Il ſoutint la queſtion avec la même fermeté : il avoua ſeulement que dans la conjoncture de l'élection du Grand Maître, & dans un tems où les Turcs menaçoient Rhodes d'un ſiege, n'étant pas prévenu, dit-il, en faveur du courage & de l'habileté de l'Iſle-Adam, il lui étoit échapé de dire qu'il ſeroit peut-être le dernier Grand Maître de Rhodes : & ſe tournant vers ſes Juges, il leur demanda ſi une parole que l'émulation & la concurrence à la même dignité lui avoit arrachée, méritoit qu'on mît le Grand Chancelier de l'Ordre entre les mains des bourreaux. Mais ces Juges perſuadez de ſon intelligence criminelle avec les Turcs, ne ſe laiſſerent pas éblouir à ſes proteſtations : perſonne ne prit ſes récriminations contre Blaiſe Diez pour des preuves de ſon innocence : le maître & le valet furent condamnez à mort. Le Chancelier par la Sentence devoit avoir la tête coupée ; Diez être pendu ; leurs corps mis enſuite en quartiers, & expoſez à la vûe des Turcs ſur les principaux baſtions de la Place. Le valet fut le premier executé : il étoit né Juif ; mais il s'étoit converti, & il déclara au ſupplice qu'il mouroit bon Chrétien. Avant que de faire mourir d'Amaral, on tint une

aſſemblée dans la grande Egliſe de S. Jean, à laquelle le Bailli de Manoſque préſida. Le criminel y fut amené; on lui lut la Sentence, qui ordonnoit qu'il ſeroit dégradé & dépouillé de l'habit de l'Ordre: ce qui fut pratiqué avec les cérémonies preſcrites par les ſtatuts. On le livra enſuite à la Juſtice ſéculiere, qui le conduiſit dans ſes priſons, & le jour ſuivant, il fut porté en chaiſe dans la Place publique, où il devoit être executé. Il vit les apprêts de ſon ſupplice, & les approches de la mort avec une fermeté digne d'une meilleure cauſe; mais le refus qu'il fit dans cette extrêmité de ſe recommander à la protection de la Sainte Vierge, dont le Prêtre qui l'aſſiſtoit lui préſentoit l'Image, ne donna pas bonne opinion de ſa pieté. Fontanus Hiſtorien contemporain, & témoin oculaire, parlant de la mort bien differente de deux Grands-Croix chargez au commencemunt du ſiege avec d'Amaral de la viſite & du ſoin des munitions de guerre & de bouche, & qui avoient été tuez aux aſſauts, ajoute en parlant du Chancelier, mais ſans le nommer : *Dieu*, dit cet Auteur, *avoit reſervé le dernier triumvir à une mort honteuſe, & qu'il avoit bien meritée.* Cependant ſes ſervices rendus à la Religion depuis tant d'années, ſa fermeté au milieu des plus cruels tourmens de la queſtion, cette fidelité ſi ancienne & ſi recommandable de la Nobleſſe Portugaiſe pour ſes Souverains, & dont il y a dans l'hiſtoire tant d'illuſtres exemples, tout cela pourroit balancer la dépoſition d'un domeſtique, & peut-être qu'on n'auroit pas traité ſi rigoureuſement le Chancelier, ſi quand il s'agit du

ſalut public, le ſeul ſoupçon n'étoit pas, pour ainſi dire, un crime que la politique ne pardonne gueres.

Quoi qu'il en ſoit, & pour continuer la relation de ce fameux ſiege, Soliman rebuté de ſa durée, & du peu de ſuccès de ſes mineurs, ordonna à Achmet de recommencer ſes batteries, & de diſpoſer ſes ſoldats pour un aſſaut géneral. Rhodes étoit alors en ſpectacle à tout l'Univers; les Turcs ſe flattoient de l'emporter à la fin l'épée à la main, & les Chevaliers réduits à un petit nombre, & plûtôt cachez & enſevelis, que fortifiez dans ce qui leur reſtoit de terrein, attendoient avec impatience pour faire lever le ſiege, le ſecours que les Princes Chrétiens leur faiſoient eſperer inutilement depuis ſi long-tems. Mais l'Empereur Charles-Quint & François Premier Roi de France, attachez opiniâtrément l'un contre l'autre, n'oſoient ſe défaire de leurs forces, ni les partager: & les autres Souverains de l'Europe, dont la plûpart avoient pris parti entre ces deux Princes, & qui craignoient une invaſion dans leurs Etats, de peur de ſurpriſe ſe tenoient toujours armez. Le Pape même, appellé Adrien VI. Pontife à la verité pieux & ſçavant, mais peu habile & tout dévoué à l'Empereur, ayant été conjuré par le Cardinal Julien de Medicis, ancien Chevalier de l'Ordre, de faire paſſer à Rhodes ſur ſes Galeres un corps d'Infanterie, qui étoit alors aux environs de Rome, le nouveau Pontife s'en excuſa ſur le prétexte qu'étant peu verſé dans les affaires du Gouvernement, pendant que toute l'Italie étoit en armes, il ne pouvoit pas ſe défaire de ſes troupes: mais il y a bien de l'apparence

qu'il n'osa en disposer sans la participation de l'Empereur son bienfaiteur : & par complaisance pour ce Prince, au lieu de les envoyer à Rhodes, il les fit passer dans le Milanois & dans la Lombardie, où elles furent employées contre les François.

Villiers de l'Isle-Adam.

Ainsi le Grand Maître & ses Chevaliers, après avoir mis toute leur confiance en Dieu, se virent réduits à n'esperer de secours que celui qu'ils pouroient tirer de l'Ordre même : encore furent-ils si malheureux qu'ils ne purent recevoir un convoi considerable que des Chevaliers François avoient fait partir du Port de Marseille sur deux vaisseaux. L'un de ces vaisseaux, après avoir été battu pendant plusieurs jours de la tempête, coula à fond à la hauteur de Monaco ; & l'autre après avoir perdu ses mâts par l'effort de la même tempête, échoua sur les côtes de Sardaigne, & se trouva hors d'état de tenir la mer. Les Anglois ne furent pas plus heureux : le Chevalier Thomas de Nieuport s'étant embarqué avec plusieurs Chevaliers de sa Nation, & portant à Rhodes des vivres & de l'argent, fut battu par la même tempête, qui le porta contre une plage deserte où il échoua. Le Chevalier Aulamo de la Langue d'Arragon, & Prieur de S. Martin, se flattoit d'entrer dans le Port de Rhodes. Mais il fut rencontré dans l'Archipel par des Galeres Turques, ausquelles après un long combat il n'échapa qu'avec peine. Le Grand Maître abandonné pour ainsi dire de tout secours humain, ne s'abandonna pas lui-même. Ce grand homme fit voir dans cette extrêmité le même courage qui le portoit si souvent sur la bréche & contre ses

VILLIERS LE L'ISLE-ADAM.

ennemis. Par ſon ordre les Chevaliers qui réſidoient dans les Iſles voiſines dépendantes de Rhodes, & dans le Château de Saint Pierre, les abandonnérent pour conſerver la Capitale de l'Ordre: & ſur de légeres barques & de petits brigantins ils y tranſporterent ce qui s'y trouva de ſoldats, d'armes & de vivres. Le Grand Maître réduit à l'extrêmité, prit ce parti dans l'eſperance de recouvrer un jour ces Iſles, s'il ſe pouvoit maintenir dans Rhodes. Mais comme on avoit déja tiré de ces differens endroits de pareils ſecours, ce dernier, la ſeule eſperance des Chevaliers, leur fit plûtôt voir leur foibleſſe qu'il n'augmenta leurs forces. Le Grand Maître dépêcha en même tems en Candie le Chevalier Farfan de la Langue d'Angleterre, pour tâcher d'en tirer des vivres, & il envoya un autre Chevalier appellé des Réaux à Naples pour hâter le ſecours qui étoit retardé par la rigueur de la ſaiſon; mais tous ces ſoins furent inutiles, & il ſembloit que la mer & les vents euſſent conjuré la perte de l'Iſle de Rhodes, & de cet armement, la derniere eſperance des aſſiegez.

Les Turcs auſquels des tranfuges avoient repréſenté ce ſecours comme plus puiſſant & plus prochain qu'il n'étoit, pour le prévenir redoublerent leurs efforts. Achmet qui ſous les ordres de Soliman avoit toute la conduite du ſiege, dreſſa une batterie de dix-ſept canons contre le baſtion d'Italie, dont il acheva de ruiner toutes les fortifications. Il pouſſa enſuite la tranchée juſqu'au pied de la muraille; & pour n'être point endommagée par l'artillerie de la Place, il fit cou-

vrir ces nouveaux ouvrages par des poutres & des madriers très épais. Ses pionniers percerent ensuite la muraille, & pénetrerent jusques sous les retranchemens, d'où ils tiroient la terre, qui les soutenoit, & qu'ils firent ensuite crouler; en sorte que les Chevaliers se virent contraints de se retirer plus avant dans la Place: & le Grand Maître qui ne partoit point des attaques, voyant les Infideles maîtres de la meilleure partie du terreplein de ce bastion, fut réduit à faire abattre l'Eglise de Saint Pantaleon, & la Chapelle de Nôtre-Dame de la Victoire, pour empêcher les Turcs de s'y loger: & il se servit des materiaux de ces deux Eglises pour construire de nouvelles baricades, & des retranchemens qui empêchassent l'ennemi de pénetrer plus avant dans la Place.

Le Général Turc eut le même succès au bastion d'Angleterre: après que son artillerie l'eut foudroyé pendant plusieurs jours, & qu'il en eut rasé les murailles & ruiné les retranchemens, plusieurs Chevaliers proposerent de l'abandonner, de charger auparavant les mines pour faire sauter les premiers des ennemis qui s'y jetteroient. Mais on remontra dans le Conseil qui se tint là-dessus, que dans l'extrêmité où on étoit réduit, le salut de la Place dépendoit de la prolongation du siege, pour donner le tems d'arriver au secours qu'on attendoit; qu'ainsi il n'y avoit point un pied de terrein qu'il qu'il ne fallût disputer aux ennemis le plus long-temps qu'on pourroit. Ce dernier sentiment prévalut; & quoique ce bastion fût entierement ruiné par les mines & par le feu de l'artillerie, le Che-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

valier Bin de Malicorne s'offrit généreuſement de le défendre: & malgré les attaques continuelles des Turcs, il le conſerva avec beaucoup de gloire juſqu'à la fin du ſiege.

Les Turcs ne laiſſerent pas plus en repos les Chevaliers qui défendoient les poſtes d'Italie & d'Eſpagne: ils s'adreſſerent au premier le 22 Novembre. Ils s'étoient emparez, comme nous le venons de dire, de la meilleure partie du terreplein d'Italie; à peine les Chevaliers en avoient pû conſerver un tiers, & les uns & les autres enterrez dans des ouvrages ſousterreins, n'étoient plus ſeparez que par des planches & des madriers. Les Turcs, qui ſe voyoient maîtres de la plus grande partie de ce terreplein, entreprirent d'en chaſſer entierement les Chevaliers. Un bataillon de ces Infideles du côté de la mer monta à l'aſſaut, pendant qu'une autre troupe attaqua l'épée à la main leurs retranchemens. Mais ils trouverent par tout la même valeur & la même réſiſtance; & quoique les Chevaliers dans des attaques ſi meutrieres euſſent perdu beaucoup de monde, ils ne laiſſerent pas de repouſſer les Infideles qui furent obligez de ſe retirer.

Ce ne fut que pour revenir peu de jours après en plus grand nombre: l'attaque fut précedée par une mine qu'ils firent jouer ſous le baſtion d'Eſpagne. Elle fit crouler un grand pan de la muraille; & pour empêcher que les Chevaliers ne fiſſent de nouveaux retranchemens derriere cette bréche, une batterie de leurs plus gros canons pendant un jour & une nuit tira continuellemént contre cet endroit. Les Turcs le trentiéme de Novembre re-

vinrent dès la pointe du jour à l'assaut, en même tems que le Bacha Péri attaquoit de nouveau le terreplein d'Italie. Mais le principal effet des Infideles se fit contre le bastion d'Espagne; les Turcs en grand nombre, & soutenus des meilleures troupes de leur armée, s'avancerent fierement jusqu'à la bréche malgré tout le feu de l'artillerie & de la mousqueterie des assiegez: leur grand nombre l'emporta sur tout le courage des Rhodiens, & ils penetrerent jusqu'aux retranchemens, que le Bailli Martinengue y avoit faits avant sa blessure. Mais au son des cloches, qui annonçoit le péril où se trouvoit la Ville, le Grand Maître, le Prieur de Saint Giles, le Bailli Martinengue, qui n'étoit pas encore bien gueri de sa blessure, accoururent de differens endroits avec la plûpatt des Chevaliers & des habitans: chacun ne prenant plus l'ordre que de son courage, & peut-être de son desespoir, & tous sans ménager leurs vies, se pousserent avec une espece de fureur contre les Turcs. Ces Infideles ne faisoient pas paroître moins de courage; on se battoit corps à corps, avec un avantage égal, & sans qu'on pût prévoir quel seroit le succès de ce terrible combat. Heureusement pour Rhodes il survint une pluye extraordinaire: il tomboit du Ciel des torrens d'eau, qui entraînerent la terre qui servoit d'épaulement à la tranchée des Infideles. L'artillerie du poste d'Auvergne la voyant alors à découvert, en tua un grand nombre, & d'autres batteries qu'on avoit placées sur les Moulins du Cosquin, & la Mousqueterie des Chevaliers tirant continuellement sur la bréche, & con-

tre les ennemis, qui s'y étoient logez, en firent un ſi horrible carnage, que ceux qui purent échaper à la furie du canon, malgré toutes les menaces de leurs Officiers, regagnerent avec précipitation leur tranchée & leur camp.

Les Turcs ne furent pas plus heureux à l'attaque du terreplein d'Italie; le Bacha Peri qui la conduiſoit, après avoir perdu ſes plus braves ſoldats, & ayant appris le mauvais ſuccès de l'attaque du baſtion d'Eſpagne; voyant d'ailleurs ſes troupes noyées d'eau, fit ſonner la retraite. Tel fut le ſuccès d'une journée qui devoit être la derniere de la liberté de Rhodes; mais que le Grand Maître & ſes Chevaliers ſçurent conſerver, en ne ſe conſervant point eux-mêmes, & en prodiguant leurs vies ſans aucun ménagement.

Soliman ne put voir revenir ſes troupes en deſordre & fuyant, ſans entrer en fureur: il y avoit près de ſix mois qu'il étoit avec deux cens mille hommes devant cette Place ſans l'avoir pû emporter: le chagrin qu'il en eut, & la crainte que les Princes Chrétiens ne s'uniſſent à la fin pour lui faire lever le ſiege, le tint renfermé pluſieurs jours dans ſa tente, ſans ſe laiſſer voir à ſes Capitaines. Perſonne n'oſoit ſe préſenter devant lui: il n'y eut que le Bacha Péri ſon ancien Gouverneur, & qui avoit des entrées privilegiées, qui hazarda de l'aborder. Cet adroit Miniſtre pour l'adoucir, lui repréſenta que ſes troupes étoient logées ſur les principaux baſtions; qu'il étoit maître d'une partie de la Place; qu'un dernier aſſaut l'emporteroit; qu'à la verité on avoit affaire à des deſeſperez qui

ſe feroient tous tuer plutôt que de ſe rendre : mais que ces Chevaliers étoient réduits à un petit nombre ; que les habitans la plûpart Grecs de Nation, n'avoient pas le même courage ni le même interêt à s'opiniâtrer à la défenſe de la Place, & qu'il étoit perſuadé qu'ils ne refuſeroient pas une compoſition où ils trouveroient la ſureté de leurs vies, & la conſervation de leurs biens : le Sultan approuva ſon avis, & le chargea de l'execution.

Péri par ſon ordre fit jetter dans la Place pluſieurs Lettres au nom du Grand Seigneur, dans leſquelles il exhortoit ces habitans à ſe ſoumettre à ſon Empire, & il les menaçoit en même tems des plus cruels ſupplices, eux, leurs femmes & leurs enfans, s'ils étoient emportez d'aſſaut. Le Bacha fit agir enſuite un Genois qui étoit dans le camp de Soliman, & qui s'approchant du baſtion d'Auvergne, demanda la permiſſion de parler. Ce Génois appellé *Hierome Monile*, affectant une fauſſe compaſſion, dit qu'étant Chrétien, il n'avoit pû ſe réſoudre à voir la perte prochaine, & le maſſacre de tant de Chrétiens ſes freres, qui ſeroient accablez par la puiſſance formidable de Soliman ; que leurs fortifications étoient détruites ; les retranchemens ruinez, & l'ennemi déja logé dans la Place ; qu'ils devoient prévenir ſagement les ſuites fâcheuſes d'une Ville emportée l'épée à la main, & que peut-être il ne ſeroit pas impoſſible d'obtenir de Soliman une compoſition ſûre, & même honorable. Le Commandant du baſtion, par ordre du Grand Maître, lui fit réponſe que les Chevaliers de Saint Jean ne traitoient avec les

Infideles que l'épée à la main ; & de peur que ſes diſcours artificieux ne fiſſent quelque impreſſion ſur l'eſprit des habitans, il lui commanda de ſe retirer. Cet adroit Agent du Bacha ne ſe rebuta point, il revint deux jours aprés au même endroit ſous prétexte d'avoir des Lettres à rendre à un Génois, qui étoit dans la Place. Mais le Commandant lui ayant fait dire de ſe retirer, il déclara qu'il étoit porteur d'un paquet de Soliman pour le Grand Maître : nouveau prétexte pour entrer en négociation, mais que le Grand Maître éluda par le refus de le recevoir, & dans la crainte que les apparences ſeules d'un traité ne ralentiſſent le courage des ſoldats & des habitans : & pour obliger ce négociateur à s'éloigner, on lui tira quelques coups de mouſquet. Un Albanois déſerteur de la Place, & qui étoit paſſé au ſervice de Soliman, parut enſuite ſur la ſcene, & aprés les ſignaux ordinaires, demanda à être reçu dans la Place pour préſenter au Grand Maître une Lettre dont le Sultan l'avoit chargé ; mais il ne fut pas mieux reçu que le Génois. Le Grand Maître de peur de décourager ſes troupes, refuſa de lui donner audience, & on lui déclara que dans la ſuite, indépendemment des chamades & du caractere des Envoyez, on tireroit ſur tous ceux qui oſeroient approcher de la Place.

Cependant les voyages fréquens de ces Envoyez, & les Lettres du Grand Seigneur, que le Bacha avoit pris ſoin de jetter dans la Ville, ne laiſſerent pas de produire l'effet qu'il en avoit attendu. La plûpart des habitans Grecs de Religion, commencerent

cerent à faire entr'eux des aſſemblées ſecrettes ; les plus mutins, ou pour mieux dire les plus lâches, & les plus timides repréſenterent que la plûpart avoient perdu leurs parens & leurs amis dans tant d'aſſauts ; qu'ils étoient eux-mêmes à la veille de périr ; que l'ennemi étoit retranché dans la Place, & qu'à la premiere attaque, ils ſe verroient accablez par la multitude formidable des Infideles ; qu'il y avoit long-tems qu'ils étoient réſolus à mourir, mais qu'ils ne pouvoient enviſager, ſans une douleur mortelle, le deshonneur & l'eſclavage de leurs femmes, de leurs filles & de leurs enfans ; qu'on pouvoit prévenir de ſi grands malheurs par une bonne compoſition, & qu'après tout, quoiqu'en puſſent dire les Chevaliers, l'exemple de tant d'autres Etats Chrétiens qui vivoient paiſiblement ſous la domination des Turcs, faiſoit voir qu'ils pourroient comme eux, & en payant un leger tribut, conſerver leur Religion, & même les biens de la fortune.

De pareils diſcours, répétez en differentes aſſemblées, déterminerent les plus conſiderables des habitans, à s'adreſſer à leur Métropolitain : ils le conjurerent de prendre pitié de ſon peuple, & de repréſenter au Grand Maître que s'il ne traitoit promptement avec le Grand Seigneur, ils ne pourroient éviter d'être les premieres victimes de la fureur du ſoldat victorieux, & que lui-même verroit les Egliſes prophanées, les Reliques précieuſes des Saints foulées aux pieds, & les femmes & les vierges expoſées à la brutalité des Infideles. Ce Prélat entra dans de ſi juſtes conſiderations,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

& il porta au Grand Maître les remontrances & les prieres de ſon peuple. Le Grand Maître rejetta d'abord avec une noble fierté les premieres propoſitions du Métropolitain, & il lui déclara que lui & ſes Chevaliers après s'être enfermez dans Rhodes, avoient élû leur ſépulture ſur les bréches, & dans les derniers retranchemens de la Place, & qu'il eſperoit que les habitans à leur exemple, ne montreroient pas moins de courage.

Mais le Metropolitain les trouva dans une diſpoſition bien differente : la peur d'un côté & le déſir de la paix de l'autre, avoient pris le deſſus dans les eſprits; de nouveaux députez revinrent le lendemain, & s'adreſſerent directement au Grand Maître : ils lui déclarerent que s'il ne donnoit ordre à la conſervation des habitans, ils ne pourroient pas ſe diſpenſer de prendre eux-mêmes les moyens les plus convenables pour mettre en ſureté & la vie & l'honneur de leurs femmes & de leurs enfans.

Le Grand Maître craignant juſtement que le deſeſpoir ne fît naître une funeſte diviſion dans la Place, qui en avançât la perte; les renvoya au Conſeil. Pendant qu'on délibéroit ſur une matiere ſi importante, trois Marchands fraperent à la porte de la ſalle : après y avoir été introduits, ils préſenterent une Requête ſignée des principaux habitans, par laquelle ils ſupplioient la Religion de pourvoir au ſalut de leurs femmes & de leurs enfans, & ils inſinuoient à la fin de cette Requête, que ſi on n'y avoit égard, ils ſe croyoient obligez par toutes les Loix divines & humaines, à ne pas

les abandonner à la fureur & à la brutalité des Infideles. Le Grand Maître avant que de leur répondre, fit appeller les Chevaliers qui commandoient dans les differens postes, pour être instruit par leur bouche de l'état & des forces de la Place. Il s'adressa particulierement au Grand Prieur de S. Gilles, & au Bailli Martinengue, qui depuis peu de jours avoit repris les armes & la défense de la Place. Ces deux grands hommes qui avoient tant de fois exposé leurs vies dans les occasions les plus perilleuses, déclarerent l'un après l'autre qu'ils croyoient être obligez en conscience & sur leur honneur, de représenter à l'Assemblée que la Place n'étoit plus tenable; que les Turcs avoient avancé leurs travaux dans la Ville plus de quarante pas en avant, & plus de trente en travers; qu'ils y étoient fortifiez d'une maniere qu'on ne pouvoit plus se flatter de les en chasser, ni de reculer davantage pour se retrancher; que tous les pionniers & les meilleurs soldats avoient été tuez; qu'on n'ignoroit pas combien la Religion avoit perdu de Chevaliers; que la Ville manquoit également de provisions de guerre & de bouche, & qu'à moins d'un prompt & puissant secours, on ne voyoit aucune ressource; qu'on devoit même craindre qu'à la premiere attaque les Chrétiens ne fussent accablez par la puissance formidable, & par le grand nombre des Infideles.

Tout le Conseil sur le raport de deux Capitaines si braves & si entendus dans le métier de la guerre, opina à traiter avec Soliman. Le Grand Maître seul fut d'un sentiment contraire, & sans

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

rien rabattre de sa constance & de sa magnanimité ordinaire, il leur representa que depuis tant de siecles que leur Ordre faisoit la guerre aux Infideles, les Chevaliers dans les occasions les plus dangereuses avoient toujours préferé une mort sainte & glorieuse à la conservation d'une vie fragile; qu'il étoit disposé à leur en donner l'exemple, & qu'il les conjuroit, avant que de prendre un si fâcheux parti, d'y faire encore de serieuses réflexions.

Les principaux du Conseil lui repartirent que s'il n'étoit question que de leur perte particuliere, ils mourroient tous volontiers à sa suite & à son exemple; qu'ils étoient disposez à sacrifier leurs vies; qu'en prenant l'habit de Religion ils l'avoient dévouée à Dieu; mais qu'il s'agissoit du salut des habitans; que si les Infideles emportoient la Place l'épée à la main, & dans un assaut, ils contraindroient les femmes, les enfans, & toutes les personnes foibles à renoncer à la foi; qu'ils feroient de la plûpart des habitans des esclaves ou des renegats, & que les Eglises, & surtout les Reliques qu'on reveroit depuis si long-tems dans Rhodes, seroient prophanées par ces Infideles, & deviendroient l'objet de leur mépris & de leurs railleries. Le Grand Maître céda enfin à de si pieuses considerations, & on résolut à la premiere ouverture de paix que feroit le Sultan, d'y répondre & d'entrer en négociation.

Le Grand Seigneur inquiet d'un secours dont les Chevaliers prenoient soin de répandre le bruit, & ne pouvant ni prendre la Place, ni aussi pour son honneur lever le siege, tenta par de nouvelles

propositions d'ébranler la fermeté & la constance des Chevaliers : par son ordre on arbora une enseigne sur le haut de l'Eglise de Sainte Marie & dans un quartier nommé les Lymonitres.

Le Grand Maître de son côté en fit planter ensuite une autre sur un Moulin, qui étoit à la porte du Cosquin. A ce signal deux Turcs qui à leur habillement paroissoient des Officiers considerables, sortirent des tranchées, & s'avancerent vers cette porte : ils y furent rencontrez par le Prieur de S. Gilles, & par le Bailli de Martinengue, ausquels sans s'expliquer ils remirent seulement une Lettre du Grand Seigneur pour le Grand Maître. Cette Lettre contenoit une sommation de lui rendre la Place, avec des offres avantageuses si on la lui remettoit sur le champ ; & aussi avec des menaces de faire tout passer au fil de l'épée si on differoit plus long tems. Le Conseil ordinaire de l'Ordre & le grand Conseil furent d'avis d'écouter les conditions que ce Prince offroit : on convint des ôtages de part & d'autre. La Religion députa à Soliman le Chevalier Antoine Grolée dit Passim, & Robert Perrucey, Juge de Rhodes, qui parloient tous deux avec facilité le Grec vulgaire : les Turcs de leur côté envoyerent dans Rhodes un neveu du Général Achmet, & un des Interprétes de Soliman dans lequel ce Prince avoit une entiere confiance. Le Chevalier de Grolée & son adjoint furent admis à l'Audience du Grand Seigneur, qui leur dit qu'il étoit disposé à les laisser sortir paisiblement de l'Isle & de l'Orient s'ils lui rendoient promptement Rhodes, le Fort

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

de S. Pierre, Lango & les autres petites Isles de la Religion ; mais que si par une témeraire défense ils s'opiniâtroient plus long-tems contre sa puissance redoutable, il mettroit tout à feu & à sang. Les deux envoyez demanderent à rentrer dans la Place pour communiquer ses intentions au Grand Maître & au Conseil ; mais les Turcs renvoyerent seulement le Perrucey, avec ordre de raporter incessamment une réponse décisive, & le Géneral Achmet retint dans sa tente le Chevalier de Grolée qu'il traita honorablement, & il lui avoua même en mangeant ensemble & dans la chaleur du repas, que le Sultan son Maître avoit perdu à ce siege quarante-quatre mille hommes, qui avoient péri par les armes des Chevaliers, sans compter un nombre presque aussi considerable qui étoient morts de maladies & de froid depuis le commencement de l'hyver.

Pendant les préliminaires de cette négociation, de jeunes gens & des Bourgeois les moins considerables, qui n'avoient point eu de part à la Requête que les principaux d'entr'eux avoient présentée au Grand Maître, coururent en tumulte à son Palais pour se plaindre qu'il traitât avec l'ennemi sans leur participation ; que c'étoit les livrer à une nation perfide, & qui faisoit gloire de manquer de parole aux Chrétiens, & qu'ils aimoient mieux mourir tous les armes à la main, que d'être taillez en pieces après la capitulation, comme l'avoient été les habitans de Bellegrade. Le Grand Maître accoutumé aux bravades & à la vanité des Grecs, répondit sans s'émouvoir que la prudence

n'avoit pas permis de rendre publics les motifs de la négociation, de peur que le Grand Seigneur instruit du mauvais état de la Place, ne la rompît, & que ses troupes ne revinssent à un assaut, & qu'on craignoit de manquer de forces suffisantes pour le soutenir; mais qu'il étoit ravi de les trouver si bien disposez à la défense de leur patrie; qu'ils le verroient toujours à leur tête, & prêt à répandre la derniere goute de son sang pour la conservation de la Place; qu'ils se souvinssent seulement à la premiere occasion d'y apporter le même courage, & toute la résolution dont ils se faisoient honneur dans leurs discours & devant leur Souverain.

Comme on ne faisoit pas grand fond sur les vains propos de quelques fanfarons, le Grand Maître & le Conseil, après avoir appris par un de leurs Envoyez la disposition du Sultan, jugerent à propos de lui dépêcher deux autres Ambassadeurs, & on choisit pour cet emploi Dom Raimond Marquet, & Dom Lope Depas, tous deux Espagnols, qui dans l'audience qu'ils eurent du Grand Seigneur, lui demanderent trois jours de tréve pour régler la capitulation, & pour concilier les interêts des habitans en partie Latins & en partie Grecs.

Mais ce Prince toujours inquiet des bruits qui étoient répandus dans son armée d'un prochain secours, rejetta la proposition d'une tréve; & pour déterminer le Grand Maître à traiter promptement, il commanda à ses Officiers qu'on recommençât à tirer, & que tout se préparât pour un assaut gé-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

neral. Il renvoya en même tems un des nouveaux Envoyez ; mais il retint l'autre, apparemment pour reprendre la négociation, si les armes n'avoient pas un prompt & heureux succès.

Les batteries commencerent à tirer de part & d'autre, mais plus foiblement du côté des Chevaliers qui réservoient le peu de poudre qui leur restoit pour les assauts qu'ils ne pouvoient éviter. Le Grand Maître voyant l'attaque recommencer, envoya chercher ces habitans qui lui avoient parlé avec tant d'ostentation de leur courage : il leur dit qu'il étoit tems d'en donner des preuves, & on publia en même tems à son de trompe un ordre de sa part à tous les citoyens de se rendre incessamment aux postes avancez avec défense de desemparer ni jour ni nuit, sous peine de la vie. Ces bourgeois obéirent à ce ban pendant quelques jours ; mais un jeune homme épouvanté du péril où il avoit été exposé par l'artillerie des ennemis, s'étant retiré dans sa maison à la faveur de la nuit, le Grand Maître l'y envoya prendre ; & pour l'exemple & la manutention de la discipline, le Conseil de guerre le condamna à être pendu.

Quoique toutes les fortifications de Rhodes fussent ruinées, & que la Ville ne fût pour ainsi dire, qu'un monceau de pierres & de terre, les Chevaliers s'étoient toujours maintenus dans la barbacane du bastion d'Espagne, où le Grand Maître s'étoit logé pour le mieux défendre ; les Turcs l'attaquerent le dix-sept du mois de Décembre.

Le combat fut sanglant & très opiniâtré ; on se battit presque tout le jour de part & d'autre avec

une égale animosité ; le Grand Maître & le peu de Chevaliers qui lui restoient, alloient, pour ainsi dire, au devant des coups, & plutôt que de survivre à la perte de la Place, cherchoient la mort qui sembloit les fuir. Enfin ils firent de si génereux efforts, qu'après avoir fait un grand carnage des ennemis, ils les forcerent de se retirer. Mais ces Infideles animez par les reproches du Sultan, revinrent le lendemain à l'assaut, & ils s'y présenterent en si grand nombre, que les Chevaliers accablez par leur multitude, se virent réduits à abandonner cet ouvrage, & se jetterent dans la Ville pour la défendre jusqu'à l'extrêmité, & s'ensevelir sous ses ruines.

Les Bourgeois épouvantez du péril prochain, abandonnoient leurs postes, & se retiroient les uns après les autres : il fallut que le Grand Maître & les Chevaliers fissent seuls les gardes ordinaires ; & si ces génereux soldats de Jesus-Christ ne s'étoient tenus sur les bréches, la Ville auroit été surprise & emportée d'assaut. Enfin tous les habitans vinrent en corps supplier le Grand Maître de reprendre la négociation, & ils le supplierent seulement de trouver bon qu'ils pussent envoyer au camp avec ses Ambassadeurs, deux députez pour conserver leurs interêts dans la capitulation : le Grand Maître y consentit ; la Bourgeoisie nomma Pierre Singlifico & Nicolas Vergati ; & le Chevalier de Grolée qui avoit renoué la négociation avec le Géneral Achmet, les conduisit au camp, & le pria de les présenter au Grand Seigneur. Mais avant que d'être admis à son audience, le Grand Maître,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

dans l'esperance, quoique incertaine, d'un secours, & pour allonger la négociation, l'avoit chargé de faire voir à Achmet un ancien traité que le Sultan Bajazet avoit fait avec le Grand Maître d'Aubusson, par lequel il donnoit sa malediction à celui de ses successeurs qui violeroit la paix qu'il avoit conclue avec les Chevaliers de Saint Jean : le Grand Maître avoit chargé son Ambassadeur de cet acte, pour pressentir si Soliman zélé observateur de sa Loi, pourroit être disposé, moyennant une somme considerable d'argent, à lever le siege. Mais Achmet n'eut pas plutôt jetté les yeux sur ce papier, qu'il le mit en pieces, le foula aux pieds, & chassa de sa présence l'Ambassadeur & les Députez du peuple : enfin n'y ayant plus de secours à esperer, ni de forces dans la Ville pour se défendre, le Grand Maître renvoya l'Ambassadeur & les Députez au camp ; & après qu'ils eurent salué le Grand Seigneur, ils travaillerent avec Achmet à dresser la capitulation, dont les principaux articles contenoient, que les Eglises ne seroient point prophanées, & qu'on n'obligeroit point les habitans de livrer leurs enfans pour en faire des Janissaires ; que l'exercice de la Religion Chrétienne seroit libre ; que le peuple seroit exempt d'impositions pendant cinq ans ; que tous ceux qui voudroient sortir de l'Isle, en auroient la permission ; que si le Grand Maître & les Chevaliers n'avoient pas de vaisseaux suffisans pour les porter jusqu'en Candie, il leur en seroit fourni par les Turcs ; qu'ils auroient le tems & l'espace de douze jours, à compter de celui de la signature du traité, pour

embarquer leurs effets ; qu'ils pourroient emporter les Reliques des Saints, les vaſes ſacrez de l'Egliſe de Saint Jean, les ornemens, leurs meubles & leurs titres, & tout le canon dont ils avoient coutume de ſe ſervir pour armer leurs galeres ; que tous les forts de l'Iſle de Rhodes, & des autres Iſles qui appartenoient à la Religion, & le Château de Saint Pierre ſeroient remis aux Turcs ; que pour faciliter l'execution de ce traité, l'armée Ottomane s'éloigneroit de quelques milles ; que pendant ſon éloignement, le Sultan envervoit quatre mille Janiſſaires commandez par leur Aga pour prendre poſſeſſion de la Place, & que le Grand Maître pour ſureté de ſa parole, donneroit en ôtage vingt-cinq Chevaliers, entre leſquels il y auroit deux Grands-Croix avec vingt-cinq bourgeois des principaux de la Ville. Ce traité ayant été ſigné par l'Ambaſſadeur & les Deputez d'une part, & par le Géneral Achmet au nom du Sultan, & ratifié par le Grand Maître & les Seigneurs du Conſeil, les ôtages dont on étoit convenu ſe rendirent au camp, & l'Aga des Janiſſaires entra en même tems dans la Ville avec une compagnie de ſes ſoldats, & en prit poſſeſſion.

Pendant que de part & d'autre on travailloit à l'execution du traité, on apperçut en mer une flotte nombreuſe, qui à voiles déployées, & avec un vent favorable, tenoit la route de l'Iſle. Les Turcs toujours inquiets ſur le ſecours que les Chevaliers attendoient depuis ſi long-tems, ne douterent plus que ce ne fuſſent des vaiſſeaux des Princes d'Occident, qui s'avançoient pour faire

lever le ſiege. On courut aux armes de tous côtez ; Soliman & ſes Géneraux n'étoient pas ſans de vives inquiétudes ; mais la flotte approchant des côtes de l'Iſle, on reconnut des Croiſſans aux pavillons ; & après que la flotte eut débarqué les troupes dont elle étoit chargée, on apprit qu'elle venoit des frontieres de Perſe, & que Soliman voyant ſes ſoldats rebutez de tant d'attaques inutiles, & dans l'eſperance que de nouveaux ſoldats ſe porteroient avec plus d'ardeur dans les aſſauts, avoit commandé au Bacha Ferrat de les amener avec le plus de diligence qu'il pourroit. Il eſt à préſumer que ſi ces nouvelles troupes avoient débarqué plutôt, les Chevaliers n'auroient pas eu une compoſition ſi honorable du Sultan ; mais comme on avoit commencé à executer la capitulation, Soliman ne voulut point ſe prévaloir de ce ſecours, ni manquer à ſa parole.

Deux jours après la ſignature du traité, le Géneral Achmet eut une conference avec le Grand Maître dans le foſſé du poſte d'Eſpagne ; & après differens diſcours qu'ils eurent entr'eux au ſujet de l'attaque & de la défenſe de Rhodes, il lui dit que le Grand Seigneur ſouhaitoit le voir, & il lui inſinua que, de peur d'irriter ce jeune Prince, il ne devoit pas ſonger à partir avant que d'avoir ſalué ſon vainqueur. Le Grand Maître craignant de le trouver irrité de la longue réſiſtance qu'il avoit faite à ſes armes, & même du nombre prodigieux de ſoldats que ce Prince avoit perdus à ce ſiege, avoit de la répugnance à ſe livrer entre ſes mains ; mais d'un autre côté il appréhendoit par

ſon refus de lui fournir un prétexte qu'il cherchoit peut-être, de ne pas tenir ſa parole : ainſi ce grand homme qui pendant le ſiege s'étoit expoſé dans les plus grands périls, paſſa par deſſus toute conſideration, & réſolut de ſe ſacrifier encore une fois pour le ſalut de ſes freres. Il ſe rendit le lendemain de grand matin dans le quartier & à l'entrée de la tente du Sultan ; les Turcs par orgueil, & par une grandeur barbareſque, l'y laiſſerent pendant preſque toute la journée, ſans lui préſenter à boire & à manger, expoſé à un froid rigoureux, à la neige & à la grêle qui tomboient en abondance. On l'apella ſur le ſoir, & après l'avoir revêtu & les Chevaliers de ſa compagnie, de veſtes magnifiques, on l'introduiſit à l'audience du Sultan. Ce Prince fut touché de la majeſté qui éclatoit dans toute la perſonne du Grand Maître ; & pour le conſoler il lui fit dire par ſon truchement, *Que la conquête, ou la perte des Empires étoient des jeux ordinaires de la fortune*. Il ajouta, pour tâcher d'attacher un ſi grand Capitaine à ſon ſervice, qu'il venoit de faire une dure experience du peu de fond qu'il y avoit à faire ſur l'amitié & l'alliance des Princes Chrétiens dont il avoit été ſi indignement abandonné ; & que s'il vouloit embraſſer ſa Loi, il n'y avoit ni Charges ni dignitez dans l'étendue de ſon Empire, dont il ne fût diſpoſé à le gratifier. Le Grand Maître auſſi zelé Chrétien que grand Capitaine, après l'avoir remercié de la bonne volonté qu'il lui témoignoit, lui répondit qu'il ſeroit indigne de ſes graces, s'il étoit capable de les accepter ; qu'un auſſi grand Prince ſeroit deshonoré par les ſervi-

ces d'un traître & d'un renegat; & il se contenta de supplier Soliman de vouloir bien ordonner à ses Officiers qu'on ne le troublât point dans sa retraite & dans son embarquement. Soliman lui fit dire qu'il y pouvoit travailler tranquillement; que sa parole étoit inviolable, & en signe d'amitié, & peut-être par une ostentation de sa grandeur, il lui présenta sa main à baiser.

Cependant au préjudice du traité & des promesses si positives du Grand Seigneur, cinq jours après que la capitulation eut été signée, quelques Janissaires, sous prétexte de venir visiter leurs camarades, qui avec leur Aga avoient pris possession de la Place, s'y répandirent, pillerent les premieres maisons qui se trouverent proche la porte du Cosquin, se jetterent dans les Eglises qu'ils prophanerent, fouillerent jusques dans les tombeaux des Grands Maîtres, où leur avarice leur avoit fait croire qu'ils trouveroient des trésors: de-là comme des furies, ils passerent dans l'Infirmerie, le monument le plus celebre de la charité des Chevaliers, en chasserent les malades, & pillerent la vaisselle d'argent dans laquelle ils étoient servis, & ils auroient porté encore plus loin leur violence, si sur les plaintes du Grand Maître, le Géneral Achmet qui sçavoit les intentions du Grand Seigneur, n'eût fait dire à leur Aga, que sa tête répondroit du pillage & de l'emportement de ces soldats. En effet le Grand Seigneur avide de gloire & jaloux de sa réputation, vouloit que les Chevaliers, en se retirant dans les differens Etats de la Chrétienté, y portassent avec les nouvelles de

la conquête de Rhodes, la réputation de sa clemence & de la foi inviolable de ses paroles : & ce fut peut-être le sujet qui l'engagea, en visitant sa nouvelle conquête, d'entrer dans le Palais du Grand Maître.

Ce Prince le reçût avec les marques de respect qui étoient dûes à un Monarque si puissant. Soliman dans cette visite si extraordinaire aux Grands Seigneurs, l'aborda d'une maniere affable, l'exhorta à supporter avec courage ce changement dans sa fortune ; il lui fit dire par Achmet dont il s'étoit fait accompagner, qu'il pouvoit travailler tout à loisir à embarquer ses effets, & que s'il n'avoit pas assez du tems dont on étoit convenu, il le prolongeroit volontiers. Il se retira ensuite avec les assurances qu'il donna de nouveau au Grand Maître d'une fidelité inviolable dans l'execution de la capitulation ; & se tournant vers son Géneral en sortant du Palais : *Ce n'est pas sans quelque peine*, lui dit-il, *que j'oblige ce Chrétien à son âge de sortir de sa maison.*

Ce Prince fut obligé de la quitter avant même le terme dont on étoit convenu ; & ayant appris que le Sultan se disposoit à partir dans deux jours pour Constantinople, il ne jugea pas à propos de rester dans l'Isle à la merci des Officiers qui y commanderoient, & qui pendant l'éloignement du Grand Seigneur, se feroient peut-être un merite de donner au traité des explications conformes à la haine & à l'animosité qu'ils avoient contre les Chevaliers. Ainsi ne jugeant pas qu'il y eût de sûreté à rester plus long-tems parmi des barbares

peu ſcrupuleux ſur le droit des gens, il ordonna aux Chevaliers & à ceux des habitans qui voudroient ſuivre la fortune de l'Ordre, de porter inceſſamment dans les vaiſſeaux de la Religion ce qu'ils avoient de plus précieux.

Ce funeſte embarquement ſe fit de nuit avec une précipitation & un déſordre qu'il eſt difficile d'exprimer: rien n'étoit plus touchant que de voir ces malheureux citoyens chargez de leurs meubles, & ſuivis de leurs familles, abandonner leur patrie. On entendoit de tous côtez un bruit confus d'enfans qui pleuroient, de femmes qui ſe plaignoient, d'hommes qui maudiſſoient leur mauvaiſe fortune, & de matelots qui crioient après les uns & les autres. Le Grand Maître ſeul diſſimuloit ſagement ſa douleur; les ſentimens de ſon cœur n'alloient point juſques ſur ſon viſage, & dans cette confuſion il donnoit ſes ordres avec la même tranquillité que s'il n'eût été queſtion que de faire partir pour la courſe une eſcadre de la Religion.

Ce Grand Maître outre les Chevaliers, fit embarquer plus de quatre mille habitans de l'Iſle, hommes, femmes & enfans, qui pour ne pas reſter ſous la domination des Infideles, s'attacherent à la fortune de l'Ordre, & abandonnerent leur Patrie.

Le Prince Amurat, ce fils de l'infortuné Zizim, eût bien voulu auſſi ſuivre le Grand Maître, & il étoit convenu avec lui qu'il ſe rendroit ſur ſon bord avec toute ſa famille; mais Soliman qui le vouloit avoir en ſa puiſſance, le faiſoit obſerver de ſi près, que malgré tous les déguiſemens dont il ſe couvrit, il ne put approcher de la flotte; & il

il fut réduit à se cacher dans les débris des maisons que le canon des Turcs avoit ruinées. Le Grand Maître n'ayant pû le sauver, après avoir pris congé du Grand Seigneur, monta le dernier sur son vaisseau. Le premier jour de Janvier de l'année quinze cens vingt trois, toute la flotte à son exemple appareilla, & le peu de Chevaliers qui restoient d'un siege si long & si meurtrier, se virent réduits à la triste necessité d'abandonner l'Isle de Rhodes & les Places & les autres Isles qui dépendoient de la Religion, & où l'Ordre de S. Jean de Jerusalem regnoit avec tant de gloire depuis près de deux cens vingt ans.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Fin du huitiéme Livre.



DISSERTATION

Voyez le 7e Livre de cette Hist. p. 363.

Au sujet de deux Historiens contemporains & originaux, qui rapportent le même fait ; mais revêtu de circonstances très-differentes, & qui en changent entierement l'espece.

CEUX qui entreprennent de parcourir l'espace immense de l'histoire, rencontrent souvent sur leur route des écueils dont on ne peut gueres se tirer, qu'en tenant toujours la sonde à la main, & avec le secours de la critique, qu'un sage Ecrivain doit consulter à tous momens, comme la boussole si necessaire dans cette espece de navigation. Personne n'ignore que cet art, comme les autres sciences, est conduit par des principes & par des regles qui lui sont particulieres. On nous propose pour la premiere de n'avancer aucun fait, autant que cela se peut, que sur le témoignage des Historiens contemporains & originaux : c'est ce témoignage qui établit la sûreté & la confiance du lecteur. Mais si ces anciens Auteurs d'une égale autorité, rapportent différemment le même fait, par quelle regle un Ecrivain posterieur se pourra-t-il déterminer ? quel motif fixera son choix, & auquel des deux Historiens donnera-t-il la préference ?

C'est précisément l'embarras où je me suis trouvé en écrivant dans mon septiéme Livre la maniere dont le Prince Gem ou Zizim, fils de Mahomet II. fut reçû dans l'Isle de Rhodes par le Grand Maître & les Chevaliers de S. Jean. Pour me conduire dans ma narration, j'ai cherché des Historiens contemporains & originaux : j'en ai trouvé deux ausquels on ne peut disputer cette qualité ; mais qui sont très-opposez dans la relation du même fait. Le premier est Guillaume Caoursin, Vice-Chancelier de l'Ordre ; & l'autre Guillaume de Jaligni, Secretaire de

Pierre de Bourbon, ſecond du nom, Seigneur de Beaujeu, qui au préjudice du Duc d'Orleans heritier préſomptif de la Couronne, s'empara du Gouvernement, & ſous lequel ſe paſſerent la plûpart des affaires que ſon Secretaire a décrites. Il s'agit uniquement entre ces deux Ecrivains de ſçavoir ſi après la mort de Mahomet II. le Prince Zizim ſon fils cherchant un azile contre la puiſſance de ſon frere Bajazet, qui vouloit le faire perir; ſi, dis-je, ce malheureux Prince demanda au Grand Maître de Rhodes une retraite dans ſes Etats, & un ſauf-conduit pour s'y rendre & en ſortir quand il lui plairoit, & ſi ce ſauf-conduit lui fut envoyé avec une eſcadre de Vaiſſeaux pour lui ſervir d'eſcorte, ainſi que le rapporte Caourſin; ou s'il ne ſe jetta dans le Port de Rhodes, & ne s'expoſa à être fait priſonnier de guerre par les Chevaliers, que pour éviter d'être pris par les Galeres du Sultan ſon frere, dont il ſe voyoit environné de tous côtez, ainſi que le rapporte Jaligni, qui prétend que le Grand Maître & les Chevaliers s'aſſurerent de ſa perſonne, *eſperant*, dit-il, *en bien faire leur profit.*

Selon Caourſin, Zizim n'étoit que le cadet de Bajazet; mais il dit que ce Prince prétendoit à la Couronne, comme étant né dans la pourpre, & depuis que l'Empereur Mahomet ſon pere étoit parvenu à l'Empire: au lieu que Bajazet, quoique plus âgé, n'étoit né que dans le temps qu'Amurat II. regnoit, & que Mahomet étoit encore ſimple particulier: *Fateor*, fait-il dire à Zizim, *fratrem priùs in lucem prodiiſſe*; *ſed patre eſt genitus non rege.* Jaligni au contraire dit nettement que Zizim étoit l'aîné. Le Vice-Chancelier ajoûte que Zizim ayant perdu deux batailles contre ſon frere; qu'ayant mandié inutilement le ſecours du Soudan d'Egypte, & que ſe trouvant ſans troupes & errant au milieu de ſes propres Etats, & parmi les rochers du mont Taurus, il avoit été réduit à chercher un azile dans l'Iſle de Rhodes; qu'il avoit envoyé des Ambaſſadeurs au Grand Maître pour lui demander un ſauf-conduit; *Fidem publicam implorat*, dirent ces Ambaſſadeurs à d'Aubuſſon, *quâ tutus in veſtram ditionem pateat aditus.* L'Hiſtorien continuant ſa narration, dit que le Grand

Maître lui envoya ce ſauf-conduit, pour pouvoir entrer & ſortir de ſes Etats en toute liberté, & dans la forme que les Ambaſſadeurs deſirerent.

On a vû dans le Livre VII. que le Grand Maître renvoya ces Miniſtres avec une puiſſante eſcorte pour conduire le Prince dans l'Iſle de Rhodes: *Firmatus animo*, dit Caourſin, *navim conſcendit, & Hieroſolymorum Equitum fidei ſe committit:* il ſe livre, dit cet Hiſtorien, à la foi des Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem. Zuniga Grand Prieur de Caſtille, lui donnant la main pour le faire entrer dans ſon bord, & lui adreſſant la parole: Nous vous recevons, Seigneur, lui dit-il, comme notre hôte, & non pas comme un ennemi: *Te excipimus ut hoſpitem, non ut hoſtem.* Ce qui lui fut confirmé par le Grand Maître, qui lui dit en l'abordant: Puiſque vous entrez dans nos Etats comme notre ami & notre hôte, il eſt bien juſte que nous vous rendions tous les devoirs de l'hoſpitalité: *Tu ut hoſpes & amicus accedis; jura quidem hoſpitii ut præbeamus decens eſt.*

Mais le traité que le Grand Maître fit depuis avec le Sultan Bajazet, démentit bien-tôt un procedé d'abord ſi genereux: car les Chevaliers convinrent avec ce Sultan, moyennant une penſion de quarante-cinq mille ducats d'or, de retenir en leur pouvoir Zizim, de l'empêcher de troubler le Sultan ſon frere dans la jouiſſance & le gouvernement de l'Empire, tant que de ſon côté il ne porteroit pas ſes armes contre leurs Etats & contre ceux des Princes Chrétiens. Caourſin, & après lui le Pere Bouhours, pour couvrir l'injuſtice & la honte d'un pareil traité, fait au préjudice du ſauf-conduit que le Grand Maître & l'Ordre avoient envoyé au Prince Zizim, prétendent qu'en demandant le ſauf-conduit, il s'étoit engagé à ſuivre en toutes choſes les conſeils du Grand Maître; que ce ne fut qu'à cette condition que le ſauf-conduit fut expedié: outre cela, que Zizim avoit donné au Grand Maître une procuration très-ample pour traiter avec les Turcs comme bon lui ſembleroit, & que c'eſt, dit le Pere Bouhours, en vertu de cette procuration, que le Grand Maître avoit fait entrer Zizim dans le traité de paix.

Hiſt. de Pierre d'Aubuſſon.

Pour ce qui regarde, ajoûtent ces deux Hiſtoriens,

les quarante ou quarante-cinq mille ducats, dont les gens mal intentionnez faisoient un crime à tout l'Ordre, il est certain que l'argent qu'on reçut de Bajazet fut employé à l'entretien de Zizim : & le Grand Maître bien loin d'en tirer quelque profit, y ajoûta de son revenu : ce qui se peut voir aisément, si on considere la magnificence royale avec laquelle le Prince Ottoman fut toujours traité, sans parler des dépenses infinies qu'il fallut faire à son occasion, soit en envoyant, soit en recevant des Ambassadeurs.

Mais on peut répondre à ces deux Historiens, que supposé, comme ils l'avancent, que le Prince Turc, pour obtenir le sauf-conduit, se fût soumis à suivre en toutes choses l'avis & les ordres du Grand Maître, cette soumission & cet engagement prétendu ne pouvoient jamais avoir été stipulez au préjudice de la liberté du Prince, l'unique objet, & le principal motif du sauf-conduit : autrement c'étoit le détruire en le demandant à une pareille condition. Ce qu'on allegue d'une procuration que le même Zizim avoit donnée au Grand Maître, paroît une raison aussi frivole. Ce Prince, à les en croire, avoit donné une procuration au Grand Maître, pour traiter en son nom avec le Grand Seigneur son frere ; & le Procureur se fait un titre de cette procuration, pour de concert avec son ennemi, le retenir dans une dure prison. A l'égard des quarante-cinq mille ducats d'or que Bajazet fournissoit pour la pension de son frere, je laisse à juger au lecteur, si une somme aussi considerable, sur-tout en 1485, ne suffisoit pas à l'entretien d'un prisonnier & de ses gardes. Si on veut prendre la peine d'évaluer cette somme, par rapport à ce qu'elle produiroit aujourd'hui, on pourra juger, s'il étoit besoin, que le Grand Maître, comme le disent ses deux Historiens, prît sur son propre revenu ce qui manquoit à la dépense du Prince Turc : ou si une pension aussi considerable que celle que le Grand Seigneur faisoit remettre exactement tous les ans à Venise, ne fut pas un des motifs qui engagerent l'Ordre à ne se pas désaisir d'un pensionnaire si utile. Après avoir consulté Caoursin, voyons de quelle maniere Jaligni décrit le même évenement.

De tous les faits rapportez par ces deux Historiens, & où ils sont opposez l'un à l'autre, je n'en trouve qu'un de bien important, & qui interresse, ce me semble, l'honneur du Grand Maître & de son Ordre. C'est le sauf-conduit dont Caoursin prétend que Zizim s'étoit muni avant que d'entrer dans le Port de Rhodes. Car s'il ne s'y est présenté qu'en qualité de prisonnier de guerre, ainsi que le prétend Jaligni, il est indubitable que l'Ordre a pû disposer de ce prisonnier, le transporter en France, traiter avec son frere de sa pension, remettre & donner le même prisonnier au Pape: il n'y a rien en tout cela contre les regles ordinaires de l'équité & de la justice. Mais si on s'attache simplement aux faits que rapporte Caoursin, & qu'il soit vrai que le Prince Turc, avant que de se livrer aux Chevaliers, avoit pris la précaution de s'assurer d'un sauf-conduit; comment sauver le Grand Maître & son Ordre, d'avoir manqué de parole, & violé la foi publique qu'ils avoient engagée à ce Prince? Voilà le point de la difficulté; auquel de ces deux Historiens donnerons-nous la préference? Tout semble favoriser Caoursin. Non seulement cet Historien étoit contemporain; mais encore il demeuroit à Rhodes quand Zizim y arriva: il étoit Ministre, & un des principaux Officiers de la Religion, & apparemment qu'étant Vice-Chancelier, lui même avoit dressé & signé le sauf-conduit: & ce qui semble determiner encore davantage à suivre son parti, c'est que cet Ecrivain passionné pour les intérêts de cet Ordre; qui dans tous ses ouvrages ne perd aucune occasion d'en celebrer les actions illustres, rapporte ingenuement un fait qui ne lui est pas fort honorable. L'aveu d'une défaite par le parti vaincu, est une preuve incontestable pour la gloire du victorieux.

Ce qui pourroit rendre la relation de Caoursin suspecte, c'est que cet Ecrivain amplifie & exagere tout ce qui passe par sa plume; & sur le fond d'un fait constant & certain, il bâtit presque un Roman, ou du moins il l'accompagne de circonstances, qui bien souvent ne sont pas seulement vrai-semblables. S'il parle de Mahomet pere de Zizim, il fait un sorcier & un magicien d'un

Prince qu'on ſçait avoir été un athée parfait, & qui ne reconnoiſſoit pour divinité que la fortune. Quand il s'agit de la mort de ce Prince, il le damne juſtement; mais pour avoir plutôt fait, il le précipite corps & ame dans les enfers, où il répandit, dit cet excellent Hiſtorien, une ſi horrible puanteur, que cette odeur inſupportable augmenta de beaucoup les ſupplices des damnez. *Arbitramur enim*, dit il, *tam ſceleſtum*, *tam fœtidum*, *tam ſævum cadaver terram intra ſua viſcera minimè continuiſſe*, *& in damnatorum perpetuum cahos dejeciſſe*; *cujus fœtor ipſum etiam infernum inficit*, *& damnatorum ſupplicia graviora reddit.*

Le ſtile de cet Auteur n'eſt pas moins extraordinaire que le merveilleux qu'il répand dans ſes narrations. Il n'en connoît que d'une ſorte; ſa figure favorite eſt le ſtile direct : & ce qui eſt un peu ſurprenant, c'eſt que tous les complimens qu'il prête à Zizim ſont autant de harangues; on trouve à chaque page de ſon Livre : *Diſcours du Prince Zizim au Soudan d'Egypte*, *au Caraman*, *au Grand Maître*, avec les réponſes de tous ces Princes, auſſi en ſtile direct. Ce ne ſont pas les endroits de ſon ouvrage les moins travaillez : ces pieces ſont remplies de ſçavantes citations, & de doctes lieux communs; mais qui par malheur ne conviennent gueres au ſujet, & encore moins au caractere des perſonnes qu'il fait parler. Enfin il conduit ce Prince avant que d'arriver à Rhodes, juſques à Jeruſalem & à la Meque, dont effectivement il fit le voyage : mais comme s'il eût été derriere lui, il rapporte mot à mot les differentes prieres que ce Prince Turc adreſſa, ſoit à Dieu, ſoit à Mahomet le faux Prophete de ſa loi. J'avoue que ce ne ſont ici que des défauts d'un mauvais Orateur, & qui n'empêchent pas qu'il ne puiſſe être veritable dans les faits qu'il rapporte; mais après tout, celui qui a compoſé ces complimens empoulez, & tant de harangues, pourroit bien auſſi avoir compoſé le ſauf-conduit, & l'entrée magnifique de Zizim dans Rhodes, dont il a cru embellir ſon Hiſtoire.

Jaligni au contraire paroît plus ſimple dans ſa narration : ſon Ouvrage ne contient que des annales de ce qui s'eſt paſſé de plus important ſous le Regne de

Charles VIII. il étoit Secretaire d'un Prince qui gouvernoit alors la France pendant la minorité du Roy son beau-frere, & qui après sa majorité conserva encore quelque temps beaucoup de part dans le gouvernement : & si Zizim n'étoit venu à Rhodes, & depuis en France, que sur la foi d'un sauf-conduit, comment l'auroit-on ignoré dans le Royaume ? Ce Prince lui-même n'auroit-il pas réclamé la foi publique ? Au lieu que n'étant qu'un prisonnier de guerre, ceux qui l'avoient pris pouvoient le retenir, le donner ou en tirer rançon, sans qu'il y eût rien en cela contre l'équité & le droit des gens.

D'ailleurs Mathias Corvin Roy de Hongrie, la terreur des Ottomans, la République de Venise, & le Soudan même d'Egypte, tous ennemis alors de Bajazet, ayant fait de grandes instances au Grand Maître pour qu'il leur remît le Prince Zizim, dans la vûe que sa présence seule sur la frontiere ranimeroit son parti, & pourroit causer quelque révolution dans cet Empire ; si ce malheureux Prince n'avoit pas été prisonnier de l'Ordre, de quel droit ces Chevaliers l'auroient-ils pû retenir dans leurs fers contre la foi du sauf-conduit, contre leurs propres interêts, & contre ceux de toute la Chrétienté ? Tous ces Souverains ne se seroient-ils pas plaints d'une injustice si criante ? Ne trouveroit-on pas quelques traces de ces plaintes dans les Historiens du temps ? Enfin, une nouvelle preuve que ces Chevaliers croyoient pouvoir disposer justement de la personne & de la liberté du Prince Turc, & qu'ils comptoient sa rançon au nombre de leurs effets, c'est que le Pape Innocent VIII. l'ayant demandé à l'Ordre pour le mettre à la tête d'une ligue qui se formoit contre le Grand Seigneur, le Grand Maître & le Conseil Souverain de l'Ordre envoyerent à Rome le Vice-Chancelier Caoursin, avec d'autres Ambassadeurs, pour en traiter avec ce Pontife : & ces Chevaliers après beaucoup de négociations, ne consentirent à lui remettre le Prince Turc, qu'à condition que par forme de dédommagement, il réuniroit à leur Ordre ceux du S. Sepulchre & de S. Lazare, avec tous les biens qui y étoient attachez. Les intérêts particuliers du Grand Maître ne furent pas oubliez dans ce traité ; & il

y fut ſtipulé que ſi-tôt que Zizim ſeroit arrivé à Rome, le Pape enverroit à d'Aubuſſon le Chapeau de Cardinal. Si Zizim n'avoit pas été priſonnier de ces Chevaliers, ne ſe ſeroient-ils pas deshonorez d'exiger de ſi grandes récompenſes pour avoir violé la foi qu'ils avoient engagée à ce Prince ?

Mais c'eſt donner pour preuve & pour raiſon ce qui eſt en queſtion : tout dépend de ſçavoir qui l'emportera de Caourſin ou de Jaligni. Le premier convient du ſauf-conduit, & même laiſſe entendre aſſez diſtinctement qu'il a été violé. Selon l'autre Hiſtorien, Zizim n'étoit qu'un priſonnier de guerre, auquel par conſequent on n'envoya point de ſauf conduit ; lequel de ces deux Hiſtoriens doit-on ſuivre ? Pour me tirer de cette incertitude, & pour concilier en quelque maniere ces deux Auteurs, j'avois penſé que je pourrois peut-être partager ma confiance, en abandonner une partie à Caourſin, ſur-tout pour tous les faits qui s'étoient paſſez à Rhodes, & ſous ſes yeux, & réſerver l'autre partie en faveur de Jaligni, & ſuivre cet Auteur dans ce qu'il rapporte de ce Prince depuis qu'il fut arrivé en France. Cet expedient me parut d'abord aſſez raiſonnable ; mais dans l'execution, je ſentis renaître mes ſcrupules, & les mêmes difficultez.

Car ſi le Prince Turc, comme l'aſſure Caourſin, & comme il paroît très-vrai-ſemblable, n'étoit entré dans Rhodes qu'en vertu d'un ſauf-conduit, & qu'il y eût même conſervé toute ſa liberté ; s'il étoit vrai, comme il l'avance, que ce Prince n'étoit paſſé en France que de ſon bon gré, dans la vûe d'éviter les embûches que ſon frere auroit pû lui dreſſer tant qu'il ſeroit reſté en Orient, & dans l'eſperance de tirer de Louis XI. un puiſſant ſecours pour remonter ſur le trône de ſes peres ; ce ſeroit à Jaligni à nous apprendre par quel motif, en quel temps & en quel lieu il fut arrêté en France ; mais il n'en dit pas le moindre mot. A en croire Caourſin, Zizim jouiſſoit d'une pleine liberté dans Rhodes : nous le trouvons encore libre en partant de Rhodes, & dans le temps de ſon embarquement ; & ſi on ſuit Jaligni, ce Prince ne paroît dans le Royaume qu'avec des fers. L'Hiſtorien François en parlant

de son séjour en France, se sert moins de son nom que de celui de *prisonnier* : ce passage d'un état libre dans une tour où on le tenoit enfermé, ne devoit-il pas être marqué par cet Ecrivain ? Pourquoi ne nous a-t'il pas instruits si ce malheureux Prince fut arrêté dans le vaisseau même de la Religion qui le transporta de Rhodes en France, ou si on attendit qu'il eût débarqué dans quelque Port de ce Royaume ; ou enfin si on ne lui donna des fers qu'après que la tour destinée à lui servir de prison eût été construite ? Dans un évenement si rare & si singulier, est il permis d'en ignorer ou d'en supprimer les principales circonstances ? Le Rhodien, à ce qui me semble, les fait bien mieux sentir ; & on apperçoit aisément dans sa narration qu'on n'attenta ouvertement à la liberté de Zizim qu'après qu'il en fût venu des ordres de Rhodes, en consequence du traité fait entre le Grand Seigneur & le Grand Maître. Comme l'Ordre par ce traité, & moyennant une pension de quarante-cinq mille ducats d'or, s'étoit engagé de retenir en sa puissance le Prince Turc, on crut apparemment, pour l'empêcher de s'échaper, qu'on devoit le tenir enfermé. Ce fut dans ce traité qu'on trafiqua de la liberté de ce malheureux Prince, & sa prison fut le sceau de la nouvelle alliance entre les Turcs & les Chrétiens : mais de peur de prévenir le lecteur, nous avons jugé à propos de joindre à cette Dissertation un extrait de ces deux Historiens, qui le mettront en état de juger s'il y a eu un sauf-conduit expedié, & si ce sauf-conduit a été violé par le Grand Maître & les Chevaliers de Rhodes.

TEXTE DE JALIGNI.

LE Roy, *dit Jaligni*, étant encore à Paris ledit mois de Janvier, mil quatre cens quatre-vingt & huit, il arriva par devers lui un Ambassadeur de l'Empereur des Turcs, qui conduisoit un Ambassadeur du Roy de Naples. Par cet Ambassadeur, le Turc écrivoit au Roy des Lettres de créances : la cause pourquoi le Turc écrivoit, & envoyoit son Ambassadeur, étoit pourcequ'en France étoit son

frere aîné, à qui appartenoit toute la Seigneurie, & y avoit été amené il y avoit déja quatre ou cinq ans : car en l'an mil quatre cens quatre-vingt & un, l'Empereur des Turcs mourut, lequel délaissa à deux de ses enfans la plus grande Seigneurie du monde, pourcequ'il possedoit deux Empires, & onze Royaumes, & tenoit sous son obéissance la Turquie, la Grece, & la plûpart de l'Asie. Après sa mort, pourceque son fils aîné étoit fort éloigné de Constantinople, où le Turc a coutume de faire sa résidence, & qu'il étoit occupé en une guerre, son frere puîné durant cette absence, s'assura des gens d'armes qui étoient autour de son pere, & de plus s'empara de toutes ses finances, & usurpa le titre de la Seigneurie. L'aîné d'autre part, sçachant les nouvelles du decès de son pere, se mit en chemin par mer pour venir prendre possession de cet Empire, comme Seigneur naturel ; mais en venant, il apprit que sondit frere s'étoit saisi de tout ; & lui, étant encore sur mer, il rencontra des gallées en course, que son frere avoit envoyées pour le guetter & le prendre au passage ; & fut tellement pressé d'icelles gallées, qu'il fut contraint de se mettre en fuite, & se sauver, pourcequ'il étoit bien assuré de sa mort s'il étoit pris. Il fut donc tellement poursuivi, qu'il lui convint se jetter à refuge dedans le Port de Rhodes ; laquelle chose étant venue à la connoissance du Grand Maître & des Chevaliers, incontinent ils se saisirent de sa personne, étant fort joyeux de l'avanture qui leur étoit advenue ; & esperant d'en bien faire leur profit, ils donnerent bon & sûr ordre pour la garde de sa personne. Aussi-tôt que le frere qui usurpoit la Seigneurie, sçut comme sondit frere étoit ainsi échapé, il en fut très-déplaisant ; toutefois incontinent après, il envoya une grande & solemnelle ambassade devers le Grand Maître de Rhodes, pour pratiquer, s'il seroit possible, de ravoir son frere, ou à tout le moins d'être assuré qu'il ne lui pût nuire à l'avenir. Enfin il fut conclu entre eux que ledit frere jouissant donneroit par chacun an une bonne & grande pension au Grand Maître de Rhodes. Et en outre, qu'il fourniroit autre grande somme d'argent pour la dépense de son frere spolié, & pour sa garde :

outre quoi alliance fut faite, & toute ſûreté baillée à ceux de Rhodes de leurs terres & Seigneuries. Or combien que le Grand Maître de Rhodes eût lors un avantageux parti avec le Turc, toutefois il fut en doute qu'à la longue la Seigneurie de Rhodes n'en fût brouillée, & en danger, s'il détenoit continuellement ſon priſonnier à Rhodes, croyant bien que le frere jouiſſant, ſeroit inceſſamment à l'aguet pour l'avoir, ou par amour, ou par trahiſon, ou de force. D'autre part, il redoutoit les entrepriſes des voiſins, comme du Souldan, des Venitiens, du Roy de Naples, & autres, & penſoit que chacun d'eux emploieroit ſes cinq ſens pour trouver moyen de l'avoir, & en faire chacun ſon profit; auſſi étoit-il fort requis par le Pape de le lui bailler, pour le profit & l'avantage du Saint Siege Apoſtolique. Enfin pour éviter tous ces inconveniens, il délibera de le mettre en lieu ſûr; & pourcequ'il étoit natif de France, de la Comté de la Marche, & de la Maiſon d'Aubuſſon, il réſolut de l'envoyer en ce Royaume, conſiderant que le Roy étoit fort éloigné des Seigneuries du Turc, & qu'il n'auroit gueres d'intereſt ſur le fait de cet Empire Ottoman, à qui il demeurât des deux freres. Toutesfois avant que de l'envoyer en France, il envoya ſçavoir du Roy Louis onziéme de ce nom, ſi ſon plaiſir ſeroit de le vouloir bien ſouffrir en ſon Royaume; laquelle choſe le Roy accorda volontiers. Après donc que ledit Maître de Rhodes eût ainſi eu le congé & la permiſſion du Roy, il prépara le voyage de ſon priſonnier, & l'envoya deſcendre au pays de Languedoc; de-là il le fit mener en ladite Comté de la Marche, en la Maiſon du Seigneur du Bocalami, qui étoit parent d'icelui Grand Maître; & là fut détenu ce priſonnier, qui avoit pour ſa garde aucuns Chevaliers de Rhodes, leſquels étoient pour la plûpart parens dudit Grand Maître. Il étoit fort bien entretenu de ſa perſonne en toutes ſes neceſſitez & beſoins; auſſi ſon frere Empereur payoit bien ſa dépenſe. Ce priſonnier avoit oui parler du Roy Louis, & de la grandeur de ſon Royaume, & de ſa Seigneurie, & auſſi de ſes faits; parquoi il deſiroit fort de le voir & de parler à lui. Les Chevaliers qui l'avoient en garde le firent

ſçavoir au Roy, lequel fit réponſe, que pour la grande renommée que ſon pere avoit eue, qui en ſon temps étoit juſqu'alors le plus grand Prince de la Loi de Mahomet, & lequel avoit le plus fait de belles conquêtes qu'aucun autre, il le verroit volontiers, & communiqueroit de très-bon cœur avec lui ; mais que bonnement il ne le pouvoit faire, attendu qu'il n'étoit pas de ſa Loi ; & ordonna de plus qu'on lui dît, que s'il vouloit embraſſer la Religion Chrétienne, il lui promettoit d'employer toute ſa puiſſance afin de lui aider à recouvrer les Seigneuries de ſon Empire ; & de plus, il lui donneroit de quoi entretenir ſon état : & ſi d'avanture il vouloit cependant demeurer en ſon Royaume, qu'il lui donneroit des heritages & Seigneuries, avec la jouiſſance deſquelles il pourroit vivre comme un Prince. Les Chevaliers firent ſçavoir tout cela à leur priſonnier ; mais pourquoi que ce fût il ne voulut délaiſſer ſa Loi, & demeura encore en ladite Comté de la Marche, en la maiſon du ſuſdit Bocalami, juſqu'audit mois de Janvier mil quatre cens quatre-vingt & huit, qu'après pluſieurs pourſuites & inſtances que le Pape & le Saint Siege Apoſtolique avoient faites envers le Roy, afin d'avoir ce priſonnier, pour le grand profit & intereſt du Saint Siege ; & qu'à cette cauſe il y avoit eu ambaſſade envoyée exprès devers le Roy, laquelle y étoit encore. Le Roy ſe montrant vrai fils de l'Egliſe, & voulant enſuivre l'amour que ſes prédeceſſeurs avoient eu envers le Saint Siege, dont à cette cauſe ils ont acquis le titre de très-Chrétiens Rois de France ; il livra & remit ce priſonnier aux Ambaſſadeurs du Saint Pere pour le mener à Rome : ce qui arriva un peu auparavant que l'Ambaſſadeur du Turc arrivât à Paris, lequel Ambaſſadeur offroit de la part de ſon Maître au Roy de grands partis & avantageuſes conditions, comme de bailler toutes les Reliques de Dieu notre Sauveur, des Apôtres, & des Saints & Saintes, que ſon pere avoit trouvées à Conſtantinople lorſqu'il fit la conquête de cette Ville, & dans toutes les autres Villes qu'il avoit conquiſes ſur la Chrétienté ; de plus, il offroit de faire tout ſon effort pour conquerir la Terre Sainte, & puis de la remettre ès mains du Roy ; auſſi offroit-il

une grosse pension pour l'entretenement de son frere, pourvû que le Roy le retînt dans son Royaume. Lorsque ces grandes offres se firent, le prisonnier étoit encore dedans le Royaume, & l'eût bien pû le Roy recouvrer & s'en rendre le maître; & même aucuns disoient que vû ces grandes offres, le Roy les devoit accepter: mais il se voulut bien montrer vrai Fils de l'Eglise, & ne voulut pas préferer l'avarice & l'interêt à la liberalité, & à la loyauté, en disant que puisqu'il l'avoit fait livrer aux gens du Pape, & qu'il lui en avoit accordé la délivrance, il vouloit tenir sa parole, & qu'il seroit bien joyeux que le Saint Siege en fît son profit, & en pût tirer quelque avantage. Il fut donc mené à Avignon; & de-là il fut mis sur mer, & conduit à Rome. D'ailleurs, le Grand Maître de Rhodes poursuivoit aussi de sa part qu'il fût mis ès mains du Saint Siege; & par ce moyen il fut fait Cardinal, & obtint de grands privileges & biens pour tout l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem. Le Roy fit au reste très-bien entretenir & traiter l'Ambassadeur du Turc, & celui du Roy de Naples, qui le conduisoit, & les fit défrayer, & leur fit de beaux dons.

TEXTE DE CAOURSIN.

Zyzymy Rex legatos mittit Rhodum.

Cette relation a été imprimée à Ulme en 1496; on a suivi ici l'ortographe & la ponctuation de l'original.

MIttit itaque rex Zyzymy Rhodum legatos: ad quos prius literas dederat. sed nuncium terrestre iter agentem: regis Bagyazit milites intercipiunt. Legati Cilicie littoribus rhodiam birrenum casu repertam conscendunt: rhodumque nauigant. Interea nauigium apud ea littora stationem habens Zyzymy conducit. ut si casus exegerit: repente eo conscenso saluti quoquo modo consulat. Legati ubi rhodum appulerunt: iussu equitum magistri Petri Daubusson senatu coacto in hanc loquuntur sententiam.

Oratio legatorum in senatu Rhodiorum.

Precellentissime princeps & magister: Prestantissimique equites. Nobilissimus adolescens ac sublimi loco natus Zy-

zyſhy rex : othumannides Maximi regis nepos. Splendidiſſimi imperatoris filius : ac potentiſſimi tyranni germanus. adverſis rebus ad tempus cedens : cupit ad te ſapientiſſimum principem & victorioſiſſimum magiſtrum. voſque fortiſſimos athletas : confugere. quorum prudentia conſilio atque ope : rebus afflictis mederi poſſit. Quam propere mittendam claſſem eſſe petit : que ipſum excipiens Rhodum deuehat. fidemque publicam implorat : qua tutus in veſtram ditionem pateat aditus. hoc loco referre non libet : que veſtros quidem preſtantiſſimos animos perſuadeant : ut regium adoleſcentem : non reiciatis. Nobiles viri eſtis : & multa prediti prudentia. ſatis ſuperque intelligitis : quanti ponderis exiſtant poſtulata & quot vel quales fructus inde excerpi poterint. Scimus enim vos preclariſſimos viros armis aſuetos : res magis quam verba impellere : quare prolixiori ſermone ſuauiſſimas aures non obtundemus. Potentiſſimum regis natum : ad vos accedentem (licet profugum) ne floccipendatis. Indecorum enim eſſet aſillum regi claudere. quod vel homonciis : & puſilis ſemper patuit. Celebre quidem eſt veſtrum (apud exteras nationes) nomen : quod & caucaſos montes tranſcendit & indos penetrauit. Quin armis vim repellere non ignorat : & profugos fouere aſilo tutiſſimo non faſtidit generoſus veſter animus. Littere in ſenatu recitate : idem poſtulant.

Senatus Conſultum.

Legatis curia excluſis : magiſter patres quoque de re conſultant & multa mente agitant. que modo ſuadent : ut regem Zyzymy excipiant. modo : ut reiciant impellunt. Tandem ex rationum controuerſiis (ſeu ex calculorum colliſione ignea ſcintilla) una reſultat ſententia : decernuntque regem excipiendum alendum atque fouendum : quia ejuſce eventus occaſio chriſtiane religioni profutura ſit. Intromiſſis legatis : ſenatus conſultum editur. actis gratiis : petunt. ut res quantotius parentur : ne mora diſcrimen afferat.

Claſſis paratur : & Ciliciam nauigat ad Zyzymy deuehendum.

Oneraria igitur nauis triremes : nauigiaque parantur.

prefectus insignis eques designatur : qui classe conscensa clara militum hierosolimorum comitatus caterua inCiliciam nauigat. vbi illic appulit : rex Zyzymy nauigium de quo supra mentionem fecimus : citato equorum cursu vrgentibus germani militibus iam conscenderat. fama est cum a littore paululum elongaretur : perbreuem quidem epistolam Zyzymy conscripsisse & ad fratrem dedisse : quam sagitte inuoluit nexuitque : & sitico arcu in terram contorsit. exceptam esse ferunt epistolam a fratris militibus qui regium iuuenem persequuti sunt : & fratri redditam : quam ubi germanus perlegit : parumper lacrimatus est. animoque consternatus diu siluit : & aditu prohibito papilione se continuit. egre certo tulit. quod frater mahumetee legis cultor (quod permaximum crimen mahumetei ducunt) ad christianos confugerit. ad eos presertim qui othumannidum familie infensissimi fuere : & genitorem grauiori affecerunt ignominia. quodque fratrem christiano adherentem nomini. legi mahumetee grauissimum afferre posset dedecus. quorum se conscium profitetur : qui tanta atrocitate sit eum persequutus. Series epistole : fuit.

Rex Zyzymy Rhodiorum classem conscendit.

Ubi nunciatum est : rhodios sui causa adventasse. firmatus animo : nauim conscendit. & hierosolimorum equitum fidei : sese credit. Nauis prefectus : Regulum othumannidem humanitate honore obsequioque prosequitur. littora patrii soli linquens : & paternum auitumque regnum deserens rex. turbato animo aliquot siluit horas : mente postmodum recepta. navis prefectum : his alloquitur verbis :

Zyzymy classis prefectum alloquitur.

Nedum ago tibi vir illustris gratias : verum habeo ingentes. cumulateque redderem si sors a sublimi loco me non deiecisset. Quod me destitutum profugum animo extorremque tanto zelo afficias. Sed ab ingenuis visceribus magnanimoque : non nisi illustria proficisci poterunt. generosi quidem sunt : qui te ad me excipiendum miserunt. tu quoque ex coetu eorum nobilis es & vir dignus. qui mandata exequi accurate pro tua innata prudentia

dentia & ſcis & ſtudes. Non poſſum tamen non parum admirari : quod tanti affectus iudicium in me exhibeatur. qui ejus natus ſum : qui ſeuicia crudelitate ac immanitate (dum ſpiritus alebat artus) rhodios perſequutus eſt. in quo: & tuam & tui principis ac ſenatus rhodiorum nobilitatem predico. prudentiam admiror ſimul & magnanimitatem (que iniuriarum obliuiſcitur) extollo. Si res proſpere ſuccedent : tanti quidem in me officij memorem & gratum intelligent rhodij. Cui ait : claſſis capitaneus.

Reſponſio capitanei.

Clariſſime princeps : hoc a natura illuſtrioribus animis datum eſt. vt ſoleant precellentes viros : honore afficere digno. tu qui ſummo loco natus es : quamvis profugus & extorris contemtui tamen non eſſe debes. Id quippe vilium hominum cenſetur : qui nonniſi bene fortunatos colere ſciunt. At magnanimi viri quos virtus aut ſanguis proſapia illuſtrat : vel hoſtes armis poſitis reuerentur colunt atque obſeruant. Te excipimus vt hoſpitem : non hoſtem. hoſpitis quidem iura : non hoſtis ſequimur. Nec enim mirari licet : quo te affectato corde proſequimur. cuius genitor : ſeuo rhodios perſequutus eſt odio. Pater tuus legis mahumetee ſectator : quod ſibi cordi eſt molitus. Nos vt hoſti : pro virili per te conſtanter arma obiecimus. licet caduca quedam terrena & vilia proſtrarit : que quam totius erecta ſunt. glorie tamen famam quam nulla oblitterabit etas : rhodiorum nomini attulit. Poſteritas namque omnis rhodiorum victoriam : e celo demiſſam nullo tempore reticebit. Leonis profecto brutorum principis animalium mos eſt : proſtratis blandiri ſeuaque animalia grauiori imbuere ira. Milites quoque chriſti : leonis mores imitati. qui ad eos amice confugiunt : humanitate excipiunt. qui ſeuicia vtuntur : ſtrictos gladios fortiter obijciunt.

Pompa qua exceptus eſt a Rhodijs rex Zyzymy.

Interea Regis aduentu nunciato : parantur que pompe deceant. ſtruitur ad mare ligneus pons : qui deſcendentem excipiat regem : pontis enim longitudo in mare protenſa

decem fere paſſuum fuit. Latitudo quatuor : quibus equo gradu plures incedere poſſent. attrebatum pannis auro argenteo ſerico lanaque contextis : pro gallorum belgarum more (qui huiuſce artis inuentores & peritiores putantur) pons ornatur. via enim qua pedum veſtigia incedentes premerent : thurcorum pictis tapetis ſternitur. vici qua parte eundum fuit : mirto floribus ſuauemquidem odorem ſpirantibus reſperſi ac varietate ſunt diſtincti. Primores ac plebeia gens que ad ſpectaculum conuenerat : vias obſident. Matrone ac nupte innupteque puelle : ad feneſtras ſedent. Reliquum vulgus tecta conſcendit : vt venientem conſpiciant regem. Nauim ante portus hoſtium anchoris ſubnixam Rhodia triremis propinquans : regem excipiens ad pontem vehit. Premiſſi ſunt preſtantes ſenatorij ordinis equites : qui Zyzymy deſcendentem conſalutent. Hos ſequitur longus famulorus ordo : inſignis magiſtri redimitorum gallicos cantus vibrancium. deinde iuuenes prime lanuginis milites hieroſolimitani : lucentibus equis inſidentes. Torque veſte ſericea & ſplendido ornatu : diſtincti incedunt. Magiſtrum poſt hos inſignis vehit ſonipes : ſpumancia frena mandens. Aureis fibulis phaleriſque ornatus : qui hynnitum ſepius edens. ſuperbe graditur : vt ne quidem magiſtro quempiam adherere laciniori inceſſu permittat. Senatus quidem grauis : equis vectus ſubſequitur. Edem ſancti Sebaſtiani foro ſitam de induſtria magiſter non tranſit : illucque obuiam venit rex Zyzymy. ſuperbo inſidens equo : fidis comitatus profugis. Poſtquam magiſtrum rex conſpexit : ter digito labellum compeſcuit. qui mos eſt barbarorum principum : cum mutua reuerencia ſeſe afficiunt. Magiſter autem pro more principem reueretur. Reddita ſalutatione dextras iungunt. & per interpretem confabulantes : ad edes equitant paratas. Ubi ad palacia francorum equitum (magnifice ad hec ornata) ventum eſt : eo dimiſſo magiſter ſuas edes petit. Rex vero ex equo in pedes ſeſe agiliter excipit : ac duorum medius thurcorum honoris cauſa vlnas ſuſtentantium ſcalas conſcendens penetralia ingreditur. barbaricoque ſago abiecto : lectiſternio pro thurcorum more flexis poplitibus ſedit. Ea die artubus ſale tabentibus : quies data eſt.

Zyzymy ad Magiſtrum verba.

Poſtridie eius diei : magiſtrum coram alloquitur rex his verbis. Preſtantiſſime magiſter inclitiſſimeque princeps : germani ſeuicia me perſequente. cumque ſors eo me redegiſſet : vt aduerſis cedere quam in fortunam conari ſalubrius viſum eſſet. multa menti occurrunt : huc atque illuc animum conuertens ad quos confugerem non ſatis proſpicio. Demum tu preclariſſime athleta occurriſti : ſubijtque mentem tui quidem nominis fama percelebris. que nedum chriſtianos : verum exterorum fines & vſque ad indos penetrauit. Accedit ad hoc fidei integritas : animi generoſitas mentiſque magnanimitas. qua tu : tuique commilitones prediti ſunt. Preterea precellentis triumphi gloria : quam (obſidione qua genitor meus Rhodios oppugnauit) adepti eſtis illuſtre quidem facinus : othumannorum familiam (ſupra octingentos annos tropheis triumphis atque ouationibus celebratam) virtute veſtra propulſaſſe. ingenti itaque tue virtutis admiratione allectus : te tuorumque militum cetum. nedum dilexi : verum amaui colui & magnifeci. Veſtre quippe : virtutis tante ſunt vires vt nedum ſue gentis : verum exterarum nationum animos alliciant. Nec parum attulit mihi fiducie : quod tu chriſtianorum principum fauorem gratiamque haud immerito complecteris. Et per te : tui quidem nominis ſplendor in orientem late diffunditur. Nulli certe mirum videri debet : ſi perſonam tue fidei crederemus. qui magnanimus & ſapientiſſimus genitoris preteritas iniurias paruipenderes : & filium tiranni ad te confugientem· non contempneres : verum conſilio auxilio atque preſidio foueres. Sed tacitus forſitan cogitas : quo iure cum germano de regno hic contendit qui minor eſt natu. Fateor fratrem prius in lucem prodiſſe : hac quoque ratione imperio excluſum iri contendo. Patre enim genitus eſt non rege : qui (nondum principatum adeptus) ipſum genuit. Poſſideat igitur : quorum pater (dum eum ſuſcepit) potitur. Ego vero a patre rege imperialibus infulis ornato : genitus natus educatuſque ſum. Nec patrem vidi cognoui atque colui : niſi regem imperatorem ac principem rerum potitum. Quo fit : vt optimo iure

quod pater (cum me genuit) possedit : mihi debeant nato At : mittamus hec. Potuit ne me regno paterno auitoque prorsus expellere : & regio iuueni dignam portionem denegare ? Regiam gazam : precellentemque supellectilem inuadere sibi ascribere ac diripere. Commilitones (vt mihi infensi essent) donis corrumpere allicere atque mouere : & me ad interitum vsque vrgere. O fratris seua crudelitas ? O germani contumax tyrannis ? O sanguinis ceca cupiditas ? Pudet hec : de fratre queri. Sed quod non erubuit : me paterna hereditate spoliare· equum est : me (iniuria spoliatum) coram his ad quos confugio haud verecunde conqueri. *Qui enim medici operam petit : dolorem & vulnus detegat necesse est.* Ad te confugi Rhodiorum felicissime princeps : vosque amplector fortissimi milites. facessant igitur paterne contumelie : ad calamitatem (qua premor) mentem conuertere velis inclitissime athleta. qui hostium armis audes resistere : & principum calamitati scis subuenire. Percuciam quippe cum christianis perpetuum fœdus : nec eos armis lacessire conabor : paternique imperij portione non indigna contentus : armis positis quiescam. Nec immemor beneficiorum (a te susceptorum) ero. Imploro tuum presidium. inuoco principum christiane religionis auxilium : vt & mihi & ipsis consulant germani seuiciam vindicantes. pro inimico amicum : pro hoste hospitem. pro infido fidum : R. P. christianorum vendicabunt. Rege silente : magister ita loquutus est.

Responsio Magistri.

Verba tua illustrissime Rex : prudencia sunt plena. Quod me & rhodios equites tantopere laudaris : tue quidem modestie ascribimus. Si quid enim glorie fame aut dignitatis in nostro relucet cetu : deo gratiarum infusori attribuimus. Ex cuius prouidentie fonte : cuncta manant fluunt ac deriuantur. Nec te moueat : quod christiani & cruce signati sumus. Rhodiorum quippe ciuitas cunctarum gentium asilum refugium & portus fidissimus est· ad quam (patrum nostrorum memoria & tue gentis & aliarum non contempnendi principes) qui confugere : gratiam cum humanitate reportarunt. Nec enim decet generosos animos ; cum de

fœdere agitur hoſtilium armorum reminiſci: Si genitor fuit acerrimus Rhodiorum oppugnator: putauit ſue legis decori id conducere. Egit vt hoſtis: nos autem vt hoſti gladios obiecimus. Deus tandem clementiſſimus iuſtiori fauit parti: & victorie angelum rhodijs mittere dignatus eſt. Tu vt hoſpes amicuſque accedis: iura quidem hoſpicij beniuolencie ac dilectionis prebeamus decens eſt. bono ac erecto ſis animo: pro virili parte rerum euentui conſulere quodque tibi & nomini chriſtiano conducat: exequi non paruipendemus quantum & ingenioli: & fortunarum facultas ſuppeditarit. Romanus quidem pontifex: reges potentatuſque catholici. Qui religionis chriſtiane tenent gubernacula: potentia ſapientia ac propenſiore in R. P. chriſtianorum voluntate prediti ſunt. qui tui aduentus occaſione frui ſcient: te non deſeremus. ſed nos huic cauſe: propicios comperies. Placuitque plurimum tui iuris ſummam intelligere: vt iuſte cauſe inniti videamur. Grateque ſunt oblationes: que non niſi ab animo grato & generoſa mente (que omnem reſpuit ingratitudinis labem) proficiſcuntur. His dictis regeque ſalutato edes reuiſit.

Conſultationes Rhodiorum.

Totis diebus frequens ſenatus cogitur: vbi ſapientiſſima conſultatione res agitantur. Placuit tandem principi ac rhodiorum ſenatui: in eam quoque ſententiam cunctorum animi inclinantur ad Romanum pontificem imperatorem reges & principes catholicos: literas dari nuncioſque mitti. qui regis zyzymy ad rhodios confugium nuncient: oportunitatemque a deo oblatam ſignificent. quo. R. P. chriſtianorum: conſuli poſſit. Optimumque viſum eſt: vt profugus princeps ſub tutela magiſtri & rhodiorum equitum ad occiduas migret prouincias. Facto S. C. litere nuntijque expediuntur. Ac nauis oneraria paratur que regulum deuehat. cuius conductores deputantur preſtantes rhodiorum milites: qui kalendas ſeptembris M. cccc. lxxxij. Navim conſcendentes portu feliciter ſoluunt. Ea quoque pompa & ornatu: quo Zyzymy vrbem introiuit. Poſtquam dies duo & quadraginta moram traxiſſet: Rhodo diſceſſit.

Guillelmi Caourſin Rhodiorum vicecancellarij de admiſſione regis Zyzymy in Gallias & diligenti cuſtodia aſſeruatione : exhortatio.

Nullus eſt orthodoxe fidei tam imbecillis cultor : qui pro virili parte aggredi non debeat quod chriſtiani nominis honori ſalutique conducat. Etſi corporis vires non ſuppetunt : voluntas tamen merito adſit. in qua vera ſolidaque virtus locata eſt. Haud igitur abſonum erit : ſi ab ignauo puſilloque ingenio viro Quedam dicuntur· que fortaſſis : ſapientum illuſtria ingenia & potentum manus excitent. Hinc chriſti zelus diuini nominis amor : in eccleſiam catholicam affectus haud temere mouit. Hinc deflenda orientalis plage labes : immaculatarum animarum lapſus· ſcelerum atrocitas : promere impellit. Que ingenioli debilitas : balbuciens lingua tremulaque manus edere poſſit. Arduum eſt enim quod aggredimur : egetque precellenti intellectu viro. qui eloquentia ſuaſione atque exhortatione preſtet : & auditores facile moueat. Durum quippe eſt etate noſtra (mundialibus curis implicitis) catholicis perſuadere : vt que noſtri maiores patreſque ex incuria perdidere chriſtiane religioni reintegrentur. Jampridem plerique viri doctrina & dignitate pollentes : operam pariter & induſtriam his in perſuadendis perdidere. Loquutiores quoque habiti ſunt : quo labores & impendia ſubire ſuadent. nec propterea deſiſtere cepto decreui : ſi vel mihi temeritas aut inſania aſcribatur. perſpicaci quidem ſapientiſſimorum iudicio doctorumque ſeuero examini editionem ſubmittens : dicendi initium aggrediar. ingeniorum profunditas : quod ex proditis equum redolet libat faſtidiatque quod inconcinum abſurdum atque inſulſum conceperit. Si animo deſtinauerim iacturas clades ſtrages & ignominias deſcribere : quas chriſtiano nomini mahumetes thurcorum princeps (qui nuper e vita exceſſit) crudeliter attulit. Nec vires nec tempus : nec dicendique facultas certe ſuffecerit. Js quippe tyrannus Nerone crudelior. Rege Aſſuero : potentior. Ac Holopherne eſt proteruior. Jmperia enim duo : Regna non pauca. validiſſimaſque ditiones : mahumetee legi ſubegit. Potentiſſimaſque ac preclariſſimas vrbes : tributum ſubire

compulit. Jn qua quidem atrociori perſequutione ſcelerum tam immenſa colluuies nata eſt. Ut ea Nec mens excogitare Nec lingua promere Nec Calamus exarare poterit. Que terſo grauique ſtilo plerique doctiſſimi : toti orbi nota reddidere. vt ſuperfluum fuerit : hunc dicendi latiſſimum campum ingredi. Preſertim : quod in animo eſt deuotas mentes. attrocitate non afficere : nec obductum vulnus refricare. verum pro ingenioli facultate : ab omnipotenti deo oblatam oportunitatem. Jmperiales Conſtantinopolitane vrbis ſedem : vniuerſamque greciam (que europe portio eſt) ſubigendi & in chriſtianam poteſtatem redigendi demonſtrare intendimus. modo adſit : qui voluntate ſapientia & poteſtate fruatur. ſine quorum fœdere : nullum perfectum proderit opus. Libet enim pauliſper mente conjectari : que cauſa fuerit tantarum cladium enormitas. Quique tam ſeuus immanis ſceleſtus ac prepotens vir : tam inſignes victorias ſit aſſequutus. Nec id : qui tunc rerum gubernacula tenuerunt : ignauie aſcripſerim : quam permulti accuſare nituntur. Potiſſimum fuiſſe iudico : mahumetis illius mirandam inauditamque obedientiam. Cui nec puſillo nec magno in ditione ſua degenti : refragari fas fuit. At tremebundi attonitique dicto parentes : vel interitus pericula non formidarunt. vt omni ſtudio principi parerent Nec fuit qui de throno imperij cum eo contenderet. His quippe turpiter occiſis : aut veneno enectis. qui thronum conſcendere conarentur : ditionis imperijque monarcha colitur. nec audet aliquis ceruicem erigere : ſed pauidi ad tyranni pedes procumbunt. Hinc oritur inſolentia : hinc potentia. hinc obediencia naſcitur : hinc fines ampliandi cupido inceſſit. & dum (longinqui priuatarum rerum ſtudioſi) thurco vicini fidei tuitionem credunt : horrida ſanies nos inficit. Eſt profecto othumannorum domus inter mahumeteos illuſtriſſima : tyrannis ſemper referta chriſtianis moleſta & formidoloſa. Atque poſtquam yſthmum aſie minoris (ſub heraclio principe : pipino rege apud gallias regnante) intrauit : grandes iacturas attulit & mahumeteum cultum auxit. Potuit enim parua manu extingui : cum in principatus exordio locata eſt. Sed paruipenderunt : qui enſes ei obicere potuiſſent. Sicque torpentibus

animis : pedetentim traiecto helesponto Europam adijt. in qua haud incelebres ditiones : suo adiecit imperio. ad postremum quoque etate nostra : imperialem patriarchalemque sedem sue fecit ditionis. Post cuius expugnationem : vicinis ac insulis presertim rhodijs cruce signatis molestissima habita est. quos etiam deuincere extinguere atque proterere : conata est. At diuina pietas christi veros athletas : a tyrannidis iugo protegit. Cuius repulse ignominia affectus : draco ille scelestissimus mortem obijt atque damnatam euomit animam. O immensa : dei clementia. O inscrutabilis : sapientia. O inuicta : potentia. que mira veteris legis renouans : inauditum edidit miraculum. potentissimum quidem ditissimum atrocissimumque christicolarum persequutorem : pusillo principatui & cruce signatorum cetui subicit. Quem quoque validissime vrbes triumphatorem conspexere. clara rhodus : victum pressum & tandem ignominia repulse affectum ridet. dignata quidem est diuina potestas etate nostra ostendere : quam vile quam imbecille quam eneruatum sit thurcorum fetidum nomen. vt christianorum animos : pristinis iacturis attonitos erigeret consolaretur ac solidaret : deuotasque mentes augeret. ad exercitus comparandos. Qui Bisantium & Europam : haud indignam situs & orbis portionem (mahumetea polutione) liberent. Debuit certe Rhodiorum insignis victoria (diuinis miraculis redimita) fideles animos mouere : vt vniverso fœdere iuncti in nephandum draconem vires instaurarent. At reiecto diuino suasu tabescit humana potestas : nec audit mouentem mundi creatorem. Qui pulsans iterato : haud paulopost terremotibus in Asia & Rhodo editis. crudelem tyrannum Rhodijs minitantem : Jam iamque imminentem. vt exosam sibi vrbem pessundet. Repentina etenim morte occidi permittit. Hinc oritur in asia europaquoque thurcorum tumultus : potentum simultates germanorum nepotumque tyranni dissidia : imperij thronum appetentium. Germanique Bagyazit & Zyzymy : mutuis cladibus sese conficiunt. Que res maxime christianam potentiam excitare potuit. vt vindictam de tyrannica domo sumeret : & ab Europa tyranni iugum excuteret. Dormit etiam latina potentia : nec pulsanti deo creatori aditus patuit.

Commu-

Communeque bonum : priuato affectui. Algore rigens occidua fortitudo : postponit. O quam dura est presens etas : O quam tarda. O quam lenta : minori certo de causa nostri maiores illustria aggressi sunt facinora. & insignem triumphum : quandoque de barbaris fidei hostibus reportarunt. Erat quippe in eis christi sanguis feruentior : qui precordia commouit impulit atque roborauit. Non enim misericors deus cordis ferrea duricia commotus : illustriori occasione christicolarum mentes hortari statuit. Qua permittitur fraternum diffidium diuturnius prestare : ne aut vi aut dolo aut toxico interiret. Noui quidem thurci : qui nunc bisancijs imperat. frater Rex Zyzymy : (omni presidio destitutus) ad Rhodios confugit : ab his quoque qui patri infensissimi fuere. & qui potentiam eius retruserunt : tutamen presertim implorans. Prestat enim profugo clarissimus Rhodiorum Magister vitam : quem a furore gladij fraterni eripit fouet nutritque suis opibus. vt superstes frater terrori anxietati atque tremori fratri sit imperitanti. Agendis quoque prudenter consulens principem namque Zyzymy in occidentem misit : ne fratri propinquus imperitanti vim dolos & insidias eius subiret. felix quippe profugium : quod apertam oportunitatem (Res aggrediendi preclaras) affert. Non est enim qui ignoret : quantas clades & ruinas. ciuium discordia. affinium diffidium fraternumque odium : imperijs ac regnis Reipublice attulerit. Sacre quidem gentiliumque litere : huius labis referte sunt exemplis. Nec enim nostra etas : horum haud expers censetur. Non certe aliter Romanorum R. P. (olim potentissima) interijt. Nec secus Athenarum ciuitas aratrum passa est. & Grecorum imperium christum colens : non multos exactos annos hoc affectum malo prorsus occidit. Ait enim : sapiens quidam. *Concordia parue res crescunt. Discordia : maxime dilabuntur.* Saluator quoque noster summa veritas : id explicans ait. Omne regnum in se diuisum : desolabitur. Hinc orta est (strenuissimi thurcorum ducis Achmat Basie ydronti expugnatoris) nex repentina : cuius tanta fuit insolentia procacitas & audacia. Ut non nisi assiduo cogitatu : ytaliam attingere cupiuerit. Eoquidem superstite : numquam erant vicini quietari. in-

gentesque clades: minabatur sese illaturum. Erat profecto animo audacissimus manu promptus valido corpore armorumque peritus : qui numquam quiescere assueuerat. Hunc quidem terrore fraterni profugij : Nouus thurcus impulsus dolo necari iussit. Hic quoque commilitonum satellitumque noui thurci lateri adherentium : conspiratio tumultusque nascitur. Qui sui principis somnolentiam fastidientes: Regis Zyzymy desiderio ducuntur. Hinc opum profusio editur : vt sibi animos nouus thurcus alliciat. Hinc assidua : in Europe portione (que sibi paret) atque asia trepidatio. tantaque inquietudine ac terrore thurcus afficitur : vt iamiam germanum imminere adesse & aggredi sese putet. Nec vigilijs nec somno : aliud cogitat aliud voluit aliudque videt quam Zyzymy Regem. Hinc illud insigne inauditumque monstrum natum est : ut thurcum non puduerit. quadraginta milia nummum auri Rhodiorum magistro triumphatori Petro Daubusson mittere. pacto inito : vt germanus attentius (ne sibi molestie terrorique sit) asseruetur. Princeps quidem potentissimus terrore fraterno impulsus : Rhodiorum magistro tributi conditonne sese reddit obnoxium. O dei inscrutabilis : prouidentia. O inenarrabilis : iustitia. O ineffabilis : bonitas. crudelissimi quidem tyranni oppulentissimus potentissimus superbissimus natus : Rhodiorum principi crucesignato aureorum pactorum vectigal soluit apud quem germanus vitam fouet : quem tanto amore nephandus genitor prosequutus est. formidolosus quippe Bagyazit terrore perculsus statim fœdus cum vicinis percutere non distulit. Rhodiosque illustriori fœdere insignit : equis quidem conditionibus pactis Nec audet trepidus Bagyazit : exercitus in christianos parare classem instruere ensemque obicere. ne germanus adsit : latinorum manu succinctus. O quam preciosum profugium : O quam illustre exilium. O quam insigne regis Zyzymy confugium quod tantam attulit latinis commoditatem quietem & honorem. Ex quibus certo facile quis viderit (mentis tamen caligine prius abducta) quanta sit (ab omnipotenti creatore) oblata oportunitas Constantinopolim & greciam recuperandi : latinorumque ditioni redintegrandi. Si modo pronior vo-

luntas. potentiam & ſapientiam ſibi copularit. vtinam adeſſent illi : qui olim tanto animi ardore barbaros peſſundare cogitarunt. quique nulla porrecta oportunitate graui vero difficultate : magna ſunt aggreſſi : aſſequerentur certe nunc quod optarunt. Sic Ludouicus ſanctus Francorum Rex : ſic perilluſtres alij principes Qui ſepius graui incomoditate : ab illuſtrioribus bellis ſunt retracti. Auſim affirmare. Si parua claſſe Zyzymy vectus adſit. & non numeroſus terreſtris exercitus (qui danubio traiecta) ſeruiam intret : Thurcorum potentia europa diſcedet. Si enim minoris aſie fines : profugus rex Zyzymy tetigerit. Repente Bagyazit qui nunc imperat (heleſponto tranſmiſſo) europam terreſtribus chriſtianorum copijs patentem deſeret : vt germano ſe obiciat. Jta haud difficulter : europa mahumetea ſecta liberatur. Sunt enim hec haud obſcura : qui orientem : & thurci fines accolunt eiuſque mores noſcunt. Sed qui longo ſitus tractu a nobis diſtant : nauias fabulaſque commentari nos putant. Quicquid quoque dicimus : queſtus gratia dictum arbitrantur. Sunt quippe auro fulciti : ſub deauratis tectis latentes delicatiſque cibis nutriti : qui thurcorum horrida non gnorunt arma. Rerum enim affluentia : non ſinit hec proſpicere. Non deſunt quoque inuidi quidam : mordaci dente hec deprauantes & quod mirabilius deteriuſque exiſtit : pacta pecunia cum thurco initoque conſilio. Regem Zyzymy : ſtudioſa attentione toxico enecare conantur. vt ſublata a deo oportunitateque data : nouus thurcus in regni ſolio firmetur. Cogiterque ſtabilis & intrepidus : permagnas vires in chriſtianos exercere. Quas germano ſuperſtite manuque Rhodiorum aſſeruato : ſopitas eſſe neceſſe eſt. O ſcelus : inauditum. O atrox : iniquitas. O deteſtanda : inuidia. horum qui humani hoſtis incitatione ſugeſtioneque dyaboli : chriſtianorum rempublicam turbare ſubuertere ac eneruare ſtudent cupiuntque ac expetunt. Nec aduertunt ſeſe primum interituros : & exterminium perpeſſuros. Si Rabidus canis (fratre ſublato) inſoleſcat : animum refocillet vires reſumat mentemque recipiat. Obcecata quidem mens turrita ſuperbia : alterius gloriam videre nequit. veniat veniat in mentem : exterminium ſtrages iacturaque. Quam

priſcis illis temporibus : Bothi Uvandali Huni. ſtrenuiſſimi quidem barbari. latino nomini attulerunt. Quod profecto principum tenebroſe illius etatis : ignauia inuidia diſſidioque contigit. Reuoluant horror hyſtoriarum celebres libros : claraque monimenta & qua rerum qualitate verſamur : compertum habebunt atque conſpicient : quantam deus ſit elargitus gratiam quam pertinaci animo non noſcunt. & audire faſtidiunt & queque (in hanc ſententiam) deuota mente prolata : in reprobum interpretantur ſenſum. Has igitur inſidias : prudentiſſimus Rhodiorum magiſter ſubtili ingenio ab emulis excogitatas ſentiens. Arbitratus quoque principem Zyzymy tutius apud gallias defendi cuſtodiri atque protegi. Quibus certe preeſt Rex chriſtianiſſimus : qui catholicam fidem gratia & preſidio (maiorum exemplo) proſequitur. vbi & ſumma ſinceraque viget religio : fideſquoque relucet orthodoxa : vbi monſtra non gignuntur : vbi carent inſidiis ac vbi toxici tabes ignoratur. His cauſis ſuaſus in franciam Zyzymy Regem mittit. vt robuſtiſſimis (cruce ſignatis) comitibus ſuccinctus : opido hieroſolimorum in ampliſſimo francorum Regno ſito aſſeruetur. Sed non defuit commentum : quod principem Zyzymy regno interdiceret. nec ei pateret aditus : conſtitutione Regia (vti accepimus) refragante. Que Mahumeteos Judeos alienoſque (ab fide catholica) viros Regno excludit. Heu grauem Sortem : Res vero quidem equa Juſta memoratuque digna. Devoto Catholicoque regis chriſtianiſſimi pectori : vt indigna vt abſurda & vt iniqua proponitur nec clariſſimi facinoris circunſtantie qualitates atque modi : ſincere ſunt explicati. Quis enim velit (preſertim hieroſolimorum ordo : qui precipuum erectorem protectorem auctorem francorum regem colit veneratur obſeruat) immaculatum integerrimumque regnum obſcenis moribus inficere ? Quis cupit : regie conſtitutioni aduerſari ? Quis deſiderat : rem atrocem committere ? Nullus profecto ſane mentis : id excogitarit. Non erit quippe in gallijs : Zyzymy ſempiterna mora. Sed ad tempus : quo rebus chriſtianorum conſuli poſſit. non erit cum gallis viris integerrimis & omni immundicie labe puris : Zyzymy commercium. Non erit

quidem cum incolis aſſiduitas : non erit cum habitatoribus familiaritas· quandoquidem in ſeceſſu concludetur: caſtelli muris cohibebitur paucis comitatus ſatellitibus. Aderuntquippe eius cuſtodie milites rhodij : qui conſtantes eorum prauitatem contempnunt & rident. Non debet quidem Gallia hunc rennuere expellere atque contempnere : cuius aſſeruatione tantum decus tantum comodum & tantum vtile emanare poteſt. Nec dubitamus pijſſimum regem ac ſapientiſſimos doctiſſimoſque eius regni viros : haud aliter ſentire. Si modo huius principis ſtatum intellexerint. Maior quippe comoditas chriſtianis affertur Zyzymy fouendo protegendo & aſſeruando : quam inclitiſſimo regno arcendo propellendo nec non & excludendo. Nec enim regis conſtitutio : nec conditoris intentio infringitur. vbi tam clarum facinus tam grande emolimentum tamque inſigne monimentum : ex admiſſione in regnum oritur. Si autem aditus in franciam Zyzymy denegatur : exultabunt inſidiatores toxicorum portitores ſicarij nephandique ſatellites. qui diſſimulato habitu iuſſu thurci : nephandorumque virorum ſue factionis paſſim vagipalantur. vt Zyzymy : vel gladio necent. vel rapiant vel veneno interimant. Excipe excipe nobiliſſima gallia & rex pijſſime virum illuſtrem : nobiliſſima mahumeteorum familia natum. Qui tanta comoda : chriſtiane religioni eſt allaturus. Qui germanum magnum thurcum : chriſticolarum finibus arcet. Qui fratrem biſanciorum imperatorem : tuoquidem regnicole ſplendidiſſimo rhodiorum magiſtro ſubmiſſum reddit. Qui paſſionis domini noſtri iheſu chriſti monimenta : reliquiaſque in conſtantinopolitana ſubverſione raptas. & a thurco expugnatore ex induſtria cuſtoditas heredique nato dimiſſas : daturum elargiturumque ſe magiſtro pollicetur. Qui tantorum ſcandalorum : extinctio cenſetur. Qui : quietem chriſtiano nomini prebet vide ne eum repellas : qui repulſus ſcandalo & iacture futurus ſit. Si aditum prohibeas : adſunt famelici ac lubi rapaces qui regium iuuenem deuorent lacerent atque opprimant. quo ſublato Bagyazit thurcorum rex cornua eriget : rhodios perſequetur. ytalie imminebit : hungaroſque inuadet. Et qui modo timidus ſtupidus ac tremebundus pauet iacet

atque latet : repente erumpet inſaniaque inſoleſcet. etiam certe animum augebit : ſublatuſquippe tremor terror ac formido erit. Ex quibus tot grauia tot horrida tot enormia ſubſequentur : que narrare nemo quidem poterit. Taceo vrbium ſubuerſiones : & iuuenum fidei abnegationem. phanarum polutiones : virginumque proſtitutiones. Quorum preterite clades : teſtimonium perhibent haud incertum. Caue toto orbe digniſſima gallia : triumphis ac tropheis priſcorum gloria clariſſima. Ne tua laudata conſtitutio : tantorum malorum cauſa ſit. Non fuit profecto legiſlatoris intentio bonum laudabile ac preclarum edicto excludere : quinimo peſſimis viris ac ſceleribus regnum purgare. At vbi tantum eminet bonum : in thurci ſcilicet ad tempus exceptione lex quidem merito atque Regia conſtitutio cedere debet. Que ſeruata : grande quidem ſcandalum Chriſtiano nomini ſit allatura. dampnant certe iura diuina pariter & humana iura luxuriam inconceſſoſque concubitus : proſtibula tamen permittuntur. ne maius ſequatur malum : omnia equidem turbentur libidinibus. Moyſeſquoque libellum repudij permiſit : vt homicidium vitetur. duellum quoque conceditur : Si ex eo publicum ſequatur comodum. Tollerantur plerumque nonnulla quamuis non equa : ne grauius ingruat malum. Qui profecto rei publice preficitur : licitum eſt minora permittere mala ne maiora contingant. At dices facienda non ſunt mala : vt eueniant bona. fateor quidem : ſi de bonis & malis ſpiritalibus intelligas ſuppoſitum. At ſi de temporalibus fiat comparatio : minora ſequi certe mala ratio ſuadet Rarus quippe & fœnici conferendus qui minimum ſpiritale bonum eligit : vt maximo temporali incomodo afficiatur. Nec prauum ſimpliciter dixerim : Zyzymy excipere regnoque admittere. qui tanta diligentia aſſeruabitur : ne iniquum afferat exemplar. Exceptio namque hec & legis infractio : non quidem malum moris ac ſpiritale cenſetur. nam nec iuri diuino nec iuri communi refragatur. Sed regie conſtitutioni : edictoque prouinciali repugnat. Quare prouinciale malum potius dici poterit. Nec enim omnes chriſticole a ſuis ditionibus : Judeos & ab fide alienos excludunt. Reſpondere profecto conor debilius quam neceſ-

ſum ſit : his qui exceptioni regiam conſtitutionem obiciunt. Sed non aduertunt : que (ipſam obſeruando) contingant ſcandala. Ordini preſertim hieroſolimorum : qui rhodijs imperat. & francorum regij dyadematis preſidio : ad hanc noſtram etatem defenſi protectique ſunt. Graviſſimum quidem ſcelus eſt ſcandalum : ex quo ſepenumero nephanda ſequuntur ſi non cauetur modeſtia. Doctor quidem gentium Paulus apoſtolus thymoteum circumcidit : ne conuerſis iudeis ſcandalo ſit. Quedam quoque legis moſaice iam ſopite cherimoni alia ſequutus traditur ad tempus : vt ſcandalum vitaret. Scandali namque tabes : enormitatum fomes eſt. Sed forſitan quis dicet : fides publica Zyzymy data arcte eius cuſtodie repugnat. minime quidem : fides namque data Zyzymy regem rhodiorum magiſtro audientem futurum policetur. Conſilioque eius potiturum : nec priuatos appetitus ſequuturum. Exceptus enim non eſt rex Zyzymy : vt chriſtiane religioni aut rhodiorum ſtatui obſit officiat damnumque afferat. Jpſum certe profugum a naufragio a mortis diſcrimine a germani ſanguinolentiſque manibus : precellentiſſimus magiſter eripit ſeruat atque defendit. diſſonum quippe & a ratione prorſus alienum ſi quos fautores & vite tutores ſentit cladem afferat. Terendum quidem tempus & rebus maturius conſulendum : donec etas quietior tranquillior ac feruentior reddatur : Et qui diffident virtute : fruantur optata. Nulla ſiquidem ex eius cuſtodia oritur pecuniaria vtilitas : quamuis ampla ſit penſio. prodigum eſt ac profuſum id hominum genus : multoque cibo inſignique ſupellectili vtitur. multaſque impenſas eius cuſtodia affert : in educandis qui ſue aſſeruationi incumbunt. ſui etiam cauſa legationes ad thurcum & eius ad nos ſepius mittuntur : que amplos ſumptus faciunt. Honor quidem comodum vtilitas etiam fidei ac reipublice chriſtianorum : ad ſeruandum iuuenem nos compellit. donec qui cuncta prouidet ex eius alta ſpecula chriſtianorum tepidas mentes inflamet : vt expeditio in fidei hoſtem inſtauretur. Si chriſticole oblatam ſpernent occaſionem : ingratitudinem certe nephandam non feret deus. luentque penas quandoque : qui conatus qui ſanctum propoſitum Quique res propicias iniquo diſturbant

ingenio. Si interierit : aut manus hoſpitalariorum rex Zyzymy (quod deus auertat) effugerit. Tunc liquido patebit : quantó nunc fruimur bono. Quod pauci quidem gnoſcunt : plurimi ignorant. perplures certe : vt iniquum facinus opprimunt damnant & faſtidiunt. Docte ac fidelis lector : tuo qui perſpicaci ingenio de paucis plura coniectare poteris. & pro intellectus acumine diiudicabis : ſi equum ſit regie conſtitutioni inherere ac Zyzymy repellere. vel conſtitutionem rectius interpretando flectere : & Zyzymy admittere & in regnum introducere. Propoſitis ſequidem duobus : que mali ſpeciem induere videntur ſecundum ſapientis ſententiam. minus malum reiecto maiori eſt eligendum. Si quid acrius quam decuit dixerit : aut inconcinum quidpiam edidi vel abſurdum connexui. parce precor qui lectitas imbecilli ingenio : quod pondus tanti negocij ſufferre & explicare non poſſit. Cedo tibi excellenti ingenio doctori : qui potiora acutiora & prudentiora excogitabis. que deuotas mentes : non ambigo in noſtram alliciant ſententiam. valeat felix : quicumque perlegerit. Datum Rhodi. xiij kl. octobris anno incarnationis chriſti. M. cccc. lxxxiij.





PREUVES DU V. LIVRE DE L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE, *Hist. p. 32.*

Clemens, &c. Heliono de Villanova Magistro Hospitalis sancti Joannis Hierosolymitani.

HABET Cleri & populi quasi communis & vulgaris opinio, quæ per multos magnos viros sæpius extitit in nostra præsentia recitata, quod tu, fili & aliæ personæ Hospitalis de bonis innumeris ipsius Hospitalis in transmarinis & cismarinis partibus boni facitis quasi nihil : nisi quod personæ Hospitalis ejusdem, administrationes gerentes, equos magnos & pulchros equitant, cibis vacant delectabilibus, pomposis vestibus, vasis aureis & argenteis & pretiosis aliis ornamentis utuntur, aves & canes tenent & nutriunt venaticos, pecunias congregant & conservant innumeras, & raras vel modicas eleemosynas largiuntur : & cùm bona dicti Hospitalis pro defensione ac dilatatione fidei catholicæ tutioneque Christicolarum, præsertim in eisdem transmarinis partibus morantium, deputata fore fidelium devotione noscantur, de iis sollicitudinem aliquam personæ dicti Hospitalis gerere non videntur. Propter quòd quandoque tactum est, fore non parum utile fidei & fidelibus ante dictis, quod alia militaris religio crearetur per sedem Apostolicam & dotaretur de parte bonorum Hospitalis prædicti, suas rationes illi, qui suadebant hujusmodi novam religionem creari, ex iis quæ præmissa sunt, fulcientes, & subjungentes nihilominus, quod virtuosius & utilius duæ religiones militares in eisdem transmarinis partibus agerent mutuo zelo, quàm una, sicut olim Hospitalarii ac Templarii faciebant ; & etiam, quod ad hoc abunde sufficerent bona Hospitalis prædicti, quamvis nos assensum non præbuerimus, de tua prædicta reformatione & correctione utili, sicut præmisimus, confidentes. [Addit tristem famam multorum gemitibus ac suspiriis diffusam increbrescere, Turcas in Romaniæ fideles magno furore excurrere, ac desævire : ad quorum frangendos impetus, ne religionem Christianam in iis partibus penitus extinguant, vertenda sint arma ;

ſeque, adhibitis in conſilium Cardinalibus & aliis viris rei militaris peritis, comparandam adverſus barbaros claſſem cenſuiſſe. Qua verò ratione conflanda eſſet ſubjicit.]

Duximus deliberatione provida ordinandum, quod viginti galeæ armatæ ac munitæ in eiſdem partibus pro hujuſmodi ſubſidio modo qui ſequitur, habeantur: videlicet per chariſſimum in Christo filium noſtrum Regem Cypri illuſtrem quatuor, & per dilectum filium ducem & commune Venetiarum quinque, ac Hoſpitale ſex heredes quoque quondam Nicolai Semita una per triennium teneantur, & nos quatuor pro iſto anno de ſpeciali gratia noſtris habeamus expenſis: quamvis tam per aliquos ex Fratribus noſtris S. R. E. Cardinales, quàm alios nobis ſæpe dictum fuerit & ſuggeſtum, quod nedum expenſa dictarum quatuor galearum deberent fieri & miniſtrari per Hoſpitale prædictum; quin potius totalis armata poſſet commode ipſius Hoſpitalis expenſis teneri, cùm à pluribus aſſeratur te plus de theſauro quàm alia tota Dei Eccleſia poſſidere: & præter hoc multi priores ipſius Hoſpitalis & Fratres habent, ut fertur, pecunias infinitas, &c.] Subdit plures conqueri, religioſos equites graves inimicitias inter ſe exercere, neque iis, qui ordini ſuam operam addixere, ſacerdotibuſve merita ſtipendia præberi: proinde tot mala emendet, ut priſtinus ejuſdem Ordinis ſplendor effloreſcat. *Dat. apud Villamnovam Avinionenſis diœceſis* VI. *Id. Auguſti*, *anno* II.

DEUXIE'ME PREUVE. *Hiſt. pag.* 38.

Supplique préſentée au Pape par le Dauphin, pour obtenir le Commandement de l'Armée Chrétienne dans la guerre contre les Turcs.

SUPPLIE à votre S. votre humble fils Humbert Dauphin de Vienne, que il vous plaiſe à lui octroyer à être Capitain de ce Saint Voyage contre les Turcs & contre les non feauls à l'Egliſe de Rome, & que tous tant Hoſpitaliers comme tous autres li ayent & doient obéir par mer & par terre.

Item, vous requiert ou cas deſſuſdit, que vous veulliez avancier la Prédication de la †.

Item, vous ſupplie qu'il vous plaiſe outroyer à lui & à tous les Transfretans, tant hommes comme femmes qui y demourront une année, ou y mourront, le plein pardon.

Item, qu'il vous plaiſe outroyer à lui & à tous les Transfretans, tant ès Clercs comme ès laiz, & auſſi à tous ceauls qui y envoyeront gens ou monoye, les privileges qui furent donnez ou outroyez quant vous, Saint Pere, preſcheaſtes la †.

Item, que tous les deniers qui ſont ſequeſtrez generelment pour l'aide du Saint paſſage ſoient délivrez à lui pour en faire & ſouſtenir les frais & les deſpens dudit paſſage par mer & par terre.

Item, que il ait les deniers de l'aide qui par vous ſera impoſée ès Egliſes, & les deniers qui y ſeront donnez par dévotion.

Et tres Saint Pere votre humble fils dessus dit y veult mettre du sien propre les depens de trois cens hommes d'armes & de mil arbalestiers à tous frais & tous cousts par mer & par terre. Entre lesquels il aura douxe banniez, & seront cent Chevaliers, & aura continuelment cinq galées qui seront siens, pour nagier, aler ou sejourner à sa Ordenance.

Et pour soustenir ces frais & despens, vous supplie tres Saint Pere qu'il vous plaise à lui octroyer la decime de tot son Dalphinel & des Eveschies esquels ledit Dauphin ou ses subgiez ont terre, hors du Royaume de France.

Item, est l'entente dudit Dauphin que ou cas que le Roys de France voudroit passer la mer pour ceste euvre, que ledit Dauphin & sa compaignie seront dessous lui.

Et parmi ce tres Saint Pere supplie votre dit fils, qu'il ait & soit sien tant en titre comme en fait tout ce qu'il conquerra, sauf droit d'autre personne qui fut chrêtienne, & qu'il en puist ordener & despartir à ceuls qui mieux y serviront, & la ou mieux li semblera tant du temporel comme du spirituel.

Item, vous supplie qu'il ait lui avec un Legat tiel comme il vous requerra, qui ait autorité & pouvoir de vous, d'assoudre & de excuminier.

Item, comme s'entente soit de movoir à la prime-vere, plaise à votre S. avancier sa délivrance, afin qu'il quisse être brandiz à la Saint Jehan, lequel terme li est moult briez, pour les provisions & garnisons qu'il a à fayre de navilles, d'Atilleries, d'engins, de chevaux, de bescuit, & d'autres vivres pour lui & pour ses gens, & pour faire ses alliances aux Venitiens, Genevois, Marsiliens & autres.

Et tres Saint Pere comme tant pour l'état du Saint Siege Apostolical, comme pour le Saint propos que Dieu a mis de tous jours en votre S. pourquoi l'en dit que la grace de Dieu & de son Benoist fils vous a esleu à représenter sa personne en terre, cette chouse vous touche plus que nuls ne puet dire, pour ce tres Saint Pere ledit Dauphin vous offre & presente corps, & avoir, & hommes à mettre en ceste votre euvre & honor. Pourquoi nonobstant les demandes, & requestes dessus dittes qu'il vous a fait, quar vous savez mieux ce qui à ce affiert que lui, ne son Conseil, ce considéré & que le fait est tout vostre si comme dit est, il se soumet du tout à votre Ordenance de y mettre & oster, car ainsi comme il vous plaira à en ordener il le veult faire.

Suppliant en toutes manieres il vous plaise que de vostre grace il ait cet honnour. *Histoire de Dauphiné, Edition dé Genêve*, tom. 2. pag. 507.

TROISIE'ME PREUVE. *Hist. p. 39.*

Bulla Clementis VI. quà Humbertum Dalph. constituit Capitaneum generalem Exercitùs Christiani in Expeditione transmarina contra Turcos.

CLEMENS Episcopus, servus servorum Dei, dilecto Filio Nobili viro Imberto Dalphino Viennensi Capitaneo generali Sanctæ Sedis Apostolicæ & Duci Exercitùs Christianorum contra Turcos, Salutem & Apostolicam Benedictionem. Excitamur cura multiplici, ac sedulis vigiliis anxiamur, ut ad reprimendum conatus nepharios perfidorum, eorumque conterendum superbiam, qui contra fidem Catholicam insurgentes, moliuntur Religionem extinguere Christianam, fideles Christi suo sanguine pretioso redempti ea constantia & virtute consurgant, quod illo eis assistente, cujus negotium agitur, eorumdem infidelium iniqua molimina prosternantur. Sanè dudum non sine amaritudine mentis percepto, quod gentes, illorum infidelium paganorum, qui vulgari lingua Turci vocantur, sitientes sanguinem populi Christiani, & ad extinctionem fidei Catholicæ anhelantes, collectis suæ viribus nationis, à certis retrò continuatis temporibus, cum maxima quantitate lignorum navalium armatorum, in partibus Romaniæ, & aliis locis fidelium convicinis, Christianorum fines fuerant per mare ingressi, & in Christianos, & loca, ac insulas eorumdem atrociter sævientes per mare discurrerant, & discurrere non cessabant, dampnificantes & depopulantes loca & Insulas fidelium, partium earumdem, ipsasque incendio miserabiliter supponentes, & quod nephandius erat, fideles eosdem adducebant in prædam, eosque subjiciebant horribili & perpetuæ servituti, ipsos vendentes ut animalia, ac eos ad abnegandam fidem Catholicam compellentes; quodque insulam Negropontis diversis temporibus & vicibus, cum eorum iniqua potentia, & furore sævissimæ hostilitatis invaserant. Et post depopulationem & incendia, cædes & spolia, per infideles ipsos in dicta & aliis Insulis ac Terris dictarum partium immaniter perpetrata, innumerabiles personas fidelium earumdem ceperant, ipsosque in perpetuam redegerant servitutem. Nos de hujusmodi pravis conatibus & oppressionibus, quos ipsorum paganorum sævitas in eosdem fideles atrociter exercebat, in intimis condolentes, ad subveniendum Christianorum statui sic oppresso, multas vias & modos duximus exquirendos. Ita quod faciente illo, qui omnia potest, hujusmodi negotium provisis remediis contra eosdem Turcos salutarem habuit huc usque progressum. Cupientes igitur, totisque præcordiis affectantes, ut quod in hac parte ad laudem Dei exaltationem fidei, ac tranquillitatem & pacem populi Christiani, salubriter est incœptum, de bono semper in melius, Deo auspice, prosperetur, ad personam tuam generis nobilitate præclaram, potentia præditam, virtutibus insigni-

tam, ac nobis, & Ecclesiæ Romanæ caram multipliciter & acceptam, oculos direximus nostræ mentis, & tandem super his diligenti deliberatione præhabita, te, utpote ejusdem fidei fervidum zelatorem id devotè petentem & etiam requirentem, Capitaneum Sanctæ Sedis Apostolicæ, & ducem Exercitûs Christianorum contra eosdem Turcos, autoritate Apostolica facimus, constituimus & ordinamus, modo qui sequitur Generalem. Arripies namque iter, Deo duce, pro transfretando ad Turciæ partes quàm citò poteris bono modo, ita quod ad longius pones te in mari infrà secundam diem instantis mensis Augusti, & eris, Deo dante, in dicta insula Negropontis infra medium instantis mensis Octobris, ducesque tecum ad minus centum homines tam Milites, quàm Armigeros bonos & sufficientes in factis armorum, quos tenebis ibidem tuis stipendiis & expensis, per tempus quo liga inter nos, Romanam Ecclesiam, & charissimum in Christo filium nostrum Hugonem Regem Cypri illustrem, ac dilectos filios Magistrum & Fratres Hospitales Sancti Joannis Hierosolymitani, Ducem & Commune Venetiarum, & nonnullos alios, de certis Galeis contra eosdem Turcos tenendis, dudum inita durabit, & si contingat tempus, seu ligam hujusmodi prorogari, habebis nihilominus inibi tenere dictos homines armorum ad minus per tres annos, à tempore ordinationis hujusmodi computandos, prout hæc omnia in nostra, & Fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium præsentia personaliter constitutus spontaneè promisisti, ac super his inviolabiliter observandis præstitisti corporaliter juramentum, per te post modum vivificæ signo Crucis, ac vexillo S. R. E. publicè de nostris manibus, pro his exequendis assumptis. Per hæc autem nolumus nos, vel Sedem prædictam ad dandum aliud tibi, ratione Capitaneatûs, & Ducatûs hujusmodi quoquo modo adstringi. Nulli ergo omnino hominum, &c. Datum apud Villam Novam Avinionensis Dioecesis VII. Kal. Junii, Pontificatûs nostri anno quarto. *Histoire de Dauphiné, Edition de Genève, tome 2. page 511.*

QUATRIE'ME PREUVE. *Hist. pag. 41.*

Bulla Clementis VI. ad Humb. Dalph. qua de Treugis ineundis cum Turcis cogitandum esse mandat propter dissensiones ortas in multis Christianitatis partibus.

CLEMENS Episcopus, &c. filio Nobili viro Humberto Dalphino Vienn. Sicut tuæ nobilitatis prudentiam non credimus ignorare, in Franciæ, Angliæ, Alamanniæ & Siciliæ Regnis ac Italiæ, & quasi omnibus aliis Christianitatis partibus, adeò, peccatis exigentibus, vigent his temporibus dissensiones & guerræ, quod illi qui zelo devotionis accensi ad juvandum negotium Dei, pro quo in partibus transmarinis adversùs hostes Fidei Catholicæ peregrinari, teque multis laboribus & periculis cum expensarum & sumptuum profluviis ex-

ponere nofceris, propofuerant & etiam proponebant; nequeunt adimplere fuper his vota fua, nec decimalia & alia fubfidia propter ea impofita poffunt exigi & levari, quamobrem his & aliis occurrentibus confideratis attentè, non folum expediens, fed etiam neceffarium omnino nobis de concordi & unanimi Confilio Fratrum noftrorum videtur, quod ad treugas de quibus fiebat in tuis nobis miffis litteris mentio, faciendas & ineundas meliori, honorabiliori & tutiori modo quo fieri poterit procedatur. Ideoque adhibitis cum venerabili Fratre noftro Francifco Archiepifcopo Cretenfi in partibus illis Apoftolicæ Sedis Vice-Legato, ad dilectis filiis Deodato de Gofono Magiftro Hofpitalis Sancti Joannis Hierofolymitano & Ifnardo de Albarno Priore Domûs Capuæ Hofpitalis prædicti, necnon Patronis Galearum cariffimi in Chrifto Filii noftri Hugonis Regis Cypri Illuftris, ac Ducis & Communit. Venetorum & aliis de unione fidelium, de quibus tuæ difcretioni videbitur tractatu & deliberatione maturis circa eafdem faciendas treugas laborare cum omni ditione diligentia & follicitudine non poftponas, neceffitatem præmifimus quæ nequaquam propalanda eft quomodolibet, tenenda nihilominus fub fecreto; circa quas quidem treugas faciendas, una de duabus viis, ut per te affumenda videtur, videlicet, quod ad eas per te præfertur, ad honorem Dei & Ecclefiæ Sanctæ fuæ, utilitatemque fidei & Fidelium procedas tanquam Capitaneus Generalis, feu quod forma illarum tractetur & ordinetur per te, ac alios quos contigerit in illis partibus, & ordinata nobis ante perfectionem treugarum ipfarum mittantur, ut nos habita fuper hoc deliberatione provida, tibi quod nobis utiliùs occurrerit refcribamus, affumptis interim fufferentiis aliquibus ufque ad tempus de quo tuæ difcretioni videbitur duraturis, tu verò qui conftitutus in fchola experientiæ, quæ dictarum duarum viarum magis oportuna & expediens fuerit nofcere potes, fuper expedientiori & utiliori via hujufmodi diligenter & fedulo procedere non obmittas. Hæc quidem fic fecretè tenenda providimus, quod nec multis, nec etiam aliqui de tuis Nunciis ea voluimus aperire.

Expedit tamen & volumus quod prædictæ ineundæ treugæ non perpetuæ, fed temporales fint, ita quod tempus decennii non tranfcendant, fperans equidem in Domino, quod interim in Chriftianitatis partibus, à Domino, pace data, pro fide Catholica in illis tranfmarinis partibus dilatanda, utilius & falubrius poterit remedium ordinari, nec te fili latere volumus, quod hæc fuper his quæ per nos pro unione prædicta pro toto tempore ipfius, & etiam biennio, ad quod prorogata eft ficut nofti, per nos promiffa funt, nullatenus deficere, fed ea complere integraliter intendamus: tamen ultra hoc aliter, vel alias pecunias durante præfentis temporis malitia, mittere non poffemus, quia ut præmittitur, de decimalibus vel aliis fubfidiis parum poteft & potuit hactenus colligi vel haberi, quin imo ea quæ ufque modo miffa funt, non fine noftri & Ecclefiæ Romanæ noftræque Cameræ gravaminibus, pro majori parte de noftris pecuniis funt recepta.

Ceterum te proficiſci ad Sepulcrum Dominicum nullo modo expedt, donec dictæ treugæ completæ fuerint & firmatæ, tunc verò cum omnibus illis, de quibus tibi videbitur, dictum Sepulcrum & alia Oratoria Terræ Sanctæ viſitare poteris, metu pœnarum quarumlibet per Conſtitutiones vel prohibitiones Apoſtolicas adverſus illos qui ad partes illas accedunt inflictarum ceſſante, ac nihilominùs, nonobſtantibus votis, promiſſionibus, juramentis, & obligationibus emiſſis, & factis per te, de morando uſque ad certi temporis ſpatium in illis partibus, ad has partes cum gratia noſtræ benedictionis redire.

Ulteriùs cum negotium prædictum non ad impugnandum Græcos, ſed ad reprimendum Turcorum Infideliùm auſus temerarios, ne Fideles partium illarum affligerentur per ipſos, incoatum extiterit, ſicut noſti, de illo Cantacuzeno & Græcis aliis de quibus faciebant tuæ Litteræ mentionem, te, factis dictis treugis, intromittere ſicut credimus non oportet. Datum Avinione IV. Kal. Decemb. Pontificatûs noſtri anno quinto. *Hiſt. de Dauphiné, Edition de Genève*, t. 2. p. 536.

CLEMENS Epiſcopus ſervus ſervorum Dei, dilecto filio Nob. viro Humberto Dalphino Vienn. &c. Dudum magnæ devotionis zelum, quem, tanquam vir Catholicus, Deoque devotus, ad defenſionem & dilatationem fidei Catholicæ gerere dignoſceris, operis exhibitione cupiens deducere in apertum, generalem Capitaneatum Exercitûs communionis Fidelium, in partibus Romaniæ contra Turcos, hoſtes Chriſti feroces & perſecutores crudeles nominis Chriſtiani, gerendum & exercendum in perſona tua propria, deſideriis ferventibus, ad honorem Dei & Eccleſiæ ſanctæ ſuæ, fideique prædictæ, ac tuæ ſalutem animæ aſſumpſiſti. Promittendo, in noſtra & Fratrum noſtrorum præſentia, proprio juramento, ad partes prædictas Romaniæ te conferre perſonaliter, ibidemque dictum Officium, uſque ad certi temporis ſpatium, prout Divina tibi aſſiſtente gratia poſſes utiliùs & fideliùs exercere. Sanè cum tu poſtmodum ad partes prædictas accedens, per magnam partem dicti temporis inibi duxeris Officium hujuſmodi exequendum, & ex certis cauſis rationabilibus ad id nos moventibus, voluerimus tibi, ut non obſtante, quod totum tempus per quod debebas in dictis partibus exequendo dictum Officium commorari, nondum finitum extiterit, ad has partes ciſmarinas & noſtram præſentiam poſſis venire liberè licentiam duxerimus per noſtras litteras concedendam, ut ratione juramenti prædicti per te præſtiti & alias circa præmiſſa tuæ puritati conſcientiæ pleniùs ſatisfiat, quod Confeſſor tuus idoneus Religioſus vel Secularis, quem duxeris eligendum, te ſuper eodem & alio quocumque juramento, etiam de non redeundo ad has partes, citra tempus prædictum, per te quomodolibet præſtito, autoritate noſtra hac vice valeat diſpenſare, tibi tenore præſentium indulgemus. Datum Avinione decimo quarto Kal. Aprilis, Pontificatûs noſtri anno quinto. *Ibid.* pag. 553.

CINQUIE'ME PREUVE. *Hist. p. 41.*

Bulla Clementis VI. ad Humb. Dalph. quâ eum consolatur de morte Mariæ de Baucio, ac hortatur, ad secundas nuptias convolaret.

CLEMENS Episcop. servus servorum Dei, dilecto filio viro Humberto Dalphin. Vien. Una tantum littera missa nobis de partibus transmarinis, & multorum relatibus audivimus, quondam Mariam conjugem tuam migrasse ad Dominum in eisdem partibus ab hac luce, & licet more conditionis humanæ, de substractione ipsius tam devotæ in Christo filiæ doleamus, tibique in tam longinqua regione peregrinanti ejusdem conjugis destituto solatio, paternis compatiamur affectibus, in visceribus caritatis. Quia tamen eidem, quæ bene ut intelleximus vivere studuit, sicque non potuit malè mori, suum sibi transitum, præsertim quia in prosecutione tam pii negotii ad quod vigentem devotionem habebat, vitæ suæ finivit terminum, credimus fuisse fœlicem; eamque de laboribus ad quietem, & de miseriis ad gloriam feliciter transivisse, propter quæ caris suis esset si vis doloris rationis subjugaretur Imperio, gaudendum super eodem transitu potiùs, quàm tristandum. Nobilitatem tuam rogamus attentè, quatenus Divinæ dispositioni super his & aliis tuis adversitatibus, cum devotis gratiarum actionibus, tanquam vir prudens, virtuosus & constans, quovis cessante murmure te coaptans, in eo qui est Pater consolationis ac virtus & fortitudo fragilium te consoleris, & nihilominus ut ipse posteritatem tibi servituram, & Reipublicæ utilem dignetur concedere, devotis & justis apud eum orationibus, & ad contrahendum matrimonium propterea cum aliqua muliere apta & idonea, de qua donante Domino, prolem numerosam suscipias, non differas aspirare. Super aliis autem ad præsens non scribimus, cum de statu tuo varia, quibusdam dicentibus, te ad has partes redire, aliis verò te illicò velle remanere asserentibus, nostris auribus instillentur; super his verò certiorati, tibi scribere intendimus magis plenè. Datum Avinioni Idib. Maii, Pontificatûs nostri anno quinto. *Ibid.* pag. 554.

SIXIE'ME PREUVE. *Hist. pag. 42.*

Tractatio habita de Matrimonio ineundo inter Humb. Dalph. & Blancham Sororem Amedœi Comitis Sabaudiæ.

PRO parte Dom. Dalphini sunt dati Tractatores, Fr. Jacobus Riveriæ, præceptor Navarræ, Ordinis Sancti Antonii Vienn. Amblardus Dominus de Bello-Monte, Fr. de Revello, Petrus de Lucingio, Nicolaus de Glande, Milites & Guillelmus Fornerii Licentiatus

tus in utroque Jure, & Procurator præfati Dom. Dalphini : pro parte verò dictæ Dom. Blanchæ & dicti Dom. Comitis dati sunt Tractatores, Dom. Petrus de Monte-gelato, Jacobus de Claro-monte, Dominus Sanctæ Helenæ, Petrus de Compesio, Dominus Vulpelheriarum, Petrus de Gebennis, Milites, & Petrus de Muris, ac Petrus Berre Jurisperiti, & pro utraque partium fuerunt Mediatores communiter dati, & concorditer assignati, Dom. G. Episcopus Carpentorat. & Dom. G. Electus Petragoricen. & Dom. Comes Gebennens. In primis placet Tractatoribus supra dictis, ut dictum matrimonium contrahatur & compleatur, per modum qui sequitur.

Primò, quòd dictus Dom. Comes Sabaudiæ det & constituat in dotem dictæ Nobili Blanchæ sorori suæ, 120000. flor.

Item, quòd dicta 120000. flor. solvantur terminis qui sequuntur, primò, quòd 20000. flor. statim remittantur & deducantur, ratione cujusdam debiti, in quo dictus Dom. Dalph. tenetur Dom. Comiti suprad. prout in Instrumentis super hoc confectis continetur.

Item, 10000. flor. solvantur realiter in die nuptiarum.

Item, alia 10000. in media Quadragesima proximè veniente.

Item, deinde quolibet anno in media quadragesima, 6000. flor. donec de dicta 120000. flor. summa fuerit plenariè satisfactum.

Item, actum est quòd 13000. flor. quæ vel circà poterant deberi præf. Dom. Comiti, per dict. Dom. Dalphinum, de resta cujusdam debiti, statim remittantur dicto Dom. Dalphino in recompensationem Cameræ & aliorum ornamentorum, exceptis ornamentis capitis, quæ ornamenta capitis sibi dabit dict. Dom. Comes honorabiliter, sicut decet.

Item, actum est quòd dabit dict. Dom. Comes præfatæ sorori suæ vestes, & alia ornamenta sibi condecentia pro tempore nuptiarum.

Item, actum est quòd dict. Dom. Delphinus teneatur dare & assignare dictæ Dom. Blanchæ ratione dotalitii decem mille flor. annuales assignandos in Castris Visiliæ, Montis-Bonodi, Muræ-Matacenæ, Belli-Montis & Corvi, & mandamentis eorum & Jurisdictionibus, & honoribus quibuscumque, & in aliis Castris & locis circumvicinis, si prædicta non sufficerent, & quòd dicta Castra sibi tradantur, ædificiis & Fortalitiis dictorum Castrorum minimè computatis, homagio ligio & cavalcatis ac resorto Juridico & secundis Appellationibus dicto Dom. Dalphino retentis; pœnis, bannis, commissis, & cognitionibus pro dictis cavalcatis dictæ Dominæ Blanchæ retentis.

Item, in casum & eventum, ubi deberet fieri restitutio dotis, fiet per hunc modum, quòd dicta viginti millia flor. quæ debent remitti & deduci, ut suprà dictum est, non restituantur in casu ubi ab ipsa Domina dict. Dom. Dalphinus habebit prolem superstitem, aliàs autem, videlicet post decessum dicti Dom. Dalphini, & non antè, fiat restitutio, sicut de aliis centum millibus flor. infra scrip.

Item, de dictis centum millibus flor. & de dictis viginti millibus supradictis in casu prædictæ restitutionis fiat restitutio per hunc modum,

videlicet viginti millia flor. restituantur infrà annum à tempore soluti matrimonii, & deinde anno quolibet sex millia flor. quo usquè de dicta summa fuerit plenariè satisfactum.

Item, in casu ubi restitutio prædictæ dotis fuerit plenariè facta, quòd tunc cesset totaliter dotalitium supradictum.

Item, quòd prædicta serventur fortiori modo quo poterunt, taliter quòd partes debeant contentari.

Intendit Dom. Dalphinus quòd illa decem millia flor. quæ de dote dicebantur & ordinabantur per Tractatores, sibi solvi in media Quadragesima, eidem in die desponsationis realiter exsolvantur aut respondeantur pro parte Dom. Comitis solvi nomine dicti Dom. Dalphini Lappo de Ruspo seu aliis mercatoribus Romanæ Curiæ, nominandis per ipsum Dom. Dalphinum taliter quòd dicti mercatores indè quittent eumdem Dom. Dalphinum, & sibi restituant jocalia sua quæ habent penès se nomine pignoris obligata.

Item, super quarto capitulo addatur quòd Dom. Comes teneatur ad ornamenta quæque capitis & corporis Dom. Blanchæ, & omnia quæ spectant ad dicta ornamenta facere honorificè secundùm decentiam honoris, dignitatis & statûs dicti Dom. Dalphini & prædictorum Dom. Comitis & Domicellæ.

Item, in casu quo convolaret ipsa Domicella ad secundas nuptias, intendit Dom. Dalphinus quòd cesset omninò dotalitium sibi dandum, aut fructus ejusdem in dotis restitutionem cedant & totaliter convertantur, quo casu cessionis & conversionis fructuum in dictam restitutionem Castra quæcumque & loca quæcumque assignanda pro dicto dotalitio teneri & regi debeant omni tempore per homines ligios Dom. Dalphini, qui tunc erit, ita quòd nullum possit eidem Dom. Dalphino super ipsis Castris & locis periculum eminere.

Si verò ad secundas non convolaret nuptias, teneat dotalitium ipsa vivente, quousquè dumtaxat recuperavit dictam dotem, si ipsam recuperare voluerit, ad quod tamen compelli seu arctari non possit, & in casu quo dotem ipsam recuperare voluerit, tunc facta prima solutione dictæ restitutionis dotis, quæ solutio debet esse de decem millibus flor. minuatur & extenuetur ipsum dotalitium de mille & ducentis flor. & deindè anno quolibet in qualibet solutione dictæ restitutionis minuatur & extenuetur dictum dotalitium, de ipsoque deducatur pro rata ut suprà, adeò quòd facta totali restitutione dictæ dotis omninò cesset dotalitium ipsum, & sit ex tunc ulteriùs viribus vacuatum.

Item, non intendit Dom. Dalphinus quòd dicta Domicella aliquam quittationem faciat de hæreditate seu successione, imo quòd sibi reserventur jura quæcumque sibi competentia & competitura in successione materna & fraternis, & aliorum quorumcumque agnatorum & cognatorum.

Item, memorandum quòd si dotis restitutio locum haberet, Dom. Dalphino præmoriente non superstitibus liberis ab eisdem communibus, dat sibi Dom. in augmentum dotis, decem millia flor. & si ipsa

præmoriretur nullis etiam liberis remanentibus, communibus ex eisdem, dentur Dom. de dicta dote decem millia flor.

Humb. Dalph. Vienn. dilectis fidelibus Bayllivis, Judicibus, Procuratoribus & coeteris Officiar. nostris Ebredunesii & Brianczonesii, ad quos præsentes pervenerint, vel eorum loca tenent salut. vobis & vestrûm cuilibet expresse præcipiendo mandamus, quatenus, quandocumque per R. in Chr. P. Dei gratiâ Archiep. Ebredun. seu Officiarios ejusdem fueritis requisiti, eisdem contra Valdenses, & hæreticos quoscumque, ad hoc quòd fides orthodoxa suscipiat incrementum, & hæretica pravitas deprimatur, de ipsis quoque Valdensibus & hæreticis debita ministretur justitia, ope, consiliis & auxiliis cum quacumque poteritis diligentia & efficacia sollicitudinis assistatis. Datum in Villa-Nova Sancti Andreæ, prope Avinionem, sub annulo nostro secreto, in absentia Cancellarii nostri, die 2. mens. Januarii, anno Nat. Domini 1348. per Dominum orethenùs exped. H. P.

SEPTIE'ME PREUVE. *Hist. pag.* 48.

FRa Deodato di Gozone, per la gratia di Dio, humil Maestro, della Sacra Casa dello Spedale di San Giovanni Gierosolimitano, e Custode de' Poueri di Giesù Christo. A' Relisiogi in Christo, à noi carissimi Fratello, o Fratelli; il Priore, o Priori di Danimarca, di Dacia, di Norvegia, e di Suetia; & à ciascuno di essi, à cui, od à quali, le presenti nostre peruerranno, salute, nel Figliuolo della Gloriosa Vergine. Con paterna sollecitudine, volentieri eccitiamo gli animi vostri à quelle cose, mediante le quali per la gloria della professione, sotto la quale, all'Altissimo militate, il sempiterno Palio del Sommo Bene acquistar possiate. Hauendo dunque per relatione di molti inteso, che frà gli altri Fratelli dell'Ordine nostro, voi sete di lodevol vita, e Figliuoli d'ubbidienza; utilmente gouernando le cose, ch'al reggimento, & all'amministratione vostra, commesse sono; Siamo da una certa ammiratione, e marauiglia commossi, che da lungo tempo in quà, dopo che l'Ordine nostro, si partì dalla Terra Santa; non habbi de' Beni suoi, che sono in detti Priorati; da Voi hauuta risponsione alcuna; ne habbi quindi sentito refrigerio di souuentione, o soccorso alcuno.

Crediamo certamente, ancorche voi habitiate ne gli ultimi confini della Terra; che sappiate benissimo, e che per fama debbiate hauer inteso, che nell'Isola, chiamata Rodi, con gran moltitudine di Fratelli della Casa sopradetta, e d'altri Soldati habitiamo; facendo continoua guerra, contra crudelissimi nemicidella Christiana Fede, che Turchi volgarmente si chiamano; la cui sfrenata temerità, più orgogliosamente del solito, per la gran potenza loro, alzando in questi tempi le corna; hà cosi ferocemente minacciati, & assaliti gli Habitanti di quà dal mare; che se'l Santissimo Signor nostro Papa Clemente Sesto, e molti altri Ré, e Principi Cattolici; con Galere, e Soldati,

non gli haueſſero ſoccorſi ; la Fede Cattolica in queſte Parti, diradicata, & à niente ridotta hauerebbono ; uccidendo con crudel morte i Profeſſori, e Difenditori di quella, Però eſſendo, che queſta noſtra profeſſione inuita noi, più di tutti gli altri Huomini del Mondo, alla difeſa, & all'aumento della detta Santa Fede; e che i Beni dell'Ordine noſtro, à queſt'uſo ſpecialmente deputati ſono: Debbiamo, e poſſiamo non ſenza ragione marauigliarci, ch'in occaſione, & in tempo di tanta neceſſità, e biſogno ; traſcuriate di mandar al Convento noſtro, di quà dal mare, le Riſponſioni voſtre ; come indifferentemente fanno gli altri Priori, e Comendatori di tutte l'altre Parti del Mondo.

E perche cio tende ancora in dannatione dell'Anime voſtre, & in noſtro inſopportabil danno ; Poſciache qui mantener non ci poſſiamo, ſenza eſſere ſouuenuti delle debite Riſponſioni, che da' Beni noſtri, in ogni Parte del Mondo ſituati, giuſtamente ci appartengono ; ſtrettamente, & in virtù diſanta ubbidienza, comandiamo, & ordiniamo à tutti, & à ciaſcun di voi, che ſenza ſcuſa, o contradittione alcuna, debbiate infallibilmente gagare ogn'anno, le Riſponſioni di coteſti Priorati ; in mano del Riceuitore dell'Ordine noſtro in Fiandra. Aſſicurandoui, che ſe vi trouaremo con effetto Figliuoli ubbidienti, & divoti ; Voi all'incontro ci trouarete Padre benigno, & amoreuole ; all'utile, & honor voſtro inchinato, e prontiſſimo. Data in Rodi, a' venticinque d'Agoſto, dell'anno mille trecento, e quaranta ſette. *Ex Boſio*, Tom. 2. p. 76.

HUITIE'ME PREUVE, *au bas de la page 69*.

NEUVIE'ME PREUVE. *Hiſt. p.* 70.

ONde eſſendo il Papa informato di quei diſordini, & eſſendogli da' Veſcoui, & da' Prelati date ogni giorno molte querele, intorno alla licentioſa vita de' Caualieri, e Religioſi ; ſignificandogli, che la maggior parte delle Chieſe di queſt'Ordine, erano maliſſimo ſervite, e che molte ſe n'andavano in rouina ; fece ſpedire una lettera ; data in Avignone, a' diciaſette di Giugno, dell'anno ſeguente, mille trecento ſettandue ; con la quale, dando particolarmente conto, & informatione al Gran Maeſtro, di quanto paſſava ; gli ordinò in virtù di Santa Vbbidienza ; ſotto pena di Scomunica, e Soſpenſione del Magiſterio, che doueſſe far convocare un Capitolo Generale, in qualche luogo vicino alla Romana Corte, per il primo giorno di Maggio, dell'anno futuro, mille trecento, e ſettantatrè ; per riformar i coſtumi de'Religioſi ; e per far tutte l'ordinationi, ch'erano neceſſarie ; per riſtoramento, e riforma dell'Ordine ; delle Chieſe, e de' Beni ſuoi. Ordinandogli di comandar eſpreſſamente à tutti i Priori, e Comendatori, che doueſſero andar al detto Capitolo ben'inſtrutti, in informati delle Perſone, e della vita di tutti i Cavalieri, e Religioſi, ch'erano ſtati deputati al gouerno, & all'amminiſtratione de' Beni della Religione ; e particolarmente di quelli, che già furono de Templari. E ſcriſſe al Caualier Fra Sicardo Muronetro, al quale il Gran Maeſtro, & il Conuento

hauenano conferito il Priorato di San Gilio, co'lcarico di Luogotenente del Gran Maestro; mandandogli copia della lettera, ch'all'isteſſo Gran Maeſtro ſcritta hauena, e dandogli particolar commiſſione di far adunar il Capitolo ſuddetto; il quale per alcuni riſpetti, ordinò poi il medeſimo Pontefice, che ſi prolungaſſe fin'al Settembre, del detto anno, mille trecento, e ſettantatrè. Et hauendo ſcritto al Gran Maeſtro, che mandar doueſſe al Capitolo ſuddetto, due Religioſi per ogni Lingua, di quelli, ch'erano in Convento; ordinò poi, che per euitar la ſpeſa, & il faſtidio di tanti; ne mandaſſe ſolamente quattro, per tutte quante le Lingue. *ibid. ad ann.* 1372. *pag.* 112.

DIXIE'ME PREUVE. *Hiſt. p. 76.*

SOllicitato ita Ludovico, ut terra Amuratem aggrederetur, conſtituit Pontifex, ut quingenti equites Hoſpitalarii S. Joannis Jeroſolymitani ſuccincti totidem ſcutatis militibus, armiſque egregiè inſtructi in Græciam trajicerent ad Græcos contra Turcicos impetus tutandos: qua de re encyclicis litteris ad Hoſpitalarios Boemiæ, Galliæ, Navarræ, Caſtellæ, Aquitaniæ, Angliæ, Luſitaniæ datis expoſuit miſerandum orientalium rerum ſtatum, inſulas Ægæi maris ſubactas, everſum pene Græcorum imperium, Turcarum vectigalem Conſtantinopolim factam, Bulgariam & Serviam quati, Armeniam Saracenis Turciſque cinctam. Ad reſtituendam itaque collabentem religionem illos inſtruere arma juſſit, ut appetente anni hujus ſeculi ſeptuageſimi ſeptimi vere, mare trajicerent.

GREGORIUS, &c. Hoſpitalariis Regni Bohemiæ, &c. Ingentiſſima damna aliaque mala animarum & corporum, non abſque flebili memoratu fidelium recitanda, quæ evenerunt propter Chriſtianorum negligentiam, in graviſſimum diſpendium fidei Chriſtianæ commiſſam, piget & pudet recolere: ſed id cogit urgens neceſſitas, ut oſtenſis negligentiæ culpis, & infeliciſſimis eventibus ſubſecutis, ex eis ipſæ culpæ horreantur deteſtabilius, & promptioribus animis poſſibilis emendatio præbeatur. Eſt ſiquidem notiſſimum, quod olim, etiam de multorum memoria, impii Turchi perſecutores nominis Chriſtiani, non inventa reſiſtentia ſufficienti fidelium, poſt diſſipationem multarum inſularum, quæ fertiles erant & habitatæ per populos Chriſtianos, invaſerunt, occuparunt, & deſtruxerunt fere totum glorioſum imperium Romaniæ, & ſibi tributarium effecerunt, abductis ab inde in ſervitutem miſerrimam infinitis perſonis utriuſque ſexus, quas ad terras ſuas abducere voluerunt: nuncque imperium Bulgariæ & regnum Serviæ aliaſque partesdictorum Chriſtianorum crudeliter impetere aſſeruntur. Civitas quoque glorioſa Conſtantinopolitana & ejus Imperator illuſtris adeo ſunt arctati à Turchis eiſdem, quod non ſolum eis tributarii facti ſunt, ſed fere in eorum manibus conſiſtunt, niſi ipſis per auxilium fidelium occidentalium celeriter ſuccurratur: regnumque Armeniæ minoris, utique Chriſtianum, poſitum inter Saracenos &

Turcos eosdem, jam longis temporibus auxilium fidelium occidentalium etiam minimum non præsensit; propter quod paulatim & quasi totaliter in manus decidit impiorum.

Præmissis igitur & nonnullis aliis utilibus & necessariis causis circa istam materiam, quæ consultius præsentibus subticemus, matura deliberatione digestis, ad laudem Dei, defensionem & dilatationem dictæ fidei, gloriam & honorem Romanæ ecclesiæ, animarum vestrarum salutem, & religionis vestræ reformationem ac augmentum in spiritualibus & temporalibus, dante Domino proventurum, auctoritate apostolica duximus ordinandum, ut quingenti fratres milites dicti hospitalis & totidem eorum scutiferi tempore veris anni nativitatis Domini millesimi trecentesimi septuagesimi septimi ad partes Romaniæ præfatas debeant transfretare, in eisdem partibus ad dictæ sedis beneplacitum, permansuri, & gesturi bellum contra Turcos, prout per dilectos filios magistrum & conventum Rhodi dicti hospitalis & alios præsidentes & consiliarios ad hoc deputandos pro tempore provide disponetur, &c.] Præcipit, ut equitum numerum, qui ab ipsis submittendus est, eorumque armigeros necessariis omnibus ad expeditionem illam obeundam instruant. *Dat. Avin.* VI. *id. Decembris anno* V. Quingenti illi equites ac totidem scutiferi ex variis regnis tanquam militiæ Christianæ delibatus flos colligendi ab hospitalariis designati erant in singulis provinciis certo numero, pro quibus sustentandis sumptus conferebantur: cumque vigintiquinque ejus ordinis equites cum totidem scutatis militibus e Castella submittendi forent, Henricum Regem hortatus est Gregorius, ut bellico apparatu instruendo operam daret. De quo alii etiam Reges & principes rogati videntur, Veneti præterea ac Gennuenses sunt excitati, ut classes ornarent in Turcas: ac Thomas Gradensis patriarcha & Andreas archiepiscopus Genuensis in hanc rem incumbere jussi. Tum Joanna Regina Siciliæ, quæ vires ad Syriam recuperandam explicare affectabat, impulsa ut primum eas ad reprimendos Turcas & Constantinopolim defendendam converteret: ita enim conficiendæ ex universis regnis cruce signatæ expeditioni pro terra sancta liberanda viam structum iri. Restituendæ in Syria Christianæ fidei Joanna Regina Siciliæ versabat consilia, cum à viris piis, qui ex oriente redierant, sacro studio esset accensa: retulerant enim ii ad commovenda in impios occidentis arma, Saracenos plures ad fidem amplectendam comparatos, egregiamque ad alios opprimendos occasionem affulsisse.

Spargebantur tum rumores inter Saracenos Syros & Afros superstitionem Mahometicam à Christianis excisum iri: Joannesque de Castello, Nicolaus Malavena, Corseletus de Hamcuria, Joannes Pelizor, aliique existimatione & probitate insignes viri ad sedem Apostolicam accessere, ut Gregorium de barbarorum consternatione certiores facerent: structam videlicet instaurandis rebus Syriacis egregiam viam, ac facile de trepidis, qui nondum viso hoste victos se putarent, triumphum reportatum iri. Discussis iis Gregorius, licet vaticiniis in-

fidelium leviter fidem adhibendam non putaret, quia tamen divino miraculo interdum impiis hominibus vaticinari datum est, spernenda hæc omnino non putavit : & Carolum Francorum, Eduardum Anglorum Reges, Philippum ducem Burgundiæ, Joannem ducem Lancastriæ ad bellum sacrum tentavit accendere, auctorque fuit, ut Saracenorum trepidationem explorandam curarent.

De his etiam Pontifex Bertrandum e Cliquino magistrum equitum in Francorum regno bellica gloria hoc tempore florentissimum certiorem fecit, cum sæpius audisset, ipsum pio desiderio contra Mahumetanos exercendæ religiosæ militiæ æstuare. Negligentibus vero Regibus pontificias adhortationes, plures viri nobiles propagandæ Christi fidei desiderio accensi sedi Apostolicæ exposuere, se suaque pro orientali expeditione conficienda collocaturos ; tantumque catholicorum numerum eodem pio studio inflammatum, ut florentissimus colligi exercitus, ac militantium ipsorum opibus aut piorum eleemosynis sustentari posset. At Gregorius, ut necessariam in ea re consilii maturitatem in bello sacro indicendo adhiberet, Joanni Baliolo & Jacobo Mortarolo viris prænobilibus Cameracensis & Morinensis diœceseon auctoritatem contulit, ut Christianorum regna ac provincias obirent, & coram episcopis ac præsulibus aliis in publicos commentarios eorum nomina, qui bello sacro nomen daturi essent, tum facultates huic expeditioni addicendas referrent, ut his omnibus exploratis sedes Apostolica optimum consilium expedire posset. De quo encyclicæ litteræ ad patriarchas, archiepiscopos, & episcopos, universosque fideles datæ sunt.

Cùm vero ad ingentia ea consilia mandanda operi Francorum Anglorumque concordia necessaria esset, Carolum & Eduardum gravissimis ineunte anno litteris ad pacem conficiendam sollicitarat, cum oratorum regiorum conventus ea de causa indixissent ; atque diserte exposuit, quanti ad æternam salutem assequendam pacem restituere fessis populis momenti foret : quot & quanta mala bello inveherentur, divinus cultus exolesceret, atque omnium scelerum, quæ committantur, reum futurum, cujus culpa bellum geratur : reliquum orbem Christianum ob ipsorum discordias fluctuare : augeri barbarorum potentiam, atque universum orientem periclitari : milites quos ipsi in mutuas cædes committerent, libentissime, uti acceperat, in religionis hostes ferrum conversuros.

ONZIE'ME PREUVE. *Hist. p. 90.*

HIs verò ad notitiam dicti Gregorii Papæ deductis, ipse vehementer turbatus est & tristis effectus, providitque circa ea quantum sibi possibile fuit. Et primò fecit processus suos contra dictos Florentinos, qui eisdem, prout præmissum est, causam & occasionem præstiterant ; quos etiam aggravavit, & reaggravavit. Et postquam eos sententialiter pronuntiavit hostes suos & Ecclesiæ, sub pœnis & sententiis contentis mandavit ne aliquis eis vel eorum alicui participaret

loquendo, comedendo, bibendo, emendo, vendendo, aut aliàs quovis modo, daretque consilium, auxilium, vel favorem directè vel indirectè. In eorum etiam majorem detestationem pari modo mandavit quòd panni aut aliæ merces quæcunque per eos aut in earum territorio factæ sive titulo emptionis, sive donationis, aut aliàs qualitercunque ad usum aliquorum nullatenus cederent aut reciperentur, nisi inquantum hoc ad eorum damnum seu jacturam cedere posset. Confiscavit nihilominus omnia eorum bona tam mobilia quàm immobilia, ubicunque consisterent. Personas insuper eorum capientium suas fieri ordinavit. Quorum occasione multi tam in Avinione quàm aliis variis partibus collocati cum damnis & detrimentis innumeris ad propria redire sunt compulsi. Ex quibus eorum communitas ad cor minimè reversa est, immo fortiùs in sua malitia extitit indurata, continuè peiora prioribus contra dictam Ecclesiam procurando & machinando, libellos etiam diffamatorios, falsa tamen & erronea continentes, contra statum ipsius Ecclesiæ & personam dicti Papæ ubique transmittendo. *Bal. Pap. Aven.* Tom. 1. p. 435.

DOUZIE'ME PREUVE. *Hist. p.* 100.

TUNC verò isti maledicti Romani nolebant exire; transactaque quasi una hora, Dominus Massiliensis fecit tantum quòd exirent præter quadraginta vel quasi; qui etiam armati erant, & ipsi nolebant exire; sed perquisiverunt totum conclavum per omnes lotgias seu cameras Dominorum Cardinalium sub lectis & retro & in latrinis, dicentes: *Volumus videre si hic sunt homines armorum absconsi, aut si sunt foramina per quæ aliquis posset intrare vel exire.* Alii verò qui exierant custodiebant portam conclavi clamantes & dicentes alta voce in lingua eorum: *Romano lo volemo lo Papa.* Ibid. p. 457.



PREUVES

PREUVES DU VI. LIVRE DE L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE, *Hist. p.* 129.

REdiit quoque animus Græcis, qui continuis à Bajazete cladibus atterebantur. Immiserat ille jam ante Jacupum Baſſan quinquaginta millibus Barbarorum ſuccinctum in Peloponeſum, totque ſtrages ediderat, ut Theodorus deſpota porphyrogenitus Emmanuelis Imperatoris frater, cum ex obſeſſa Conſtantinopoli nulla accerſere auxilia poſſet, Spartam Rhodiis equitibus pretio vendiderit, ut eo reliquam ditionem facilius tueretur, ac Spartiatæ Latinorum virtute contra barbarorum impetus tuti eſſent. Meminit Jacobus Boſius ex vetuſtis equitum religioſorum monumentis Raymundum Leſtura Toloſanum priorem, & Eliam Foſſatum præceptorem ad ineundam Spartæ poſſeſſionem miſſos, atque hoc anno XXI. Junii die, religioſi Ordinis equeſtris in Peloponeſo legatos creatos, inſtructoſque ſumma auctoritate, ut cum Spartiatæ equitum dominatum admittere abnuerent, de variis arcibus peninſulæ cum Petro e S. Superano Achaiæ moderatore paciſcerentur. Hic vero obſervandum, ut Spartiatæ ſe Turcarum furori objicere maluerint, quàm equitum Hieroſolymitanorum imperium ſuſcipere, unde juſta in eos Dei ultio perſpici poſſit : nam miſeri repudiato Latinorum patrocinio ac dominatu, poſtea Turcica tyrannide ſunt oppreſſi. *Ex Rainaldo* Tom. 17. ann. 1401.

DEUXIE'ME PREUVE, *au bas de la page* 142.

TROISIE'ME PREUVE. *Hist. p.* 214.

EUGENIUS PP. IV. chariſſimo in Chriſto filio Joanni Caſtellæ & Legionis Regi illuſtri, Salutem, &c. Ex litteris dilecti filii Antonii Fluviani Magiſtri Hoſpitalis S. Joannis Jeroſolymitani, & fide digna aliorum relatione intelleximus, quod Chriſtianæ fidei perfidus hoſtis ſoldanus Babyloniæ, ſumma diligentia parat magnam claſſem ad oppugnandam in æſtate futura inſulam Rhodi, & eam de manibus fidelium auferendam. Nos his cognitis, ſummo dolore mentis commoti ſumus, dolentes vicem Chriſtianorum principum, qui cùm illis canibus bellum inferre, & ſua auferre hactenus conſuevíſſent, nunc veluti

dormientes permittant & regna & insulas Christianis subditas capi & conculcari per gentem omnium vilissimam in dedecus & opprobrium totius nominis Christiani. Dolemus quoque, quod propter malignitatem temporum, ne dicamus hominum, ita undique premimur variis molestiis, ut non possimus ad illius insulæ defensionem vacare, prout gerimus in desiderio cordis nostri: nulla enim in re libentius exponeremus facultates nostras & Ecclesiæ, si quæ essent: sed tamen subveniemus religioni pro eorum tutela, de aliquibus galeis, prout temporum angustiæ permittent. Verum cum hoc parum sit futurum, respectu potentiæ, quæ à canibus paratur, decrevimus exhortari etiam principes Christianos, præsertim qui potentes mari sunt, ad fidelium defensionem. Itaque quamquam fides catholica & Christi nomen, pro ejus reverentia, debent tuam & aliorum mentem permovere ad impendendam operam non solum pro defensione fidelium, sed etiam infidelium oppugnatione; tamen per Dei misericordiam hortamur tuam serenitatem, eidem in remissionem peccatorum injungentes, ut pro salute animæ tuæ, pro honore regio, pro fama, & gloria tui nominis, velis mittere magistro præfato pro defensione insulæ aliquod firmum auxilium, prout dignitas tua & regni amplitudo requirit. Scis quanta mala intulerunt dudum regno Cypri, & cum ignominia totius populi Christiani. Itaque providendum est per tuam & aliorum principum subventionem, ne similis calamitas accipiatur in ea insula, quæ quasi est scutum fidelium in partibus Orientis, ex quo non solum maxima damna, sed etiam perpetuum dedecus insurgerent nomini Christiano. Si mercedem apud Deum requiris, ex hac re consequeris amplissimam: si laudem apud homines, nulla præclarior esse poterit, quàm ea, quam præstant honestæ, piæ & salutiferæ actiones; hæ præsertim, quæ collocantur pro defensione Christi fidelium adversus infidelium iniquitatem. Dat. Florentiæ, &c. XVII. Kal. Januarii anno IV.

EUGENIUS PP. IV. universis & singulis bajulivis, prioribus, castellano Empostæ, præceptoribus, capitularibus, & aliis præceptoribus, & Fratribus Ordinis S. Joannis Jerosolymitani, Salutem. Cùm, dilecti filii, Magister, & conventus Hospitalis S. Joannis Jerosolymitani nobis per nuntios proprios per hos dies nunciare curaverint, perfidos Christi hostes saracenos, soldano Babyloniæ subjectos, ingentem parare classem, & alios, quantos possunt facere apparatus animo & intentione insulam Rhodi & alia religionis vestræ loca invadendi; & nos, qui defensionem ipsius insulæ & locorum libenter pro posse curam suscipimus, classis nostræ, quam adversus Teucros parari faciebamus, expeditionem accelerari curemus, quo possit ipsa classis utrique necessitati, pro ut opportunum fuerit, satisfacere; cupientes huic tantæ rerum uno tempore simul incumbentium necessitati quibuscumque modis possibilibus subvenire, decrevimus eos omnes, qui honorem & emolumenta ab ordinis vestri religione reportant, ad tam honesta tamque debita onera convocare. Quare vobis omnibus & singulis

præceptoribus in tota Italia constitutis, sive vestris locum tenentibus, quibus per dictam Italiam cura principalior est commissa, præsentium tenore mandamus, quatenus omnes præceptores & fratres vestris singulorum Prioratibus subjectorum, qui bello, ac militiæ idonei videantur, concessa tamen prius per vos illis, qui ire debebunt, licentia, suas præceptorias arrendandi ad tres annos, pecunia anticipata juxta ritum & consuetudinem religionis prædictæ; eos præsertim, qui facultatibus adeo præditi sint, & Rhodum petere, & per certum tempus ad religionis obsequia, sine communis thesauri gravamine, ibidem commorari possint, cogere visis præsentibus debeatis.

Illos autem ex prædictis præceptoribus & fratribus, qui non viderentur armorum & belli exercitio satis idonei, & facultatibus fulciti, cogatis ad solvendum extraordinarium ultra solitas & ordinarias impositiones dictæ religionis, tantum, quantum discretionibus vestris, & duorum proborum præceptorum bene solventium vobiscum assumendorum, visum fuerit oportere. Qua in re magnam debetis diligentiam adhibere, ut nullus amicitiæ respectus, nulla sub excommunicationis poena obstet corruptela, quominus prædicta debitam & votivam habeant executionem; quia licèt omni tempore, debitores sitis ordini vestro & religioni cum fidei & integritatis puritate servire; hoc tamen tempore, hoc in casu id ipsum majori quadam affectione & attentione tenemini adimplere. Atque ut hi, qui parere noluerint, saltem pænæ formidine ab ipso parendi defectu retrahantur, vobis prioribus ante dictis, quatenus præmissa adimplere autoritate nostra curetis, duximus committendum, atque ipsis præceptoribus, ut vobis obedire teneantur sub eadem excommunicationis forma ac privationis officiorum & beneficiorum habitorum, & in posterum habendorum pæna, harum serie præcipimus & mandamus. Dat. Romæ apud S. Petrum anno, &c. MCCCCXLIIII. Id. Aprilis anno XIV.

Eadem mandata data sunt cunctis ipsius religiosæ militiæ in Galliis, Germania, Anglia & Hispania præfectis. Ne vero plus æquo gravarentur, à persolvenda ea auri vi, quam Regi Aragonum pro paranda in Turcas classe concesserat, exemit. Denique Joanni è Lastco, de quo paulò ante memoravi, solemnis equitum cætus Rhodi celebrandi potestatem fecit.

Saraceni porrò meditatam de subigenda Rhodo expeditionem aggressi, exscensione in insulam facta, agros vastarunt, obviis quibusque igni ferroque absumptis, urbem obsidione cinxere, eamque pluribus hostilibus impressionibus tentarunt: sed equitum virtute fortiter excepti propulsatique recedere, non sine dedecore & damno compulsi sunt. Hæc pluribus Jacobus Bosius in sua historia Rhodiana, & ex litteris Apostolicis confirmantur. Ex quibus etiam illud perspicuum est, Eugenium ad reprimendos Christiani nominis hostes, qui ex accepta clade odio iraque efferata Rhodum se iterum bello perituros soloque æquaturos comminabantur, ingentem classem instruere & parare adorsum esse: hæc enim posterorum memoriæ tradi voluit.

EUGENIUS PP. IV. ad perpetuam rei memoriam. Accidit quod impetus dictorum Saracenorum fuit multò major periculosiorque, quam ante ipsorum adventum fama prævia timebatur; cum dictæ gentis perfidæ classis potentissima adveniens, & ipsa gens impia in terram descendens, tales tantosque fecerit impetus, ut nisi fratres ipsius religionis divino protegente præsidio se se maximis cum impensis, maximisque cum laboribus adjuvissent, periculum fuerit manifestum perdendi Rhodum & ejus insulam cum omnibus, quæ religio illa longo jam tempore tenuit in partibus Orientis, unde privatus fuisset populus Christianus maximo firmissimoque præsidio adversus Christi hostes, quibus patefactis remansisset aditus ad reliquas Christianorum partes usque in Italiam invadendas. Quanquam verò dicti Saraceni à religiosis S. Joannis Jerosolymitani, divinâ favente clementiâ, fuerint tunc repulsi; non tamen ideò cessat suspicio, sed certis fide dignis habetur autoribus, eosdem Christi hostes majorem potentioremque prima illa classem continuò parare, cum qua prædicant & præsumunt Rhodum iterato universam ad solum usque prosternere. Quamobrem nos tantis malis obviare volentes, constituimus & jam cæpimus ingentem parare classem ad Rhodi defensionem vere proximo transmittendam: ad quam parandam fortioremque & munitiorem faciendam classem jussimus sicut decet, religiosos omnes præfati Ordinis S. Joannis Jerosolymitani aut personaliter venire, aut galeas aliaque navigia mittere, aut necessariis expensis taliter contribuere, quod nullus eorum à possibili onere eximatur, &c. Dat. Romæ apud S. Petrum anno Dominicæ Incarnationis MCCCCXLIIII. IV. Cal. Decembris, Pontificatûs nostri anno XIIII.

EUGENIUS PP. IV. ad futuram rei memoriam. Cum nos pro evidenti totius Christianæ religionis utilitate & fidei Catholicæ exaltatione, nec non pro civitatis Constantinopolitanæ & Hungariæ ac Cypri regnorum, aliarumque provinciarum Christianorum tutelâ & conservatione quam plures & maximos sumptus nos subire oporteat, quos propter multiplices expensas, quas pro Armenorum, Græcorum & aliorum populorum Orientalium à doctrina Romanæ Ecclesiæ dudum dissidentium unione exposuimus, & alias præteritorum temporum calamitates sine fidelium suffragiis tolerare non possimus, cùmque Infideles ipsi tot præliis & certaminibus superati viribus & animis fracti ac debilitati sint, hanc nobis & Catholicis principibus, populoque occasionem diutius oblatam non deserentes; magnam classem parari fecimus, cum magnus Fidelium exercitus in Hungaria per venerabilem fratrem nostrum Julianum Episcopum Tusculanum legatum de latere de nostra commissione paretur, (dum ea scribebat Eugenius, nondum de illius nece certior fuerat factus) ut terrestri maritimaque potentia Teucros & alios Christi nominis

inimicos Christianorum exercitus aggrediatur, ad quod sanctum opus eò ardentius incitamur, quò Saraceni civitatem Jerusalem in dedecus Christianorum occupantes, longe magis quam præteritis temporibus, adversus Christianos sepulchrum Dominicum visitantes sævierunt, & (quod horrendum dictu est) Infideles Christi barbarica & efferata quadam rabie inflammati imagines Salvatoris Domini nostri Jesu Christi & B. Mariæ Virginis & aliorum Sanctorum ibidem existentes dirui fecerunt, eas nefanda turpitudine & variis ignominiarum generibus afficientes, quod tam perfidè & impiè fortassis divina sapientia fieri permisit, ut nos & alii Catholici tam atroci & perversa injuria provocati ad comprimendum hujusmodi immanem fidei Christianæ ignominiam illatam ardentiùs invitaremur. Nos verò huic & fidei causæ, quæ cæteris rebus anteponenda est, omnes nostras cogitationes atque conatûs adhibentes, quemadmodum in dicto terrestri exercitu dictum legatum habemus, illique exercitui nostra & sedis Apostolicæ auctoritate præsidet, ita dilectum filium nostrum Franciscum tit. S. Clementis Presbyterum Cardinalem S. R. E. Vice-Cancellarium ad classem hujusmodi contra Infideles ipsos conducendam & nationem Græciæ & alias nationes Christianas à feritate Teucrorum & aliorum Infidelium liberandas legatum pronuntiavimus, quæ si Dei misericordia sequuntur, recuperatio Dominici sepulchri & Terræ Sanctæ facilè sequi poterit.

Accedit ad superius enarrata imminentia Christianis pericula, quod cum Soldanus Cayri dominus jam duobus proximis superiobus annis insulam Rhodi arcem quandam Christianorum adversus barbaros magna ac terribili classe invaserit, adeò ut parum defuerit quin ultimâ vice ipsa Rhodiensis civitas, & per consequens insula tota fuerit expugnata, &, pro ut certissimis litteris & nuntiis quotidie habemus, jam Soldanus ipse classem longe majorem magisque formidandam primo veris tempore ad expugnationem dictæ insulæ transmittendam paret, nos, nisi pati velimus ipsam insulam ad manus barbarorum in maximam Christianorum perniciem devenire, alteram (nimirum ab ea, quæ immissa in Hellespontum fuerat,) classem parare oportet non minorem ea, quæ superiùs dicta est, qua & dictorum barbarorum conatibus resistatur, &, prout nos in Domino spem habemus, præparetur & aperiatur via ad Terram Sanctam de manibus barbarorum hujusmodi celeriter eruendam. Pro quo quidem sanctissimo ac necessario opere effectui mancipando venerabilem Fratrem nostrum Marcum Patriarcham Alexandrinum, Apostolicæ sedis legatum cum magna & sumptuosa classe ex parte jam ordinata duximus transmittendum. (Subdit se tolerandis sacri illius belli sumptibus imparem, atque ad Christianorum, de quorum nomine & salute agitur, liberalitatem confugere : ad quam excitandam præmia indulgentiarum proponit, iisque potissimum qui religiosam militiam in Soldanum aliosve Infideles fuerint professi, vel instructos armis milites submiserint.) Datum Romæ apud Sanctum Petrum anno, &c.

EUGENIUS PP. IV. venerabili fratri Marco Patriarchæ Alexandrino adversus Saracenos in insulis Cypri & Rhodi & Ægypto, ac Syria, Apostolicæ sedis legato salutem, &c.

Post magnos multosque labores pro Dei nostri honore & ejus fidei augmento, & populorum ab Infidelibus oppressorum liberatione ex injuncta nobis desuper pastoralis officii cura multo jam tempore impensos, novis nunc & summè ingentibus bellorum fragoribus non invitamur modo, sed rapimur atque impellimur, ut piissima justissimaque arma in hostes fidei moveamus. Nam cum facta communibus expensis & diutinis laboribus unione Orientalis cum Ecclesia Occidentali, reductisque ad sanctum fidei cultum Armenis, Jacobitis, Nestorinis, Georgianis, & aliis plerisque populis; data quoque sinceræ fidei norma Æthiopibus primo, & postmodum Regi Bosniæ ac suorum regnorum populis, innotuisset nobis regnum Hungariæ civilibus simultatibus adeò ardere, ut timerent omnes Christiani ne ob ipsas dissensiones simultatesque Teucri magnam Europæ partem, præsertim provincias ipsis Hungaris continentes invaderent, ac incendiis & rapinis potissimè populorum in servitutem redigendorum fœdatas nefando Machometo manciparent, penitùsque subjicerent, inducias primo in ipso regno per legatum nostrum illuc missum fieri obtinuimus, quarum beneficio postea est secutum ut Charissimus in Christo filius noster Wladislaus Hungariæ ac Poloniæ Rex nostris usus consiliis legato nostro comite ac adjutore expeditionem paraverit terrestrem, quam anno ante acto primùm & posteà præsenti in Teucros ducta ea gens tantis pridem victoriis per annos fermè octoginta in Christianos usa multoties fracta, multoties repulsa, & infinitis propè cædibus debiliatata penè ad extremum in Europæ partibus sit perducta, quibus parandis rebus nisi alia etiam auxilia dedissemus, nisi aliam fecissemus provisionem classis, alios Teucros Asiam incolentes ut in Europam trajicerent prohibituræ, tanta victoria, tanta Dei nostri gloria nullo pacto potuisset haberi, aut aliquibus exercitus terrestris viribus obtineri : quamprimùm verò classis quam ad strictum Gallipolis duxit prout continuò paratissimam tenet dilectus filius Franciscus Cardinalis Venetiarum nepos noster illo in stricto visa est, illicò Teucri, qui in Europa erant territi animos amiserunt, alia verò Teucrorum multitudo, quæ ex Asia in Europam trajicere conabatur non classis nostræ præsentia & modo, sed viribus est repulsa : cum autem tot tantisque negotiis gravaremur etiam supra vires, perfidi Saraceni hostes & ipsi nominis Christiani classem adducentes numero navium & gentium multitudine copiosam annisque duobus ante actis Rhodum invadentes cum multis insultibus oppugnattonibusque presserunt; & licèt Rhodus & loca religionis Hospitalis S. Joannis Hierosolymitani illam tenentis Dei adjutorio & ob alias, quæ priùs à nobis aliquibusque fidelibus principibus factæ fuerant provisiones tunc fuerit dispen-

ſata, non tamen liberati ſumus dictorum Saracenorum timore, imò magis magiſque cogimur formidare, quia claſſem prima majorem parant cum qua dicunt præſumuntque non ſolum modò Rhodum & ſuæ religionis loca capturos, ſed Chriſtianos uſque in Italiam invaſuros; quæ maxima cum anxietate animi cogitantes & cum Dei noſtri adjutorio opportuna cupientes remedia adhibere claſſem & noſtri ærarii expenſis & fidelium principum religioſorumque prædicti ordinis & aliorum Chriſtianorum auxilio armare diſpoſuimus adverſus prædictos Saracenos impiiſſimos Chriſti hoſtes pro Rhodi aliorumque locorum prædictæ religionis, atque etiam aliorum Chriſtianorum circa Mediterraneum mare habitantium defenſionem vere proximo perducendam. Cum itaque in omni regenda multitudine præſertim in bellicis artibus gubernandis requiratur potiſſimè probus & ſufficiens dux ac caput, nos ad hoc diligentiùs attendentes, & cum proprii etiam ſanguinis effuſione, ſi oportuerit, providere cupientes de tuæ perſonæ ex gentis noſtræ familia & noſtro ſanguine oriundæ prudentia, fidelitate & rerum experientia ſtudio ac diligentia in arduis noſtris & Romanæ Eccleſiæ negotiis comprobata ſumentes in Domino fiduciam ſingularem, ſperantes inſuper indubiè quod ex tuis actibus virtuoſis, illo tibi aſſiſtente qui juſta bella gerentibus victoriam repromittit, dictorum Chriſti hoſtium deſtructio reſultabit, ad perſonam tuam convertimus aciem noſtræ mentis, & te adverſus Saracenos ſupra dictæ claſſis noſtræ rectorem & gubernatorem de venerabilium fratrum noſtrorum S. R. E. Cardinalium conſilio & aſſenſu ſedis Apoſtolicæ legatum ad dictam inſulam Rhodi & Cypri & per totam Ægyptum & Syriam cum poteſtate legati de latere duximus faciendum, &c. (Inſtruit legatum plurima auctoritate, ut munus pro dignitate gerat, adigat ad ſua imperia claſſiarios, rebelles coerceat, & cætera quæ ad propulſandum à Rhodo hoſtem debilitandoſque ejus conatus conduxerint, perficiat.) Datum Romæ apud S. Petrum anno MCCCCXLIV. Cal. Jan. Pontificatûs noſtri anno XIV.

EUGENIUS PP. IV. ad futuram rei memoriam. Pro parte dilectorum filiorum Fratri Joannis de Laſtico, Hoſpitalis S. Joannis Jeroſolymitani magiſtri, & balivorum, priorum, procerum, præceptorum, ac fratrum conventualium omnium linguarum aſſembleam dicti Hoſpitalis facientium nobis nuper exhibita petitio continebat, quod cum anno proximè tranſacto, (videlicet die vigeſimâ menſis Februarii, anno Incarnationis Dominicæ milleſimo quadringenteſimo quadrageſimo quarto ipſi omnes ſimul, ſecundum mores & ritus dicti Ordinis, congregati in generali aſſembleâ, communi conſenſu, & nemine diſcrepante conſiderantes aſſiduas expenſas & diſpendia, quibus dudum affecti erant reſiſtendo conatibus infidelis impiiſſimique Soldani Babyloniæ, cum jam tribus annis tres potentiſſimæ claſſes eorum inſulam & civitatem Rhodi invaſerant, & eodem anno ipſam civitatem obſederant cum ruinâ & deſolatione inſulæ, ac ja-

ςturis, & cupientes opportuna ac omnino neceſſaria remedia adhibere, ordinaverint atque ſtatuerint, quod omnes priores, &c. (Decreverant, ut ad reprimendos Babyloniorum impetus omnium vectigalium ordinis media pars à ſingulis prioribus caſtrorum, domorum, ac poſſeſſionum præfectis feſto S. Joannis Baptiſtæ Rhodii conventus ærario inferretur, cui decreto Eugenius ipſe robur Apoſtolicum adjecit.) Dat Romæ apud S. Petrum anno MCCCCXLV. v. Cal. Auguſti Pontificatûs noſtri anno XV.



PREUVES DU VII. LIVRE DE L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE. *Hiſt. pag.* 280.

EXTRAIT du 3ᵉ. compte de Jacques l'Empereur, Tréſorier des Guerres, communiqué par Monſieur du Fourny, Auditeur des Comptes, portant que Meſſire Gui d'Aubuſſon, Chevalier Seigneur de la Borne, ſervoit le unziéme de Juillet de l'an 1356 avec neuf Ecuyers de ſa compagnie, ſous le commandement de Meſſire Pierre de Bourbon, Capitaine Souverain pour le Roy, dans les parties du Berri.

EXTRAIT des titres de la maiſon de Mercœur, communiqué par Monſieur du Fourni, Auditeur des Comptes, portant que Guillaume d'Aubuſſon, Seigneur de la Borne, fut l'un des Seigneurs qui ſe rendirent cautions des conventions du mariage qui fut traité le 22 de May de l'an de 1313 entre Jean Dauphin, Comte de Clermont & Anne de Poitiers.

VIES des Poëtes provençaux écrite par Jean de Noſtradame, & imprimées à Lion, l'an 1575, & l'Hiſtoire de Provence, écrite par Céſar de Noſtradame, & imprimée à Lyon l'an 1614, dans leſquelles il eſt rapporté que Gui d'Uzés Seigneur d'Uzés, & Ebles, & Pierre d'Uzés ſes freres ayant réſolu de courir les Cours des Princes pour faire fortune, s'adreſſerent d'abord à Raynaud, Vicomte d'Aubuſſon, & à la Vicomteſſe Marguerite ſa femme qui prenoit

un

un singulier plaisir à la poësie provençale, & qu'après avoir fait preuve de leurs inventions & poësies, & déplié infinies belles & doctes rimes, ils reçurent plusieurs beaux, & riches presens du Vicomte & de la Vicomtesse, à la louange de laquelle Gui d'Uzés (qui mourut l'an 1230) fit des vers qui sont dans un manuscrit de la Bibliotheque du Roy, cotte 7226, fol. 216.

EXTRAIT d'un registre des dons faits par les Rois d'Angleterre aux Comtes d'Angoulême, cotté V. & communiqué par Monsieur de Fourni Auditeur des Comptes, contenant des lettres du Roy Louis VIII. données à Valence au mois de Juin de l'an 1226, par lesquelles il mande au Vicomte d'Aubusson de faire l'hommage de son château d'Aubusson au Comte de la Marche, quoiqu'alors ses ancêtres ne l'eussent rendu qu'aux Rois ses prédécesseurs.

EXTRAIT de la Chronique de Geofroi, Prieur de l'Abbaye du Vigeois en Limousin, qui vivoit encore l'an 1184, dans laquelle il est marqué qu'Assalide fille d'Archambaud, Vicomte de Comborne, fut mariée avec Gui Comte d'Aubusson.

CONFIRMATION faite le 4 des Ides de Juillet (le 12 de Juillet) de l'an 1192 par Gui Vicomte d'Aubusson, après son retour de Jérusalem, d'un échange que Ranulfe son frere (auquel il avoit laissé le gouvernement de son Vicomté & de sa terre) avoit fait avec les Religieux de l'Abbaye de Bonlieu, pendant qu'il faisoit ce pelerinage.

EXTRAIT de la Chronique de Vigeois, dans laquelle il est marqué que Matabrune fille d'Eblés de Ventadour, & de Marguerite sœur de Bozon de Turenne, & veuve d'Aimar Vicomte de Limoges, fut mariée avec Rainaud, surnommé le Lépreux, Vicomte d'Aubusson, & qu'elle fut remariée après sa mort avec Esquivat de Chabanois.

EPITRE de Geraud Evêque de Cahors écrite à l'Empereur Frideric premier, par laquelle il mande à ce Prince, qu'après qu'il eût plû à sa sublimité de vouloir qu'il assistât à la cérémonie de son couronnement qui s'étoit fait à Albe le jour de Noel, & qu'entre les autres faveurs qu'il avoit reçues de sa benignité, il lui eût accordé des lettres de sauf-conduit par tout son Empire, & lui ordonné de le venir trouver à Plaisance le jour des Rameaux; les graces que sa Magnificence Imperialle lui avoit faites, en le recevant & en le congediant, lui avoient donné lieu de croire qu'il pouvoit aller au Mont Cassin pour y visiter le Vicomte Eble de Ventadour son cousin, qui y étoit demeuré malade à son retour de Jerusalem: mais qu'étant venu delà trouver l'Evesque de Bamberg, que sa Majesté Imperiale

avoit commis avec l'Evêque de Minden pour travailler à la paix de l'Eglise, parceque le Roy de France lui avoit dit de s'informer de ce que l'on avoit fait pour la terminer ; il avoit été arrêté & mis en prison avec ceux qui l'accompagnoient en revenant du lieu où ces Evêques étoient assemblez, à cause qu'il n'avoit point de lettres de créance ; c'est pourquoi prosterné à ses pieds, il supplioit très-humblement la clemence de ce Prince qu'il commendât que l'on le mît en liberté avec son cousin le Vicomte d'Aubusson qui étoit Marquis de cette terre, &c. *Quemdam consanguineum meum Vice-Comitem de Albucione illius terræ Marchionem.* Quoique cette Epitre n'ait point de datte qui apprenne en quelle année elle a été écrite, il est cependant certain qu'elle l'a été l'an 1170, parceque ce fut dans cette année que l'Evêque de Bamberg dont elle parle, fut nommé par l'Empereur Frideric I. surnommé Barberousse, pour accorder les differends qu'il avoit avec le saint Siege.

CHARTE qui est dans le Cartulaire de l'Eglise Collegiale de Montier-Roseille en Limousin, portant que Rainaud Vicomte d'Aubusson, ayant appris que le Monastere de Roseille, établi par le soin d'une noble femme appellée Carissima, avoit été détruit par ses ancêtres, ordonna que l'on le rétablît, & que pour réparer les torts de ses parens, il remit Seguin Abbé de saint Irier en possession de cette Eglise, du consentement d'Itier, Evêque de Limoges, & y ajouta celles de S. Porject & de S. Julien pour le repos de l'ame de Ranulfe son pere, pour le repos de la sienne, & pour le repos de celle de Guillaume Comte d'Auvergne. (*Vivente adhuc Henrico Rege, & Iterio Præsule, Canonici sancti Aredii, Raussoliæ monasterium, favente Guilelmo Comite Arverniæ recuperavere*, &c.) qui l'avoit obligé à faire ce rétablissement, qu'il restitua tout ce que lui, & ses prédécesseurs y avoient usurpé, qu'il autorisa toutes les donations que ses vassaux voudroient y faire, & qu'il voulut que si quelqu'un frapoit un des Clercs de cette Eglise, il en devînt homme de corps, ou que l'on lui coupât la main avec laquelle il l'auroit frapé, à moins qu'il ne la rachetât pour le prix de cent livres d'argent. Ensuite de quoi Roger averti par le même Itier Evêque de Limoges, & exhorté par Guillaume Comte d'Auvergne, & par le même Raimond Vicomte du Chau d'Aubusson de rendre ce que ses Ancêtres avoient pris à l'Eglise d'Aubusson, donna aux Chanoines du même lieu de Roseille, la moitié du droit de sépulture qui lui appartenoit dans leur Eglise, & leur promit de ne donner qu'à eux les biens qu'il possedoit encore. Cette Charte est dattée de la seconde férie du mois de Mars, & du 15 de la lune ; & comme elle nomme Itier Evêque de Limoges, qui fut élu l'an 1052, & qui mourut l'an 1073, le Roi Philippe I. qui succeda au Roi Henri I. son pere le 4 d'Août de l'an 1060, & Guillaume Comte d'Auvergne qui mourut l'an 1063, suivant la généalogie de ces Comtes publiée l'an 1665 avec celle de la maison de la Tour en Au-

vergne par M. du Bouchet. On peut juger par ces caracteres que ce rétablissement fut fait entre l'an 1060 & l'an 1063.

AUTRE Charte qui est dans le Cartulaire de la même Abbaye d'Uzerche, portant qu'une Religieuse nommée Albergue, donna plusieurs biens à l'Eglise de saint Pierre d'Uzerche en presence de Jourdain Evêque de Limoges, de Guillaume Evêque d'Angoulême, & de Géraud Evêque de Perigueux, & que cette donation fut faite l'an 1048 sous le regne du Roi Henri, & le même jour que l'on fit la dédicace de ce Monastere, à la cérémonie de laquelle se trouverent le Vicomte Aimart, le Vicomte Archambault, Ranulfe Vicomte d'Aubusson, Aimart de Laron, Gaucelin de Pierre Buffiere, Bozon de Corso, & Pierre son frere.

EXTRAIT de la Chronique de Geoffroi, Prieur du Vigeois, dans laquelle il est marqué que Gulfier Seigneur de Las-Tours qui rendit son nom illustre dans l'histoire de la guerre de Jérusalem, épousa Agnès fille de Ranulfe Vicomte d'Aubusson, & qu'elle lui apporta la moitié du Château de Gimel en mariage: *superior ille magnusque Gulferius, de quo mentio fit in historia Jerosolimitani belli, de Agne filia Ranulfi vicecomitis de Albusson, per quam habuit medietatem castri de Gimel, genuit Gulferum qui Lemovicæ vulneratus, obiit in monasterio sancti Martialis, tertio nonas Martii.* Ce Gulfier de Las-Tours étoit à la Terre Sainte l'an 1096, & lorsque Raymond Comte de Toulouse, vint avec l'armée des Chrétiens assieger la ville de la Marra l'an 1089, après que l'on eut attaché les échelles sur les murs de cette ville, il fut le premier qui y monta, & qui anima si bien par son exemple, qu'il fut cause que l'on s'en rendit maître; *Calendis Novembris omnes principes Marram urbem munitissimam expugnare proponunt*, &c. *Præparatis igitur necessariis comes Tolosanus*, &c. *Flandrensis*, &c. *Cum autem continuatus esset assultus*. &c. *Applicatis ad murum scalis, violenter nostri muros conscendunt, inter quos vir nobilis de Episcopatu Lemovicensi, Gulferius cognomento de turribus, murum primus conscendit, quem plures subsecuti, mortuus est ibi Willelmus Auracienfis Episcopus.* Et comme la mort de cet Evêque est marquée au onziéme de Decembre, de l'an 1098 dans le *Gallia Christiana* de Messieurs de Sainte-Marthe, cette datte prouve clairement l'année dans laquelle vivoit encore ce Seigneur de Las-Tours.

EXTRAIT du Concile de Limoges assemblé le 18 de Novembre de l'an 1301, dans lequel il est marqué que l'Abbé d'Uzerch fut repris par Jourdain Evêque de Limoges, de ce qu'au mépris des Reglemens de ce Concile, il avoit enterré dans son Monastere, le Vicomte d'Aubusson qui étoit excommunié, parcequ'il avoit été tué en pillant l'Eglise.

EXTRAIT de la Chronique d'Aimar de Chabannois (qui vivoit l'an 1029) dans laquelle en parlant de Turpion Evêque de Limoges l'an 914, & qui mourut l'an 944 ; il remarque qu'il étoit d'une race si illustre qu'il étoit oncle de Rotbert Vicomte d'Aubusson, *Antecessor verò ejus (scilicet Ebli Episcopi Lemovicensis) Turpio genere clarissimo, avunculus Rotberti Vicecomitis Albucensis in rebus Dei magnificus fuit*, &c. La Chronique de Maillezais remarque aussi que Turpion Evêque de Limoges, étoit oncle de Robert Vicomte d'Aubusson. *Ebulus enim Pontifex Lemovicæ civitatis factus est*, &c. *Fuit autem successor Turpionis Episcopi avunculi Rotberti Vicecomitis Albuconensis*, &c. Et cela est encore confirmé par l'histoire Chronologique des Evêques de Limoges écrite vers l'an 1320 par frere Bernard Gui Religieux Dominiquain, qui mourut l'an 1331 Evêque de Lodeve.

CHARTE tirée du Cartulaire de Limoges portant que Rainaud Vicomte, & Bezon Comte de la Marche, Marquis, souscrivirent une donation qui fut faite à cette Eglise le sixiéme des Ides d'Août, & la cinquiéme année du Roi Lotaire, c'est-à-dire le 8 d'Août de l'an 958, parceque ce Prince succeda au Roi Louis d'Outremer son pere, le 15 d'Octobre de l'an 954.

EXTRAIT de la Charte du rétablissement de l'Abbaye de saint Augustin de Limoges, fait par Turpion Evêque de Limoges, qui gouverna cette Eglise depuis l'an 914, jusqu'au 26 Juillet de l'an 944 qu'il mourut dans le Château d'Aubusson, portant que ce fut du consentement d'Hildegaire, Vicomte de Limoges, de Rainaud Vicomte d'Aubusson, d'Archambault & d'Aimar ses parens (qui étoient les Grands de la Province de Limosin) qu'il donna à cette Abbaye les biens qu'il jugea nécessaires pour l'entretien de ses Religieux.

QUOIQUE cette Charte ne donne point la qualité de Vicomte à ce Ranulfe, il y a cependant lieu de croire, que non seulement il l'avoit été, mais qu'il fut l'un de ceux qui le furent instituez dans le Limousin par le Roi Ludes, après qu'il eût été couronné Roi d'Aquitaine dans la ville de Limoges l'an 887.

DEUXIE'ME PREUVE. *Hist. pag.* 346.

SED ne modò etiam te lateat quæ in urbe geruntur: hoc vel unum videtur mihi cognitu dignum fratris Imperatoris magni Turcorum acceſſus, qui ſolemni pompâ acceptus eſt totâ urbe ſpectante. Inceſſit enim per ſpecioſiores vias inſigni inſidens equo, mediuſque inter Francheſchetum Papæ filium, & grandis magiſtri Rhodiorum equitum fratrem. Denique in ſacrum palatium invectus eſt, ibique honorificè habitus. Non multos poſt dies publicum in conſiſtorium deductus ad pontificis maximi conſpectum conſpicuo in throno ſedentis: neque flecti ante illum neque deoſculari ex more veſtigium, ut qui præſunt ſacris ritibus & ceremoniis illum edocebant, ullo paſſus eſt modo: ut dolore & indignatione permoti Chriſtiani, qui ſpectaculo aderant, rabidam omnes bilem deſpumarent, & in alterutros fremerent, quod non vi incurvaretur à ſtipatoribus armatis, aut barba raptaretur ad ſacros pontificis pedes, ne impunè Chriſtianam dignitatem & divinam rem noſtram contemneret is qui ſub patre Mahumeto tantùm beati ſanguinis noſtri profuderit ſævus & impius, quantus quaſi lacum efficeret, aut quantum vix rivus egereret. De illius adventûs cauſa, multa variaque fabulantur ocioſi. Sed omnium vulgatiſſima hæc opinio eſt, ut tradatur Sultano armandus in fratrem regnantem, qui legatos Romam nuperrimè miſit illum depoſcentes: Pro quo Sultanum aiunt magnam vim auri ſanctamque Hieroſolimam Papæ polliceri. Et per fratrem ſi Imperatorem Turcorum vicerit, Imperio regniſque illius devicti potitus fuerit, ſe omnia Chriſtianis erepta priſtinis bellis reſtituturum. Aſpectus barbari dirus & truculentus, corpus compreſſum & validum, cervix lata, pectus vaſtum & prominens. Statura ultrà quàm mediocris, habens & oculorum alterum luſcum ac torvum, naſum aquilinum, caput inquietum, ſemper omnia colluſtrans & tanquam minax inſpectans. Ætas illi (ut mihi videtur) anno quadrageſimo proxima, patrem, cujus cælatam ære ſæpius imaginem vidi, ad unguem referens: & ut indole, ſic & moribus peſſimis inſigni atrocitate atque ſævitia æquans. *Ex Papirio Maſſ.* p. 368.

TROISIE'ME PREUVE.

INNOCENTIUS Episcopus servus servorum Dei, dilecto filio Petro Magistro Hospitalis sancti Joannis Hierosolymitani, salutem, & Apostolicam benedictionem. Cum inscrutabilis summi Dei providentia statuisset humanum genus, sub peccati jugo, vetusta servitute detentum, in libertatem vendicare, & ad beatitudinis gratiam reparare; Unigenitum filium suum, nostræ mortalitatis carnem suscipere voluit, ut per ejus sanctissimam Incarnationem, ac Christi fidelium in eum, suæque Ecclesiæ Vicarios, pietatem, & obedientiam, regna cœlestia promereremur. Qui cùm in terris regnum Dei prædicando versaretur, Apostolos sibi elegit, ut post suam in cœlis gloriosissimam Ascensionem, Ecclesiam suo sanguine fundatam, usque in seculum regerent, & fecundiore fructu in dies adaugerent. Inter quos Petrum Apostolorum Principem, & Ecclesiæ suæ sanctæ caput instituit, datâ ei, suisque successoribus solvendi, & ligandi plenaria potestate. Necesse enim fuit, cùm sit unicuique hujus vitæ finis constitutus, ut Petri autoritas, dignitas, & potestas ad ejus in Romana Ecclesia successores transfunderetur, ut esset usque ad seculi consummationem, qui Christum repræsentans caput esset Ecclesiæ suæ, & solvendi ac ligandi vicariam potestatem obtineret. Cum igitur per hanc ab ipso Petro continuatam Romanorum Pontificum successionem, felicis recordationis Sixtus Papa quartus Prædecessor noster, summus dictæ Ecclesiæ Pontifex, ac verus Jesu Christi Vicarius, qui in sede Petri hactenus sedens, in hâc almâ urbe duodecimâ Augusti die, animam Deo reddiderit post solemnium exequiarum, ut moris est, celebrationem; Nos unà cùm venerabilibus Fratribus nostris sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalibus, de quorum numero tunc eramus, Romæ in palatio Apostolico, ubi idem Prædecessor obierat, loco ad id rationabilibus ex causis per eosdem Fratres concorditer electo; modo, & tempore congruis, Conclave pro futuri Pontificis electione sumus ingressi; ubi quarto die qui fuit XXIX. dicti mensis Missa in honorem sancti Spiritûs celebrata, post diligentem tractatum, prout tantæ rei dignitas efflagitabat, prædicti Fratres, ejus qui invocatus erat gratia cordibus eorum infusa; nos tunc Tituli sanctæ Cæciliæ Presbyterum Cardinalem in summum Pontificem unanimi voluntate concordiaque elegerunt. Nos igitur & si humilitatem, & fragilitatem nostram ad Universalis Ecclesiæ sarcinam perferendam imparem esse cognosceremus, tamen in eo confisi qui humilia eligit ut fortia confundat, quique in se sperantes non deserit, colla subjecimus Apostolicæ servituti supernâ nobis dispositione commissæ. Hanc verò assumptionem nostram ad tuam consolationem significandum duximus devotioni tuæ, quæ uti peculiarem nostrum, & Ecclesiæ filium singulari complectimur charitate, hortantes eamdem devotionem tuam in Domino, ut porrigi facias preces ad Do-

minum Deum noſtrum ut nobis ſua gratia aſſiſtat, & greſſus noſtros dirigat, ut Eccleſiam ſuam ſanctam, ad gloriam, & honorem ejus, exaltationem fidei, hæreſeo exſtirpationem, pacem, & quietem populi Chriſtiani adverſus Teucros Chriſtiani nominis inimicos, feliciter in Domino gubernare valeamus. Tunc autem devotio quod maximè Catholicos Magiſtratus decet, à quibus cæteri bene vivendi exempla debent aſſumere; fidem Catholicam noſtram, & Apoſtolicæ ſedis autoritatem, honorem, & libertatem Eccleſiaſticam protegere, ac defendere velis, ut cæteri fideles exemplo tui, ad ſimilia incitentur. Nos enim qui Ordinem tuum ſempet dileximus, te, & eumdem Ordinem habebimus ſpecialiter commendatos, ac ad omnia quæ ſpectabunt ad tuum, & ipſius honorem, & augmentum, auctore Domino, paratos invenies. Datum Romæ apud ſanctum Petrum, anno Incarnationis Dominicæ, milleſimo quadringenteſimo octageſimo quarto, pridie Idus Septembris, Pontificatûs noſtri, anno primo. *Ex Boſio*, Tom 2. p. 488.

QUATRIE'ME PREUVE. *Hiſt. pag.* 373.

Inſtructions données per le Pape Alexandre VI. au Nonce par lui envoyé à Sultan Bajazet Empereur des Turcs, avec les Lettres d'icelui Sultan audit Alexandre.

SUPERIORIBUS diebus Cardinale Gurcenſe referente, D. Georgius Baſardus Litterarum Apoſtolicarum ſcriptor, per ſanctiſſimum D. N. Papam ad magnum Turcam Nuntius, oratorque miſſus, ut ipſe Cardinalis dicebat, per illuſtriſſimum D. Joannem de Ruvere almæ urbis præfectum, illuſtriſſimi Cardinalis S. Petri ad vincula fratrem germanum captus fuit, & apud Senogalliam detentus, apud quem idem Cardinalis Gurcenſis compertas fuiſſe dixit informationes per eumdem ſanctiſſimum D. N. ſibi datas, ſuper iis quæ apud magnum Turcam agere deberet, quæ dictus Cardinalis Gurcenſis ſanctiſſimo D. N. ad infamiam improperabat, quarum informationum nuntii & oratoris ad magnum Turcam tenor. Alexander Papa ſextus inſtructiones tibi Georgio Baſardo Nuntio & familiari noſtro, poſtquam hinc receſſeris directè & quanto citius poteris ibi ad potentiſſimum magnum Turcam Sultan Bajazet ubicunque fuerit, quem poſtquam debitè ſalutaveris, & ad divini numinis timorem excitaris, ſignificabis ipſi nomine noſtro qualiter Rex Franciæ properat cum maxima potentia terreſtri & maritima, cum auxilio ſtatus Mediolanenſium, Britonum, Burdegalenſium, Normandorum & cum aliis gentibus huc Romam veniens eripere è manibus noſtris Gem Sultan fratrem celſitudinis ſuæ, & acquirere regnum Neapolitanum, & ejicere Regem Alfonſum cum quo ſumus in ſtrictiſſimo ſanguinis gradu & amicitia conjuncti, & tenemur eum defendere, cùm ſit feudatarius & ſubditus noſter, & annuatim ſol-

vat nobis censum, & sunt anni sexaginta tres & ultra quod fuit investitus Rex Alfonsus avus ejus, deinde Ferdinandus pater, cui successit Rex qui per prædecessores nostros, & per nos fuerunt investiti & incoronati de dicto regno, & ideo hac de causâ prædictus Rex Franciæ effectus inimicus noster, qui non solum properat ut dictum Gem Sultan capiat, & ipsum regnum acquirat, sed etiam in Græciam transfretat, ut patrias celsitudinis suæ debellare queat, prout suæ Majestati innotescere debet; & dicunt quod mittant dictum Gem Sultan cum classe in Turquiam, & cùm nobis opus sit resistere, & nos defendere à tanta Regis Franciæ potentia, omnes conatus nostros exponere oportet, & se bene præparare; quod cùm jam fecerimus, opusque sit facere maximas impensas, cogimur ad subsidium præfati Sultan Bajazet recurrere sperantes in amicitia bona quam ad invicem habemus quod in tali necessitate juvabit nos, quem rogabis & nomine nostro exhortaberis ac ex te persuadebis cum omni instantia, ut placeat sibi quam citius mittere nobis ducatos quadringenta millia in auro Venetos, pro annata anni præsentis, quæ finiet ultimo die Novembris venturi, ut cum tempore possimus nobis subvenire in quo majestas sua faciet nobis rem gratissimam, cui impræsentiarum nolumus imponere aliud gravamen, & sic exponendo vires & conatus nostros in resistentia facienda, ne dictus Rex Franciæ aliqua victoria contra nos potiatur, & contra fratrem suæ majestatis, cùm aut ipse Rex Franciæ terra marique sit longe potentior nobis, indigeremus auxilio Venetorum, qui obsistunt, nec volunt nobis esse auxilio, imò habent arctissimum commercium cum inimicis nostris, & dubitamus quod sint nobis contrarii; quod esset nobis augmentum magnæ offensionis: & non reperimus aliam viam eos convertendi ad partes nostras tractandas quam per viam ipsius Turcæ, cui denotabis ut supra: & quod si Franci victores forent, sua majestas pateretur magnum interesse, tum propter ereptionem Gem Sultan fratris sui, tum etiam quia prosequerentur expeditionem & longe cum majori conatu contra altitudinem suam, & in tali causa haberet auxilium ab Hispanis, Anglicis, Maximiliano, & Hungaris, Polonis & Bohemis qui omnes sunt potentissimi Principes. Persuadebis & exhortaberis majestatem suam, quam tenemur certiorem reddere ob veram & bonam amicitiam quam habemus ad invicem, ne patiatur aliquod interesse, ut statim mittat unum Oratorem ad Dominium Venetorum, significando qualiter certo intellexit Regem Franciæ movere se ad veniendum Romam, ad rapiendum Gem Sultan fratrem, inde regnum Neapolitanum, demum terraque & mari contra se præparare, quod velit facere omnem resistentiam, & se defendere contra ipsum, & deviare ne frater suus capiatur ex manibus nostris, quos exhortetur & stringat, quod pro quanto cari pendant amicitiam suam, debeant esse adjumento & defensioni nostræ, & Regis Alfonsi terra marique; & quod omnes amicos nostros, & primum Regem habebit pro bonis amicis

cis suis, & nostros inimicos pro inimicis: & si Dominium pollicebatur consentire tali petitioni suæ, Orator habeat mandatum de non recedendo Venetiis, quousque viderit effectum, & quod dicti Veneti declarent se esse amicos & adjumento nobis, & Regi Alfonso, & esse contra inimicos Francorum & aliorum adhærentium Regi Franciæ: & si contradixerint, Orator significet quod S. D. non habebit eos amicos, & postea recedat ab eis indignatus: quanquam credimus quod si sua Majestas ardenter astringat eos modo convenienti, condescendent ad faciendam voluntatem Majestatis suæ, & sic persuadens eis multum ut facere hoc velint, quia istud est majus adjuvamen quod habere possumus, impetret resisti injuriis nostris, & sollicitabis quanto citius talem Oratorem, ut recedat ante te: nam multum importat acceleratio tua.

Denotabis pariter magno Turcæ adventum Oratoris magni Soldani ad nos cum litteris & muneribus quæ transmisit nobis, quando Gem Sultan fratrem suum accepimus, ac magnas oblationes & promissiones quas nobis fecit de magno thesauro, ac de multis aliis rebus, ut bene scis, quandoquidem tuo medio omnia sunt practicata, & sicut continetur in capitulis quæ dictus Orator fecit & dedit, significabis Majestati suæ intentionem nostram: in quantum sibi promisimus firmiter tenebimus, & nunquam contraveniemus in aliqua re, imo nostræ intentionis est accrescere & meliorare nostram bonam amicitiam. Bene gratum nobis esset, & de hoc multum præcamur & hortamur D. Serenissimum, quod pro aliquo tempore non impediat Hungarum, neque in aliqua parte Christianitatis & maxime in Croatia & civitatibus Leginæ, quod faciendo & observando nos faciemus quod Hungarus non inferat ei aliquod damnum, & in hoc Majestas sua habebit compassionem complacendi nobis, attento maxime motu Francorum, & aliorum Principum. Quod si in bellando perseveraret, habeat pro comperto sua Magnitudo quod in ejus auxilio essent quam plures Principes Christiani, & doleret Majestatem suam non fecisse secundum consilium nostrum, quod damus sibi primo ex officio, quando simus pater & dominus omnium Christianorum: postea desideramus quietem Majestatis suæ ad bonam & mutuam amicitiam; quoniam si aliter Majestas sua statueret prosequi & molestare Christianos, cogeremur rebus consulere, cum aliter non possemus obviare maximis apparatibus qui fiunt contra Majestatem suam. Dedimus tibi duo Brevia quæ exhibebis Turcæ: in uno continetur quod faciat tibi dare & consignare 40000. ducatos pro annata præsenti: aliud est credentiæ, ut præstet tibi fidem in omnibus quæcumque nomine nostro ipsi exposueris. Habitis 40000. Ducatis in loco consueto facies quittantiam secundùm consuetudinem, & venies recto tramite cum navi tuta, & cum illuc applicaveris, certiores nos reddes, & expectabis responsum nostrum: præsens tua intimatio consistit in acceleratione; facies ergo diligentiam hîc in eundo ad Turcam in expeditione & in redeundo similiter. Et

ego Georgius Basardus nuntius & familiaris præfatæ sanctitatis per præsens scriptum & subscriptum manu meâ propriâ fidem facio & confiteor supradicta habuisse in commissis ab ore præfatæ Sanctitatis Romæ de mense Junii 1494, & executum fuisse apud magnum Turcam in quantum fuit mihi ordinatum ut supra, & quantum ad Oratorem quem requisivit Sanctitas sua à Turca mittendum Venetias est obtentum, qui è vestigio debeat recedere à Constantinopoli, de mense Septembris post me, ad exequendum, in quantum erat, voluntatem præfatæ sanctitatis cum illustrissimo DD. Venetorum. Idem Georgius Basardus manu propria scripsi & subscripsi. Et ego Philippus de Patriarchis Clericus Forolivienssis, Apostolicâ & Imperiali auctoritate Notarius publicus, supra scriptam inscriptionem & instructionem ex originali ex Senogallia transmisso, de verbo ad verbum transumpsi & scripsi, nihil mutando aut addendo, & hoc ipsum transsumptum, prout jacebat ad litteram feci requisitus & rogatus : in cujus rei testimonium hic me subscripsi, & signum meum apposui consuetum. Florentiæ die 25 Novembris, anno Domini 1494.

SUltan Bajazet Chan Dei gratiâ Rex maximus, & Imperator utriusque continentis, Asiæque & Europæ, Christianorum omnium excellenti Patri & D. D. Alexandro divinâ providentiâ Romanæ Ecclesiæ Pontifici dignissimo reverentiam debitam & benevolam cum sincerâ dispositione: post convenientem & justam salutationem, significamus tuo supremo Pontificio, quemadmodum in præsenti misistis vestrum hominem & Legatum Georgium Basardum, cum litteris quæ continebant de vestra salute & amore & amicitia, venit & pervenit in optimo tempore ad meam altissimam Portam, & didicimus quæ per litteras significabantur, & quæ commisistis ipsi dicere ex ore: retulit etiam coram magnitudine mea integra, quemadmodum tua gloriositas ipsi mandavit. Cum didicerimus primum nos de salute & bona habitudine tuæ dominationis, delectati sumus maximè, & exultavit spiritus meus, propterea & illis quæ per ipsum significastis, ascensi sumus etiam & fecimus ipsa, & misimus etiam ad loca quæ significastis ut mitteremus, sicut valebat Magnitudo vestra ulterius, & id quod conventum est, quamvis ad nostrum tertium satis temporis reliquum sit, tamen de quo scripsistis, & petistis, ipsum cum festinatione datum est, & prædictus Legatus Georgius jam perfecit omnia bene quæcumque requirit officium Legati, unde & honoratus est dignè à mea Altitudine, ut ipsum decet. Misimus etiam unà cum ipso à nostra altissima Porta fidelem nostrum hominem Cassimen, & data est ei licentia, ut rursus ad tuum Pontificium redeat: nostra enim amicitia Dei voluntate in dies augebitur: nuntiis autem vestræ salutis nunquam nos privetis, ut audientes magis delectemur. Datum in aula nostræ Sultanicæ autoritatis in Constantinopoli 1494 anno à Jesu Prophetæ nativitate, die 18 Septembris.

SUltan Bajazet Chan Dei gratiâ Rex maximus, & Imperator utriusque continentis Asiæque & Europæ, Christianorum omnium excellenti Patri & Domino Alexandro divina providentia supremo Pontifici dignissimo reverentiam debitam & benevolam cum sincerâ dispositione: dignum & fidelem vestrum hominem & Legatum Georgium Basardum in altissimam Portam misistis: venit & attulit nobis nuntios de vestra salute & bona habitudine, & delectavit nos mirificè; attulit etiam & verba quæ mandastis ipsi privatim, & etiam misistis, integrè & didicimus, & bene commisimus & nos ipsi sermones, ut nuntiet ipsos coram tuo Pontificio, & detur sibi fides in his quæcumque dixerit; quæcumque sunt verba nostra indubitata: etiam præfatus Gorgius perfecit omnia bene quæcumque requirit officium Legati, unde honoratus est digne à mea altitudine, secundum ipsius decentiam, & data est ei licentia ut redeat rursus in aulam tuæ magnitudinis, & manifestet illi illa quæ nos ipsi commisimus. Datum in aula nostræ Sultanicæ autoritatis in Constantinopolitani 1494 anno à Jesu Prophetæ nativitate, 18 Septembris.

SUltan Bajazet Chan, &c. Alexandro divina providentia Romanæ Ecclesiæ supremo Pontifici dignissimo, &c. Post convenientem & justam salutationem, significamus tuæ dominationi, quemadmodum in præsenti fidelem nostrum Cassimen servum cum nostris litteris misimus ad summum tuum pontificium, ut ferat ad nos de vestra salute & bona habitudine, quod nos cupimus quotidie audire & delectari; similiter significet etiam & vobis de nostra felici sanitate & amore, ut & vos quæ de nobis sunt ab ipso dicenda audientes delectemini, sicut & nos delectamur. Jussimus etiam & est datum id quod est conventum prædicto servo meo Cassimi, ut perferat ipsum ad tuam gloriositatem, & cum auxilio Dei reversus fuerit, rursus ad meam altitudinem significet nobis vestram salutem & amicitiam, ut inde cum audiverimus, magis etiam delectemur, & quæ ipsi mandavimus nota faciet tuæ magnitudini: date autem ipsi fidem in his quæcumque dixerit. Datum in aula nostræ Sultanicæ autoritatis in Constantinopolitani 1494 anno à Jesu Prophetæ nativitate, 18 Septembris.

SUltan Bajazet Chan, &c. Alexandro, &c. Post convenientem & justam salutationem, notum sit tuo supremo Pontificio, quemadmodum Reverendus Dominus Nicolaus Libo Archiepiscopus Archatenensis est dignus & fidelis homo ipsius & à tempore præcedentis Papæ supremi Pontificis Domini Innocentii usque in hodiernum diem in tempus suæ magnitudinis continuè ad pacem & amicitiam festinat, semperque animo & corpore in fidelissima fide duabus partibus servivit & adhuc servit. Hujus igitur rei causa justum est à vobis decerni majori in ordine ipsum esse debere; unde &

rogavimus dictum supremum Pontificem ut faceret illum Cardinalem, & assensus est nostræ petitioni, adeo ut litteris etiam nobis significaverit quod petitum est datum fuisse ipsi. Verum quia non erat tempus Id. Septembris mensis, non sedet in ordine suo, & ut requirit consuetudo. Interea verò jussu Dei dedit Pontifex commune debitum, & sic ipse remansit. Ea igitur de causa scribimus & rogamus tuam magnitudinem, propter amicitiam & pacem quam inter nos habuimus, & propter meum cor, ut adimpleas ipsi tuum Pontificium, videlicet ut facias ipsum perfectum Cardinalem: habebimus & nos id in loco magnæ gratiæ. Datum, &c. ut supra. Suprascriptæ quaternæ litteræ erant scriptæ sermone in charta authentica more Turcarum, cum quodam signo aureo in capite, quas litteras transtulit in Latinum de verbo ad verbum, me excipiente & notante, eruditus vir Lascaris natione Græcus, assistente illi & adjuvante interpretationem Reverendiss. D. Aloisio Cyprio Episcopo Famagustano, & Marcello Constantinopolitano, illustrissimo Principis Salernitani Secretario : in cujus rei fidem & testimonium ego Philippus de Patriarchis clericus Foroliviensis Apostolicâ & Imperiali autoritate Notarius publicus, omnia supradicta manu mea propriâ scripsi & subscripsi, & meum signum apposui, rogatus & requisitus.

SUltan Bajazet Chan filius Soldani Mahumeti, Dei gratiâ Imperator Asiæ, Europæ ac omnis maritimæ, patri & domino omnium Christianorum divina providentia Papæ Alexandro sexto Romanæ Ecclesiæ digno Pontifici, post debitam & meritoriam salutationem, ex bono animo & puro corde significamus vestræ magnitudini, per Georgium Basardum servitorem & Nuntium vestræ potentiæ, intelleximus bonam convalescentiam vestram, & etiam quæ retulit pro parte ejusdem vestræ magnitudinis : ex quibus lætati sumus, magnamque consolationem cepimus. Inter alia mihi retulit quomodo Rex Franciæ animatus est habere Gem fratrem nostrum, qui est in manibus vestræ potentiæ, quod esset multum contra voluntatem nostram, & vestræ magnitudinis sequeretur maximum damnum, & omnes Christiani paterentur detrimentum : idcircò una cum præfato Georgio cogitare cœpimus pro quiete, utilitate, & honore vestræ potentiæ, & adhuc pro mea satisfactione bonum esset quod dictum Gem meum fratrem qui subjectus est morti, & detentus in manibus vestræ magnitudinis, omnino mori faceretis : quod si vita careret, esset & vestræ potentiæ & quieti commodissimum, mihique gratissimum, & si in hoc magnitudo vestra contenta sit complacere nobis, prout in sua prudentia confidimus facere velle, debet pro meliori suæ potentiæ, & pro majori nostra satisfactione, quanto citius poterit, quocumque meliori modo placebit vestræ magnitudini, dictum Gem levare facere ex angustiis istius mundi, & transferri ejus animam in alterum seculum, ubi meliorem habebit quietem. Et si hoc adimplere faciet vestra potentia, & mandabit nobis corpus suum in qualicum-

que loco esse citra mare, promittimus nos Sultan Bajazet supradictus, in quocumque loco placuerit vestræ magnitudini, ducatorum trecenta millia, ad emenda filiis suis aliqua dominia, quæ ducatorum trecenta millia consignare faciemus illi cui ordinabit vestra magnitudo, antequam sit nobis dictum corpus datum, & per vestros meis consignatum. Adhuc promitto vestræ potentiæ quod vita mea comite, & quandiu vixero habebimus semper bonam & magnam amicitiam cum eadem vestra magnitudine, sine aliqua deceptione, & eidem faciemus omnes beneplacitas & gratias nobiles. Insuper promitto vestræ potentiæ, pro meliori sua satisfactione, quod neque per me, aut per meos servos, neque etiam per aliquem ex patriis meis erit datum aliquod impedimentum aut damnum dominio Christianorum, cujuscunque qualitatis aut conditionis fuerit, sive in terra sive in mari, nisi essent aliqui qui nobis aut subditis nostris damnum facere vellent, & pro majori adhuc satisfactione vestræ magnitudinis, ut sit secura, sine aliqua dubitatione de omnibus his quæ supra promitto, juravi & affirmavi omnia in præsentia præfati Georgii, per verum Deum, quem adoramus, & super Evangelia vestra observare vestræ potentiæ omnia usque ad complementum, nec in aliqua re deficere, sine defectu, aut aliqua deceptione, & adhuc pro majori securitate vestræ magnitudinis, ne ejus animus in aliqua dubitatione remaneat, imo sit certissimus de novo. Ego supradictus Sultan Bajazet Cham juro per Deum verum, qui creavit cœlum & terram, & omnia quæ in eis sunt, & in quem credimus & adoramus, quod faciendo adimplere ea quæ supra eidem requiro, promitto per dictum juramentum servare omnia quæ supra continentur, & in aliqua re nunquam contra facere, neque contravenire vestræ magnitudini. Scriptum Constantinopoli in Palatio nostro secundum adventum Christi die 15 Septembris 1494. Et ego Philippus de Patriarchis Clericus Forolivienſis Apostolica & Imperiali autoritate Notarius publicus infra scriptus, litteras ex originali quod erat scriptum litteris Latinis in sermone Italico, in charta oblonga Turcarum, quæ habebat in capite signum magni Turcæ aureum, in calce nigrum, transumsi fideliter de verbo ad verbum, & manu propria requisitus & rogatus scripsi & subscripsi, signumque meum in fidem & testimonium consuetum apposui. Florentiæ die 15 Novemb. 1494, in conventu Crucis Ordinis Minorum. *Observations sur Philippe de Comines, sur l'année* 1494, p. 434.

CINQUIE'ME PREUVE. *Hist. p. 376.*

DUm paucos dies in urbe rex agit, nec ullus auditur militaris tumultus, securior sui Alexander, arce egressus, regem ad colloquium admittit. Et inter eos contracta est amicitia. Ediderunt que nonnullos articulos, quorum summarii sunt isti.

Traité entre le Pape & le Roy.

In primis Papa remanebit bonus pater Regis, & Rex bonus filius Papæ.

Item, Papa contentus eſt, quod Cardinalis Valentinenſis vadat in ſocietate Regis; & permaneat quatuor menſes, & ultrà, ad beneplacitum Regis.

Item, Papa Turcum conſignabit in manus Regis; & ſervabitur per Regem in Terracina.

Item, Rex in reditu ſuo reſtituet Turcum Pontifici.

Item, Rex pollicetur Pontifici, ſi Turcus ei intulerit aliquod nocumentum, ipſum Pontificem juvare, & defendere.

Item promittit rex Pontifici, quod faciet dare conſenſum Rhodianorum infra ſex menſes.

Item Rex pro reſtitutionis ſecuritate dabit Summo Pontifici obſides.

Item Pontifex ſemper recipiet tributum quadraginta millium ducatorum, conſuetum per magnum Turcum mitti. *Charles VIII.* p. 286.

Relation du ſiége de Rhodes en 1480 *par Merri Dupui, témoin oculaire.* *

EN lan de noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt mille quatre cens huitante; le grand Turc infidele ennemi de la foi Chreſtienne, plain dorgueil & denvie, & pour cuider deſtruire la foy Catholique & la Chreſtienne: & pour ſoubjuguer les Chreſtiens & conqueſter pais & Royaulmes, feiſt quatre groſſes armees, lune deſquelles envoya contre le Roy de Hongrie, laquelle armee par la grace de Dieu fut du tout deſtruicte: & tous les Turcs prins mors & occis. La ſeconde envoya au Royaume de Poulle contre le Roy Ferrand Roy de Naples ou ils firent moult de grans maulx, & prindrent par force une Cite nommee Octrante en laquelle ils ſe fortifierent. La tierce envoya contre le Soubdam. Et par force vouloit faire ung chaſteau en la terre du Soubdam pour aucunement le tenir en ſoubjection, & amoult grant puiſſance le commença a faire. Mais quant le Soubdam en fut adverti, il y envoya ung Capitaine avec ſon armee. Et par force feiſt rompre & abatre & demolir tout le chaſteau encommence. Et fut l'armee du Turc rompue & moult grant quantite de Turcs occis & prins: & la quarte armee envoya devant la Ville & Cite de Rhodes icelle Cite cuider avoir par force & la deſtruire pour ce que c'eſt la ville du monde qu'il hait le plus, & que il deſtruiroit plus volentiers. Mais par la grace de Dieu il en a eſte bien garde, & encore ſera, ſe Dieu plaiſt: de laquelle derniere armee, ceſt aſſavoir de celle qui a eſte devant Rhodes, je Mary Dupuis gros & rude de ſens & de entendement je veuille parler & deſcripre au plus brief que je pourray & au plus pres de la verite ſelon que je peu voir a lueil; & peu de

* On a ſuivi dans l'impreſſion l'ortographe de l'original, imprimé en Gothique : mais on en a changé, ou multiplié la ponctuation en pluſieurs endroits, pour rendre le diſcours plus intelligible.

temps apres ce que ledit siege fut oste ou leve, & aussi pareillement en ce que je n'ai oui parler, raconter, & aussi pareillement tesmoigner a plusieurs qui y ont este presens, & qui ont tout veu tant Chevaliers quautres gens de la Ville. Non obstant que en moy na pas science ne intelligence pour comprendre, ne de scripre une si haulte & une si grant victoire que Dieu a donne & envoye aux nobles Chevaliers & vaillans gens qui estoyent dedans ladicte Ville de Rhodes ladicte année durant le siege. Mais seulement en gros le descrips selon que je le peu savoir pour en advertir ceulx les quieulx en vouloront savoir des nouvelles, & aussi les quieulx y prendront plaisir de loir lire.

Et premierement est assavoir que la Ville & Cite de Rhodes est assise en une belle & bonne & grant Isle moult bien fertille & habundante de biens du couste du soleil levant: laquelle Isle si est toute enclose de mer. Et est ladicte Ville ou Cite de Rhodes une tres-belle & tres-bonne Cite & grant, & y a bien en bon port de mer, bien marchant, & lung des plus grans passaiges de tout le Levant, devant laquelle & aloppoſite dicelle est assise & situee la Turquie, qui est terre ferme & ung grant pais dont le infidele Turc joyst & possede: & peut avoir depuis ladicte Ville jusques a ladicte Turquie a XVIII. mille de mer a passer qui valent environ six lieues françoises, & laquelle Ville de Rhodes est assise en beau pais & de belle venue de toutes pars bien muree & tourree & a la muraille à XXII. piez despesseur & plus; & y a de beaux fosses & larges tours à fons de cuve & la Ville la mieulx clause que je veix oncques qui soit au monde comme je croi, & est bien garnie d'artillerie tant grosse que petite & de tous aultres batons, & y a tousiours beaucoup de nobles & vaillans Chevaliers & de toutes les nacions du monde qui sont chacun jour prests & appareilles de combatre pour la foy catholique & deffendre la chrestiente, & qui souvent courent en Turquie, & qui jamais n'ont paix aux Turcs & Infideles: devant laquelle Ville & Cite du couste de terre & comme au meillieu des deux bandes de la marine y a une petite montaigne plate, laquelle montaigne est nommée & appellée la montaigne saint Estienne. Et tout autour de ladicte Ville & Cite de Rhodes a le plus beau lieu du monde pour mettre & pour poser siege. Car tout autour de ladicte Ville y a beaucoup de jardins & tout plain de petites maisons Esglises & Chapelles de Grecs, vieilles murailles tant de pierres & petis roches où l'on se peut mettre a couvert contre ceulx de la Ville, en telle maniere que se toute l'artillerie du monde estoit dedans la Ville, elle ne saroit faire nul mal à ceulx qui sont dehors s'ils ne se approuchent près de la Ville.

Or de la maniere comment vint l'armee du Turc, & que le siege fut mis devant ladicte Ville & Cite de Rhodes, est assavoir, que le vingt & troysesme jour de May audit an mil IIII. cens huitante arriverent au tour de ladicte ville cent voelles ou environ; c'est assa-

voir galeres, fustes, pallendrees, gapperies, & aultres telles navieres chargees de gens & de artillerie & aultres choses que leur etoit necessaire pour leur siege, lesquels prindrent port en plusieurs lieux de l'isle au tour de ladicte Ville. Et illecques descendirent en terre grant quantite de Turcs, lesquels incontinent & de prime face, sen allerent monter sur ladicte montaigne saint Estienne, de laquelle l'on peut veoir aucunement en aulcuns lieux de la Ville, & illec & tout entour dicelle & de la ville mirent & tendirent leurs pavillons & descendirent en terre leurs grosses bombardes, pierres & autres engins a eulx necessaires.

Et ce fait, grant partie de leurs dictes navieres sen alerent au fusto, qui est ung beau port de mer en Turquie a VIII. mille de ladicte Ville de Rhodes, ou avoit anciennement une grant Cite, de laquelle y sont encore les murailles, ouquel port de Fusto estoient venus par terre grant quantite de Turcs tant a pie que a cheval, & delecques passoyent sur lesdictes navieres jusquen leur dit siege devant ladicte Ville de Rhodes, tellement quils furent en tres grant nombre devant ladicte Ville & Cite. Et aussi est assavoir que durant ledit siege passoient tousiours gens dudit Fusto en Rhodes pour donner aulcun refrechissement audit siege. Quant le siege du Turc fut ainsi mis devant ladicte Ville de Rhodes comme avez oy, Monsieur le Grant Maistre de Rhodes, nomme Messire Pierre d'Aubusson, qui avoit donne bonne provision & bonne pollice en la Ville, & ordonne & establi Capitaines & Gardes pour la Ville, & fait preparer & ordonner lartillerie & aultre batons & fait mettre en ordre & en armes tous ceulx de la Ville chacun en son endroit, en telle maniere quil ny avoit que redire : & mesmement lui mesmes tousiours en armes & le premier devant se trovoit chacun garde tousiours visitant, & si portoit si vaillamment que lon pourroit penser. Doncques quant ledit siege fust ainsi mis devant ladicte Ville, aulcuns des Turcs tant a pie que a cheval faisans les vaillans ainsi comme sils voulsissent saluer ceulx de la Ville par une maniere de moquerie, vindrent courre jusquaux fosses de la Ville a tout grans plumes blanches sur leurs testes : mais les gens & gardes qui etoient sur les murailles & es tours de la Ville qui les virent venir si pompeusement & si arrougamment si pres de leurs fosses, les servirent si bien & si dru de bonne artillerie & de aultre trait, quil en demoura la plus grant partie en la place qui navoyent garde de retourner en leur siege pour dire des nouvelles de la Ville. Ung jour quils vindrent courre devant ladicte Ville, aulcuns des Grecs & gens de la Ville firent une saillie sur eulx, & les chasserent bien loing comme de ung trait darc. Mais ung Chevalier Catelan nomme Messire Pierre de Bourges, par le commandement de mon Seigneur le Maistre, affin que aulcun inconvenient ne advint a ceulx les quieulx estoient saillis dehors de la Ville, saillit dehors par le boulevart du palais de mondit Seigneur pour faire recueillir ceulx les quieulx etoient dehors; mais il fut surprins & enclos des Turcs.

Et

Et il se deffendit moult fort & vaillamment: ung Turc gecta ung dart & le frappa en la teste & le feist cheoir & tomber à terre; & incontinent le tuerent sur le champ & lui couperent la teste : & ne peust estre secouru assez a temps de ceulx qui estoyent dehors. Mais non obstant son corps fut recours en despit de tous les Turcs, & porte au palais de mondit Seigneur le Maistre, & en sepulture ainsi quil appartenoit. Et tous ceulx de la Ville qui estoient saillis se recueillirent.

Peu de temps apres le siege mis, le Capitaine & Chief de ladicte armee, que les Turcs nomment & appellent leur Bachal, feist mettre & aussi asseoir troys grosses bombardes de couste une petite Esglise fondee de saint Anthoine qui est pres de ladicte Ville sur le bord de la mer pour tirer & pour abatre la tour saint Nicolas qui est au droit de ladicte Esglise environ deux cens pas en mer, laquelle tour est au bout dung mole qui sault de ladicte Ville au devant du port environ troys cens cinquante pas en mer. Et est une tres-belle & grosse tour ronde de grosse muraille & forte qui a despesseur par le hault vingt piez bonne mesure. Et avecques ce fit mettre & asseoir es jardins dudit saint Anthoine & es lieux endroit du boulevart du palais de Monseigneur le Maistre plusieurs aultres grosses bombardes pour batre icellui.

Pendant que les Turcs affutoyent lesdictes troys grosses bombardes pour tirer contre ladicte grosse tour S. Nicolas, ceulx de la Ville affuterent incontinent troys de leurs grosses bombarbes quils mirent dedans la Ville es jardins de Loberge dAuvergne, qui tiroyent droictement sur ceulx qui affutoyent lesdictes troys grosses bombardes devant ladicte tour saint Nicolas, & leur venoient de couste, & leur rompirent leur atodis & repaires quils faisoient pour affuter leursdictes troys bombardes, & leur firent grant mal & vexation, en telle maniere que avant quils peussent avoir fait leur mantellet & repaire, furent tue beaucoup de leurs gens.

Quant ils furent afustez, & quils commencerent a tirer contre ladicte tour, ung jour bien matin sen vint au bourt du fosse du boulevart du palais de mondit Seigneur le Maistre ung Alemant nomme Maistre George, qui estoit Chrestien renie, fort excellant homme en fait dartillerie. Et de prime face quil fut arrive salua les gens de la Ville moult gracieusement, en leur priant quils le missent dedans la Ville, & quil sen venoit rendre a Monseigneur le Maistre. Finablement, & pour abregier, fut tire a mont a une corde, & mene a mondit Seigneur le Maistre. Ce Maistre George estoit ung homme grant, bien forme de tous ses membres & de belle stature, beau langagier, de grant entretenement, & homme fort malicieux a le veoir & oyr parler. Mondit Seigneur le Maistre le fit interroguer & examiner par quoy il sen estoit venu; lequel respondit, que pour la vraye amour & zele quil avoit a la foy Chrestienne, & aussi pour le bien & pour l'utilite de la Ville & de tous Chrestiens, & quil se re-

pantoit du mal quil avoit fait davoir erre encontre la foy Chrestienne. Pourquoi il fut amiablement receu & le bien venu cuidant quil dit verite & lui fut demande des nouvelles de la facon & disposicion de larmee & du siege des Turcs, & aussi de la qualite & quantite diceulx: & de toutes les choses que on lui demanda respondit moult prudemment & moult saigement, ainsi comment ung homme lequel est bien conduit & moult bien introduit & advise, & qui bien savoit parler.

Premierement disoit que du nombre des gens estant audit siege estoient environ cent septante mille hommes de toutes manieres & conditions. De gens de bombardes y avoit entre les aultres seize grosses pieces qui avoyent XXII. piez de longueur, & ung pie quatre dois despesseur de metail, lesquelles gectoyent la pierre de neuf a unze paulmes de rondeur: & six gros mortiers qui gectoyent la pierre aussi grosse ou plus que lesdictes bombardes; & grant quantite daultres plus petis batons a feu.

De la venue dudit Maistre George diverses furent les opinions. Aulcuns disoient quil etoit venu pour espie. Les autres disoyent quil estoit venu pour bien & quil se repantoit. Les aultres disoyent quils lavoyent veu aultreffoys avant quil fut renye, quil estoit homme cault & malicieulx & ingenieur, & quil sen faisoit bon garder. A la fin fut grant souspecion sur luy, car lon commenca a tirer dedans ladicte Ville & Cite de Rhodes des fleches ou il avoit ateche des escripteaulx dedans, lesquieulx escripteaux avoient en escript: Gardez vous de Maistre George. Et faignoyent les Turcs lesquieulx tiroient lesdictes fleches estre bien marris & courouces de ce qu il sen estoit venu rendre a la Ville. Mondit Seigneur le Maistre prudent & saige du tout en tout entierement, commanda que ledit Maistre George fut bien garde. Et le bailla en garde a six hommes, & leur commanda que sur paine de la vie nuyt & jour ils le gardassent.

Le dernier jour du moys de May les Turcs commencerent a tirer dedans ladicte ville gros courtaulx & mortiers, dont entre les aultres en tomba deux ou palais de mondit Seigneur le Maistre, lung desquieulx persa trois estages & cheut en lestable, & se mist la pierre bien avant en terre. Lautre courtault tomba sur la voulte dune sale ou les freres mangeoient, & abatit la voulte, & rompit par le meillieu deux gros pilliers de marbre qui estoyent ou meillieu de ladicte sale, qui soustenoyent ladicte voulte que deux hommes auroyent asses affaire a embrasser lung a ung coup, & persa tout oultre ladicte pierre & cheut en la cave qui estoit dessoubs sur une bocte de vin quelle rompit en pieces, & le vin perdu, & encores entra bien avant en terre; mais la Dieu mercy, de tous les courtaulx & mortiers qui cheurent dedans ladicte ville ne firent nul mal aux gens de dedans, comme il sera dit plus aplain cy apres.

Quant le Bachal Capitaine principal de larmee dudit siege des Infideles eust este par aulcun temps devant ladicte ville ou Cite, veu

& cogneu aucunement la ſituacion & fortificacion dicelle, ſelon ſon ymaginacion ſe penſa que ſe il povoit avoir ladicte tour ſaint Nicolas & le mole ou quel ladicte tour eſt aſiſe & ſituee, que facilement apres & beaucoup plus a ſon aiſe il auroit ladicte ville. Pourquoy les premiers quinze jours apres que ledit ſiege fut mis, fiſt battre ladicte tour fort & merveilleuſement des troys groſſes bombardes, eſtant pres de ladicte Egliſe ſaint Anthoine, en telle maniere que eſdits quinze jours ladicte tour receut environ troys cens coups de bombardes, & batue en telle maniere & facon, que du couſte de terre de la ou les bombardes tiroyent, ſembloit que fut ung grant tas de pierres : tant fut icelle tour batue & egratignee, & les pierres cheutes les unes ſur les aultres. Mais de lautre couſte de la tour, ceſt aſſavoir du couſte de la mer, demoura ſaine & entiere en telle maniere quil ſembloit que jamais on ny eut tire coup de bombarde, ſi non tant ſeulement le hault de ladicte tour ou eſtoyent les crenaulx qui furent du tout abatus & rues en mer: & de fait qui euſt veu ladicte tour du couſte de terre du lieu ou les bombardes tiroyent, ſembloit quelle ne fut pas deffenſable, & que perſonne ne ſe fut oſe tenir dedans.

Mondit Seigneur le Maiſtre prudent & ſaige veant ladicte tour qui ſe battoit ainſi fort, & que les infideles Turcs tachoyent & deſiroyent moult fort a la prendre, cognoiſſant auſſi que s'ils en eſtoyent les maiſtres, quils euſſent fait grant mal & grant domaige a la ville, & garde que naviere ne fut entree ne faillie du port dicelle, & que ladicte ville euſt eſte en moult grant adventure deſtre du tout perdue & deſtruite, delibera & ordonna que par force de Chevaliers & aultres gens elle fut bien gardee & deffendue. Et mondit Seigneur le Maiſtre prudent & ſaige y ordonna & eſtabit Capitaines & Gardes, & auſſi pareillement grant quantite de Chevaliers y envoyaſt & daultres gens, leſquels mondit Seigneur le Maiſtre y envoya & y tramiſt pour la tuicion & auſſi pour la deffenſe dicelle tour & mole, leſquels firent todis, baſtides tout autour & long de ladicte tour & mole de pierres de bois, touneaulx & aultres vaiſſeaux plains de terre pour ce que ceſt tout roc, & aſſirent & affuterent bombardes, ſerpentines, canons, coleurines & aultres artilleries ſur ledit mole es lieux propres & convenables, ſi bien & ſi proprement qui ny avoit que redire. Et avecques ce affuterent & apreſterent autour de ladicte tour & mole grant quantite de petites barques & vieux touneaulx, leſquieux eſtoyent tous plains de compoſicion de feu, afin que ſe ils avoyent aſſault, fuſt pour fere bruler les galees, fuſtes & aultres manieres de Turcs s'ils approchoient de ladicte tour & mole, & ſe tindrent ſur leur garde nuyt & jour.

Le Bachal des Turcs, quant il vit que ladicte tour fut ainſi fort batue que aves ouy, pour icelle cuider avoir, le neufvieſme jour du moys de Juing environ deux heures devant le jour, feiſt venir devant ladicte tour moult grant quantite de navieres, galeres, fuſtes,

barques & pareillement aultres manieres de inſtrumens pour bailler laſſault a icelle, leſquels commencerent a faire ung moult grant bruit en criant & en invocant leur Mahon, & faiſant grand bruit & horribles & eſpouventables ſons de gros taborins, guiſternes, viellez, & aultres inſtrumens, ſouvent huyant & tournoyant tous enſemble en telle maniere quil ſembloit que le ciel deuſt venir abas en tirant canons & bombardes; ſe approucherent de ladicte tour & mole, & en telle façon, que ceſtoit choſe horrible, merveilleuſe & eſpouventable de les oyr approucher. Finablement quand ils furent approuches de ladicte tour & mole, & pres de mettre pie en terre, les gardes & les gens de ladicte tour & mole ils faiſoient bonne garde & qui bien eſtoient armes, artilles, & auſſi pareillement eſtoient bien affutes, les receurent ſi bien & ſi vaillamment & de ſi grant couraige, & les ſervirent ſi tresbien & ſi treſdru & ſi fort de bombarbes ſerpentines & tret de pierres & coups de main, quils les firent bien & haſtivement reculer & retourner en les rebourant & reculant fort & vaillamment; leſquels mauldis Turcs & Infideles sen alerent & retournerent pour ceſte foys tous camus & tout esbahis: mais non obſtant ils ne ſceurent ne auſſi pareillement ne peurent ſi preſtement reculer, ne ſi toſt pour eulx en aler quil nen demourat audit aſſault ſept cens de mors ou plus ſans ceulx qui furent noyes, & nen mourut point de ceulx de ladicte tour & mole, & ſi furent peu de bleſſies. Pour laquelle victoire mondit Seigneur le Maiſtre accompaigne de pluſieurs Chevaliers & aultres gens ſen ala rendre graces & louengez a notre Dame de Philarme qui lors eſtoit en la ville en une petite Eſgliſe de grecs pres du chaſteau, laquelle y avoit eſte pourtee avant le ſiege mis, pour ce que ſon Eſgliſe eſt en liſle ſur une montaigne environ quatre mille loing de ladicte ville de Rhodes.

Apres que le Bachal ſceut que ces gens avoient eſte ainſi vilainement reboutez, ſaches quil en fut fort deſplaiſant, & ſe penſa de gaſter & dommaiger la ville de tout ſon povoir, & de retourner a ladicte tour par aultre maniere. Ores il eſt aſſavoir que pendant quils tiroyent contre ladicte tour S. Nicolas, auſſi ſemblablement tiroyent & batoyent fort le boulevart du palais de mondit Seigneur le Maiſtre: mais pour ce que ledit boulevart ſi eſtoit tout macif & plain de terre juſques pres des crenaux, & avoit deſſus comme ung pre ou jardin de plaiſance, les pierres des bombardes non obſtant quelles fuſſent groſſes & furieuſement gectees ne faiſoient que ung petit egratigner la muraille, & en demoroit beaucoup de fichees dedans. Le Bachal doncques voyant ceci ſe penſa de faire remuer leſdictes bombardes, & bactre la muraille de la ville en aultres divers lieux, & le fiſt pour deux cauſes. La premiere pour ce que en batant la ville dautre couſte & loing de ladicte tour ſaint Nicolas ſe penſa que les gens de la ville ſe y rendroyent la plus part, & que ladicte tour ſaint Nicolas ne ſeroit pas ſi bien gardee ne deffendue: lautre pour batre la muraille & emplir les fauſſes pour y bailler l'aſſault & pour tacher a avoir la ville.

Doncques feist remuer & pourter huit des grosses bombardes, & les feist mectre & asseger de l'autre coste de la ville & pres de lautre bande de la mer au droit de la Juifrie pour ce que cestoit le plus beau lieu & plain & uni pour batre la ville, & si en feist mettre & asseoir plusieurs aultres pour batre aucunes tours & aultres lieux de ladicte ville. Si feist doncques batre & tirer fort & merveilleusement contre la muraille de la ville audroit de la Juifrie & aultres lieulx en telle maniere & facon que en peu de temps ils le domagerent fort, & les Turcs aussi non obstant que la muraille audroit de ladicte Juifrie a plus de XXVIII piez despoisseur; & tant tirerent & batirent ladicte muraille si durement & si aprement & si dru qui ny avoit personne en la ville qui ne fut fort esmerveille de la fureur desdictes bombardes. Et disoyent ceulx de ladicte ville que jamais ne fut veu ne ouy parler de si furieuses ne merveilleuses bombardes : & si en Rhodes de toutes manieres & nacions de gens & si vieulx, & afferment les Chevaliers & freres de la religion qui estoyent pour lors au Lango, qui est une petite ville & ung fort chasteau qui est en une petite isle a cent mille de Rhodes du couste de ponant. Et aussi ceulx qui estoyent au chasteau rouge qui est une autre isle a cent mille dudit Rhodes du couste du levant qui ouyent tout a plain les coups desdictes bombardes quant ils tiroient.

Touteffoys mondit Seigneur le Maistre & les vaillans Chevaliers & aultres gens qui estoyent dedans la ville veant leurdicte muraille qui se batoit ainsi furieusement, pour y mettre remede firent par dedans la ville grans todis de pierres, bois & terre contre ladicte muraille, & toutes les nuyts faisoyent grans todis & repaires sur ladicte muraille de clayes, bois & terre, touneaulx plains de terre, & aultres choses actendans illec lassault, & si avoient ordonne & prepare illec troys ou quatre mille fagots avec souffre, pouldres & aultres composicions de feu pour quant ils bailleroient l'assault & quils viendroyent aux fosses les gecter sur les Turcs & mettre le feu dedans, en telle maniere besoignoient & se fortiffioyent par dedans la ville, quil ny avoit personne de quelque estat ne condicion quil fut qui ny mist volentiers la main, & estoit lors ung grant plaisir & une belle chose de veoir la bonne volente du peuple qui continuellement travailloit pour leur fortificacion tant hommes, femmes que enfans, les ungs portoyent pierres, les aultres chau, les aultres boys & tous en bonne ordonnance.

Quant le Bachal vit que lon se fortiffioit ainsi fort, & que le jour quant ils avoient bien batu en ung lieu, la nuyt il estoit rempli de touneaulx, terre, boys, & aultres choses quant venoit sur le soir, faisoit charger ses bombardes, & la nuyt quant il pensoit que ceulx de la ville fussent sur la muraille pour faire leurs todis & repaires ou ils avoyent batu de jour, faisoit mettre le feu dedans & tuoyt les gens, & faisoyt de grans maulx a ceux qui faisoyent lesdits repaires & todis & jusques a ce quils furent advertis de ce, & sen garderent

le mieulx quils peurent : & aussi daustre part ledit Bachal feist afeutter & mectre du couste de la montaigne saint Estienne & es aultres hault lieux alentour de ladicte ville plusieurs aultres bombardes & courtaulx qui tiroyent au travers de la ville pour gaster & demolir les maisons, & tiroyent nuyt & jour en telle maniere qu'il ny avoit personne qui se osast tenir en sa maison ne en la ville, mais se tenoyent le plus pres de la muraille quils povoyent & tiroyent lesdits courtaulx plus grosses pierres que ne faisoyent les bombardes, & tiroyent la pierre si hault en lair que on la perdoit de veue & cheoit si furieusement, que en cheant elle bruissoit en lair merveilleusement fort, & en la veant cheoir ne sembloit pas plus grosse que ung esteuf, & poues penser que la ou elle cheoit, ce nestoit pas mocque, & ny avoit personne qui nen tremblast de paour, mais par la grace de Dieu peu de gens furent tues desdits mortiers, & fault dire que ce fut comme une chose miraculeuse : car communement lesdits courteaulx & mortiers cheoient es places vagues & es lieux inhabitables de gens, & ne faisoient gueres de mal, si non a aucunes bestes mues quils tuoient pour ce que en la ville y en avoit grant foison que lon y avoit retraictes de ceulx de lisle.

Veant toutes lesquelles choses tout le peuple de la ville tant grans que petis Chevaliers, hommes, femmes & enfans estoient bien confesses & repetans de leurs pechez & estoient tous bien ordonnes comme bons Chrestiens, & comme actendans de mourir de jour en jour, & de heure en heure, & estoyent souvent es Esglises en prieres & en devocion en priant a Dieu devotement quil voulsit saulver eulx & la ville, & deffendre de la main des faulx chiens Turcs qui ainsi les parsecutoient de jour en jour & de heure en heure sans aucun repos avoir. Brief cestoit lors une belle chose & honnorable de veoir les belles prieres & devocions de tout le peuple, & aussi de la grant diligence quils faisoyent nuyt & jour pour la fortification de leur ville, & de la grant volente & grant couraige qu'ils avoyent pour soustenir la foy Chrestienne.

Durant ledit siege plusieurs des gens dudit siege tant Turcs que Chrestiens renies sen vindrent rendre en la ville pour bons Chrestiens devenir, & pour aider a ceulx de la ville, comme ils disoyent; mais mondit Seigneur le Maistre qui ne se y fioit pas trop, & sur toutes choses sen faisoit bien tousiours donner garde, de paour de trahison, & la venue qui se venoyent rendre les faisoit garder & diligemment examiner ainsi quil appartenoit, & entre les aultres de 6 Chrestiens renies qui se vindrent rendre en la ville, sen vint rendre ung, lequel en linterrogant fut trouve variable en son lengaige ; parquoy il fut incontinent suspecione & mis en gene, lequel a la fin confessa quil estoit venu en la ville, & avoit appourte des poisons pour trouver facon & maniere dempoisonner mondit Seigneur le Maistre, & que le Bachal ly avoit envoye & promis que si leust peu empoisonner & faire mourir, de luy faire beaucoup de biens, & confessa beaucoup daultres choses qui seroient tropt longues a raconter. En effet mondit Seigneur le Maistre lui fit lier une grosse

pierre au col, & le fist gecter en la mer, & est assavoir que tous ceulx qui se vindrent rendre en la ville, mondit Seigneur le Maistre ne sen est volu servir en aucune maniere, mais les a mondit Seigneur le Maistre apres le siege leve, mis sur une nave, & les a tous envoye au Pape, lesquieulx estoyent environ soixante.

Durant lesquelles choses les Turcs tiroient & batoient tousiours fort la muraille de la Juifrie & les tours de la ville, & si faisoyent de grans fosses & repaires & approuches parvenir aux fosses de la ville: ung jour ceulx de la ville saperceurent que les Turcs avoyent fait grans fosses & grans repaires au bort du fosse & gectoyent grant force de pierres dedans les fosses pour les emplir, mondit Seigneur le Maistre feist saillir soixante hommes ung matin esdits fosses & repaires, lesquieulx de grant couraige chasserent tous les Turcs qui y estoyent, & les firent reculer jusques en leur siege, & en tuerent dix dedans lesdicts repaires, desquieulx ils apporterent les testes en la ville, & furent mises au bouc des lantes sur la muraille, & baillierent & mirent le feu dedans leurs fosses & repaires, & les abatirent, de quoy les gens de la ville furent bien aises de ladicte vaillance.

Le Bachal pensant & cuidant que la pluspart des gens de ladicte ville fussent fort embesoignes & occupes a ladicte muraille, se pensa de donner ung aultre assault a ladicte tour saint Nicolas, & si pensa & ymagina tous les expediens quil peust savoir pour la prendre: si feist faire ung pont de boctes & touneaulx & aultres vaisseaux bien relies, & galefetes & lies & attache les ungs es aultres, & fit par dessus clouer tables, planches, aix & aultres choses, & si le fit faire si long qui povoit aler & toucher despuis lesglise saint Anthoine jusques a la tour saint Nicolas, & si large que six hommes y povoyent bien aler de front sur ledit pont, & estoit dung coste & daultre enpanoise & armes comme est une galee. Une nuyt les Turcs alerent gecter sur ung petit esquif une encre en mer pres de ladicte tour saint Nicolas, ou avoit lie & atache une grosse corde dont ils tenoient le bout devers eulx pour mieulx tirer & varier leurdit pont en mer & plus a leur aise. Mais la garde de ladicte tour qui ne dormoit pas les apperceut bien: si fust incontinent envoye ung maronnier qui plungea & ala au fond de leau couper la cable, & leva lencre, & fut tiree dehors, & portée a Monseigneur le Maistre: & quant les Turcs virent que leur cable estoit coupee, & que ce quils avoyent fait ne leur servoit de riens, ordonnerent certaines quantite de barques pour mener & tirer leur pont en mer, & daultre couste ordonnerent trente de leurs galeres avec grant quantite de feustes, barques & aultres navieres pour gecter & mectre leurs gens en grant puissance sur le mole de ladicte tour, sur lesquelles barques & navieres estoit le Capitaine des galiaces du Turc. Le Capitaine des natelies & Merlabay gendre du fils du Turc, gens de grant reputacion & auctorite, & plusieurs des aultres Capitaines & Seigneurs furent mis sur ledit pont, lesquels ne retournerent pas en leurdit siege, mais furent tues audit assault: & ceci fait ung jour apres mi-

nuyt quils eurent afeuste toutes leurs barques, mirent & varierent leurdit pont en mer, & mectant lung des bouts devers ladicte tour saint Nicolas, & de lautre couste de ladicte tour du couste de la mer, vindrent les galeres, fustes & aultres navieres en grant puissance pour eulx gecter sur ledit mole, en gectant grans & espouventables cris, & faisoyent de moult grans bruits de tabours, & aultres vielles plus quils navoient fait pour cuider espoventer & esbahir les gardes & gens de ladicte tour & mole & pour leur cuider faire habandonner icelle. Mais les nobles & vaillans Chevaliers & aultres gens qui estoient sur ledit mole pour la garde dicelluy & de ladicte tour plains de hardiesse & de bon couraige, & qui bien estoyent armes, afeustes & prepares tindrent pie ferme, & receurent lesdits Turcs si bien & si vaillamment, & si les servirent si dru de bonnes bombardes & aultres traix de coups de haches & de feu, en telle maniere que incontinent quils mectoyent pie en terre, ils estoyent mors & tues & haches en pieces, & brules. Et pour ce que ceulx dudit mole avoyent este advertis dudit pont, avoyent afeustes troys grosses bombardes du couste ou devoit venir ledit pont tellement, que quant ledit pont fut varie & mis en mer, & pres daborder a ladicte tour saint Nicolas, tirerent lesdictes bombardes, & fut ledit pont rompu tout oultre par le meillieu, & mis en pieces, & furent tues & noyes grant partie des Turcs qui estoyent dessus ledit pont & des plus principaux Capitaines; & au regard des galeres fustes & aultres navieres, plusieurs furent mises au fond de la mer de coups de bombardes, & tous les Turcs lesquieulx estoyent dessus mors & noyez, & furent prinses neuf de leurs barques, & tous les Tourcs qui estoient dedans aussi mors & noyes, & y morurent les troys Capitaines dessus nommes: & avoit audit assault sur ledit mole ung Cordelier de saint Francoys, lequel fist merveille darmes; car quant lesdictes barques approuchoient du mole, il entroit a la mer jusques a la saincture, & tiroit les Turcs hors de leurs barques, & leur coupoit la teste, ou haschoit en pieces, & puis gectoit en mer. Brief ce fut merveilles des fais darmes quil il fist, ainsi que lafferment ceulx qui lui virent faire les grans coups: toutteffois a la fin il fut fort naure & blecie; mais mondit Seigneur le Maistre le feist bien penser, & quant il fut guery luy donna & feist faire ung habillement tout neuf, & furent lesdits Turcs derechief villainement reboutes & plus quils navoient este la premiere foys, & dura ledit assault depuis peu apres la minuyt jusques a dix heures du matin, & y furent tues deux mille cinq cens Turcs & plus, & des principaux Capitaines & Seigneurs qui fussent audit siege, & pareillement grant foyson lesquieulx furent naures & blecies; & ne fut tue de ceulx dudit mole que unze ou douze des Freres Chevaliers; mais il y en eust beaucoup de bleciez. Apres laquelle vitoire mondit Seigneur le Maistre accompaigne de plusieurs Chevaliers & aultres gens, sen ala rendre graces & louenge a Dieu & a Nostre Dame de Philerne, & a Monseigneur saint

saint Jehan Baptiste, de la grace que Dieu leur faisoit de obtenir victoire a lencontre de leurs ennemis, & quant le Bachal vit que ses gens avoyent este de rechef ainsi villainement reboutes, & quil avoit tant perdu de gens & des meillieurs, de grant douleur & melencolie quil eust, sen ala mectre en son pavillon, ou il fut lespace de troys jours sans vouloir parler a personne de ses gens.

Apres peu de temps vint le jour de la feste Monseigneur saint Jehan Baptiste qui est le XXIV jour de Juing, patron de ladicte Ville & Cite de Rhodes, la veille de laquelle feste, & pour la louenge & solennite dicelle, est de bonne coustume faire grans feulx, pour quoy ceulx de la ville firent la nuyt grans feus sur toutes les tours de ladicte ville, & sur les clochiers & aultres lieux haulx de ladicte ville. Les Turcs veans lesdis feux si grans, & en tant de lieulx, ne savoient pas aquelle fin ceulx de la ville les faisoient, & se approucherent des fosses pour veoir que cestoit. Or ceulx de la ville le jour avoient charge & afeuste toute lartillerie de la ville pour la tirer a ung coupt pour ladicte solennite, lesquels incontinent que les feux furent fais, tirerent, & desemparerent ladicte artillerie toute a ung coupt: mais si bien advint quil fut bien tue environt troys cens Turcs de ladicte artillerie de ceulx qui cestoyent approuches du fosse.

Quant ledit Bachal eust perdu lesperance davoir ladicte tour sainct Nicolas, & que tout ce quil y avoit fait ne luy servoit de riens, fist faire a grant puissace trenchees, fosses & approuches devant la muraille de la Juifrie qui estoit fort batue, en telle maniere, que les Turcs venoyent a couvert jusques pres du fosse, en faisant emplir fort les fosses de pierres de boys & aultres choses. Mondit Seigneur le Maistre veant lesdictes trenchees & approuches, & que lartillerie de la ville ne leur pouvoit faire nul mal, feist faire tribus de boys, qui est ung engin qui gecte une grosse pierre par paine, & leur en fit gecter souvent & dru, tellement quil leur fut effondre & abatu beaucoup de leurs approuches & repaires, & tousiours y demouroit quelque ung Turc mort dessoubs, & leur faisoient lesdits tribus grant mal & domaige, & si faisoit mondit Seigneur le Maistre vuider les pierres des fosses, & tirer en la ville en toute diligence.

Ung jour ledit Maistre George fut amene sur ladicte muraille en luy monstrant la muraille qui estoit moult fort batue, & les repaires & approuches des Turcs, en lui demandant son opinion, & quil luy en sembloit: & il respondit que l'artillerie des Turcs estoit si furieuse & si puissante, que muraille du monde narresteroit devant, quelque espesseur quelle eust, & lui sembloit que la ville estoit en grant dangier, veu les tranchees, approuches, & les fosses qui semplissoient fort, & la grant quantite de Turcs qui estoyent devant: & de tout ce que on luy demanda respondit moult laschement au moins chose ou il ny avoit apparence, & luy fit lon tirer deux ou troys coups de bombarde; mais il ny fit chose qui vaulsit: en la fin fut souspecione, car lon tiroit tousiours en la ville fleches, ou avoit en escript: Gardez

vous de Maistre George: pour quoy il fut mis en la gehine, & en effet confessa comment il avoit ja servi le Tourc long temps, duquel il avoit eu beaucoup de biens, & comment il avoit fait avoir au Turc par trahison beaucoupt de Villes & de Cites par plusieurs manieres, & que le Turc luy avoit promis faire plus de biens quil navoit jamais eu sil luy povoit faire avoir Rhodes; & que par ceste cause, il sen estoit venu en la ville pour trouver facon & maniere de trahir ladicte ville, & confessa beaucoupt daultres choses qui seroyent trop longues a raconter: & pour ce que ceulx de ladicte ville parloient fort que ledit Maistre George feust excecute, mondit Seigneur le Maistre qui le voloit garder plus longuement pour tousiours savoir quelque chose de luy, pour ce que cestoit ung homme fort espert & savant en toutes choses, le feist pendre & estrangler en la place au meillieu de ladicte ville & Cite de Rhodes devant tous ceulx de ladicte ville, pour contenter & pour donner meillieur couraige a tous ceulx de ladicte ville & Cite de Rhodes, & pour esbahir & decouraiger les mauldis & Infideles Turcs.

Le Bachal pour mieux cuider faire son fait, fit tirer dedans la ville des lectres qui disoyent que lon se rendit a luy, & quil donneroit a tout homme la vie saulve & a chescun tous ses biens; & quil ne vouloit seulement que la ville, & ne leur demandoit aultre chose; desquelles lectres mondit Seigneur le Maistre,ne les aultres Chevaliers,ne gens de la ville ne tindrent pas grant compte; mais comme bons & vaillans Chevaliers & bons Chrestiens, navoient garde de y obtemperer; mais avoyent bon & ferme propos & volente, comme bons & vrays Catholiques, de bien garder la ville, & de leur tenir bon pie & ferme; & desia ils leur avoyent bien monstre, comme avez ouy, & avoyent bien entencion de leur monstrer encore mieulx, sils approuchoient de leur muraille & de leurs fosses.

Ung jour que ceulx de la ville estoyent saillis dehors pour faire une course sur ledit siege; de la male adventure, les Turcs prindrent ung frere, & ung de ceulx de la ville, lesquieulx furent mis au pal au bort du fosse avecques ung aultre de ceux de la ville qui sen estoit ale rendre a eulx: & pour ce quils cuidoyent quil y fust ale pour espie, comme Dieu le voloit, le mirent au pal,qui est une maniere de martire que les Turcs font aux Chrestiens, pour les faire morir plus angoisseusement, & a plus grant martire. Quant mondit Seigneur le Maistre vit quils les avoient mis au pal, le lendemain fit mectre cinqs Turcs quil avoit prins, semblablement au pal, lesquels il fit picquer & mectre hault sur la muraille a la veue de tous les Turcs, en leur demontrant que pour ung Chrestien quils y mectroyent, il y en mectroit deux Turcs.

Quant le Bachal vit & apperceut que pour lettres, ne pour traictres, ne pour aultres choses quil put faire, tout ne luy servoit de riens, ung jour envoia ung Grec renie qui estoit de Rhodes, qui aultreffoys sen estoit ale rendre Turc, vint en une Esglise de Grecs

nommee Noſtre Dame des Limoniſtres, qui eſt pres du foſſe de la ville, & appella les gardes qui eſtoyent ſur la muraille, en leur diſant que le Bachal lavoit envoye pour dire a Monſeigneur le Maiſtre, que le Bachal parleroit volentiers a luy, & quils donnaſſent ſaufconduit lung a lautre pour parlamenter enſemble; a quoy fut reſpondu au Grec, que lendemain il vint au bort du foſſe, & que la il parleroit a lui. Le Bachal ny ala point; mais ſon embeſſades y ala, a laquelle Monſeigneur le Maiſtre ne ſe volut point monſtrer, ne parler a eulx, mais ordonna le Chaſtelin de la ville nomme Meſire Anthoine Gautier, qui eſt ung bon Chevallier & homme de bien, pour reſpondre a ladicte ambeſſade: & premierement lambeſſade du Bachal commenca a parler & a dire ces mots ou ſemblables, en effet & ſouſtance: Meſſeigneurs, il nous ſemble quil feuſt bon & licite pour vous & pour la ville, que Monſieur le Maiſtre, & vous aultres Chevaliers de la ville, feiſſies paix & union avecques notre Sire le Grant Turc & ſon Bachal, & que feroit le grant bien & proffit de la ville & de ceulx de dedans; & ſey voles entendre, nous le tracterons par la meillieur maniere que nous pourrons adviſer: & nous esbaiſſons fort comment Monſieur le Maiſtre, & vous de la ville, oſes reſiſter a ung ſi puiſſant prince comme eſt notre Seigneur le Turc, lequel de ſon temps a conquis grant quantite de belles terres & de beaux pais, & grans, comme deux empires, XII. royaulmes & pluſieurs aultres Seigneurs, en vous advertiſſant, ainſi que ayes pitie de vous & de votre ville, & que ne vous laiſſies pas faire ſi cruelles choſes, comme fait faire le Bachal a ceulx dune ville quant il la prent par force: & pluſieurs choſes diſoient qui ſeroient trop longues a eſcripre. Monſieur le Chaſtelain commis de reſpondre, comme dit eſt, reſpondit en ceſte maniere: Mais ſaiches que Monſeigneur le Maiſtre & nous de ceans ſommes fort eſmerveilles de votre Bachal, & de vous qui eſtes venus icy en ſi grant puiſſance & aves tant de ſi bonne & belle artillerie, & tant daultres engins, & qui eſtes vaillans gens en grant nombre, & qui eſtez ſi puiſſans comme dictez que eſt votre Seigneur le Turc; comme vous nous exhortes a faire paix & union avecques luy, & puis daultres part vous nous menaſſes. Nous ne ſavons ſe le faictes pour eſprouver nos couraiges & voulentes; mais ſaiches que tout ce que nous aves dit, & tout ce que vous avez fait par devant ne nous meuvent point a faire choſe qui ſoit deshoneſte a notre foy & a noſtre religion; ne vos menaſſes ne nous font aucunement paour; nous ſommes tous ungs en couraige, & creons fermement en noſtre Seigneur Jeſus Chriſt qui eſt vray Dieu, & pour lequel ſommes tous preſt & apareilles de combatre & mourir pour luy, & pluſtoſt que eſtre conjoings a voſtre Mahon qui eſt une loy faulce & mauvaiſe que vous tenes; & la noſtre eſt bonne & juſte, & de tout noſtre povoir la garderons. Puiſque eſtes venus en grant puiſſance, parfaictes ce quaves commence: & en la grace Jehus Criſt, nous vous reſpondrons ſi bien & de ſi bon couraige, que vous cognoiſtres que vous

naves point affaire aux Aziens, ne a gens demeschant couraige; & dictes a vostre Bachal, qui est si hardi & qui fort aime le profit du Turc son Seigneur, quil ne despende plus tant quil fait pour tirer ses bombardes & mortiers, mais quil sen vienne a toute sa puissance; & que les deux portes de la ville quil eslira, luy seront ouvertes a plain & face du mieulx quil pourra Quant les Embassadeurs du Bachal virent quils ne peurent avoir aultre response, baisserent les testes, & sen alerent a leur Bachal compter la responce quils avoyent eu de ceulx de la ville.

Quant le Bachal eust entendu la responce, fut fort couroce contre ceulx de la ville, & plus quil navoit este, & jura sur son Mahon que sil povoit prendre la ville, quil nen saulveroit pas ung que tous ne fussent mis au pal, & fit faire IIII. cens paulx tous propres, & fit en grant diligence batre les murailles de la ville, & faire fosses, approuches, & emplir les fosses, & montrer a ceulx de la ville environt deux cens eschelles, faignant quils voulsissent prendre la ville par eschelles, affin que ceulx de ladicte ville sespandissent plus au long de la muraille, & quil ny en yeust pas tant a ladicte Juifrie ou ils batoyent.

Le XXVI. jour de Juillet batit fort & merveilleusement la muraille de ladicte Juifrie, & les tours prouchaines des huit grosses bombardes sans aucun repos, en telle maniere que la muraille fut razee & batue au rez du fosse, & le fosse illec au droit tout empli de pierres, par telle maniere que ung homme a cheval fut bien monte du couste des champs sur la muraille de la ville, tant fut batue & razee, & le fosse emply le lendemain qui fut le Jeudi & le XXVII. jour de Jullet, devant le jour commencerent a tirer si fort & si asprement, que en peu de temps tirerent bien cens coups de bombardes grosses, & si tiroyent communement hault pour desloger les gens & les gardes de dessus la muraille, & pour rompre les todis & repaires que ceulx de la ville avoyent fait la nuyt sur la muraille batue, & pendant que ils tiroyent ainsi fort, les Turcs se approuchoyent des fosses en moult grant puissance par leurs todis, repaires & aproches, tellement quils estoient pres du fosse en moult grant nombre, & tant quils ne se povoient nullement contourner en leurs aprouches les ungs pour les aultres, & ceux de la ville ne les apperceurent point aproucher pour ce quils ne se osoyent tenir sur la muraille, ne en lieu hault pour la fureur des bombardes; mais estoient bas ou ils avoient fait leurs repaires, & y demoura peu de gens: car la plus grant partie reposoit pour le trauail, quils avoient des estodis, les aultres servoient Dieu & cuidoient quils deussent tirer comme ils avoyent acoustume. Quant il fut jour, comme une heure apres soleil levant, & quils eurent tire environt cens coups des bombardes, tirerent ung mortier pour leur signal, & incontinent les Turcs qui estoient pres du fosse en grant puissance saillerent hors de leurs aprouches, & monterent incontinent sur la muraille, tellement que en peu deure furent sur ladicte mu-

raille environt deux mille cinq cens Turcs & plus, & furent ceulx de la ville ainsi soubdainement surpris, & fault bien dire quil y eust grant faulte du couste de ceulx de la ville pour ce quils ne se tenoient pas bien sur leur garde ; mais Dieu les garda & preserva ainsi ores. De prime face que les Turcs eurent ainsi gaigne la muraille, & quils furent dessus en grant nombre sans trouver aulcune resistance, misrent & assirent le grant estendart du Turc sur une tour quils avoient ja gaigne, & si mirent plusieurs autres estendars & bandieres sur la muraille, & rebouterent les Turcs qui y estoyent en si grant puissance, & ne les virent aucunement jusques a tant quils montoyent sur la muraille; car il ny avoit celluy qui se osast montrer, tant avoyent les Turcs furieusement tire tout le matin. Touteffois la trompete sonna incontinent, & lors eussiez veu les Chevaliers & gens de la ville saillir en armes. Mais quant vint a monter sur la muraille, trouverent que les Turcs gardoient les montees de la muraille, & estoient maistres de leur artillerie & aultres armes estant sur icelle. Et lors eussies veu faire de belles armes, car les gens de la ville qui estoyent deffendeurs furent lors assailleurs, car de grant couraige gaignerent les degres pour monter amont & pour regaigner leur muraille a coups de lances, de voulges & de trait montoient amont faisant grans armes: & les Turcs qui estoyent sur ladicte muraille se deffendoyent fort & asprement en tirant fleiches, & aussi en gectant pierres & tout ce quils povoyent sur ceulx de ladicte ville de Rhodes: & aussi pareillement estoyent lesdits Turcs si espes sur ladicte muraille qui nuysoyent, & empechoyent les ungs aux aultres, & ne se pouoyent contourner, & en tumba beaucoupt de dessus la muraille en la ville qui furent tues & mis en pieces. Mondit Seigneur le Maistre qui nestoit pas loing, acompaigne de plusieurs Chevaliers & aultres gens, vint a lune des montees, & commenca a monter le premier, & de grant couraige montoit a mont faisant armes merveilleuses ; mais en montant receut de grans & mauvais coups, & aussi en donna il de bons, & fut gecte deux ou troys foys de la montee abas; mais il fut vaillamment secouru & releve des aultres Chevaliers qui estoyent avec lui, tous lesquels se porterent si bien & si vaillamment que par force & en despit de tous les Turcs monterent sur la muraille, & illec Monseigneur le Maistre blecie en deux lieux. Quant ceulx de la ville furent montes sur la muraille, eussies veu faire merveilles darmes; car ils combatoient illec main a main & vaillamment: mais Monseigneur le Maistre feist desploier une bandiere en laquelle estoit en peinture le crucefix estandu en l'arbre de la croix, nostre Dame dung couste & saint Jehan Baptiste d'aultre couste: & quand les Turcs virent la bandiere desploye, commencerent a baisser la teste comme s'ils ne vissent goutte, & saulter du hault en bas sen faire aulcun semblant de eulx deffendre, & les tuoit on & assommoit comme pourceaulx, & eulx mesmes tuoyent lung lautre, car ceulx qui venoient les derniers pour venir a la ville, trouvoient les aultres qui sen fuoyent &

frappoyent dessus comme sus chiens. Brief il y eust si grant tuerie de Turcs, que ce fut merveilles, & fut le grand estendart du Turc gaigne, lequel estoit de soie vermeille, & dessus une pome dor faicte a maniere dung cueur de plat, & large de une pome ou plus, & si furent tous les aultres estendars & bandieres qui estoyent sur ladicte muraille gaignes : car en leur en retournant ils neurent pas le loisir de les prendre & retournerent, tant furent de pres chasses de ceulx de la ville. Mais au venir gaignerent lestendart de Monseigneur lospitalier qui étoit lung des Capitaines generaulx de la ville : fut toute la gaigne que lesdits Turcs firent, laquelle leur fut bien chier vendue : en effet audit assault tous ceulx de la ville tant hommes que femmes si porterent si bien & si vaillamment que ce fut merveilles, aussi en avoyent ils bien besoing, & ny avoit gueres celluy qui ne portat des enseignes ; car ils tiroient si dru que les murailles des maisons au droit dudit assault estoient si picquotees de leur trait, tant y a frape, que il semble encores a les veoir chose merveilleuse, & dura celluy assault environt deux heures.

Apres ledit assault passe lesdis Turcs se reculerent bien loing de la ville sans ce que onques puis aprouchassent de la ville, autmoins si pres quils avoient de coustume, & recullerent leurs grosses bombardes, & se tindrent ensemble, & serres comme brebis, & incontinent ceulx de la ville saillirent dehors es fosses, pour visiter ceulx qui estoient demoures mors & aussi pour achever de tuer ceulx qui estoient encores vifs, & qui nestoyent que naures, & qui ne sestoyent peu recueillir avec les aultres, & fut trouve dedans la ville que mors que vifs cent trente troys, & les plus beaulx hommes que lon peut regarder, lesquels on fit trainer & gecter en mer pour les esclaux, & dedans les fosses & autour diceulx furent trouves mors environt troys mille cinq cens ou plus, sans ceulx qui furent naures quils emporterent, qui depuis moururent en grant nombre, comme on a sceu depuis : & fault dire quil en mourut beaucoup ; car au lieu ou estoit leur siege en III. lieux, & de grans champs ou avoit terre labourable, estoient tous plains de fosses ou ils ont enterre leurs gens mors, & ou ils faisoient leurs sementieres, & a les veoir maintenant semble que lon y ait fait les fosses pour y planter vigne, & furent les Turcs qui furent trouves mors au fosses furent brules & mis ou feu dedans le boys quils avoient aporte pour leur aprouches & emplir les fossez : & tant en y avoit quils mirent plus de huic jours a bruler, & les bonnes femmes qui les veoyent bruler & rendre la grece, les mauldisoient, & disoyent quils estoient si gras des figues & aultres fruits quils leur avoient menge en leurs jardins & aultres choses ne plaignoient. De ceulx de la ville en fut trouve de mors environt XL. desquels y avoit quinze freres des plus notables Commandeurs qui pour lors y fussent, dont ce fut domage, & y eust plus de cinq cens de blecies. Brief ce fut merveilles des vaillances & fais darmes, & chose fort a croire de ce qui fut fait ce jour qui ne la veu ; & comme ont

ſceu ceulx de Rhodes, les Turcs furent bien eſmerveilles de la reſiſiſtance quils trouverent, & cuidoient fermement & de fait avoir la ville, & ny avoit celluy lequel ne portaſt une ou deux cordes ceintes, ou en leurs ſaing pour lier ceulx de la ville a la venue quils les prendroient; mais comme Dieu le voulut, ils en furent gardes.

Non obſtant toutes leſquelles vaillances & prouſſe que firent ceulx de la ville, neuſſent peu eſtre maiſtre de recouvrer leur muraille, ne rebouter les Turcs qui lavoient gaigne & qui etoient deſſus en grant nombre, & qui touſiours y montoyent en grant puiſſance, ſe neuſt eſte la grace de notre Seigneur qui euſt pitie deulx & de la ville. Car ung grant miracle y fut monſtre, quand Monſeigneur le Maiſtre euſt fait deſploier la bandiere du crucefis, les Turcs virent en lair ſur ladicte bandiere une grant croix de couleur dor, & ſi daultre part virent ſur ladicte muraille, ſe leur fut advis une belle pucelle veſtue de blanc qui tenoit en lune de ſes mains une lance, & en lautre main ung eſcu blanc, au pres virent ung homme moult pourement veſtu, lequel eſtoit accompaigne de beaucoup de belles gens, leſquelles choſes leur fit ſi grand paour & frayeur, quils ne ſavoient que faire, & navoient povoir du monde de eulx deffendre, ſi non de fouyr & reculler; & ceulx de la ville ne virent riens de tout cecy, mais virent bien troys jours apres que les Turcs eurent mis le ſiege devant la ville une eſtoille qui ſapparut en lair moult grande & merveilleuſement figuree en maniere dune croix, & la perdirent de veue troys jours devant que les Turcs ſe partiſſent de devant ladicte ville, pour leſquelles choſes il fault bien dire & croyre, que la victoire vint de la grace de Dieu, & quil combatit pour la ville, & deffendit tous ceulx de dedans, pour laquelle victoire Monſeigneur le Maiſtre & tous les nobles Chevaliers & vaillans gens de la ville tant hommes que femmes & enfans rendirent graces a Dieu, a notre Dame, & a Monſeigneur ſaint Jehan Baptiſte, & rendent encores chacun jour de la grant grace quil leur avoit fait de les avoir ainſi ſaulves & delivres de la main des faulx chiens Turcs ennemis de la foy catholique, que Dieu par ſa grace les vueille tous deſtruire & confondre, Amen.

Quinze jours apres arriverent en Rhodes deux groſſes naves que le Roy Ferrand Roy de Naples y envoyoit pour le ſecours dicelle, leſquelles eſtoient chargees de toutes vitailles & refreſchiſſemens, & pourtoient mille hommes de ſecours. Quant les Turcs les virent venir, afeuſterent ſur le bord de lentree du port aucunes bombardes pour domager & fere perir les naves; & quant furent aprouches dudit port, & que la premiere cuida entrer dedans tirerent leurs bombardes en telle maniere quils rompirent larbre & les voilles, ploierent & cheurent bas, & fut la nave ſans voille; & une aultre bombarde frappa a travers de la pouppe, & tua deux hommes, & rompit ung coffre qui y eſtoient ou eſtoient les ornemens deſgliſe, de quoy le patron faiſoit chanter meſſe, & rua tout en mer, ſi non les oſties achanter qui eſtoient au coffre dans une boete, & demourerent ſans boete toutes

entieres en la nave sans nulle corruption, dont le patron & ceulx de la nave furent fort esmerveilles, veu que tout le surplus du coffre avoit este tue en mer & peri, & le Chapellain de la nave les garde par grant especiaulte, & la nuyt la nave fut tiree dedans le port, & lautre nave qui venoit apres qui vit sa conserve ainsi mal empoint de larbre, & aussi quil ny avoit pas bon vent pour entrer au port cuida surgir pres la tour saint Nicolas. Mais quant elle vit la fureur des bombardes, print la roulte de mer ou elle voltoia lespasse de trois jours, pendant lequel temps les galeres & fustes du siege la vindrent assaillir, lesquels se deffendirent vaillement tant que les Turcs ne leur peurent faire nul mal, & y fut tue beaucoup de Turcs des galeres, & fustes & lung des principaulx Capitaines du siege y fut naure & blecie & emporte comme mort, & ny eust personne tue en la nave, mais aulcuns furent blecies & peu; & au bout de troys jours entrerent dedans le port, dont ceulx de la ville furent bien joyeux & reconfortes des vivres, & refreschissemens & gens quils apporterent, & furent les tres bien venus & receus de ceulx de la ville.

En la fin quant le Bachal vit quil ne pouoit riens faire de son prouffit, & quil nestoit pas asses puissant pour avoir la ville, & quil ne pouoit garder & saillir du port qui ny entrast secours, & quil labouroit en vain, & aussi que liver aprouchoit, & quil neust peu tenir ses navieres autour dudit Rhodes durant liver, ou aultre chose a ce le movant, se delibera de sen retourner eu Turquie, & en son pais. Pourquoy le jour de la nostre Dame de myaoust, feist repasser sur lesdictes navieres jusques au Fisto grans partie des Turcs dudit siege avec leurs chevaulx & aultres choses, & de la sen retournerent lesdictes navieres lever & charger tout le demourant, & tout le surplus des Turcs & lartillerie & les aultres choses a eulx necessaires, & sen alerent du tout en leur pais, & devez savoir que en leur recueillant, ne faisoient pas les grans cheres, ne sonnoient leurs trompetes, ne tabours, & ne faisoyent pas le grant bruit quils faisoient quant ils mirent le siege, mais reculerent le plus coyement quils peurent, de paour quils avoyent de ceulx de la ville; & ainsi sen retournerent les Turcs a grant deshonneur. Si prions a Dieu devotement que en tel lieu puissent devenir bons Chrestiens, & soustenir la foy catholique, ou aultrement, Dieu par sa grace les veuille du tout destruire, que jamais ne puissent nuire aux bons Chrestiens, Amen.

Explicit.



CATALOGUE
DES GRANDS-CROIX, BAILLIFS, COMMANDEURS, CHEVALIERS, CHAPELAINS, ET FRERES SERVANS D'ARMES

Qui en 1480 ſe trouverent à la défenſe de Rhodes ſous le Grand-Maître d'Aubuſſon, & dont on trouve les noms dans les Archives de l'Ordre.

FRERE Jaque de Gialtray Prieur de Catalogne, Lieutenant du Grand-Maître.
Fr. Pierre Papefilt Prieur de l'Egliſe.
Fr. Charles de Noroy Hoſpitalier.
Fr. Merle de Piozzaſque Amiral.
Fr. Guillaume de Caſtelvi Drapier.
Fr. Pierre Modarre Chancelier.
Fr. Jean Molet Prieur de Meſſine, auquel depuis la levée du ſiege, le Grand-Maître donna la Commanderie de Polizzi en recompenſe de la valeur qu'il y avoit fait paroître.
Fr. Marmaduc Lomelai depuis Prieur d'Irlande.
Fr. Sellon de Mandolis Bailli de Manoſque.
Fr. Conſalve Vela, Bailli de Venouſe.
Fr. Louis Sagra, Bailli de Negrepont.
Fr. Chriſtolphe de Nardemberg, Prieur de Brandebourg.
Fr. Thomas Grem, Bailli d'Aquila.

Du Prieuré de ſaint Gilles.

Fr. Arduin de la Plane, Commandeur de Selve.
Fr. Guillaume de la Plane Commandeur de Griſens.
Fr. Jean Vengius Commandeur de Puimeſſon.
Fr. René Martin Commandeur d'Aix.
Fr. Charles Aleman Commandeur de Jales.
Fr. Pierre Garige Commandeur de Treves-Eſclaret.
Fr. André de Pignau, dit Rochemaure.
Fr. Jean Grimauld.
Fr. Sebaſtien Gombert.
Fr. Antoine Viron.
Fr. Pierre de Leon, dit Caſtilion.
Fr. Pierre de la Grange.
Fr. Antoine Dumas.
Fr. Guillaume d'Archigeaud.
Fr. Antoine Comenges.
Fr. Bernard Berenger, dit Boſſac.
Fr. Charles Alemand de la Roche Chenard.
Fr. Pierre Raimand de Gueurs.
Fr. Jean d'Argentine.
Fr. Gui de Montarnauld.
Fr. Claude de la Tourette.

Du Prieuré de Thoulouse.

Fr. Ponce d'Auriac Commandeur de Golfech.
Fr. Pierre de Champagne Commandeur de Monsones.
Fr. Roger de Polastron de la Illiere.
Fr. Bernard de Montlezun Commandeur de Caubin.
Fr. Antoine de Murat Commandeur de Burgau.
Fr. Pierre de Ruffin Commandeur de Garidech.
Fr. Bernard de Taide dit Villenaire.

Du Prieuré d'Auvergne.

Fr. Antoine Dumas Commandeur de Chamberri, Chambellan du Grand-Maître.
Fr. Arnaud Amagnone dit Bigni, Commandeur de Verrieres.
Fr. Antoine Davances Commandeur des Echelles.
Fr. Pierre de Bronllebaud Commandeur de la Racherie.
Fr. Roger Aubert Commandeur de la Foulloufe.
Fr. Antoine Aude Commandeur de Carlat.
Fr. Matelain de Bridiers Commandeur d'Oselles.
Fr. Jean de Bridiers Commandeur de la Marche.
Fr. Pierre d'Arson Commandeur de Poullach, Lieutenant du Sénéchal.
Fr. Robert de Valens Commandeur de Bourges.
Fr. Antoine Gaultier Commandeur de Maçon, Chatelain de Rhodes.
Fr. Jean de Saconai Commandeur de Montsenis.
Fr. Godefroi Marefchal Commandeur de Bugnes.
Fr. Amedée de Seissel, nommé par le Pape à la Commanderie des Echelles; mais qui pour ne pas préjudicier aux priviléges & aux regles de l'Ordre, n'en voulut pas prendre possession.
Fr. Pierre Dupui.
Fr. Leonard Mangirols.
Fr. Godefroi du Cros,
Fr. Ademart Lastic.
Fr. François de Gerri.
Fr. Claude de Rives.
Fr. Leonard de Rives,

Du Prieuré de France.

Fr. Gilles du Fay Commandeur d'Oisement
Fr. Renaud de Bossiers Commandeur de Fiesses.
Fr. Pierre Roulin Commandeur de Fontaines.
Fr. Gilles de la Marche.
Fr. Godefroi le Couturier.
Fr. Jean de Bondiflart.
Fr. Jean de Chevreuse.
Fr. Simon Charpentier.
Fr. Charles Brumieres.
Fr. Nicolas Montmirel.
Fr. Gerard de Nevers.
Fr. George Utenhove.
Fr. Pierre de Tinteville.
Fr. Pierre Clouet.
Fr. Jean Volpis.
Fr. Jean Erre.

Du Prieuré d'Aquitaine.

Fr. Ives de Milon Commandeur d'Amboise.
Fr. Gui de la Lui Commandeur de Loudun.
Fr. Pierre de Noves Commandeur de Pontverve.
Fr. Gui Bouchet Commandeur des Expauls.
Fr. Antoine Chabot.
Fr. Pierre Foullet.
Fr. Charles Caperon.
Fr. Jacques Bardoul.
Fr. Antoine de Fervesai.
Fr. Pierre de Pons.
Fr. Jean de la Haye.
Fr. Philippe de Cluix.
Fr. Pierre de Cluix.

Du Prieuré de Champagne.

Fr. Jean de Poincignon Commandeur de Marbo.te.
Fr. Pierre de Boisfrond Commandeur de la Romagne.
Fr. Jean le Negre Commandeur de Braux.
Fr. Milon S. Leger.
Fr. Jean Emeguin.
Fr. Jean Husson, dit Lesson.
Fr. Renaud de Comblanc.

De la Langue d'Italie.

Fr. Matthieu Gaetan Romain, Commandeur de Fano.
Fr. Bernardin Baschi Commandeur de saint Justin.
Fr. François Carraciolo Napolitain Commandeur, de Venafre.
Fr. Jean Castalde Commandeur de Molsette.
Fr. Pierre Ridolfi Florentin, Commandeur du saint Sepulchre.
Fr. Roger de la Case Commandeur de S. Leonard de Sienne.
Fr. Amedée du Pont Commandeur de Nice de la Paille.
Fr. Cosme Zandi Mari Commandeur de Villantiere.
Fr. Jean André Guasco Commandeur de Parme.
Fr. Nicolas Canigian Florentin, Commandeur Della Volpaia.
Fr. Lancelot di Raimo Commandeur de Melphe.
Fr. Charles de Gesvalde Commandeur de Larins.
Fr. Theodose Pignatelli Commandeur de Traisne.
Fr. Jean Michel Dij-Pagnana Commandeur de Tortone.
Fr. Louis Tornabon Florentin.
Fr. Pierre Borromée Milanois.
Fr. César Piozzasco Piémontois.
Fr. Bonaventure de saint Georges.
Fr. André Vendramini Venitien.
Fr. Thomas Sangro Napolitain.
Fr. Matthieu de Vintimille Sicilien.
Fr. Bernardin Caraffa Napolitain.
Fr. Leon Badalochi.
Fr. Eustache de Castelvago.
Fr. Hilarion de Bardi Florentin.
Fr. Diomede de Sansone.
Fr. Antoine Ziola.
Fr. Antoine Delpozzo Piedmontois.

De la Langue d'Arragon & de la Chatellenie d'Emposte.

Fr. Louis Sagra Commandeur du Temple d'Osca.
Fr. Diomede de Villaragut Commandeur de Villaragut.
Fr. Pierre d'Oros Commandeur du Torrent.
Fr. Jean de Sanguesa Commandeur de Calamera.
Fr. Consalve Dexea Commandeur d'Alventosa.
Fr. François Sens.
Fr. George Coscon.
Fr. Alphonse de Linian.
Fr. Jean de Montfaucon.
Fr. Bernard de Villossa.

Du Prieuré de Catalogne,

Fr. Martin Blanc Commandeur de Coliour.
Fr. Jean d'Argensola.
Fr. François Calaf.
Fr. Balthasar Sonier.
Fr. Damase de Meja.
Fr. Calceran de Luge.
Fr. Raimond d'Esplan.
Fr. Paul Sogar.
Fr. Bernard Garau de Requesens.
Fr. Louis Fluvian.
Fr. Martin Suarez Navarrois.

De la Langue d'Angleterre.

Fr. Henri Haler Commandeur de Badsfort.
Fr. Thomas Ploneton.
Fr. Adam Sedbond.
Fr. Henri Batasbi.
Fr. Henri Davalas.

De la Langue d'Allemagne.

Fr. Georges Dow Commandeur de Romueil.
Fr. Conrard de Venighen Commandeur de Tobeï, Lieutenant du Grand Bailli.
Fr. Pierre Stolz Commandeur de Meisenheim.
Fr. Philippe Stolz.
Fr. Erard Derningen.
Fr. Jean Hasteim,
Fr. Jean Hecher.
Fr. Jean Scang.

Du Prieuré de Castille.

Fr. Emmanuel de Cabreira Commandeur de Toscina & de Roveina.
Fr. Emmanuel Catanea Commandeur de Frexenal.
Fr. Rodrigue de Quiroga,
Fr. Diego Dellaquila.
Fr. Alphonse Soltera.

Du Prieuré de Portugal.

Fr. Louis Petrosa.
Fr. Domdiegue Dalmeida.
Fr. Rodrigue de Mendez.
Fr. Alvare de Godigne.
Fr. Fernand Consalve.
Fr. Pierre Laurentie.

Chapelains & Freres servans d'armes.

Fr. Jean Durugni Provençal, Commandeur de Vaudrome.
Fr. Jean Garie Provençal, servant d'armes.
Fr. Jean Baville servant d'armes & Secretaire du Grand-Maître.
Fr. Jean Drujon Provençal, Chapelain.
Fr. Fortuné Gavassan de Guascogne servant d'armes, & élevé à la dignité de Chevalier par le Grand-Maître en récompense des actions de valeur qu'il avoit faites pendant le siege.
Fr. Jean Faisati Commandeur de Rochebrune.
Fr. Pierre Barvalis Auvergnac, Chapelain.
Fr. Pierre Rubiac Chapelain de la même Province.
Fr. Jean Routier, François Chapelain.
Fr. Jean Cheverens de France, Chapelain.
Fr. Henri Hurt de Cocq François, servant d'armes.
Fr. André Hurt de Cocq François, servant d'armes.
Fr. Olivier Quideteau Champenois, servant d'armes.
Fr. Metelin Boyer Champenois, servant d'armes.
Fr. Pierre Lestilier Champenois, Chapelain.
Fr Jean Hennequin servant d'armes, Prieuré de Champagne.
Fr. Jaques Dupauci Chapelain du Prieuré de Catalogne.
Fr. Pierre de Jevenes Chapelain du Prieuré de Castille.

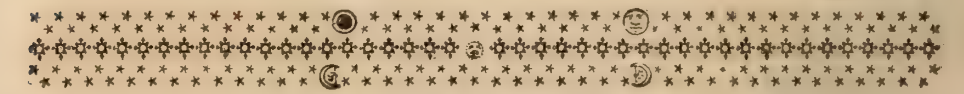
S'ensuivent les noms des Commandeurs qui furent tuez dans ce siege, & qu'on a trouvez dans les Registres de la Chancellerie.

Fr. Guillaume Ricard Grand Commandeur.
Fr Baptiste Grimauld Commandeur de Marseille du Prieuré de saint Gilles.
Fr Estienne de la Bulle, du Prieude Tholose.
Fr. Claude de Giou Commandeur de Carlat, du Prieuré d'Auvergne.
Fr, François de la Sarre Commandeur de sainte Anne, du Prieuré d'Auvergne.
Fr. Jean Chambon Commandeur de Foules.
Fr. Amedée de Croisi Commandeur de Belle-Croix du Prieuré de Champagne.
Fr. Martel Martelli Florentin, Commandeur du Pré.
Fr. Melchior Asinari Commandeur de Poncallier, du Prieuré de Lombardi.
Fr. Bernard de Peruzzi Commandeur de la Cassine di Cerbajola, di Massa & di Pontremoli, du Prieuré de Pise.
Fr. Amateur de Caccianemici Commandeur de Faence, du Prieuré de Venise.
Fr. Troi le Montemellino Commandeur d'Osimo, du Prieuré de Rome.
Fr. Jean-Baptiste Caraffa Commandeur d'Alife, & di Morone du Prieuré de Capoüe.
Fr. Jean Ram Commandeur di Valdecona, de la langue d'Arragon.
Fr. Jaques Porguet Commandeur de Balbastro en Arragon.

Fr. Gabriel Marc Commandeur de Valfogna, du Prieuré de Catalogne.

Fr. Jean Vaquillino Anglois, Commandeur de Carbouch.

On peut bien juger par la rélation du siege, qu'il y périt un bien plus grand nombre de Chevaliers, mais on n'a pu recouvrer que le noms de ceux qui par leur mort ont laissé des Commanderies & des Dignitez vacantes, & dont les registres de la Chancellerie ont fait mention.



PREUVES DU VIII. LIVRE DE L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM.

Rélation du second siege de Rhodes en 1485, par le Commandeur de Bourbon, témoin oculaire.

A tres reverend & tres illustre seigneur, Monseigneur le Grand-Maistre de Rhodes, frere Philippe de Villers Lisleadam, de par son tres humble, & tres obeissant religieux & serviteur, frere Jaques Bastard de Bourbon, Commendeur de saint Maulvis, Doysemont, & Fonteynes, au prieuré de France.

PERSE poete tres eloquent dit en ceste maniere:

Est aliquid quo tendis, & in quod dirigis arcum?

Voulant signifier par telles parolles, mon tres-redoubte & souverain seigneur, que toutes nos operations doibvent avoir leur regard & direction a quelque fin. Quoy considerant, apres avoir propose mettre par escript le siege loppugnation, & finablement prinse de la jadis honoree, & qui a prospere deux cens & quatorze ans en triumphe & gloire, a loccasion des belles & honorables victoires quelle a eu sur les Infidelles, & maintenant poure, desolee, & captive Cite de Rhodes; ma semble bon & condecent a raison declairer premierement les causes qui ont incite mon poure & petit entendement a faire ceste petite œuvre. La premiere est pour le grand desir que

jay de faire chose qui soit aggreable a ta seigneurie renommee, & a lhonneur dicelle comme a mon superieur & redoubte seigneur. La seconde affin que les Princes Chrestiens & aultres Seigneurs soient mieulx informez de la verite des choses passees au siege, & de la grande & incroyable puissance & fureur en laquelle le pervers & sanguinaire ennemy de la foy Chrestienne le grand Turcq est venu assieger ta ville de Rhodes, lequel (*tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret*) ne demande sinon croistre & augmenter sa faulse & mauldicte secte & superstition. En deliberation a ceste heure quil a leve ceste espine de son pied, & quil est venu au dessus de Rhodes par son oultrecuidance & temeraire voulente de venir jusques aux portes de Romme, & plus avant, si la divine puissance ny pourvoyst. La troisiesme pour obvier aux calumniations & maulvaises parolles des medisans & aussi ignorans de laffaire, comme il est passe, lesquels voudroient parler contre tes nobles & vertueux faits. Nonobstant je ne pretends point refrener du tout (car je ne pourroye) les perverses & serpentines langues qui ont accoustume de mesdire & attribuer le bien a mal, neantmoins en faire son debvoir, & dire ce que lon doibt dire, nest chose indecente ; & quand aux ignorans (comme je croix) sceue & congneue la verite des choses, ne cesseront seullement de mal parler, mais se repentiront davoir mal dit ou pense. La quatriesme pour honorer les nobles Chevaliers & aultres personnaiges de ta compagnie, qui sont mors martyrs en ce siege, & qui ont pour le nom & la foy de nostre Saulveur Jesuchrist espandu leur sang, & ont lave leurs estolles au sang de laigneau.

La cinquiesme raison est pour advertir ung chascun pour descharge de ta seigneurie renommee des grandes & abominables trahysons que plusieurs faulx chrestiens qui estoient dedans ta ville ont fait & machine contre toy & ta sainte religion. Entre les aultres celle dung de tes propres disciples & religieux, lequel ensuyvant le vray train de Judas, ta vendu aux Infidelles ; & oultre cela affin que chascun soit informe que tu nas pas este obey ny fidelement servy de tous tes vassaulx, mais a la fin & aux plus grans affaires habandonne ; pour lesquelles raisons & aultres choses qui te sont venues a mains, tu nas peu subjuguer ton ennemy, & porter la palme triumphale, selon ton noble cueur & vouloir animeux. Mais tout considere ta seigneurie renommee se doibt soubsmettre au vouloir divin, le-

quel donnera remede a tout sil luy plaist avec le temps. Suppliant icelle tres-humblement de vouloir avoir pour agreable ce present labeur & œuvre de ton dessus nomme tres-humble fils d'obedience. lequel par adventure a plus voulu que peu ; toutesfoys la bonne voulente ne doit estre privée de louenge : car comme dit Properce, *In magnis & voluisse sat est.*

VOulant fidelement, & a la verite rediger par escript, le grand & merveilleux siege, cruelle expugnation & prinse lamentable de la noble & tres anciennement renommee Cite de Rhodes, clef es parties dorient de la chose publicque Chrestienne, esperance des fidels tombes es mains des Turcqs pour en povoir estre delivres, soulagement, & repos seur des pelerins de la terre saincte a leur aller, & tourner, recueil & adresse de tous Chrestiens marchans trafigans en levant propugnacle, & bollovart de Larchipelago & mer Mediterrane, je declareray ce a quoy personnellement me suis trouve, & quand au demeurant, pour ce quil est impossible que jeusse este present a tout ce qui a este fait pendant le siege (durant lequel nay point este absent dudit Rhodes) nescripray chose que nay sceu & entendu par gens de biens & si vertueux, que je nadjouste pas moindre foy a leur relation que a ce que ay veu de mes yeux : & du tout parleray sommairement, & seullement des choses principalles.

Et pour donner mieulx principe a la matiere, ma semble nestre point impertinent declarer les causes & raysons qui ont meu ce cruel grand Turcq Sultam Seliman ennemy de la saincte foy Catholicque venir avec merveilleuse puissance, & non acoustumee armee maritime & terrestre assieger & combatre continuellement & sans cesser jour ny nuyt par lespace de six moys ceste infortunee Cite de Rhodes, desquelles, celle que puis juger lavoir grandement meu & incite, est que ledit Turcq considerant & cognoissant par experience, que en toute la Chrestiente ne a lieu ne place de quelque qualite ou sorte que lon la sceust nommer, qui feist lennuy, dommaige & oultrage audit Turcq & ses subjects, que faisoit ceste poure religion chevaleureuse residente pour lors audit Rhodes, comme luy mesmes es lettres de deffiance declare assez, ainsi que cy apres plus amplement apparoistra. Et oyant journellement plainctes, lamentations, & cris de ses subgects, tant de Turquie que Syrie, des prinses que faisoyent journellement ceulx de ladicte religion par mer & par terre, de leurs personnes & biens : au moyen de quoy estoient tellement contraints, quils ne pouoient plus gueres naviger. Et que plus est, en son particulier se trouvoit ledit Turcq tres fort empesche & trouble, entant que touchoit le gouvernement de la Syrie, porceque par mer, qui est le chemin le plus expedient & bref (obstant ce que dessus est dit) ne pouoit bonnement dresser ses affaires sans despenses excessives. Ains estoit contraint continuellement entretenir

entretenir grosse armee de mer pour le traffic de la Turquie en Syrie. Ce considere se resolut assaillir ceste religion & cite de Rhodes, jugeant & ayant ferme opinion que icelle subjuguee & mise en son obeissance, pacifieroit & mettroit en seurete perpetuelle, tous ces pays & estats quil a en ce levant.

La seconde raison est, pource quil a voulu ensuyure les vestiges & faicts de ses antecesseurs, cestassavoir de son proave Sultan Mahommet le treselon & belliqueux, lequel print Constantinoble, & lisle de Negrepont, & depuis passa en Europe, pareillement de son ave Sultan Payas qui print la Moree, le Pantho & Modon, & pour se monstrer aussi vray ethlon du magnanime & victorieux Seigneur Sultan Sellin son pere (lequel apres avoir rompu en bataille le Sofy, & prins la cite de Tauris & Legipte, qui fut en lan mil cinq cens seize) a voulu mettre en excution lentreprinse par sondit pere laissee lan mil cinq cens vingt, lequel Seilin avoit son armee toute preste au nombre de trois cens voilles, delibere de lenvoyer contre Rhodes, & luy venir en personne, si la mortalite ne se fust mise en son camp, & luy bien-tost apres par voulente divine prevenu & surpris de la mort. Parquoy luy estant sur la fin de ses jours ainsi que aucuns turcqs qui estoient en ce siege mont racompte & dit, en chergea par testament a son fils, de faire apres sa mort deux entreprises premieres & principalles. Lune contre Belgrado, lautre contre Rhodes pour acquerir honneur sus tout, aussi pour mettre ces pays & subgects en repos & seurete; Laquelle persuasion paternelle facillement entra & fut imprimee au cueur & juvenile voulente dudit Seliman son fils, qui bien tost apres le decez de son pere, meist en effect la premiere entreprise, & dressa une grosse armee, laquelle il envoya devant Belgrado tresforte place en Hongrie. Et apres lavoir combatue deux mois ou environ, par faulte de munitions de guerre, & aussi de vivres ceulx qui estoient dedans, la rendirent le dixiesme jour de Septembre, mil cinq cens vingt-ung.

Ledit Seliman apres avoir eue ceste victoire, enfle de vaine gloire & esleve en superbe, tourna son cueur en contre Rhodes, toutesfoys luy non ignorant la force de ladicte ville, & considerant la qualite des gens qui estoient dedans, desquels il seroit bien receu, comme autresfoys avoit este ledit Mahommet son proave a lautre siege, doubtoit assez & ne scavoit comme parfaire son entreprise, car tous ces capitaines & baschas le destournoyent tant quils povoient de ce faire, luy remonstrant plusieurs inconveniens, reserve Monstafa bascha, lequel luy conseilloit & mettoit en teste dy aller, finablement il delibera totalement de venir au dessus par une sorte ou autre. Et pource que son pere ayant ceste mesme voulente en son vivant avoit envoye en Rhodes ung medecim juif pour espie, & pour estre mieulx adverty de toutes choses, luy informe que ledit juif sestoit encores la, luy manda dire quil ne bougeast pour la raison susdicte, & feist donner charge a ung des principaulx hommes de Cyou, de livrer a

ce juif tout ce qui luy feroit de befoing pour fon entretenement. Et ledit juif efcripvoit a ceftuy la de Cyou tout ce quon faifoit en Rhodes foubs parolles couvertes pour en donner advis au grant Turcq. Et pour mieulx diffimuler & couvrir fa trahifon ce juif fe feift baptifer, & pour eftre aucunement expert en lart de medecine il feift aucunes belles cures aux malades, & commenca davoir credit, & entrer en amytie avec plufieurs gens de bien. Entre les autres advis quil feift donner au grant Turcq, ce fut de la muraille de la ville quon rompit pour refaire le bollouard dauvergne, ladvifant que fil mandoit preftement fon armée, quil pouroit furprendre la ville aux termes aufquels elle eftoit. Depuys ledit juif donna autres advertiffemens, defquels fera faicte mencion fi apres.

La tierce occafion eft, qui a efmeu le grand Turcq de venir a Rhodes, a efte pour la grande diffenfion quil a veu entre les Princes chreftiens, prefumant quils ne donneroient point fecours a la ville, parquoy au long aller il en pourroit venir au-deffus. Et oultre les chofes fufdictes linftigacion dung Chevalier Portugalloys Chancelier de noftre religion, homme dauctorite & fcavoir, & des principaulx Seigneurs du Confeil, nomme frere Andre de Merail efmeut & enflamba de plus en plus ledit Turcq a faire cefte entreprife. Dequoy neft de merveilles, car celuy eftoit une grande efperance, & gros confort davoir ung tel perfonnaige pour luy qui fcavoit tout letat, & gouvernement de la religion & de la ville, & qui luy donnoit advis de tout comme fera dit cy - apres Mais pour declairer les occafions de la mauldicte & malheureufe volunte dudit Mareil, qui a efte caufe de fi grande perte & dommaige pour la Chreftianite, & fera davantage a long aller fi la divine clemence ny met remede.

Eft affavoir a ung chafcun que ledit Merail apres le decez du tres-illuftre Seigneur frere Fabrice de Carreto Grand-Maiftre de Rhodes enflambe dambicion & couvoitife de parvenir a telle dignite, ce voyant delcheu de fon efperance par lelection faicte le vingt-deuxiefme jour de Janvier, mil cinq cens vint, à la perfonne de tres-reverend & tres-illuftre Seigneur frere Philippes de Villers Lifle adan, a prefent Grand-Maiftre par ces vertus & merites devant luy; de cefte heure la print fi grand envye & par confequent inimytie & mal vueillance, non feullement contre ledit Seigneur, mais contre toute fa religion, parquoy il mift fon eftude & fantaifie de la trahir & vendre aux infidelles, oubliant les grans biens & honneurs que dicelle avoit receu & efperoit recepvoir, avec aultres plaifirs que ledit Seigneur luy a faicts en particulier. Toutesfoys le dyable, ingratitude & fureur, avoient tellement offufque les yeulx de fa penfee, que nullement fe povoit contenir, mais a chafcun propos il fe couppoit & ne povoit diffimuler fa trahifon. Et ung jour entre les autres avant le fiege il dift devant plufieurs gens de bien quil vouldroit que fon ame fuft au dyable & que Rhodes & la Religion fuft perdue. Et pareillement le jour que le tres-illuftre Seigneur qui eft a prefent fut pronunce Grand-

Maiſtre, il diſt a ung Commandeur de la nation Eſpaignolle homme de bien & amy ſien, que ledit Seigneur eſleu Grand-Maiſtre ſeroit le dernier Maiſtre de Rhodes, pour leſquelles parolles il donnoit aſſez a entendre & congnoiſtre ſon mauldit vouloir & la trahiſon que dicelle heure il machinoit en ſon meſchant couraige contre la religion. Ledit Commandeur tint ces parolles en ſon cueur & ny penſa point plus avant pour ceſte heure la. Pluſieurs autres parolles & deshonneſtes propos tenoit ledit Merail a quoy perſonne ne ſarreſtoit ne penſoit lon quil euſt le courage ſi enrage de faire ce quil a fait. Toutesfoys obſtine comme Judas il meiſt en excution ſon mauldit vouloir ; car bien-toſt apres que les nouvelles de leléction furent mandees au ſuſdit tres-illuſtre Seigneur, lequel pour lors étoit en France, il envoya en Conſtantinoble ung Turcq priſonnier ſien, faignant lavoir rachepte, par lequel il adviſa les Baſchas du Grand Turcq des affaires de Rhodes; & en quel eſtat eſtoit la ville de toutes choſes pour ceſt heure la, & de ce quil pourroit ſurvenir pour en informer ledit Seigneur, le provocant de venir en perſonne avec groſſe armee aſſieger la ville: Et depuis la venue dudit tres-reverend Seigneur Grand-Maiſtre, il donna aultre advis auſdicts Baſchas, reiterant quils ne povoient avoir meilleur temps de venir, veu que ledit Seigneur eſtoit nouvellement venu, & que partie de la muraille eſtoit miſe bas. Et que tout eſtoit trouble a Rhodes: a loccaſion daulcuns Chevaliers de la langue Ditalie, rebellez audit Seigneur, de laquelle rebellion luy-meſme fut inventeur pour mettre mieulx en voulente au Turcq de venir : & ne laiſſa auſſi de ladvertir que le temps eſtoit bon pour luy, parce que les Princes chreſtiens eſtoient empeſchez a faire guerre les ungs contre les aultres. Et quil ne falloyt point quil doubtaſt que Rhodes fuſt par eulx ſecouru, quoy faillant au long aller la ville ſeroit ſienne ſans nulle doubte, comme ſeſt veu par experience. Car pour non avoir eu ſecours ny dune part ne daultre, mais habandonnee de tous chreſtiens, & daulcuns qui facilement la povoyent ſecourir pour eſtre voyſins & ayant leurs navires preſts, elle eſt au jourdhuy entre les mains dudit ennemy de la foy. Leſquels advertiſſemens & raiſons dudit traiſtre par le Grand Turcq entendues : penſa de ne perdre tant bonne ſayſon. Parquoy feiſt faire extreme diligence a faire calfater & mectre en ordre pluſieurs navires de diverſes ſortes, comme galleaces, galleres, pallandrees, fuſtes & brigantins, au nombre de deux cens cinquante voylles ou plus.

Ledit priſonnier apres avoir fait ſa commiſſion tourna en Rhodes, dequoy tout le monde fut eſmerveille, & aulcuns eurent maulvaiſe fantaiſie de ſon retour comme choſe non acouſtumee, mais perſonne nen oſa parler : voyant ledit Merail eſtre homme dauctorite & conſtitue en dignite, & faiſoit ledit Merail fort bonne chere a celluy qui eſtoit tourne, par quoy eſtoit de preſumer quil avoit bien fait ſon embaſſade, & quil luy avoit porte bonnes nouvelles, & ſelon ſa dampnable voulente.

Ledit Grand Turcq intendant a grosse diligence a faire son armee maritime pour mieulx venir a ses fins & pour surprendre la ville, comme lon savoit adverty, voulut couvrir son affaire, & deffendit que nully de ses pays allast plus en Rhodes, pour quelque chose que ce fust. Et pareillement de tous les ports feist prendre les barques & brigantins, affin quils ne donnassent advis de son armee, & par terre feist garder & fermer les passages. Toutesfois si grant appareil de navires ne peult estre longuement celle car les espies que le très illustre Seigneur Grand-Maistre avoit en Turquie apportoient au Casteau Saint Pierre en Rhodes nouvelles de ce quon faisoit & disoit en Turquie, nonobstant ledit Seigneur ne donnoit foy ne creance a tout ce quon luy apportoit, & ne pensoit au vray que larmee vint contre luy. Et principallement pour loppinion dudit faulx traystre, lequel disoit & affermoit tousiours quelle ne viendroit point contre Rhodes, & disoit cela pour empescher quon ne donnast provision de bonne heure davoir secours, alleguant que ce seroit une grant despence a la Religion de faire venir secours, & puis apres que larmee allast en autre lieu. Et disoit davantage ledit Merail & autres aussi que plusieurs annees les antecesseurs de ce Turcq avoient fait grosses armees & tousiours le bruyt estoit pour Rhodes & que ne venoit en effect, & tenoit lon en mocquerie en plusieurs lieux que le Turcq yroit assieger Rhodes. Et pour ceste raison dit que lon devoit encores faire doubte de ceste derniere armee, & quelle pourroit aller en Chipre ou en la Polle, ou a Chartaro, terre de la Seigneurie de Venise. Toutesfoys le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre non voulant estre surpris, mais comme prudent & sollicitif des affaires de sa Religion & de son peuple ayant en nouvelle que le Turcq preparoit armee, a toute diligence feist reparer & fortiffier sa ville. Entre les autres choses il feist parachever & haulser le bolloüard Dauvergne, & nectoyer & parfondir les fossez, & pour inciter de plus en plus les ouvrier a despescher loeuvre, ledit Seigneur les alloit veoir trois ou quatre fois le jour. Puis pensa ledit Seigneur a fournir sa ville de vivres davantage pour la tuycion & salvation dicelle Et de cette affaire en parla & plusieurs fois communiqua avec les Seigneurs qui avoient eu le manyement & gouvernement de la Religion & des fraits dicelle a son absence, & encores depuis sa venue, cestassavoir frere Gabriel de Pommerols Grand Commandeur & Lieutenant dudit Seigneur, frere Jehan Boucq Tricoplier de langue dAngleterre, & ledit frere Andre de Merail Chancellier. Lesquels trois Seigneurs luy respondirent quil neust pensement de riens, car la ville estoit fournye de vivres jusques au temps nouveau, nonobstant cela dirent quil seroit bon den avoir davantage quant le siege seroit mys, pource que alors il seroit de necessite de faire aporter des formens & autres choses necessaires pour le secours de la ville, & que a ceste heure la lon pourvoyroit a tout. Quant aulx munitions de guerre, ils affermerent quils en avoient pour ung an & davantage, dequoy a este veu le contraire, car ils sont faillis plus dung moys devant que la ville fust rendue, il est

vray qu'il y en avoit bonne quantite, & pour durer plus longuement quils nont fait, mais il fut force den gaster largement au commencement que larmee vint pour garder les ennemys de faire leurs approches, & de conduyre la terre au bort du fosse, comme ils ont fait. Et oultre cela considerer le grant nombre des ennemys, & que leur puissance estoit espandue tout a lentour de la ville, & en donnant tant dassaulx & escarmouches a tant de lieux comme ils ont fait. Et par lespace de six moys entiers jour & nuit combatre la ville sans cesser heure ne quart ny minute de tirer artillerie ou escoppeterie, il failloit bien que beaucoup de munitions fussent gastees pour respondre par tout. Et si elles sont fallies nest de merveilles, Toutesfoys le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre y pourveut le mieux quil peut, & envoya comme sera dit cy apres chercher les munitions dautres places pour subvenir à la ville, mais encores ne souffirent elles pas, car elles faillirent au besoin. Mais pour retourner au faict des vivres fut advise par ledit Seigneur Grand-Maistre & ses trois Seigneurs quil y auroit assez temps denvoyer quelque navire chercher des formens aux lieux circonvoysins avant que larmee du Turcq fust arrivee. Et pour ce fust despeschee une barche nommee la Guilliega, & cappitaine dicelle ung chevalier nomme Beauluoys autrement dit le Loup de la langue Dauvergne, homme bien entendu & expert en lart de marine, lequel fist si bonne diligence que dedans ung moys ou environ il feist son voyage, & apporta bonne quantite de formens de Naples, de Romanie qui fut grand consolation a ceulx de la ville, cela fait fut aussi question de faire venir des vins pour la provision de la ville, car desia les Candiots nosoyent plus naviger pour porter vins en Rhodes, comme ils avoyent acoustume, pour peur de larmée du Turcq. Et daultre part ceulx de la ville ne vouloyent envoyer navires en Candye craignans estre surpris & interclus par les chemins de ladicte armee. Toutesfois aulcuns marchans de la ville delibererent se mettre a ladventure vollant nolliger une barche de la Religion nommee la Mariette, pour mander en Candye charger des vins. Mais ils ne peurent estre dacord avec les trois Seigneurs manyans les affaires, & leur differend fut de bien peu de chose, mais de tout fut occasion ledit Merail faignant vouloir le prouffit de la Religion, mais il entendoit a autre fin, & rompit ceste bonne & prouffitable œuvre & entreprinse desdicts marchans, voyant quelle estoit nuysable au Turcq, duquel le faulx traystre tenoit le party dedans son cueur nonobstant cela, le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre qui en toutes chose depuis le commencement jusques a la fin, a tousiours monstre son bon vouloir, & avec telle diligence & dexterite que devroit ou pourroit faire & estre requise a ung Souverain Seigneur capitaine & chef de guerre trouva aultre expedient, & manda ung brigantin en Candye sus lequel allast ung frere servant nomme frere Anthoyne de Bosys, homme de bon esprit & scavoir, lequel par sa prudence & diligence en peu de temps besongna si bien quil amena en Rhodes quinze navires appellees vulgairement grips charges de vins

& avec cela accorda des gens pour le faict de la guerre, lesquels venoyent soubs umbre des vins pource que la Seigneurie de Candye nosoit laisser sortir gens dudit lieu pour le secours de Rhodes pour crainte du Turcq, lesquels gens furent tous souldoyes, Et oultre lesdits quinze navires vint une barche, de laquelle estoit capitaine ung gentilhomme Venicien nomme Messire Jehan Anthonio Bonaldi homme jeune & riche, lequel de son bon gre vint avec sa navire portant sept cens botes de vin pour secourir la ville de sa personne : & du surplus, la bonne & louable voulente duquel je laisse a penser & considerer aux lecteur de ce present livre. Car luy delibere porter ses vins a Constantinoble : avant quil sceust laffaire qui devoit venir. Sorty qui fust du Port de Castel en Candye, ne voulust porter sa charge de vins aux ennemys de la foy, mais detourna son chemin vers Rhodes, oubliant tout particulier prouffit, & avantage. Et arrive qui fut, il vendit ses vins, lesquels feirent ung gros accroissement a la Ville, puis presenta sa personne & ses gens au tres-illustre Seigneur Grand-Maistre, lequel Seigneur le retint voulentiers, & le feist mettre au soulde. Et durant le siege, ledit capitaine cest tres-honestement porte de sa personne, & se trouvoit aux lieux que les gens de bien se doyvent trouver, & na espargne ses biens, Mais comme est la verite en a despendu largement sans en demander payement ne recompence à la Religion.

Durant ces choses le tres-illustre Seigneur sollicitif davoir les choses plus necessaires : cestassavoir gens, manda brigantins pour faire retirer les coursaires en Rhodes pour grande & tuicion de la Ville : desquels partie vindrent au premier mandement, & presenterent leurs personnes & navires au service dudit Seigneur, & de la Religion ; apres cela ledit Seigneur feist tailler les orges de son isle pour subvenir a la Ville qui fut environ la fin du moy dApuril.

Sus ses termes que ledit Seigneur donnoit provision a toutes choses selon loccurrence du temps, & les nouvelles quil avoit, une carraque Genevoyse, chargee despicerie qui venoit dAlexandrie fut descouverte, de laquelle estoit capitaine Messire Dominico fornari, & passant pardevant le Port de Rhodes le vingt-cinquiesme dAvril a allasurgir a la fosse a huyt mille de la Ville, pour scavoir & entendre des nouvelles de larmee Turquesque. Alors le tres-prudent Seigneur voulant se fournir de gens, comme de chose plus necessaire, manda ung Chevalier de la langue de Prouvence nomme frere Nastazi de Sancta Camella, Commandeur de la Tronquiere, devers ledit capitaine, pour le prier vouloir entrer dedans le Port avec sa navire pour deffence de la Ville, en luy presentant party quil voudroit. Quoy entendu ledit capitaine sexcusa disant que la marchandise nestoit pas sienne, mais de plusieurs marchans, ausquels il en devoit rendre compte, & quil ne povoit laisser son voyage sans grande perte & interests, toutesfoys au dernier apres assez de parolles quon luy dit & promesses quon luy feist, il entra dedans le Port, il est vray que les Galleres de Rho-

des, & la grosse nef saillirent hors du Port pour le faire venir. Ledit capitaine cest honnestement porte de sa personne, & les gens de sa navire durant le siege.

Passe que fust le moys dAvril, ledit Seigneur Grand-Maistre voyant que le temps sapprochoit que larmee Turcq estoit pour venir, apres avoir retire la plusspart des coursaires delibera de faire les monstres generalles en armes, & commenca a ses Chevaliers, lesquels le jour de la Sainte Croix de May feirent leurs monstres devant les Commissaires ordonnez & commis par ledit Seigneur au lieu depute a ung chascun, qu'on dit Auberge, lesquels Commissaires apres avoir veu lesdictes monstres en feirent le raport audit Seigneur. Et dirent quil avoient veu & trouve tous les Chevaliers bien armez: ayant les choses requises pour la guerre avec leurs acoustremens beaulx & honestes avec la Croix blanche devant & derriere. Lesquelles monstres des Chevaliers faictes le tres-illustre Seigneur voulant faire celles des gens de la Ville & Estrangers ensemble, par sa prudence regarda que ce seroit chose dequoy il pourroit plus venir de mal que de bien, doubtant que le nombre & quantite des gens ne seroit pas si grand quil voudroit, ou qui seroit de besoing, dequoy le Grand Turcq pourroit estre adverty, par allans & venans en Rhodes, & pource ordonna que ceulx de la Ville feroient leur monstre a part par bendes, & le estrangiers aussi apres par bendes, affin que bonnement on ne peust sçavoir le nombre, nonobstant quil y en avoit assez bonne quantite, & bien desliberez de se deffendre, & pour leur donner tousiours meilleur couraige & vouloir aucuns de nos Chevaliers feirent des monstres avec couleurs & devises & appelloient avec eulx des gens de la Ville, & aussi des estrangiers. Et avec force de trompettes: & tabourins de Suisse feirent plusieurs monstres a lenvy lung de lautre, & qui seroit mieulx acoustre, & qui auroit meilleur bende, & estoit ung plaisir de veoir tout le monde ainsi alegre & deslibere. ¶ Entre les aultres le capitaine de la grosse nef de la Religion frere Françoys de Fresnay Commandeur de la Romaine feist sa monstre & de ses gens le dix-huitiesme de May au matin qui fut fort belle, car il y avoit deux cens hommes & plus, armez & de bonne disposition. ¶ Ledit jour apres vespres le Commandeur frere Ynigo de Aialle, & frere Hugues de Capons Espaignols feirent une belle monstre avec cent Chevaliers ou plus de leur nation, & dautre aussi, lesquels portoient leur acoustrement avec Croix blanche. ¶ Apres Messeigneurs les cappitaines de la barche Mariete frere Loupesardan, & de la Galliga, frere Jehan le Loup dessus nomme, & du Barchot frere Perogurandego feirent leurs monstres le vingtiesme dudit moys & avoient deux cens cinquante hommes bien en ordre de ce qui luy faisoit besoing. ¶ Le vingt-deuxiesme frere Loys de Dinteville allye du Grand-Maistre, feist une monstre avec plusieurs Chevaliers de toutes nations, & plusieurs gens de la Ville, & estrangiers, lesquels il faisoit bon veoir, ledit jour partit la barche Galliega, & le lendemain le barchot pour aller lever le peuple des chasteaulx

plus loingtains de la Ville, cestassavoir de Cantanie & Castelnovo pour les apporter en Rhodes, le cappitaine de la carraque Genevoyse feist sa monstre le vingt-cinquiesme dudit moys avec ses gens, lesquels il faisoit fort bon veoir, car luy portoit ung chamarre, moytie de toille dor rouge, & velours violet, & quinze des principaulx marchans de son navire portoient des pourpoints mespartis dudit velours & toille dor avec les coiffes de mesmes. ¶ Pareillement les quinze Patrons de Grips, desquels a este parle cy-devant qui vindrent de avec les vins, feirent leur monstre le vingt-neufviesme dudit moys, & estoient quatre cens gentils compaignons portans les ungs espees a deux mains, les autres haquebutes, les autres leurs arcs, lesquels ont fait bonne preuve tout le long du siege. ¶ Le cappitaine Venitien sus nomme feist apres sa monstre le premier jour de Juing, & estoit luy & ses gens vestus de satin vert & violet, & son enseigne de mesme couleur, & avoit cinquante hommes bien armez, & de bonne disposition.

Durant que ses monstres & bonnes cheres se faisoient le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre en ensuyvant les bonnes & honnestes coustumes de ses Predecesseurs feist & ordonna ceulx quil vouloit de sa retenue, tant Chevaliers que autres pour estre en sa compaignie & aupres de sa personne pour donner secours & ayde, venus les affaires ou besoing seroit. Apres cela pour ce que sa personne ne povoit estre par tous les lieux necessaires, feist quatre cappitaines de secours qui furent quatre Seigneurs de la grande Croix, cestassavoir frere Andre de Merail Chancelier pour le secours de la poste d'Auvergne & Allemaigne, frere Jehan Boucq Tricoplier de la langue dAngleterre, pour la poste dEspaigne & Angleterre. Frere Pierre de Cluys Grand Prieur de France, pour la poste de France, Castille & Portugal. Frere Gregoire de Morguto Prieur de Navarre, pour la poste de Provence & Ytalie. Et oultre les susdits Seigneurs estoit frere Gabriel de Pommerols Lieutenant du Grand-Maistre, lequel avoit sa bande & alloit par tout. Puys apres ledit tres-reverend Seigneur donna la charge de lArtillerie a Monsieur le Baillif de Monoasque frere Desdier de Tholon dit de saincte Jalie, en laquelle charge il a fait tres-bien son devoir, & avec grant travail de sa personne feist mettre lArtillerie tant grosse que menue en tous les lieux necessaires, tant sus la muraille de la Ville que aux bollouards, & aux barbacanes & mynes desdicts bollouards, & estoit ung plaisir de veoir la Ville ainsi garnye de ladicte Artillerie. Car il ny avoit coing ne pertuys hault ou bas, qu'il ny eust piece grosse ou menue, aussi grace a nostre Seigneur la Ville en estoit bien fournye.

Apres lesdicts cappitaines de secours faicts par ledit tres-illustre Seigneur, non ignorant que au lieu ou regne justice Dieu y est, & tous biens y habundent, voulant que justice & rayson fust faicte a ung chascun principallement en temps de guerre, ordonna quatre Chevaliers Commandeurs anciens en la Religion & gens de bien pour le fait & administration de justice, cestassavoir deux de la nation Françoyse nomme

nomme frere Claude de sainct Prye, & frere Jehan Boniface, & deux de lEspaignolle, cestassavoir frere Ynigolope de Ayalle, & frere Hugues de Capons qui en vulgaire sont appellez Argousins, lesquels comme a este dit, ont de veoir sur la justice tant civile que criminelle, & ont puissance de faire pendre & estrangler les malfaicteurs, reservant la grace & pardon au Grand Maistre. Pareillement ont la charge du Guet de la Ville tant le jour que la nuyt, & chascun de ces quatre Seigneurs avoit cent cinquante hommes soubs luy : Et pource aussi que la tour saint Nicolas est lieu dimportance, & la clef de Rhodes, fut de necessite dy mettre quelque homme de bien. Et a donc par le tres-reverend Seigneur fust mys pour cappitaine de secours a ladicte tour, frere Guyot de Castellac dit Raguce de la langue de Provence, lequel cest tres-honnestement porte en ladicte charge, comme sera dit apres aux bateries de ladicte tour.

Voulant aussi le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre pourveoir a tous inconveniens & obvier aux choses subites, pour ce que sa personne ne povoit estre en tous lieux, ordonna quatre Commandeurs de ceulx de son secours, cestassavoir deux Espaignols nommez frere Marino Farfon, & frere Raymond Marquet, & deux Francoys, cestassavoir le susdit frere Nastazi de sancta Camela, & frere Guyot Dazas, chascun des susdits Seigneurs avoit cent cinquante hommes soubs luy, pour aller & venir la ou il seroit de necessite, & combien que ledit Seigneur feist plusieurs cappitaines pour aller ca & la, la ou seroit de besoing, si nestoit il point oysif de sa personne, car luy mesmes alloit en personne visiter les Guets des murailles avant la minuyt & apres, & a lheure quil devoit reposer il estoit debout, & estoit la vigilance dudit Seigneur si grande que les jeunes gens estoient bien empeschez de le suyure, & pour parler a la reale verite de la peine dudit Seigneur je ne sache jeune homme de vingt-cinq ans qui ait plus endure de travail jour & nuyt en ce siege depuys le commencement jusques a la fin sans se trouver mal que a fait ledit Seigneur, graces a nostre Seigneur qui luy a donne ceste bonne disposition quant il a este de besoing & necessite, de la familiarite quil avoit avec trestous, & de bonnes parolles quil donnoit pour mettre le cueur aux gens, jamais Seigneur ne feist mieulx son devoir. Et sil avoit bonnes parolles, le faict, cest adire la liberalite y estoit quant & quant, car il nestimoit ne or ne argent non plus que pierres ou feves, comme chose decente a ung Prince, principalement estant aux affaires & tribulation de la guerre.

En apres par commandement dudit Seigneur furent faicts les cappitaines des postes de la muraille, affin que ung chascun fust en son endroit & quartier comme est de coustume. Et premierement a la poste de Provence premiere des autres Provinces fut fait cappitaine frere Raymond Ricart le plus ancien de ladicte Province, a la poste dAuvergne frere Raymond Rogier, a la poste de France frere Joachin de sainct Symon, a la poste dItalie frere George Emarc, en Angleterre frere Guillaume Onascon, a la poste dArragon & Cathaloigne frere

Jehan de Barbaran, a la poste dAlemaigne, frere Christofle Valdener, a la poste de Castille & Partugal frere Ferrando Desolier. Et oultre les susdictes cappitaines, estoit le Palais du tres-reverend Seigneur Grand-Maistre, auquel il y avoit de bonne artillerie, & aussi y avoit le massif de la porte qui va a sainct Anthoine la ou estoit frere Thomas Chitel Seneschal dudit Seigneur. Apres y avoit ung autre massif dans le jardin dudit Seigneur Grand-Maistre lequel batoit vers la tour sainct Nicolas & dudit Palais, & des deux susdicts massifs estoit cappitaine & chief ledit Seneschal, & pour son Lieutenant il avoit frere Anthoine de Bressoles dit Morterols de la langue dAuvergne, semblablement aux bollouards assis dans les fossez hors de la muraille furent mys cappitaines, cestasiavoir au bollouard dAuvergne frere Jehan du Mesnyl dit Maulpas. Au bollouard dEspaigne frere Francoys de Escarrieres. Au bollouard d'Angleterre frere Nicolle Husy. Au bollouard de Provence frere Bringuier de Lioncel, & au bollouard dItalie frere Andelot Gentil.

Apres lesdictes charges donnees aux dessusdicts, le tres-illustre Seigneur donna lenseigne de la Religion quest la Croix blanche a ung Chevalier de la langue dAuvergne nomme frere Anthoine de Grolee dit Passin, lequel fut presente audit Seigneur par le Mareschal de la sacree Religion frere Anthoine de Clavoysin selon la coustume pour la prerogative dudit Mareschal; Lenseigne apres la ou est depaincte la saincte figure du Crucifix fut donnee a porter a frere Loys de Tinteville, laquelle enseigne est continuellement pres la personne du Grand-Maistre, laquelle fut envoyee de Romme a lautre du siege de Rhodes par le Pape Innocent, avec grans pardons & indulgences au tres-prudent & victorieux Seigneur Monsieur le Cardinal Grand-Maistre pour lors frere Pierre Daubusson, l'an mil quatre cens quatre-vingt. Puis donna ledit Seigneur lenseigne ou estoient depainctes ses armes escartelees avec la Crox blanche a ung Chevalier de sa Maison nomme frere Henry Manselle. Apres ledit Seigneur avoit pour sa garde cent compaignons bien dispoiez & deliberez, & chascun deulx avoit son sayon de la livree dudit Seigneur, desquels estoit cappitaine le Chevalier de Bonneval, de la langue dAuvergne.

Et pource que le divin subside est celluy qui nous preserve & garde de toulx maulx & inconveniens par lintercession des glorieux corps saincts colloquez en la permanente & eternelle gloire de Paradis, & sus tous les autres les prieres de la tres-sacree glorieuse vierge Marie mere de Dieu, de laquelle la precieuse remembrance & figure estoit veneree en lisle de Rhodes a une montaigne nommee Fillerme a dix mille de la Ville pour obtenir sa grace & ayde, le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre ayant une singuliere devotion a ladicte saincte ymage, & de paour quelle ne vint en povoir es mains des ennemys de la foy laissant en ladicte montaigne, la feist apporter dedans la ville de Rhodes, & mettre dedans une petite esglise nommee sainct Marc, auquel lieu lon avoit acoustume de la mettre, quant il estoit bruyt de larmee

du Turcq, & durant les grandes bateries des mortiers, de quoy sera parle cy-apres, ung jour une pierre desdits mortiers desuyna ladicte esglise, & vint cheoir la pierre devant lautel ou reposoit ladicte precieuse ymage, & ne luy feist nul mal. Vray est quelle tua & blessa aucunes personnes qui faisoient leur devotion en leglise. A donc de paour de plus grant inconvenient ledit Seigneur la feist lever de la, & la feist porter en leglise de saincte Katherine, lieu plus alescart.

En apres le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre ayant pourveu aux choses necessaires en terre, voulut aussi pourveoir a celles de mer, pour la tuition & deffence de son Port, affin que les ennemys neussent entree par ledit Port, & feist mettre deux grosses chaynes & bien materielles, lune a lentrée du Port, lautre par dehors, & estoit attache ung des bouts a la tour saint Nicolas, & lautre venoit respondre en biays a la tour des Mollins. Et quant & quant feist mettre a fons certains vieulx navires derriere ladicte tour des Mollins : Cestassavoir au Madraqui, de paour que les ennemys ne se assayassent dentrer avec quelque nombre de galleres par ledit Madraqui, pour gaigner le molle des Mollins, & depuis venir a une des portes de la Ville que on dit la porte de saincte Katherine. Lesquelles inventions & ordonnances, tant de chaynes que de navires mys a fons furent moult grandement vtiles & proufitables pour nous. Et leverent grande esperance d'entrer ausdits ennemys selon qui nous fut rapporte, & comme ils avoient delibere de donner ung assault par ce Madraqui. Ledit Seigneur Grand-Maistre feist aussi rompre les pons de toutes les portes de la Ville pour plusieurs raisons.

Entre que fust le moys de Juing, lon attendoit de jour en jour larmee, toutesfois pour en apporter la certanite, ledit Seigneur Grand-Maistre avoit envoye deux & trois brigantins vers Cyou & Methelin pour descouvrir ladicte armée puis luy en venir porter nouvelles. Cependant les bonnes gens de Lisle habitans au plain pays & voysins de la Ville taillerent les bleds demy meurs, & en porterent bonne quantite dedans la Ville pour leur provision de vivre durant le siege. Toutesfois la plus grant partie des bleds demeura au champs taillez & a tailler, & se retirerent dedans la Ville, car le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre desia presumoit que larmee estoit sortie de lestroit, comme ce trouva la verite depuis, & doubtant que aucun nombre de galleres ne vinsent devant pour brusler les bleds comme ils avoient fait a lautre siege, & pour surprendre le poure peuple en leurs villaiges, ledit Seigneur voulut prevenir a tel inconvenient & les feist venir dedans la Ville, en attendant la certainete ou estoit larmee.

Le huytiesme dudit moys, les Turcqs feirent de nuyt ung feu pour seignal au lieu acoustume quon dit le Fisco en terre ferme, vis a vis de Rhodes. Et quelques jours paravant en avoient faict ung aultre. Cestassavoir quant la fuste dung Chevalier nomme Meneton y alla, & porta ung escripvain de galleres nomme Jaquecy, qui parloit bon

Turcq, lequel soubs umbre de bonne foy : & pour parlamenter fut retenu par le commandement du Grand Turcq, qui vouloit avoir ledit escripvain ou aultre homme de Rhodes, pour sçavoir entierement & au vray en quel estat estoit la Ville de toutes choses : toutesfois quant ledit Jaquecy descendit en terre, les Turcqs manderent ung Turcq dedans la fuste pour hostaige, nonobstant cela, ledit escripvain demeura : & le Turcq qui estoit pour hostaige dedans ladicte fuste fut porte en Rhodes. Et pensant que le second seignal de feu ce feist pour rendre ledit escripvain, le tres-reverend Seigneur Grand Maistre envoya une de ses galeres ; de laquelle estoit patron frere Boniface Dalluez, de la langue de Provence, & arrivee que fust ladicte gallere au lieu du seignal, le Patron demanda aux Turcqs des nouvelles, & pourquoy ils avoient fait feu, lesquels dirent que cestoit pource que le Grand Seigneur mandoit des lettres au Grand-Maistre : lesquelles nestoient encores venues, & dirent au Patron quil atendist quelle fussent apportees.

Ledit Patron de la gallere sage & prudent & entendu au faict de la mer, pensa en soy mesmes ce propos de bailler des lettres, nestoit sinon pour mauvaise fin, & pour surprendre la gallere qui estoit seule. Parquoy leur dit franchement quils baillassent ladicte lettre sils vouloient, aultrement quil sen yroit, & nattendroit plus ny lettres ne autre chose ; & leur mist en avant le maulvais & deshonneste tour que les jours passez ils avoient fait, cestassavoir de retenir ledit escripvain, & rompre le sauf conduit quils avoient donne. Toutesfois il leur demanda sils le vouloient rendre, a quoy ils ne feirent responce, pource que ledit Jaquecy avoit este desia mene au Grant Turcq en Constantinoble. Et sur cela la gallere se leva pour sen retourner. Quoy voyant les Turcqs donnerent au Patron la lettre du Grant Turcq, laquelle il print : & arrive quil fust la presenta au tres-illustre Seigneur Grant-Maistre, lequel feist assembler les Seigneurs de son Conseil, & la feist lire, dont la substance estoit telle.

Sultan Solyman par la grace de Dieu tres-grant Empereur de Constantinoble, de lune & lautre Perse, Arabye, Syrie, Lameeque, Iherusalem, Dasie, Europe, & de toute Legypte, & de la mer Seigneur & possesseur : A tres-reverend Pere & Seigneur frere Philippes Grant-Maistre de Rhodes ; ses conseillers & cytoiens grans & petits condigne salutation. Vous aves mande devers nostre Imperiale Majeste, George Servant vostre messagier avec vos lettres, desquelles avons bien entendu la teneur. Et pource mandons le present commandement nostre, vous signifiant que par nostre Sentence voulons avoir ceste Isle : pour les grans dommaiges & œuvres mauvaises quen avons tous les jours. Laquelle rendue de bon gre ensemble le Chasteau dicelle a nostre Imperialle Majeste, jurons le Dieu qui a fait le ciel & la terre ; les vingt-six mille Prophetes nostres, & les quatre Musaphy, qui sont tombez du ciel ; & par nostre premier Prophete Mahommet : Que tous ceulx trouvez en ladicte Isle grans & petis naurez paour, peril ne dommage

de nostre Imperialle Majeste. Et qui sen vouldra aller en aultre lieu le pourra faire avec son avoir & famille. Et si quelcun y aura des principaulx qui vouldra prendre solde, la luy donnerons, & ferons meilleur party quils navoient. Et qui vouldra en icelles Isle demourer le pourra faire, selon lancienne coustume quavez eu, & beaucoup meilleure. Et pourtant si vouldrez accepter nos pacts & juremens, mandez vostre homme avec vos lettres devers nostre Imperialle Majeste tout incontinent, autrement soyez asseurez, quelle est ja venue sus vous avec toutes provisions, & en sortira ce que playra a Dieu, dequoy vous avons bien voulu advertir, affin que ne puissiez dire que ne vous ayons sommez; Et si ne vous voulez rendre (comme dit est) ferons renverser les fondemens de vostre Chasteau sans dessus dessoubs, & vous ferons esclaux & mourir de male mort moyennant la voulente divine, comme avons fait a beaucoup dautres, & de cela vous tenez tout asseurez. Donne en la court de nostre Imperialle puissance a Constantinoble, de Juing le premier jour.

Le tres-illustre Seigneur Grant-Maistre apres avoir ouy le contenu de ladicte lettre ne pensa de faire autre responce au Grand Turcq, sinon le bien recevoir a bons coups dartillerie, aussi a folle demande il ny fault point de responce, il estoit aussi bien a presumer que ledit Grand Turcq n'en vouloit point, pource que six jours apres receue ladite lettre qui fut le quatorziesme dudit moys de Juing: les brigantins qui estoient allez comme a este dit vers Cyou pour scavoir nouvelles de ladicte armee revindrent & dirent pour vray que larmee venoit sus Rhodes, dont partie estoit a Cyou & aupres du Lango a cent mil de Rhodes, ils avoient veu & compte trente voilles qui estoient galleres la plusspart & fustes, lesquelles galleres & fustes misrent gens en terre a ladicte isle du Lango subjecte a la Religion. Alors le Prieur de sainct Gilles frere Prejan de Bidoux commandeur dudit lieu ne tarda gueres de monter a cheval avec ses Chevaliers & gens de lisle, & se vint affronter avec ceulx qui estoient descendus en terre, lesquels il repulsa si bien quil ne tarderent gueres a prendre le chemin des navires: Toutesfois il en demoura a la retraicte cinq ou six, & trois qui furent prins en vie. Du coste dudit Seigneur Prejan il y eut quelcun blesse & son cheval tue avec autres de sa compaignie. Et sur cela les ennemys entrerent dedans les galleres, & sen allerent pres de la en ung lieu nomme Castel Judeo en terre ferme entre ladicte isle du Lango & le Chasteau sainct Pierre.

Le XVII. dudit moys ces trente voilles partant de la, tirerent vers le cap de Creou, & entrerent au Gouffre des essimes pres de Rhodes quinze milles; lesquelles furent descouvertes par les gardes assises sus une haulte montaigne, nommee la montaigne de Sallaco.

Le lendemain les desusdicts voilles saillirent de plain jour dudit gouffre & velligant terre a terre, entrerent dedans ung aultre port en terre ferme nomme Malfata, la ou ils demeurerent trois jours, puis se leverent de la, & retournerent audit gouffre des essimes ou ils demourerent deux jours.

¶ Et le xxiv. dudit moys jour & sollennite de monsieur sainct Jehan Baptiste, ces trente navires saillirent des essimes, & traversant le canal vindrent surgir en lisle de Rhodes en une plage au devant dung chasteau nommez Favez, la ou les ennemys descendirent en terre, & brusleren grant pays de bleds.

Ledict jour ung homme de la garde dung chasteau nomme Obsito en lisle de Rhodes descouvrit la grosse armee & en diligence apporta les nouvelles au Grand-Maistre. Et pource que ladicte armee estoit en si grant nombre de voilles, dist quil ne les avoit peu compter, & dit quil la veit entrer au Gouffre des essimes, les trente voilles qui estoient surgiez en lisle se leverent la nuyt & vindrent trouver la grosse armee au Gouffre.

Le xxvi. dudit moys de Juing toute larmee se leva & sortit des essimes une heure apres soleil levant & traversa le canal, & vint surgir a une plage dessusdicte nommee la fosse. Les trente voilles premieres tournerent en arriere & allerent vers le cap sainct Martin pource quils estoient ordonnez estre a la garde pour surprendre les navires des Chrestiens si aucuns vouloient passer & venir en Rhodes, ladite armee demeura surgie a la fosse jusques a une heure apres midy, & apres partie dicelle environ quatre-vingts ou cent navires entre galleres & galleaces & fustes se leverent & passerent lune apres lautre par devant la ville & le port de Rhodes a trois mille loing, & allerent surgir a la bande de levant en une plage dont la terre circonvoysine est appellee Parabolin loing de la Ville par mer six mille ou environ. Quelques jours apres les navires qui estoient demeurez a la fosse suyuirent quasi tous les autres: & demeura toute larmee audit lieu de parabolin depuis quelle fut surgie jusques a la fin noustre malheureuse.

La facon des navires de larmee du Turcq, & le nombre diceux selon quil ma este dit par gens mesme du cap, estoyt de la maniere qui sensuyt. Il y avoyt cent & trois galleres tant sutilles que bastardes, non compris vingt-cinq ou trente galleres, que vindrent premierement faire legast, & qui tindrent les passages durant le siege. Il y avoyt apres trente-cinq galleaces belles & grosses, quinze mahonnes, & vingt tafforees: ces navires icy sont quelque peu differens de galleaces; il y avoyt soixante fustes ou plus, & plusieurs brigantins, & entre barchots, gallions, & esquirasses povoient estre dix ou douze navires, sus les quelles estoient les munitions & la grosse artillerie pour battre la ville, toutesfois depuis la venue dessusdites navires qui estoient au nombre de deux cens cinquante ou environ, quelques galleres & fustes & aultres navires vindrent de Surye, & se jongnirent avec larmee, & depuys en vindrent dallieurs durant le siege, & furent la plus part du temps au nombre de quatre cens voilles ou environ.

Le nombre des ennemys qui estoient au camp du Turcq tant de guerre que de travail selon le commun dit, estoint deux cens mil hommes dont il y en avoit soixante mille duyts & expers a faire seullement les mynes. Et pource quon pourroit dire quen si grande multitude de

gens il ny peult avoir obeyssance, la verite est telle quen nulle Seigneurie du monde il ny a telle obeissance ne si bien gardée que celle des Turcqs envers leur Seigneur, la raison est, pource quil est seul Seigneur en tous ces pays, & ny a personne qui ose contredire a ce quil commande.

Cedit jour que larmee vint surgir a Parabolin, le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre despescha ung brigantin pour envoyer en Ponent pour advertir le sainct Pere premiement & les Princes chrestiens de la venue de larmee devant Rhodes. Sur ledit brigantin furent envoyez par ledit Seigneur deux Chevaliers; lung estoit Francoys nomme frere Claude Dansoyville dit Villiers, & frere Loys Dandogue Espaignol, lequel avoit commission daller vers le Pape, & de la a lEmpereur. Et ledit frere Claude vers le Roy de France, & le Roy dAngleterre. Ledit brigantin partit a dix heures au soir, & graces a nostre Seigneur, il eut assez bon temps, & fut en dix-huyt jours a Outrante. Ces deux Chevaliers allerent ensemble a Romme: Et de la chascun deux feist sa commission au moins mal quils peurent. Par ledit brigantin furent aussi envoyees commissions a aucuns gens de bien de la Religion pour donner ordre davoir gens, vivres & munitions de guerre, & navires pour les porter, avec charge de venir a la plus grande diligence quils pourroient pour secourir la Ville comme chose tres-necessaire, car la derniere esperance que nous avions estoyt cestela.

Lesdictes commissions furent adressees pour les bandes de Naples & Cecille a reverends Seigneurs le Prieur de Barlette, frere Fabrice Pignatello, & le Bally de sainct Esteve, frere Charles Gezualdo, & frere Jehan Baptiste de Caraffa bally de Naples: & avec les susdits Seigneurs estoit comprins frere Jehan Hyseran de la langue Dauvergne pour estre homme entendu, & ayant bonne praticque & congnoissance de la mer; & aussi pour estre congneu aux bandes de Gennes & Provence. Car les commissions disoient que si lesdits Seigneurs daventure ne trouvoient à Naples ou a Cecille navires propices pour donner le secours en Rhodes sans doubte de ladicte armee du Turcq que ledit Hyserant se transportast en Gennes pour avoir quelques carraques, ou en Provence pour avoir navires pondereux: & duysans pour ledit affaire par le consentement du Roy, ce que feit ledit Hyserant, mais pour la diversité du temps, & pour loccasion des guerres les choses ne peurent sortir tel effect que les personnages ayant telle charge eussent bien voulu, & selon quil estoit necessaire. Toutesfoys il est chose veritable apres que le susdit Villers eut denoncé au Roy les nouvelles du siege, & quil eut requis en toute humilite de vouloir secourir la Religion, comme le Prince en qui elle avoit sa principalle esperance, ledit Seigneur assez desplaisant pour les troubles quil avoit de la guerre quil ne povoit donner tel secours quil eust bien voulu, nonobstant il octroya franchement & de bonne voulente quon print tous ces navires qui estoient aux mers de Provence & quon sen servist, toutesfois lon ne peut avoir la delivrance si tost quil estoit de besoing pour

aucuns inconveniens qui pouvoyent venir a la conte de Provence qui furent remonstrez au Roy : Parquoy fust de necessite de retourner vers luy. Et ce pendant quon estoit sus ces propos davoir lesdits navires lyver entra, & ne fut possible, apres que les choses eussent bon effect, ne que le secours vint a temps. Et pource quon dit voulentiers, que ung mal ne vient jamais seul, le susdit Chevalier Hyserant avoit fait accord a Gennes du noligement dune carraque pour aller avec les aultres navires du secours, laquelle donna a travers en Bonnasse aupres de Monegue. Toutesfoys si ce fust par mauvaise voulente des Genevois qui la gouvernoient, affin quelle ne feist le voyage pour crainte du Turcq. Je men remets a la verite, & a celluy qui scait la voulente des hommes bonne ou maulvaise.

Mais pour tourner au premier propos : La nuyt que ledit brigantin partit, ung homme senfuyt de larmee Turquesque, lequel estoit natif de Boniface, & marie a Nice, lequel la plusspart du temps vint a Nau pour aborder, & soy rendre a la tour sainct Nicolas, qui fut ung gros effort faict a luy pour la distance du lieu ou estoient surgis les navires jusques a ladicte tour, car il y peult avoir de six a sept mille, ledit fugitif le jour venu fut amene devant le tres-reverend Seigneur Grand-Maistre, & interrogue des nouvelles du camp, dist, quil y avoit en larmee deux cens cinquante voylles ou environ, nonobstant quils estoient mal armez, & la plusspart des navires vieulx & mal conditionnez, & quil y avoit beaucoup de Chrestiens tenus par force dedans les galleres.

Dit apres que la plusspart des gens de ladicte armee, & les Genissaires principallement estoient mal contens de lentreprise, & quils ne pensoient point que larmee vint a Rhodes, mais quelle deust aller vers Ponent.

Dit apres que la principalle esperance des ennemys estoit de prendre Rhodes par mynes; & quils avoient amene plus de soixante mille pyonniers de Vlaquia & Bossina, qui sont pays circonvoysins de Ungrie, gens expers & efforcez pour faire mynes, comme cest veu par experience pour la grande quantite quils en ont fait, comme sera dit cy-apres.

Dit aussi que Monstaffa Basca estoit capitaine general de larmee de mer & de terre, & que Courtogle Pirate estoit pillot & conducteur de ladicte armee de mer, & plusieurs aultres choses ils recita qui seroient longues a racompter.

Ledit jour apres disner vint du camp des ennemys ung Villain de lisle de Rhodes dung village nomme Cosquino, lequel avoit este pris des Turcqs il y avoit quatorze ans, & sur le soir vint ung aultre Chrestien lequel estoit de Caristo. Ces deux dirent des nouvelles du camp, ainsi quavoit fait le premier venu.

Le lendemain qui fut le vingt-huytiesme jour de Juing, vint ung aultre Chrestien qui estoit de Naples de la Romaine. Et depuis en vindrent dautres assez qui se rendirent dedans la Ville, lesquels aussi disoient

diſoient nouvelles des ennemys, ſelon loccurrance du temps, toutesfoys on ne leur donnoit pas foy ne creance en tout ce quils rapportoient, ne les laiſſaſt lon aller par tout, mais furent tous mys en lieu ſur, & a part, avec gens qui les gardoient pour certains bons reſpects.

Sus ſes termes, le tres-prudent Seigneur Grand-Maiſtre voulant ſe pourveoir de gens de bien plus qui neſtoient, & principallement de gens experts en la guerre feiſt partir ung brigantin le ſeptieſme de Juillet pour aller a Lango pour apporter monſieur de ſainct Gilles, frere Prejan de Bidoulx, lequel ne ſe feiſt gueres prier de venir en Rhodes, car tout le deſir quil avoit en ce monde eſtoit de ſe trouver en ſi bon affaire : & les jours paravant il avoit eſcript audit Seigneur Grand-Maiſtre pluſieurs lettres pour le laiſſer venir.

Lautre brigantin, ledit Seigneur lenvoya en Candye pour eſſayer davoir & apporter ung gentil-homme nomme Meſſire Gabriel Tadino Martinengo homme expert a la guerre & entendu a diviſer fortereſſes de place & faire repaires, lequel eſtoit a Caſtel bien appoincte de la Seigneurie de Venize, pour ce que les jours paravant ledit Gabriel avoit dit a frere Anthoyne de Boyſis, lequel alla pour les vins, quil avoit bonne voulente de venir a Rhodes pour ſe trouver en ſi bon affaire, & pour povoir donner quelque ayde, & faire ſervice a la Religion aux affaires, auquelz eſtoit, & que le Grand-Maiſtre demandaſt conge au Duc de Candie, ce quil feit & renvoya pour ceſt affaire ledit frere Anthoyne, avec lettres adreſſantes au Duc & a la Seigneurie de Candye.

Depuis le jour que larmee Turqueſque fut Surgie au lieu deſſuſdit elle demoura treize ou quatorze jours ſans faire grand mouvement ni mectre artillerie en terre ne groſſe ne menue, ny deſcendre quantite de gens, de quoy chaſcun ſeſmerveilloyt, & nous dyrent ceulx qui eſtoient fuys & entrez dedans la ville, & auſſi les eſpies que le treſprudent Seigneur envoyoit au camp habillez en habit Turqueſt quils attendoyent que larmee de terre fuſt paſſee au camp, touteſfoys il venoit quelque nombre des ennemys pourveoir la ville, mais ceſtoit bien couvertement, car lartillerie de la ville tyroit inceſſamment contre eulx. Cependant pluſieurs galleres & galleaces alloyent & venoyent de terre ferme, & apportoyent vivres & gens, auſquels navires paſſans pres de la ville lon tiroit grand quantite dartillerie, & quant la pluſpart des gens furent paſſez ils commencerent a mettre lartillerie en terre a grand diligence. Alors le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre partit de ſon palais & ſen alla loger pres legliſe noſtre Dame de la Victoire pour eſtre lieu aſſez doubteux & foible, Et pour ce que a lautre ſiege laſſaut fut donne audit lieu.

Durant ces choſes le brigantin lequel eſtoit alle a Lango arriva le ſeizieſme de Juillet, & apporta ledit Seigneur Preian, duquel la venue fut fort agreable a tout le peuple & a tous les Chevaliers, qui eſtoit bien raiſon, car tel perſonnaige comme luy eſtoit bien duyſant

& necessaire en tel affaire en quoy estoit la ville. Et incontinent que ledit Seigneur fut arrive, le tresillustre Seigneur Grand-Maistre luy recommanda lartillerie avec le Baillif de Monoasque, lequel seul ne povoit fournir ne estre par tous les lieux necessaires pour faire faire leur devoir aux canoniers, & soy donner garde de leur tyrer, car les jours paravant lesdits canoniers avoyent rompu deux ou troys grosses pieçes des meilleures que nous eussions par trop les charger ou par quelque aultre maulvaise fin. A quoy ledit Seigneur de sainct Gilles print garde comme chose bien necessaire & dimportance, & fut la vigilance dudit Seigneur si bonne & si grande que de la en avant les choses allerent mieulx quils navoyent accoustume. Pareillement ledit Seigneur de sainct Gilles avoit la charge de visiter les gardes pour estre homme de sa nature des plus vigillans quon face.

Le vingthuytiesme de Juillet pour commencement de jeu, les ennemys dresserent ung mantellet, soubs lequel ils misrent trois ou quatre pieces moyennes, Cest assavoir sacres & passevolans desquels ils tirerent contre la poste Dangleterre & de Provence, mais ledit mantellet & les pieces furent incontinent rompues de lartillerie de la muraille, & ceulx qui la tiroyent furent tous tuez, ou blessez, selon quil nous fut raporte par gens qui sen fouyrent depuys du camp.

Rompu qui fust ce premier mantellet pour la grandeur & innumerable quantite de gens quils avoyent, eurent bien tost mise toute lartillerie en terre, & portee aux lieux ou elle devoit tyrer, & dresserent deux aultres mantellets le dixneufiesme dudit moys, lung estoit a coste dugne eglise nommee sainct Cosme & sainct Damien. Lautre un peu plus hault envers Ponent, & de ses mantellets tirerent de grosses pieces, comme collouvrines, doubles canons, & bombardes contre la muraille Dangleterre & Espaigne, ausquels mantellets lartillerie de la ville tiroit de bons coups, & souvent les rompoit le jour, mais la nuit les ennemys les refaisoient, Et pour plus endommaiger la ville, & pour nous estonner les ennemys dresserent plusieurs aultres mantellets en divers lieux & quasi tout a lentour de la ville, & y en avoit soyxante ou quatre vingts au commencement, & desquels le nombre fut bien appetisse de lartillerie qu'on leur tiroit de toutes pars, toutesfoys il demoura tousiours trente quatre, & a chascun mantellet il y avoit troys pieces dartillerie.

Lartillerie du camp selon que jay este informe estoit telle que sensuit.

Premierement il y avoit six canons perriers de bronze tirant la pierre de troys palmes & demy de tour ou environ : & quinze aultres pieces de fer & de bronze qui tiroyent la pierre de cinq à six palmes. Après il y avoit douze bombardes plus grosses tirant la pierre de neuf à dix palmes, & deux autres bombardes plus grosses tirant la pierre de unze palmes de grosseur. Plus y avoyt douze basiliques, mais ils n'en tyrerent que de huyt, dont les quatre tyroyent contre la poste Dangleterre & Despaigne, & deux contre la poste Dytalye, les autres tyre-

rent ung temps contre la tour ſainct Nicolas. Puys y avoit quinze doubles canons tyrans boullets de fer comme Baſilicques: La moyenne artillerie comme ſacres, paſſevolans eſtoient en grand nombre, leſpingarderie innumerable & increable. Apres y avoit douze mortiers de bronze qui tyroyent contremont en lair, dont les huyt eſtoyent aſſis derriere ladicte egliſe ſainct Coſme & ſainct Damien. Et deux aupres de ſainct Jehan de la fontayne vers la poſte Dytalye dont l'ung ſe rompit, & les aultres au front de la poſte Dauvergne, & tyroyent deſdictes pieces nuyct & jour dedans la ville pour faire meurtre de gens. Et la pierre qu'ils tyroyent eſtoit de trois ſortes, dont les plus groſſes eſtoyent de ſept a huyt palmes, & eſtoit une choſe fort inhumaine & eſpoventable. Toutesfoys graces a notre Seigneur, & par euident miracle leſdictes pieces ne feirent pas grand mal, & ne tuerent que vingt-quatre ou vingt-cinq perſonnes, & entre les aultres fut tue dung coup deſdictes pieces frere Bringuier de lyoncel deſſus nomme, luy eſtant au bollouard de Coſquino dont il eſtoit Cappitaine. Et en ſon lieu fut mys frere Loys de Prian dit Condillac de la langue de Provence, & commencerent a tirer de ces pieces le vingtneufieſme dudit moys de Juillet juſques environ la fin Daouſt, Et par compte fait tirerent mille ſept cens treize coups de pierre de marbre, & huyt coups avec boullets de cuivre pleins dartifice de feu. Et furent en tous les coups des mortiers mille ſept cens vingt & un. Aulcuns diſent quil en fut tire deux mille ou plus.

Mais quand les ennemys furent advertys par le ſuſdits medecin juif qui leur eſcripvoit ce quon faiſoit ou diſoit dedans la ville, que leſdits mortiers ne faiſoyent point ou peu de mal, furent fort mal contens, car ils penſoyent avoir tue la tierce partie des gens, & furent conſeilles par ledit juif de nen tirer plus, pource que ceſtoit pouldre perdue.

Lautre brigantin qui eſtoit alle en Candie retourna le vingtdeuxieſme dudit moys ſur lequel eſtoit le ſuſdit Gabriel Martinengo, les vertus duquel ou la maniere comme il partit de Candye je ne veulx quil ſoit ignore par les lecteurs de ce preſent livre.

Et pource eſt de ſcavoir que le ſuſdit frere Anthoyne de Boiſis arrive qui fut a Caſtel preſenta les lettres au Duc de Candye du treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre, par leſquelles il le prioit vouloir preſter pour aulcun temps ledit Martinengo pour ſubvenir aux affaires en quoy eſtoyt la ville de Rhodes pour ceſte heure la, lui promectant le renvoyer apres le ſiege leve.

Le Duc & le ſurplus de la Seigneurie dirent quils ne povoyent octroyer ceſte demande audit Seigneur Grand-Maiſtre: pource quils avoyent paix avec le grand Turcq, & nouvellement confermee par luy meſme qui eſtoit tourne dembaſſade avant quil fuſt fait Duc. Ledit Martinengo (entendue ceſte reponce, & le refus de ſon conge) delibera de ſen venir ſecretement & deſclaira ſon intention audit frere Anthoyne & appoincterent enſemble du lieu la ou le brigantin le de-

voit attendre pour le lever, deux jours ou troys apres que le brigantin fust party du Castel, Martinengo se desroba de nuyct de la ville, & vint trouver le brigantin & monta dessus. Ung jour ou deux apres le Duc de Candye adverty de son partement feist prendre tout ce quil avoit en sa maison, & tout fust confisque, apres feist faire une cryee par tout, que si aulcun scavoit nouvelles de luy quil le dist, & quil auroit une bonne somme dargent. Et qui le recelleroit seroit pendu & estrangle. Oultre cela ledit Seigneur manda deux galleres pour chercher & rataindre ledit brigantin, toutesfoys ils ne feirent riens. Arrive que fust ledit Gabriel Martinengo en Rhodes le tresillustre Seigneur Grand-Maistre luy feist bon & gracieux recueil & tous les Seigneurs de la religion aussi, considerant le personnaige quil estoit & le scavoir diceluy & le besoing quon en avoit. Ayant aussi regard quil avoit laisse tout son bien & abandonne lappointement quil avoit de la Seigneurie de Venise pour venir servir la religion, par quoy ledict Seigneur delibera de le traicter bien. Et deux ou trois jours apres quil fut venu ledit Martinengo requist audit Seigneur Grand-Maistre lui vouloir donner la croix & habit de la religion pour le zele quil avoit de la servir, & affin quon se peust mieulx fier en lui, laquelle chose ledit Seigneur luy octroya. Et pour luy faire plus dhonneur & luy croistre son bon vouloir, il luy fist donner la grande croix, & fut receu en la langue Dytalye. Et le premier jour Daoust fut faict Chevalier de la main du Grand-Maistre, & dedans leglise de nostre dame de la Victoire il prit lhabit. Et ledit Seigneur Grand-Maistre assista a la messe & tout du long de la cerimonie quon fait a la procession des Chevaliers. Apres que ledit Martinengo eut la croix, le tresillustre Seigneur Grand-Maistre ordonna avec messieurs de son conseil quil auroyt tel & semblable estat & appoinctement tous les ans quil avoyt en Candye de la Seigneurie de Venise, jusques a ce quil fust prouveu en la religion de quelque bailliage ou priore, avec cela ledit Seigneur luy donna la charge & conduycte de la plus grande partye des gens de guerre, tant de ceulx de la ville de Rhodes que des estrangiers, qui estoient au solde & fut fait cecy par accord & consentement du mareschal de lordre & religion, auquel touche & appartient danciennete la charge des Chevaliers & aultres gens tant en la mer quen terre au temps de la guerre, & eut oultre cela ledit Martinengo la charge des fortifications de la ville, & dy faire comme bon luy sembleroit, comme homme bien experimente en tieulx affaires, & homme de grand travail, & fort vigilant, & de sa personne des plus hardis quon face, comme il a bien monstre en cesyege, car a tous les assaulx il estoyt tousiours des premiers.

Apres est a noter que le XXVIII. dudit moys de Juillet, la personne du grand Turcq passa avec une gallere & une fuste seullement du port de Fisco en terre ferme, & arriva environ midy la ou estoit surgie son armee, laquelle journee se peult dire mal fortunee pour Rhodes, car sa venue & continue demouree au camp a este occasion de nostre

defection. Et incontinent que la gallere sus laquelle ledit Seigneur estoit, approcha de larmee, tous les navyres meisrent baniere en hault de la gatte, cest a dire les navires ronds & les galleres au bout de leurs arbres, & tirerent lartillerie pour le saluer, Et bientost apres il descendit en terre & monta a cheval, & sen alla a son pavillon lequel estoit en ung lieu hault nomme Magalandra, a quatre ou cinq mille de la ville hors du dangier de lartillerie.

Depuys sa venue les ennemys commencerent a tirer artillerie dautre sorte quils ne faisoyent paravant, en especial des hacquebuttes, Et aussi travaillerent a faire leurs tranchees & approches a plusgrande diligence que paravant, semblablement feirent plusgrand effort que paravant a conduyre la terre avec la palle & picquon droit aux fossez, & la conduysoient dung gect darc ou environ loing de la ville. Et nonobstant quon tirast coups infinits dartillerie de la ville, contre ladicte terre mouvatisse, dont innumerable quantite de gens qui estoient cachez derriere icelle furent tuez & mors, ce nonobstant jamais ne laisserent de conduyre ladicte terre jusques a ce quelle fut au bord des fossez. Et depuys quelle fut la de jour en jour lesleverent plus hault, & de plus hault en plus hault en la renforsant par derriere. Et en conclusion ladicte terre estoit plus haulte que la muraille de la ville de dix ou douze pieds, & en conclusions ils feirent une montaigne de ceste terre entre la poste Despaigne & Auvergne, & par la batoyent nos gens qui estoyent aux postes de la muraille & bollouards, ensorte que personne ne se povoit monstrer, mais on feist des repaires de tables pour garder nos gens de leur baterie.

Et a la poste Dytalye feirent une semblable montaigne, & non ailleurs. Faictes aussi que furent les trenchees jusques aux fossez, les ennemys feirent des pertuys au mur du fosse de dehors, par lesquels ils tirerent infinis coups de hacquebutes & escoupettes a nos gens & en tuerent grand quantite.

Les bascas & cappitaines entrerent dedans lesdictes trenchees & choisirent chascun la leur, selon leur degre & auctorite, cest assavoir Monstaffa bascha comme principal cappitaine choisist la trenchee directe au bollouard Dangleterre avec ses gens & plusieurs cappitaines soubs lui.

Pery bascha le plus vieil des quatre baschas print la trenchee tirant a la poste Dytalye avecques sa bande de gens & plusieurs cappitaines soubs luy.

Acmect bascha estoit aux tranchees Despaigne & Dauvergne & lagat des genissaires avec luy & autres cappitaines soubs luy.

Le Begliherbey de la Natholie estoit aux tranches de Provence, & le Begliherbey de la Romanie estoit avec sa bande vers les jardins de sainct Anthoyne, de la bande tremontane & plusieurs gens soubs luy.

Et feist faire sa premiere baterie au commencement Daoust contre la muraille de la poste Dallemaigne, & dresserent sept mantelets au-

pres des mollins assis vers ponent, & par lespace de huict ou dix jours batirent ladicte muraille qui nous donna grant doubte, pource quelle estoit simple & ny avoit point de terreplain par dedans comme au surplus.

Toutesfoys le tresillustre Seigneur Grand-Maistre fist incontinent faire les repaires par dedans avec terre & tables pour la fortiffier, & n'en bougeoit depuys le matin jusques a la nuyct affin que lœuvre savancast plus fort. Lartillerie de la poste Dallemaigne & du massif de la porte du camp ou estoit le Seneschal dudict Seigneur, & les pieces aussi qui estoient au palais pource quil estoit hault lieu battirent si bien & rompirent si souvent les susdicts mantellets qua la fin les ennemys sennuyerenr de les refaire, & furent contraincts de les lever de la. Aussi ils ne pouvoient bonnement ne a leur plaisir batre ladicte muraille Dallemaigne, pource que le bort du fosse par de hors estoit quasi aussi hault que la muraille quils batoyent, en sorte que la plusgrant partye des coups passoient oultre & alloient donner contre les maisons du chasteau, toutesfois avant que emporter lartillerie dudict lieu ils tirerent tant de coups contre le clochier de leglise de sainct Jehan que la pluspart fut brisee & mise a bas. Cela faict ses mantellets & artillerie furent portez pour batre la tour sainct Nicolas. Et par lespace de dix ou douze jours feirent grande & furieuse baterie de XXII. pieces attitrees contre elle, toutesfoys ladicte tour leur feist si bonne & vigoureuse & assidue responce, quil ny avoit mantellet des ennemys qui demourast une heure entier. Et apres plusieurs bateries dune part & dautre, le capitaine de secours de ladicte tour & ses gens feirent en sorte avec leur bonne diligence & dextresse que les ennemys noserent plus dresser mantellet ne tirer coup de jour, mais la nuict tant seullement tant que la lune luysoit. Et tant que le jour duroit les pieces estoient couvertes de terre, & quant il estoit nuyt ils recommencoyent a tirer. qui est une chose digne de memoire & de louenge de les avoir rangez jusques la. A la fin les ennemys voyans quils navancoyent riens en ceste baterie, mais quelle tueoit beaucoup de gens & canoniers principalement leverent leur artillerie de la, & laporterent ou bon leur sembla.

Et non obstant les susdictes bateries que on faisoit contre ladicte tour & la poste Dallemaigne les aultres capitaines nestoyent pas oysifs ne endormys de leur coste, mais incessamment jour & nuyt batoient la muraille chascun a son quartier, & principallement la muraille Dangleterre & Despaigne, contre laquelle ils avoyent attitrez quatorze mantellets, avec ce que plusieurs sacres tiroient incessamment pour faire meurtre de gens, & tiroyent de grosses bombardes, dont les pierres estoyent les unes de six a sept palmes de tour, les autres de neuf a dix, & feirent telles baterie que dedans un moys ou moins ilz rompirent la muraille neufve de terreplain de la poste Dangleterre, nonobstant cela la muraille vieille qui estoit au dessoubs de la neufve demoura entiere ou peu endommagee. Les ennemys avoyent aussi mys

par leurs tranchees dedans la fosse troys grosses bombardes, dont lune tiroyt la pierre de unze palmes de grosseur, & desdictes pieces batirent le bollouard & muraille Despaigne, en sorte quils feirent bresche & leverent les deffenses dudict Bollouard, & par la terre & pierres tumbees dedans la fosse ils pouvoyent monter sur le terreplain de la muraille de la ville.

A la poste de Provence feirent le semblable mettant au bort du fosse troys grosses pieces, donc lune tyroit la pierre comme lautre susdicte, & en peu de temps pareillement feirent bresche, nonobstant cela lon renforcoit tousiours les repaires & deffences audit Bollouard le mieulx quon povoit, mais lassidue baterie rompoit tout ce que lon pouvoit reparer. Alors le tresprudent Seigneur Grand-Maistre adverty de la grande baterie contre la poste Dangletere partit de la victoire ou il estoit loge & sen vint a la porte nommee sainct Anastace, & logea soubs ladicte muraille Dangleterre ou se faisoit la baterie. Ledit Seigneur arrive la, feist quatre cappitaines des plus anciens de son secours. Cestassavoir frere Diego de Laigle, frere Jehan de Bonneval. frere Baptiste de Villargut: & frere François de Teilles, & a chascun de eulx donna dix Chevaliers, lesquels Cappitaines & Chevaliers estoyent jour & nuyt par gardes audit Bollouard Dangleterre pour renfort & secours dudit lieu oultre les gens ordinaires, & est à noter que si lartillerie des ennemys tyroit souvent contre nous, lartillerie de la ville ne dormoit pas, mais incessamment tyroit par tout contre les mantellets des ennemys & en rompoit beaucoup. Toutesfois comme il a este dit la nuyt ils en dressoyent dautres, car ils avoyent tout ce que leur faisoit besoing. Ung jour entre les aultres nos canoniers tyrerent dune coulouvrine contre ung des mantelets qui batoit la muraille Dangleterre & rompirent ledit mantelet, puys donna sur une des pieces & tua cinq ou six hommes, & emporta les deux jambes du maistre de lartillerie, lequel incontinent apres mourut, dequoy le grand Turcq fut fort mal content. Et dit que il eust mieulx ayme avoir perdu un de ses Baschas que ledit Maistre. Les jours paravant aussi de nostre coste avoit este tue dung coup de bombarde Rostam maistre bombardier de la religion luy estant a la poste Despaigne faisant son office. Semblablement fut tue le Cappitaine de la poste Despaigne dessus nomme, frere Jehan de Barbaran, & en son lieu fut mys cappitaine frere Jehan de Homedes Arragonnoys, lequel fist fort bien son debvoir en ladicte charge, mais bien tost apres il perdit ung œil dung coup descouppette, & layssa ladicte cappitainerie pour ce quil estoit blesse.

Apres est de scavoir aussi quil y avoit dixsept mantelets attitres contre le terreplain Dytalie, & audit lieu par lassidue baterie les ennemys feyrent bresche. Et par la terre & pierres tumbees dedans le fosse pouvoyent monter sur ledit terreplain.

Durant ces bateries le quatorziesme jour Daoust ung coup dartillerie des tranchees Dytalie fut tyre: & donna par la poupe de la car-

raque Genevoyse qui estoit dedans le port Surgie, & pour estre aulcunement chargee & mal secourue ledit navire alla a fons, & depuis na servi.

Le dix-neufiesme dudit moys le cappitaine frere Gabriel ordonna faire une saillye sur les ennemys qui besongnoyent aux tranchees contre la poste Dytalye pour destourber tousiours loeuvre, & saillyrent cent compaignons de guerre ou plus : lesquels conduysoit frere Bartholome Cecilien, & ung messire Benedicto quavoit amene avec luy ledit cappitaine frere Gabriel, & passans par la fosse de ladicte poste allerent droit aux tranchees, & donnerent sur les ennemys, lesquels se misrent en fuyte, & nos gens prindrent ung Turcq en vie, & apporterent la teste dung aultre, & sur cela se retirerent, car en ung moment grand quantite de Turcqs a grand presse vindrent au secours des aultres, & prindrent ung jeune homme des nostres lequel ils tuerent incontinent, toutesfoys en venant a travers les jardins, & sen retournant lartillerie de la ville les trouva aux descouvert, & en tua bonne quantite.

Item est a noter que le vingtroisiesme dudit moys lalarme sonna a la poste Dauvergne, & les gens allans veoir que cestoit trouverent par les chemins plusieurs Turcqs esclaux de la ville qui venoient de besogner de ladicte poste & dailleurs. Et a donc quelscuns des nostres commenca a frapper sur lesdits esclaux par fantaisie & sans scavoir pourquoy, & en despecherent cent au six vingts, lesquels estoient de plusieurs Seigneurs Commandeurs & Chevaliers & marchans de la ville : laquelle folye tourna en nostre dommaige, car lesdits esclaux servoyent bien, & furent bien trouvez a dire aux derrieres grans affaires comme sera touche apres.

Le vingtquatriesme arriva de nuyt avec une barque frere Mery Desreaux qui estoit alle en France par commandement du tresillustre Seigneur les jours paravant, & vindrent avec luy troys ou quatre jeusnes compaignons pour se trouver en si bonne affaire.

Le tresillustre Seigneur Grand-Maistre voyant sa ville ainsi battue & les bresches faictes en troys lieux feist compte que les ennemys ne tarderoyent gueres de donner assault. Et pource depescha ung brigantin pour faire avancer le secours de Naples & de Provence, & manda sur ledit brigantin frere Anthoyne de Boysis pour aller a Naples & a Rome. Et Nicolas Hussonson secretaire pour aller en Provence & de la en court, & partyrent les susdicts le vingthuytiesme Daoust. Et pource que dessus a este dit que ledit Seigneur Grand-Maistre mandoyt espies au camp des ennemys pour scavoir & entendre ce quils faisoyent & disoyent lung de ceulx a qui ledit Seigneur se fioit, estoyt alle dehors selon quil avoit accoustume, toutesfoys il ne retourna plus, & fut dit que ledit espion avoit este cogneu & prins aultres disoient quil sen estoit fouy en lisle pour se retirer a quelque une de nos places, comme Ferraclo ou Lindo. Quoy quil en fust ledit Seigneur tousjours travaillant de scavoir les affaires des ennemis feist armer ung brigantin sus lequel il manda ung grec nomme Vassilly Carpatio, qui

scavoyt

ſcavoyt bien parler la langue Turqueſque, & ſen alla ſurgir a huyt mille loing de la ville, a un lieu dit la Foſſe, ouvint ſurgir larmee au commencement du ſiege pour eſſayer de prendre quelque Turcq a la marine. Et arrive quil fut pres de terre, les Turcqs repoſant pres du bord de la mer pour la freſcheur, car ceſtoit au moys Daouſt apperceurent le brigantin, ledit Carpathio voyant quil eſtoit decouvert & apperceu, & quil ny avoit remede de mettre ſon embuſche en terre pour faire ſon entreprinſe, comme ruſe & expert au meſtier & non voulant retourner ſans rien faire, ſadviſa dung expedient & commença a crier à haulte voix aux Turcqs qui eſtoient en terre. Et leur diſt que le cappitaine de larmee les demandoit. Adonc douze dentre-eulx ſans dire ne reſpondre aultre choſe, & ne penſant plus avant en aultre malice, entrerent dedans ledit brigantin, & furent amenez dedans le port qui fut un grand ſigne dobeiſſance. Lung des douze voyant la tromperie & quil eſtoit entre les mains de ſes ennemys tyra ung couſteau quil avoit, & en donna à la cuiſſe dudit Carpathio, lequel incontinent print ſon eſpee & coupa la teſte de celluy qui lavoit bleſſe & la porta au treſilluſtre Şeigneur Grand-Maiſtre, & quant & quant luy preſenta les unze qui eſtoient en vie, ledit Seigneur luy donna ſon breuvage, car il lavoit bien gaigne ayant bien joue ſon perſonnaige.

Mais pour revenir au faict des bateries : ledit cappitaine Gabriel diligent & expert de donner les remedes la ou eſtoit de beſoing incontinent feiſt faire les traverſes & repaires ſur la muraille aux lieux ou il y avoit breſche, & auſdictes traverſes feiſt mectre groſſe artillerie & menue, laquelle non ſeullement tyroit a la breſche, mais auſſi vers les tranchees, & deſdictes traverſes lon faiſoit journellement grand meurtre de gens, & oultre ces traverſes ledit cappitaine feiſt mettre de menue artillerie, comme hacquebutes, eſcoupettes ſus certaines maiſons de la ville qui eſtoient au fronc de la breſche Deſpaigne & auſſi de Provence avec quelques repaires, & deſdictes maiſons nos gens feirent grand meurtre des ennemys aux aſſaulx.

Apres eſt aſſavoir que oultre les ſuſdicts mantellets qui tyroient contre la muraille Deſpaigne & Dangleterre il y avoit deux mantellets en ung hault vers le chemin du jardin de Maulpas, ſoubs leſquels mantellets il y avoit certains doubles canons leſquels tyroient contre nos repaires & traverſes de la muraille, & auſſi tyroient dedans la ville a coups perdus pour faire meurtre de gens, toutesfoys graces a dieu, ils ne feirent pas grand mal ſinon aux maiſons.

Apres ces grandes & horribles bateries faictes & quil y avoit chemin de povoir monter ſur la muraille & venir aux mains avec nous, les ennemys pour traverſer plus ſeurement & a couvert de leurs tranchees a la terre tombee de la breſche ſans eſtre batus par les flans, getterent grand quantite de terre dedans nos foſſez par les pertuys quils avoient faicts au mur du foſſe en dehors affin que de ladicte terre ils fuſſent couvers de lartillerie du Bollouard Dauvergne, & auſſi continuerent de battre le Bollouard Deſpaigne pour luy lever ſes deffences

& repaires que journellement lon reſtauroit le mieulx quon povoit. A la fin ils rompirent tout & demeurerent ſeullement quelques canoniers dabas à la myne dudit Bollouard, leſquels peu ou riens leur porterent dommage, & delibererent de donner ung aſſault par ladicte breſche Deſpaigne. Et vela quant aux faits des batteries deſquelles je ne dis pas la tierce partie pource que ceſt choſe increable qui ne lauroit veu, car tel jour eſtoit que les ennemys tyroient tant de groſſes bombardes aſſiſes au bord du foſſe que des aultres pieces, eſtans ſoubs les mantellets contre ladicte muraille Dangleterre & Deſpaigne deux cens ſoyxante coups & plus, & croy fermement que depuys que le monde eſt cree, telle artillerie ne ſi furieuſe ny en ſi grande quantite ne fut tyree contre ville comme a eſte contre Rhodes en ce ſiege, parquoy neſt de merveilles ſi les murailles ont eſte miſes a bas & ſi les ennemys ont fait breſche en tant de lieu. Et pource que deſſus a eſte dit que la pluſgrande eſperance que les ennemys euſſent davoir la ville de Rhodes, eſtoit par mynes, avant que entrer aux aſſaulx. Apres avoir parle des bateries je parleray des mynes qui ont eſte faictes, leſquelles eſtoient en ſi grande quantite & en tant de lieux que des ſix parts de la ville les cinq comme lon preſume eſtoient mynees. Et ſelon le compte que ont fait aulcunes perſonnes, il y en avoit cinquante quatre, les aultres diſent quarante-cinq, aulcuns trente-huyt ou quarante. Toutesfoys graces a Dieu la plûpart neſt venue en effect a loccaſion des entremynes que ordonna ledit cappitaine Gabriel, car il feiſt faire une tranchee ſoubs terre commencant au Bollouard Dauvergne allant a lentour dudit Bollouard, & de la alloit vers la muraille Dallemaigne. Et de lautre coſte juſques au Bollouard Dangleterre & du Bollouard de Coquino juſques au Bollouard que fiſt monſieur de Careto a la poſte Dytalye, enſorte que la pluſgrand partye des mynes des ennemys venoient ſaffronter a ces tranchees & touſiours on leur alloit au devant quant on les ſentoit, & furent rencontrees beaucoup & rompues par nos gens.

La premiere myne que feirent nos ennemys qui fut rencontree fut une qui eſtoit commencee aupres dune Egliſe nommee ſainct Jehan de la Fontaine, & venoit reſpondre au foſſe de Provence, laquelle eſtoit deſia a demy le foſſe, & fut ſentue par nos gens qui eſtoient aux eſcoutes le vingt ſixieſme jour Daouſt. A donc ledit cappitaine Gabriel alla en perſonne dedans la tranchee, & quant il ſentit les ennemis eſtre pres, il feiſt ouverture & avec trompes de feu & barrils de pouldre quil miſt luy meſmes au pertuys, la pluſpart des ennemys furent bruſlez ou eſtouffez, les aultres ſe ſaulverent : & fut veue de la ville la fumee ſortir du coſte quils avoient commencee ladicte myne, nos gens prindrent les palles & picquons des ennemys. Et ſi ces tranchees couvertes euſſent eſte faictes des le commencement, beaucoup de leurs mynes neuſſent pas eu leffect quils ont eu, mais lon ſe fioit aux premieres tranchees qui eſtoient faictes dedans le foſſe parfonds juſques a leaue, & auſſi a certains puys quon feiſt au commencement que larmee vint,

mais la terre que les ennemys gettoient jour & nuyt par leurs tranchees dedans le fosse comblоit lesdictes tranchees & puys. Adonc le cappitaine Gabriel ordonna les tranchees soubs terre, lesquelles prouffiterent assez.

Et pour parler des mynes que ont eu effect, & ont endommage la ville, avant que lesdictes tranchees fussent parachevees. Est de scavoir que le quatriesme jour de Septembre environ quatre heures apres midy les ennemys meisrent le feu a une myne soubs le Bollouard Dangleterre, qui fut si furieux que la pluspart de la ville en trembla, & abbatit environ six toises de muraille a la bande du midy, & par la terre & pierres qui tumberent au fosse, les ennemys vindrent sur le Bollouard, & porterent sept enseignes, & neust este ung repaire & traverse que feist faire le cappitaine Gabriel audit Bollouard, la nuyt devant que les ennemys meissent le feu a ceste myne a lendroit ou elle estoit faicte. Abatue que fust la muraille, ils entroient dedans le Bollouard sans trouver riens au devant, sinon nos gens a descouvert, mais ledit repaire fut si bien & a propos ordonne, quil ny avoit quenviron quatre pieds a dire dudit repaire a la rompure que feist la myne au Bollouard. Et se peult dire que sans ce repaire, ledit Bollouard estoit perdu, & par consequent la ville, pour ce que les escoupetiers qui estoient au bord du fosse dedans les tranchees eussent tuez nos gens qui se fussent trouvez sur le Bollouard pour estre tous descouverts. Parquoy moyennant layde de Dieu, & ledit repaire le Bollouard fut saulve, nonobstant cela les ennemys combatirent fort & ferme avec nos gens main a main avec picques & lances de feu, coups de traict & descoupetes dung coste & daultre estoyent si espoix comme pluye. Et en cette meslee & combat estoit ledit cappitaine Gabriel, & le Seigneur de sainct Gilles faysans tous deux bien leur debvoir.

Adoncques le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre qui estoit venu comme a este dit au secours dudit Bollouard marcha avec lenseigne du crucifix : & le Bailly de la Moree, & aultres Chevaliers, & gens de son secours avec luy, & secourut ledit Bollouard, & apres avoir combatu lespace de deux bonnes heures les ennemys repulsez & batus dartillerie de plusieurs parts, se retirerent aux tranchees avec perte honte, & dommaige. Et fut la premiere victoire que nostre Seigneur nous donna, & y demeurerent des ennemys environ deux mille, selon quil nous fut rapporte du camp. De nostre coste cedit jour moururent douze ou quinze personnes tant Chevaliers que gens de la ville, & quinze ou vingt aultres furent blessez. Et entre les aultres fut feru en loeil dung coup de flesche le capitayne des galleres frere Michel Dargillemont, lequel estoit avec les gens de sa gallere cappitaine de secours audit Bollouard. Pareillement audit combat fut blesse dung coup de hacquebute frere Henry Manselle, qui portoit lenseigne dudit Grand-Maistre, lequel ainsi blesse tumba comme mort, & adonc frere Joachin de Cluys dit Briande, de la langue

de France print ladicte enseigne, & de la en avant la porta. Ledit frere Henry apres avoir este malade ung moys ou plus mourut a loccasion de sa playe. Ledit jour de ce combat passa de ce monde en lautre frere Gabriel de Pommerols Lieutenant dudit Seigneur Grand-Maistre, lequel les jours paravant estoit tumbe de son hault en allant veoir les tranchees des fossez, & se blessa en sa personne : & pour non estre bien pense fut surprins dune fiebvre de quoy il mourut.

Le sixiesme dudit moys, le cappitaine Gabriel rencontra une myne des ennemys, a laquelle il meist le feu par la contremyne, & se retirerent les ennemys, toutesfoys il fut trouve ung Turcq etouffe dedans la myne, & quelque jour paravant ledict capitaine avoit rencontre deux aultres mynes, & les avoit rompues.

Apres est de scavoir que le neufiesme jour dudit moys a sept heures au matin, les ennemys donnerent feu a deux mynes, lune a la poste de Provence qui neust point deffaict, nonostant ils vindrent a la bresche, & combatirent avec nos gens. Laultre myne fut au Bollouard Dangleterre, laquelle abbatit une toyse ou plus de muraille dudit Bollouard, aupres de la ou la premiere myne avoit rompu lautre muraille. La myne fut si furieuse : quil sembla que le Bollouard allast en bas, & senfouyrent quasi tous les gens qui estoient dedans. Et quant celluy qui portoit lenseigne de la religion entra dedans le Bollouard, les ennemys estoient a la bresche pres des repaires, mais incontinent quils apperceurent ladicte enseigne, qui est la Croix blanche, comme gens perdus & demy morts se meirent en fuyte. Et adonc lartillerie du Bollouard du Coquisno, & daultres lieux les rencontra, & en tua grande quantite, toutesfoys les capitaines les feirent retourner avecques grands coups despees & de cimiterres. Et remonterent en hault le long de la terre tumbee, & planterent neuf enseignes joignant des repaires.

Alors fut combatu vifvement avec picques & lances de feu, & escouppeterie dune part & daultre lespace de trois heures, mais a la fin les ennemys estans battus de toutes parts de grosse artillerie & menue retournerent en leurs tranchees, & desdictes enseignes, lune fut gaignee par nos gens, & ne fut possible den avoir dautres. Car incontinent qung homme montoit sur les repaires, il estoyt depesche de lescouppeterie des tranchees, qui tyroyt par les pertuys faits au mur du fosse, comme a este dit.

En cest assault mourut des ennemys deux ou trois mille, & trois personnes dapparence : lesquels estoient estendus morts dedans le fosse avec belles jubes & riches, & nous fut rapporte du camp que cestoient trois Seniacsbeys, qui vault a dire Seneschaux de provinces, & de nostre coste demeurerent en ce combat environ trente hommes. Aussi furent blessez aulcuns Chevaliers, entre les aultres le Commandeur de lartillerie frere Guyot de Marsilhac, & le Chevalier Briande dessus nomme qui portoit lenseigne dudict Seigneur Grand-Maistre perdit loeil dung coup descouppette. Ladicte enseigne fut donnee a porter a

frere Mery des royaulx de la langue Dauvergne. Pareillement fut blesse frere Marino Farsan capitaine de secours a la poste de Provence, & aultres Chevaliers non ayant charge, & gens de la ville aussi.

Le dix-septiesme dudit moys environ midy retournerent les ennemys donner ung aultre assault au Bollouard Dangleterre par le lieu accoustume : sans mettre feu a mine, & de rechief porterent cinq enseignes aupres des repaires, & alors fut combatu roydement dune part & daultre, & furent gaignees deux enseignes : dont lune gaigna frere Christofle Valdener, Castellain de Rhodes pour lors. Et apres avoir longuement combattu dung coste & daultre, les ennemis voyant qu'ils ne gaignoient que les coups sen fouyrent en leurs tranchees, non pas sans grand meurtre des nostres : aussi aulcuns y en eut de tuez & blessez, entre les aultres monsieur de sainct Gilles, frere Preian eut ung coup descouppette au col : & passa doultre en oultre, & fut en dangier de sa personne, mais graces a dieu il en guerit. Ce mesme jour aussi fut tue dung coup descouppette des tranchees le Seigneur Tricoplier, frere Jehan Boug., dessus nomme Capitaine de secours de la poste Dangleterre & Despaigne. Ledit jour & a la mesme heure dudit combat, les ennemys misrent le feu a deux mynes, cestassavoir a la poste Despaigne lune, & lautre en Auvergne, & rompirent deux toises de muraille de la Barbacane. Et monterent a la poste Despaigne & vindrent jusques aux repaires aux mains avec nos gens, & combatirent longuement. Mais la grande & assidue artillerie tirant des traverses dune part & daultre, & lartillerie menue des maisons qui estoient vis a vis de la bresche : les escamoucha si bien quil en demoura audit combat & a lautre Dangleterre plus de trois mille, & sur cela se retirerent avec leur grant honte & confusion, & fut la troisiesme fois quils furent dechassez & vaincus, graces a notre Seigneur quil nous donnoit la force & puissance de ce faire, car ils estoient mille contre ung. A ce combat moururent aucuns Chevaliers. Entre les autres ung nomme Dom Philippe Darreliano Espaignol, lequel combatit vaillamment, mes apres dung coup descouppette il fut tue, & aultres personnes de la ville furent tuez & blessez.

Un jour ou deux apres ceste journee gaignee la trahyson du medecin Juif (duquel a este par cy-devant parle) fut apperceue, car il fut trouve tirant une fleche au camp avec une lettre dequoi il fut accuse, & mis a la geheine, confessa comme il estoit espye, & quil avoit escript cinq lettres. Et par lune avoit parle des mortiers, advisant les ennemys quils nen tirassent plus, dist aussi quil avoit escript a Peribascha que larmee ne sen allat point : car la ville commencoit a venir a moins de beaucoup de chose, & que a la fin ils en viendroient a bout, & plusieurs autres choses confessa dequoy je men deporte pour briefvete. La justice le condampna a estre mis en quatre quartiers, ledit Juif se confessa, & comme bon crestien voulut finir ses jours.

Item le XXII. dudit mois de Septembre les ennemis meirent le feu a une myne au Bollouard Dangleterre, laquelle ne feist point de mal,

pour ce quelle print eſpirail par les contremynes quavoit fait le Capitaine Gabriel. Et le jour enſuivant meirent le feu à deux mynes, lune a la poſte Deſpaigne aupres de la batterie, laquelle neuſt point deſfait a loccaſion quelle euſt auſſi eſpirail : lautre fut aupres du Bollouard dAuvergne, & venoit ceſte myne reſpondre ſoubs la Barbacanne bien avant, laquelle fut ſi terrible quelle feiſt trembler toute la ville, & feiſt ouvrir du hault en bas la muraille en dedans joignant du terreplain, & par dehors demoura ſayne & entiere, & neut autre mal Dieu mercy, car ladicte myne print eſpirail par les contremynes, & auſſi pource quung roch qui eſtoit ſoubs la Barbacanne ſe fendit, & par louverture du roch ſa fureur paſſa. Et ſi ladicte myne neuſt eu eſpirail la muraille eſtoit en dangier daller du hault en bas. Et pour vray ſelon qui nous fut rapporte du camp les ennemys avoient plus grande eſperance en ladicte myne quen aucune des autres au paravant faictes, car ils eſtoient venus en gros nombre le jour devant aux tranchees prochaines du foſſe : penſant que pour ladicte myne la muraille deuſt aller a bas, & puis quils entroient a leur plaiſir dedans la ville. Et de fait mys que fut le feu a la myne grant partie deulx entrerent dedans le foſſe pour paſſer oultre dedans la ville : leſquels furent bien trouvez de lartillerie tirant par les flancs, mais quant ils veirent que la muraille demoura entiere furent fort esbahys & mal contens. Les Capitaines alors delibererent de donner laſſault en quatre lieux pour nous donner plus daffaire, en eſperance auſſi dentrer dedans la ville par lung des quatre. Par quoy ce jour la & toute la nuyt ils ne ceſſerent de tirer artillerie contre la ville en toutes pars.

Le XXIIII. jour dudit mois de Septembre ung peu avant jour les ennemys tirerent une quantite de coups de bombardes a la breſche dEſpaigne : affin que la fumee deſdictes bombardes les gardaſt deſtre veus en paſſant par le foſſe : & ainſi avec merveilleux nombre de gens ils donnerent laſſault audit lieu. Pareillement au Bollouard Dangleterre en feirent autant & a la breſche de Provence & au terreplain Dytalie tout a une meſme heure & temps. Et le premier qui monta a la breſche Deſpaigne ce fut Lagat, ceſt a dire le Capitaine des geniſſaires avec ſa bande, & porterent trente ou quarante enſeignes & les planterent a la terre de la breſche, puis combatirent avec nos gens & monterent ſur nos repaires & vindrent juſques aux traverſes : & y eut aultre combat & plus royde que les aultres paſſez, car ce combat dura environ ſix heures. Et quant & quant ceſt aſſault donne a la breſche ung nombre de Turcqs entra dedans le Bollouard Deſpaigne & meiſrent deſſus cinq ou ſix enſeignes & enchaſſerent nos gens & en furent Seigneurs trois heures ou plus. Toutesfois il y avoit de nos gens a bas a la myne dudit Bollouard, & le voyant a demy perdu, cela nous donna aulcune mauvaiſe eſperance. Incontinent les tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre qui eſtoit au combat du Bollouard Dangleterre adverty des affaires qui eſtoient a la poſte Deſpaigne, & quil y avoit gros combat & reſiſtance dune part & dautre, marcha avec-

ques lenseigne du crucifix, & laissa la charge du Bollouard Dangleterre entre les mains du Baillif de la Moree frere Mery Gombault, & monta ledit Seigneur sur la muraille Despaigne. Alors le combat se renforca & chascun meist la main a la paste tant pour repoulser les ennemys que pour recouvrer le Bollouard Despaigne, & par commandement du tresprudent Seigneur, je allis par le dedans du fosse avecques une bende de gens pour le recouvrer, lesquels entrerent & moy avecques eulx par la porte de la myne dudit Bollouard & monterent en hault, mais il ny avoit que trois ou quatre Turcqs, car lartillerie des traverses de la poste Dauvergne regardant droit audit Bollouard : & daultres lieux aussi les avoient si bien escartez que quasi tous furent tuez. Par ainsi le Bollouard fut regaigne, & avecques toute diligence lon y feist nouveaulx repaires. Pareillement furent repoulsez de la bresche Despaigne, & toutes leurs enseignes y demourerent. Et ce peult dire quapres la grace divine les traverses dune part & daultre & la menue artillerie qui tiroit de dessus les maisons vis a vis de la bresche comme a este dit, aussi lavenue & presence dudit tres-illustre Seigneur Grand-Maistre nous donnerent la bataille gaignee. Au regard du meurtre des ennemis que feist lartillerie du Bollouard Dauvergne la quantite des mors dedans les fossez estoit si grande que lon nappercevoit ne veoit lon la terre, & la puanteur fut si grande & si horrible de ses mastins mors que lon ne povoit durer dedans la ville de sept ou huyt jours apres. A la fin ceulx qui se peurent sauver se sauverent & se retirerent aux tranchees. Et demoura le Seigneur Grand-Maistre victorieux, non seullement audit lieu, mais aux autres trois combats lesquels ne furent gueres moindres que celluy Despaigne. Il en mourut ce jour la en ces quatre combats douze ou quinze mille, & le meurtre de ces faulx villains fut si grant au terreplain Dytalie que de leur sang la mer en estoit rouge. De nostre coste moururent deux cens hommes ou environ, & en furent blessez cent cinquante-ungs & aultres, de gens dapparence & ayans charge, frere François de Frenay Commandeur de la Romaine, Capitaine de la nef de Rhodes estant du secours au terreplain Dytalie fut tue de deux coups de hacquebute, qui fut ung gros dommaige de sa mort, car il estoit homme tres vertueux & personnage qui valloit assez. A ce combat fut aussi blesse dung coup descouppette a la poste de Provence, frere Nastazi de sancta Camella, homme de bon scavoir, ayant cent cinquante hommes soubs lui du secours du tres-illustre Seigneur Grand-Maistre comme a este dit, lequel bien tost apres mourut dudit coup. Plusieurs autres gens de bien non ayans charge moururent en ces quatre assaulx, lesquels je laisse de nommer pour briefvete. Au regard des blessez il y en eust largement & de plusieurs sortes. Car aulcuns perdirent yeulx, mains, jambes, bras. Entre les autres freres Jehan de Letoux dit autrement Pardinez Commandeur de Challon, patron dune des galleres de la Religion, estant pour renfort au Bollouard Dangleterre avec les gens eut le bras droit emporte dung coup

dartillerie, lequel premierement que le frapper avoit emporte neuf personnes, & fut ledit Chevalier en grant dangier de sa personne, toutesfois a layde de nostre Seigneur il sauva sa vie, & perdit ledit membre seullement. Cedit jour semblablement perdit ung doy de sa main dung coup descouppette frere Guillaume Ouaston dessus nomme Cappitaine de la poste Dangleterre. Je diray aussi sans blasme ny reprehension des lecteurs de ce livre, que je fus blesse dung coup descouppette en allant au terreplain Despaigne, & ne le dis point pour gloire ny pour me venter, mais pource que la fortune voulut que je eusse quelque coup comme les aultres. Assez dautres Commandeurs & Chevaliers furent griefvement navrez, desquels pour abreger je laisse les noms. Du coste des ennemys des gens de sorte & ayans charge furent tuez deux des principaulx Cappitaines des Genisaires soubs Lagat qui est chief & qui commande les Genisaires du Turcq. Pareillement fut tue ung Cappitaine des Momellus qui estoit venu les jours passez de Surye avecques trois ou quatre mille Mores, & six cens Momellus. Daultres aussi ayans plus petite charge furent tuez & blessez, lesquels je laisse compter a ceulx a qui le cas touche.

Aux dessusdits assaults non seullement les hommes selon leur naturel faisoient les armes, & resistoient aux ennemis, mais aussi les femmes, lesquelles en bonne quantite en tous les lieux ou il y avoit combat ou assault se trouvoient par-tout, & portoient pierres, terre & eaue pour nuire aux ennemis, portoient aussi pain & vin, & aultres vivres pour subvenir & rassazier ceulx qui combattoient dune grande & fervente amour, & avec grand travail de leurs personnes. Et y en eut aulcunes qui gettoient des pierres aux ennemis dedans les fossez : desdictes femmes en fut tue & blesse bon nombre.

Entre les aultres choses aussi dignes de memoire : du faict des ennemis notera ung chascun, que les ennemis avant les susdits assaults : & depuis jusques a la fin ont fait chose increable, sinon a ceulx qui lont veu, cest que, des le premier jour & heure qui commencerent a tirer artillerie contre la ville, depuis nont cesse de tirer, ou bombardes grosses, ou pieces moyennes : ou mortiers, aultrement dits trebucs, ou escouppetterie jour & nuyt, ou de saper la terre, de faire mynes, tranchees, de conduire montaignes de terre jusques au bord du fosse sans laisser jamais heure, ny demie, ny quart, ny intervalle, matin ou soir, ou a heure de manger, nonobstant quon leur ait tire infinis coups dartillerie pour les destourber de lœuvre. Et le plusgrand meurtre de gens qui ait este fait, a este dedans les tranchees en conduisant ceste terre : toutesfois la palle ne fut jamais apperceue avoir cesse ny repos, car il y avoit chief qui ne bougeoient daupres de ceulx qui besognoient continuellement, & avec grans coups despees les faisoient travailler jusques a crever. Et allors que lartillerie leur faisoit plusgrand meurtre de gens, a ceste heure la ils gettoient grans cris de joye, & en ung moment les gens estoient changez : sans quon peust appercevoir quils se reposassent ou cessassent de lœuvre. Les deux

deux montaignes quils feirent comme a este ja touche, estoient plus haultes beaucoup que nostre muraille, ny que nos deffenses : en sorte qui ny avoit homme qui se monstrast qui ne fust incontinent despeche de lescouppetterie. Et a toute heure il failloit trouver remede & faire provisions & reparations contre leurs inventions & progrets, & nestoit possible de fournir a tout & par tout, tant pour lassidue batterie, laquelle tuoit & blessoit tous nos gens, que pour la necessite & penurie que nous avions des choses necessaires, comme de tables & boys pour repaires : lesquels dheure en heure estoient rompus & fracassez, & de jour en jour venoient a moins, sans esperance den povoir recouvrer.

Le grand Turcq durant ce combat estoit en son pavillon a ung lieu hault quil avoit fait faire, regardant le combat : adverty qui fut que ses gens avoient este ainsi vivement repoussez : & que la journee estoit perdue pour lui, fut fort mal content & demy desespere. Et feist appeller Monstaffa Bascha Capitaine general, auquel il se courrouca amerement. Et lui dist que cestoit luy qui lavoit fait venir a Rhodes, donnant a entendre quil prendroit la ville en quinze jours ou ung mois au plus tard. Et desia il y avoit trois mois que son armee estoit la, & navoit encore rien fait.

Apres ces parolles ledit Seigneur delibera faire mourir au camp ledit Monstaffa. Toutesfoys les aultres Baschas lui remonstrerent quil ne debvoit point faire la justice de luy en terre de ses ennemys, car ce seroit leur donner allegrie & couraige. Le grand Turcq oyant ces parolles modera sa collere, & depuys lenvoya au Caire, pource quil vint nouvelles que le Capitaine dudit lieu estoit mort. Toutesfoys il ne partit pas si soubdain. Et avant son partement ledit Monstaffa voulut essayer de faire quelque chose pour contentement du grand Turcq, tant pour honneur, que pour saulver sa personne. Et feist une merveilleuse diligence de faire faire des mynes contre le Bollouard Dangleterre pour le mettre a bas, & en conclusion il y avoit tant de mynes & contremynes, que le Bollouard estoit tout creux par dessoubs : toutesfois la plusspart des mynes ne feirent rien, combien que les ennemis meissent le feu pource quelles prenoient espirail par nos contremynes : par la bonne diligence & solicitude de frere Gabriel du chief, maistre dhostel du Seigneur Grand-Maistre, lequel avoit la charge dudit affaire au Bollouard Dangleterre, auquel il se est fort bien porte, avec grand travail de sa personne. Et si na point espargne ses peines. Aussi na il fait largent de sa bource pour mieulx faire besongner & travailler les gens. Semblablement aux mynes que les ennemys faisoient au fosse de la poste Dauvergne, & contre le Bollouard de ladicte poste, le Chevalier de la Barge de la langue Dauvergne avoit la charge sur les contremynes : la ou il feist fort bien son debvoir.

Les ennemys voyant que par mynes ils navancoient rien, & ne povoient venir a leur intention, ayans bien peu de munitions furent en deliberation de lever leur camp & sen aller. Et de fait aulcuns y

en eut qui emporterent leur cariage vers les navires. Et aussi quelque nombre de gens avecques leurs enseignes sortirent de leurs tranchees, & allerent droit aux navires. Alors il fut escript du camp comme les Genissaires ne vouloient plus combattre, & que tous estoient deliberez de partir, reserve aulcuns Capitaines. Ung jour ou deux apres ledit assault ung Albanity de nos gens senfuit aux ennemys, & leur dist quils ne sen allassent point, les advisant que la plus part des gens de guerre avoient este tuez ou blecez a ce dernier assault, & leur dist que sils eussent continue le combat ou que le lendemain ils en eussent donne ung aultre, quils emportoient la ville. Pareillement les faulx traistres qui estoient dedans la ville escriprent lettre au camp donnant advis aux ennemys de ce qui avoit este faict, & ce qui se disoit entre nous & plus que de la verite, les exhortant quils ne sen debvoient aller. Car en donnant ung ou deux aultres assaulx ils prendroient la ville. Et alors selon que on trouva depuis le dessusdict frere Andre de Merail escript une lettre aux Baschas les exhortant de demourer, & leur disant que au long aller la ville seroit a eulx. Entendus que furent ces advis par les Baschas & Capitaines du camp & sur tous les autres celluy dudict Merail, delibererent de non partir, notifians a tous ceulx du camp les nouvelles quils avoient eues de la ville pour leur donner bon couraige & vouloir de demourer. Et commencerent de nouveau a tirer artillerie plus fort que jamais. Car munitions nouvelles leur furent apportees. A doncques Monstaffa Bascha desespere quil ne povoit rien faire par mynes ne par batteries, ne encor par assaulx luy estant prest de partir pour aller en Surye par commandement du grand Turcq, avant son partement voulant encore essayer son adventure, donna trois assaulx au Bollouard Dangleterre trois jours de ranc : & la plus part des combatans estoient momellus. Le premier assault fut ung samedy une heure avant quil fut nuyt. Lautre Dimanche au matin. Et le tiers le lundy apres disner. Et ne fut combatu ces trois jours sinon avecques pierres & sachets pleins de artifices de feu. Et en ces trois combats furent blecez beaucoup de nos gens desdicts artifices de feu, & aussi des coups de pierres qui estoient espes comme pluye ou gresle. Mais a la parfin les ennemis ne gaignerent que les coups : & sen retournerent a leurs tranchees & juroient leur Mahommet, que ledit Monstaffa ne les feroit plus retourner au Bollouard, & que cestoit grand follie a eulx de soy faire tuer & blecer pour la fantaisie & oppiniastrete dung homme.

Item est a noter que le quatriesme jour Doctobre environ la minuict, les ennemys donnerent feu a une myne au terreplain Dytalie. Laquelle print espirail du coste mesme des ennemys, & ne feit point de mal a la muraille, mais tout le mal tumba sur eulx, & en tua & blesca bonne quantite.

Le sixiesme jour apres du mesme mois la fuste dessusdict frere Jehan de Bresols qui avoit porte les deux Chevaliers pour denoncer aux Princes la venue de larmee devant Rhodes arriva de nuict au port,

& dit comme lon preparoit fort les navires pour le secours, & que prestement ils viendroient, qui donna grand allegerie & joye a tous ceulx de la ville. Car le secours estoit nostre derniere esperance, & a loppofite les ennemis ne craignoient sinon que nous fussions secourus. Toutesfoys notre esperance fut vaine comme lon a veu depuis, & la joye fut bien tost convertie en douleur. Car peu de jours apres les ennemis prindrent la Barbacane de la muraille Despaigne, laquelle lon avoit nectoyee qui fut le commencement de nostre ruyne, & fut prinse de la sorte que sera dict cy-apres.

Ledit Monstaffa Bascha failly quil eust a ces trois derniers assaulx voyant son malheureux sort sen partit du camp & sen alla avec quinze ou vingt voilles la volte de Surye. Party que fut Achmet Bascha fut Capitaine & Chief de larmee. Et si aulcuns se esmerveillent, comme le grand Turcq bailla ceste charge de Surye audit Monstaffa, veu comme a este dit quil estoit tant mal content de luy & quil lavoit voulu faire mourir, je ne pense autre raison sinon pource que sa femme estoit seur de pere & de mere du grand Turcq. Et pour cela il luy portoit amour, & se fioit en luy plus que aux aultres Baschas. Et pour doubte que le pays de Surye ne se rebellast, il le voulut mander la, plus tost que ung des aultres. Achmet Bascha pour estre homme diligent & entendu au faict de la guerre plus que nuls des aultres Capitaines continua tousiours les batteries contre le Bollouard Despaigne avecques grosses bombardes qui estoient de pieca au bort du fosse, affin que apres avoir leve du tout les deffences du Bollouard ses gens puissent passer seurement par le fosse & gaigner le pied de la muraille, car tout son pensement & esperance estoit en ce point, voyant que sans aultre ouverture il ne povoit rien faire. A la fin par lassidue batterie quil feist faire toutes les deffences du Bollouard furent rompues & brisees, & seullement demourerent deux ou trois canoniers au bas contre lesquelles leur artillerie ne povoit tirer. Et pource que les ennemis aux assaulx passez montoient par la terre, & pierres tombees de la bresche Despaigne, aulcuns de nos gens furent davis de nettoyer la Barbacane & lever laditte terre & pierres du fosse, affin quils ne puissent plus monter sus la muraille. Et fut regarde aussi que ladicte terre pourroit servir a faire les repaires dedans la ville. Pour conclusion pensant que cela ne povoit nuyre, mais prouffiter, a toute diligence nuit & jour par mynes ladicte Barbacane fut nettoyee. Et encores partie de la terre qui estoit tombee de la bresche dedans le fosse fut levee, lesquelles choses furent occasion de la perte de ladicte Barbacane, nonobstant cela a la fin ainsi quainsi ils prenoient. Car selon que jay dit les deffences du Bollouard Despaigne estoient rompues, & les ennemis ne povoient estre battus sinon dune ou de deux canonnieres du Bollouard Dauvergne. Toutesfoys incontinent quils veirent la Barbacane necte ils voulurent par leurs tranchees entrer dedans. Mais ils furent aulcuns jours par nos escouppetteries empêchez, pource que leurs tranchees estoient descouvertes.

Et adoncques ils les couvrirent de tables, & feirent une myne davantage pour aller couvers dedans la Barbacane, & pour se garantir & couvrir de la batterie du Bollouard Dauvergne ils haulserent la terre quils avoient gettee dedans le fosse tant quils peurent du coste du Bollouard, & feist un mur assez espes pour renfort de ladicte terre, & pour estre assurez de tous les costez ils envoyerent une flote de gens qui estoupperent les cannonnieres de bas dudit Bollouard Despaigne qui estoient demourees entieres comme jay dit. Et par ainsi facillement & sans paour de riens ils vindrent au-dessus de leur intention. Et de ceste maniere furent Seigneurs de la Barbacane : & quant & quant du pied de la muraille, qui fut une journee mal fortunee pour nous & commencement de nostre perdition. Gaigne quils eurent ce, point ils ne dormirent pas : mais incontinent & en extreme diligence picquerent ladicte muraille, & nous aultres pensasmes aux remedes. Toutesfoys le meilleur & plus expedient remede ne povoit avoir effect, pource que nous navions comme point de gens de guerre. Et qui les eust envoyez pour getter les ennemys hors de la Barbacane cela ne povoit estre sans quil en demourast grand partie, avec ce le hazard de ne faire rien, mais estre repoussez. Parquoy lon voulut garder si peu de bonnes gens quon avoit pour les derniers affaires, ayant esperance aux secours. Car aux assaults passez on en avoit perdu bonne quantite ou tuez ou blessez & des meilleurs. Et fut advise se on pourroit chasser les ennemis dudit lieu avec barils pleins de pouldre & avec engins & artifices de feu, ce qui fut fait, & de fait lon en tua beaucoup & se trouverent bien estonnez. Toutesfois ce nestoit rien, car la multitude & quantite de gens de travail & aultres estoit si grande quil ne challoit aux cappitaines de en prendre cinq cens ny mille. Car continuellement ils les changeoient & renouvelloient. Et pour se garder du feu quon leur gettoit de la muraille ils dresserent de nuyt ung tablat bien renforce le long de la muraille, & le couvrirent de cuyr de beuf, par ainsi lon ne leur peust plus faire de mal desdictes artifices. Au dernier le cappitaine frere Gabriel advisa quil ny avoit aultre remede sinon de tailler la muraille par le dedans pour les veoir au descouvert, & puis les batre dartillerie. Adoncques nos gens commencerent a tailler la muraille, & feirent des pertuis pour tirer de leurs escouppettes aux ennemys, lesquels aussi en feirent de leur coste. Et par lesdits pertuys nous tuerent & blesserent beaucoup de nos gens, & nous a eulx. Semblablement ledit frere Gabriel ordonna de faire un repaire par dedans, au fronc de la ou les ennemis tailloient, & les traverses dune part & daultre a trois estages pour mettre nos escouppettes. Et a ces traverses il y avoit grosse artillerie & moyenne. Et furent ces traverses une chose bien faicte & qui feit grant meurtre des ennemis. Et a lune de ces traverses estoit le dessusdit capitaine Venitien avec ses gens & autres gens de la ville, & se porterent tous fort bien aux affaires qui advindrent. Ledit repaire estoit de la grandeur que les ennemys tailloient la muraille & davantage. Et com-

mencoit a ung maſſif que avoit fait faire le bon Seigneur & Grand-Maiſtre frere Mery Damboyſe, & alloit finir a une egliſe nommee ſainct Saulveur laquelle les Grecs appelloient Ayos Sotiros. Les Turcqs donnerent nom a ce repaire la mendre : pource quil retiroit ung peu a la mendre de beſtial, & de ce lieu eſtoit cappitaine frere Didier de Tollon deſſus nomme Bailly de Monoaſque. Toutesfois le tres-illuſtre Seigeur Grand-Maiſtre eſtoit la continuellement : & le Grand Prieur de France frere Pierre de Cluys avecques luy, pource quant a ſa poſte il ny avoit nuls affaires. Et le Bailly de Moree frere Mery Gombault deſſus nomme & pluſieurs autres Commandeurs & Chevaliers gens de bien deliberez de vivre & mourir tous a ladicte breſche.

Alors le treſprudent Seigneur voyant les ennemys tailler la muraille ne feiſt aultre compte, ſinon que en peu de temps ils feroient aux mains, & quils viendroient a plein pied combatre avec nous. Et pource manda ſur ung brigantin ledit frere Jehan de Breſols pour faire avancer le ſeçours quon attendoit de Naples. Et partit le brigantin le dixieſme Doctobre. Le lendemain unzieſme dudit moys le cappitaine frere Gabriel allant & venant inceſſamment en tous les lieux endommagez pour pourveoir a tout, ſe trouva au Bollouard Deſpaigne pour regarder ſi une traverſe que il avoit fait faire eſtoit bien faicte. Et mettant lœil par un pertuys pour regarder ce que povoient faire les ennemys vint un coup deſcouppette des trenchees qui lui creva lœil & ſaillit la Ballote par derriere loreille & fut en grand dangier de ſa perſonne, mais toutesfois la grace a Dieu il retourna en convaleſcence apres avoir eſte malade ung moys & demy ou environ. Sa maladie vint mal a propos pour les grands affaires ou nous eſtions, & pour la neceſſite quon avoit dung tel perſonnaige comme luy. Toutesfois le Seigneur de ſainct Gille non ignorant du faict de la guerre avec autres gens expers auſſi, deſquels ledit frere Gabriel en avoit amene aucune partie feirent parachever les repaires & traverſes commencees au droit de la breſche & en tous autres lieux neceſſaires. Nonobſtant dheure en heure la pluſpart eſtoient rompus & caſſez par la grande & aſſidue batterie quils faiſoient, & leſcouppetterie eſtoit celle qui faiſoit plus de mal que le ſurplus. Car il neſtoit jour quils ne tuaſſent ou bleſſaſſent de nos gens de travail quinze ou vingt perſonnes eſclaves ou aultres gens.

Le douzieſme jour dudit mois Doctobre les ennemis vindrent deux ou trois heures devant le jour pour prendre demblee le Bollouard Dangleterre. Toutesfois pour nos gens qui faiſoient bon guet furent incontinent repouſſez & ſen retournerent confus. Ce même jour ils meirent le feu a une mine ſoubs ledit Bollouard, laquelle prenant eſpirail par les contremynes ne feiſt nul mal. Ledit jour le capitaine de la carraque Genevoyſe eſtant a la poſte Deſpaigne eut un coup deſcouppette a la machoere, & la Ballote demoura dedans ſa machoere plus dung moys & demy. Puis apres ſaillit dehors de ſoimeſmes. Le

jour ensuivant les ennemys de rechief donnerent le combat au Bollouard Dangleterre, & dura la meslee deux heures, mais a layde de notre Seigneur, autant gaignerent ils audit combat comme aux autres passez. Et y demourerent de leur coste plus de six cens personnes selon quil nous fut rapporte. Des nostres aussi y en eut de tuez & blessez.

Le XIIII. dudit moys Doctobre arriva ung petit brigantin qui venoit de Candie, & estoit dessus frere Dondimas de Raquesins Chevalier Espaignol & ung autre Valentien avec lui. Et messire Jehan de Gesualdo nepveu du bailly de sainct Estienne (duquel avons ja parle) vint avec les autres, & estoit homme de laage de vingt-cinq ans & gaillard de sa personne, lequel bientost apres sa venue requist au tres-illustre Seigneur Grand-Maistre lui faire donner la croix, ce que ledit Seigneur octroya : mais son adventure ne le voulut pas. Car ce même jour lalarme sonna a la poste Despaigne. Et lui dung bon vouloir & ardent couraige : voulant se trouver des premiers au combat. Non adverty de la façon de tirer des ennemys de lescouppetterie savanca & se moustra soy confiant a ces armes. Car il estoit fort bien arme, & en ung mouvement fut attaint par la teste & tumba mort, qui fut ung grand dommaige de perdre ce jeune homme de si bon vouloir, & si-tost, car cestoit la premiere ou seconde foys quil avoit porte armes en bataille.

La nuyt ensuivant a la seconde garde une barque dung chasteau dit le Lindo en lisle de Rhodes arriva au port : laquelle apporta vingt hommes dudit lieu & quatre canoniers qui venoient de Candie, & descendirent en une place de lautre coste nommee Monolito, & par terre traverserent audit Lindo lesquels furent les biens venus. Car lon avoit bien affaire de tels personnaiges pour la perte quon avoit fait de plusieurs aultres aux assaults passez.

Le XVI. dudit moys Doctobre, arriva au port le brigantin du chasteau sainct Pierre, & frere Robert de Roque Martine Lieutenant du Capitaine dudit chasteau estoit dedans, & vint pour scavoir des nouvelles & en quels termes nous estions, le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre voyant la necessite quil avoit de gens : en especial de tels personnaiges que ledit lieutenant de bonne disposition, & de bon scavoir le retint, nonobstant dix ou douze jours apres, ledit Seigneur le renvoya avec deux brigantins pour apporter des Chevaliers & compaignons de la garnison dudit chasteau pour renfort de la ville, & aussi pour apporter monitions, car il ny en avoit quasi plus.

Le dix-septiesme dudit mois, ung homme de la suste frere Baptiste du Brec tua dung coup descouppette ung Turcq personne dapparence, lequel estoit dedans la Barbacane Despaigne. Et faisoit besongner les gens de travail, & mort qui fut lemporterent aux tranchees avec grand rumeur & complainte. Et nous fut rapporte du camp quil estoit parent du capitaine Acmet Bascha, cy-devant nomme. Adonc incontinent une bonne quantite de Turcqs vint dedans le fosse pour veoir comme lautre avoit este tue, cuydans que nos gens eussent fait

quelque faillie fur ceulx qui tailloient la muraille, defquels en fut tue bonne quantite de noftre artillerie, & puis fe retirerent en leur tranchees.

Par le grand nombre des gens de travail que lefdits ennemys avoient dheure en heure rafrefchis, & renouvellez, en peu de temps ils eurent taille la muraille & appontellee. Et le vingtiefme jour Doctobre : ils meifrent le feu aux pontals, cuydant la mettre a bas : toutesfois ils ny feirent rien.

Apres cela, voulurent tirer ladicte muraille a bas par groffes cordes avec organes. Mais ung coup dartillerie qui fut tire dune tour de la pofte Dauvergne : de laquelle eftoit capitaine frere Jehan de Fournon. Lequel feift fort bien fon debvoir durant le fiege, rompit leurs cordes & ne feirent riens. A la fin ils feirent une myne qui alloit foubs ladicte muraille rompue. Et le XXIII jour dudit mois donnerent feu a cefte myne, penfant quelle emmenaft la muraille a terre, mes ladicte mine ne fit aultre chofe, finon que faire affoer la muraille en pendant du cofte des ennemys qui fut plus a leur defavantaige que a noftre dommaige. Adonc tirerent artillerie contre ladicte muraille, quelle en peu de jours fut abbatue. Et eurent chemin & ouverture dentrer dedans la ville. Neantmoins ils ne effayerent de y entrer pour lors. Car lartillerie de nos repaires les battoit par fronc, & auffi lartillerie affife aux deux moullins de la porte du Cofquino. Ceftaffavoir ung bafilique, un double canon, & une couleuvrine. Lefquelles pieces regardoient droit a la brefche. Les ennemys voyant cela chercherent aultre moyen. Et fe meifrent a lever la terre qui eftoit entre les deux murailles en tirant vers Angleterre dung cofte, & vers Auvergne de lautre, & vouloient tailler la muraille de dedans plus avant que neftoient les repaires pour avoir aultre entree dedans la ville : & evader nos repaires. Adonc lon feit croiftre & agrandir nofdicts repaires, avec ce quon tailla la muraille du hault a bas dix ou douze pieds en large, Affin que les ennemis ne puiffent courir le long de noftre muraille. Adonc les ennemis feirent des pertuis a la muraille de dedans par ou ils tuerent & blefferent beaucoup de nos gens. Et fe meifrent a tirerent de groffe artillerie contre nos repaires, alors frere Boniface Dallues patron de gallee. Et frere Baptifte du Broc qui eftoient aux repaires pour faire befongner les gens, furent atteincts dung coup de bombarde, ledit Boniface eut la cuiffe rompue, & lautre la jambe qui fut le vingtiefme Doctobre. La nuit dapres arriva une barque du Lindo laquelle apporta douze compaignons, & amenerent avec eulx deux bons maiftres de faire mynes qui venoient du camp, & feftoient retirez audit Lindo. Pareillement les ennemis feirent des tranchees pour entrer & venir couvers jufques a nos repaires. Ces chofes faictes de jour en jour, & dheure en heure attendions laffault audit lieu. Le tres-illuftre Seigneur Grand-Maiftre comme a efte dict, eftoit derriere les repaires avec fes Chevaliers & gens de fecours preft & appareille de bien recepvoir fes ennemis. Et demoura ledit Sei-

gneur trente-quatre jours a ladicte bresche comptant depuis le jour quelle fut commencee jusques a la fin & combatant tous les jours avec les ennemis en grand dangier de sa personne. Car bien souvent le bon Seigneur se mettoit plus avant que besoing nestoit pour limportance de sa personne. Mais il le faisoit pour donner cueur & bon vouloir a tous ses gens de se deffendre. Et mourir pour la foy catholique.

Les ennemis nonobstant quils eussent si grand advantaige contre nous estoient tousiours par le voulloir divin en peur & en doubte, & nosoient donner assault, mais continuellement tiroient artillerie contre nosdits repaires, & par trenchees couvertes entroient avant dedans, lescouppetterie navoit jamais cesse ny repos: ensorte quils tuoient tous nos gens, principallement ceulx qui faisoient les repaires. Et nous misrent en telle extremite que nous navions plus ny esclaux ny aultres gens de traveil pour radresser ce quil rumpoient jour & nuict, qui a este une des principalles occasions de nostre perdition. Et si nous avions des affaires audit lieu, il nen y avoit pas moyns a la poste de Provence & au terreplain Dytalie. Car journellement ils donnoient assaulx ou escarmouches, & principalement audit terreplain. Toutesfoys a layde de nostre Seigneur, & par la bonne conduicte du capitaine de secours dudit lieu, le prieur de Navarre qui estoit prompt & diligent & scavoit bien donner couraige à ses gens, les ennemys avoient tousiours du pire. Et furent repoussez dudit terreplain & de la bresche de Provence.

Sur ces termes la trahison de frere Andre Demerail fut apperceue le xxx. jour Doctobre par la confession dung de ses serviteurs nomme Blasdiez, lequel aulcuns jours paravant lon avoit veu aller seul a heure incompetente : & par plusieurs fois au Bollouard Dauvergne portant ung arc, ou quelquefois arbaleste, aulcuns de ceulx de la garde voyans tant dallees & devenues eurent suspition sur luy de quelque mauvais vouloir. Toutesfois a loccasion de son maistre quil aimoit bien, pource quil scavoit son affaire & son mauldit vouloir personne nen parla pour quelque temps. Toutesfois voyant quil perseveroit quelquun de ceux dudit Bollouard en vint advertir le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre, lequel incontinent commanda que on le menast a la Castellanie: la ou il fut examine par les juges, mais de prime face ne voulut rien dire. Alors pour lesdits indices quon avoit de lui & de ses facons de faire fut mis a la gehenne, allors il confessa la trahison de son maistre, disant quil avoit escript & tire plusieurs lettres au camp des ennemys par son commandement, & comme son maistre avoit grande intelligence avec les Baschas du Turcq. Et quil leur avoit escript une lettre depuis le grand assault de Septembre, les enhortant de non partir, mais de donner aultres assaults. Car a la fin ils gaigneroient la ville, veu que les gens de guerre & munitions venoient a faillir. Plusieurs aultres choses dist ce serviteur de son maistre desquelles au commencement du livre avons parle. Lesquelles choses par luy confessees ledit Seigneur Grand-Maistre feist prendre

ledit

ledit Demerail & mener a la tour sainct Nicolas. Et selon la bonne coustume ordonna deux Seigneurs de la grande Croix pour lexaminer avec les juges de la Castellanie. Mais ledit traistre pour quelque tourment que on luy feist ne voulut rien confesser. Adonc on luy mist en barbe son serviteur, lequel il ne refusa point & escouta bien sa déposition, & de ce quil le chargeoit, luy faisant souvenir des choses quil avoit fait par son commandement. Toutesfois il renia tout & dist seullement quil estoit ung velliaco. Cest a dire villain en Espaignol. Pour conclusion ouye la deposition dudit serviteur avec plusieurs indices maulvais quon avoit eu de luy pour plusieurs & deshonnestes parolles quil avoit dictes assez de fois avant & durant le siege desquelles avons parle par cy-devant, entre les aultres celles quil avoit dictes a ung Commandeur Espaignol dedans leglise de saint Jehan : le jour de lelection du Grand-Maistre qui est a present, selon que au commencement de ce livre a este parle. Lequel Commandeur fut examine par la justice pour scavoir sil estoit vray ou non. Lequel Commandeur respondit que ouy. Et apres survint la deposition du Chappellain Grec, homme de bonne vie. Lequel ung jour entre les aultres sen alloit a sa fantaisie comme font les gents en tels affaires pour veoir ce qui se fait & qui se dit par tout, & entra au Bollouard Dauvergne, & passa par la Barbacane, & trouva ledit Merail & son serviteur tous deux seullets, & veit que le serviteur avoit son arbaleste bendee & le traict dessus avec ung petit papier lie au meillieu du traict. Et le maistre regardoit par les canonieres de la Barbacane dedans le fosse, incontinent que le Chappellain fut entre, ledit Merail lapperceut & sapprocha de son serviteur & demanda au prestre quil vouloit. Le bon homme voyant ledit Seigneur estre mal content ne respondit rien, & sen alla. Et de cest affaire nen parla point pour lors, car cestoit quelque temps avant que on apperceust ceste faulsete. Au dernier que la chose vint a estre descouverte luy entendant la confession dudit serviteur declaira a quelque ung ce quil avoit veu & trouve a la Barbacane. Adonc ledit Chappellain fut appelle par la justice & presente audit serviteur, linterrogant si ce que ledit Chappellain disoit estoit vray. Et sil avoit veu & trouve son maistre & luy dedans la Barbacane a ung tel jour, il respondit quil estoit ainsi. Et dist ledit serviteur que a ceste heure il tira une lettre au camp. La justice fist le proces de lung & de lautre, & furent tous deux condamnez davoir les testes trenchees comme traystres. Et puis apres estre mis en quatre quartiers. Et fut execute le serviteur le premier le sixiesme jour de Novembre, lequel mourut bon chrestien ce que lon ne pensoit pas, pource quil estoit Juif baptise. Puis apres on leva la croix audit Merail avec les cerimonies acoustumees destre faictes aux malfaicteurs qui perdent lhabit, & puis apres fut mene par la Justice au lieu ou estoit son eschauffault pres de la croix de la padelle, & audit lieu fut execute le huitiesme jour dudit mois. Lequel ne demanda pardon a Dieu ny a homme vivant ne ne voulut regarder limage de

la glorieuſe Vierge Marie, laquelle on luy preſentoit. Et en ce mauldit & diabolicque vouloir ſans repentance fina ſes jours le malheureux traiſtre, duquel la trahiſon je croy avoir eſte plus grande que celle de Judas: pour les maulx qui en ſont venus & viendront. Car la trahiſon de Judas a la fin redonda a bien & a la ſalvation du genre humain, mais ceſte cy a eſte loccaſion principalle de la perte de Rhodes. Et ſi Dieu ny met remede ſera la perdition de toutes les iſles de levant pource que infinies ames de chreſtiens ſeront prinſes & miſes hors de la foy chreſtienne, & reduictes a la loy du faulx Mahommet.

Mais pour retourner au terreplain Dytalie apres pluſieurs combats & aſſaulx donnez audit lieu par continue batterie quils feirent de dixſept pieces groſſes qui battoient le terreplain, les repaires & traverſes furent toutes rompues & briſees, & par tranchee les ennemis eſtoient venus joingnant de la breſche & inceſſamment grattoient la terre pour faire tumber les repaires & traverſes. Et a la fin la plus grand part vint abas. Et furent nos gents contraincts dabandonner ledit terreplain reſerve un canton qui eſtoit vers la marine, qui povoit eſtre la tierce part, quelques jours auſſi paravant, les ennemis eſtoient venus par tranchees au pied dudit terreplain environ le millieu, & taillerent la muraille de la ville. Et pour quelque reſiſtence que on leur peuſt faire commencerent incontinent a piquer & tailler comme en Eſpaigne. Quoy voyant le tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre feiſt incontinent abattre une partie de legliſe de noſtre Dame de la Victoire & dune aultre egliſe de grecs dicte ſainct Panthaleon, & par dedens commencerent a faire les repaires & traverſes comme au ſuſdit lieu Deſpaigne, a quoy on faiſoit extreme diligence, mais non pas telle que ledit Seigneur euſt voulu & quil eſtoit beſoing, pource quon ne avoit point de gens de travail ainſi que a eſte dit. Et ne trouvoit-on plus bois ne tables qui vailliſſent pour ledit affaire.

Pareillement les ennemis au Bollouard Dangleterre avoient gratte la terre par deſſoubs les repaires pour les faire tumber, & apres gaigner le Bollouard. Et de fait la pluſgrande part des repaires tumba: & gaignerent quaſi la moitie du Bollouard. Et furent aulcuns davis de labandonner, & de mettre ſoubs terre audit Bollouard certains artifices de feu & de pouldre bien cachee & couverte, pour bruſler les ennemis quant ils entreroient dedans, laquelle choſe avoit eſte faicte les jours paravant. Toutesfois a la fin fut regarde encore que leſdits artifices tueroient bonne quantite des ennemis. Mais pour cela ils ne ſeroient point vaincus, & ſeroit ſeullement ung nombre de gents perdus: de quoy les capitaines ne ſe ſoucient guere pour la multitude quils en avoient. Et eſtoit choſe claire que perdant le Bollouard les ennemis facillement & a leur plaiſir venoient non ſeullement au pied du mur, mais juſques a la porte de la ville. Parquoy la concluſion fut que on tiendroit ledit Bollouard juſques au bout. Un peu de jours paravant y avoit eſte mis pour chief & capitaine par le tres-

reverend Seigneur Grand-Maiſtre frere Jehan du Bin dit Malicorne, pource que le bailly de la Moree qui lavoit en garde depuis le jour du grand aſſault voulut ſuivre ledit Seigneur & aller a la breſche Deſpaigne, lequel Malicorne la tint juſques a ce que la ville fut rendue.

Le neufieſme jour de Novembre le deſſuſdit Roque Martin Lieutenant du chaſteau ſainct Pierre retourna avec deux brigantins, & mena avec luy douze Chevaliers & environ cent compaignons de guerre: & apporta des munitions auſſi.

Le quatorzieſme dudit mois, les Turcqs apres ce quils eurent taille la muraille vieille par dehors, & apres avoir leve la terre qui eſtoit au millieu de ladicte muraille neufve & la vieille, ſe meiſrent a tailler ladicte muraille neufve, & a tirer groſſes bombardes pour la rompre a lendroit de nos repaires & traverſes. Et de fait en peu de temps la meiſrent abas. Alors les ennemis navoient plus rien au devant, & povoient facillement & a leur plaiſir entrer dedans la ville. Toutesfois ils differerent & comme gens de guerre faiſoient leurs choſes avec le poys de la raiſon. Et attitrerent premierement ſix pieces dartillerie pour battre nos repaires par fronc, & les traverſes par coſte qui nous feiſt grand dommaige & nous affoiblit fort, car lon ne povoit bonnement redreſſer ny reffaire les repaires pour laſſidue batterie quils faiſoient, & auſſi pour leſcoupetterie qui jamais navoit ceſſe ny repos & affolloit tous nos gens. Puis apres feirent des trenchees couvertes de tables enſorte que on ne les povoit veoir a deſcouvert ou bien peu & en ceſte facon vindrent joignant de nos repaires, & grattant la terre par deſſoubs les faiſoient tomber. Et nous en dedans en faiſions dautres en recullant. Et pareillement feiſmes des trenchees par fronc & par les coſtez pour leur aller au devant. Et eſtions en tels termes quil ny avoit que les tables entre nous & eulx, & auoient deſia dreſſe deux ou trois pavillons dedans la ville au pres de nos repaires. Ledit jour quant il fut nuit ung brigantin partit par ordonnance dudit Seigneur pour aller en Candye pour voir ſi lon pourroit avoir quelques gens ſecrettement pour ſecourir la ville: & auſſi pour faire venir une barche & ung gallion chargez de victuailles leſquels eſtoient pieca en Candye pour venir en Rhodes. Et fut envoye pour ceſt affaire frere Nicole Farfan Anglois homme de bon eſperit & de bon ſcavoir. Avec lui partit frere Mery Deſreaulx pour aller a Naples faire avancer le ſecours, lequel pour la diverſite du temps, & pour loccaſion de lyver ne povoit venir & attendoit le bon temps. Et de la ledit Deſreaulx ſuivant ſa commiſſion ſen alla en France.

Le quinzieſme dudit mois deux barques vindrent dedans le port & apporterent douze Chevaliers & douze compaignons leſquels eſtoient allez aux fortereſſes de liſle de Rhodes paravant le ſiege pour la garde & tuition dicelles. Sur leſquelles barques furent apportees ung peu de munitions de guerre.

Le ſeizieſme dudit mois partit de Rhodes ung aultre brigantin &

ung Chevalier dessus nomme frere Caumont Provencal pour aller au Lango pour apporter gens & munitions, ce quil feist. Et pour abbreger plusieurs barques & brigantins allerent & vindrent desdits chasteaulx sainct Pierre & le Lango & aussi de ceulx de Rhodes pour apporter gens & munitions. Et estoit force quils feissent plusieurs voyages, pource que tels navires estoyent petits & que cestoit en yver. Toutesfoys ils apporterent tant de toutes les places dessusdictes que rien ou bien peu y demoura, car ledit Seigneur vouloit garder la teste en esperance apres de saulver les membres. Mais tout faillit a la fin au besoing. Ledit jour ung Biscayn entra dedens la ville venant du camp des ennemys qui estoit homme assez entendu, & dist beaucoup de nouvelles.

Le vingt-deuxiesme dudit moys, les ennemys donnerent un assault au terreplain Dytalye. Et dura le combat quelque deux heures, la ou mourut des ennemis quatre ou cinq cens. Et des nostres pareillement eut de tuez & blessez beaucoup.

Le vingt-huitiesme, les ennemys meirent feu a une myne au terreplain Despaigne, laquelle abbatit ung peu de la muraille. Et ne feist aultre chose : ledit jour & toute la nuyt les ennemys ne cesserent de tirer grosse artillerie, tant du bord des fossez de ces grosses pieces tirant les pierres de neuf a unze palmes de grosseur, que des mantellets de dehors. Et par compte fait tirerent ledit jour & la nuyt cent cinquante coups ou plus contre lesdits repaires & traverses de la muraille.

Et venu le vingt-neufiesme jour dudit moys vigille saint Andre au point du jour les ennemys marcherent avec leurs enseignes, avec plus grand nombre quils navoint acoustume, & par la bresche entrerent dedans nos repaires & furieusement vindrent pour les gaigner. Mais entrez quils furent lartillerie & escouppeterie des traverses, & aussi celle des moullins du Cosquino les trouva si bien & si soubdain que ceulx qui entrerent furent incontinent depeschez & mys par terre. Les aultres qui venoint apres voyans leurs compaignons si tost deffaits & tuez comme gens estonnez & perdus, sen tournerent arriere vers les tranchees. Auquel ladicte artillerie des moullins tiroit vigorieusement, & en tua grande quantite. Daultre part est a noter que durant ce combat la pluye fut si grande & si furieuse quelle abaissa la terre que les ennemys avoient gettee au fosse pour se couvrir de la batterie Dauvergne comme a este dit. Adonc lartillerie dudit Bollouard les trouva un peu a descouvert, & en tua bonne quantite a ceste retraicte. Et par raport qui nous fut fait du camp, il y demoura audit assault troys mille ou plus. Laquelle journee se peut dire tres-heureuse, & tres-fortunee pour nous, grace a Dieu. Car nully ne pensoit ce jour la eschapper, mais tous mourir & perdre la vie. Toutesfois le vouloir divin par sa grace & misericorde le voulut aultrement, & furent les ennemis dechassez & vaincus.

Ledit jour aussi les ennemys vindrent donner lassault au terreplain

Ditalye. Lesquels furent bien receus, mais quand ils entendirent que a la bresche Despaigne leurs compaignons avoient este repoussez si vivement, & quils sestoient retirez avec grande perte de gens : voyans aussi le maulvais temps sen retournerent a leurs tranchees sans faire aultre chose. Ladicte journee gaignee Acmet Bascha voyant les choses aller de pis en pis aux combats. Et quil ne faisoit que perdre gens sans rien faire, saichant aussi quil ny avoit plus personne qui en voulust menger, delibera de ne donner plus dassaulx, mais suivre ses tranchees. Et par icelles venir a couvert sans perdre un homme depuys ladicte bresche jusques a lautre bout de la ville. Pareillement delibera de gaigner le terreplain daupres Despaigne pour venir apres a plaisir au pied de la muraille Dangleterre, & commenca a battre ledit terreplain, & a donner plusieurs escarmouches & combats a nos gens qui le gardoient, & furent tuez audit lieu des gens de bien, & a la fin pour non avoir plus de deffences ny pouvoir faire repaires ledit terreplain fut par nos gens habandonne en la sorte que sera dit cy apres.

Le premier de Decembre au matin les ennemis feirent une escarmouche au terreplain Despaigne dedans le fosse la ou se trouva le cappitaine Venitien avec aulcuns de ses gens, lequel tua dune picque quil portoit une genissaire, mais bien tost apres sa picque fut taillee dung coup de cymeterre. Adonc ledit cappitaine fut blesse au genouil dung coup de cymeterre, & a la fin ils sen retournerent sans faire aultre chose.

Durant ce temps, & que nous estions en si maulvais termes, ung chrestien qui estoit au camp, lequel selon son parler estoit Genevoys ou de Cyou vint a la poste Dauvergne, & demanda parlement. Il fut interrogue quil vouloit, & dist quil se esbahissoit de nous aultres, pourquoy nous ne nous rendions, voyant les piteux termes en quoy estoit la ville. Et luy comme chrestien nous conseilloit de nous rendre avec quelque party, & que se on vouloit entendre quil trouveroit expedient que on feroit quelque chose. Et est de croire quil ne disoit pas telles parolles ne parloit si avant des matieres quil ne eust commission de quelque ung des principaulx du camp ou du grand Turcq mesme. Les ennemys aussi paravant avoient gecte dedans la ville plusieurs lettres enhortant le peuple de rendre la ville, & leur promettoient tous plains de belles choses, & tant de liberte que merveilles. Et daultre part ils les menassoient du mal traictement que on leur feroit se ils ne se rendoient. Auquel Genevoys fut respondu quil sen allast en mal heure, & que dappoinctement il ne failloit point parler, encore que les ennemys eussent grand avantaige, car il y avoit dedans la ville avec layde de Dieu : de quoy les recevoir & bien festoyer sils donnoient aultres assaulx. Ces parolles ouyes il sen alla, & deux jours apres il retourna, & demanda de povoir parler a ung marchant Genevoys de la ville nomme Mathieu de Via, & dist quil avoit des lettres pour luy qui disoient de bonnes nouvelles. Auquel fut res-

pondu que celluy quil demandoit estoit malade & quil ne povoit venir, mais quil donnast les lettres & on les luy balleroit. Ledit Genevoys respondit que non, & qui les vouloit bailler luy mesme & parler a luy, dist en apres ledit Genevoys quil avoit une lettre du grand Turcq pour le Grand-Maistre, sur cela luy fut dit quil sen allast : & pour lavancer daller on luy tira ung coup dartillerie.

Ung jour ou deux apres Lalbanity qui sen estoit fouy au camp par la bresche Despaigne vint depart dudit Genevoys proposant telles ou semblables parolles que luy avoit fait, disant pareillement que le grand Turcq mandoit des lettres au Grand-Maistre. Auquel on ne feist point de responce, pource que le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre, comme saige & prudent, considerant que ville qui parlemente est a demy perdue, avoit fait deffendre sur peine de la vie que personne du monde ne fust si hardy de parler ne respondre a ceulx du camp, sans son sceu & commandement. Toutesfois il estoit adverty des parolles du Genevoys, & pareillement de celles de Lalbanity. Lesquelles parolles divulguees par la ville, meirent en pensement beaucoup de gens & en voulente de faire ce que disoient les dessusdits : dequoy nest de merveilles ou il y a populaire, car voulentiers & le plus souvent ils regardent plus a saulver leurs vies & de leurs enfans quils ne regardent a lhonneur & au surplus. Toutesfois personne nosoit encore parler en publicq de cest affaire, mais en secret, & vindrent aulcuns de la ville dire leur couraige a leur prelat qui sappelle Metropoliti : & a daulcuns Seigneurs de la grande croix pour en parler au tres-illustre Seigneur Grand-Maistre. Lesquels luy en parlerent lenhortant quil seroit bon de y penser veu que la ville sen alloit perdue. Ausquels ledit Seigneur respondit & remonstra beaucoup de choses pour son honneur & de la religion. Et que telle chose ne se debvoit faire ny penser pour rien du monde, mais plustost luy & eulx mourir. Ouye ceste responce ledit Metropoliti & aultres Seigneurs sen allerent, & ung aultre jour retournerent vers ledit Seigneur ladvisant de rechief quil pensast bien a toutes choses, & a la salvation de sa ville & de sa Religion, & dirent davantaige quils se doubtoient que le peuple vouloit plutost appoinctement que de mourir eulx & leurs femmes & enfans, & que le danger estoit quils ne feissent laccord sans luy. Le tres-illustre Seigneur voyant que telles parolles estoient de maulvaise digestion, comme disant. Se tu ne le fais nous le ferons. Comme saige & prudent, & voulant remedier aux affaires par conseil, feist appeller les Seigneurs de son conseil pour adviser en cest affaire, & assemblez que furent les Seigneurs, le tresreverend Seigneur proposa les parolles quon luy avoit denoncees & dist la part daulcuns de la ville. Et sur ces termes que ledit Seigneur estoit pour consulter de cest affaire : deux ou trois des principaulx marchans & citadins de la ville, vindrent frapper a la porte du conseil : & presenterent une requeste audit Seigneur & Seigneurs, par laquelle ils requeroient & supplioient humblement au tresreverend Seigneur vou-

loir avoir regard a eulx & a leurs poures mesnaiges, & de vouloir faire aulcun appointement avecques le grand Turcq, veu que les choses estoient desia en propos & en avant, & quil luy pleust considerer les piteux termes en quoy estoit la ville, & quil ny avoit remede de la saulver, & a tout le moins si ledit Seigneur ne vouloit faire appoinctement, quil leur donnast conge denvoyer hors de Rhodes leurs femmes & enfans pour les saulver. Car ils ne vouloient point quils fussent tuez ny prins esclaux des ennemys. Et la conclusion de ladicte requeste estoit que si ledict Seigneur ny pourvoyoit que eulx mesmes seroient contraincts dy pourveoir. Et estoient escripts dedans ladicte lettre huyt ou dix des plus apparens de la ville. Lesquelles parolles de ladicte requeste ouye ledit Seigneur & Seigneurs du conseil furent esbahis & mal contens comme la raison vouloit veu que cestoit jeu force. Et penserent a beaucoup de choses pour faire responce ausdits citadins pour les contenter, & aussi pour veoir se on debvoit faire appoinctement selon que les dessusdits requeroient & selon que le Genevoys avoit rapporte.

Et pour mieulx faire ladicte responce, & pour scavoir plus au vray en quels termes estoit la ville de toutes choses. Tant de munitions que de gens de guerre, & touchant les batteries aussi, monsieur de sainct Gille lequel avoit la charge des munitions, & le cappitaine frere Gabriel pour estre expert de la guerre comme a este dit, & comme celluy qui scavoit si la ville pouvoit tenir ou non, & sil y avoit expedient pour la saulver furent interroguez. Ledit Seigneur de sainct Gille se leva & dist sur son honneur & sur sa conscience, que les esclaux & gens de travail estoient quasi tous morts ou blessez, & que a grant peine il y avoit gens pour remuer une piece dartillerie dung lieu a aultre, & quil estoit impossible sans gens de plus reffaire ny dresser les repaires : lesquels tous les jours estoient rompus & fracassez pour la grande & furieuse batterie des ennemis. Quant aux munitions ledit Seigneur dist que tout ce qui estoit dedans la ville estoit longtemps ja consumez : & que celle que on avoit apporte de dehors il nen y avoit pas a grant peine pour respondre & fournir a un assault : & voyant le grand advantaige des ennemis & quils estoient si avant dedans la ville sans les povoir chasser ny reculler, il estoit doppinion que la ville estoit perdue, & quil ny avoit moyen de la saulver. Les parolles dudit Seigneur finies ledit cappitaine frere Gabriel pour sa descharge dist & declaira au tresreverend Seigneur & Seigneurs du conseil, que veu & considere les grandes batteries que avoit souffert la ville, apres voyant la bresche si grande & que desia les ennemis estoient dedans la ville par leurs tranchees plus de cent pieds en long, & en travers lxx. ou plus. Voyant aussi que en deux aultres lieux ils picquoient la muraille, & que la plus part des gens de guerre comme Chevaliers & aultres estoient morts ou blessez, & munitions faillies, & gens de travail venus au moins, quil estoit impossible de y pouvoir plus resister, & que sans nulle doubte la ville estoit prinse,

sil ne venoit puissance pour lever le camp, lesquelles oppinions & raisons de ces deux gens de bien & expers des affaires de guerre par le tresillustre Seigneur & Seigneurs du conseil entendues, furent davys daccepter & prendre party se on le presentoit pour la salvation du peuple & des sainctes reliques de lEglise, comme la Vraye-Croix, la saincte Espine, la main de sainct Jehan Baptiste & partie du Chief, le corps saincte Euffemie & plusieurs aultres sacrees reliques. Toutesfois ledit Seigneur Grand-Maistre a qui laffaire touchoit de pres : ayant plus de regret que nul autre (comme la raison le vouloit) pour estre chief de la Religion, estoit toujours ferme en son premier propos de vouloir plustost mourir que consentir á telles choses, & dist de rechief aux Seigneurs du conseil quils advisassent & pensassent bien a toutes choses & aux fins dicelles en leur proposant deux points, cestassavoir lequel valloit mieulx pour nous, ou de mourir tous, ou de saulver le peuple & lesdictes reliques, lesquels deux points & doubtes furent longuement debatus, & le pro & le contra, & y eut diverses oppinions. Neanmoins a la fin tous conclurent & dirent, non obstant que ce fust bien & sainctement fait de mourir pour la foy & plus dhonneur quant a nous aultres. Toutesfois veu & considere quil ny avoit aulcun remede de plus resister aux ennemis, ny moyen de povoir saulver la ville, & que le mal ne povoit tumber seullement sur nous aultres de la Religion, & dautre part que le grand Turcq ne nous pressoit point de regnier la foy, mais seullement demandoit la ville qui valloit mieulx & redondoit a plus grand bien, & seroit chose plus agreable a Dieu de prendre party, pour saulver tant de menu peuple comme femmes & petits enfans destre mis les uns en pieces, les aultres prins pour les faire regnier la foy avec innumerables & aultres violences & enormes pechez qui seroient faits & commis si la ville estoit mise a sac, comme fut fait a Modon & freschement a Belgrade que de mourir eulx & nous comme gens desesperez. Ayant aussi esperance de saulver les dessusdits precieulx joyaulx de lEglise, lesquels venans aux mains de ces faulx mastins seroient maculez & perdus. Et oultre cela que la Religion seroit tousiours en estre pour faire quelque bien, & pour venger loutraige quon luy avoit fait avec le temps.

Sur ces termes & parolles la divine clemence (Que salvat sperantes in se) & que ne vouloit que tant de maulx & cruaultez veinsent sur la poure ville & habitans dicelle, pour garder aussi que ledit grand Turcq ne montast en trop grande superbe & gloire : luy meist en voulente de chercher davoir ladicte ville avec party. Ce quil ne debvoit faire pour son honneur ny pour raison, car la ville estoit sienne ainsi que ainsi, ny debvoit nous laisser aller, veu que nous estions ses ennemis mortels de tousiours & serions encore pour l'advenir. Considerant aussi le grand nombre de gens quon luy avoit tue en ce siege. Toutesfois Dieu a voulu quil nous demandast party. Et ne fault point dire ne croire que aultre chose lait fait, sinon la divine clemence pour aulcuns fins a nous ignorez. Et pour conclusion

ledit

ledit grand Turcq feiſt demander parlement le dixieſme de Decembre, & feiſt mettre ſur une egliſe hors la ville nommee les Lymonitres une enſeigne a laquelle on feiſt reſponce dune aultre enſeigne qui fut miſe aux moulins de la porte du Coſquino. Incontinent apres deux Turcqs ſaillirent des tranchees & vindrent droit a ladicte porte pour avoir parlement. Et alors furent envoyez par le treſreverend Seigneur Grand-Maiſtre monſieur de ſainct Gille & le cappitaine frere Gabriel : pour ſcavoir que vouloient ceulx qui eſtoient venus pour parler, & ſortirent dehors leſdits deux Seigneurs, & ſans tenir grand propos les deux Turcqs qui eſtoient venus donnerent une lettre aux deſſuſdits Seigneurs pour lapporter audit Seigneur Grand-Maiſtre de la part du grand Turcq. Puis ſen retournerent ſeurement en leurs tentes. Ladicte lettre receue, fut preſentee au treſreverend Seigneur lequel la feiſt lire aux Seigneurs de ſon conſeil. Par laquelle lettre le grand Turcq lui mandoit que on lui rendiſt la ville. Et en ce faiſant il eſtoit content de le laiſſer aller luy & tous ſes Chevaliers & aultres gens de quelques conditions quils fuſſent avec leurs biens & bagues ſaulvez, ſans avoir paour ny doubte davoir mal ny deſplaiſir de ſon armee. Et ainſi le juroit & promettoit ſur ſa foy, & eſtoit la ſignature en lettre dor. Et dit apres que ſi ledit Seigneur Grand-Maiſtre ne vouloit ce party que nully de quelconque ſorte quil fuſt, penſaſt eſchapper, mais que tous juſques aux chats paſſeroient par le fil de leſpee, & manda que on luy feiſt reſponce incontinent, ou ſi, ou non.

Apres avoir veu le contenu de la lettre de ſi grande importance & le temps ſi brief pour faire reſponce a ſi groſſe & amere demande le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre fut en grand penſement, & auſſi tous les Seigneurs de ſon conſeil. Toutesfois ils delibererent de reſpondre, & voyant les choſes de la ville aller ſi mal que plus ne povoient eſtre, & le raport deſdits deux Seigneurs, & comme chaſcun povoient bien veoir, quil ny avoit dedens la ville mille cinq cens hommes pour faire reſiſtence contre les ennemys, leſquels avecques cela eſtoient rompus & laſſez de la peine enduree par leſpace de ſix mois au chault & au froit & mal nourris, veu auſſi que les principaulx de la ville vouloient appoinctement : & pareillement a lautre conſeil tous les Seigneurs avoient deſia delibere quil valloit mieulx ſaulver la ville pour les raiſons alleguees. Parquoy delibererent & conclurent de prendre ledit party. Toutesfois avant que denvoyer la reſponce au grand Turcq le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre enſuivant les bonnes couſtumes de ſa Religion feiſt aſſembler ung aultre conſeil qui ſe dit conſeil accomply, lequel ceſt accouſtume deſtre tenu pour les choſes ardues & matieres de grande importance pour le bien publicque. Et a ce conſeil accomply ſe doibvent trouver oultre les Seigneurs ordinaires de la grande Croix deux Chevaliers de chaſcune des huyt langues & provinces qui ſont ſeize en tout des plus anciens de la Religion & mieulx entendus. Le conſeil aſſemble, la lettre du grand

Turcq fut releve, & derechief furent debatues les choses dune part & daultre, & sur ce point se on debvoit prendre party pour respect du peuple ou mourir. La resolution & conclusion de tous fut daccepter loffre du grand Turcq, veu & considere les raisons dessusdictes & sur tout veu que le mal ne povoit seullement tumber sur nous aultres de la Religion. Car se ainsi eust este jamais lappoinctement neust este accepte. Ceste deliberation prinse la responce fut faicte au Turcq prestement pour le prendre de sa parolle, affin quil ne se peust repentir ny changer doppinion, car dheure en heure ses gens gaignoient sur nous : & entroient plus avant dedens la ville, & pour aller devers le Turcq furent ordonnez le XI. dudit moys ung Chevalier nommez frere Anthoine de Grollee dit Passim qui portoit lenseigne de la Religion & ung aultre de la ville nomme maistre Robert de Peruciis, juge ordinaire pour scavoir sa voulente, & pour entendre la verite des parolles rapportees par le Genevoys audit Seigneur Grand-Maistre, & aussi pour scavoir lintention du grand Turcq selon le contenu de sa lettre, lesquels deux personnaiges saillirent par la porte du Cosquino & sen allerent a la tente Dacmet Bascha cappitaine general, aussi il estoit desia tard & ne pouvoient aller ce jour la vers le grand Turcq. Sortys que furent nosdits Ambassadeurs, deux du camp entrerent dedans la ville, personnaiges de sorte pour ottage. Lung estoit nepveu dudit Acmet Bascha, lautre estoit truchement du grand Turcq, lesquels le Seigneur Grand-Maistre feist honnestement recepvoir, & furent logez pres de ladicte porte du Cosquino. Adonc furent faictes tresves pour trois jours. Et les ennemys saillyrent hors de leurs tentes, & se pourmenoient la a lentour, & nos gens se monstroient sur les murailles de la ville. Le lendemain au matin qui fut le XII. ledit Acmet Bascha mena nos Ambassadeurs au pavillon du grand Turcq, lequel estoit bien accompaigne, car ledit Passim dit par sa foy que a son oppinion, il veit huyt ou dix mille pavillons, & a lenviron dudit Seigneur y avoit grand nombre des gens richement accoustrez : que est une chose vraye. Car depuis que la ville fut rendue. Moymesme en veis bonne quantite fort honnestement vestus selon leur mode. Apres que nos Ambassadeurs furent entrez au pavillon, ils feirent deue reverence audit grand Turcq, & luy dirent que le Grand-Maistre les avoit envoyez devant son imperialle Majeste pour scavoir la raison pourquoy il avoit faict demander parlement, combien que la lettre que ledit Seigneur avoit envoyee le disoit. Le grand Turcq feist responce quant au regard de luy il navoit point faict demander parlement, ny aussi faict ecripre lettre, non obstant il scavoit bien le contraire, mais il dist cela pour son honneur, & dist apres aux Ambassadeurs, puis que le Grand-Maistre les avoit envoyez vers luy pour scavoir sa voulente. Il leur enchargea de sa part luy dire quil eust de rendre la ville. Et en ce faisant il luy promettoit sa foy de le laisser aller avec tousses Chevaliers, & aultres personnes qui sen vouldroient aller, avec leur bien, sans desplaisir aulcun de gens de son camp. Et non voulant le-

dit party, quil luy notifioit quil ne partiroit jamais de devant Rhodes, & que toute la Turquie y mouroit, ou il en viendroit au-dessus, & quil neschapperoit ny petit ny grand. Mais jusques aux chats tout seroit mys en pieces, & que dedans troys jours on luy feist responce. Car il ne vouloit point que ses gens perdissent temps, ne aussi que durant les trefves on feist repaires ou deffences dedans la ville.

Apres que le grand Turcq eut dit ces parolles, nos Ambassadeurs prindrent conge de luy pour sen retourner en la ville. Toutesfoys Acmet Bascha renvoya seullement a la ville le dessusdit Peruce, & retint ce jour la & la nuyt frere Passim, & le mena en son pavillon, & le traicta fort bien: en beuvant & mengeant. Ils eurent beaucoup de propos touchant les choses passees en ce siege, & entre les aultres choses Passim pria ledit Bascha de luy dire au vray combien il estoit mort de gens du camp depuis que le siege estoit mys jusques a ceste heure la. Le Bascha jura sa foy, & asseura quil en estoit mort de mort violente plus de lx. & quatre mille, & xl. ou l. mille de maladie.

Mais pour revenir a la responce du grand Turcq. Quant ledit Peruce fut entre dedans la ville, il alla vers le Grand-Maistre, & luy dist les parolles que luy avoit dit le grand Turcq, & ses offres dessusdictes. Et quil vouloit avoir subite responce, ou si, ou non, laquelle responce comme a este dit avoit este desia deliberee & conclue par deux ou troys conseils. Toutesfoys lesdits Ambassadeurs navoient pas commission de faire ladicte responce la premiere foys quils allerent vers le grand Turcq, ni de prendre & accepter le party quil presentoit pour plusieurs bonnes raisons, Toutesfois on ne voulut plus differer de paour (comme a este dit) quil se repentist: ou se desdist de ce quil avoit presente. Et sur ces termes que on vouloit renvoyer ledit Peruce pour porter la responce, aulcuns du populaire de la ville vindrent vers le Seigneur Grand-Maistre qui estoit avecques ses Seigneurs de son conseil, & dirent comme ils estoyent advertys de lappoinctement qui avoit este faict avec le Turcq. Et comme on luy vouloit rendre la ville avecques quelques pactes, laquelle chose a leur advis ne se debvoit point faire, ny aussi ne debvoit estre conclue, sans les appeller, & que de leur part ils ny consentoyent point, & quil valloit mieulx mourir. Car ainsi comme ainsi ledit grand Turcq les feroit tous mourir comme il feist ceulx de Belgrado, apres quils se furent rendus.

Le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre apres avoir ouyes ces parolles leurs dist gracieusement, que touchant davoir accepte loffre du Turcq, quil estoit force de le faire aux termes en quoy estoit la ville. Et les raisons pourquoy on lavoit fait, le conseil les avoit veues & debatues, tant pour leur advantaige, que pour celluy de la Religion, & que lesdictes raisons ne debvoient point estre dictes ne communiquees avecques eulx: affin quelles ne fussent rapportees aux ennemis par aulcune maulvaise personne qui seroit dedans la ville. Et davoir

faict la responce prestement audict Turcq sans les appeller ce estoit pour le prendre de sa parolle de paour quil ne se repentist, car se on les eust appellez avant que de luy faire responce, la chose eust este trop longue, & entretant le grand Turcq eust peu changer doppinion, toutesfoys ledit Seigneur leur dist quil remanderoit vers le grand Turcq aultres Ambassadeurs, pour scavoir mieulx sa voulente, & pour estre plus asseure de sa promesse.

Alors le tresreverend Seigneur envoya deux Espaignols, lung nomme, frere Raymond Marquet, lautre frere Louppes, lesquels saillirent dehors la ville. Et adonc entra frere Passim premier Ambassadeur, & sadresserent a Acmet Bascha pour les presenter au grand Turcq. Entrez que furent ces deux nouveaulx Ambassadeurs dedans le pavillon dudit Seigneur dirent que le Grand-Maistre avoit ouy sa demande, & pource que cestoit chose de grande importance, & quil failloit que cest affaire il parlast a tous ceulx de sa Religion, qui estoient de plusieurs nations, & aussi avec son peuple, dont les ungs etoient Latins, les aultres Grecs, & que le temps par luy donne estoit si brief, quil navoit le temps de povoir parler a tant de gens, mais que se il vouloit donner le loysir de parler avecques les susdits, quil luy feroit en brief responce.

Ces parolles de nos Ambassadeurs ouyes, ledit grand Turcq ne dit aultre chose, sinon quil commanda a ses cappitaines de recommencer les batteries, & fut cecy le quinziesme ou seiziesme dudit moys. Alors les tresves furent rompues, & tirerent nos ennemys plus asprement que devant. Et de nostre coste rien, ou bien peu, pource quil ny avoit point de munitions. Et cela qui y estoit, on le gardoit pour les assaulx, & pour le besoing, nonobstant ces batteries le grand Turcq commanda au Bascha quil retint lung des deux Ambassadeurs derniers venus, & retindrent frere Marquet, & lautre fut renvoye qui estoit signe que le grand Turcq perseveroit de vouloir avoir la ville par composition.

Le tresillustre Seigneur Grand-Maistre voyant la guerre commencer & les batteries plus roydes que paravant : & les ennemys dheure en heure entrer par leurs trenchees avant dedans la ville, fist appeller ceulx qui luy avoient dit quils ne vouloient point que la ville fust rendue, & qui valloit mieulx mourir. Et leur declaira quil estoit content de mourir avec eulx. Et quils se deliberassent de se bien deffendre, & de faire mieulx leur debvoir quils navoient fait le temps passe. Et affin que ung chascun fust adverty de son vouloir, car a ceste heure la ledit Seigneur ne parloit que a troys ou quatre personnaiges de ses contredisans. Il feist faire une criee par toute la ville, que tous ceulx qui estoient tenus destre aux postes quils eussent dy aller & de non nen bouger ny jour ny nuyt sur peine de la vie. Et les aultres qui nestoient des postes & qui estoient de son secours eussent de venir a la bresche Despaigne la ou ledit Seigneur estoit continuellement. Ladicte cryee faicte chascun fut obeyssant pour ung jour ou deux.

Toutesfois ung jeune Rhodiot laissa sa poste & sen alla a sa maison, lequel le lendemain fut pendu pour avoir rompu le commandement dudit Seigneur. Nonobstant cela peu a peu le peuple se ennuya & perdit le cueur & laisserent & poste & bresche : ensorte que les ennemys povoient entrer sans trouver resistance, sinon ledit Seigneur Grand-Maistre avecques aucuns Chevaliers & quelques gens de son secours en petit nombre. Et la nuyt ledit Seigneur faisoit chercher gens davantaige pour faire le guet a ladicte bresche, & leur faisoit payer ce quils vouloient.

Le seiziesme dudit moys une petite barque Galliegue du port de trois cens bottes ou environ venant de Candie arriva au port & estoit chargee de vins pour porter en Flandres. Frere Loys Dandogue Espaignol dessus nomme, pour lors estant en Candie pour passer en Rhodes, trouva facon avec le susdit frere Nicolle Farfan, de mettre quelque nombre de souldars de guerre sur ledit navire feignant vouloir aller en Sicille. Et party que fut le navire hors du port ledit Dangogue avecque les souldars se trouva le plus fort dedans le navire & lemena en Rhodes oultre le gre des marchans, car ils ne cherchoient pas tels passetemps que celluy que nous avions. Lesdits vins feirent grant accroissement & plaisir a tous ceulx de la ville, car il y avoit pres de deux moys que la plusspart ne beuvoient que eaue, mais ils vindrent tart pour donner couraige aux gens de la ville.

Le dix-septiesme dudit moys de Decembre : les Turcs donnerent lassault a la Barbacane Despaigne. Nos gens qui estoient au terreplain la aupres, voyant si la Barbacane estoit perdue, que eulx seroient enclos & ne pouroient plus entrer dedans la ville ny avoir secours furent davis de laisser ledit terreplain Despaigne & se joindre avec ceulx de la Barbacane, parquoy y allerent & se trouverent au combat avec les autres, & feirent en sorte tous ensemble avec autres gens qui vindrent au secours que les ennemys furent repoussez pour ceste fois la & mis hors de la Barbacane. Le lendemain ils vindrent avec grosse puissance donner lassault a ladicte Barbacane, & apres avoir combatu longuement voyant quil ny avoit remede de resister plus aux ennemys ny de les repousser, nos gens se retirerent au mieulx quils peurent dedans la ville. Et ainsi les ennemys furent Seigneurs de ladicte Barbacane & du pied du mur quant & quant, & commencerent a picquer la muraille de la poste Dangleterre : & par la terre & pierres tumbees dedans la Barbacane de la batterie pieca faicte contre ladicte muraille (comme a este dit) monterent sur la muraille de la ville & planterent des enseignes, mais ils ny arresterent gueres : car lartillerie tirant de plusieurs pars les feist desloger de la, & se retirerent dedans la Barbacane. Et vela le troisiesme lieu ou les ennemys picquoient la muraille pour faire bresche a leur plaisir. Et qui vouldroit bien considerer les termes en quoy estoit la poure ville, & le grant nombre des ennemys par quatre ou cinq fois rafraichis, il pourroit bien dire & juger que la fin ne povoit estre que malheureuse.

Ledit Seigneur Grand-Maiſtre ſoy voyant en ſi piteux termes, & comme a eſte dict ainſi habandonne de la plus part de ſon peuple, de rechief leur feiſt demander pourquoy ils ne faiſoient leur devoir, & pourquoy ils ne venoient mourir comme ils diſoient paravant, leſquels feirent reſponce quils voyoient & cognoiſſoient bien que la ville eſtoit perdue pour non avoir plus de munitions. Laquelle choſe paravant ils ne ſcavoient pas. Et loccaſion pourquoy ils avoient contredit a lordonnance dudit Seigneur, ceſtoit en partie pour non eſtre informez dudit deffault. Et dautre part dirent quils avoient paour que le Turcq ne tint point ſa parolle, mais cognoiſſant quil ny avoit aultre remede ſinon de attendre leur adventure & fortune, comme nous aultres de la Religion lattendions. Ils remirent le tout audit Seigneur, & quil feiſt ce que bon luy ſembleroit & ſelon quil verroit eſtre mieulx pour eulx. Toutesfois ceulx de la ville requirent audit Seigneur leur faire une grace de les laiſſer eſlire ung ou deux de entre eulx pour aller devers le grand Turcq avec ſes Ambaſſadeurs pour avoir quelque ſeurete de luy, ce que leur fut octroye. Et ordonnerent deux Ambaſſadeurs, lung eſtoit Nicolle Vergonty, & lautre Pero ſainct Grittico, Lequel allerent avec le ſuſdit frere Paſſim premier Ambaſſadeur, pour faire la ſuſdicte reſponce au Turcq. Toutesfois avant quils partiſſent ledit Seigneur Grand-Maiſtre prolongeant tant que il povoit adviſa denvoyer une lettre au grand Turcq, laquelle ſon grant pere Bayazet avoit eſcript ou fait eſcripre. Et par ladicte lettre il donnoit ſa malediction a ſes enfans & ſucceſſeurs qui entreprendroient de aſſieger Rhodes. Ledit Robert Peruce porta ceſte lettre. Et ainſi quil avoit accouſtume de faire il ſe adreſſa a Acmet Baſcha pour luy faire avoir audiance & pour preſenter ceſte lettre au Turcq. Le Baſcha veit la lettre, car la couſtume eſt a la court du grand Turq que perſonne ne luy peult parler ne donner lettre quil ne ſoit adverty premierement de ce quon luy veult dire, ou de ce quon luy eſcript. Veue que ledit Baſcha la lettre il la rompit & getta en terre & marcha deſſus diſant tous plains dinjures audit Peruce, & luy diſt quil ſen retournaſt bien toſt vers le Grand-Maiſtre ladviſant quil penſaſt a ſon affaire, & quil feiſt reſponce au grand Seigneur ſelon ce quil luy avoit mande : autrement il ne tarderoit gueres de veoir ſa douloureuſe fin. Cedit jour furent prins deux de nos gens qui portoient la terre a la Barbacane Dangleterre, auſquels ledit Acmet Baſcha feiſt coupper le nez, les doys & les oreilles, & leur donna une lettre pour porter au Grand-Maiſtre dedans laquelle y avoyt groſſes parolles & grandes menaſſes.

Apres que Peruce fut retourne frere Paſſim fut renvoye devers ledit Acmet pour ſcavoir de luy ſi le grand Turcq ſe vouldroit contenter daucune ſomme de deniers pour les frais & deſpences quil avoit fait pout ſon armee. Lequel Baſcha reſpondit que ſemblables parolles & offres dargent neſtoient point pour eſtre dictes ny preſentees au grant Seigneur ſur peine de la vie, car il regardoit plus a lhonneur que a tous les biens du monde. Et pource diſt quil ſen retournaſt, & quil

dist au Grand-Maistre de faire responce se il vouloit rendre la ville ou non. Ledit Passim feist relation des parolles du Bascha au Seigneur Grand-Maistre. Lequel pour le grant regret quil avoit differoit toujours soy voyant estre venu a si douloureux termes. Nonobstant il se mist au vouloir divin, considerant quil ny avoyt remede quil feist autrement ne quil peust plus resister a ses ennemys, & presse de tous costez de faire appoinctement a grant regret & a douleur inestimable, de son noble cueur donna sa parolle de rendre la ville avecques les pacts a luy presentez qui fut le vingtiesme jour de Decembre. Et si par aulcuns estoit objice pourquoy ledit Grand-Maistre a rendu la ville au grand Turcq, qui la demandoit avecques pacts qui estoit signe quil estoit le plus foible & qui ne vouloit point combattre. A ce je respons premierement qui ne povoit proceder que de la misericorde divine pour preservation de ce poure peuple chrestien qui a instigue le Turcq de ce faire. Nonobstant quil fut adverty par aulcuns traistres qui estoient fuys de la ville au camp, que nos munitions estoient quasi faillies, & quil y avoit peu de gens de guerre dedans la ville. Toutesfois ledit Turcq ne le croyoit du tout, ny donnoit foy aussi a beaucoup de parolles quon luy rapportoit. Mais de faict pensoit que nous eussions encore munitions pour long temps, & considera que sa personne & tout son estat avoit desia demeure six moys en pays estrange & ennemy, & quil failloit quil y demourast encore pour attendre que lesdictes munitions fussent faillies pour avoir la ville mieulx a son advantaige. Laquelle chose ne povoit estre sans grant dangier de sa personne & de son armee, voyant aussi quil estoit en cueur dyver. Pensa dautre part que il avoit perdu grand quantite des meilleurs gens quil eust en son camp, & que prenant la ville dassault il en perdroit encore beaucoup, nonobstant que il vainquist. Craignant aussi le hazard de la guerre & quil ne faillist davoir la victoire. Sachant aussi que la Religion avoit le chasteau sainct Pierre & le chasteau de Lango & aultres places fortes. Lesquelles feroient resistence avant quil les eust prinses & mises en sa main & quil y perdroit beaucoup de ses gens ayant de lautre coste peur que le secours ne vint, & finalement pource que les Baschas & Cappitaines pensoient mieux faire leurs besongnes prenant la ville par composition que par assault comme a este la verite, & par cy apres sera dit comment. Pour ces raisons & aultres que on pourroit alleguer ledit grand Turcq a mieulx ayme avoir la ville par composition : & avec party que par force. Et luy a souffit de chasser ses ennemis mortels dentour de luy & mettre ses pays & subgects en repos & seurete. Et a nous aultres que scavions notre foiblesse & que ne pouyons plus resister, nous a semble estre mieulx de saluer tant de menu peuple & la Religion, que nous & eulx tumber en la fureur des ennemys : car aultre chose neussions faict, sinon tempter Dieu & mourir comme desesperez.

Mais pour retourner au principal, apres la parolle du tresillustre Seigneur Grand-Maistre donnee, le dessusdit frere Passim alla pour la

porter au grand Turcq, & allerent avecques luy les deux esleus du peuple. Et tous trois ensemble sadresserent a Acmect Bascha. Auquel Passim premierement feist ceste piteuse responce & conclusion de rendre la ville. Nonobstant il dist que le peuple avoit commis deux personnages dentre eulx pour aller devers le grand Seigneur parler de leur affaire particulier pour avoir quelque seurete de leurs personnes, femmes, & enfans. Affin quil ne leur fust fait comme a ceulx de Belgrade. Ledit Acmect mena les trois Ambassadeurs devers le grand Turcq. Entrez que furent dedans son pavillon, frere Passim feist le raport de son ambassade, & dist au Seigneur que le Grand-Maistre luy rendoit la ville, soubs la promesse de son imperialle majeste avec les pacts par icelle promis. De laquelle promesse il se tenoit pour seur & certain. Et quil nen viendroit a moins : nonobstant le peuple luy avoit requis de leur donner conge denvoyer vers sa majeste pour luy faire aucune requeste, ce quil leur avoit octroye. Alors les deux citadins supplierent au grand Turcq de vouloir pour seurete leur faire eslongner son camp de la ville, affin que ils neussent aulcuns empeschemens de leurs personnes ou de leurs biens, & que en ensuyvant sa promesse ils sen peussent aller seurement. Le grand Turcq feit premierement dire a frere Passim premier Ambassadeur comme il acceptoit la ville. Et promettoit de rechief audit Seigneur sur sa foy & sur son honneur de tenir ce quil luy avoit promits & quil neust doubte du contraire, & sil navoit assez de navires pour porter ses gens & son bien quil luy en bailleroit des siens. Et lartillerie qui estoit acoustumee destre aux navires de la Religion quil la feroit delivrer. Quant au regard de la requeste du peuple dist quil feroit eslongner son camp & que ceulx qui vouldroient demourer dentre eulx seroient bien traictez & ne payeroient droit nesung de cinq ans, ne seroit touche a leurs enfans, & quil vouldroit sen aller dedans le terme de troys ans quil sen allast a son plaisir, & en la bonne heure.

Les parolles dudit Seigneur finies, nos Ambassadeurs prindrent conge de luy. Et sortis que furent nos gens demeurerent avec ledit Acmect Bascha pour avoir les lettres du contenu de la promesse dudit Seigneur, lesquelles furent depeschees, tant pour le Seigneur Grand-Maistre & ses Chevaliers, que pour le peuple. Les lettres despeschees furent delivrees a frere Passim, lequel les presenta au Grand-Maistre. Et touchant les gens du camp, ledit Bascha promist de rechief quil le feroit ainsi que ledit Seigneur avoit commande. Et se leverent dehors des tranchees : & sen alla partie des gens du camp ung mille ou environ loing de la ville. Et adonc ledit Bascha demanda de la part du Turcq : que le Grand-Maistre envoyast au camp en hostage xxv. Chevaliers, dont il y en eust deux de la Grand-Croix, & xxv. Citadins, & que ledit Seigneur envoyeroit seullement ung cappitaine avec troys ou quatre cens Genissaires pour garder la ville, puis que son camp estoit eslongne, & ainsi fut fait. Et oultre lesdictes promesses, le Turcq donna douze jours de terme pour nous preparer & partir de

Rhodes,

Rhodes, lesquelles choses accomplies, nos Ambassadeurs sen retournerent, & feirent le raport au tresillustre Seigneur Grand-Maistre de de tout ce quils avoient fait & praticque avec le grand Turcq, & avec ledit Bascha. Et luy donnerent les lettres de saufconduyt pour sen aller seurement. Ledit Seigneur ordonna avec son conseil, les xxv. personaiges de la Religion, & les aultres de la ville. Et eulx ordonnez allerent au camp, la ou ils furent fort bien traictez, & gracieusement de toutes choses pour quatre ou cinq jours.

Sur ces termes dappoinctement, Farra Bascha vint de terre ferme au camp avec XIIII. ou XV. mille Genissaires, lequel par le commandement du Turcq estoit alle les jours paravant aux frontieres du pays du Sofy. Mais le grand Turcq adverty que les gens de son camp estoient descouraigez : & quils ne vouloient plus aller aux assaulx, avoit mande audit Bascha quil senvint en Rhodes avec ses gens, lesquels il deliberoyt faire mettre devant aux coups comme gens frais & non espoventez. Si lappoinctement neust este fait qui fut œuvre divine, & miracle evident quils ne vindrent avant lappoinctement, car se ils fussent venus paravant, il estoit de presumer que les choses fussent passees aultrement, & que dappoinctement ledit Turcq nen eust point cherche, toutesfoys Dieu la voulu ainsi, & na permis que le grand Turcq deffist ceste Religion. Mais sil plaist a Dieu, la perte de Rhodes sera la destruction du grand Turcq & de sa mauldicte secte, moyennant que les Princes Chrestiens se veullent accorder & faire quelque bon appoinctement, & apres le aller trouver jusques en son pays.

Deux ou trois jours apres la venue dudit Bascha, ses Genissaires & les aultres du camp peu a peu se approcherent de la ville, & a la fin entrerent tous dedans le V. jour des XII. jours a nous donnez pour nous en aller, & rompirent le terme que le Turcq nous avoit donne. Si ce fust par son commandement ou des Baschas je nen scay rien. Toutesfois il est bien de presumer que les cappitaines le vouloient ainsi : neanmoins il ny eut espee tiree contre nous, il est vrai que aulcuns eurent quelques coups de baston, & porterent quelque foix par force. Et entrerent lesdits ennemys par force dedans les maisons du chasteau & de la ville, & prindrent ce quils peurent ou voulurent, & despouillerent beaucoup de nos gens en chemise, & leverent les espees & aultres armes a ceulx qui en portoient, & en conclusion feirent bien leurs besongnes par tout.

Apres avoir fourrage les maisons, ils entrerent dedans les Eglises, & pillerent ce quils trouverent, & ny eut crucifix ny ymage de nostre Dame, ny daultres saints qui demeurast entiere. Puis apres avec grande inhumanite allerent dedans lhospital des poures malades que on dit lenfermerie, & prindrent toute la vaisselle dargent en quoy on les servoit. Et les levoient de leur lict, & chassoient dehors aulcuns avec coups de baston. Et gecterent ung de nos Chevaliers des galleries a bas, lequel mourut. Ce cruel acte faict, lesdictes canailles allerent

dedans leglise de sainct Jehan & desenterrerent les corps daulcuns Grands-Maistres qui avoient belles sepultures, & chercherent sils avoient tresor avec eulx. Apres en la ville forcerent aulcunes femmes & filles a marier, & prindrent par force tous ceulx qui avoient este baptisez, qui estoient Turcqs, premierement, fussent garsons, ou hommes : ou femmes : & les enfans diceulx aussi, & les porterent tous en Turquie, qui a este la perte de plus grande importance, & de plus de dommage que pas une des aultres.

Un jour ou deux apres lappoinctement fait Acmet Bascha vint a la bresche Despaigne parla avecques le Grand-Maistre, & apres avoir parle a luy de plusieurs choses, ledit Bascha luy dist que le grand Turcq avoit voulente de le veoir, & de parler a luy. Et pource il len advisoit & conseilloit de y aller. Ledit Seigneur le lendemain de Noel alla au pavillon du grand Turcq pour le visiter, pour estre plus asseure de sa promesse, auquel ledit Turcq feit bon & gracieulx recueil, & lui feist dire par le truchement, que la fortune a luy advenue, & que de perdre villes & seigneuries, cestoit choses commune & usitee. Et que il ne sen donnast trop de melancholie. Et quant a sa promesse quil ne se souciast de riens & quil neust paour davoir desplaisir en sa personne, mais que sans nulle doubte il sen yroit avec sa compaignie. Sur ces parolles ledit Seigneur le mercya & print conge de luy.

Deux ou trois jours apres le grand Turcq monta a cheval & vint voir les tranchees & la bresche Despaigne, & puis alla veoir la tour sainct Nicolas. Et en sen retournant entra dedans la ville, & passa par dedans le palais pour veoir le Seigneur Grand-Maistre. Et entre que fut en une salle ou les Grands-Maistres avoient accoustume de manger, il demanda ou estoit le Grand-Maistre, & dist que on le feist venir. Et ny avoit avec luy que deux personnes seullement : cestassavoir Acmet Bascha & ung jeune homme quil aymoit : & ne voulut que aultres gens y entrassent. Et quand ledit Seigneur Grand-Maistre fut venu il luy feist dire en grec par ledit Bascha quil neust pensement de rien, & quil feist ses affaires a loysir, & sil ne suffisoit du terme quil luy avoit donne pour se despescher quil en donneroit davantage tant quil vouldroit. Ledit Grand-Maistre le mercya, & dist seulement quil luy pleust tenir sa promesse. Le grand Turcq respondit quil la tiendroit & quil ny auroit faulte aulcune quil sen allast sans avoir desplaisir de personne. Ce propos finy le grand Turcq sortit du palais & alla en leglise de sainct Jehan, puis monta a cheval, & descendit du long de la grant rue du chasteau tirant a la marine : & passa par la place. Et sortant par la porte du Cosquino sen retourna en son pavillon.

Voyant un chascun les forces extortions faictes incessamment par les ennemys il ne se trouva celluy qui ne traveillast a soy despescher & faire porter si peu quil avoit dedans les navires pensant quil y feust plus seur. Toutesfois la faulce canaille gens inhumains & pleins davarice venoient de rechief dedans les navires : & prenoient par force tout ce quils povoient attraper. Et neust este que on allast vers le cap-

pitaine Acmet Baſcha linformer des maulx, & force que faiſoient ſes gens. Lequel manda incontinent dedans les navires perſonnages daućtorite pour garder telles violences il ne nous fuſt rien demeure. Ledit Baſcha feiſt auſſi donner a tous les navires vićtuailles neceſſaires par commandement du grand Turcq. Avec ce conſentit que on emportaſt lartillerie qui eſtoit accouſtume eſtre dedans les navires. Toutesfois pour la briefvete du temps qui nous ſurprint, ceſtaſſavoir pource que le grand Turcq debvoit partir de Rhodes dedans deux jours pour ſen retourner en Conſtantinople pour bon reſpećt on laiſſa a charger toute lartillerie qui faiſoit beſoing & print on ſeulement quelques pieces, & ne penſa lon a aultre choſe ſinon a partir de la : avant que le grand Turcq ſen allaſt, pour paour que ſes gens ne nous feiſſent quelques mauvais tours.

Le premier jour du moys de Janvier le treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre apres diſner monta a cheval & ſen alla devers le grand Turcq pour prendre conge de luy. Lequel lui diſt quil ſen allaſt en bonne heure & bon voyage. Et lui fiſt faire un autre ſaufconduyt pour porter avec luy par mer, pour paſſer plus ſeurement, ſi davanture il rencontroit en ſon chemin aulcuns navires des ſiens. Cela fait ledit Seigneur Grand-Maiſtre le mercia & print conge de luy, & ſen vint embarquer en ſes gallees & ſe tyra dehors du port ung peu devant la nuyt. Puys environ neuf heures au ſoir ledit jour il ſe miſt en chemin pour faire ſon voyage. La groſſe nef auſſi incontinent ſerpaſt les ancres & ſe partit du port : & pour ſe avancer laiſſa deux de ſes ancres dedans le port. Les aultres navires auſſi de la compaignie ſortirent apres & tirerent tous le chemin de liſle de Candie. Et le cinquieſme dudit moys ladićte nef arriva en une place de ladite iſle & partie des aultres navires avec elle. Et puis entra le ſeptieſme jour dedans le port de Scitie, les galleres pour avoir eu maulvais vent, tarderent plus que les navires, mais a la fin arriverent en ung port nomme Eſpinne longue en ladićte iſle, depuis ſen allerent a Caſtel principalle ville de Candie la ou eſtoit le general de la Seigneurie de Veniſe nomme meſſire Domingo Triviſan. Lequel General avec le Duc de Candye & le ſurplus des Seigneurs de la ville allerent a la marine pour recueillir ledit Seigneur Grand-Maiſtre, & le receurent avec gros honneur & courtoyſie, & le conduirent juſques en ſon logis. Ledit Seigneur arrive incontinent feiſt calfatter ſes galeres & aultres navires de ſa compaignie pour parachever ſon voyage. Et entretant que les navires ſe acouſtroient journellement il deſpeſchoit ſes affaires, & adviſa le ſainćt Pere & tous les Princes chreſtiens de ſa desfortune & que ſa perſonne eſtoyt audit lieu de Candye remonſtrant en peu de parolles les choſes paſſees entre le Turcq & luy, en deliberation de les informer par Ambaſſadeurs plus au long arrive quil ſeroit en Sicile. Ledit General aulcuns jours apres larrivee dudit Seigneur Grand-Maiſtre a Caſtel, le alla viſiter en ſon logis : & ſemblablement le Seigneur Grand-Maiſtre alla veoir le General en ſa maiſon. Peu de jours apres

le General pour quelques nouvelles quil eut de la Seigneurie delibera de partir. Et avant son partement dist a dieu audit Seigneur Grand-Maistre, & luy presenta les gallees qui demouroient en Candye soubs la charge du providadeur. Et luy dist quil les print toutes ou partie pour laccompaigner tant que bon & necessaire luy sembleroit.

Party que fut le General le tresillustre Seigneur Grand-Maistre sembarqua dix ou douze jours apres, & alla surgir a la Frasquia a huyt mille de la ville : & attendit audit lieu le bon temps. Et quant il fut venu ledit Seigneur se leva avec les gallees, & les nefs quant & quant & commenca a faire son voyage pour aller en Sicile. Les nefs prindrent la haulte mer, & les gallees allerent terre a terre : & par chemin aulcuns navires par maulvais temps se departirent de ladicte grosse nef, & apres ces fortunes & maulvais temps quils eurent a la fin arriverent les ungs apres les aultres en Sicile en la ville de Messine, les gallees a loccasion du maulvais temps quelles eurent demourerent a venir apres les navires environ ung moys. A la fin les galleres arriverent audit lieu de Messine le dernier jour Davril.

Les tresillustre Seigneur Grand-Maistre vexe de melancholie & travaille de son long voyage, vestu sa personne de noir, & quasi toute sa compaignie entra dedans le port, & vint au pont pour descendre a terre. Adonc le Seigneur Hector Pignatello conte de Montelion Viceroy a lors de Sicile vint a cheval jusques audit pont avec lArchevesque de la ville, & tous les Barons & aultres Seigneurs dudit lieu, lesquels receurent ledit Seigneur fort honnorablement & courtoysement & le conduyrent tous jusques en son logis. Et ne fut pas sans pleurs & compassion que eurent tous ceulx de la ville voyant le bon Seigneur ainsi desole & avoir perdu son estat & seigneurie. Ledit Seigneur, apres avoir este aucuns jours a Messine eut plusieurs briefs de nostre sainct Pere le Pape Adrian fort gracieux, par lesquels il le confortoit & offroit & se offroit de le favorir & ayder envers les Princes chrestiens, pour luy faire avoir quelque lieu pour faire service a Dieu & a la chrestiente, comme il avoit fait le temps passe. Et luy manda ledit sainct Pere quil auroit plaisir de le veoir. Lequel comme vray fils dobedience, se departit de Sicile, & sembarqua sur la grosse nef & partit le XXII. jour de Juing pour sen venir a Civette viellye attendre la ce que ledit sainct Pere & les Princes chrestiens commanderoient de sa religion. Party que fut ledit Seigneur de Messine, qui pour lors estoit infecte de peste, & par le chemin moururent deux ou trois personnes dedans ladicte nef, qui donna grande paour & doubte a toute la compaignie. Neantmoins graces a nostre Seigneur, & par evident miracle la chose ne se eschauffa point ny alla plus avant. Aussi lon feist force de prendre port pour eviter plus grant inconvenient, & nostre Seigneur nous donna ung petit vent a plaisir, lequel nous porta & meist en ung port a huyt mille pres de Naples nomme Baye. Et incontinent apres avoir eu la licence de descendre en terre par Messeigneurs de la Sanite de Naples. Ledit Seigneur descendit en terre & tous ses gens

pour efforer ladicte nef. Et pareillement les aultres navires. Et furent ordonnees gardes par ceulx de ladicte sanite, pour garder que nos gens pour quelque temps ne se meslassent avec ceulx dudit lieu, ou de Naples. Et aussi deputerent ung lieu pour le logement dudit Seigneur & de sa compaignie, & passasmes ainsi quinze ou vingt jours sans que ledit mal augmentast ou renouvellast graces a Dieu. Ceulx de Naples voyant que le mal ne procedoit plus avant, vindrent pratiquer avec nous & nous avec eulx. Le Seigneur Viceroy de Naples manda au Seigneur Grand-Maistre comme il auroit plaisir de le veoir, ladvisant comme il avoit commandement, & expresse commission de lEmpereur, de luy faire tout lhonneur & courtoisie quil luy seroit possible de faire. Et pource il deliberoit de le visiter ung jour. Le Grand-Maistre le mercya, & luy manda dire quil estoit trop loing, & quil prendroit trop de peine, mais quil yroit faire sa devotion a nostre Dame pie de grotte qui est lieu pres de la ville de Naples, & que la ils se pourroient veoir & parler ensemble. Laquelle chose fut faicte, & demourerent ensemble ung jour audit lieu. Et au soir apres soupper le Seigneur Grand-Maistre se mist sur ses gallees, & sen retourna a Baye. Et dudit lieu, apres y avoyr demeure vingt-quatre ou vingt-six jours, il partit avec ses galleres : & les naufs apres pour venir a Civette viellye terre dEglise. Les deux galleres de nostre sainct Pere vindrent trouver les nostres a monte Cercello, & accompaignerent le Grand-Maistre jusques dedans le port de Civette viellye par commandement du sainct Pere. Le cappitaine desdictes gallees voulut que ledit Seigneur Grand-Maistre entrast le premier dedans le port avec sa gallee. Ce quil ne voulut faire en facon du monde, mais suyvit la gallee du cappitaine, laquelle portoit lenseigne de nostre sainct Pere.

Le Seigneur Grand-Maistre apres quil fut arrive au port. Apres disner descendit en terre, & ceulx de la ville le vindrent recueillir, & entra dedans la ville, & sen alla en son logis. Et incontinent despescha ung Chevalier nomme Chevrieres, & lenvoya devers nostredit sainct Pere pour le advertir de sa venue.

Troys ou quatre jours apres ladvertissement. Nostre sainct Pere envoya de Rome levesque de Conque, de la nation Espaignolle, homme de facon, & gravite pour visiter ledit Seigneur, & pour scavoir comme il se portoit : & sa compaignie aussi. Et lui offrit la ville, & quil y commandast comme en sa propre terre. Et quant il seroit un peu repose quil le manderoit venir a Rome : disant quil avoit bonne voulente de le veoir & de parler a luy. Sur ces termes nostre sainct Pere le Pape tumba malade le VI. jour Daoust. Et a loccasion de sadicte maladie la venue a Rome dudit Seigneur Grand-Maistre fut retardee. Toutesfois environ la fin Daoust nostre sainct Pere se trouva mieulx, & luy manda quil sen vint. Et le premier jour de Septembre ledit Grand-Maistre entra dedans Rome. Et vint au devant de luy la garde du sainct Pere, & tous ceulx de sa maison. Le gouverneur de la ville avec tous les prelats estans pour lors a Rome allerent au

devant dudit Seigneur hors de la ville. Pareillement tous les Cardinaulx envoyerent leurs mulles avec leurs chapeaulx comme ils ont de coustume au devant de luy. Et apres que ledit Seigneur fut entre dedans la ville, le Duc de Sesses Ambassadeur de lEmpereur le vint rencontrer a camp deflour, & le conduyst jusques au palais, la ou ledit sainct Pere avoit ordonne que il fut loge pour luy faire plus dhonneur & pour parler plus souvent a luy.

Troys ou quatre jours apres que ledit Seigneur Grand-Maistre fut dedans Rome nostredit sainct Pere non delivre totalement de son mal, mais se trouvant ung peu allege lenvoya querir : & luy quatriesme entra dedans sa chambre : & avec grand reverence & humilite baisa le pied de nostredit sainct Pere. Lequel feit fort bon & gracieux racueil audit Seigneur Grand-Maistre, & lui dist de bonnes & aymables parolles : promettant de faire pour luy & sa religion ce quil seroit possible. Apres ces parolles dictes, ledit Seigneur Grand-Maistre remerciant nostre sainct Pere se retira en sa chambre, & depuis ceste heure la ne parla a luy, car ledit Seigneur se empira en sortetelle, que a sept ou huyt jours apres il mourut.

Le tresillustre Seigneur Grand-Maistre non oisif ny endormy aux affaires de sa Religion despescha les Ambassadeurs quil avoit paravant ordonnez pour aller devers Lempereur, cestassavoir le prieur de Castille Don Diego de Tolede de la maison Dalbe, & frere Gabriel Martinengo baillif de sainct Estienne avec luy, lesquels se embarquerent a Civette viellye pour leur voyage en Espaigne. Les jours par avant aussi ledit Seigneur Grand-Maistre avoit despesche les Ambassadeurs pour le Roy de France. Cestassavoir le Prieur de sainct Gilles, frere Preian de Bidoux & le dessusdit frere Passim avecques luy. Et pour le Roy Dangleterre le Seigneur Tricoplier, frere Guillaume Onaston, & avecques luy ung Chevalier Angloys. Apres que furent faicts les obseques de nostredit sainct Pere trespasse. Les Seigneurs Cardinaulx entrerent en conclave le premier jour Doctobre. Et fut chief & cappitaine pour garder la porte du conclave, ledit Seigneur Grand-Maistre & plusieurs Prelats & Evesques qui furent ordonnez avecques luy pour assister a la garde porte dudit conclave comme est de bonne coustume. Les Seigneurs Cardinaulx demourerent en conclave XLVIII. jours avant que lelection fust faicte. Et le cinquantiesme jour apres, qui estoit le dix-neufiesme jour de Novembre fut pronunce Pape reverendissime Monsieur, monsieur le Cardinal Julius de Medicis cousin germain du Pape Leon dixiesme. Et fut porte ledit jour en pontificat dedans leglise sainct Pierre selon la cerimonie accoustumee. Et le vingt-sixiesme jour du moys fut couronne au lieu usite avec grand allegrie & joye dung chascun, esperant que par sa prudence & vertu & bonne voulente mettra tranquillite, paix & amour entre les Princes chrestiens, & generalement a toute la chrestiente, de quoy avons bien besoing : voyant les ennemys de jour en jour prosperer & gaigner sur les Chrestiens. Le tresillustre Seigneur Grand-Maistre accompaigna nostredit

ſaint Pere en legliſe ſainct Pierre & auſſi au couronnement, puys alla baiſer le pied de ſa Sainctete, en luy recommandant ſa poure & deſolee Religion. Ledit ſainct Pere luy fiſt fort gracieuſe & aymable reſponce diſant, que en tout ce qui ſeroit en ſa puiſſance, il ayderoit, favoriſeroit & maintiendroit ladicte Religion. Et les privileges dicelles, conſidere & ſe ſouvenant bien que dicelle il avoit porte lenſeigne in minoribus. Et pour concluſion diſt quil ne permettroit point que de ſon regne ladicte Religion vint a moins ou perdition. Ledit Grand-Maiſtre en toute reverence & humilite remercia ſa Saintete. Puys luy requiſt que ſon plaiſir fuſt de luy donner audience publicque : pour narrer ſommairement a ſa Sainctete & a tous ſes reverens Meſſeigneurs du ſainct College les choſes paſſees au ſiege de Rhodes. Et en quelle maniere il a rendu ſa ville de Rhodes au Turcq pour ſa deſcharge. Non obſtant que ſa Sainctete & pluſieurs aultres Seigneurs en eſtoyent bien informez. Laquelle requeſte le ſainct Pere luy octroya, & paſſerent aulcuns jours: puys apres le dix-huytieſme jour de Decembre laudience luy fut donnee en conſiſtoire. Et ſe preſenta ledit Grand-Maiſtre en toute reverence, ceſt a dire a genoulx luy & tous ceulx de ſa compaignie, tant Prieurs, Baillifs, que Commandeurs, & Chevaliers. Et adonc pour & au nom dudit Seigneur & ſa religion frere Thomas Guichard Rhodiot Viſchancelier dudit Ordre portant la croix, homme treſeloquent & des plus ſcavans en lart de Oratoire qui ſe treuve aujourdhuy ſelon ſon aage de vingt-cinq a vingt-ſix ans, feiſt une oraiſon elegante & aornee audit conſiſtoire. Laquelle contenta tant la ſainctete de noſtre ſainct Pere & tous les Seigneurs du college que merveille. Ladicte oraiſon finie, le Grand-Maiſtre & tous nous aultres de ſa compaignie baiſaſmes le pied de noſtredit ſainct Pere.

Ladicte oraiſon eſt Imprimee en ceſte ville de Paris.

AUlcuns jours apres, ledit Seigneur Grand-Maiſtre voyant avoir deſpeſche laffaire principal pourquoy il eſtoit venu par devers le feu pape Adrian, lequel il miſt en execution avec ceſtuy cy pour laccident intervenu, penſa de ſe retirer & ſa compaignie en quelque lieu de lEgliſe pour non deſplaire aux Princes eſtans en grands diſſentions & inimitiez. Et trouva par ſon conſeil que la ville de Viterbe eſtoit la plus commode & propice ſelon le temps pour y faire ſa demeure, en attendant que les choſes ſe changeaſſent, & que les Princes veinſent en quelque bon appoinctement, pour obtenir apres ung lieu duyſant & convenable pour exercer les armes contre les ennemys de la foy chreſtienne ſelon que ſes predeceſſeurs & luy ont touſiours faict, inferant que ſi Rhodes eſtoit perdue que la Religion, c'eſtaſſavoir ſa perſonne & Chevaliers neſtoient point perdus, ny le bon vouloir venu a moins, mais plus grand que jamais de faire choſe a la louenge de Dieu, & augmentation & honneur de la Chreſtiente. Cependant ledit treſilluſtre Seigneur Grand-Maiſtre requiſt a noſtre ſainct Pere luy

vouloir prester ladicte ville de Viterbe pour y faire luy & son convent residence. Ce que la saincteté du sainct Pere luy octroya. Et luy donna jurisdition & auctorite de faire & commander audit lieu comme feroit sa personne propre. Ledit Seigneur Grand-Maistre en toute reverence & humilite remercia nostredit sainct Pere le Pape, luy recommandant sa poure religion, le suppliant la vouloir maintenir & garder. Et sur ces parolles print congie de sa Sainctete. Et partant de Rome le vingt-cinquiesme jour de Janvier se retira a Viterbe avecques toute sa compaignie. Et fut receu des Seigneurs gentils hommes & Citadins dudit lieu avecques grand honneur & courtoysie & avecques grande allegrye du peuple en general & particulier.

Finis coronat opus.

Cy fyne Lhistoire & Prise de la noble & ancienne Ville & Cite de Rhodes. Faicte & composee par noble & excellent Chevalier frere Jacques Bastard de Bourbon. Et par ycelluy nagueres Corrigee, Recogneue, & Augmentee tout selon le vray. Imprimee par le commandement dudit Seigneur. Lan Mil cinq cens vingt & sept, le premier jour Doctobre.



CATALOGUE

CATALOGUE
DES FRERES CHEVALIERS ET SERVANS D'ARMES,

Qui en 1522 ſe trouverent aux Revues qui furent faites par le Grand Commandeur & les Chevaliers d'ell' Aguila, Veſton, Balin, d'Aubin, Ricard, Chalant, Marquet & Iſcelin, Commiſſaires à ce députés, pour ſe préparer à la défenſe de Rhodes, ſous le Grand-Maître de Villiers-Liſle-Adam.

De la Langue de Provence.

FRERE Boniface d'Aluies.
Fr. Bernard de Bedons.
Fr. Philippe Broch.
Fr. Guiot de la Valette dit Pariſot.
Fr. Jean Magnan.
Fr. Antoine de Villeneufve dit Spinoſa.
Fr. Boniface Flotte.
Fr. Bernard Caſtagnet.
Fr. Gilles de la Roque.
Fr. Philippe Vento.
Fr. Pierre de Monlaur.
Fr. Jean de la Valette dit Pariſot, qui fut depuis Grand-Maître.
Fr. Gerault de Golart.
Fr. Antoine de Caſtellane.
Fr. Eſtienne de Lioncel.
Fr. Bernard Sehaès.
Fr. Eſtienne de Villeneufve.
Fr. Poncet de Spondigliac.
Fr. Pierre de Villeneufve.
Fr. Jacques de Felix.
Fr. Henry Manſlea.
Fr. Louis Piram.
Fr. Jean Berton.
Fr. Ives de Piram.
Fr. Gaſpard de la Palue.
Fr. Jean Bretin.
Fr. Gotier de Bordilles dit Mentances.
Fr. Antoine de Pelegua.
Fr. Antoine Jamey.
Fr. Pierre de Baulac dit Trébon.
Fr. Georges de Buſquet dit Brelac.
Fr. Pierre Janis.
Fr. Pierre d'Eſparbes-Luſſan.
Fr. Jean de Saint-Martin.
Fr. Bertrand de Roſet.
Fr. Guyot de Salles.
Fr. Pierre de Gozon-Melac.
Fr. Jean de Buzet.
Fr. Jean de Toges-Noillan.
Fr. Ange Baudement.
Fr. Matthieu de Vintimille.
Fr. Gaſpard de Caſtelane.
Fr. Louis de Vezch.
Fr. Paſchal Broch dit Girault.
Fr. Nicolas de Paci.
Fr. Pierre Dupuis.
Fr. Poncet de Balaguier.
Fr. Dominique d'el Pozzo, ou Dupuy.
Fr. Jean de Panas.
Fr. Baltaſar Guiette.
Fr. Antoine de Menas.

De la Langue d'Auvergne.

Fr. Antoine de Grolée dit Paſſim.
Fr. Philippe de Vilanes.
Fr. Charles Brui de Parente.

Fr. Pierre Dumont.
Fr. Philippe de Ciande.
Fr. Jacques de Bosseregl.
Fr. Antoine le Groyn dit Ville-Bouche.
Fr. Jean Tomassin.
Fr. Jean de Grolée.
Fr. Claude Chalant.
Fr. Louis Barel.
Fr. Jean Loup.
Fr. François de la Choglia.
Fr. Antoine de la Ligue.
Fr. François Dupuy dit Vatan.
Fr. François de Ciovens dit Bloch.
Fr. Jacques de la Barge.
Fr. Briantgrive.
Fr. Gabriel de Lestau.
Fr. Claude de la Motte.
Fr. Theaude d'Aultung.
Fr. Jean Belum.
Fr. Georges de Vanzeles.
Fr. Jean Peret, dit Vienne.
Fr. Jean la Forests.
Fr. Guillaume de Ciabanolles.

De la Langue de France.

Fr. Philippe Carleau.
Fr. Philippe Petit.
Fr. François de Succeule.
Fr. Jean de Conschesac.
Fr. Pierre de Reale.
Fr. Jean d'Anale.
Fr. George Cortignon.
Fr. George Morrier.
Fr. Marc le Cornu.
Fr. Jean de Liques.
Fr. Gabriel de Lusanne.
Fr. Jean de Monteaux.
Fr. Charles de la Barre.
Fr. François du Palais.
Fr. Olivier de Brissac.
Fr. Joachim de Beuvan, dit la Bessiere.
Fr. Pierre le Noncourt.
Fr. Eutrope de Carlieres.
Fr. Tristan de Stretel.
Fr. Guillame Bataille.
Fr. Charles d'Apresmont.
Fr. Jean de Saint-Guillin.
Fr. Pierre Picart.
Fr. Antoine de Lion.
Fr. Joachim de Cluis.
Fr. Jacques Baudet.
Fr. Amedée Pinsson.
Fr. Jacques de la Fon-le-bon.
Fr. Pierre Quartier.
Fr. Charles le Sart.
Fr. Claude de la Sangle, depuis Grand-Maître.
Fr. Jacques de la Bierne.
Fr. Jean du Chier.
Fr. Jean Cortignon.
Fr. Philippe de Viron.
Fr. Joachim de Mortemar.
Fr. Adrien de Saint Phale.
Fr. Pierre Spifame.
Fr. Marc de Vieux-Maison.
Fr. Gilbert Combault.
Fr. Louis d'Obeterre.
Fr. Antoine Quiret.
Fr. Jean d'Omieres.
Fr. Pierre Daumont.
Fr. Mathurin de la Brosse.
Fr. Artus de Golart.
Fr. Antoine du Bois.
Fr. Josse de Baliud.
Fr. Pierre Pitoys.
Fr. Claude Lucas.
Fr. Louis de la Vallée.
Fr. Denis de Vieux-Chatel.
Fr. Antoine de Carini.
Fr. Christofle d Ansienville.
Fr. Jean Potier.
Fr. Florent Givreau.
Fr. Pierre Thiust.
Fr. Emeri de Bonnaire.
Fr. Claude Guiles.
Fr. Denys Botoneau.
Fr. Michel Forben.
Fr. Jean Dupuis.

De la Langue d'Italie.

Fr. Louis Provana.
Fr. Gabriel Semiomo.
Fr. Baptiſte Spinola.
Fr. François Romagnano.
Fr. Gaſpard Breſſone.
Fr. Georges de Montafia.
Fr. Hierome Ajazza.
Fr. Charles Begiamo.
Fr. Pierre-Jean Malvezzi.
Fr. Nicolas de Marcheſi Dancifa.
Fr. Barthelemi Beccuti.
Fr. Jean-Antoine Turcietto.
Fr. Barthelemi Spinola.
F. Georges Vagnone.
Fr. Antoine Caſſiglione.
Fr. Auguſtin Avogadro.
Fr. Philippe Féa.
Fr. Georges du Mont.
Fr. Baptiſte Schittefe.
Fr. Barthelemi Invives.
Fr. Boniface de la Morée.
Fr. Scipion Parente.
Fr. Jacques Vaſco.
Fr. Philippe de Savoye.
Fr. Louis Balbiano.
Fr. Philippe Pilli.
Fr. Thomas Gregoire.
Fr. François Narro.
Fr. François Nibbia.
Fr. Jean-Antoine Peſcatore.
Fr. François Canco.
Fr. Jacques Doria.
Fr. Louis de Caſtagnole.
Fr. Jean-Antoine Solurs.
Fr. Marc-Antoine Avogadro.
Fr. Thomas de Montafia.
Fr. Caliſte de la Luſerne.
Fr. Proſper Dancia.
Fr. Jean Moſſa.
Fr. Auguſtin de Vintimille
Fr. Jean Marie Inviciati.
Fr. Alphonſe Rodrigues de Madrigal.
Fr. Baptiſte Urſin.
Fr. Alexandre Macedonio.
Fr. François Ajazza.
Fr. Roland de Piobes.
Fr. Conrard de Vagnone.

De la Langue d'Arragon, Catalogne & Navarre.

Fr. Hugues Copones.
Fr. Michel Arengo.
Fr. Jeannot de Villatorta.
Fr. Vendura Coſcon.
Fr. Bernard de Marquet.
Fr. Onuphre de Monſuar.
Fr. Berenger Gliori.
Fr. Alphonſe de Mur.
Fr. Michel Doreglies.
Fr. Jerôme Davier.
Fr. Gabriel-Jerôme Rafaello.
Fr. Onufre Montalto.
Fr. Alamain Dalmain.
Fr. Pierre Seldam.
Fr. Jean Chultes.
Fr. Thomas Seſala.
Fr. Dom Honoré de Mendozza.
Fr. Jerôme Ferrera.
Fr. Fernand-Peres de Varais.
Fr. Louis Sobraris.
Fr. Martin-Jean de Cherere.
Fr. Louis de Villeneufve.
Fr. Beni Michel Sacat.
Fr. Dom Louis de Gorea.
Fr. Jerôme de Pampelone.
Fr. Calceran Pegera.
Fr. Jean François Forchet.
Fr. Jerôme Coſcon.
Fr. Jerôme Auguſtin.
Fr. Jerôme d'Aldouera.
Fr. Garcia Cortez.
Fr. Lopez Cerdan.
Fr. Laurent de Confolions.
Fr. Jerôme Puge d'Orfela.
Fr. Pierre Fernandez de Felices.
Fr. Michel Villano.

Fr. Michel Cozida.
Fr. Jean de Rozanes.
Fr. Jean de Monſuart.
Fr. Bernard Deſpleta.
Fr. Chriſtolphe Frontin.
Fr. Jean de Corberan.
Fr. Louis Salzedo.
Fr. Louis de Montalte.
Fr. Jean Amat.
Fr. Ambroiſe de Villanova.
Fr. Pierre Seſala.
Fr. Martin de Baroſpe.
Fr. Jean de Marimont.
Fr. Michel de Sagues.
Fr. Laurent Palau.
Fr. Antoine de Sanctes.

De la Langue d'Angleterre.

Fr. Jean Ranſon.
Fr. Guillaume Tueſt.
Fr. Nicolas Uſel.
Fr. Gilles Roſel.
Fr. Thomas Remberton.
Fr. Oét de Montſelli.
Fr. Jean Soty.
Fr. George Emer.
Fr. Nicolas Ruberti.
Fr. Georges Asfelz.
Fr. Michel Roux.

De la Langue d'Allemagne.

Fr. Philippe Felin.
Fr. Jean Pichiofort.
Fr. Lop de Monſmeſtre.
Fr. Conrard Slicter.
Fr. Loup de Pernanza.
Fr. Julien Rays.

De la Langue de Caſtille & de Portugal.

Fr. Philippe Alphonſe.
Fr. Fernand Soler.
Fr. Antoine de Cardenas.
Fr. François Farfan.
Fr. Dom Alfonſe de Tolede.
Fr. Baltar Pinto.
Fr. Antoine de Bretto.
Fr. Conſalues Cervantes.
Fr. Jean d'Almaras.
Fr. Georges de Ragugio.
Fr. Chriſtolphe Brociero.
Fr. Sebaſtien de Fana.
Fr. Pierre Vaſquez.
Fr. Georges Correa.
Fr. Louis de Velaſco.
Fr. Diego de Torrez.
Fr. Galgor de Quinrones.
Fr. Gaſpard de Lorenzana.
Fr. Louis de Cardenas.
Fr. Dom Jean de Vinero.
Fr. Ferrand Codinges.
Fr. Alvare Farfan.
Fr. Pero Nome.
Fr. Antoine Vivero.
Fr. Alvare Romero.
Fr. Ferrand de Bracamonte.
Fr. Dom Philippe Darilitano.
Fr. Diego Manrique.
Fr. Gil de Barboſa.
Fr. Antoine d'Almeïda.
Fr. Dicgonti Nunnez.
Fr. Aries Maldonado.
Fr. Dom Martin Dacugna.
Fr. Jerôme de Cayés.
Fr. Sancho Nunnez d'ell'Aguila.
Fr. Pierre Nunnez d'ell'Aguila.
Fr. François de Valdez.
Fr. Jean Aries.
Fr. Dom Charles Dariliano.
Fr. Dom Alfonſe Enriquez.
Fr. Ferran de Mara.
Fr. Louis de Torrienſe.
Fr. Martin de Vilalbos.
Fr. Diego Dalmarez.
Fr. Pierre Teſſiera.
Fr. Dom Philippe Dariliano.

Fr. Tristan Gomez de Olivier.
Fr. François Suarez.
Fr. Jean Daraguso.
Fr. Henry Perrera.
Fr. François Rebelo.
Fr. Antoine d'Acugna.
Fr. Dom Diegue de Castro.
Fr. Consalue de Medina.
Fr. Ferrand de Torrez.
Fr. Christolphe Zernache.
Fr. Alphonse de Steniga.

Outre tous ces Chevaliers qui passerent en reveue, il y en avoit encore treize destinez pour la défense de la Tour de saint Nicolas.

SÇAVOIR:

Le Commandant, Frere Louis du Erlianot.
Fr. Joachim Cortez.
Fr. Jean Landreneu.
Fr. Baptiste de Luans.
Fr. Jean de Baron.
Fr. Marc Vergenu.
Fr. Pierre Panatier.
Fr. Jean Punyer.
Fr. François Buet.
Fr. Jean de Villers.
Fr. François de Lion.
Fr. François Rosen.
Fr. Estienne de Vonseles.

TABLE

Des Matieres contenues dans le second Volume.

A

C

D

E

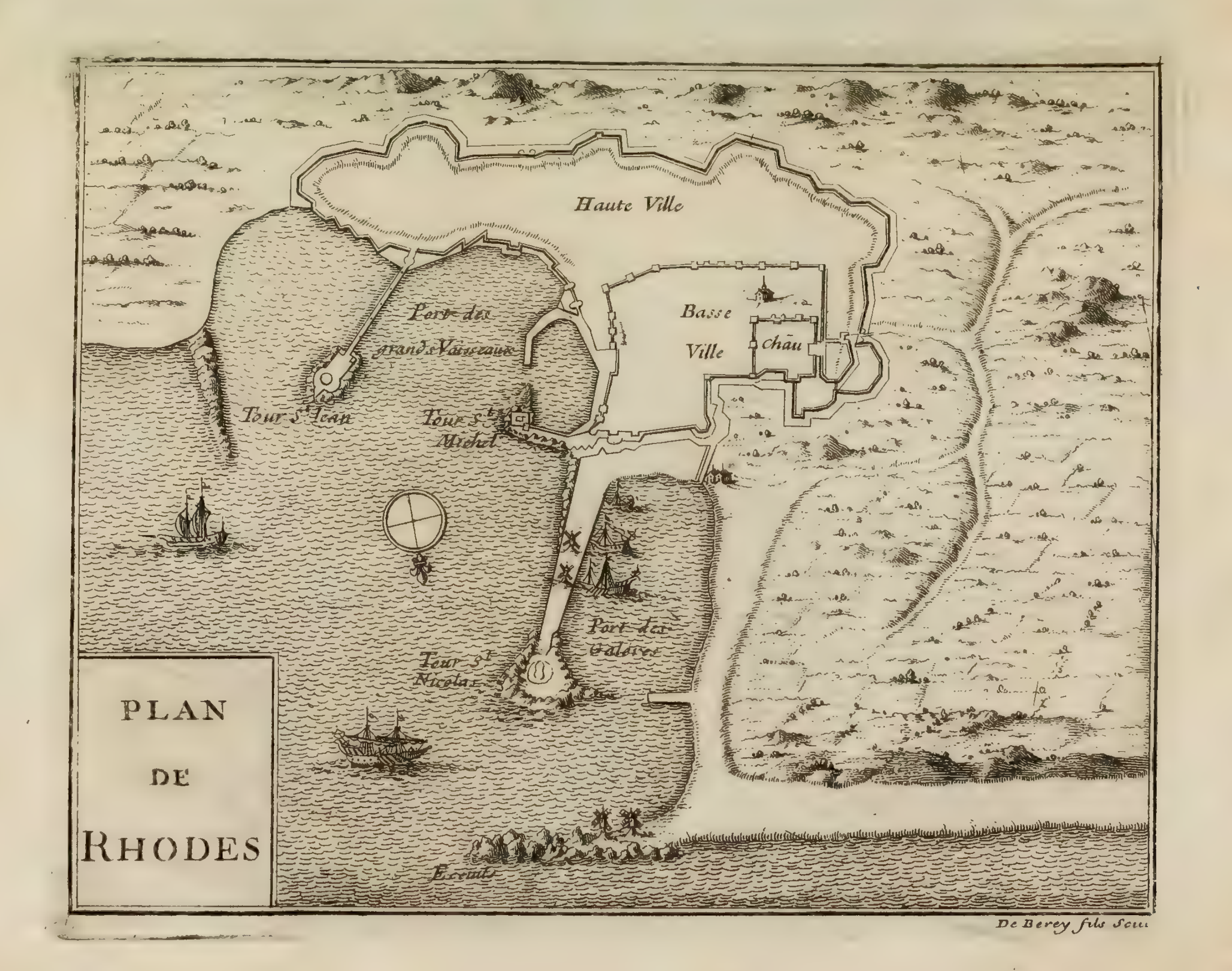
F

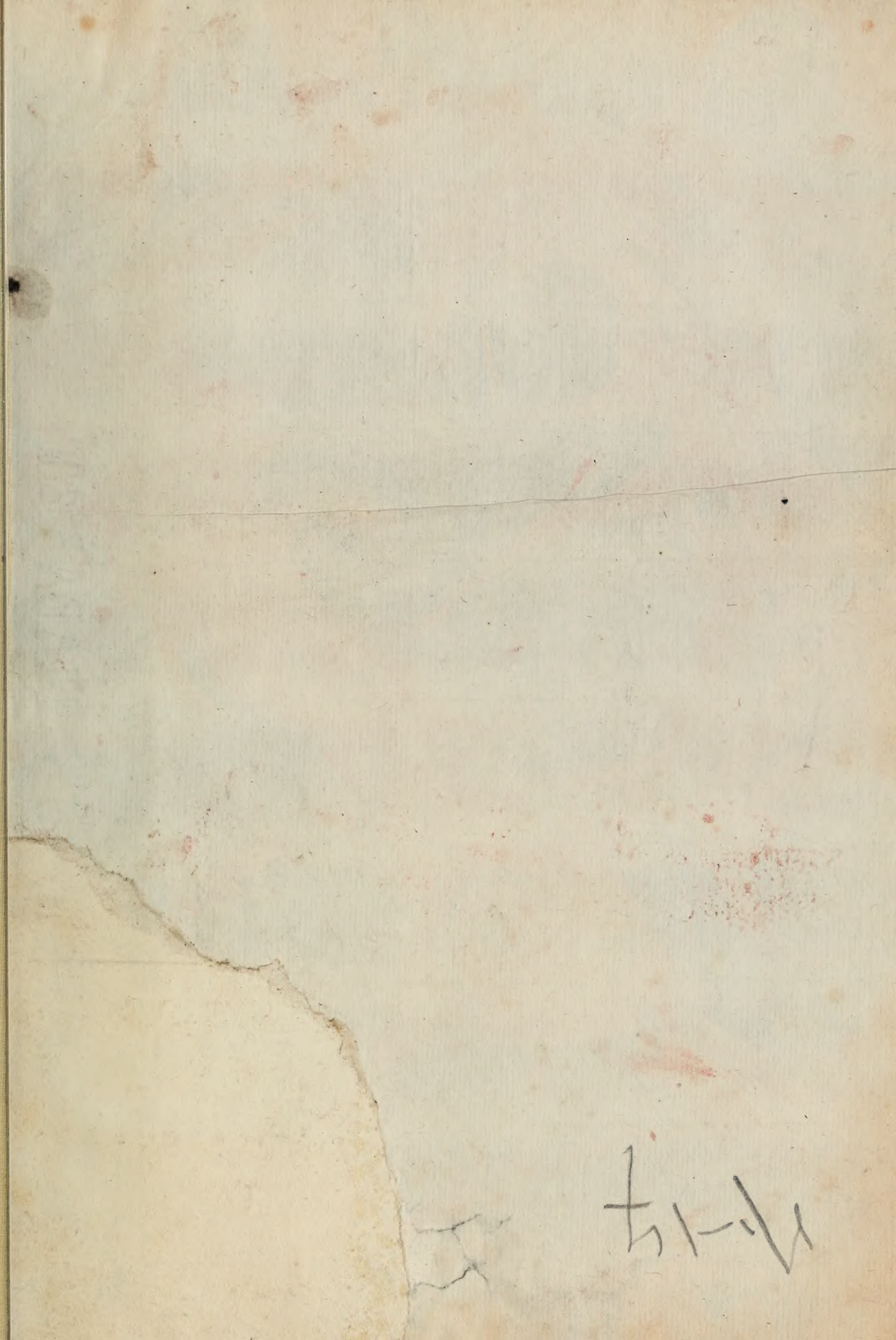
S

T

V.

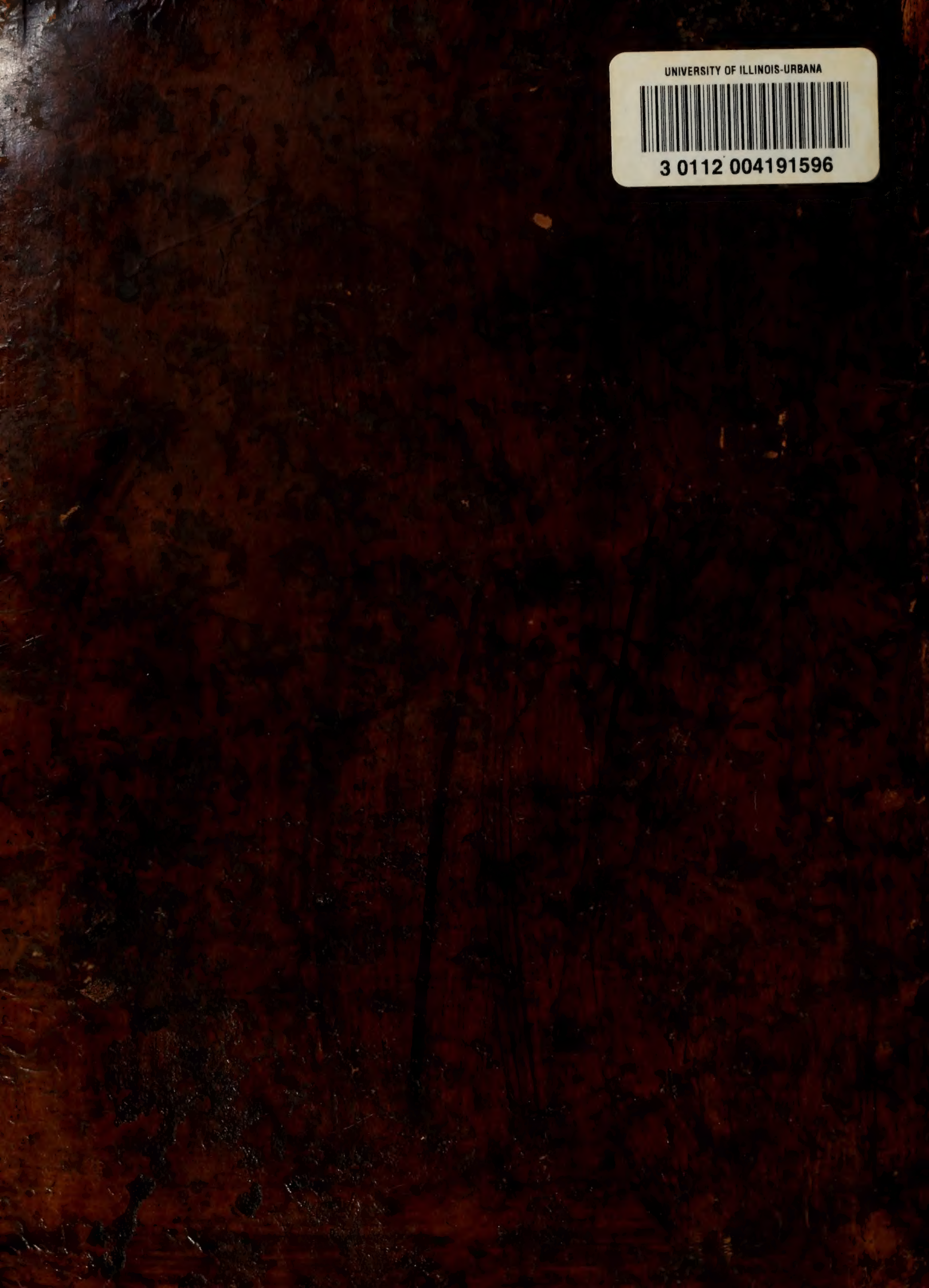
Fin de la Table.


Haute Ville
Basse
Ville
Châu
Port des
grands Vaisseaux
Tour S.t Jean
Tour S.t
Michel
Port des
Galeres
Tour S.t
Nicolas
Ecueils
PLAN
DE
RHODES
De Berey fils Scu.








UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 004191596